# COLLECTION

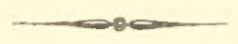
DE

# DOCUMENTS INÉDITS

## SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



TROISIÈME SÉRIE

## ARCHÉOLOGIE

# INSCRIPTIONS

# DE LA FRANCE

DU V^E SIÈCLE AU XVIII^E

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

PAR M. F. DE GUILHERMY

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CONSEILLER RÉFÉRENDAIRE À LA COUR DES COMPTES, ETC. ETC.

---

## TOME III

## ANCIEN DIOCÈSE DE PARIS




PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVII

# INSCRIPTIONS DE LA FRANCE.

## ANCIEN DOYENNÉ DE CHELLES[1].

Le doyenné de Chelles, situé au nord-est de Paris, devait son nom au bourg où se trouvait la célèbre abbaye mérovingienne, fondée par la reine sainte Bathilde. Les paroisses dont il se composait ne dépassaient pas le nombre de quarante-deux, en voici la nomenclature :

| | | |
|---|---|---|
| * Conflans et Charenton-le-Pont (Seine). | * Nogent-sur-Marne (Seine). | Villevaudé (Seine-et-Marne). |
| Charenton-Saint-Maurice (id.). | * Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise). | * Le Pin (*id.*). |
| Fontenay-sur-Bois (id.). | * Chelles (Seine-et-Marne). | * Courtry (*id.*). |
| Montreuil-sur-Bois (id.). | Vaires[3] (id.). | Coubron (Seine-et-Oise). |
| * Vincennes (*id.*). | * Pomponne (*id.*). | Montfermeil (id.). |
| Saint-Maur-des-Fossés (id.). | Torcy (*id.*). | Gagny[5] (*id.*). |
| | Dammart (*id*). | * Rosny (Seine). |
| | Brou[4] (*id.*). | * Villemomble (*id.*). |
| | | * Bondy (*id.*). |

[1] Voy. la division du diocèse indiquée ci-dessus, t. II, p. 104-106.

[2] Petite église, du titre de sainte Agathe, sans caractère, reconstruite à une époque moderne; dans le chœur, une tombe de procureur fiscal ou de fermier, et une autre d'un mari et de sa femme, du XVI^e siècle environ; effigies effacées: inscriptions illisibles.

[3] Église dédiée en 1549, à saint Martin et à saint Guineford, rebâtie vers 1722.

[4] Église du titre de saint Baudèle, martyr, reconstruite vers le milieu du XVIII^e siècle.

[5] Église réédifiée vers 1840. Saint Germain (de Paris) en est le patron. Les anciennes tombes ont été enlevées par les entrepreneurs. (Voy. le supplément.)

* Clichy-en-Launoy (Seine-et-Oise).
* Vaujours (*id.*).
* Villeparisis (Seine-et-Marne).
* Sevran (Seine-et-Oise).
Livry-en-Launoy (*id.*).
Noneville[1] (*id.*).
* Aulnay-lès-Bondy (Seine-et-Oise).
* Le Tremblay (*id.*).
* Villepinte (*id.*).
* Bonneuil-en-France (*id.*).
Dugny (Seine).
Blancménil[2] (Seine-et-Oise).
* Drancy (Seine).
* Baubigny (*id.*).
* Noisy-le-Sec (*id.*).
Romainville[3] (*id.*).
* Pantin (*id.*).
Les Prés-S^t-Gervais[4] (*id.*).
* Bagnolet (*id.*).

[1] Paroisse supprimée; église détruite; elle portait le titre de saint Jean-Baptiste.

[2] Paroisse supprimée; l'église, du titre de Notre-Dame, a disparu.

[3] Église placée sous le patronage de saint Germain l'Auxerrois et de saint Romain de Rouen; elle a été rebâtie au XVIII^e siècle.

[4] Très-petite église, dédiée à saint Gervais, reconstruite au commencement du siècle présent.

## DCCCLXXVII.

## CONFLANS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1448.

Ceste presente eglise fut
dediee lan de grace mil
CCCC Xlviij le mardi
des festes de pasques par
Reverend pere en dieu
monseigneur Guill̄e evesq̄
de paris lequel ordonna
ladicte dedicace estre ce
lebree perpetuellement
ledit Jour Aquelque Jour
que pasques soient Et
y donna quarante Jours
de pardon.

Pierre. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

L'église de Conflans, située sur un monticule, en regard du confluent de la Marne et de la Seine, se composait d'un assemblage de constructions des XIIIe, XVe et XVIe siècles. Elle avait beaucoup souffert des injures du temps, et ne présentait rien de bien remarquable. Elle a été entièrement démolie vers 1860, à l'époque de la translation du titre paroissial dans une église nouvelle, érigée du côté du bourg de Charenton-le-Pont, dans un lieu plus rapproché du centre de la population[1]. Depuis longtemps l'importance de Charenton allait croissant, tandis que celle de Conflans diminuait de jour en jour. Le sol que

[1] Première pierre posée le 19 août 1857; bénédiction de l'édifice le 31 juillet 185[illegible]

l'église de Conflans occupait de temps immémorial se trouve maintenant compris dans la première cour du noviciat des Dames du Sacré-Cœur. On a laissé seulement subsister la partie inférieure de l'ancien clocher où demeure fixée au mur l'inscription de la dédicace que nous venons de rapporter. Cette inscription est gravée sur une simple table de pierre. Nous y lisons que l'église fut dédiée le mardi de Pâques (26 mars 1448), par Guillaume, évêque de Paris[1], qui octroya, suivant l'usage, quarante jours d'indulgence à perpétuité pour la célébration de l'anniversaire.

[1] Guillaume VI, Chartier, centième successeur de saint Denis; il siégea du 4 décembre 1447 au 1er mars 1472; il était frère du célèbre Alain Chartier (*Gall. christ.* t. VII, col. 152-15[illegible]).

## DCCCLXXVIII.

### CONFLANS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

xvi^e siècle.

Cy devāt gist honorable hōme francoys durāt
en son vivāt marchāt h. . .ellier[1] et charron dem
au pont de charentō lequel durant et pasquette
p. . . . . sa fēme ont donne et aulmosne en legli
se de ceans la somme de viii livres tornoys
de rente a les prēdre par chāu an et sur les
sept pars et porcions dont les neuf font le
tout dune maison cōtenant troys corps[2] . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .&c. .

Pierre.

L'épitaphe de François Durant était inscrite sur une pierre encastrée dans le mur du bas côté méridional, près de l'autel de la Vierge; une épaisse couche de badigeon la rendait presque illisible; un tableau nominatif de congréganistes, que nous n'avons pu déplacer, en recouvrait plus de la moitié. Au-dessus du texte, on voyait le donateur et sa femme agenouillés avec leur famille devant une Notre-Dame-de-Pitié. Nous aurions voulu compléter notre inscription dont la suite pouvait être intéressante; lorsque nous sommes retourné à Conflans dans ce but, l'église elle-même avait disparu[3]. Les démolisseurs vont plus vite en besogne que les archéologues.

[1] *Hostellier?*

[2] La propriété de la maison était divisée sans doute en neuf lots, dont sept appartenaient aux donateurs.

[3] Dans sa notice sur Conflans, l'abbé Lebeuf ne cite aucune inscription.

## DCCCLXXIX.

## CONFLANS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1667.

CY GIST LE
CORPS . DE
MRE NICOLLE
DECE 1667 . VIC.
DE CETTE PARSE
PENDT . 51 . ANS

La façade de l'église avait été en partie reconstruite au XVIIe siècle. C'est sur une des assises de la petite porte, à main droite, qu'on lisait la courte épitaphe du vicaire Nicolle, dont la vie entière s'écoula dans l'exercice de ses modestes fonctions.

L'église contenait plusieurs dalles funéraires qui ne paraissaient pas anciennes, et qui présentaient à peine quelques traces confuses des épitaphes qu'elles avaient reçues.

## DCCCLXXX.

## CONFLANS. — ANCIEN COUVENT DES CARMES DÉCHAUSSÉS.

### 1667.

CY GIST MESSIRE CHARLES BAILLY CHEVALIER, SEIGNEUR DU SÉJOUR DU ROY, DOYEN DE LA CHAMBRE DES COMPTES FILS AÎNÉ DE CHARLES BAILLY, PRÉSIDENT DES COMPTES FONDATEUR

DE CE MONASTERE[1]. IL AVOIT ÉPOUSÉ De FRANÇOISE MARESCOT DE LAQUELLE IL A LAISSÉ DIX ENFANS, SCAVOIR :

CHARLES CHEVALIER SEIGNEUR DU SÉJOUR DU ROY ET DE ST MARS LOQUENAY, MAITRE DES COMPTES.

GUILLAUME ABBÉ DE ST THIERRY[2], CONSEILLIER D'HONNEUR ET 1ER ADAT GÉNÉRAL AU GRAND CONSEIL.

PAUL ÉCUYER DE LA REINE D'ESPAGNE ET DE MDE LA DUCHESSE D'ORLÉANS.

THOMAS DOYEN DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

MICHEL LIEUTENANT AU RÉGINT DES GARDES.

JEAN PRESTRE ET PRIEUR COMRE DU PRIEURÉ DE N D DE LOUŸE[3].

FRANÇOIS DÉCÉDÉ À RAGUSE DANS LE TREMBLEMENT DE TERRE ARRIVÉ LE 6 AVRIL 1667[4].

VALENTINE ÉPOUSE DE MESSIRE GABRIEL TALLEMANT CONSEILLIER AU PARLEMENT.

ANNE ÉPOUSE DE MESSIRE NICOLAS LE PRESTRE PRÉSIDENT EN LA COUR DES AYDES.

[1] Charles Bailly, le doyen, avait pour aïeul Guillaume Bailly, chevalier, comte de la Ferté-Alais, conseiller du roi, et président à la chambre des comptes de Paris, qui mourut le 28 mai 1582, après avoir porté, pendant les derniers temps de sa vie, le titre d'abbé de Bourgueil, au diocèse de Tours. (*Gall. christ.* continué par B. Hauréau, t. XIV, col. 654-667.) Le doyen Charles porta lui-même, pendant quelque temps, le titre d'abbé de Saint-Thierry, auquel il renonça, en 1615, pour se marier.

[2] Saint-Thierry, abbaye de bénédictins, du diocèse de Reims, dont l'origine remontait jusqu'à saint Remi. Guillaume Bailly en fut le quarante-sixième et dernier abbé, de 1649 jusqu'à l'époque de sa mort en 1695; il succédait à trois abbés de sa famille au nombre desquels se trouvait son père. L'abbaye fut réunie à la mense archiépiscopale de Reims en 1696. (*Gall. christ.* t. IX, col. 180-195.)

[3] *Prioratus B. Mariæ de Loya*, diocèse de Chartres. (*Gall. christ.* t. VII, col. 163.) Ce monastère était situé près de Dourdan. Nous y avons vu, en 1866, les ruines d'une petite église du XIIIe siècle.

[4] La ville presque tout entière ensevelie dans les entrailles de la terre ou brûlée, en 1667. (La Martinière, *Dict. géogr.*)

[illegible] ESPOUSE DE [illegible] HAULT SEIGNEUR DE VAL[illegible] CONSEILLIER AU GRAND CONSEIL.

[illegible] CHARLES BAILLY [illegible] EST MORT LE 27 NOVEM^E. 1[illegible]58.

LESQUELS PÈRES ET [illegible] ONT VECU EN PARFAITE CHARITÉ ET UNION ENSEMBLE ET PAR LES SAINTES

[illegible] *Requiescant in pace.*

Marbre noir.

Aux XIV^e et XV^e siècles, des maisons de plaisance appartenant aux personnages les plus illustres du royaume couvraient le territoire de Conflans. On y voyait le séjour du roi, le séjour d'Artois, celui de Bourgogne, celui de Flandre et bien d'autres. L'habitation de campagne des archevêques de Paris et plusieurs communautés religieuses en prirent successivement la place[1]. Devenu seigneur de l'ancien séjour du roi, Charles Bailly, président à la chambre des comptes de Paris, fonda en 1615, sur une partie de son fief, avec le concours de sa femme, Christine Le Clerc, un couvent de carmes déchaussés. Le monastère était situé entre Conflans et Charenton, près d'un hameau nommé les Carrières. Nous n'en avons plus trouvé que des édifices abandonnés après avoir servi de forges; il ne restait que des masures informes de l'église, autrefois décorée de statues et de pilastres. La chapelle de la Vierge, à côté du maître-autel, renfermait jadis le tombeau des fondateurs. Leur monument, revêtu d'une inscription et de divers ornements, avait environ sept pieds de hauteur; deux statues agenouillées sur la plate-forme, les représentaient en oraison devant un prie-Dieu. Dans la même chapelle, une épitaphe et un buste étaient consacrés à la mémoire de leur fils aîné, appelé Charles comme son père. Les deux statues furent sauvées, si l'on en croit le catalogue du musée des monuments français pour l'année 1800; le catalogue de 1812 ne fait plus mention que de la statue de Christine Le Clerc et d'un buste du président[2]; ce buste

[1] Des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dirigent une institution de charité dans le manoir archiépiscopal.

[2] Voy. les diverses éditions du catalogue, n° 457; dans les premiers catalogues, ces statues sont indiquées comme des œuvres d'une exécution remarquable; les éditions suivantes les déclarent peu dignes d'intérêt.

seul reparaît au catalogue de 1815. L'effigie du président, aussi réduite, est maintenant classée sous le nº 2730 au musée historique de Versailles. Ce personnage mourut le 21 novembre 1627. L'épitaphe de son fils Charles qui lui succéda comme seigneur du Séjour du roi, et qui occupa aussi un siége à la chambre des comptes, demeura longtemps abandonnée au milieu des marbres de rebut de la collection des monuments français. Nous en avons alors pris une copie; nous ne sommes que trop fondé à croire qu'elle n'existe plus.

---

## DCCCLXXXI.

### CHARENTON-SAINT-MAURICE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MAURICE.

1760.

Le bâtiment de l'église est une construction sans aucune valeur, de la fin du XVII^e siècle. Une seule dalle funéraire s'y rencontre; elle sert de seuil à la porte principale, et l'inscription, toute moderne qu'elle soit, n'en est plus qu'à moitié lisible. Cette pierre recouvrait la sépulture de Marie-Henriette Binau, décédée le 7 juin 1760, en sa maison de Saint-Mandé, fille d'un colon de Saint-Domingue, César Binau, propriétaire d'une partie de la riche plaine de Léogane, sur la côte occidentale de l'île. Les père et mère de la défunte n'ont pas manqué l'occasion de prendre dans l'épitaphe de leur fille la qualité de *haut et puissant seigneur, haute et puissante dame.*

Saint-Mandé, devenu depuis quelques années une espèce de faubourg de Paris, n'était autrefois qu'un hameau sans notoriété, dépendant de la paroisse de Charenton-Saint-Maurice. Il devait son origine et son nom à un prieuré de bénédictins dont l'existence est constatée avant le XIII^e siècle, et qui fut supprimé en 1665. L'église prieurale, aujourd'hui paroissiale, a été reconstruite une dernière fois, il y a environ quarante ans. Elle ne possède d'autre objet ancien qu'une petite statue de la Vierge, sculptée en marbre blanc, au XIV^e siècle. La tour contient une cloche qui provient du village de Gentilly, et dont l'inscription aura plus loin sa place parmi celles de l'ancien doyenné de Montlhéry[1].

Il reste à peine un souvenir de deux édifices importants du territoire de Charenton-Saint-Maurice, le temple, construit pour les calvinistes par Jacques de Brosse, et le couvent de bénédictines dont le cardinal de Noailles posa la première pierre en 1701, sur les ruines de

[1] T. III, n° MCCXCIV.

ce monument. Le temple avait été renversé en cinq jours à la fin du mois d'octobre 1686, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Les matériaux en furent appliqués au profit de l'hôpital général de Paris.

La plupart des temples où les protestants des diverses confessions tiennent leurs assemblées ne sont que d'anciennes églises catholiques qu'on a mutilées pour les approprier à leur nouvelle destination. Pour la première fois, Jacques de Brosse, en construisant le temple de Charenton, se proposa d'étudier le plan et l'élévation de l'édifice de manière à les mettre en harmonie avec les exigences d'un culte à peu près réduit à la prédication du pasteur. Plus de chœur, plus de sanctuaire, plus de portiques pour le développement d'un cérémonial désormais supprimé; une vaste salle, d'une architecture sévère, plusieurs étages de galeries, une chaire et des bancs. Les auteurs de descriptions anciennes du pays parisien sont d'accord pour vanter l'aspect majestueux de ce monument, dont la perte nous paraît infiniment regrettable. Nous aurions voulu pouvoir apprécier par nous-même le talent déployé par Jacques de Brosse dans une œuvre unique en son genre.

## DCCCLXXXII.

## FONTENAY-SUR-BOIS[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1717.

A LA GLOIRE
DE DIEU
ET A LA MEMOIRE DE DAMOISELLE MARIE LE
FEBVRE FILLE MAJEURE DEMEURANTE A PARIS
LAQUELLE PAR UN ESPRIT DE CHARITÉ ENVERS LES
PAUVRES DE CETTE PAROISSE DE FONTENAY ET AFFIN
DE LEUR PROCURER LES JNSTRUCTIONS CONVENABLES A
DONÉ ET TRANSPORTÉ AUX SRS CURÉ, MARGUILLIERS,
PROCUREUR D'EGLISE, SINDIC ET HABITANS DE LAD. PARROISSE
110tt DE RENTE AU PRINCIPAL DE 2200tt EN 2. PARTYES L'UNE DE
60tt DE RENTE SUR LA COMUNAUTE DES MOULEURS DE BOIS DE PARIS[2]
ET L'AUTRE DE 50tt DE RENTE SUR LE CLERGÉ DE FRANCE[3] A CONDITION QUE
DESD. 110tt DE RENTE IL EN SERA DONÉ ANUELLEMENT ET DE QUARTIER
EN QUARTIER 100tt AU Mr D'ESCOLE DE LAD. PARSE MOYENANT LAQUELLE
RETRIBUTION AVEC CE QUE LAD. PARROISSE DONE D'AILLEURS AU Mr
D'ESCOLE, LED. ME D'ESCOLE SERA TENU COME LE SR CURÉ LES MARGRS ET
HABITANS SE SONT OBLIGEZ DE L'ENGAGER DE MONTRER ET ENSEIGNER AUX
ENFANS DES HABITANS DE LAD. PARSE A LIRE ET ESCRIRE ET LES AU
TRES INSTRUCTIONS, PRIERES ET CATECHISME QU'IL EST ACCOUTUMÉ DE A
L'ESGARD DES PAUVRES AU MOINS 12. QUI SERONT CHOISIS
PAR LE SR CURÉ ET PAR LAD. DAMOISELLE LEFEBVRE PENDANT SA VIE ET
APRES SON DECEDS PAR LED. SR CURÉ, LES MARGRS EN CHARGE, PRO-
CUREUR D'EGLISE ET LE SINDIC, LED. ME D'ECOLE NE POURRA PRETENDRE AU-
CUNE RETIBUTION[4] NON PLUS QUE DES DEUX ENFANS DE FRANÇOIS DANIEL
DE LAD. PARSE ET DE CEUX DE SES DESCENDANS EN DROITE LIGNE, QUANT
AUX AUTRES ENFANS DES HABITANS DONT LE ME D'ESCOLE RECEVOIT RE-
TRIBUTION, POUR CONTRIBUER PAR LAD. DAMOISELLE LE FEBVRE AU SOULA

[1] On dit aussi *Fontenay-sous-Bois*, comme nous l'avons écrit, t. I, p. 685; mais la dénomination de *Fontenay-sur-Bois* est à la fois plus juste et plus usitée.

[2] Voir t. I, p. 301.

[3] Rentes payables sur les revenus generaux du clergé.

[4] *Sic.*

[illegible] TOUS LES HABITANS DE LAD. PAROISSE LED. M[illegible]
[illegible] A PRENDRE SCAVOIR DE CEUX QUI DONOIENT 15. QUE [illegible]
[illegible] DONOIENT 12$^{S}$ QUI . . . DE CEUX QUI DONOIENT [illegible] QUE [illegible] QUE [illegible]
LES JOURS D'ESCOLE . . . . . . . . . . . . . . . BRES ET LAPRES MIDY A 4. HEURES QUI
FINISSENT LES ECOLES . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . FERA DIRE PAR LES ESCOLIERS
A GENOUX DANS LAD. . . . . . . . . REGINA OU AUTRE ANTIENNE DE
LA S$^{TE}$ VIERGE SELON L . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .[2], AVEC UN DE PROFUNDIS ET
ORAISON POUR LE REPOS DE L'AME DE LAD. DAMOISELE LE FEBVRE [illegible]
SON DECEDS ET PENDANT SA VIE POUR SES PERE ET MERE ET [illegible]
QU'ARRIV[illegible] LE REMBOURSEM$^{T}$ DESD. RENTES REMPLOY EN SERA FAIT
EN AUTRES RENTES OU FONDS, AVEC LES DECLARAT$^{ONS}$ NECESSAIRES [illegible]
EN [illegible] LEQUEL REMPLOY SE FERA EN LA PRESENCE
[illegible] DE L'AVIS DE M$^{R}$ L'ARCHIDIACRE QUI SERA LORS, AFFIN QUE [illegible]
OEUVRE CHARITABLE PUISE ESTRE SUIVYE ET AVOIRE[3] SON EXECUTION.
AYANT PRIÉ LAD. DAMOISELLE LE FEBVRE M$^{RS}$ LES ARCHIDIACRES LORS
QU'ILS FERONT LEURS VISITES SUR LES LIEUX DE VEILLES A [illegible]
TION, ET LORS QU'IL ARRIVERA CHANGEM$^{T}$ DUD. M$^{E}$ D'ESCOLE [illegible]
[illegible]RA ESTRE NOMÉ QUE DE CONCERT AVEC LED. S$^{R}$ CURÉ LES MA[illegible]
CHARG[illegible], PROCUREUR D'EGLISE ET SEINDIC ET APPROUVÉ PAR [illegible] ARCHI-
DIACRE LEQUEL M$^{E}$ D'ESCOLE LORS QU'IL AURA ESTÉ AINSY NOMÉ ET
CHOISY NE POURRA ESTRE DESTITUÉ QUE DU CONSENTEM$^{T}$ DUD.
S$^{R}$ ARCHIDIACRE CE QUI S'OBSERVERA PAR LA SUITTE LORS DES CHAN-
GEM$^{T}$ TOUTTES LESQUELLES CONDITIONS SONT ESNONCEZ DANS
LE CONTRAT DE FONDATION PASSÉ ENTRE LAD. DAMOISELLE LE
FEBVRE LED. S$^{R}$ CURÉ LES MARG$^{RS}$ EN CHARGE PROCUREUR D'EGLISE
SINDIC ET HABITANS STIPULLANS POUR LA PARR$^{SE}$ ASSEMBLEZ AU
SON DE LA CLOCHE EN LA MANIERE ACCOUSTUMÉE APRES
L'ANONCE FAITTE AU PROSNE PARDEVANT BOSCHERON ET JUN . . .[4]
QUI EN A GARDÉ MINUTE NOT[illegible] A PARIS LE 8. DECEMBRE [illegible]

Pierre. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

Église reconstruite à peu près en totalité au XVI$^{e}$ siècle; quelques restes de l'édifice précédent qui datait du XIII$^{e}$; gracieux détails de

[1] Chiffre effacé, probablement *6 sols*.

[2] Plusieurs mots disparus par suite d'une fracture. Les enfants de l'école avaient à réciter le *Salve Regina* ou quelque autre antienne de la Vierge, suivant le temps, et à prier pour leur bienfaitrice.

[3] *Sic.*

[4] Un crochet de fer cache la fin du mot.

sculpture : plusieurs nervures de voûtes ornées de statuettes représentant la Vierge, le patron titulaire de la paroisse et d'autres saints personnages.

L'inscription destinée à servir de monument de la libéralité de la demoiselle Marie Le Febvre était autrefois fixée au premier pilier de la nef, à main droite; on l'employa plus tard au dallage de la chapelle de Saint-Germain, qui occupe les deux dernières travées du bas côté septentrional; elle est maintenant déposée dans une cour qui dépend de l'église. Aucun ornement n'accompagne le texte; la pierre est seulement arrondie au sommet. Les dispositions de la donatrice ne demandent pas d'explication de notre part. Les termes du contrat sont parfaitement clairs. Au moyen de ce capital de deux mille deux cents livres, placé au denier vingt, l'instruction primaire gratuite était assurée à un certain nombre d'enfants pauvres; les autres enfants la recevaient à un prix réduit à moitié environ du taux ordinaire de la rétribution. La donatrice avait aussi voulu pourvoir à l'indépendance et à la sécurité du maître d'école, en soumettant la nomination et la révocation de cet humble instituteur à des formalités qui lui assuraient une sérieuse garantie.

## DCCCLXXXIII.

### FONTENAY-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1734.

*D. O. M.*

CY GIST.
M^RE ANTOINE DELORNE, CON^ER DU
ROY SECRETAIRE HONORAIRE ET
ANCIEN GREFFIER EN CHEF DU
PARLEMENT DE PARIS DECEDÉ EN
SA MAISON DE FONTENAY SOUS BOIS[1]
LE 2^E OCTOBRE 1733. AGÉ DE
80. ANS ET 19. JOURS LEQUEL A
FONDÉ À PERPETUITÉ EN CETTE
EGLISE UNE MESSE HAUTE LE
JOUR DE SON DECEDS & DEUX MESSES
BASSES LES 1^ER & 15^E DOCTOBRE PAR
CHACUN-AN SUIVANT SON TESTA-
-MENT OLOGRAPHE DU 30. AVRIL 1729.

*Dont Contrat a Esté passé par ses Enfans Par*
*devant Du Tartre Et son Confrere No^res au*
*Chlet de Paris le 23 Octobre 1734. au profit*
*de Lœuvre Et Fabrique de ce Lieu.*

PRIEZ DIEU Pour son ame

Marbre noir. — Haut. 1m,10; larg. 0m,75.

Inscription, autrefois attachée à une des parois du chœur, puis comprise dans le dallage de la chapelle de Saint-Germain, et reléguée enfin dans la cour de l'église, à côté de celle qui relate le don de Marie Le Febvre.

[1] Alors comme aujourd'hui, le nom véritable de la paroisse était *Fontenay sur-Bois*. Voy. ci-dessus, p. 12.

## DCCCLXXXIV.

## FONTENAY-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1759.

D. O. M.

GY DESSOUS REPOSSENT[1]

M^RE PIERRE ANTOINE DE LAVAL,

PRÊTRE CURÉ DE CETTE PAROISSE, DÉCÉDÉ LE 18

[illegible] 1759, AGÉ DE 67 ANS, APRÈS L'AVOIR GOUVERNÉE

32 ANS AVEC PIÉTÉ. IL RÉPANDIT DANS LE SEIN DES

PAUVRES DABONDANTES AUMÔNES. IL CONTRIBUA A LA

DÉCORATION. DE CETTE EGLISE, A LAQU'ELLE IL A FAIT

BEAUCOUP DE BIEN, IL ENGAGEA SES PÈRE ET MÈRE A

FONDER UNE ECOLE POUR L'INSTRUCTION GRATUITE

DES GARÇONS DE CETTE PAROISSE POUR LAQU'ELLE IL^S ONT

LAISSÉ 150# DE RENTE PERPÉTUELLE. IL A DE PLUS

LAISSÉ PAR SON TESTAMENT 100# DE RENTE PERPÉ-

-TUELLE POUR L'INSTRUCTION DES FILLES DE CETTE

PAROISSE,

ET D^LLE JEANNE-CLAUDE DE LAVAL, SA

SŒUR, DÉCÉDÉE LE 14 MAI 1759, AGÉE DE 75 AN[S].

ELLE FUT ÉGALEMENT RECOMMANDABLE PAR SA

PIÉTÉ ET SA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES

DE CETTE PAROISSE, ELLE LEUR A LAISSÉ PAR SON

TESTAMENT 150# DE RENTE PERPÉTUELLE QUE M.

LE CURÉ EST CHARGÉ DE LEUR DISTRIBUER.

Requiescant in Pace.

*M. [illegible] de Laval Trésorier de France, au Bureau des*

*Finances de la Généralité de Paris, leur a fait dresser ce[2]*

*Monument de sa Piété et de son affection.*

Marbre noir[3]. — Haut. 1m,00; larg. 0m,6[illegible].

[1] Sic.

[2] Le graveur s'est bien aperçu de cette faute à commettre; mais il n'a pas réussi à la faire complètement disparaître.

[3] Sans ornements, arrondi au sommet.

Non content d'avoir consacré ses propres ressources au soulagement des pauvres de sa paroisse et à la décoration de son église, le bienfaisant curé Pierre-Antoine de Laval obtenait de ses père et mère la fondation d'une école entièrement gratuite pour les garçons. C'était le complément de la donation déjà faite en faveur de l'instruction primaire par demoiselle Marie Le Febvre[1]. De son côté, le curé instituait un legs de cent livres de rente pour l'instruction des filles. Il avait dans sa sœur une digne émule de sa charité; cette pieuse femme confia aux successeurs de son frère la distribution d'une rente de cent livres qu'elle assura aux pauvres par son testament. L'inscription qui propose ces deux noms ensemble à la reconnaissance publique est dignement placée sur le premier pilier du sanctuaire, à main droite.

[1] Voy. ci-dessus n° DCCCLXXXI.

## DCCCLXXXV.

### FONTENAY-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1771.

D. O. M.

L'AN 1771 LE 5 DECEMBRE DECEDA
A PARIS M$^{re}$ LOUIS CLAUDE
PLASTRIER ECUYER S$^{r}$. DE LA VERNADE
NOTTAIRE HONORAIRE, ET LE 7. X$^{bre}$.
FUT INHUMÉ DANS LE CEMETIERE[1] DE
CETTE PAROISSE. PAR SON TESTAMENT
OLOGRAPHE DÉPOSÉ ...................
L'AISNÉ NOTTAIR...................
A LA FABRIQUE ............
DE 25$^{lt}$ 10. ...........
DIX LI.............................
DON.................................

Marbre noir. — Long. 0m,58; larg. 0m,[illegible].

Messire Louis-Claude Plastrier avait fait à la fabrique de Fontenay une donation testamentaire dont nous ne pouvons plus connaître l'importance ni la destination. Une fracture a entraîné la perte de plus d'un quart de l'inscription. Le marbre, arrondi à la tête et bordé d'un filet, se trouve relégué dans la cour de l'église. Les titres nobiliaires sont raturés, mais encore lisibles.

[1] L'orthographe suivie pour ce mot reproduit exactement la prononciation populaire.

## DCCCLXXXVI.

## FONTENAY-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1776.

D, O, M,

L'AN 1776, LE 25. SEPTEMBRE DECEDA A PARIS [illegible]
JOSEPH LE DRAN JNTÉRESSÉ DANS LES AFFAIRES
DU ROY[1] AGÉ DE 71. ANS : HUMAIN, SENSIBLE ET
CHARITABLE. JL A VOULU DONNER AUX HABITANTS
DE CETTE PAROISSE PARTICULIEREMENT DES PREUVES
DE SA FOY, DE SA RELIGION ET DE SA CHARITÉ DE SA
FOY EN LAISSANT UN FONDS DE 2000# POUR FONDER
A PERPÉTUITÉ UN SERVICE SOLEMNEL ET ANNIVERSAIRE
POUR LE REPOS DE SON AME, DE SA RELIGION PAR UNE
SOMME DE 4000# LAISSÉE POUR AVOIR UN AIGLE DE
CUIVRE ET UN ORNEMENT COMPLET; PLUS
UNE SOMME DE 4000# DONT LE REVENU EST DESTINE
A ENTRETENIR AVEC DÉCENCE UN VICAIRE POUR
SECONDER LEUR PASTEUR DANS LES FONCTIONS DU
SAINT MINISTERE ENFIN DE SA CHARITÉ AYANT
LAISSÉ UN FOND DE 10000# POUR LE SOULAGEMENT
PERPÉTUEL DES PAUVRES DE CE LIEU.

*Requiescat in Pace.*

Perenne hoc amoris et animi memoris
monumentum mœrentes poni curaverunt Jac.
[illegible] Ri[illegible], Ecclesiæ pastor
et [illegible] Regis a consiliis
Regius Seriba nec non in Parisiensi
Castelleto + testamenti Curator[2].
[illegible]

Marbre blanc. — Haut. [illegible]; larg. [illegible]

[1] On appelle intéressés dans les fermes du roi ceux qui n'ont intérêt que dans les sous-fermes, ce qui les distingue des intéressés aux fermes générales qu'on appelle fermiers généraux. (*Diction. encyclopéd.*) Le mot *Roy* est ici raturé.

[2] Conseiller secrétaire du roi, notaire au Châtelet de Paris, exécuteur testamentaire du défunt.

[3] Le renvoi existe sur le marbre. L'orthographe française ou latine, et surtout la ponctuation de l'inscription ne sont pas irréprochables.

L'ensemble des libéralités de Henri-Joseph Le Dran, au profit de sa paroisse, ne s'élevait pas à moins de vingt mille livres.

Rien ne subsiste plus de ses fondations, ni de l'aigle de cuivre qu'il avait donné pour le lutrin, ni de cet ornement complet dont il avait enrichi l'église. Le souvenir de ses bienfaits n'en est pas moins honorablement mis en lumière à l'entrée du bas côté méridional de la nef.

Quelques dalles funéraires, aujourd'hui complétement oblitérées, sont dispersées dans l'église; elles ne paraissent pas anciennes. Un tombeau, tout moderne, surmonté du buste en marbre blanc du musicien Dalayrac, s'élève dans le cimetière paroissial. C'est dans la maison qui fut habitée par ce célèbre compositeur que nous avons retrouvé plusieurs inscriptions provenant du cimetière parisien des Saints-Innocents[1].

Le monument le plus intéressant du territoire de Fontenay-sur-Bois était jadis le prieuré, fondé par le roi Louis VII, en 1164, pour les religieux de l'ordre de Grandmont, plus connus sous le nom populaire de Bons-Hommes, et donné aux Minimes, en 1585, par Henri III. L'église haute et l'église basse renfermaient plusieurs tombeaux qui ont été détruits[2]. Les derniers vestiges du monastère, affecté depuis longtemps au service de la vénerie du bois de Vincennes, n'ont disparu qu'en 1858 et 1859, à l'époque de la transformation de ce bois en parc à l'anglaise. On exhuma, près des fondations de l'ancienne église, deux cercueils de plomb sans inscriptions, contenant, l'un le corps d'une femme d'environ quarante ans, l'autre, celui d'une jeune fille de dix ans. On découvrit aussi, dans une boîte de même métal, les restes d'un bras ainsi désigné, *Bras droit de M. de Rambure 1633*[3]. C'était là une glorieuse relique, bien digne d'être portée au dôme des Invalides. Charles, marquis de Rambures, que le roi Henri IV appelait le Brave, pour l'avoir vu rudement combattre à ses côtés à Ivry et au siége

[1] Voy. t. I, n° CCCLXXXVIII, CCCLXXXIX, CCCXCII, p. 685, 687, 693.

[2] On voyait dans la sacristie le jugement universel de Jean Cousin, qui fait partie du musée de peinture du Louvre, sous le n° 137 de l'École française.

[3] *Journal des Débats* du 9 septembre 1862.

d'Amiens, fut tour à tour capitaine de cinquante hommes d'armes, colonel, chevalier des ordres, maréchal de camp, gouverneur de Doullens et du Crotoy. Il accompagna Louis XIII aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Montauban. Les suites inguérissables de deux vieilles blessures reçues, l'une à Ivry en 1590, l'autre en 1597, sous les murs d'Amiens, l'obligèrent à se faire couper le bras droit. Il mourut à Paris, peu de jours après, le 13 janvier 1633, laissant pour héritier de sa vaillance un autre héros, Jean V, sire de Rambures, tué au siége de la Capelle, en 1637[1].

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VIII, p. 68. — Pinard, *Chronol. hist. milit.* t. VI, p. 8[illegible] [illegible].

## DCCCLXXXVII.

## FONTENAY-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1778.

✠ L'AN 1778 IAY ETE BENITE PAR Mre IACQUES
IOSEPH DE LA RIVOIRE CURE[1] NOMMEE MARIE
ANTOINETTE[2] PAR Mre ANTOINE GIRAUD
ANCIEN MOUSQUETAIRE DU ROY DANS SA
PREMIERE COMPAGNIE ET PAR DAMOISELLE
MARIE ANGELIQUE GIRAUD EPOUSE DE Mre
IACQUES MAQUET SECRETAIRE DU ROY
MAISON COURONNE DE FRANCE & DE SES
FINANCES SEIGNEUR DE FONTENAY
CLAUDE PAULLARD PIERRE CLAUDE GUITTON
PIERRE PHILIPPES MOREAU NICOLAS LAMEAU
ETANT MARGUILLERS
LOUIS GAUDIVEAU ET M. GAULARD FECIT[3].

Cloche.

[1] Voy. ci-dessus, p. 19.

[2] Ces deux noms furent certainement donnés à la cloche en l'honneur de la reine de France.

[3] Voy. t. II, n° DCCCLX, les *Gaudiveau*. Le fondeur M. Gaulard nous est inconnu jusqu'à présent.

## DCCCLXXXVIII.

## MONTREUIL-SUR-BOIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1603.

1603. SANCTE PETRE ORA PRO NOBIS.

IOANNES BODRI ME FECIT.

Cloche.

Église considérable, composée de constructions d'époques diverses, chœur du XIIIe siècle; nef et collatéraux des XVe et XVIe; façade du XIVe; tour des cloches du XIIIe et du XIVe; dans les parties les plus anciennes, galeries à jour et chapiteaux à larges feuilles.

L'église ne présente aucune dalle funéraire. Nous n'avons eu à y relever que l'inscription de la cloche principale, qui nous apporte le nom nouveau pour nous d'un fondeur du temps de Henri IV.

Il y a tout lieu de croire que c'est à Montreuil-sur-Bois que naquit, au commencement du XIIIe siècle, Pierre de *Montereul* ou de *Montereau*, qui s'est rendu célèbre entre tous les architectes de cette grande époque de l'art national.

## DCCCLXXXIX.

### VINCENNES. — CHATEAU.

1359.

✠ LAN DE GRACE MIL ⚜ CCC ⚜ LIX
CHARLES PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE
FILZ DV ROY IEHAN ME FIST FAIRE
IEHAN IOVVENCE MA FAICTE POVR ORLOGE
SVY ORDENEE ENTENDES LE HEVRES.

L'ancienne église paroissiale de Vincennes, du titre de Notre-Dame, reconstruite vers le milieu du XVI^e siècle, a été remplacée en 1832 par une fabrique dépourvue, à nos yeux, de tout intérêt.

Le château, commencé par le roi Philippe de Valois, continué par le roi Jean, terminé par Charles V, passait autrefois pour un des monuments militaires les plus remarquables que nous eût légués le moyen âge[2]. Depuis plus d'un demi-siècle, nos ingénieurs, dans le but de transformer le vieil édifice en place de guerre à la moderne, se sont acharnés sans relâche à défigurer les courtines, à raser les tours, à découronner les portes[3]. Les pavillons, construits par Louis XIII et peints par Philippe de Champaigne, ont été divisés en chambrées pour la garnison. Le donjon et l'admirable Sainte-Chapelle[4] restent seuls à peu près intacts; mais la chapelle a perdu ses tombes et ses épitaphes; le donjon est privé de cette curieuse inscription en trente-six vers français, que Philippe Ogier, le secrétaire de Charles V, composa pour indiquer toutes les phases de la construction de cette œuvre gigantesque[5]. Les belles verrières de la chapelle, attribuées à Jean Cousin,

[1] *Pour horloge suis ordonnée, entendez les heures.*

[2] Millin, *Antiq. nation.* t. II, n° x. Description exacte, très-détaillée, avec planches.

[3] Discours du comte de Montalembert à la Chambre des Pairs, en 1847. Didron *Annales archéol.* t. VII, p. 113-125 et suivantes.

[4] La Sainte-Chapelle menacée et sauvée. Didron, *ibid.* t. III, p. 241.

[5] Du Breul, *Théât. des antiq. de Paris*, p. 1004.

ont été remises en place; mais on a employé à leur restauration des panneaux étrangers; c'est ainsi que nous y avons trouvé la figure d'un chanoine de Tournay accompagné d'une inscription qui le proclame donateur d'un vitrail en 1501.

Les chanoines de la Sainte-Chapelle de Vincennes conservaient dans leur trésor un précieux bassin en cuivre rouge, damasquiné en argent, d'origine orientale, qu'on désigne ordinairement sous le nom de fonts baptismaux de saint Louis. On croit que ce fut ce prince qui l'apporta en France. La coutume s'était établie autrefois de le faire servir aux baptêmes des enfants des rois. Des figures d'hommes et d'animaux, dessinées sur le métal, représentent les exploits et les chasses de quelque prince sarrasin. Les connaisseurs font remonter l'exécution de ce vase au XIII^e siècle de notre ère, et peut-être même au XII^e. Une légende arabe, gravée sur la bordure, nous apprend que l'artiste qui le cisela se nommait Mohammed. Recueilli au Louvre depuis de longues années, le vase de Vincennes a fait partie du musée spécial des souverains, sous le n° 29.

La seule inscription de notre compétence qui existe au château de Vincennes s'est rencontrée sous les combles de la belle porte septentrionale, vulgairement connue sous le nom de Tour du Diable. Elle est gravée en capitale gothique au pourtour de la cloche des heures fabriquée en 1359 par Jean Jouvente, le fondeur du roi Charles V. Cet artiste s'est rendu célèbre par la fonte de la grosse cloche du palais de justice à Paris, en 1371[1], et de celle du château de Montargis, en 1380.

Son nom se lit aussi sur les deux cloches, appelées François et Pierre, qui sonnent les quarts à l'horloge de la cathédrale de Sens, et sur la cloche paroissiale du village de Camelin, au diocèse de Soissons[2].

[1] Un des architectes qui ont concouru aux travaux de réparation du Palais nous a donné l'assurance que cette cloche a été refondue une dernière fois à une époque toute récente. — [2] *Revue des sociétés savantes*, 4^e série, t. VII, p. 159; 5^e série, t. VI, p. 61.

L'*Histoire de France* d'Anquetil[1] nous a conservé en ces termes l'inscription de la cloche de Montargis :

CHARLES LE QVINT ROY DE FRANCE
POVR MONTARGIS
AVS HEVRES POVR REMEMBRANCE
ET POVR AVIS
FAIRE ME FIST PAR JEAN JOVVENTE
LAN MIL CCC CINQVANTE ET TRENTE

Il paraît que cette cloche, transférée à Paris après la démolition du château, resta quelque temps déposée dans les ateliers d'un fondeur de métaux de la rue de Charonne.

Du temps de mon enfance, on prétendait qu'un obélisque mutilé, en pierre, érigé à peu de distance du château de Vincennes, vers le sud-est, indiquait l'emplacement du chêne sous lequel saint Louis se plaisait à rendre la justice.

Ce monument était destiné en réalité à rappeler la date du renouvellement de cette partie du bois. Les frères Slodtz, sculpteurs du roi[2], l'avaient décoré de mascarons, de cartouches, et d'écussons aux armes de France. Ces sculptures, à peu près détruites, ont été restaurées en 1858, ainsi que les inscriptions qui sont ainsi conçues :

| | |
|---|---|
| LVDOVICVS · XV | ALEXANDRO · LEFEBVRE |
| VINCENNAEVM · NEMVS | DE · LA · FALVERE |
| EFFETVM | MAGNO · AQVARVM · ET |
| ARBORIBVS · NOVIS | SYLVARVM · MAGISTRO |
| CONSERI · JVSSIT | M DCC XXXI |

[1] Édition de 1817, t. VII, p. 57. — [2] Vers le haut de la base, du côté du nord, on lit : *Les Slodtz fe*[illegible].

## DCCCXC.

## SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

[illegible]

Cy devāt soubz ceste tōbe gist neu... et discrette
psoue mᵉ Jehā chādellō lequel a lesse a legle de
ceās quatorze soulz parisis de Rēte sur une
masure cōtenā six pches ou enprō et de pūt
une maisō assise a Sᵗ mor rue des Vaches tenā
des deulx p̄s aux hoirs p̄e gogue dault p̄t a
Jehā luneau a la charge q̄ les mguilliers de legle
Sᵗ nicolas aud Sᵗ mor serōt tenuz faire dire
et celebrer tous les ās deulx basses messes vigi
lles a troy pseaulmes et troys lecōs libera sur
la fosse dud chādellō et fournir de aornemēs et
lumynaire la p̄miere de ces messes se dira le xxiiᵉ
Joʳ de Jānier lant le iiiiᵉ Joʳ de novebre et aura le
cure ou vicquere poʳ chascune desd messes iiii
soulz · t · et sil advenoyt q̄ lad Rēte feust rachet-
tee lesd mguill serōt tenuz du rachapt lemployer
ē aultre rēte ou heritaige affinq̄ lesd messes soyēt
ētretenuz poʳ le Remede et salut de sō ame et
de ces amys trespassez Pr nr Ave maria

[illegible]

L'abbaye bénédictine de Saint-Maur-des-Fossés, dont la fondation datait du règne de Clovis II, et qui tient une si grande place dans les

[illegible]

annales de l'Église de Paris, a disparu du sol avec les monuments de toute espèce qui s'y trouvaient rassemblés. Le chapitre, substitué aux religieux en 1536, cessa lui-même d'exister en 1750, et, cette année même, on commençait la démolition de l'ancienne église abbatiale ainsi que des bâtiments claustraux. Plus de trente ans après, on travaillait encore à cette œuvre de destruction, au rapport de Dulaure, témoin oculaire[1]. L'abbé Lebeuf a rendu un véritable service à l'archéologie en consacrant une de ses notices les plus étendues au souvenir de ce célèbre monastère[2]. A l'aide de sa description, nous avons pu reconnaître, dans une des collections du Louvre[3], une des rares épaves de l'abbaye de Saint-Maur; c'est une châsse du xi<sup>e</sup> siècle, toute plaquée d'ivoire, entourée de vingt-deux figures qui représentent le Christ, la Vierge, les trois Mages, les Apôtres et quelques autres saints personnages.

Le château de Saint-Maur[4], construit en partie par Philibert de Lorme, sur l'emplacement de l'ancienne résidence de l'abbé, enrichi de sculptures allégoriques et d'inscriptions poétiques en l'honneur de François I<sup>er</sup>, s'est effondré sous les coups de cette association funeste qui portait impudemment le titre de *Bande noire*.

Il n'est rien resté non plus de plusieurs petites églises ou chapelles qui s'élevaient sur le territoire de Saint-Maur. On n'a laissé debout que l'église paroissiale, à la construction de laquelle ont contribué les xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, l'un pour la nef et le clocher, l'autre pour le chœur. L'édifice n'offre d'ailleurs qu'un intérêt médiocre.

L'inscription funéraire du prêtre Jean Chandellon est gravée sur une table de pierre, attachée au premier pilier du chœur, à main droite; elle n'est pas antérieure à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Au-dessus du texte, on voit le défunt dessiné en creux, vêtu d'une aube et d'un surplis, invo-

1. *Description des environs de Paris* (édition de 1790).

2. *Hist. du dioc. de Paris*, t. V, p. 97-172. — *Gall. christ.* t. VII, col. 282-301.

3. Section des ivoires, n° 71.

4. « Lieu, ou pour mieulx et plus proprement dire, paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices et tous honnestes plaisirs d'agriculture et de vie rustique. » — Rabelais, *Préface du IV<sup>e</sup> livre de Gargantua*.

quant à genoux une Notre-Dame de Pitié; au-dessous, ce n'est plus qu'un cadavre à moitié enveloppé d'un suaire. Il laissa, pour la fondation de deux messes et d'autres prières, à l'église de Saint-Nicolas de Saint-Maur, une rente de quatorze sous parisis sur un enclos de la contenance d'environ six perches, où était construite une maison. Cet enclos avait pour limites la rue des Vaches, la propriété des héritiers de Pierre Gogue et celle de Jean Luneau. L'inscription n'indique ni la date du contrat, ni l'époque du décès du fondateur. La tombe du même personnage, placée dans la même partie du chœur, auprès des stalles, est aujourd'hui trop oblitérée pour qu'on y puisse lire autre chose que ces mots : **jehan chandellon en son vivant pb**[1] . . .

[1] *Presbtre.*

## DCCCXCI.

## SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.—ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

XVIIIe siècle.

. . . . . . . . . . . . . . . [1]

NOMMEE MARIE THERESE BATHILDE PAR TRES
HAUT TRES PUISSANT ET TRES EXCt
PRINCE S. A. S. MGR LOUIS HENRI JOSEPH
DE BOURBON CONDE DUC DE BOURBON [2]
PRINCE DU SANG ET PAR TRES HAUTE TRES
PUISSTE ET TRES EXCELTE PRINCESSE MADAME
MARIE THERESE BATHILDE DORLEANS
DUCHESSE DE BOURBON PRINCESSE DU SANG [3]
REPRESENTES PAR ME ANTOINE MELICOT PR
FISCAL DE LA BARONIE DE ST MAUR [4] ET DAME
ANNE MAGDELAINE LANGLOIS EPOUSE DE
MRE LOUIS JEAN BAPTE . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . ET MARECHAL DES LOGIS ET BENITE
PAR MRE CLAUDE MARIE FOURNIER CURE
FRANCOIS BOUCHER & SIMON HUBERT
RICHARD MARGUILLERS
J. B. ROBERT FONDEUR

Cloche.

Le vaste et beau domaine de Saint-Maur a été démembré et divisé en une infinité de parcelles, où s'élève à chaque pas quelqu'une de ces

[1] Les premiers mots de l'inscription n'ont pu être relevés.

[2] Le nom de ce prince s'est déjà rencontré plus d'une fois sur des cloches de l'ancien doyenné de Montmorency.

[3] Louise-Marie-Thérèse-Bathilde, née en 1750, fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, elle épousa le duc de Bourbon en 1770, fut mère de l'infortuné duc d'Enghien, et mourut à Paris, le 10 janvier 1822. Elle était tante de Louis-Philippe Ier, roi des Français.

[4] La terre de Saint-Maur avait titre de baronnie; elle appartenait aux princes de Condé, depuis les premières années du XVIIe siècle.

villas ridicules qui font la joie et l'orgueil du Parisien parvenu à la dignité de rentier. L'inscription de la cloche est le seul témoignage resté en place d'une illustration de meilleur aloi.

Jean-Baptiste Robert, l'auteur de la cloche de Saint-Maur, inscrivit également son nom sur celle de l'église de Sannois qui fut bénite en 1777, et qui eut aussi pour patron le prince Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé[1]. La date précise de la cloche de Saint-Maur nous fait défaut; mais elle ne doit guère différer de celle de la cloche de Sannois. La charpente du beffroi de Saint-Maur porte le millésime de 1692. Elle contient une seconde cloche, de petite dimension, signée par Claude Benard, fondeur à Paris.

[1] Voy. ci-dessus, t. II, n° DCXXI, p. 306.

## DCCCXCII. — DCCCXCIII.

## NOGENT-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN.

XIII^e siècle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**: PURIFICACŌEM : BĒ : UIRGĪS : DÑA : IOHĀ : SOROR : UENERABILIS : UIRI : MAGRI : ODONIS**

. . . . . . . . . . . . . . .

**SEPULTA : FUIT : Ī : H̄ : LOCO : QUIS : AĪA : REQUIESCAT : IN : PACE : AMEN : Z : . . . . . : . . . . . . .**

Pierre. — Long. 1m,95; larg. 1m,10.

. . . **IEHAN · DE · P**

**LESANCE · ESCVIER · NEVEV · MESTRE · ODE · DE · SAINT · DENIS · QVI ·**

**TREPSSA[4] · LE TIERZ · IOVR ·**

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 2m,45; larg. 1m,10.

Église ancienne: clocher du XII^e siècle, surmonté d'une flèche octogone en pierre; le chœur et une partie de la nef, du XIII^e; le surplus, des XV^e et XVI^e, à l'exception de la façade et du porche qui datent du XVII^e; quelques beaux chapiteaux à feuillage.

Cinq dalles funéraires couvrent le sol du chœur. Elles n'ont pas été déplacées jusqu'à ce jour, et toutes regardent l'Orient. La plus grande, près du lutrin, paraît du XVII^e siècle; l'épitaphe est devenue illisible; elle se composait de seize lignes consacrées à la mémoire d'un mari et

[1] *De Martis post.* (Lebeuf, *loc. cit.* t. VI, p. 4.

[2] *De sancto Dionysio canonici Parisiensis et domini de Plesantia.* (Lebeuf, *loc. cit.* t. VI, p. 4. — [3] *Cy gist.* (Lebeuf, *ibid.*)

[4] *Sic.*

de sa femme. Une seconde présente quelques traces d'un dessin qu'on peut attribuer au xv^e siècle. Deux personnages à demi effacés se montrent sur une troisième qui appartient au siècle suivant. Les deux plus anciennes, dont l'époque ne s'éloigne guère de la fin du xiii^e siècle, ont un peu mieux résisté à l'action du temps; elles nous fournissent des portions considérables d'inscriptions soigneusement gravées en capitale gothique.

La sœur de maître Eudes de Saint-Denis repose dans le chœur, à droite, près de la grille de communion. A peine peut-on suivre aujourd'hui les contours de son effigie. La dalle, suivant un très-vieil usage, se rétrécit vers les pieds. Tout ce que nous savons de la défunte c'est qu'elle fut inhumée en ce lieu dans les premiers jours du mois de février, après la Chandeleur.

Le cartulaire de Notre-Dame de Paris[1], qui nous donne quelques détails sur le frère de cette dame, nous autorise à penser qu'ils vécurent tous deux jusqu'à une date avancée du xiii^e siècle. Mention est faite en divers actes de maître Eudes de Saint-Denis, à partir de 1243, avec les qualités de prêtre, de chanoine et de docteur en théologie. La décision capitulaire[2], qui règle les conditions de la célébration de son anniversaire, nous apprend qu'il avait laissé à cet effet une somme de sept-vingts livres (*septies viginti*)[3], et qu'il mourut l'an 1284, au mois de février, en la fête de la chaire de saint Pierre[4]. Le montant de son legs fut employé à la construction d'une maison de pierre grevée de la redevance nécessaire pour l'acquittement de la fondation.

L'écuyer Jean de Plaisance, neveu du chanoine de Notre-Dame de Paris, a sa sépulture auprès de dame Jeanne, qui sans doute était sa mère. L'effigie, encore appréciable, porte le costume de guerre; une ogive à trois lobes l'encadre et deux anges l'encensent. L'écu présente

[1] *Collection des documents inédits*, etc. *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, publié et annoté par Guérard, de l'Institut. Voy. à la table générale de cet ouvrage.

[2] *Ibid.* t. II, p. 494, 495.

[3] *Sept-vingts*. V. t. II, n° [illegible], p. [illegible].

[4] On célèbre la fête de la chaire de saint Pierre à Rome, le 18 janvier, et celle de la chaire du même apôtre à Antioche, le [illegible] février.

une croix dont les branches s'élargissent à leurs extrémités. Ce personnage prenait son nom du fief de Plaisance dont le titulaire devait hommage à l'évêque de Paris. L'abbé Lebeuf croit que celui-ci est bien le Jean de Plaisance qui remplit cette obligation envers l'évêque Étienne Temper, au mois de novembre 1271. L'ancien fief a été morcelé depuis quelques années, comme le parc de Saint-Maur et comme la plupart des autres domaines du voisinage.

## DCCCXCIV.

### NOGENT-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN

1783.

*Acte passé par devant M.*
*Armet Notaire a Paris le 11 Janvier*
*1783.*

FONDATION DE 66tt 12s FAITE PAR
M. FRANCOIS NUGUES, ECUYER, ANCIEN
LT COLONEL DE CAVALERIE, CHER DE
ST LOUIS, POUR DOTTER EN MARIAGE
ANNUELLEMENT UNE FILLE DE
NOGEANT SUR MARNE, DE 18 A 29 ANS,
APRES LE CHOIX DE 15 ELECTEURS,
LES TROIS FILLES QUI AURONT REUNI
PLUS DE VOIX SERONT PRESENTEES
AU FONDATEUR ET APRES LUI TOUJOURS
AU POSSESSEUR DE SA MAISON QUI EN
NOMMERA UNE ROZIERE.

Peres et Meres! que vos bons
Exemples et L'education que
vous donnerés a vos enfans
puissent leur faire meriter
le prix accordé ici,

A LA VERTU.

Marbre noir. — Haut. 1m,10; larg. 0m,65.

L'inscription de François Nugues, que nous avions vue honorablement exposée aux regards de tous, à l'entrée du chœur, a été reléguée depuis dans un coin de la sacristie. Une rose, emblème du prix décerné à la sagesse et à la modestie, est tracée au-dessous du texte. On voit encore sur le marbre l'empreinte des mains qui voulurent effacer les titres du donateur. Le peuple de Nogent a cru sans doute réparer suffisamment une pareille ingratitude en donnant à une misérable ruelle le nom de cet homme bienfaisant.

## DCCCXCV.

## NEUILLY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BAUDELE.

1202-1779.

D · O · M

HIC IACET

HUI. ECCL. PASTOR ET BENEFACT. INSIGNIS

FULCO

E NOBILIACO DUCENS ORTUM ET COGNOMEN

INNOC. III. PONT. MAX. NEC IGNOTUS NEC INUTILIS

PHILIP. AUG. FRANC. REGIS CRUCE AD PALÆSTINĀ SIGNAT.

NISI MORTE CORREPTUS FUTURUS COMMILITO

CUM RICH. ANGL. REGE.[1] LICENTER AGENT.[2]

PECCATORES NON DESISTENS ARGUERE

MERETRICES AD INSTAR BONI PASTORIS IN SINŪ REDUCERE SOLERS

IPSE MISERICORDIAM EXPERTUS

QUAS UT CHRISTO DESPONDERET

MONIALIBUS CISTERC. D. ANTO. PATROCINANTE

AGTHENONE JUXTA PARIS. INSTITUENDO PLURIMŪ LABORAVIT[3]

IN VICTU SOBRIUS IN VESTITU TENUIS

SUIS ET EXTERIS CLERO ET POPULO OMIB' PRÆCIPUE CARUS

NOBILIACI VITA FUNCTUS EST MAIO 1202

PRÆDECESSORIS RELIGISS.[4] MEMORIÆ

CUJUS IPSIUS OLIM AD CHORI LIMEN EXTANTIB

SARCOPHAGO ET EFFIGIE

HANC SIC INSCRIBI CURAVIT TUMULO

FRANC. LUD. CAMIGNY ROTOMAGI GREGIS HUJSD. PASTOR

ANNO A CHR. NATO 1779

P. R.

Pierre. — Long. 2m,20; larg. 1m,10.

[1] La troisième croisade dirigée, en 1190, par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. Foulques ne mourut que douze ans plus tard.

[2] Les deux mots *licenter agent.* (*agentes*) se rapportent évidemment à *peccatores*. —

[3] L'abbaye de Saint-Antoine, au faubourg oriental de Paris. (Voy. t. I, n° CCXX, p. 376.) *Gall. christ.* t. VII, col. 899-906.

[4] *Sic.*

La paroisse de Neuilly-sur-Marne eut pour curé, dans les dernières années du XIIe siècle, *un saint homme*, du nom de Foulques, de telle vertu que *Nostre Sires fit maint espert miracle pour lui*[1]. Doué de toute l'ardeur et de toute l'éloquence d'un apôtre, il ne cessait, comme son épitaphe en fait foi, de travailler à la conversion des pécheurs et des femmes de mauvaise vie. Le pape Innocent III lui donna une marque éclatante de son estime en lui confiant la mission de prêcher la quatrième croisade[2]. Ce fut aux cris mille fois répétés de Dieu le veut! Dieu le veut! que, dans l'église de Notre-Dame de Soissons, il attacha la croix rouge sur l'épaule du marquis de Montferrat, reconnu pour chef de l'armée chrétienne, après la mort du comte de Champagne. Il annonça la guerre sainte dans l'assemblée solennelle du chapitre de Citeaux. L'enthousiasme qui l'animait lui-même enflammait ses auditeurs. Il aurait pris part de sa personne à cette expédition fameuse qui devait aboutir glorieusement à la prise de Constantinople, si la mort n'était venue l'atteindre au mois de mai 1202, au milieu de ses paroissiens de Neuilly. *Vint une novele en l'ost dont li baron furent moult courecié et les autres gens; car maistres Foulques de Nulli, qui premiers parla des crois, morut*[3]. On l'inhuma dans son église, devant l'entrée du chœur. Le tombeau, érigé sur sa sépulture, existerait peut-être encore, si le zèle mal entendu d'un des successeurs de Foulques ne l'avait fait disparaître comme un obstacle au développement des cérémonies.

Ce monument, sculpté en pierre, s'élevait d'un pied et demi au-dessus du sol. Une statue, couchée sur la plate-forme, représentait le saint homme en costume sacerdotal, la tête nue, les cheveux courts avec la tonsure bien marquée, les bras croisés sur la poitrine par-dessous un livre, les pieds posés sur un escabeau. Deux anges en relief lui encensaient la tête. Le visage regardait l'autel tourné vers l'orient, suivant

[1] *De la conqueste de Constantinoble*, par *Joffroi de Villehardouin* (édition de 1838, par Paulin Paris), § I, XXVII, XXVIII et p. 239. Voy. aussi *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 245, 246. La vie du curé Foulques a été publiée à Paris, en 1620.

[2] Lettre du pape Innocent III, à frère Foulques, donnée au palais de Latran, le jour des nones de novembre. (*Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 369.)

[3] *De la conqueste de Constant. ut supra*, § XLIII.

l'usage[1]. En 1779, le curé de Neuilly, François-Louis Campigny, eut la funeste pensée de substituer à ce vénérable tombeau la dalle dont nous avons relevé l'inscription. La pierre est aujourd'hui fracturée. Un simple filet sert d'encadrement au texte. Le tombeau et l'effigie furent donc retirés de l'emplacement qu'ils occupaient depuis près de six cents années; qu'en aura-t-on fait? Le curé novateur n'a pas voulu nous l'apprendre. Nous avions présumé qu'à l'imitation de ce qui s'était passé à Rouen pour le monument du roi Richard, l'effigie de Foulques de Neuilly, déposée en terre, sous la dalle moderne, n'aurait pas du moins été perdue pour toujours. Quelques recherches ont été faites d'après cette hypothèse; elles n'ont donné aucun résultat. Dans le cours de ses prédications, maître Foulques avait recueilli d'abondantes aumônes. On croit qu'il en consacra une partie à la reconstruction de son église paroissiale. Il est permis, sans trop de difficulté, de reporter à la limite extrême du XII[e] siècle la date de l'édifice qui s'est conservé jusqu'à ce jour, et qui serait à peu près contemporain du chœur de Notre-Dame de Paris ainsi que de celui de Saint-Germain-des-Prés. Les têtes de clous, les zigzags, les bases feuillagées à leurs angles, la vigueur des nervures sont autant d'indices de l'époque de transition pendant laquelle le style roman s'est transformé en celui du XIII[e] siècle. L'église de Neuilly mérite, par l'élégante simplicité de sa structure et de son ornementation, une place distinguée parmi ces édifices paroissiaux, encore nombreux dans l'Île de France, qu'on peut proposer comme des modèles du genre.

Une couche d'asphalte recouvre maintenant tout le sol de l'église, à l'exception de l'espace réservé à la dalle de maître Foulques. Il ne restait d'ailleurs que bien peu de chose des tombes anciennes. Nous avons seulement remarqué trois fragments qui paraissaient avoir fait partie d'une longue et ancienne inscription en caractères gothiques, relatant les libéralités d'Étienne de Nully[2] à la fabrique de l'église de Saint-Baudele. Afin d'assurer la célébration de son anniversaire, ce

[1] Lebeuf, *loc. cit.* t. VI, p. 20, 21. — [2] *Nully, Nulliacum*, une des formes anciennes du nom de Neuilly.

personnage, dont nous ne connaissons que le nom, avait cédé aux marguilliers une rente de treize livres cinq sous tournois, suivant acte passé le mercredi 18 mars 1534, devant Pierre Chevalier et Simon Baudouin, notaires au Châtelet de Paris. Il donna de plus, pour les bonnes fêtes de l'année et pour celles de saint Claude et de saint Fiacre, trois chapes de soie et damas rouge à ses armes, un calice d'argent doré, une sonnette de laiton, une croix d'argent doré d'or fin, avec le pied en bois, à sceller dans la chapelle de Notre-Dame, une chasuble de soie avec l'étole et l'aube, un missel *à note* couvert en cuir. L'inscription contenait bien d'autres détails dont il n'était plus possible de lire un seul mot. Au-dessous du texte, un petit écusson présentait une croix fleurdelisée, cantonnée de quatre billettes[1].

On a vu longtemps, sur la place qui entoure l'église, une portion de tombe gravée en creux, du XVII[e] siècle, où subsistaient encore, autour de la moitié inférieure de l'effigie, quelques mots de l'épitaphe de *Pierre Ioupris vivant receveur de Messieurs de Saint-Maur en leur terre et seigneurie de Neuilli.* Les religieux de Saint-Maur et les chanoines qui leur succédèrent prenaient, en effet, le titre de seigneurs de ce lieu, dont l'église et l'autel avaient été donnés à l'abbaye, dès le IX[e] siècle, par Bouchard, comte de Corbeil, avec des terres d'une étendue considérable.

[1] Croix et billettes d'or, en champ de gueules. Armoiries de la famille parisienne de Nully. (Menestrier. *Nouv. méthode du blason, etc.*)

## DCCCXCVI.

## NEUILLY-SUR-MARNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BAUDELE.

### 1776.

✠ LAN 1776 IAY ETE BENITE PAR M^re FRANCOIS
LOVIS CAMPIGNY PRETRE ET CVRE[1] M^re RENE
FRANCOIS GONROT ECVYER CONSEILLER DV ROY
COMMISSAIRE DES GVERRES CONSEILLER DEPEE
A LA CONNETABLIE DV PALAIS[2] CONSEILLER
RAPPORTEVR ET SECRETAIRE GENERAL DV POINT
DHONNEVR[3] GOVVERNEVR DES VILLES DE BLAMONT
ET DE MARENNES SEIGNEVR DAVRON[4] DE BEAVREGARD
ET DAVRILLIER ET PVISSANTE DAME ANNE IEANNE
DE ROETTIERS DE LA CHAVVINERIE MARQVISE DE
CHARRAS ESPOVSE DE HAVT ET PUISSANT SEIGNEVR
FRANCOIS DE LAVRENCIE MARQVIS DE CHARRAS
ET DE ...... MESTRE DE CAMP DE CAVALERIE
MONT FAIT
FRANCOIS BONNARD PROCVREVR DE LEGLISSE
GERMAIN CLOT IEAN LOVIS GVERIN MARGVILLIERS
DROSE SINDIC IOSEPH ROBERT FONDEVR[5].

[1] Voy. le n° DCCCXCV, qui précède.

[2] Juridiction, placée sous l'autorité des maréchaux de France, composée des commissaires et contrôleurs des guerres, pour connaître de toutes actions intéressant l'administration de la guerre; elle avait son siége à Paris, à la table de marbre du Palais.

[3] Tribunal qui se tenait chez le plus ancien des maréchaux, et qui statuait sans appel sur tous différends survenus entre gentilshommes et gens faisant profession des armes, pour raison de leurs engagements de parole ou écrits d'honneur.

[4] *Avron,* ancien château, sur un plateau devenu tristement célèbre pendant le siége de Paris de 1870.

[5] Les Robert, fondeurs de cloches; voy. ci-dessus n° DCCCXCI, p. 30.

## DCCCXCVII.

## CHELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

### 1612.

Les Marguilliers presens & aduenir de loeuure & fabrique S.t André de Chelles sont tenuz perpetuellement & a tousiours de fe dire chāter & cellebrer chacun an le xv.e doctobre a lintētion de deffuncte Catherine Pellerin & des ames de ses pere, mere, freres, soeurs, parens & amis trespassez & de M.e Guillaume pellerin lun diceulx vng seruice complect & solempnel, auecq le libera & oraisons acoustumees sur la tombe dessoubz laquelle est inhumee lad deffu.te catherine pellerin proche du present epitaphe & audict seruice y faire faire la plaine sonnerie pour celebrer ledict seruice & fournir des plus beaux ornemens de lad.e oeuure & de luminaire & de tout ce quil appartiendra pour ce faire moiennant la rente de vingt cinq liures qui a este deliuree a lad.e fabrique par les legataires vniuerselz dudict deffunct M.e Guillaume pellerin par contract passe par deua.t M.e Iehan lecamus & Noel le semelier Notaires & gardenottes au chlet de paris le xxvii.e octobre 1612 [illegible]

[illegible]

Le bourg de Chelles, si fameux dans notre histoire, dès les temps mérovingiens, par sa résidence royale et par sa puissante abbaye, ne

(1) Chelles, abbaye de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, une des plus illustres de tout le royaume, fondée, dans la seconde moitié du vɪᵉ siècle, par la reine sainte Bathilde, veuve de Clovis II. (*Gall. christ.* t. VII, col. 558-573.) — Jean de Chelles, un des architectes de Notre-Dame de Paris, voy. ci-dessus, t. I, nº ɪv, p. 15, 16; on peut croire que cet habile architecte aura travaillé aux bâtiments de l'abbaye.

conserve plus qu'une pauvre église paroissiale à peine équivalente à celle du plus humble village. En 1671, l'abbé Chastelain, qui parcourait le diocèse de Paris pour en étudier les antiquités, compta dans le bourg et sur son territoire neuf églises, dont sept encore en état de servir aux cérémonies de la religion. A peine en avons-nous pu reconnaître quelques débris sans valeur en 1850, et, peu d'années après, des affiches apposées dans Paris annonçaient la vente des dernières pierres de l'abbaye. Le sépulcre de sainte Bathilde, la fondatrice du monastère, le tombeau de Clotaire III, son fils aîné, les monuments funéraires des abbesses, les colonnes et les statues en marbre des autels furent brisés pendant la Terreur. Il nous paraît cependant difficile de croire à l'anéantissement complet de tant de pierres sculptées ou inscrites, et nous nous obstinons à espérer qu'un jour quelque circonstance fortuite ramènera des épaves inattendues de ce grand naufrage. L'emplacement et le voisinage des abbayes importantes sont désignés d'avance aux explorations des archéologues à venir. Les voleurs de châsses négligèrent les reliques du trésor abbatial. C'est à leur dédain pour ces restes sacrés que l'église paroissiale de Chelles doit la possession de plusieurs reliques de premier ordre et d'une inconstestable authenticité[1].

Chelles n'est devenu le chef-lieu d'un des anciens doyennés du diocèse de Paris que vers le XIVe siècle. Ce titre appartenait auparavant au bourg de Montreuil-sur-Bois. L'église curiale de Chelles, placée sous l'invocation de l'apôtre saint André, se compose d'une nef du XVIIIe siècle, d'un chœur du XIIIe et d'une abside du XVe. La structure en est très-simple et l'étendue peu considérable. Les inscriptions qu'elle contient ne sont ni anciennes, ni bien intéressantes; si nous n'avons rien de mieux à offrir à nos lecteurs, la faute en est à l'ignorance et à la brutalité de ceux qui ne savent que détruire.

Il n'a pas été possible d'arriver jusqu'à la petite cloche de la tour qui présente une inscription en caractères gothiques; il a fallu se

[1] Voyez, *Moniteur universel* du 3 février [illegible], un mémoire sur les reliques de Chelles, par Eugène Grésy, de la Société des antiquaires de France.

borner à reconnaître de loin qu'elle commence par ces mots : « En « l'an 1583..... »

La pierre sur laquelle on lit l'extrait de la fondation de Guillaume Pellerin fait partie du carrelage du bas côté septentrional du chœur. Aucun détail ne distingue cette inscription des autres textes de même nature.

Sur une dalle carrée, de 0m,33 de côté, on n'aperçoit plus que la date de 1607 et ces deux maximes ainsi gravées : MEMANTO MORI, RESPICE FINAM. Une tête de mort et deux os en sautoir en forment la traduction figurée.

## DCCCXCVIII.

## CHELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

1662.

CY GIST PIERRE LE PEVLTRE VIVANT SEI
GNEVR DV PLESSIS CON^ER SECRETAIRE
DV ROY MAISON & COVRONNE DE
FRANCE ET DES FINANCES QVI D
ECEDDA EN SA MAISON DE CHELLES
LE X6I IOVR DAOVST 1662 AAGE
DE LX6IJ ANS
ET DAME CHARLOTTE DRONYN SON
ESPOVSE LAQVELLE DECEDDA LE.....
D'OCTO . .

16[illegible]3

*Priez Dieu Pour Leurs ame.*

Marbre noir. — Haut. 0m,59; larg. 0m,40.

L'épitaphe de Pierre le Peultre se trouve dans le bas côté du nord, auprès de l'inscription de Guillaume Pellerin. Les armoiries du défunt et de sa femme sont gravées au-dessus du texte. Les premières, surmontées d'un heaume taré de front à lambrequins, présentent, en pointe, une licorne courante; en chef, une fasce chargée de trois étoiles. Le second écusson, entouré de lacs, est écartelé d'un arbre arraché, et d'une gerbe de blé accostée de deux croissants.

[1] Le second chiffre me paraît équivalent [illegible] V romain. Il faudrait donc lire ici *XVe iour*, et, un peu plus loin, *LXVII ans*.

[2] Cette dernière date ne s'adapte pas au texte.

## DCCCXCIX.

### CHELLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ

1775.

D. O. M.

HIC BEATAM RESURRECTIONEM EXPECTANTES
QUIESCUNT
NOBILIS JOANNES LUDOVICUS NICOLAUS TRINQUAND
IN SUPREMA CURIA MONETALI SENATOR (1)
VETERANUS AQUIS, SYLVISQUE PARISIENSIBUS
OLIM PRÆFECTUS (2), NEC NON DOMINUS PRÆDIORUM
DE LA CAVE, DESCOUDRAIS, ET DE LA VERNADE :
OMNES HUJUS CE MUNERIS PARTES ADIMPLEVIT :
LAUDEM UBIQUE INTEGRITATIS, PERSPICACIÆ
FAMAM OBTINUIT. IN OMNI VITÆ TENORE ÆQUABILIS
SENECTUTIS ANGORES MEDITANDO PRECANDO Q : LENIVIT :
BONIS OMNIBUS ÆTERNUM FLEBILIS OBIIT
DIE XVII MAII MDCCLXXV ÆTATIS LXXXII
ET DD MARIA CATHARINA (3) DENIS CONJUX
VIXIT EHEU ! IMMO ÆTERNUM VIVIT
CARA SUIS MATURA COELO OBIIT
DIE XXVII FEBRUARII MDCCLXX ÆTATIS LXV.
HOC CE MONUMENTUM POSUIT FILIUS
SUORUM MEMOR.
CONCORDIBUS ANIMIS DIVINAM MISERICORDIAM
APPRECARE LECTOR

Pierre. — Long. [illegible]

Dalle posée au milieu de la nef. A la partie supérieure, sur un cartouche, un écusson timbré d'une couronne et d'un mortier, entouré

(1) Conseiller à la cour des monnaies.

(2) Ancien maître des eaux et forêts de la généralité de Paris.

(3) Une petite croix a été ajoutée en dessus du mot *Catharina*.

d'un cordon de perles et de trèfles; pour blason, une croix pattée accompagnée de trois croissants. Le style de l'épitaphe est d'une élégante latinité, semée de réminiscences classiques.

Au pied d'un autel, au fond du bas côté méridional, épitaphe en français d'une femme nommée Avoye Guérin, décédée le 16 août 1731[1]. L'inscription, grossièrement gravée, est disposée autour d'une croix; il y a un cœur au point de réunion des quatre branches, et au pied une tête de squelette avec deux os en sautoir.

Pierre : long. 1m 67 ; larg. 0m 70

## DCCCC.

## CHELLES.

### 1739.

ANNO DNI 1739,

DIE MAII 29,

ILLUSTRISS. DNA ANNA

DE CLERMONT-GESSAN

ABBAT · CALENSIS ME POSUIT ·

Un ruisseau traverse une partie du bourg de Chelles pour affluer à la Marne. L'abbesse Anne de Clermont y fit construire un pont de trois arches, aujourd'hui réduites à une seule. La démolition d'une portion de l'ancienne maçonnerie amena, en 1867, la découverte de la première pierre[1], dont l'inscription est le seul monument épigraphique qui subsiste de la puissance temporelle exercée par l'abbesse comme dame du lieu.

Anne de Clermont, d'abord simple religieuse de Chelles, puis abbesse de Saint-Nicolas de Beaurepaire, au diocèse de Vienne, revint à Chelles, en 1735, pour recueillir la succession de Mme Adélaide d'Orléans, fille du régent de France[2]. Elle fut la cinquante-septième et pénultième abbesse du monastère de sainte Bathilde. Elle mourut le 3 juillet 1789, âgée de plus de quatre-vingt-douze ans, et fut inhumée, trois jours après, dans son église abbatiale.

L'héritière de sa dignité, Mme de Sabran, ne reçut la crosse que pour voir la suppression de l'abbaye et la dispersion de la communauté[3].

[1] *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 5e année, 1868, p. 133. Notice de M. Carro père, membre de ladite société.

[2] *Gall. christ.* t. VII, col. 575.

[3] Mémoires manuscrits déjà cités de Gautier, organiste de l'abbaye de Saint-Denis.

## DCCCCI.

## POMPONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1461.



Thibault bugeleau ꝛ guillemette sa feme ont donnes
a leglise de ceans dix solz parisis de rente annuelle perpetuelle
paiable chun an le jo. sainct martin diuer a les avoir prendre
par le prieur de ladicte eglise en ꝛ sur une maison pressouer ꝛ 1
caue qui furent aud. deffunctz bugealeau ꝛ sa fame assis a la ma
dalaine lez laigny tenant dune part aguille gabillant ꝛ dautre 2
part a jehan morel a lautre s[ie]ur dung bout par derriere a augustin
dore ꝛ par devant a la rue a la charge ꝛ soubz telle condition que
led. prieur de ceans ses successeurs ou vicaire seront tenus de dire ꝛ
celebrer ou faire dire ꝛ celebrer par chun an en lad. eglise
une messe de Requiem en ceste maniere cestassavoir
a chun vendredi des quatre temps de lan une desd. messe
ꝛ lautre messe le vendredi de devant la penthecouste ꝛ si
seront tenus led. prieur successeurs ꝛ vicaire de faire
tenir aux prosnes desd. messe les dimenches devant
led. jours de vendredi ꝛ de faire prier pour led. deffunctz
comme appert par les testamens desd. deffunctz par lettres
authentiques faictes ꝛ passees le xxix jour de janvier
lan mil CCCC soixante et ung signees Nicolas gille
Michon de gonnay priez dieu pour les ames desd.
deffunctz pater noster ave maria

Pierre. — Long. 0m,71; larg. 0m,56.

[illegible] de Pomponne était à la fois le [illegible] d'un prieuré et d'une paroisse : le [illegible] sous le titre de Notre-Dame, la paroisse [illegible] de saint Pierre. L'existence du prieuré est prouvée dès le XIIe siècle. —

[illegible] Assis à la Madeleine, faubourg de Lagny. La distance de Lagny à Pomponne n'est guère que d'un kilomètre.

Église réduite à une petite nef de la fin du XIII^e siècle. Le chœur et l'abside, considérés comme inutiles, furent aliénés vers 1840, moyennant une somme de 1,400 francs, dont le montant était destiné aux frais de réparation de la partie antérieure. L'église a ainsi perdu la moitié de son étendue; l'acquéreur s'est empressé de convertir la partie supprimée en habitation et en grange.

Le monument de Thibaud Bugealeau et de sa femme, Guillemette, est attaché au mur occidental, près de la porte de la nef. Le bas-relief qui surmonte le texte de la fondation n'est pas dépourvu d'intérêt. On peut en suivre les détails sur la gravure que nous en publions. Le Christ, assis sur l'arc-en-ciel, apparaît pour juger le monde. Le saint personnage qui présente le donateur a tous les attributs ordinaires de saint Jacques le Majeur. Le saint apôtre aurait-il été préféré à saint Thibaud, à qui appartenait cependant le droit de patronner son client? A la droite du Christ, une femme, peut-être Guillemette, sortant nue de son cercueil; à la gauche, le tombeau vide du mari déjà conduit aux pieds du souverain juge. Sur une banderole, on lit ces mots : *Surgite mortui venite ad judicium.* Un écusson, aussi bizarre que compliqué, contient les armoiries de fantaisie que Thibaud Bugealeau s'était composées pour lui-même. Était-il pêcheur, était-il vigneron? Je n'en sais rien. Il a pris pour supports deux écrevisses. Dans le champ de l'écu, il a placé d'abord deux couteaux en manière de chevron; puis, deux coquilles en chef, et, en pointe, un poisson surmonté d'une grappe de raisin.

## DCCCII.

## POMPONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1516.

Noble homme maître Martin Courtin, seigneur de Pomponne et de la Villeneuve-aux-Ânes[1], notaire et secrétaire du roi notre sire, et greffier de son trésor à Paris, mort le 18 janvier 1516, fut inhumé en la chapelle de sainte Véronique, située sur le côté méridional du sanctuaire de l'église de Pomponne. La chapelle n'existe plus. La tombe de Martin Courtin a été conservée et transférée un peu en avant du nouveau maître-autel. Elle nous a paru digne d'être publiée, comme nous apportant le costume attribué à une fonction dont le titre se rencontre ici pour la première fois. Les écussons aux trois croissants nous donnent sans doute les armoiries personnelles des Courtin. D'autres sont écartelés d'un blason d'alliance, où nous ne voyons autre chose qu'un champ et un chef qui ne différaient que par l'émail.

Martin Courtin figure, avec la qualité de seigneur de Pomponne et de Villeneuve, dans le procès-verbal de la coutume de Paris de l'an 1510. Louis, son fils, conseiller au parlement de Paris, lui survécut quatorze ans, et laissa une fille, qui porta la seigneurie de Pomponne dans la famille de Hacqueville[2].

[1] [illegible], paroisse de l'ancien doyenné de Chelles (voy. ci-dessus, p. 1), appelé aussi Villeneuve-aux-Ânes, depuis la fondation, au [illegible] siècle, d'un couvent de Mathurins qui chevauchaient ordinairement sur des ânes.

[2] Lebeuf, *loc. cit.* t. VI, p. 71.



Cy gist noble hõme mre mathieu Cousin en son vivãt
Sr de pompõne et de la villeneufve aux asnes
notaire et secretaire du Roy nre et greffier
de son tresor apres lequel trespassa le dixme
jour de Janvier mil vc et seize priez dieu pr luy

DCCCIII.

## POMPONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE

1699.

D. O. M.

SIMONI ARNAULD DE POMPONNE

EQUITI MARCHIONI DE POMPONNE

[illegible]

OLIM

APUD ITALOS BATAVOS SUECOS [1]

[illegible]

DEMUM

[illegible]

REGNI SEMEL ATQUE ITERUM ADMINISTRO [2]

CURSUS PUBLICI GENERALI PRÆFECTO [3]

AMANTISSIMO CONIUGI PARENTI OPTIMO

UXOR LIBERIQUE MŒRENTES [4]

POSUERE.

OBIIT

REGI, UNIVERSIS REGNI ORDINIB'. ET EXTERIS ÆQUE CARUS

XXVI SEPTEMBRIS, AN. R. S. H. MDC XCIX

ÆTATIS LXXX. MENS. X. DIE. XXV.

*Requiescat in pace.*

Marbre noir. — Haut. [illegible]

[1] Ambassadeur extraordinaire du roi en Italie, en Suède et en Hollande.

[2] Deux fois ministre et secrétaire d'État.

[3] Surintendant général des postes et relais de France.

[4] Catherine Ladvocat, sa femme, morte en 1711; leurs trois fils Nicolas-Simon, voy. l'inscription qui suit; Henri-Charles, abbé de Saint-Médard de Soissons, conseiller d'État; Antoine-Joseph, inspecteur général de la cavalerie; leur fille Catherine-Félicité, mariée en 1696 à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IX, p. 309.)

Simon Arnauld de Pomponne appartenait à cette illustre race des Arnauld qui a joué un rôle si considérable dans l'histoire religieuse et politique des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Fils de Robert Arnauld d'Andilly, il fut seigneur de Pomponne du chef de sa mère, Catherine de la Boderie. Après avoir rempli avec une rare habileté les fonctions diplomatiques les plus importantes, il passa les dernières années de sa vie dans sa terre de Pomponne dont il avait obtenu l'érection en marquisat. C'est là qu'il écrivit ses Mémoires, qui ont été publiés, en 1862, d'après le manuscrit qu'en possède la bibliothèque du Corps législatif. Son épitaphe et les notes que nous y ajoutons retracent les actes principaux d'une vie consacrée au service de l'État. L'inscription n'est plus à sa place primitive; on l'a transférée du côté septentrional de l'ancienne abside, à la paroi occidentale de la nef. Si quelques ornements accessoires en ont jamais encadré le texte, il n'en reste plus aujourd'hui aucune trace.

## DCCCCIV.

## POMPONNE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1737.

A LA MEMOIRE DE
HAUT ET PUISS^T SEIG^R NICOLAS SIMON ARNAULD,
CHER MARQUIS DE POMPONNE ET DE PALLOISEAU [1],
SEIG^R DE CHAMPLAN, FOREST, BORDEAUX, LA VILLE
NEUVE AUX AUNES [2], LUZENCY [3], LA MADELEINE [4],
NOVION ET AUT^S LIEUX BRIGADIER DES ARMÉES
DU ROY, COLONEL DES REGIMENT^S DE AINAULT ET
ARTOIS INF^IE A LA TESTE DESQUELS IL S'EST
EXTREMEMENT DISTINGUÉ AUX BATAILLES DE
STAFARDE EN PIEDMONT STINKERQ ET NERVINGUES [5],
ANCIEN LIEUTENANT GENERAL AU GOUVERNEMENT
DE L'ISLE DE FRANCE ENVOIÉ EXTRAORD^RE DE
FRANCE AUPRES DE L'ELECT^R DE BAVIERE PERE DE
L'EMP. CHARLES VI A DONNE A CETTE P^SSE [illegible]
LIVRES DE RENTE [illegible] POUR UN SERVICE A PPETUITE
LE JO^R DE SON DECES ARRIVÉ LE IX AVRIL
MDCCXXXVII DANS LA LXXV ANNÉE DE SON AGE
LEQUEL SERA ANNONCÉ AU PRÔNE DU DIMANCHE
[illegible] 2 [illegible] POUR EN ESTRE DISTRIBUÉ [illegible]
AUX PAUVRES QUI Y ASSISTERONT, ENFIN POUR
UNE MESSE DE REQUIEM AUSSI À PERPETUITÉ LES
P^RS MERCREDYS DE CHACQ. MOIS : IL A ENCORE DONNE
L. LIVRES DE RENTE AUX PAUVRES DE POMPONNE,
LA MADELEINE ET BORDEAUX, ET EN OUTRE UNE
MAISON DE L. LIVRES DE RENTE AUX PETITES
ECOLLES.

Marbre noir. — Haut. 0m,90 ; larg. [illegible]

[1] *Palaiseau*, *Champlan*, paroisses de l'ancien doyenné de Châteaufort, diocèse de Paris. Nous aurons à y revenir dans la suite de ce recueil.

[2] Même lieu que Brou et Villeneuve-aux-Ânes (voy. ci-dessus n° DCCCCII). *Forest*, *Bordeaux* sont des hameaux du même territoire.

[3] *Luzancy*, paroisse du diocèse de Meaux (Seine-et-Marne).

[4] *La Madeleine*, [illegible] de Lagny, dépendant de la paroisse de Pomponne.

[5] Victoires de Staffarde, de Steinkerque [illegible] de Nerwinde, en 1690, 1692 et 1693.

Nicolas-Simon Arnauld était fils de Simon dont l'épitaphe est classée sous le numéro qui précède. Les deux inscriptions se trouvent posées l'une auprès de l'autre. Le fils ne se distingua pas moins dans la carrière des armes que le père dans les négociations de la diplomatie. Nicolas-Simon se montra généreux envers l'église de Pomponne, comme envers les pauvres des terres voisines de sa résidence. Il voulut aussi contribuer au développement des petites écoles de sa paroisse, dont sa mère, Catherine l'Advocat, avait confié, en 1701, la direction au titulaire d'une chapellenie fondée par elle sous le nom de Notre-Dame[1].

A l'époque de la destruction de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, le marquis de Pomponne sollicita l'autorisation de faire transporter en l'église de Pomponne les restes de son aïeul Robert Arnauld d'Andilly, et ceux de plusieurs autres personnes de sa famille[2]. La translation eut lieu en effet, non pas à Pomponne, mais à Palaiseau, ainsi que le prouve une inscription que nous aurons à rapporter plus tard[3].

[1] Lebeuf, [illegible] t. VI, p. 74, 75, 76. — [2] Voy. ci-après, n° [illegible]

## DCCCX.

## DAMMARD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD

1752.

Ci devant gît dans l'esperance
de la Resurrection glorieuse Messire Nicolas
*Merlat,* Prêtre licentié en droit, ancien
Prieur de Canet, qui a été Curé de cette
Paroisse pendant vingt et un ans, passés, et
est décédé le 17. du mois de Juin 1751. Agé de
[illegible] ans [illegible] mois [illegible] jours, lequel a institué
les Pauvres de sa Paroisse, ses lega-
taire, et a fait dons a la Fabrique d'une grande
Croix d'Argent, avec son baton, pour les Pro-
cessions, d'un Calice, d'un Encensoir et sa
Navette, d'un Bassin et deux Burettes,
le tout d'Argent, du prix de seize cent
livres, a la charge de quatre Messes Bas-
ses et quatre Saluts a dire et celebrer
par chacun an, a Perpétuité pour lui et
Marie Anne Garde, veuve Genet, les 3.es
Dimanches et Semaines de Janvier, d'Avril
de Juillet et d'Octobre, et autres condi-
tions portées par son testament déposé
chez Thiercelin notaire a L'agny le 17. Juin
1751. desquels Croix, Calice, Encensoir, Na-
vette, Bassin et Burettes, délivrance
a été faite par Messire Louis Nicolas
Boullanger, Prêtre Bachelier en Theolo-
gie, Curé de Carnetin, executeur du Testam.t
ainsi quil appert par acte passé devant
le susd.t notaire le 7 Aoust 1752. portant
reconnoissance d'icelle et acceptation de
la Fondation

*REQUIESCAT IN PACE*

Marbre noir. — Haut. [illegible]

Église sans importance, toute replâtrée et défigurée : quelques piliers, quelques portions de voûtes du XIII^e siècle et du XVI^e : l'ancienne abside en ruines. Au cimetière, une porte du XV^e siècle, élégamment sculptée. Les monuments de ce genre sont aujourd'hui d'une rareté extrême.

Le curé Nicolas Merlat, qui voulut avoir les pauvres pour héritiers, et qui enrichit en même temps son église d'une argenterie précieuse, repose sous une tombe de pierre, dans le bas côté méridional de la nef. Le marbre de son épitaphe est fixé sur la muraille voisine. Au-dessous du texte, une tête de mort ailée et couronnée de laurier ; au-dessus, entre deux palmes, un écusson à trois oiseaux, peut-être trois merles : une couronne de comte le surmonte.

## DCCCCVI.

### DAMMARD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD

1641.

✠. LAN 1641 IAY ESTE BENISTE PAR M$^{\text{RE}}$
ROBERT BARRE NATIF DE LAGNY M$^{\text{RE}}$ ES ARTS
CVRE DE S$^{\text{T}}$ MEDART DE DAMPMART ET
NOMMEE BERNARDE PAR HAVT ET PVISS$^{\text{T}}$ S$^{\text{R}}$
M$^{\text{RE}}$ BERNARD POTIER CHEV$^{\text{LIER}}$ S$^{\text{R}}$ DE
BLERANCOVRT MARQVIS DE ANNEBAVLT
COMTE DE PONTANTOV PONTEAVDEMER ET
MONFORT CHATELAIN DE MONJAY[1] DE FRESNE
LE VICOMTE DE LA FERTE MACE S$^{\text{T}}$ SANSON
S$^{\text{T}}$ DVD DAMPMART ET AVTRES LIEVX CON
DV ROY EN SES CONSEILS DESTAT ET PRIVE
CAPITAINE DE 50 HOMMES DARMES DE SES
ORDONNANCES GOVVERNEVR POVR SA MA$^{\text{TE}}$
AV BAILLAGE DE ROVEN ET PAYS DE CAVX
ET HAVLTE ET PVISSANTE DAME MADAME
CHARLOTTE DE VIEVPONT SON EPOVSE
SIMON FOLLIG$^{\text{R}}$ ET CLAVDE APVRIL MARGVILLIERS
FRANCOIS BOVRGAVLT VICAIRE.

L'inscription de la cloche de Dammard est un titre généalogique de la maison de Potier, devenue ducale sous les titres de Tresmes et de Gêvres. Bernard Potier était fils de Louis Potier, baron de Gèvres, secrétaire d'État; il mourut en 1662. Le Père Anselme[2] donne l'énumération de toutes les fonctions que ce personnage exerçait déjà en 1641, et de celles qui lui furent conférées jusqu'à l'époque de son décès. Le marquisat d'Annebault lui était advenu par suite de son mariage avec Charlotte de Vieux-Pont, dame de ce lieu.

[1] *Montjay*, seigneurie au territoire de Villevaudé, paroisse de l'ancien doyenné de Chelles; voy. ci-après, p. 58. — [2] *Hist. généal.* t. IV, p. 770.

## DCCCCVII. — DCCCCVIII.

## VILLEVAUDÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL (PAPE).

XVIe siècle.

Cy gist noble hōme

Guillaume haguenin dict le duc en son viuāt Sr de Faurieux et Dyury sur. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . .   . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . Marie le Berruyer veuve dud. Sr Aguenin Escuyer laquelle deceda le

XXVI Octobre. . . .

Pierre. — Long. 1m,9[illegible]; larg. 1m,30.

1623.

Cy gist Noble Guillaume Aguenin vivant Conr du Roy

et Correcteur Ordinaire en sa Chambre des Comptes a Paris lequel est decede en sa Maison de

Montjay le XIIII Iour de Septembre Mil six

cens vingt trois Aage de Soixante dix ans

Pierre. — Long. 1m,[illegible]; larg. 1m,10.

Église de peu de valeur, construite en deux fois dans le cours du XVIe siècle. Les deux dalles, dont nous produisons les épitaphes, se trouvent placées près du maître-autel, la plus ancienne du côté de l'évangile, l'autre du côté de l'épître. Il y avait deux personnages sur la première, un seul sur la seconde; le dessin est aujourd'hui fort oblitéré. On distingue encore aux angles de la première des armoiries écartelées de chevrons et de bandes. Dans l'inscription gothique, le nom patronymique prend pour lettre initiale un *H* qui disparaît dans les textes suivants.

Guillaume Aguenin le correcteur était probablement fils du seigneur de Faurieux et de Marie Le Berruyer. Il possédait une maison sur le territoire de Montjay, seigneurie jadis célèbre dont le titulaire, vassal de l'évêque de Paris, devait au prélat, en signe d'hommage, un cierge de la valeur de dix sous. De son côté, l'évêque lui donnait l'investiture en lui mettant au doigt un anneau d'or. Une énorme excavation marque seule l'emplacement de l'antique tour de Montjay. Quant à la seigneurie de Villevaudé, elle fut apportée en dot à Pierre Aguenin, conseiller au Châtelet, par Marguerite, fille de Guillaume Le Duc, président à mortier au parlement de Paris, vers 1452, à condition que les enfants à naître joindraient le nom de Le Duc à celui de leur père[1]. La première de nos épitaphes fait foi de l'accomplissement de cette obligation.

[1] Lebeuf, *loc. cit.*, t. VI, p. [illegible]

## DCCCCIX.

### VILLEVAUDÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL (PAPE).

1664.

D. O. M.
CY GIST
DAMOISELLE
DENISE FAVEREAV
FEME DE MONSIEVR
DOVLCET CONSEI
LLER DV ROY
NAGVERES SON
ADVOCAT GENERAL
AVX REQVESTES
ORDINAIRES DE
L'HOTEL DECE
DEE A MONTIAY
LE VINGT QVATR
EIESME SEPTEMB.
1664
*Priez Dieu po'*
*Son Ame*

Pierre.

La tombe de damoiselle Denise Favereau fait partie du dallage de la chapelle de Saint-Vincent, sur le côté méridional du chœur. Le sieur Doulcet, son mari, possédait une maison à Montjay[1], où elle mourut. Ce personnage occupait le second rang parmi les gens du roi près le conseil d'État.

[1] Voy. ci-dessus n° DCCCCVIII.

## DCCCCX.

### VILLEVAUDÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARCEL, PAPE.

1672.

Cy gist honorable hōme Clavde le Febvre
en sō vivant marchand demevrant a Montiay[1]
leqvel deceda le xxiime ior de ianer M. VI. LXXII.
agé de L ans et avant qve de movrir ayant
recōmandé a Catherine Sevavlt sa fēme de faire
prier Diev apres son decedz por le repos de son
ame ladte Catherine Sevavlt meve de pieté et
de devotion singvliere svivant lintention de sō-
d. mari a fondé dans leglise de Villevavdé a
perpte par chacvn an trois obits solemnels scavoir
vn obit le ior dv decedz de Clavde le Febvre
sō mary, le second obit por Clavde le Febvre
fille dvd. deffvnct le Febvre et de ladte Sevavlt
laqlle deceda le xvi ior de ianer M. VI. L[illegible] agée
de xxv ans, le troisiesme obit por ladte Catherine
Sevavlt, leqvel sera dict et celebré le pareil
ior qvelle sera decedée a chacvn desd. obits sera
chanté trois lecons et trois pseavmes des
vigilles des morts, les lavdes, vne messe havlte
des trespassez et a la fin le Libera avec vn De pro-
fvndis
a esté encor fondé par l'adte Catherine Sevavlt
par chacvn an a perpte vn salvt solemnel le ior de
Pasqves qvi sera dit a lissve des vespres leqvel salvt
sera chanté vn respons dv ior Hæc dies[2], Victimæ[3],
Regina celi[4], et a la fin le Libera avec vn De pro-
fvndis svr la fosse ov a esté inhvmée ladte
Catherine Sevavlt et por cet effect a esté
dōné a la fabriqve de ladte parroisse de Villevode
par ladte Catherine Sevavlt xii livre de rente
perpetvelle et non rachetable cōme il est
plvs amplement porté dant le contract passé
pardt Charle Constant tabellion demevrant a
Lagny le [illegible] may M. VI. LXXII.

*Priez Dieu pour leurs ames.*

Pierre. — Long. [illegible]

[1] *Montjay*, voy. ci-dessus n° DCCCCVIII, DCCCCIX.

[2] Graduel de la messe du jour de Pâques.

[3] Prose de la même messe.

[4] Antienne à la Vierge pour le temps pascal.

Dalle posée sur le sol, à l'entrée du chœur; bordure semée de larmes; ossements croisés en sautoir et tête de squelette.

Claude Le Fèvre et sa fille portaient tous deux le même prénom : ils moururent à six jours seulement d'intervalle, la fille à vingt-cinq ans, le père à cinquante. Catherine Sevault, restée veuve et sans enfant, ne pouvait mieux témoigner ses regrets qu'en s'empressant de fonder, comme elle l'a fait, les prières sollicitées par son mari mourant.

## DCCCXI.

## LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1323

. . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . · **QVI · TRESPASSA · LAN · DE ·**
**GRACE · M · CCC · XXIII · LA · VEILLE · DE · LA · FESTE · S · SVLPICE ·**
**OV · MOIS · DE · IĀVIER · · P**
**IEZ · P. LAME DE LI**

Pierre. — Long. 2m,10; larg. 0m,90.

Église d'un aspect misérable, construite aux XIV^e et XV^e siècles. La tombe, dont nous publions un fragment d'épitaphe, est celle d'un ancien curé du Pin, qui fut inhumé dans la chapelle érigée à l'extrémité du bas côté septentrional. Arc en ogive trilobée; pieds-droits enrichis de colonnettes à chapiteaux feuillagés; pignon, crossettes, fleuron; aux côtés du pignon, deux anges nimbés qui encensent; effigie imberbe, portant l'aube, la chasuble longue relevée sur les bras, l'étole et le manipule; les diverses parties du costume ornées de broderies et de galons; un calice à large coupe entre les mains; un socle sous les pieds. Le dessin a été bien exécuté; mais l'usure en a, par malheur, fait disparaître tout le côté gauche, avec la moitié de l'inscription où se trouvait le nom du défunt.

Saint Sulpice, évêque de Bourges, patron de la paroisse, dont la fête se célèbre le 17 janvier.

## DCCCCXII.

## LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1603.

A la memoire de venerable & discrete persone Mᵉ. Michel Chauueau Chātre &
chaōine ē legle. de Sᵗ. Germain de lauxerrois a paris & Curé de l'egle. de ceās
lequel a dōne aux successē. Curez de ce lieu aPres luy un Iardin & mazures p̄.
accroistre le iardin p̄biteral poʳ. ē. iouir P̄ lessusd̄. sucessē. Curez sy bō.
[illegible] de paier p̄ eux [illegible] & chac̄a les debuoirs q̄.
seront deubz sur le iardin & mazū. lorsq̄ led̄. venerā. Chauueau
[illegible] lesq̄ denie. & deuoirs sōt de la sōme de xii solz vi denie. tos.
paiable p̄ chūn ā aloeū. de ceās & douze deni. de cēs au sʳ. & barō
de Mōiay[1] au ioʳ. Sᵗ. estiēne cōme aussy que. & p̄dessus les denie. susd̄. lesd̄.
successē. Curez serōt tenuz de Paier p̄ chūn an aloeū. de ceās quinze
solz tourn̄. au ioʳ. & feste de Sᵗ. Sulpice & Sᵗ. Anthoine[2] patrōs de ceās
pʳ. la p̄missī & souffrā. de laisser dire p̄ chūn dimāche au retour de
la p̄cessiō deuāt le crucifix & Grād autel deuāt q̄ de cōme. la messe
parochialle & introitᵉ. dicelle assauoir ung repōd des trespass. scauoir est
ne recorderis peccata mea dom̄. auec le psal. dep̄fūdis & les trois oraisōs
accoustumees estre dictes Pʳ. les trespassez q̄ sōt Inclina dom̄. deus uenie
largitor & fideliū poʳ. le salut de lame dud̄. Chauueau & ses bieñaicteur uiuāt
& trespassez & ou il aduiēdroit q̄ lesd̄. futurs successē. Curez ne uoudroiēt
accepter led̄. lay & fōdā. mētionnee ē ce cas led̄ Chauueau a ordōné Q celuy
q. sera p̄ les Curé marguill̄. & p̄roiss. de ceās nōmé poʳ. Instruire les ēfās de
ladē paroisse iouira dud̄. iardin & mazures lequel poʳ. cest effect sera diuisé &
separé dauec ledict iardin p̄sbiteral a la charge toutesfois de paier les susd̄. dē.
. . . douze sols six dē. dunep̄[3] douze dē. de cens & ōu.[4] les quinze sols legué
p̄ led̄ Chauueau a [illegible] toute fois desire q̄ led̄. Curez soiēt p̄ferez aud̄
Mᵉ. descoll̄ au reffuz desd̄. succē. Curez a la charge q̄ au cas q̄ led̄. Mᵉ.
descolles iouisse du iardin & mazures il fera teneu fē. tinter le p̄dō[5] auec
les cloches de leglē. & fē. chāter p̄ lesd̄. ēfās un salut de nōe. dame

[1] Seigneurie et baronnie de Montjay, voy. ci-dessus *Villevaudé*, n° DCCCCVIII.

[2] La fête de saint Antoine arrivant le 17 janvier, comme celle de saint Sulpice, le patron primitif, on avait réuni les deux patronages.

[3] *D'une part.* — [4] *Et en outre.* — [5] *Le pardon.*

septanais p. lame dud deff. paroisse. & bienfact. tat uiuat q trespcz
Reqescat in pace pater noster aue maria
por. asseurace de lad fodatio led. uenerable Chauueau a mis
... mains des marguill. de ceste egle. tat les cotractz dacqsios q seteces
donees e coseque. & portat coformatio & adiudicatio des lieux
cessus metionez & sot lesd pieces recogneues p. Pichenart tabellio
. . . . . . . e ce lieu du Pin q lesd marguill. ont pris & se sot cotetez
en la pnte annee mil six cens trois.
TV ES PROTECTOR MEVS DOMINE.

Pierre. — Long. 0m,95; larg. 0m,58.

Le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois[1], qui se glorifiait d'avoir pour fondateurs le roi Childebert Ier et la reine Ultrogothe, a subsisté jusqu'à une époque avancée du siècle dernier. La réunion de ce chapitre à celui de Notre-Dame de Paris fut consommée le 15 août 1744. Les chanoines de Saint-Germain étaient au nombre de treize. Le doyen et le chantre occupaient au chœur les deux premiers rangs; mais, pour avoir entrée aux assemblées particulières du chapitre, ils devaient en outre être pourvus d'un titre canonial. Aussi, les exécuteurs testamentaires de Michel Chauveau, le curé et le bienfaiteur de l'église du Pin, n'ont-ils pas omis de joindre à sa qualité de chantre celle de chanoine.

L'inscription est placée dans le chœur, à main droite, sur le pilier qui touche au sanctuaire. Au-dessus du texte, entre deux branches d'olivier, un petit écusson, assez mal conservé, présente un quadrupède posé sur un tertre.

[1] Église de Saint-Germain, voy. t. I, p. 149-167.

## DCCCCXIII.

### LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1641.

CY GIZENT NOBLE HOMME

MAİSTRE PİERRE PONCET VIVANT

CONSEİLLER ET SECRETAİRE DV

ROY ET DAMOİSELLE MARGVERITTE

GVERIN SA FEMME QVİ DECEDERENT EN

LEVR MAİSON........SAVOİR LEDİCT SİEVR

PONCET LE VİNGT... D'OCTOBRE 1640

ET LADİCTE DAMOİSELLE GVERİN LE

QVINZIESME SEPTEMBRE 1641

PRIES DIEV POVR LE REPOS

DE LEVRS AMES

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Pierre Poncet, secrétaire du roi, et sa femme, Marguerite Guérin, n'ont qu'une simple tombe enclavée dans le dallage. La gravure de leur épitaphe a été négligemment exécutée. Ils sont morts tous deux dans la maison qu'ils possédaient au Pin.

## DCCCCXIV.

## LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1745.

PAR CONTRAT PASSE DEVANT LOYAL
NOTAIRE ROYAL A TORCY EN BRIE[1] LE
ONZE DECEMBRE MIL-SEPT-CENT-
QUARANTE-CINQ DAME BONNE
MADELAINE LE COUSTURIER VÉUVE
DE MESSIRE LOUIS PHILIPPES DESVIEUX
ÉCUYER A DONNÉ A CETTE PAROISSE
DU PIN CENT CINQUANTE NEUF LIVRES
UN SOL TROIS DENIERS DE RENTE FON-
CIERE ANNUELLE ET PERPETUELLE
EN QUATORZE PARTIES DUES PAR LES
PERSONNES DÉNOMMÉES AU DIT CON-
TRAT POUR ETRE EMPLOYÉS A L'ASSIS-
TANCE DES PAUVRES ET DES GENS AGÉZ
DE CETTE PAROISSE, A LEUR DONNER
DU PAIN DANS LEURS BESOINS, ET LES
SOLLICITER[2] DANS LEURS MALADIES;
COMME AUSSY LA DITTE DAME DESVIEUX
A PAREILLEMENT DONNÉ PAR LE SUS-
DIT CONTRAT AUX PAUVRES ENFANS DE
CETTE PAROISSE CINQUANTE HUIT
LIVRES DEUX SOLS SIX DENIERS DE
RENTE FONCIERE SUR L'HOTEL DE VILLE
DE PARIS, POUR ESTRE PAYEZ AU MAITRE
D'ECOLE DE CETTE PAROISSE POUR
L'INSTRUCTION DESDITS ENFANS DONT
LES PERES ET MERES N'AURONT PAS LES

[1] Paroisse de l'ancien diocèse de Paris et du doyenné de Lagny, à peu de distance du Pin.

[2] *Solliciter*, donner des secours, venir en aide, témoigner de la sollicitude.

MOIENS DE LES FAIRE INSTRUIRE, ET
LE TOUT SANS AUCUNE CHARGE QUE
CELLE DE PRIER MESSIEURS LES CURE
ET PROCUREURS FISCAUX DE LADITTE
PAROISSE DE VEILLER A L'AVENIR A
L'EXECUTION DE CETTE DONATION
QUI A ETE ACCEPTEE PAR MONSIEUR
BERTHELOT CURÉ DE CETTE PAROIS-
SE PAR MAITRE CLAUDE SOUPPLET
PROCUREUR FISCAL ET AUTRES NO-
........................EU LE
........................CENT...

Pierre. — Long. 1m,65; larg. 0m,75.

Table de pierre, en partie fracturée, fixée sur un pilier du chœur, à côté de celle qui relate les fondations faites, en 1603, par le chantre de Saint-Germain-l'Auxerrois.

La généreuse donatrice n'a mis, on doit le remarquer, aucune condition à ses libéralités envers les pauvres et envers l'école. Elle entendait suivant les préceptes de la charité chrétienne la gratuité de l'instruction, et s'en rapportait pour elle-même au témoignage spontané de la reconnaissance publique.

## DCCCXV.

### LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE

1790

ICY REPOSE
VENERABLE ET DISCRETTE
PERSONNE
M.RE CHARLES ANDRÉ
BERTHELOT
QUI PENDANT PLUS DE
50 ANNÉES FUT L'AMY
LE PASTEUR ET LE PERE
DE CE PEUPLE.
IL DECEDA LE 12.
AVRIL 1790 DANS LA
81.EME ANNEE DE SON AGE

Marbre noir. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

L'épitaphe du curé Charles-André Berthelot gît au pied des marches du sanctuaire. Ce prêtre vénérable eut le bonheur de mourir à la veille de la proscription du clergé orthodoxe et de la profanation des églises. Nous avons déjà rencontré son nom dans l'inscription qui précède, à la date de 1745, c'est-à-dire près d'un demi-siècle avant son décès.

## DCCCCXVI.

## LE PIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1650.

✠ MARGVERITE PERETTE SVIS NOMMEE
PAR PIERRE ROVILLE[1] CON$^{ER}$ DV ROY EN SES
CONSEIL DESTAT & PRIVE & EN SON GRAND
CONSEIL & MARGVERITE DE LAISTRE
FEM$^{E}$ DE M$^{RE}$ IOACHIN BERAVD CON$^{ER}$
DV ROY EN SES CONSEILS SECRET$^{E}$ DE
SES FINANCES ET GARDE DES ROOLLES
DES OFFICES DE FRANCE[2] 1650 & BENITE
PAR M$^{RE}$ ANDRE DV RVEL VICAIRE POVR
M$^{RE}$ GILLES GIRARD PRIEVR DE GONDRECOVRT
& CVRE DE CE LIEV
IEAN PETIPAS RENE NOEL MARGVILLERS
& M$^{E}$ MICHEL TARTARIN NICOLAS BLANPAIN
M$^{ER}$ PIERRE MASSON PIERRE CAHENIER
M$^{E}$ DECOLLE IEAN PECHINAT CLAVDE MABLON
ANTHOINE DE LAGNY.

Cloche.

[1] Pierre Rouillé, conseiller d'État.

[2] Les gardes des rôles des offices faisaient partie du personnel de la grande chancellerie de France. Ils étaient chargés de veiller à la tenue et à la conservation des registres de collation et mutation des offices de toute nature.

DCCCCXVII.

COURTRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD

1664.

.I H̄ S.

Denis Pichon Escuyer Co$^{er}$ Secret$^{re}$ du Roy Maison Courōne de France & de ses finances & lun des Direct$^{rs}$ de Lhospital gnal de la Ville de Paris[1] propriet$^{re}$ dune Maisō en ce village autrefois appelle le Fief Declercy[2] par son Testam$^{t}$ receu par Gossuin & Mousnier No$^{res}$ au chlet de P̄is le 8$^{e}$ Iuin 1663. auroit ordoné quil fust dōné a leglise de S$^{t}$ Medard de Courtry 100 .l. tz vne fois payée po$^{r}$ Employer en ornem$^{ts}$ & vne Maison size aud. village de Courtry tenāt d'vne par a Iean Despagne daues a Denis Dodrieux d'un bout par deuant sur la grande rue & daves[3] bout p̄ derriere a la Ruelle des p̄cessiōs dōt les S$^{rs}$ heritiers en ont passé Contract auec M$^{re}$ Estienne Iumelin pbre Cure dud' lieu et les Marg$^{ers}$ par deuāt Michel Tarterin Iuré Tabelliō de la Iustice de Montlay[4] en datte du 3$^{e}$ Iuin 1664, a la charge que lesd. Marg$^{ers}$ serōt tenus fē dire celebrer de quinze Io$^{rs}$ en quinze Io$^{rs}$ tous les Mois vne Messe basse de Requiē po$^{r}$ le repos de sō ame & de Dam$^{le}$ Marie de Gaumont sa famme ainsy que plus au long le contient led. Contract.

*Priez Dieu pour leurs Ames*

Pierre. — Long. 0$^{m}$,85; larg. 0$^{m}$,51.

[1] Connu sous le nom d'hôpital de la Salpêtrière.

[2] *Clecq* ou *Clercq*, ancien fief du territoire de Courtry. — [3] *D'autre*. — [4] *Montjay*, voy. ci-dessus *Villevaudé*, p. [illegible]

Rien de plus pauvre et de plus insignifiant que l'église de Courtry, qui a été reconstruite, en majeure partie, au XVIe siècle. Ce n'est plus même dans cet édifice qu'on trouve l'inscription de Denis Pichon, mais dans la maison d'école, où elle a été encastrée dans un mur. Au-dessous du texte, une grande tête de mort ailée.

Dans la même maison d'école, on remarque au dallage un petit fragment du XVe ou du XVIe siècle, très-endommagé, qui présente en gravure une famille en prières, assistée de ses patrons, devant la Vierge assise, avec l'enfant dans les bras. On ne lit plus au-dessous que ces quatre mots en caractères gothiques : home Loys Roger en... ...

La cloche de l'église de Courtry ne date que de l'an 1759. Ce qu'on a pu lire de l'inscription qu'elle porte indique une origine étrangère. Elle appartenait à la communauté de.....; elle fut bénite et nommée Adrienne-Louise par messire Adrien Prouveur, licencié en droit et en théologie, protonotaire apostolique, prévôt et chanoine du chapitre de....., et par demoiselle Louise-Charlotte Le Page.

## DCCCCXVIII.

## COUBERON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHRISTOPHE.

1676.

✠ LAN 1676 IAY ESTE NOMMEE DE STE MARIE
& DE ST GVILLAVME PAR HT ET P SEIGNEVR
MONSEIGNEVR GVILLAVME DE LA MOIGNON [1]
CHEL MARQVIS DE BAVILLE CONER ORDRE DV ROY
EN TOVS SES CONSEILS PRESIDENT DV PARLEMENT
ET PAR DAME MARIE BONNEAV [2] VEVVE DE MRE
IEAN IACQVES DE BEAVHARNOIS SEIGN DE
MIRAMION CONER DV ROY EN SA COVR DE
PARLEMENT
BENITE PAR MAVRICE HERON CVRE DE CE
LIEV DE COVBRON
N RAIER LAINE MARG
IEAN GVILLOT [3] FONDEVR

Cloche.

Petite église, toute plâtrée et rhabillée en style moderne.

Le curé Maurice Héron a su placer la cloche de sa paroisse, comme l'indiquent nos annotations, sous le patronage de tout ce qu'il y avait de plus éminent, à son époque, en vertu, en intégrité, en charité et en sainteté.

[1] Né en 1617, premier président du parlement de Paris en 1658, mort au mois de décembre 1677, inhumé à Paris, dans l'église des Cordeliers. On a dit de lui ce que disait Velleius Paterculus d'un des plus grands personnages de la vieille Rome : *Qui* [illegible] *aut sensit.*

[2] Femme illustre, morte à Paris, en odeur de sainteté, le 24 mars 1696, à l'âge de soixante-sept ans, fondatrice de la maison de Sainte-Pélagie, près de l'hôpital de la Pitié, et de la communauté des filles de Sainte-Geneviève, dites les Miramiones, sur le quai de la Tournelle, à côté de l'hôtel de Nesmond. Elle avait été mariée pendant quelques mois seulement à Jean-Jacques de Beauharnois. Leur fille Marguerite épousa, en [illegible], Guillaume de Nesmond, maître des requêtes.

[3] Jean Guillot, le même probablement que Jean Gillot, voy. ci-dessus n° DCCCXLVIII, t. II, p. 635.

## DCCCCXIX.

## MONTFERMEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1764.

CONDITUR

HAC INCLUSUM IN ARCA

COR

GENEROSUM, NOBILE, CHRISTIANUM

JOANNIS HIACINTI *HOCQUART* EQUITIS

DOMINI DE MONTFERMEIL,

COUBRON, MONTAUBAN &C.

Fuit ille vir gentis suæ caput idem et Exemplar,
Avito in suos affectu flagrans,
Quos ad seniam usque consiliis rexit, amoris nexu obligavit.
In clientes suos benignitatis fons undequaque fluens,
Quos egentes fovit, vestivit, aluit.

VIR ANTIQUÆ FIDEI ET VIRTUTIS,

Fuit integritate, modestia, liberalitate, pietate in Deum Spectatissimus;
Ad quem dum viam affectat,
Carnales exuvias in memoriam simul et æmulationem sui Reliquit;
Quas piissimi mentibus, Concordibus animis,

*Nati Amantissimi*

*In hac Domini Sui basilicâ mærentes*
*Deposuere;*
*Argumentum pietatis,*

*doloris Solatium, Concordiæ monumentum.*
*Obiit Parisiis IV. Nonas Maii Anno Dñi.*

*M. DCC. LXIV. Æt. Suæ LXXIX.*
*Ora. Bene precare, laud..*

DANS CETTE URNE EST RENFERMÉ

LE CŒUR

VERTUEUX, NOBLE CHRÉTIEN,

DE MESSIRE JEAN HIACINTHE *HOCQUART*

CHEVALIER SEIGNEUR DE MONTFERMEIL,

COUBRON, MONTAUBAN ET AUTRES LIEUX

Ce digne pere fut tout a la fois le chef et l'exemple de sa famille.
animé pour les Siens de sentimens de tendresse hereditaire,
Il sçut pendant le cours d'une longue vie les conduire par ses conseils,
Et les unir etroitement par les liens d'un Mutuel Amour
Source inepuisable de bienfaisance envers ses vassaux
Il les a sécourus, Nourris, Vetus de ses effusions.

SECTATEUR DE L'ANTIQUE ET VERTUEUSE CANDEUR

Il fut un composé parfait de Probité, de modestie de Génerosité
Et D'amour pour DIEU Centre de ses desirs;
Vers lequel son Cœur a pris son essor pour se reunir a lui,
Laissant icÿ bas sa depouille mortelle,
Pour perpetuer sa mémoire et animer les siens a l'imiter

RESTES PRECIEUX

*Que les enfants chéris d'un pere tendrement aimé*
*Pleins de Respect pour Sa mémoire.,*
*de douleur de Sa perte etroitement unis de cœur,*
*ont recueillis et Déposés*
*Dans cette Eglise paroissiale de Sa Seigneurie*
*Pour y etre a Perpetuité le Gage de leur amour,*
*Le Soulagement de leur douleur,*
*Le monument de leur Concorde.*
*Il décéda a Paris le III. maÿ l'an de grace*
*M. DCC. LXIV. de son Age LXXIX.*
*Priez pour lui, Bénissez Sa mémoire,*
*Louez Dieu*

Marbre noir. — Long. 0m,89; larg. 0m,80.

Église réédifiée en grande partie vers 1820; dans le chœur, quelques restes de la construction précédente qui datait du XIII^e^ siècle. Aucun indice de sépultures anciennes.

Jean-Hyacinthe Hocquart, fermier général, possédait la seigneurie au siècle dernier. Il fit élever le grand et beau château qui existe encore. La famille avait pour lieu de sépulture une espèce de petite chapelle carrée, dallée, mais à ciel ouvert, appliquée à la paroi méridionale du chœur. La plaque de marbre, consacrée à la mémoire du fermier général, est fixée à l'intérieur de l'église, sur le mur le plus voisin; aucun ornement n'accompagne le texte.

Le seigneur de Montfermeil, en qualité de vassal de l'abbesse de Chelles, était tenu de se présenter chaque année, le 30 janvier, à l'abbaye, en personne, ou par procureur, pour porter un cierge à la procession solennelle de la châsse de sainte Bathilde.

## DCCCCXX.

### ROSNY. ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

XIIIe siècle.

ICI GIST GUILL DE
MÕSTEREUL[1] CLERS[2] IADIS BOURIOIS DE PARIS QVI
TRESPASSA EN LAN LE
GRACE ................ ET VII LE IOUR DE LA SAINT MICHIEL

Pierre.

La paroisse de Rosny avait une vieille église dont le transept et le chevet rectangulaire étaient construits en bon style de la seconde moitié du XIIIe siècle. Nous y avons vu encore plusieurs croix de consécration de cette même époque, sculptées en pierre et encastrées dans les murs. Un nouvel édifice[3] occupe aujourd'hui la place de l'ancien. On a négligé de conserver deux dalles funéraires intéressantes dont nous retrouvons la description dans nos notes; elles ont été enlevées par les entrepreneurs.

La tombe de Guillaume de Montereul, posée au pied des marches du maître-autel, était bien conservée, à l'exception seulement des caractères qui formaient la partie la plus importante de la date. Arc en ogive trilobée, accompagné de feuillages; effigie du défunt, tête nue, visage imberbe, les mains jointes, les pieds posés sur un escabeau et tournés vers l'orient; cheveux longs, roulés sur les côtés de la tête; un premier vêtement, dont les manches, seules apparentes, étaient serrées sur les bras, chacune par une série de petits boutons; pour se-

[1] Ainsi nommé, nous le pensons, du lieu de son origine, *Monstereul, Montreuil-sous-le-Bois*. Ce personnage se rattache-t-il par quelque lien au célèbre architecte Pierre de *Montereul* ou de *Montereau?*

[2] *Clerc*, pourvu de quelque grade ou office, soit ecclésiastique, soit universitaire.

[3] M. Naissant, architecte.

cond vêtement, une cotte sans ceinture descendant à mi-jambe, munie de larges manches et d'un capuchon rabattu sur les épaules; chaussure terminée en pointe. L'épitaphe était gravée en belle capitale gothique. N'ayant plus le monument sous les yeux, nous hésitons, pour déterminer la date, entre le millésime de 1287 et celui de 1307, disposé cependant à donner la préférence au premier.

## DCCCXXI.

### ROSNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1530.

Cy gist honorable hōme Nicolas le bourguinō · en son vivāt maistre.....

....... .............

lequel trespassa le xvii$^{e}$ iour de may mil v$^{c}$ xxx · prēz dieu p$^{r}$ luy ·

Pierre.

A l'entrée occidentale de l'ancienne église, on descendait cinq marches au pied desquelles se trouvait, rompue en deux, souillée de boue et déjà fort usée, la dalle de Nicolas le Bourguignon. Cette tombe offrait une singularité que nous n'avons pas rencontrée ailleurs. Ne se croyant pas digne d'occuper ici la place d'honneur, le défunt avait prescrit sans doute d'y mettre l'effigie de son patron et de le représenter lui-même humblement couché sous les pieds du saint évêque. C'était bien, en effet, saint Nicolas qui remplissait la niche élégante décrite par l'encadrement. Un nimbe lui entourait la tête coiffée de la mitre. Le saint portait une chape galonnée; sa crosse était figurée entre le corps et le bras gauche. Quant à Nicolas le Bourguignon, ce n'était qu'un personnage de petite proportion, vêtu d'un costume bourgeois, étendu en travers à l'extrémité inférieure de la pierre. Les habitants de Rosny croyaient posséder dans leur église une tombe épiscopale.

## DCCCCXXII.

## ROSNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1671.

✠ IHS MAR · EN 1671 IAY ESTE BENITE DV TEMPS
DE Mre PIERRE PASCAL PBRE CVRE DE LEGLISE S
GENEVIEVE DE SENLIS ET NOMMEE IEANNE PAR
Mre IEAN DE LA FOSSE DE GOYONNET HVISSIER
DE SALE DE FEV LA REINE MERE DV ROY ET DAMLLE
IEANNE LE BAIZ FILLE DE MONSR LE BAIZ E DV
ROY EN LELECTION DE SENLIS
Mre VIVIEN LEQVOY MARGR
NICOLAS CHAPPELLE FONDEVR.

Cloche [illegible]

Une des six anciennes églises paroissiales de la ville de Senlis; elle a été complétement détruite. La cloche de Sainte-Geneviève de Rosny aurait-elle appartenu jadis à Sainte-Geneviève de Senlis? — La reine Anne d'Autriche, morte le 20 janvier 1666.

Fondeur déjà cité, voy. n° [illegible].

## DCCCCXXIII.

## VILLEMOMBLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GENÈS.

1747.

D · O · M

PAR CONTRAT PASSÉ DEVT. ME. JOURDAIN LE JE. [1]
NOTAIRE ET SON CONFRERE A PARIS LE 2
MAY 1747. HAUT ET PUIST. SEIGR. GODEFROY
DE ROMANCE CHER. MARQUIS DE MESMON ECUYER
ORDRE. DU ROY [2], ET HAUT ET PUIST. SEIGR. GERMAIN
HYACINTE DE ROMANCE CHER. SEIGR. DE MESMON
AUSSY ECUYER ORDRE. DU ROY.
ONTS FONDÉ EN CETTE EGLISE PAR CHACUN
AN A PERPETUITÉ LE NOMBRE DE 73 MESSES
BASSES DONT 40 A LINTENTION ET POUR LE
REPOS DES ÂMES DE DEFFUNT HAUT ET
PUIST. SEIGR. GODEFROY DE ROMANCE CHER.
MARQUIS DE MESMON SEIGR. DE L'ECHELLE BON-
RECEVIL ET AUTRES LIEUX AUSSY ECUYER
ORDRE. DU ROY. ET DE HAUTTE ET PUISTE. DAME MARIE
CATHERINE CHARLET SON EPOUSE DECEDÉE SA VE.
LEURS PERES ET MERES ET 33 POUR LE REPOS DE
LÂME DE DAME MARIE ZELIE DE ROMANCE DE
MESMON LEUR SŒUR A SON DÉCES EPOUSE DE
MRE JEAN DE LUGAT LESQES. MESSES DOIVENT
ESTRE ANNONCÉES AU PRÔNE S'AVOIR LES 40
LE DIMANCHE DE LA PENTECOTTE ET LES
33 LE DIMANCHE D'APRES LA FÊTE
DE ST. LOUIS POR. ESTRE DITTE DE
SUITTE APRES LESDITTES ANONCES LORS
DESQUELLES SERA DIT UN DE PROFONDIS
AU [3] MÊMES INTENTIONS

*Requiescant in pace*

Marbre noir. — Haut. 1m,10; larg. 0m,62.

[1] *Le Jeune.*

[2] Les écuyers ordinaires du roi étaient au nombre de trois sous l'autorité du grand écuyer de France. — [3] Les fautes de grammaire, celle-ci comme les précédentes, sont le fait du lapicide.

Église insignifiante, rebâtie, une dernière fois, en 1804. L'inscription que nous publions est fixée sur le mur, auprès de la porte, à main droite. Au-dessus du texte, sur un cartouche accompagné de deux lions et surmonté d'une couronne de marquis, deux écussons ovales accolés : le premier, à dextre, écartelé, au premier quartier, d'un lion, au second et au troisième, d'azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre, au canton dextre chargé d'un cygne; au quatrième, de gueules à la croix pattée; le dernier écusson, à sénestre, d'or à l'aigle éployé de sable.

---

## DCCCCXXIV.

## VILLEMOMBLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GENÈS.

1770.

✠ LAN 1770 IAY ETE BENITE PAR Mr ETIENNE

GENEVIEVE QVOINAT CHANOINE REGVLIER

PRIEVR CVRE DE VILLEMOMBLE[1] ET NOMMEE

MARIE PAR IEAN BAPTISTE GIRARDOT DELAVNAY

MAJOR DES MOVSQVETAIRES NOIRS BRIGADIER

DES ARMEES DV ROY ET PAR MADAME DE VILLEMOMBLE

THOMAS PLAISON MARGVILLIER EN CHARGE.

I & L. C. GAVDIVEAV MONT FAITE

Cloche.

[1] Depuis le commencement du XIIIe siècle, la cure de Villemomble dépendait de l'abbaye de Livry (voy. ci-après n° DCCCXL), et les fonctions curiales étaient exercées par un chanoine régulier. (Lebeuf, *loc. cit.* t. VI, p. 155, 156.)

La garde du roi comprenait deux compagnies de mousquetaires : les gris, institués en 1622, les noirs en 1660. Le roi en était le capitaine. Le major avait rang d'officier général.

## DCCCCXXV.

## BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE

1556

Cy gist Noble hõme Clemẽt Raison [1] en son viuãt chevalier Sʳ en ptie de boudis et gouuerʳ. poʳ le Roy en sa

ville d mõmedy au duche de luxãbourg qui tspassa le iiiᵉ

Joʳ de Mars 1556 · Et damoiselle honorine d beauuois laqlle decede le . . . . . . . . . . . . . [2] Pṙez dieu poʳ eulx

Pierre. — Long. [illegible]

Église reconstruite en style vulgaire, dans la seconde moitié du siècle dernier. Elle a été incendiée et saccagée pendant le siége de 1870. On lisait encore, il n'y a pas longtemps, sur la façade, l'inscription imaginée par Robespierre, comme une protestation contre le matérialisme :

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

De l'ancienne église on avait conservé une belle dalle funéraire gravée au trait, dont nous publions l'inscription. Lorsque nous l'avons vue pour la première fois, elle servait de marchepied à l'autel de la Vierge. Le dessin en était déjà fort endommagé. Plus tard, on la relégua dans le cimetière où elle fut dressée contre un mur. Riche entablement à rinceaux; deux arcades cintrées qui ont pour supports deux pilastres doriques et une colonne intermédiaire à chapiteau feuillagé; les clefs des arcs décorées de têtes d'anges. Deux anges agenouillés soutiennent un double écusson, présentant les armoiries de Clément Raison, à trois quintefeuilles, deux en chef, une en pointe, avec un croissant

[1] C'est par erreur qu'on a nommé ailleurs ce personnage *Loyson*. Le mot *Raison* est venu parfaitement lisible sur l'estampage. La lettre initiale *R* ne diffère en rien de celle qui commence un peu après le mot *Roy*.

[2] La date n'a pas été gravée.

posé en abîme, et celles de damoiselle Honorine de Beauvois, chevronnées d'argent et de sable. Les mêmes blasons se répètent aux angles de la dalle. Les faces et les mains jointes des effigies, incrustées en marbre, n'existent plus. Clément Raison porte une armure de fer recouverte d'une cotte armoriée en étoffe; sa tête est nue, une barbe épaisse descend sur sa poitrine; une épée pend à son côté gauche; un lion repose sous ses pieds. Honorine de Beauvois est coiffée d'un voile de veuve qui lui entoure le visage, et vêtue d'une robe longue ceinte d'une cordelière; on ne voit plus le chien sur le dos duquel ses pieds s'appuyaient sans doute. Nous avons été frappé de l'analogie de ces deux effigies avec celles de l'amiral Chabot et de Roberte Le Gendre, aujourd'hui placées dans le musée de sculpture du Louvre[1]. De cette observation nous pouvons conclure que la dalle de Bondy fut exécutée à Paris, et que les tombiers du XVI^e^ siècle cherchaient leurs modèles dans les plus belles œuvres de la sculpture contemporaine.

L'épitaphe de Clément Raison lui donne le titre de gouverneur de Montmédy, place forte de l'ancien duché de Luxembourg, prise par les Français, sous les règnes de François I^er^ et de Henri II, en 1542 et en 1552. C'est à une de ces deux époques, probablement à la plus récente, que Clément Raison en eut le commandement. Perdue et reprise dans la suite, la ville a été cédée définitivement à la France par le traité des Pyrénées, en 1659. Elle est aujourd'hui le chef-lieu d'un des arrondissements du département de la Meuse.

[1] Voy. t. I, p. 449, 454.

## DCCCXXVI.

## BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

### 1628.

A la pievse memoire de fev noble home Gille Chvseri
les Margvilliers de lœvvre et fabricqve de S. Pierre
de Bondis preses et advenir serot tenvz et obligez
appetvité faire dire chater et celebrer e lad' Eglize
p chv Vendredy de lannee ov le io le plvs proche et
plvs comode qvad avd' io' escherra fest solemnelle vne
messe basse de Requiem por le salvt de lame dvd' Sr. tes-
tatevr laqvelle sera pvbliee av prosne prochial p chv
dimache come avssy faire dire chater et celebrer a p-
petvité p chv an e lad' Egle. le XXe d'Aovst ior. dv decedz dvd'
deffvct vn service coplet de vigilles et III. havltes messes
a la maniere accovstvmee a lvne desqvelles messes qvi
se dira de Requiem lesd' Margvil. serot tenvz fovrnir
po. loffrade demy septier de vin vn pain vallat XII deniers
et vne bovgie de cire et en fin desd' messes sera chanté
Salue, Dne non secundu, et Deprofudis avec les oraisos
accovstvmees leqvel service sera anoncé av prosne
le dimache precedat por celebrer led' service serot medez
devx pbres voisins por assister le cvré dvd' liev ov avtre
pbre residet avd' Bondis et por ce faire sera paié p lesd'
Margvilrs avd' cvré et avx pbres qvi drot lesd' messes a chv
XVI solz le tovt a lintentio dvd' S. testat. qvi a laissé a la
fabricqve la some de LXVIII livres tz de rete et avtres
droicts a predre svr et ainsy qvil est porté par le
testamet dvd' Sr. testatevr faict et passé pardevant
Cressé et Novrry notrs. av Chlet de Paris le XXIIe ior

DE DECEMBRE 1616 LE TOVT AVX CHARGES CLAVSES
ET CŌDITIONS Y CŌTENVES ET SVIVĀT LA TRANSACTIŌ POVR
CE FAICTE ET PASSEE ĒTRE LE CVRÉ LES MARGVILRS ET LES
HERITIERS DVD' DEFFVCT PARDEVĀT BLOSSE ET COVSINET
AVSSY NORES AVD' CHĀTELET LE IIE IOVR DE MARS M·VI·C·XXVIII

*Priez Dieu pour*

*[illegible]*

Pierre. — [illegible] 0m 67.

L'inscription de Gilles Chuberé est passée de l'église au jardin du presbytère. Un filet encadre le texte. La pierre est arrondie à ses deux extrémités. On a gratté les armoiries tracées à la partie supérieure; il n'en reste qu'un casque tourné à dextre et paré de ses lambrequins.

## DCCCCXXVII.

## CLICHY-EN-LAUNOY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1644.

[illegible]
CREFFIER TABELLION A CLICHY EN LAVLNOY LE XXVIII^E
[illegible]
THORIGNY CON^ER ET PROCVREVR DV ROY ES GRVERIE ET
CAPITAINERIE DES CHASSES DE LIVRY ET BONDIS DVNE PART
[illegible]
LES MARG^ER ET HABITAS DE LA PAROISSE DVD^T. CLICHY
[illegible]
[illegible]
[illegible]
LA DONATION CY DEVANT FAICTE PAR LED^T. S^R. THORIGNY A LA
FABRICQVE DE LEGLISE DVD^T. CLICHY DES TERRES PRÉS ET
[illegible]
[illegible]
[illegible]
LES IEVDIS DE CHACVNNE SEPMAINE DE LANÉE ET EN CAS
DEMPESCHEMET DANS LEGLISE LA VEILLE OV LE LANDEMAIN
[illegible]
ET VN DEPROFVNDIS POVR LES MORTZ EN FIN DICELLE ET
[illegible]
LES SVSD^T. HERITAGES EN TELLE FACON NEANMOINS QVA
FAVLTE DE CELEBRER LAD^T. MESSE PENDANT DEVX ANNES[2]
LHOSTEL DIEV DE PARIS SEN POVRA SAISIR ET METTRE
EN POSSESSION SANS FORME NY FIGVRE DE PROCES
[illegible]
TABLE EST CY ATTACHEE AV DESSVS DV BANC DVD^T. S^R. THORIGNY
[illegible]
MAGDELAINE CHAVVEAV IADIS SA FEME AVPARAVAT VEVFVE
[illegible]
[illegible]

*[illegible]*

Marbre noir. — Haut. [illegible], larg. [illegible].

---

[1] La cure de Clichy était desservie par un chanoine régulier de l'abbaye de Livry, portant le titre de prieur. — [2] *Sic.*

L'église de Clichy n'est qu'une assez grande chapelle, sans caractère, rebâtie au XVII^e siècle.

L'inscription de François Thorigny a été certainement déplacée; elle se trouve maintenant à l'entrée de l'église, à main gauche, tandis que le donateur avait voulu qu'elle fût attachée au-dessus de son banc, qui occupait sans doute un rang plus honorable et moins éloigné du chœur.

François Thorigny convertit en une messe hebdomadaire pour le repos de son âme les deux processions et services annuels qu'il avait d'abord fondés à la chapelle de Notre-Dame-des-Anges. Cette chapelle, d'ancienne origine, reconstruite dans la seconde moitié du XVII^e siècle, a été presque complétement renouvelée de nos jours. Il s'y fait un grand pèlerinage le lundi de la Pentecôte, le jour de l'Assomption et surtout à la fête de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre. Ce dernier pèlerinage dure une semaine entière. Les paroisses voisines accourent, conduites par leurs curés. On porte en triomphe une madone miraculeuse; on prie au pied d'un calvaire; on boit à une source qui, par la grâce de Dieu, guérit de la fièvre. La chapelle, dont la structure n'offre d'ailleurs rien de remarquable, s'élève dans un site pittoresque, à la lisière d'un bois. Une vieille inscription peinte sur toile, qui me parut du XVII^e siècle, racontait jadis qu'en l'année 1212, Philippe-Auguste régnant, trois marchands angevins furent pris en ce lieu par des voleurs, dépouillés et attachés à des arbres; qu'ils demeurèrent ainsi un jour et une nuit; que, s'étant alors recommandés à la Vierge, un ange vint incontinent les délivrer; que, par reconnaissance, ils érigèrent un petit autel et y placèrent *cette* image de leur bienfaitrice; que des miracles et des guérisons sans nombre se sont opérés dans la chapelle, qui fut édifiée au même endroit et qui s'augmente de plus en plus par les libéralités des *affectionnez pèlerins*[1].

[1] Ni la toile ni sa légende n'ont survécu à la restauration de l'édifice.

## DCCCXXVIII. — DCCCXXIX. — DCCCXXX.

## CLICHY-EN-LAUNOY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

### 1764.

D. O. M.

*Fondation*

L'AN 1764 LE 11 NOVEMBRE
MESSIRE *LOUIS DOMINIQUE LEBAS DE*
*COURMONT* CHEVALIER FERMIER GÉNÉRAL
DU ROY ET DAME *LOUISE ELISABETH*
*LENOIR* SON EPOUSE ONT FONDÉ, EN
CETTE PAROISSE DE CLICHY, UNE ECOLE
DE CHARITÉ OU LES ENFANS DE L'UN ET
DE L'AUTRE SEXE SERONT INSTRUITS À
PERPÉTUITÉ DE LA LECTURE, DE L'ECRI-
TURE, ET DES PREMIERS PRINCIPES DE LA
RELIGION CATHOLIQUE, AINSI QU'IL EST
PLUS AU LONG PORTÉ EN L'ACTE PASSÉ
LE DIT JOUR DEVANT M$^{E}$ DENIS NOTAIRE
A PARIS PRÉSENTS TÉMOINS.

Marbre blanc. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

### 1772.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
SERONT DITTES TOUS LES ANS LES
[illegible]
QU'ELLES SERONT ANNONCÉES AU
[illegible]
[illegible]
DE RENTE PERPÉTUELLE SUR LES AYDES
ET GABELLES ACQUISE PAR LA FABRIQUE
[illegible]
[illegible]
ET LE SURPLUS ETRE EMPLOYÉ AINSI
[illegible]
FONDATION PASSÉ LE DIT JOUR DEVANT
M$^{E}$ GIRAUT ET SON CONFRERE NOTAIRES
A PARIS PRÉSENT TEMOINS.

[illegible]

[illegible]

### 1774.

[illegible]
MESSIRE LOUIS DOMINIQUE *LEBAS*
*DE COURMONT* CHEVALIER FERMIER
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
GABELLES DE FRANCE, A LA CHARGE
[illegible]
[illegible]
30$^{tt}$ POUR LUI TENIR LIEU DE LOGEMENT ET
AUX AUTRES CHARGES ET CONDITIONS
PORTÉES EN LA DITTE DONATION
PASSÉE DEVANT PICQUAIS NOTAIRE
[illegible]

[illegible]

La première et la troisième inscription sont placées près de l'entrée de la nef, à main droite; la seconde l'est à main gauche. Toutes trois attestent la libéralité des donateurs envers la fabrique et envers l'école. Un seul ornement s'y rencontre sur le marbre de 1764: c'est un double écusson, gravé sur un cartouche entre deux branches d'olivier, au-dessous d'une couronne de comte. Les armoiries sont, d'une part, d'or au lion de gueules accompagné de trois arbres de sinople arrachés, posés deux et un; d'autre part, d'argent à une tête de More.

Louis-Dominique Le Bas de Courmont, né à Metz en 1706, épousa, en secondes noces, en 1740, Louise-Élisabeth Le Noir, fille unique de Séraphin Le Noir, conseiller du roi, trésorier général, receveur et payeur des rentes de l'Hôtel de ville de Paris[1].

[1] De la Chesnaye des Bois, *Dict. de la nob.* nouv. édit.

## DCCCCXXXI. — DCCCCXXXII.

## VAUJOURS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

### 1763.

✠ LAN 1763 IAY ETE BENITE PAR AVGVSTIN
IEAN BAPTISTE DESPREZ CHANOINE Pre DE
LABBAYE ROYALE DE St VICTOR DE PARIS
PRIEVR[2] CVRE DE St NICOLAS DE VAVIOVRS
ET NOMMEE IEANNE MARGVERITE PAR Mre
IEAN ARMAND PHILIPPE DE MAISTRE CHer
DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE St LOVIS
ANCIEN CAPITAINE AV REGt ROYAL INFANTERIE
ET PAR DAME MARGVERITE FRANCOISE
POVLLAIN SON EPOVSE
L GAVDIVEAV ET M DESPREZ NOVS ONT
FAITES CHEZ I. Bte GOVTTE
ET PAVLOVE MARd EN CHANGE A CHATEAVNAY
MARGr

Cloche.

### 1781.

CY GIST

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE IEAN ARMAND PHILIPPE
DE MAISTRE, CHEVALIER, BARON
ET SEIGNEUR DE VAUJOURS,
MONTAUBAN, VERGALANT[4] ET
AUTRES LIEUX, CHEVALIER DE LORDRE
ROYAL ET MILITAIRE DE St LOUIS,
DECEDE LE . . . . . . . 1781

Pierre.

[1] *[illegible]*

[2] L'église de Vaujours fut donnée à l'abbaye de Saint-Victor par l'évêque de Paris, Étienne de Senlis, vers le milieu du XIIe siècle. Un religieux desservait la cure et prenait la qualité de prieur.

[3] L. Gaudiveau, M. Desprez, fondeurs. Voy. ci-dessus le n° DCCCXXXVII, p. [illegible], et t. II, n° DCXVIII, p. 301.

[4] *Montauban, Vergalant*, hameaux du territoire de Vaujours.

Église reconstruite, avec une certaine élégance, vers la seconde moitié du siècle dernier.

La terre de Vaujours fut érigée en baronnie, à la fin du règne de Louis XV, en faveur de la maison de Maistre, qui la possédait encore il y a quarante ans. Par les soins d'un des derniers curés, le château, vaste construction moderne, a été converti en maison de retraite pour les enfants, sous le titre d'asile Fénelon. La famille de Maistre, dont le nom est devenu illustre à jamais par les écrits du comte Joseph, a sa sépulture dans le cimetière paroissial. Originaire du Languedoc, cette famille se divisa, au commencement du XVII^e siècle, en deux branches, dont l'une continua de résider en France, tandis que l'autre, celle qui a produit le célèbre écrivain, alla s'établir en Piémont.

## DCCCCXXXIII.

### VILLEPARISIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN

1724.

✠ LAN 1724 IAY ETE BENITE PAR Mre DENIS MARTIAL
WAROQVIER[1] CVRE DE CE LIEV & NOMMEE IEANNE
CATHERINE PAR Mre ANTOINE DE RICOVART
DHEROVILLE[2] CHEVALIER SEIGNEVR DE VILLEPARISIS
MAITRE DHOSTEL ORDINAIRE DV ROY & PAR DAME
JEANNE CATHERINE COVSTARD EPOVSE DE MRE
BASILE CLAVDE HENRY ANIORRANT[3] CHEVALIER
CONSEILLER AV ROY EN SA COVR DE PARLEMENT
DE PARIS
MICHEL BARBIER MARGVILLER
LOVIS GAVDIVEAV FECIT[4].

Cloche.

Petite église, construite à une époque avancée du XVIe siècle; l'extérieur entièrement plâtré et défiguré. Nous n'y avons trouvé d'autre inscription que celle de la cloche. Les noms qu'elle nous apporte appartiennent à des personnages ou à des familles que nous avons eu déjà l'occasion de citer, comme l'indiquent les notes ci-dessous placées.

[1] Mention de cette famille, t. I, p. 223, 224.

[2] Le même personnage mort en 1726; son épitaphe, t. I, p. 264.

[3] Mention de cette famille, t. I, p. 560.

[4] Les fondeurs de ce nom : voy. ci-dessus n° DCCCXXXI, p. 91.

## DCCCCXXXIV.

### SEVRAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1552.

Les margllrs de leuure et fabricq de legle mons^r s^t martin
de seuren pns et aduenir sôt ten^e de fe^e dire châter z celebrer
p chūn an le viii^e Jo^r de may une haulte messe de Requiem a
diacre soubz diacre chappiers iiij^ors ii pseaulmes et
iij lecôs z libera sur la sepulture auec les oraisôs accoutume
et serôt ten^s lesd mgllrs de fournir pai.... ornemês z aults
choses ad ce necessaires po^r z abintentiô de feu Jehan leclerc
ses parês amis z bienfaicte^rs moienât la sōe de.....[1]
par de Rête q̄ led^t leclerc a delaissez a lad^e egle a prend^e chūn
an sur une maison conten ii trauees couuertes de thuille
............................il se côporte assis aud^t
seuren au lieu dict de la fosse Et aussy a delaisse ung cierge
pesant six liures po^r est entretenu deuât limaige mons^r
s^t martin patron dud^t seuren leql entretenemêt sera pris
sur iij l t^s de Rente les plus appa.......a luy apparten^t
au Jo^r de son trespas q̄ ses heritiers serôt tenuz delaisser
ainssy q̄ plus a plain est decle es lres de ce passees par
deuant pierre du v.....tabelliô dud^t seurê
leql trspassa le viii^e Jo^r de may mil v^c lii
Priez dieu pour son ame

Pierre. — Long. 0^m,61 ; larg. 0^m,57.

.........leclerc en son viuât controlleur[2] marchant et labour^r dem^t a seuren lequel trespassa

le dimanche viii^e Jo^r de may mil v^c · lii · Priez dieu po^r luy

Pierre.

[1] *sols* ? — [2] Mot douteux, lettres usées.

Église dépourvue d'intérêt, rebâtie au XVIe siècle, dédiée en 1551.

La tombe de Jean Leclerc, aujourd'hui placée au seuil de la porte principale, est très-effacée. Le défunt était représenté en même costume que les laboureurs ses contemporains dont nous avons eu à faire mention; trois jeunes enfants se voyaient à ses pieds. La partie supérieure de la dalle se trouve engagée sous un degré de pierre, ce qui nous prive des premiers mots de l'épitaphe. Deux écussons, dont le blason n'existe plus, accompagnaient l'effigie.

L'inscription qui relate les donations du même Jean Leclerc s'est mieux conservée. La somme nécessaire pour la célébration de son obit devait se prélever annuellement sur le produit d'une maison composée de deux travées couvertes en tuiles, qui était située sur le territoire de Sevran, au fief de la Fossée. Il avait aussi laissé une rente de trois livres tournois pour l'entretien d'un cierge de six livres devant l'image de Mgr saint Martin, le patron de la paroisse. A l'angle inférieur de la pierre, à sénestre, un écusson porte en chef une gerbe de blé accostée de deux étoiles: on ne peut plus distinguer la pièce qui occupait le champ. Nous avons déjà signalé des armoiries du même genre sur les monuments funéraires d'un certain nombre de laboureurs.

## DCCCCXXXV.

### SEVRAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1575.

. . . . . . . . . . neste feme Charlotte verguier[1] ẽ sõ viuãt feme de Nicollas

leclerc laboure[r] dem̃ a seuren

laqlle trespassa le samedi 11e Jor de Juing lan mil vc lxxv[2] Priez dieu por sõ ame

IHS O · MATER · DEI · MEMENTO · MEI · MA

Pierre. — Long. 1m,71; larg. 0m,85.

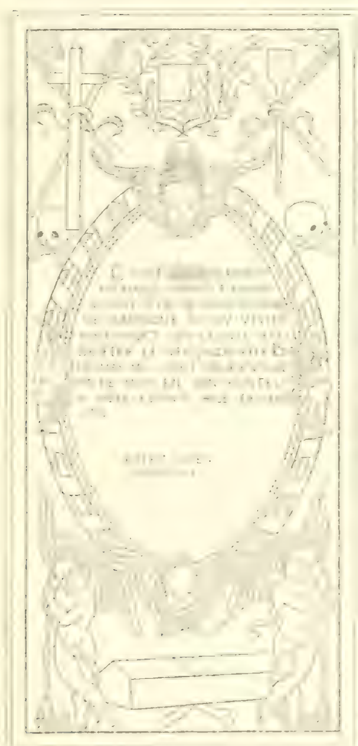
Dalle en partie usée et brisée, posée à côté de celle de Jean Leclerc, et, comme celle-ci, engagée par un bout sous une marche. Deux pilastres doriques; arcade cintrée, accompagnée de rinceaux; l'invocation à la Vierge inscrite sur l'entablement; un médaillon effacé, à chacun des angles; effigie portant un livre fermé sous le bras droit; coiffe ronde, retombant sur les côtés du visage; mains jointes; longue robe, à larges manches, ornée seulement sur le devant d'une bande d'étoffe verticale. Le laboureur Nicolas Leclerc, mari de la défunte, appartenait sans doute à la même famille que Jean Leclerc, dont nous avons publié, sous le numéro précédent, l'acte de fondation et l'épitaphe.

[1-2] Le nom patronymique de la défunte et la date de son décès ne peuvent plus se lire que d'une manière très-incertaine.

## DCCCCXXXVI.

## SEVRAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1587.



Pierre. — Long. [illegible], larg. [illegible].

Dans le procès-verbal de la dernière rédaction de la coutume de Paris, en 1580, Charles Maheut prend les qualités d'avocat, seigneur

haut justicier de Sevran en France[1]. Il mourut sept ans plus tard et fut inhumé dans la chapelle seigneuriale, sur le côté septentrional du chœur. L'élégance du dessin de sa dalle funéraire nous a décidé à la faire graver. Les deux génies qui tiennent des torches renversées auprès de son cercueil rappellent ceux qui accompagnent la colonne du roi François II, à Saint-Denis[2]. L'épitaphe serait complète si le mot *noble* n'y avait été supprimé à la première ligne.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VI, p. 194. — [2] Voy. ci-dessus, t. I, p. 454.

## DCCCCXXXVII.

## SEVRAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1781.

ICI REPOSE
MESSIRE ALEXANDRE D'ARBOULIN, ECUYER,
ANCIEN CONS.ER DU ROY EN SON CHÂTELET, ET SIEGE
PRÉSIDIAL DE PARIS, GREFFIER EN CHEF HONORAIR
DE LA COUR DES AIDES, DÉCÉDÉ LE 16 MAI 1781,
AGÉ DE QUATRE-VINGT-UN-ANS.

NÉ DOUX, MODESTE, COMPATISSANT,
PLEIN DE CANDEUR ET DE SINCERITÉ
IL N'AMBITIONNA QUE LE CIEL,
ET VECUT EXILÉ SUR LA TERRE.
CACHANT SES BONNES ŒUVRES, ET SES AUTERITÉS,
JAMAIS IL NE JUGEA QUE LUI;
PARENT CHÉRI, AMI FIDEL, CITOYEN RELIGIEUX,
IL FUT AUSSI LE CONSOLATEUR DES AFFLIGÉS,
LE PERE DES ORPHELINS, LE SOUTIEN DES INDIGENS;

CETTE EGLISE DÉCORÉE TEMOIGNE SA BIENFAISANCE;
SON HUMILITÉ FIXA SA SEPULTURE DANS LE
CIMETIERE; MAIS LE VŒU DES HABITANS LE PLAÇA
À LENTRÉE DU CHŒUR, ET CE MONUMENT ERIGE
PAR SA FAMILLE, EST CONSACRÉ A PERPÉTUER
LE SOUVENIR DE LEUR AMOUR, ET DE SES VERTUS.

*Requiescat in Pace.*

Marbre noir. — Haut., 1m,15; larg., [illegible]

L'inscription, qui nous transmet un si bel éloge de la vertu et de la bienfaisance de messire Alexandre d'Arboulin, couvre une table de marbre noir, encadrée d'une bordure de marbre blanc, appliquée au mur méridional de la nef. Les armoiries, *d'azur au sautoir d'or accompagné de quatre pointes de dards de même*, sont gravées sur un cartouche dans une partie arrondie du marbre, au-dessus du texte. Une couronne de comte surmonte l'écusson. La décoration de l'église, dont l'épitaphe fait honneur au défunt, consiste en boiseries qui donnent à la nef un aspect élégant et régulier.

## DCCCCXXXVIII.

## SEVRAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1766.

✠ LAN 1766 LAY ETE BENITE PAR ALEXANDRE SEZARD
DANTROCHE [1] EVEQVE DE CONDOM & ASSISTE DE M
IEAN WILMARD CURE DE CETTE PAROISSE EN PRESENCE
DE IEAN BENCE SON ONCLE ANCIEN CURE DE CE LIEU
ET NOMMEE THERESE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT
SEIGNEUR FRANCOIS HIPOLLITE SANGUIN CHEVALIER
MARQUIS DE LIVRY [2] SEIGNEUR DU DIT LIVRY SEVRAN
LE GENITOIS LES FOURCHELLES [3] LAY [4] ET AUTRES LIEUX
CHEF DESCADRE DES ARMEES NAVALLES DE SA MAIESTE
ET TRES HAUTE TRES PUISSANTE DAME THERESE BONNE
GUILLAIN DE BENOUVILLE MARQUISE DE LIVRY
Mr LOUIS DARDELLE PROCUREUR FISCAL DE LA PREVOTE
DU DIT LIEU
NICOLAS DUPRESOIRE MARGUILLIER EN CHARGE
N. PIVOT MAITRE DECOLLE

Cloche.

[1] Alexandre-César d'Anteroche, vingt-septième et dernier évêque de Condom, de 1763 à 1790.

[2] Voy. ci-dessus, t. II, p. 35. — La terre de Livry appartenait déjà aux Sanguin en 1510. Cette famille s'est surtout illustrée dans l'Église et dans la magistrature.

[3] *Les Fourchelles*, fief de la paroisse de Sevran.

[4] Voy. ci-après n° MCCLXIV.

## DCCCXXXIX.

### LIVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1741.

✠ LAN 1741 IAY ETE BENITE PAR M.RE IACQVES
GIRARD CVRE DE LIVRY ET NOMMEE LOVISE
DENISE PAR NICOLAS TRICOT GARDE A CHEVAL
POVR LES PLAISIRS DV ROY EN SA CAPITAINERIE
DE LIVRY ET PAR DE DENISE GERMAINE COLLET
FEMME DE PIERRE GVILMINAVLT MARGER
NICOLAS BOVRCIER CHARPTI MARGLI EN CHARGE
& ANDRE FOVRNIER AVSSY MARGR

Cloche.

Église reconstruite, il y a un demi-siècle environ, par le maître maçon du pays. Elle n'a aucun mérite d'architecture; il n'y reste aucun ancien monument. La cloche date du règne de Louis XV. Au lieu d'un grand seigneur, comme le marquis de Livry, on lui donna modestement pour parrain un des officiers du service des chasses royales. Le droit de chasse dans les bois de Livry et des paroisses voisines appartenait au roi dès les premières années du XIVe siècle.

## DCCCCXL.

## LIVRY. — ANCIENNE ABBAYE DE NOTRE-DAME.

XIII^e siècle.




HIC · IACET · GALFRIDVS · DE · SAL
ICIBUS · CARISSIMUS · IN · DOMINO · BEATE · MARIE · DE · LIVRIACO · [QUONDAM
PRESBITER · SANCTI · MARTINI ·
DE][3] PALATIO · CUIUS · ANIMA · REQUIESCANT[2] · IN · PACE · AMEN ·

Pierre. — Long. 1m,68; larg. 1m,00.

Les cinq mots placés entre crochets nous sont fournis par l'abbé Lebeuf, t. VI, p. 211.

[2] *Sic.*

[3] Absence de points entre les prépositions et les mots dont elles font en quelque sorte partie.

Nous avons déjà fait mention de l'abbaye de Livry, à l'occasion de l'épitaphe de Christophe de Coulanges, abbé de ce monastère, mort en 1687, inhumé à Paris dans la chapelle de la Visitation de la rue Saint-Antoine[1]. L'église abbatiale, dédiée à la Vierge vers l'an 1200, avait été renouvelée depuis cette époque; nous n'en avons reconnu aucun vestige. Les religieux y conservaient soigneusement un certain nombre de dalles funéraires dont il ne subsiste plus que bien peu de chose aujourd'hui.

La tombe de Geoffroy de Saulx, dont nous publions la gravure, avait été sciée en deux parties, dans le sens de sa longueur; on les a rapprochées l'une de l'autre pour les fixer au mur d'un bâtiment du XVII^e siècle, qui dépendait de l'abbaye et qui sert maintenant de maison de plaisance; il manque seulement la bordure inférieure de la pierre. Le style du dessin de l'encadrement et de l'effigie porte bien le caractère de la seconde moitié du XIII^e siècle. La dalle se rétrécit légèrement vers les pieds. Ce personnage, si cher dans le Seigneur à l'abbaye de Livry, tirait probablement son nom du village de Saulx, situé dans le doyenné de Châteaufort; nous pensons aussi qu'il était curé de l'église de Saint-Martin de Palaiseau, paroisse du même doyenné de l'ancien diocèse de Paris. Le nom latin de Palaiseau se présente ordinairement sous la forme de *Palatiolum* et non de *Palatium;* mais la différence nous paraît ici de médiocre importance, surtout en raison de la conformité du titre de la paroisse de ce lieu avec l'indication fournie par l'épitaphe. Une autre différence analogue se rencontre d'ailleurs dans la même inscription où le nom de Livry prend la forme de *Liveriacum,* au lieu de celle de *Livriacum,* que l'usage a cependant consacrée. La tombe de Geoffroy de Saulx fut jadis placée dans la nef de l'église abbatiale[2].

A côté de la dalle que nous venons de décrire, on voit à peu près la moitié d'une autre tombe de même style. La partie droite de l'effigie a seule été retrouvée. Le défunt, jeune, imberbe, est un homme d'église,

[1] T. I, p. [illegible].

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. VI, p. [illegible]; t. IX, p. [illegible]. — Le savant abbé pensait que Geoffroi de Saulx appartenait à la famille des anciens seigneurs de Saulx (les Chartreux). Voy. ci-après [illegible].

vêtu d'une ample chasuble relevée sur les bras ; il tient à deux mains un livre fermé de la même manière que les diacres portent l'évangéliaire. De l'épitaphe, on ne lit plus que trois mots complets suivis des deux premières lettres d'un quatrième, ainsi que le montre le *fac-simile* placé au-dessous de ces lignes. L'abbé Lebeuf remarqua dans la nef l'effigie d'un prêtre tenant un livre avec cette inscription : HIC IACET ALBERICVS PRESBITER DE GRODOLIO PARVO. Il y a évidemment identité entre la tombe signalée par l'abbé Lebeuf et le fragment qui existe à Livry. Le prêtre Albéric desservait une chapelle de Notre-Dame, sise au Petit-Grolay, sur le territoire de Bondy[1]. Elle a été depuis longtemps détruite.

Enfin, une portion considérable d'une troisième tombe, du XIII^e siècle, comme les deux précédentes, forme le seuil d'un vestibule de la même maison. Celle-ci recouvrait la sépulture d'un chevalier ou écuyer dont nous reproduisons l'effigie, autant que le permet l'état du monument.






[1] Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. VI, p. [illegible]

L'épitaphe se réduit à quelques syllabes de la formule finale. L'abbé Lebeuf l'a par bonheur recueillie tout entière :

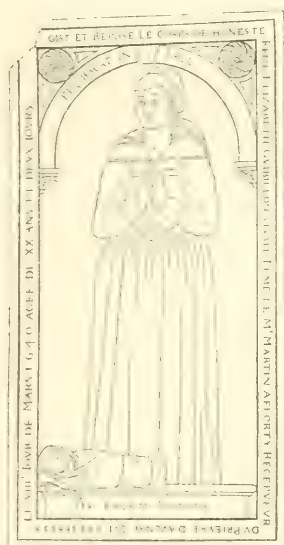
HIC IACET SIMON : NEPOS LVPI : MILITIS
ANIMA EIVS REQVIESCAT IN PACE AMEN

Au lieu d'un ange thuriféraire, le dessinateur de la dalle a placé, sur un des côtés de l'arcade d'encadrement, un oiseau qui ressemble fort à un corbeau. C'est une singularité dont nous serions embarrassé d'expliquer le sens et que nous nous contentons de signaler à la sagacité des chercheurs de symbolisme.

## DCCCCXLI. — DCCCCXLII.

### AULNAY-LÈS-BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1637-1640.




Pierre. — Long. 1m,87; larg. 0m,[illegible]

Église disposée sur un plan cruciforme, avec une tour carrée au centre. Des remaniements exécutés à diverses époques en ont altéré le caractère primitif. On reconnaît bien cependant le style de la première moitié du XIIe siècle dans la structure du chœur et du sanctuaire. Les chapiteaux de cette partie de l'édifice sont sculptés de personnages, de mascarons, de rinceaux, d'oiseaux, de griffons. L'un des plus intéressants présente huit lions fantastiques, ailés et cornus.

La tombe d'Élisabeth Guibillon se voit au bas de la nef, vers le

mur occidental. Le dessin en est gracieux, mais d'un trait peu profond, qui cède facilement à l'usure. Cette jeune femme mourut peut-être en mettant au monde l'enfant au maillot couché aux pieds de son effigie. Martin Afforty, son mari, exerçait les fonctions de receveur des domaines considérables que l'abbaye de Cluny possédait au territoire d'Aulnay. Depuis longtemps, le prieuré, anciennement fondé en ce lieu, n'existait plus que de nom. L'église se trouve encore en majeure partie environnée de grands bâtiments d'exploitation rurale qui ont appartenu aux religieux. Tout auprès de la dalle d'Élisabeth Guibillon, une autre tombe présente, sur un cartouche ovale accompagné d'initiales et d'attributs funèbres, l'épitaphe de Jeanne Berson, décédée trois ans plus tôt, qui fut sans doute la première femme du même Martin Afforty.

CY GIST
IEHANNE BERSON
FĒME DE MARTIN
AFFORTY DEMEVRĀT
A AVLNAY DECEDEE
LE MERCREDY XVIII DE
MARS 1637 AAGEE
DE XXV ANS V MOIS
XII IOVRS

*priez Dieu pour les trespassés.*

## DCCCXLIII.

## AULNAY-LÈS-BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1665.

D. O. M.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
EN NORMANDIE, LEQ[L] EST DECEDÉ LE DIX[E]
[illegible]
[illegible]
PORTER EN PROCESSION DV PRIX DE
QVATRE CENTZ LIVRES TZ A LA CHARGE
[illegible]
ET A VENIR DE LAD. EGLISE [3], TOVS LES
[illegible]
MESSES HAVTES, AVEC VIGILLES À
TROIS LECONS LIBERA ET DE PROFVN-
DIS SVR SA FOSSE, LVNE AV VENDREDY
PROCHAIN DAPRES SON DECEDZ ET
LAVTRE AV PREMIER VENDREDY DE
[illegible]
ET ORAISON DEVANT LE CRVCIFIX AV
IOVR DV VENDREDY SAINCT, A LHEVRE
DE LADORATION DE LA CROIX ET VN
SALVT APRES VESPRES LE LENDEMAIN
DE PASQVES APRES AVOIR VESCV DANS
VNE PIETÉ FORT EXEMPLAIRE IL EST
DECEDÉ AAGÉ DE 68 ANS.

[illegible]

[illegible]

Simple plaque de marbre fixée sur le mur de la nef, près de la petite porte au nord, à main droite.

[illegible]

## DCCCCXLIV.

### AULNAY-LÈS-BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1711.

HÎC JACET

MAGISTER JACOBUS LONGER,

BACCALAUREUS THEOLOGUS,

IN ECCLESIA PARISIENSI

ANTIQUÆ COMMUNITATIS CAPELLANUS[1],

HUJUS ECCLESIÆ,

QUAM VIGINTI SEPTEM ANNIS REXIT,

LIBERALITATE DECORAVIT,

PIETATE & MORIBUS ORNAVIT.

PASTOR VIGILANTISSIMUS

QUI,

POSTQUAM GREGEM SUUM VIVUS

VERBI SEMINE LUCULENTISSİMÈ PAVIT,

PAUPERES ABUNDÈ SATIAVIT;

MORIENS,

QUIDQUID VEL LIBRORUM

VEL SACERDOTALIS SUPELLECTILIS

SUPERERAT,

ID

IN SANCTUARII ORNAMENTUM,

ET IN MEMBRA CHRISTI

VOLUIT TOTUM EROGARI.

VIXIT ANNIS 74. OBIIT DIE JUL. 7. 1711

P.[2] BENE MEMOR ROB. LANEELE PASTOR.

*Requiescat in pace.*

Marbre noir. — Long. 1m,00; larg. 0m,40.

[1] *Chapelain de l'ancienne communauté de Notre-Dame de Paris.* Les chapelains de la cathédrale, autrefois très nombreux, formaient deux communautés, l'ancienne et la nouvelle.

[2] *Posuit.*

Plaque de marbre, sans ornements, fracturée, attachée au premier pilier de la nef, à main gauche. L'abbé Lebeuf ne donne, comme il le dit, que la substance de cette épitaphe, dont la facture révèle un latiniste de la meilleure école; mais c'est à lui que nous devons d'en connaître l'auteur; elle est l'œuvre de Bernard Collot, principal du collége de Fortet[1], à Paris, et depuis chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Notre-Dame.

[1] Fondé en 1391, en la rue des Sept-Voies, près de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Le bâtiment a été converti en maison particulière. (Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, t. VI, p. 26-38.)

## DCCCCXLV.

### AULNAY-LES-BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1745.

*Sous la tombe*
DEHORS PRÈS CETTE PORTE
REPOSE Mre ROBERT LA NEELE
CURÉ DE CETTE PAROISSE QU'IL
A GOUVERNÉ 33. ANS AVEC ZELE.
IL A DÉCORÉ LE SANCTUAIRE
& FAIT BÂTIR LE VICARIAT &
L'ÉCOLE A SES DEPENS & LES A
DONNEZ A LA FABRIQUE A CHARGE
DE FAIRE CÉLÉBRER TOUS LES
ANS UN SERVICE LE JOUR DE
SON DECÈS LE 4. JANVIER 1745.
AGÉ DE 84. ANS

*Requiescat in pace.*
*J'ay esté posé par les Soins*
*de Mre Pierre La Neele*
*prestre frere du Defunct.*

Marbre noir. — Haut. 0,67; larg. 0,60.

Robert La Neelle fut le successeur immédiat de Jacques Longer, dont il honora la sepulture d'une épitaphe que nous avons placée sous le numéro précédent. Par un sentiment d'humilité dont nous connaissons de nombreux exemples, il aura demandé a être inhumé en dehors de l'église, où son corps reposait près de la porte, sous une tombe de pierre, comme le dit l'inscription consacrée à sa mémoire. Le marbre de cette inscription, brisé en plusieurs morceaux, a été rajusté sur une des pierres du bas côté septentrional du chœur, à l'entrée, vers la gauche; une simple croix y est gravée au-dessus du texte. La décoration en boiserie du sanctuaire, la construction du vicariat et celle de la maison d'école signalèrent l'administration pastorale du défunt.

## DCCCCXLVI.

### AULNAY-LÈS-BONDY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SULPICE.

1679.

[illegible]
[illegible]
COTTIER. ABIBIS, OBIBIS TV QVOQVE VIATOR.
[illegible]
SAVIGNI[1] BELLEFONTAINE, DESLIONS. ANIMO ET
SAGVINE ILLVSTRIS. HVNC REGII CONCLAVIS
[illegible]
[illegible]
[illegible]
AGENTEM, VIRI BONI COLVERE. HVNC PIE,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Marbre noir. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

Dès le commencement du XVI[e] siècle, la seigneurie d'Aulnay appartenait à la famille des Le Clerc, surnommés Cottier, alliés aux familles parlementaires les plus illustres de cette époque. Plusieurs personnages de ce nom avaient leurs monuments dans l'église paroissiale; il n'en est resté que l'épitaphe de Louis Le Clerc. On a détruit le tombeau de marbre, érigé au milieu du chœur, sur lequel reposaient les statues de Jean Le Clerc, seigneur d'Aulnay, de Nonneville et de Savigny, écuyer ordinaire du roi, capitaine des forêts de Livry et de Bondy, mort en 1609, et de sa veuve, Anne de Lameth.

[1] [illegible], voy. ci-dessus, p. [illegible] Savigny, hameau de la paroisse d'Aulnay.

[2] Page de la chambre du roi.

[3] [illegible] au [illegible].

[4] Tout un coin de la plaque [illegible] est brisé. Grâce à [illegible] nous pouvons remplacer entre crochets les mots disparus.

[5] Marie-Élisabeth Le Clerc de Cottier, morte le 11 mars 1709.

[6] Afin de réparer quelque erreur, le lapicide s'est vu obligé de surcharger les deux dernières lignes.

Louis Le Clerc, fils de Jean, ne laissa de son mariage avec Madeleine Larcher qu'une fille qui porta la terre d'Aulnay en dot à Jacques-Armand de Gourgues, marquis de Vayres[1], maître des requêtes. C'est elle qui éleva sur la sépulture de son père un monument dont nous n'avons plus qu'une épitaphe d'un excellent style. Plusieurs fractures ont endommagé ce marbre, maintenant fixé sur la muraille du collatéral nord du chœur.

[1] Famille distinguée, originaire de Gascogne.

## DCCCXLVII.

## AULNAY-LES-BONDY. — CHAPELLE DU CHÂTEAU.

1701

Cette chapelle a Ete Fondee par haut
Et puissant Seigneur Messire Iean François
Ioseph de gourgue daulnay [1] Conseiller du
Roy en Ses Conseils Maistre des Req^{tes}
Ordinaire de Son hôtel Le quatorsieme
auril mil sept cens un a fin que tous Les
Iours a perpetuité il y fut dit une Messe
pour Le Repos de Lame ^{de} Haute Et
puissante Dame Gabrielle Elisabet barillon
[illegible] Marquise [illegible] Femme [illegible] Lan mil
sept cens Le quatorsieme auril en la uint
deuxieme annéé et demie de son ààge
Cest La marque de tendresse La plus
authentique et La plus utile qu'un
chrestien puisse donner a une personne
quil a außi tendrement aiméé.

Vn deproFundis

[illegible] — [illegible]

La terre d'Aulnay fut érigée en marquisat dans les premières années du XVIII^e siècle. Le château paraît avoir été reconstruit quelque temps après. Il est entouré de fossés et accompagné d'un grand parc traversé par une petite rivière. La chapelle occupe un des pavillons de la grille d'entrée, à main gauche, c'est une simple salle plafonnée. L'inscription provient, nous le pensons, d'une chapelle un peu plus ancienne. Le marbre, arrondi au sommet, présente deux écussons accolés, surmontés

[1] [illegible]

[illegible]

de la couronne de marquis et supportés par deux griffons : d'un côté, un léopard lionné; de l'autre, armoiries écartelées, aux premier et quatrième quartiers, d'un chevron accompagné de deux coquilles en chef et d'une quintefeuille en pointe; aux second et troisième, d'un coq, la patte dextre levée [1].

[1] Nous apprenons avec regret que la fabrique d'Aulnay mettrait volontiers en vente ses monuments funéraires.

## DCCCCXLVIII.

### LE TREMBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT MÉDARD.

1653.

[1]............................... PERSONNE
........................VIVANT PROCVREVR
.............LA IVSTICE HERRE ET SEIG^R
DES TREMBLAY[2] VILLEPINTE[3] ET AVLTRES
LIEVX &c. PAR SON TESTAMENT A FONDÉ
A PERPETVITÉ EN CESTE EGLISE VN SALVT
LE PLVS SOLEMNEL QVE FAIRE SE POVRA LE
IO^R DE PASQVES ENTRE CINQ ET SIX HEVRES
DV SOIR QVI SERA TINTÉ LESPACE D'VN QVART
D'HEVRE AVEC LA GROSSE CLOCHE ET AV ...
NOVEMBRE IO^R DV DECEDZ DVD. TESTATEVR
OV AV PLVS PROCHAIN IO^R SERA D. ET CELE
BRÉ AVSSY A PERPETVITÉ EN ICELLE EGLISE
VN OBIT SOLEMNEL DE VIGILLES A NEVF
LECONS ET ENSVITTE VNE MESSE DES DEFF^TZ
PO^R LE REPOS DVD. TESTATEVR ET DE SES AMIS
TRESPASSEZ A LA FIN DE LAQ^LLE LE LIBERA SERA
CHANTÉ AVEC LES PRIERES ET ORAISONS AC
COVTVMEÉS SVR LA SEPVLTVRE DVDICT
TESTATEVR LESQ^LES FONDATIONS SERONT
ANONCEÉS LES DIMANCHES PRECEDENS AV
PROSNE DE LAD. EGLISE COMME IL EST PLVS
AV LONG PORTÉ PAR LE CONTRACT DE LAD.
FONDATION PASSÉ PARDEVANT COVSINET ET
SON COMPAGNON NOTTAIRES AV CHASTELET
DE PARIS LE 29^E D'OCTOBRE. 1653.

*[illegible]*

[illegible]

[1] Cy gist honorable personne [illegible]
[illegible]

[2] Le Grand Tremblay [illegible]

[3] Voy. ci-après [illegible]

Le village se divisait autrefois en deux parties, le Grand et le Petit-Tremblay. Le Petit-Tremblay avait une église succursale, du titre de Saint-Pierre, construite au XVI[e] siècle; cet édifice, qui n'offre d'ailleurs aucun intérêt, a été converti en grange. L'église principale se trouve au Grand-Tremblay. Elle est élégante, régulière et d'une assez vaste étendue. La façade et la nef sont modernes. Le chœur appartient au milieu du XVI[e] siècle; on y remarque des chapiteaux d'une composition ingénieuse et d'une bonne exécution. Les armoiries du cardinal Louis de Bourbon, premier abbé commendataire de Saint-Denis, de 1529 à 1557, se voient encore à la clef de la voûte du sanctuaire. Quelques débris de vitraux portent la date de 1573.

Le marbre sur lequel sont inscrites les fondations faites en 1653 par le procureur fiscal de la seigneurie est compris dans le dallage du bas côté méridional du chœur. Une fracture a supprimé le nom du donateur.

## DCCCXLIX.

## LE TREMBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD

1693.

A LA GLOIRE DE DIEV
ET A LA MEMOIRE ETERNELLE DE Mᴿᴱ
PASQVIER GOSSE VIVANT CVRÉ DV
TREMBLAY DECEDÉ LE 26ᴱ NOVEMBRE
[illegible]. AAGÉ DE [illegible] ANS, Mᴿ THOMAS
IACQVES SON NEVEV SECRETAIRE ORDINᴿᴱ
DE LA FEVE REINE MERE DV ROY[1], A
DONNÉ A L'OEVVRE DE CEANS SIX
LIVRES CINQ SOLS DE RENTE FONCIERE.
ET TROIS QVARTIES DE TERRE, POVR LA
FONDATION A PERPETVITÉ DE DEVX
MESSES HAVTES DE *Requiem* AVEC LE
NOCTVRNE LE *Libera Deprofundis* ET
ORAISONS, LA PREMIᴿᴱ LE DIT IOVR DV
DECEDS DV DIT Sᴿ GOSSE POVR LE
REPOS DE SON AME. ET LA 2ᴹᴱ A PAREIL
IOVR QV'ARRIVERA CELVY DVDIT SIEVR
IACQVES. ET D'VN SALVT SOLEMNEL QVI
SE DIRA LE IOVR DE Sᶜᵀ MEDARD, AVEC
*L'Antienne* DV IOVR *LHymne* DE
*Pange lingua*, *Magnificat*, *L'Ave*
*Maris Stella*[2] VN *Deprofundis* ET
ORAISONS, A SON INTENTION ET DE SES
PARENS, SVIVANT QVIL EST PORTÉ PAR
CONTRAT PASSÉ PARDEVANT DESPRIEZ
ET SON CONFRERE NOTTAIRES A
PARIS LE 3ᴱ IOVR DE DECEMBRE 1693

*Requiescat in pace.*

Marbre blanc. — Haut. [illegible]; larg. [illegible]

[1] Voy. l'inscription qui suit, [illegible]. Anne d'Autriche, mère de Louis XIV.

[2] Hymnes de l'office du Saint-Sacrement et de celui de la Conception de la Vierge.

Marbre engagé dans le dallage du bas côté méridional du chœur. Au-dessus du texte, dans un espace arrondi, un écusson qui présente un croissant accompagné de trois coquilles; il est surmonté d'un casque à visière grillée, tourné à dextre.

Dans la chapelle de la Vierge, au fond du bas côté septentrional, le marchepied de l'autel recouvre une dalle du XVII<sup>e</sup> siècle; on n'en voit qu'un écusson divisé en losanges, dont chacun contient une moucheture d'hermine; couronne de marquis, lacs rompus, et pour supports, deux léopards couronnés.

## DCCCCL.

## LE TREMBLAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD.

1645.

✠ LAN 1645 IE FVS BENISTE PAR M$^{E}$ PASQVIER GOSSE
PBR$^{E}$ CVRE DE TREMBLAY [1] M$^{E}$ ES ARTS EN LVNIVERSITE
DE PARIS ET AVLM$^{R}$ DE MONSEIG$^{R}$ LE DVC DORLEANS [2] ET
NOMMEE HENRIETTE ANNE PAR TRES HAVT ET TRES
PVISSANT ET TRES EXCELLENT PRINCE MONSEIGNEVR
HENRY DE BOVRBON PRINCE DE CONDE PREMIER
PRINCE DV SANG PREMIER PAIR & GRAND M$^{E}$ DE FRANCE
DVC DANGVIN ET MONTMORENCY GOVVER$^{R}$ ET LIEVTENANT
GEN$^{L}$ P$^{F}$ LE ROY EN SES PAYS ET DVCHES DE BOVRGOGNE
BRESSE ET BERRY [3] ET PAR TRES HAVTE ET TRES EXCELLENTE
PRINCESSE MADAME ANNE DE BOVRBON F$^{E}$ DE MONG$^{R}$
LE DVC DE LONGVEVILLE BRESSE ET BERRY [4] ET PAR
CHARLES LEFEBVRE ET MICHEL TREMONT MARG

Cloche.

[1] Voy. l'épitaphe de ce curé sous le numéro précédent DCCCCXLIX.

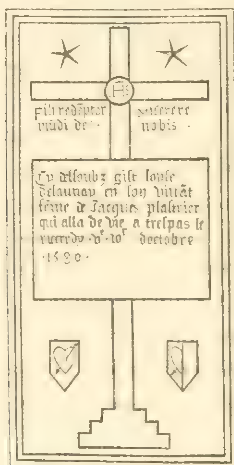
[2] Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, second fils de Henri IV, mort en 1660.

[3] Henri de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, mort en 1646. — [4] Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri II, prince de Condé, seconde femme de Henri d'Orléans, duc de Longueville, morte en 1679. Voy. t. I, n° CII, p. 185, 186.

## DCCCCLI.

### VILLEPINTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1580.




Pierre. — Long. 1m,60; larg. 0m,79.

Église sans caractère, complétement remaniée et replâtrée dans la seconde moitié du siècle dernier.

La tombe de Louise Delaunay a été mise hors de l'église, en avant du seuil de la porte occidentale. Un double filet forme l'encadrement. Une croix, élevée sur trois degrés, occupe toute la longueur. Deux étoiles l'accompagnent en chef; un nom de Jésus est gravé au point de réunion des quatre branches. L'invocation, tirée des Litanies, se lit au-dessous des branches transversales. L'épitaphe remplit une espèce d'écriteau carré, attaché à la hampe. Deux écussons présentent pour armoiries un cœur percé d'une flèche.

## DCCCCLII.

## VILLEPINTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1705.

D. O. M.

Cy devant repose le corps de
Me Nicolas Caillot pbre Curé
de ce lieu le quel pour marquer
sa reconnoissance envers son Eglise qu'il a gou-
verneé pendant 40. ans et sa charité envers
les pauvres de sa paroisse a legué a la fabrique
de lad'. Eglise cinq arpens de terre situez a Vil
lepeinte , avec 36lt de rente fontiere de bail d'he
ritage sur deux Maisons iardins et heritages sui-
vant les contracts qui ont esté mis es mains du s.
Curé et Marguillier en charge qui ont accepté
lesd. donations le tout suivant son Testament
du 24. Mars 1705.
A la charge que les Marguilliers feront celebrer
tous les ans a perpetuité une Messe haute de *Requi
em* avec vigilles a trois leçons les laudes et un *libera*
a la fin de lad. Messe a pareil Iour de son deceds.
Item qu'il sera chanté issue des Complies les Diman-
ches Fetes samedis et veilles de Fetes un *Deprofundis*
&c. avec l'oraison *Deus qui inter Apostolicos* &c. et
pour ce sera payé a Mrs les Curez ses successeurs cinq
liures et vingt solz aux srs vicaires.
Item que Mrs les Curez et Marglrs en charge distriburont
par chacun an 30lt aux pauvres veuves & orphel. dud. lieu
et afin que le tout soit executé a perpetuité led'. sr
Curé a donné a lad'. Eglise 200lt pour aquiter les droits
d'amortissement des legs susd. Il est decede le 16
May 1705. Agé de 72 Ans.

[1] la presente Epitaphe a eté apposé par les soins des srs Longer
Curé d'Aunay et Laneele[2] vicaire de ce lieu executeurs tes-
tamentaires. *Requiescat in pace Amen.*

Pierre. — Long. 1m,12; larg. 0m,77.

[1] Le dernier paragraphe est en plus petits caractères.

[2] On avait d'abord gravé *Laneele*. Voy. ci-dessus nos DCCCCXLIV et DCCCCXLV, p. 110, 112.

L'acte de fondation du curé Nicolas Caillot, conservé aujourd'hui dans la sacristie, provient certainement de l'église. Ce prêtre généreux a voulu rendre sa donation aussi complète que possible en y ajoutant la somme équivalente au montant des droits d'amortissement. Le texte s'explique d'ailleurs de lui-même; aucun ornement ne l'accompagne.

## DCCCCLIII.

## VILLEPINTE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1741.

✠ LAN 1741 IAY ETE BENITE PAR M^RE ANDRE JOSEPH
DE VIC P^TRE BACHELIER DE SORBONNE CVRE DE
CETTE PAROISSE NOMMEE IEROSME HENRIETTE
PAR HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR M^E IEROSME BIGNON [1]
CHEVALIER MARQVIS DE PLANCY VICOMTE DE
SEMOINE ET AVTRES LIEVX CONSEILLIER DV ROY
EN TOVS SES CONSEILS MAITRE DES REQVESTES
HONORAIRE BIBLIOTECAIRE DV ROY ET INTENDANT
DE LA GENERALITE DE SOISSONS ET PAR DAMOISELLE
HENRIETTE MADELEINE GAZE VEVVE DE M^E LOVIS
ROVILLE D'ORFEVIL [2] CONSEILLIER DV ROY EN TOVS
SES CONSEILS MAISTRE DES REQVESTES ORDINAIRE
DE SON HOTEL.

M^TRE PIERRE AFFORTY [3] PROCVREVR FISCAL ET
RECEVEVR DE LA SEIGNEVRIE DE VILLEPEINTE
M^TRE CLAVDE GEHENNAVLT LABOVREVR MARGVILLIER
EN CHARGE

A & C BROCARDS & F. POISSON MONT FAIT [4]

Cloche.

[1] Jérôme IV Bignon de Blanzy, mort en 1743; il avait été nommé, dès 1722, bibliothécaire du roi, en survivance de son oncle, Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, membre de l'Académie française, etc. Voy. aussi t. I, n° CLXV, p. 273.

[2] Voy. ci-après n° MCXVII, même famille.

[3] Voy. ci-dessus n° DCCCXII, même famille.

[4] Les Brocard, fondeurs, voy. ci-dessus, n° DLXXVII, t. II, p. 231. Le nom de Poisson se rencontre ici pour la première fois.

## DCCCCLIV.

### BONNEUIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1313.

Église reconstruite avec la plus grande simplicité, vers le milieu du siècle dernier. L'abbé Lebeuf a vu l'édifice précédent, qui datait du XIV^e^ siècle; il y remarqua deux dalles funéraires[1], qui ont été depuis réduites en morceaux, et dont les débris, relégués sous le clocher, sont recouverts d'un amas de vieux meubles mis au rebut. La plus ancienne indiquait la sépulture de Jehanne. . . . . .[2] jadis femme de Guillaume Le Latimier, escuyer, qui trépassa l'an de grâce 1313, le jour de la Toussaint. La défunte était représentée en robe et manteau, les pieds sur le dos d'un chien; son mari reposait auprès d'elle. On ne retrouve plus de l'épitaphe que ces mots en capitale gothique.

**ICI GIST . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . XIII LE IOUR DE LA TOUSSAINT P^R^EZ POUR LAME . . .**

[1] *Hist. etc.* t. VI, p. 249. — [2] L'abbé Lebeuf a lu *Triale*. Ce nom nous paraît peu acceptable.

## DCCCCLV.

### BONNEUIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1516.

Cy gist venerable et discrete psone maist pierre le moyne
en son vivāt pbre cure de s martin

de boñeil en france lequel trespassa le    iour de may mil v^c z
seze · Priez dieu pour son ame

Pierre.

La dalle du curé Pierre Le Moyne a subi le même traitement que celle dont nous avons fait mention sous le numéro qui précède. C'est aussi sous le clocher qu'on en a rejeté les débris mutilés. Nous sommes parvenu cependant à reconstituer à peu près l'épitaphe. Cette tombe était dessinée avec soin; médaillons aux angles; arceau décoré de colonnettes et de clochetons; armoiries losangées; effigie en costume sacerdotal, tenant un calice.

Nous croyons avoir bien lu sur la pierre la qualité de *cure de Saint-Martin de Bōneil.* L'abbé Lebeuf a lu avant nous *cure de Saint-Fargeau et de Boneil*, et il s'est fondé sur cette double qualification pour attribuer au défunt un manuscrit de la bibliothèque capitulaire de Notre-Dame de Paris, classé par le P. Le Long dans sa *Bibliothèque historique de la France,* n° 17266, sous le titre de *Chronique de France depuis Adam jusqu'à Louis XI, par Pierre Le Moyne, curé de Saint-Fargeau*[1]. Ce manuscrit avait d'ailleurs disparu de la bibliothèque du chapitre, où l'abbé Lebeuf fit de vaines recherches pour le retrouver[2].

Un autre personnage du nom de Le Moyne, docteur en théologie, chanoine de la métropole de Paris, prieur de. . . . . . . . . . . , mort le

[1] T. II, p. 191 (édition de 1769). On remarquera que le P. Lelong ne donne pas à son auteur le titre de curé de Bonneuil.

[2] *Op. cit.* t. VI, p. 250-253. Le volume était passé de la collection du chapitre en celle du roi. (Le Long, *ut supra.*)

jour des ides du mois d'août 1742, était inhumé dans le chœur de l'église de Bonneuil, sous une tombe de pierre chargée d'une épitaphe latine. Le renouvellement du dallage a causé la suppression de ce monument avant que nous eussions pu nous en procurer une copie complète.

---

## DCCCCLVI.

### BONNEUIL-EN-FRANCE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1558.

MOY A TEMPRANCE

A VOVS BIEN CONCORDANTE 1558

1631.

✝ IE FVST FAICT LAN 1631 POVR GARDER

LA BRICHE ET SES MOVLINS [1].

1688.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM

LAN 1688 M[r] PIERRE IACQVES MA FAICTE

Les trois inscriptions qui précèdent se lisent sur les cloches de l'église de Bonneuil. Ces cloches sont de petites dimensions. L'inscription la plus ancienne, celle de 1558, n'a pu être qu'imparfaitement relevée.

[1] La cloche provient probablement de la chapelle du petit château de la Briche, paroisse d'Épinay, près de Saint-Denis, sur le bord de la Seine. Plusieurs moulins existaient autrefois sur ce territoire. La cloche devait les préserver de la foudre et des tempêtes. Nous n'avons pu savoir par quelles circonstances elle est devenue la propriété de l'église de Bonneuil.

[2] Voy. ci-dessus, n° DCXI, t. II, p. 288.

## DCCCCLVII.

## DUGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

### 1646.

Église renouvelée en majeure partie aux XVII^e et XVIII^e siècles; quelques débris du XIV^e; une grande charpente dont les entraits s'enfoncent dans des gueules d'animaux monstrueux.

Une longue inscription, de vingt-huit lignes, rappelait en détail les fondations pieuses faites en mémoire d'Étienne de La Ferrière, bourgeois de Paris, et de sa femme. Étienne de La Ferrière mourut le 19 mars 1632 et fut inhumé en l'église de Saint-Jacques[1] à Paris; sa femme reçut la sépulture dans l'église de Dugny. Le contrat de fondation fut passé le 8 août 1646 devant Corrozet et Dupuis, notaires au Châtelet de Paris. L'inscription est aujourd'hui à moitié détruite. On voit encore cependant, au-dessus du texte, dans une partie arrondie de la pierre, les deux époux agenouillés, priant à mains jointes au pied d'un crucifix. Des larmes couvrent la bordure de l'encadrement.

[1] Il y avait à Paris trois églises de ce titre, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Jacques-du-Haut-Pas et Saint-Jacques-de-l'Hôpital. Nous n'avons pas retrouvé le nom d'Étienne de La Ferrière dans les épitaphiers que nous avons consultés.

## DCCCCLVIII.

## DUGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1685.

MESS[illegible] LES CVREZ ET MARGV[illegible] DE LES-
GLÍSE S$^{T}$. DENÍS DE DVGNY PN̄S ET ADVE-
NÍR SERONT TENVS FAÍRE DÍRE ET CE-
LEBRER TOVS LES ÍOVRS DES DÍMANCHE
[illegible]
LA PREMÍERE MESSE BASSE PO$^{R}$. LE REPOS
[illegible] IEAN IACQVES D
MASPARAVLTE VIVANT CH̄LER SEIGNEVR
DES FÍEFS DE PASLVEL ET PONTGALLAN
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
CVREZ ET MARGV$^{RS}$ AVX CHARGES
[illegible]
DECLAREE AV CONTRACT DE FONDAON
[illegible]
PARD$^{T}$. VATEL ET LE BOEVF NO$^{RES}$ AV
[illegible] 22 [illegible] 1685.

*[illegible]*

Pierre. — [illegible]

Dalle engagée dans le carrelage de la chapelle de la Vierge; une simple croix au-dessus du texte; ossements et tête de squelette, au-dessous; bordure semée de larmes.

Jean-Jacques de Masparault avait fait construire, en 1669, au milieu du bois de l'enclos de son fief de Palluel, une chapelle du titre de Saint-Jean-Baptiste, qu'il dota ensuite de 500 livres pour l'entretien d'un chapelain chargé d'y célébrer une messe quotidienne. Ce petit édifice a disparu depuis longtemps.

[illegible]

## DCCCCLIX.

## DUGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1705.

MARTIN FRESSART

SEIGNEUR DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE DUGNY A VOULU ETRE
INHUMÉ AU PIED DE CET AUTEL OU SONT MARGUERITE GUYOT,
ET JEANNE GANNERON SES PREMIERE, ET SECONDE FEMMES.
IL VECUT DANS LA PRATIQUE DES VERTUS.
SA FOY FUT SI VIVE, QUE PAR SES SOINS LA CONFRAIRIE DU S^T SACREMENT
A ETE ETABLIE DANS CETTE PAROISSE.
SON ZELE POUR LA MAISON DE DIEU SI ARDENT, Q^L A REPARE CETTE EGLISE,
ET LA ENRICHIE DE DIFFERENS ORNEMENS, ET DE PLUSIEURS FONDATIONS.
SA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES SI ETENDUE, QUE SA MAISON LEUR A ETE
OUVERTE DANS LES TEMPS MEME LES PLUS DIFICILES.
SON AMOUR POUR LES HABITANS DE CE LIEU SI TENDRE, ET SI UNIVERSEL
Q^L LES A TOUS SECOURU DE SES BIENS, OU ASSISTÉ DE SES CONSEILS.
SON ATENTION AU BIEN PUBLIC SI GENERALE, QUE CE VILLAGE SE TROUVE
EMBELLI PAR DES AVENUES, PAR DES PONTS CONSTRUITS, ET LES RUES,
ET LE GRAND CHEMIN PAVÉS EN PARTIE A SES DEPENS.
IL MOURUT LE 5. FEVRIER 1705. ÂGÉ DE 63. ANS............. JOURS,
ESTIMÉ DES GRANDS, CHERI DES PETITS, ET REGRETTE DE TOUS,
SES ENFANS ONT FAIT POSER CETTE EPITAPHE POUR MARQUER
A LA POSTERITÉ LEURS TENDRESSE ENVERS UN SI BON PERE.
*[illegible] HOMINIS [illegible] EIUS*
*IN BONIS DEMORABITUR, ET SEMEN EIUS HEREDITABIT TERRAM.*

Marbre noir. — Haut. 0m,64 ; larg. 0m,95.

Inscription fixée au mur du bas côté méridional, près de l'autel de la Vierge. Elle n'a reçu d'autre ornement qu'une banderole en-

Cette confrérie subsiste encore.
En partie seulement.
*Ecclesiastic.* c. XL, v. 29.
*Psalm.* XXIV, v. 13.

tremêlée d'ossements, sur laquelle se lit le premier des deux textes bibliques ici placés à la suite du texte français. Il est difficile assurément d'acquérir plus de titres à la reconnaissance de ses concitoyens que n'en laissa Martin Brissart. Moins oublieux que tant d'autres, les habitants de Dugny ont su respecter le modeste monument de leur bienfaiteur. Nous avons attribué à l'inscription la date indiquée sur le marbre; mais le style de la rédaction indique certainement une époque un peu plus avancée du XVIIe siècle.

---

## DCCCCLX

### DUGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1786.

✠ L'AN 1786 I'AY ETE BENITE PAR Mre IOSEPH
ADRIEN FRANCOIS CLOQUETTE CURE DE S. DENIS
DE DUGNY ET DU BOURGET[1] ET NOMMEE ANNE
ANDRE PAR DOM ANDRE MALARET[2] GRAND PRIEUR
DE L'ABBAYE ROYALE DE S. DENIS EN FRANCE SEIGNEUR
HAUT JUSTICIER DE DUGNY[3] ET AUTRES LIEUX ET
PAR DAME ANNE MARIE LOUISE DUCHESNE EPOUSE
DE FRANCOIS CRETTE ECUYER SEIGNEUR DE PALLUEL[4]
DU TEMS DE PIERRE DEVAVX ET IEAN PENON
MARGUILLIERS.
DESPREY FONDEUR DU ROY M'A FAITE[5].

Cloche.

[1] *Le Bourget* dépendait autrefois de la paroisse de Dugny; petite église succursale du titre de Saint-Nicolas, de construction moderne.

[2] D'une famille distinguée de Toulouse, dernier grand prieur de Saint-Denis, religieux vénérable, mort subitement à Versailles, le 22 décembre 1793. (Gautier, *Re*[illegible].)

[3] Le prieur claustral de Saint-Denis était seigneur temporel, haut, moyen et bas justicier de Dugny, avec droit de patronage.

[4] La seigneurie du fief de Palluel appartenait alors à la famille Cretté.

[5] Les Desprez, père et fils, fondeurs du roi, voy. n° DCCCCXXXI, p. 91.

## DCCCLXI.

### DRANCY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN-D'AUXERRE.

17[illegible].

✠ L'AN 17[illegible] J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR M[illegible]

[illegible] BACHELIER ÈS LOIS CURÉ DE CETTE

PAROISSE ET J'AY ÉTÉ NOMMÉE PAR LOUISE

[illegible] DE MONTAY FEMME DE Mre CLAUDE

[illegible] Sr DE CE LIEU ET DE LA BARONNIE DE

SURVILLIERS [3] ET PAR Me FRANCOIS FAGNAN

[illegible] DE COUTANCES ET PREMIER

[illegible] DU TRESOR ROYAL

NICOLAS LECOINTRE MARGUILLIER EN CHARGE

Cloche.

L'église est en grande partie moderne; il n'y reste d'ancien qu'un arceau de la fin du XII^e siècle, en avant du chœur. Nous n'avons trouvé dans cet édifice d'autre inscription que celle de la cloche. Une seconde église, du titre de Saint-Sylvain, existait au lieu nommé le Petit-Drancy; une simple croix en marque aujourd'hui l'emplacement.

[illegible]

[illegible]

Paroisse du diocèse de Senlis [illegible]

## DCCCCLXII.

### BAUBIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

1294.



Pierre. — Long. 2m,00; larg. 0m,95.

Église rebâtie en style moderne, dans la seconde moitié du siècle dernier; elle a été saccagée pendant le siége de Paris, en 1870.

La tombe que nous avons fait graver fut sans doute placée dans le chœur de l'ancienne église, en mémoire de quelque personne de la famille des seigneurs de Baubigny. On s'en servait jadis pour couvrir la sépulture des curés de la paroisse, à mesure qu'ils venaient à décéder. Lorsque nous l'avons retrouvée, elle formait le seuil de la porte prin-

cipale de l'église, et, dans cette situation, elle se dégradait chaque jour davantage. Le dessin, exécuté d'une main ferme, présente bien le caractère des monuments de l'époque de Philippe le Bel. Ce qui reste de la date ne peut s'entendre que de l'an 1294. Le personnage mourut au mois de juillet. En suivant les traces encore visibles sur la bordure de la dalle, on peut supposer qu'il était fils d'un seigneur de Baubigny nommé *François*. Nous devons reconnaître cependant que ce prénom ne se rencontre que bien rarement dans notre pays, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Les armoiries sont complétement effacées.

## DCCCCLXIII.

### BAUBIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

1508.

Cy gist hōnorable hōme guille
andry en sōn vivant marchā
laboureur natif et demeurāt
a bobigny Qui trespassa le ixe
Jour de may lan mil · vc · et viii
Et Jehāne becquinard laquelle
trespassa lā mil · vc · et [1]
Priez dieu. . . . . . .

Pierre. — Haut. 0m 45; larg. 1m 27.

Fragment de dalle, au bout de la nef, au pied du degré par lequel on monte au chœur. Il paraît avoir fait partie d'une grande dalle funéraire à deux personnages, le mari et la femme, avec plusieurs enfants debout à leurs pieds. On en a scié tout un côté pour l'employer à la confection d'une marche devant l'autel de la Vierge, dans le bas côté méridional. L'effigie de la femme, plus visible que le reste, a les mains jointes, un voile qui lui tombe sur les épaules et une longue robe à larges manches.

[1] Date non complétée.

## DCCCCLXIV.

### BAUBIGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRÉ.

1561.

Cy gisent hõnestes persõnes Jehan. . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . decedde; assauoir led cotolle le p. . . . . .

. . . . . . . . . . et lad berny le p̄mier Jo^r de dēcēbre mil v^c soixāte vngt priez dieu po^r leurs Ames

Pierre. — Long. [illegible]; larg. 0m,87.

Deux effigies sous des arcades ornées de palmettes et reposant sur des consoles; un écusson effacé; le mari tête nue, imberbe, vêtu de la houppelande et du costume que nous avons déjà décrits pour d'autres *laboureurs* de la même époque; la femme, également vêtue comme ses contemporaines de même condition. Cette dalle se trouve au milieu de la nef; une bande tout entière en a été détachée, du côté gauche.

Nous avons remarqué, dans la nef, une autre dalle dont l'inscription n'existe plus; effigie d'un curé en costume sacerdotal tenant un calice; la tête et les mains avaient été rapportées au marbre (XVI^e siècle).

## DCCCCLXV.

### NOISY-LE-SEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1663.

Cy gist honorable Homme Antoine Blanchetea
Fils Antoine en Son Vivant Marchand Habitant
de Cette Parroisse, leqvel movrvt le xxv[e]
iovr de Ivin M. VI[c]. Lxiii Agé de lii ans, Il a don
né et delaissé Par testament A L'œvvre et Fab
riqve de Ceans La somme de qvarante et Vne
livre dovze sols six deniers de Rente a lvy
deve Scavoir Par Pierre blancheteav Fils ger
main demevrant A merlan [1] la somme de xxx
tz de Rente, Par La Vefve et Heritiers de
Deffvnct Iean le Comte La s̄oe de six lvires [2]
tz Par Iean Blancheteav Fils Iacqves qvatre
dix sols et par la Vefve et Heritiers de def
fvnct Iean levesqve demevrans A Rosni [3]
la s̄oe de xxii Sols six deniers, Lesqvel-
les Rentes les marg[ers] p̄nts et levrs Svcces-
sevrs Recevront desd̄. debitevrs ov de
levrs Heritiers A La S[t]. martin D'hyver
A charge qv'yls Feront tovs Les Vendre-
dys de L'annee a perpetvité dire Vne passio̅
de N. S. I. C. et en Svite dire Vne Messe
des deffvncts povr le Repos de L'ame dvd̄.
Fondatevr et de Celle de Francoise
Govilard Sa Famme, Laqvelle Movrvt
le Iovr dv Mois de
M. VI[c]. [4] et Fvt enterree
Proche Son Mary.

*Priez Dieu Pour*
*Leurs Ames*

Marbre noir. — Haut. 0m,65; larg. 0m,50.

[1] Écart de la paroisse de Noisy.

[2] *Sic.*

[3] Paroisse déjà citée p. 76.

[4] On n'a pas laissé la place nécessaire pour le complément du millésime.

Église reconstruite dans le siècle présent; on y a conservé quelques élégantes clefs de voûte du XVIe siècle retirées de l'ancienne église. Le marbre d'Antoine Blancheteau, qui a la même origine, est attache au mur méridional de la nef. La fondation de la lecture d'un des quatre récits de la Passion, pour chacun des vendredis de l'année, ne se rencontre pas fréquemment; parmi les marchands de nos jours, en trouverions-nous beaucoup qui fussent capables de concevoir une aussi touchante pensée? Nous avons entendu dire souvent à des hommes du siècle passé que rien n'était meilleur et plus respectable que la vieille bourgeoisie parisienne.

---

## DCCCCLXVI.

### PANTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

XVII^e siècle.

CY GIST

DAM^LE ANNE JOSSINE[1] LE BON
LAQUELLE APRÈS AVOIR ÊTÉ UNI
PENDANT PRES DE CINQUANTE
NEUF ANNÉES AVEC SON MARY
M^E MATURIN BESNIER AVOCAT
EN PARLEMENT EST DECEDÉE
LE XXVIII^E IOUR D'AOUST 9[2]
VINGT NEUF AAGÉE DE
SOIXANTE DIXHUICT ANS
ET TROIS MOIS.

*Requiescat in Pace*

Pierre. — Long. 1m,57; larg. 0m,80.

Église rebâtie dans la seconde moitié du XVII^e siècle; rien d'intéressant dans sa structure.

La tombe de damoiselle Le Bon est placée devant les marches de l'autel de la Vierge, dans le bas côté septentrional.

[1] C'est le nom, mis au féminin, de saint Josse, patron d'une petite église paroissiale de Paris, rue Aubry-le-Boucher; l'édifice a été détruit. — [2] *Sic.* Voyez ci-dessus chiffres de même nature, n° DCCCXCVIII, p. 44 : 28 *août 1689*?

## DCCCCLXVII.

### PANTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE.

1668.

*Gloire a Dieu*

*Et A la memoire de Noble Homme*
*Mr. Clavde Pvllev Vivant*
*ancien Consvl et Greffier en chef*
*av grenier a sel de Paris*[1] *et de*
*Damoiselle Margverite Thevenet*
*Sa Femme*
Les Margvillers de Loevvre et Fabriqve
de Leglise Sainct Germain de Pantin sōt
obligez de Faire celebrer par chacvn
an a perpetvité devx messes lvne le
20e. Ianvier iovr dv decedz dvdit Sievr
Pvllev arivé en 1667. et lavtre le 20e.
Ivillet Feste de Saincte Margverite a
lintantion de ladite Fōdatrice decedée
le [2]
plvs Vn salvt dv Sainct Sacrement le
dimanche de la Ste. Trinité Svr les Six
hevres dv soir Sonné par trois Volees
de Carillon avqvel assisteront Mr. le Cvré
et Sōn Vicaire et Fovrniront lesdits Sievr

[1] Les consuls étaient au nombre de cinq pour la ville de Paris; ils avaient à peu près les mêmes attributions que le tribunal de commerce d'aujourd'hui. La juridiction du grenier à sel s'étendait sur tous les faits relatifs aux gabelles; indépendamment des présidents, grènetiers, contrôleurs, etc., on y comptait trois greffiers.

[2] Date laissée incomplète.

Margvillieres Six Cierges sur L'avtel, et
tovt ce qvi est necessaire povr ledit
Sallvt le tovt a lintantion et povr le
repos des ames desdites S^r. et Damoisel^le
Pvllev Ainsy qvil est porté av Contrat
de Fondation povr ce passé pardevant
Galloys et son compagnon Notaires â
Paris le 10^e. decembre 1668. par leqvel
a esté donné par lad̄'. Damoiselle a lad̄'.
Oevvre et Fabriqve vn arpent de Terre
en devx pieces lvne de trois qvartiers
av teroir de Pantin av liev dit..........
et lavtre dvn qartier avdit te [1]..........
la Pissotiere.

*Priez Dieu pour Leurs*

Marbre noir. — Haut. 1^m,03; larg. 0^m,60.

Inscription en lettres dorées; la plaque de marbre, brisée en partie pendant les travaux de réparation de l'église, a été reléguée dans les combles.

[1] *Audit terroir, au lieu dit*.........

## DCCCCLXVIII.

### PANTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN-D'AUXERRE.

1767.

ICY REPOSE
LE CORPS DE MARIE
GENEVIEVE COTTIN
FEMME DE JACQUE LE
COMTE, INHUMÉ LE
TROIS JANVIER 1767.
PRIE DIEU POUR LE
REPOS DE SON AMĘ

*Requiescat in pace*

Pierre. — Long. 1m,16; larg. 0m,80.

Dalle sans ornementation, à l'entrée de la nef, à main droite.

## DCCCCLXIX.

### PANTIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1773.

*Is, Repose*
*le Corps De Mr*
*Medard De Brancour*
*Bourgeois de Paris*
*Desedeé en Celieux le*
*3 de Janvier 1773.*
*Agée De 54 ans.*
*Requiescat in pases*

Pierre. — Long. 1m,45; larg. 0m,92.

Il semble que le graveur de l'épitaphe de Médard de Brancour se soit fait un jeu d'accumuler en huit lignes la plus grande quantité possible d'atteintes à la grammaire.

## DCCCCLXX.

### BAGNOLET. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEU ET SAINT-GILLES.

1648.

DEO OPT. MAX.

NOBLE HOME CLAVDE BAVDOVYN VIVĀT CON[er]
ET SEC[re] DV ROY MAISON ET COVRONNE DE
FRANCE ET DE SES FINĀN. PROPRI[re] DE LA
MAISON DV MILIEV SVIVĀ. LA RES[illegible]VŌN. QVI
AVROIT PRISE AVEC FEV DAM[LLE] MARIE MENARD
SA FEME, A FONDE A PERPETVITE EN CESTE
EGLISE DE S[t] LEV. S[t] GILLES DV VILLAGE DE
BAGNOLLET SCAV[R] TOVTS LES IEVDIS DE CHA-
CVNE SEMAINE UN SALVT SOLEMNEL EN L'HON-
NEVR DV TRES S[T] SACREMENT DE L'AVTEL PLVS
LE IO[R] ET FESTE DVD[t] S[T] SACREMENT ET DE L'OC-
TAVE ET ENCORES PAR CHACVN AVĒ[t] IO[R] DVRĀT
LED[e] OCTAVE PAREILS SALVTS, A CHACVN DESQ[l]
LED. S[T] SACREMENT SERA MIS ET EXPOSE SVR
LE MAISTRE AVTEL DE LAD[TE] EGLISE, PLVS PAR
CHACVN AN AVSSY A PERPETVITE 2. SERVICES
SOLEMNELS DE REQVIEM, L'VN DESQ[L] SE DOIB.
DIRE ET SCELEBRER LE 14[E] IO[R] DE DECĒ[B] POVR
LE REPOS DE LAME DVD[T] DEFVNCT S[R] BAVDOVYN,
ET L'AVTRE LE 7. IO[R] DE MAY PO[VR] LE REMEDE ET
SALVT DE LAME DE LAD[TE] DEFFVNCTE DAM[LLE] MARIE
MENARD, PAR CONTRACT FAICT ET PASSÉ AVEC
LES MARGVILLIERS DE LAD[TE] EGLISE, PARDEVĀT.
[illegible] ET [illegible] NO[RES] AV CHĀET DE PARIS LE [illegible]
IO[R] D'AOVST 1648. LE TOVT SVIVĀT. LES CLAVSES
ET CONDITIONS MENTIŌES AVD[T] CONTRAT.

*[illegible]*
*[illegible]*
*[illegible]*

Marbre noir. — Haut. [illegible], larg. [illegible]

*[illegible]* — *[illegible]* — Conseiller au Châtelet de Paris

Église peu importante, moitié du XVII^e^ siècle et moitié du XVIII^e^ : quelques restes de vitraux, entre autres la Vierge immaculée, entourée des emblèmes des litanies.

Le marbre de Claude Baudouyn est fixé sur un des piliers de la nef.

Nous n'avons pas retrouvé au pied de l'autel de la Vierge, où nous l'avions vue jadis, l'épitaphe, gravée sur marbre noir, d'un officier général, décédé dans le cours du siècle dernier. Il y avait aussi, dans un des collatéraux, deux dalles anciennes tout effacées, plus étroites vers l'extrémité inférieure qu'à la tête, et, près de la grande porte, une tombe du XIII^e^ siècle sur laquelle on lisait encore, en capitales gothiques :

HIC · IACET · DÑS · GUILLELMUS . . OBIIT . . .

Quelques petites fleurs de lis se voyaient aux angles de cette dernière pierre. Un plancher recouvre maintenant le sol de l'église.

# ANCIEN DOYENNÉ DE CHÂTEAUFORT

Le doyenné de Châteaufort était situé au sud-ouest de Paris; il touchait, d'une part, à celui de Montmorency, et, de l'autre, à celui de Montlhéry. Il avait pour chef-lieu un village aujourd'hui sans importance qui ne renferme pas un seul monument digne d'intérêt. On comptait autrefois dans ce doyenné quatre-vingt-dix-huit paroisses, dont suit l'indication :

* Issy (Seine).
* Sèvres (Seine-et-Oise).
Saint-Cloud (*id.*).
* Garches (*id.*).
Marnes (*id.*)[1].
* Suresnes (Seine).
* Puteaux (*id.*).
* Asnières (*id.*).
* Genevilliers (*id.*).
* Colombes (*id.*).
* Nanterre (*id.*).
* Ruel (Seine-et-Oise).
* Bougival (*id.*).
* Louveciennes (*id.*).
* Marly (Seine-et-Oise).
* Le Pec (*id.*).
* Saint-Germain-en-Laye (*id.*).
* Mareil-sous-Marly (*id.*).
Saint-Nom-la-Bretèche (*id.*)[2].
L'Étang-la-Ville (*id.*)[3].
Rocquencourt (*id.*)[4].
* La Celle-Saint-Cloud (*id.*).
* Le Chesnay (*id.*).
* Vaucresson (*id.*).
* Ville-d'Avray (*id.*).
Rennemoulin (*id.*)[5].
* Villepreux (*id.*)[6].
* Bois-d'Arcy (*id.*).
* Versailles (Seine-et-Oise).
Montreuil (*id.*).
Viroflay (*id.*).
* Chaville (*id.*).
* Vélizy (*id.*).
* Meudon (*id.*).
Clamart (Seine).
* Le Plessis-Piquet (*id.*).
* Bièvres (Seine-et-Oise).
* Jouy-en-Josas (*id.*).
Les Loges (*id.*)[7].
* Buc (*id.*).
* Guyencourt (*id.*).
Voisins-le-Bretonneux (*id.*).

[1] [illegible] détruite; paroisse [illegible].

[2] Église, du titre de Saint-Nom (*S. Nonnatus*), [illegible]; quelques restes du XIIIe.

[3] Église de Notre-Dame, reconstruite au XVIe siècle; quelques vestiges d'un édifice antérieur, XIe et XIIe siècles; plusieurs chapiteaux à figures d'animaux et de démons.

[4] Église de Saint-Nicolas, démolie; suppression de la paroisse.

[5] Plus de paroisse; petite église du XIIIe siècle, dédiée à saint Nicolas, partagée en étable, grange et grenier.

[6] Église de nulle valeur; elle paraît reconstruite au XVIIe siècle; saint Eustache en est le patron.

[7] Très petite église, dédiée à saint Eustache, du commencement du XVIIIe siècle.

Le Mesnil-Saint-Denis (Seine-et-Oise)[1].
Magny-les-Hameaux (id.).
Châteaufort (id.)[2].
Toussus (id.).
Villiers-le-Bacle (id.).
* Saclé et Vauhallant (id.).
* Palaiseau (id.).
* Saint-Aubin (id.).
* La Chapelle-Millon (id.).
* Saint-Lambert (id.).
Levy-Saint-Nom (id.).
Les Lays (id.)[4].
Maincourt (id.)[5].
* Dampierre (id.).
Saint-Forget (id.).
* Chevreuse (id.).
* Saint-Remi-lès-Chevreuse (id.).
Gif (id.).
* Bures (Seine-et-Oise).
* Orsay (id.).
* Gometz-le-Château (id.).
* Gometz-la-Ville (id.).
* Les Molières (id.).
* Les Trous (id.).
* Choisel (id.).
* Senlisse (id.).
* Cernay-la-Ville (id.).
* La Celle-les-Bordes (id.).
* Péqueuse (id.).
* Limours (id.).
* Forges (id.).
* Janvry (id.).
* Briis-sous-Forges (id.).
Launay-Courson (id.).
* Fontenay-lès-Briis (id.).
Vaugrigneuse (id.)[7].
* Bruyères-le-Châtel (id.).
* Marcoussis (id.).
Montfaucon et Beauregard (Seine-et-Oise)[8].
* Nosay et la Ville-du-Bois (id.).
* Villejust (id.).
* Saulx-les-Chartreux (id.).
* Villebon (id.).
* Champlan (id.)
* Massy (id.).
* Igny (id.).
* Verrières (id.).
* Antony (Seine).
* Chatenay-lès-Bagneux (id.).
* Sceaux (id.).
* Bourg-la-Reine (id.).
* Fontenay-aux-Roses (id.).
* Bagneux (id.).
* Châtillon (id.).
* Vanvres (id.).
Montrouge (id.)[9].

[1] Église, du titre de Saint Denis, rebâtie dans la seconde moitié du XVI^e siècle; quelques panneaux de vitraux de la même époque. Les monuments funéraires des anciens seigneurs ont été détruits.

[2] Ce lieu, autrefois considérable, n'est plus qu'un assez chétif village. Église de la Trinité détruite. Église de Saint-Christophe, reconstruite il y a environ trente ans. Ruines d'anciennes fortifications.

[3] Église de Saint-Germain d'Auxerre, démolie; paroisse supprimée.

[4] Église de Notre-Dame, réparée et réduite aux proportions d'une simple chapelle.

[5] Église de Saint-Germain de Paris, reconstruite à une époque toute récente. La mairie en occupe une portion.

[6] Église de Notre-Dame et de Saint-Claude, démolie; paroisse supprimée.

[7] Église de Sainte-Marie-Madeleine, sans caractère, toute remise à neuf. Près de la porte, une tombe de femme, tout effacée, XIII^e siècle. (Voy. t. I, n° CCCXXIX, p. 576.)

[8] Église dédiée à saint Wandrille et à saint Jean-Baptiste, à peu près démolie, relevée de ses ruines en 1829.

[9] Église de Saint-Jacques-le-Majeur et de Saint-Christophe, reconstruite en forme de prêche, vers 1840.

## DCCCCLXXI.

### ISSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

xiv$^e$ siècle.

. . . . . . . . . . . . . . PHILIPPE · LE · THELLIER · DE · VAVGIRART · QVI · TRESPASSA · LAN · M · CCC · XLI · LA · VEILLE · DE · LA · . . . . .

Pierre. — Longueur, [illegible]

ICI · GIST · FEU · SIMON ·
BLONDEL · QVI · TRESPASSA · LE · XXI . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
PRIES · POUR · LAME · DE LI ·

Pierre. — Long. 2m,90; larg. 1m,10

L'église d'Issy, reconstruite en style simple et régulier, de 1635 à 1661, a été saccagée d'une manière horrible par les batteries allemandes en 1870. Quelques semaines plus tard, le charmant château, construit à l'extrémité du bourg, dans le siècle dernier, devenait la proie des flammes. Le séminaire des Sulpiciens, ainsi que divers établissements religieux ou hospitaliers fondés à Issy, ont eu aussi beaucoup à souffrir de la guerre étrangère et de la guerre civile. Nous avons vu ce lieu réduit à l'état d'un désert où l'on ne rencontrait que l'image de la mort et la désolation.

Præsentemque viris intentant omnia mortem.

Au milieu de la nef de l'église, on laissa jadis une allée formée de plusieurs grandes dalles, parmi lesquelles il s'en trouvait six qui présentaient chacune les effigies de deux époux, placées sous des arcades d'une architecture des xiv$^e$ et xv$^e$ siècles. Les effigies d'une de ces tombes avaient la face et les mains rapportées en marbre; aux pieds du père et de la mère, on voyait leurs enfants, dont l'aîné avait la face également rapportée par incrustation. Tout cela était d'ailleurs fort détérioré. L'épitaphe de Philippe le Thellier de Vaugirard, profondé-

ment gravée en capitales gothiques, s'est un peu mieux conservée que les autres ; mais les effigies demeurent à peine visibles. Cette dalle occupe le cinquième rang à partir de la porte de la nef. La tombe de Simon Blondel, contemporaine de la précédente, a été transférée dans la cour du presbytère, où elle est engagée par un côté tout entier dans le soubassement de la maison. Deux arcs en ogive trilobée, qui ont pour supports deux pieds-droits simples et une colonnette très-effilée ; pignons ajourés, rehaussés de crossettes et de fleurons ; quatre anges nimbés, debout, qui encensent ; les deux effigies mains jointes ; le mari en cotte, les pieds sur un chien ; la femme coiffée d'un bonnet en pointe et d'une voilette qui lui enveloppe le menton, vêtue d'une robe sans ornements, à doubles manches, les prèmières serrées à l'avant-bras ; au-dessous des deux personnages principaux, une arcature de huit ogives trilobées, dont trois vides, tandis que les autres contiennent quatre enfants au maillot et un cinquième plus grand, les mains jointes, vêtu comme son père.

## DCCCCLXXII.

## ISSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

XVIIe siècle.

CY · GIST
RENÉ · DELAHAYE · SEIGNEUR
DE · VAUDETART · ET · D'ISSY · EN
PARTIE · VIVANT · VALET · DE · CHAMBRE
DES · ROYS · HENRY 4E ET · LOUYS 13E · ADMI
NISTRATEUR · DE · L'HOTEL · DIEU · ET · DES · IN
CURABLES[1] · BIENFACTEUR · DE CETTE
EGLISE
ET · ENCOR · . . . . . . . [2] · CLAUDE · DE · LA
HAYE · SEIGNEUR · DE · VAUDETART · ET
D'ISSY · EN · PARTIE · ESCUIER · CONS. M
D'HOSTEL · ORDRE DU · ROY · ET · DE · LA FEÜE
REINE · LE · QUEL · EST · DECEDÉ · LE . . .[3]
. . . . . . .

PRIEZ · DIEU · POUR · LE · REPOS
DE · LEURS · AMES

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible]

Dalle placée à la dernière travée du bas côté septentrional, et aujourd'hui recouverte en partie par le marchepied d'un autel; encadrement ovale, formé d'enroulements; au-dessus du texte, un écusson usé, sur lequel on distingue encore cependant des fleurs de lis; au-dessous, deux torches allumées, nouées en sautoir, et un bénitier cannelé, muni de son anse.

[1] L'Hôtel-Dieu et l'hôpital des Incurables de Paris. (Voy. t. I, p. 641 et suiv. et p. 652.)

[2] Un mot très-court devenu illisible; ne serait-ce pas *noble?*

[3] L'absence de dates précises ne permet pas d'ajouter à cette double épitaphe les détails qu'elle pourrait comporter.

## DCCCCLXXIII.

### ISSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1718.

Icy

Repose le Corps de Haute
et Puissante Dame Madame
Madelaine Françoise
Delaistre Veuve de Haut
et Puissant Seigneur
Messire Paul Vollant
Chevalier Seigneur de
Berville, de L'esglantier,
et du vieux Manoir, laquelle
des sa plus tendre jeunesse
a toujours donné des Marques
d'unne Grande Pieté se
Faisant un devoir de visiter
les Pauvres et de les
soulager dans leurs miseres
ne s'occupant que dans les
exercise de Charite
ayant toujours vecu en
veritable cretienne ne
s'ocupant que de l'eternité
est decedée le quatre
Juillet Mil sept cent dix
huit Agée de soixante et
quatorze ans.

*Priez Dieu pour le repos*
*de son âme.*

Pierre. — Long. 1m,59; larg. 0m,89.

La tombe de Madeleine-Françoise Delaistre se trouve exactement dans les mêmes conditions que celle des seigneurs de Vaudetart. Un double écusson, dont les armoiries se sont effacées, surmonte le texte. L'inscription est peu correcte; mais l'éloge qu'elle fait de la défunte ne laisse rien à désirer.

## DCCCCLXXIV.

### ISSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1618.

✠ LAN 1618 DV REGNE DE LOYS TREYZIESME
DE SON NON ROY DE FRANCE MARIE SVIS NOMMEE

La cloche principale date des premières années du règne de Louis XIII. La seconde cloche est d'un beaucoup moindre diamètre; elle paraît aussi du XVII[e] siècle; on n'y a pu lire que le nom du fondeur Cheron, et celui d'un sieur Guyot, marchand à Mont-Saint-Père[1]. Cette dernière cloche, provenant de quelque église supprimée, aura été achetée sans doute par la fabrique de Saint-Étienne d'Issy.

Le séminaire des Sulpiciens, qui occupe un vaste emplacement à peu de distance de l'église paroissiale, ne présente aucun monument ancien. Une inscription latine, moderne, indique le lieu où Bossuet, Fénelon, Louis-Antoine de Noailles, alors évêque de Châlons, depuis archevêque de Paris, et le supérieur du séminaire tinrent, en 1695, plusieurs conférences pour l'examen des livres de l'archevêque de Cambrai.

[1] Village du département de l'Aisne, arrondissement de Château-Thierry.

## DCCCCLXXV.

## SÈVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ROMAIN.

1760.

✠ LAN 1760 JAI ETE BENITE A LA GLOIRE DE DIEU
PAR MESSIRE ANTOINE ROBERT DOCTEUR DE LA
MAISON ET SOCIETE DE SORBONNE CURE DE
CETTE PAROISSE ET NOMMEE ANNETTE PAR LE
PARRAIN CHARLES MANOURY ET PAR MARIE
JEANNE ANTOINETTE BRIAIS EPOUSE DE
M^RE JACQUES RENE BOILEAU DIRECTEUR DE
LA MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE
DE FRANCE
DU TEMPS DE LOUIS ANTOINE FEUCHE PERE
MARGUILLIER ET DE ETIENNE GUIN JAQUES
LEGRIS ET DE JEAN DEVILLERS TOUS MARGUILLIERS
EN CHARGE
M^E DESPRES MAITRE FONDEUR DU ROY MA FAITE
A PARIS[1].

L'église n'est qu'un assemblage confus de constructions, les plus anciennes du XIII^e siècle, l'abside du XVIII^e; elle possède un certain nombre de verrières exécutées, il y a environ trente ans, à l'ancienne Manufacture royale de faïence et de porcelaine. L'inscription de la cloche nous donne le nom du personnage qui dirigeait l'établissement, à la fin du règne de Louis XV, et qui appartenait à cette vieille famille des Boileau, si célèbre dans les annales parisiennes.

Les sépultures seigneuriales, que l'église de Sèvres renfermait autrefois, ne se retrouvent plus. On lit seulement, sur la pierre du troisième pilier de la nef à main droite, quelques mots de l'épitaphe d'*honneste personne Estienne* ..... *laboureur* qui mourut vers le XVII^e siècle.

[1] Voir ci-dessus, [illegible], p. 13[illegible].

## DCCCCLXXVI.

## SÈVRES.

XVII^e-XVIII^e siècles.

Plusieurs pierres funéraires sont employées en dallage ou en bordure de lavoir dans une buanderie de Sèvres. Aucun renseignement ne nous a été donné sur leur origine; nous supposons qu'elles proviennent peut-être du couvent que les Ursulines avaient formé à Saint-Cloud, en 1661, et qui a été complétement détruit. De Saint-Cloud à Sèvres, on le sait, la distance n'est pas grande. Les dalles sont maintenant fort usées; à peine y peut-on recueillir des noms et des dates; les voici :

Damoiselle ..... qui mourut pensionnaire en ce monastère, à l'âge de vingt et un ans, le 15 avril 1681. Elle était fille de quelque personne de la maison d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, Madame, surnommée la Palatine, seconde femme de Monsieur, duc d'Orléans[1], frère de Louis XIV.

Catherine Le Roy, dite de Saint-Cloud, décédée le 26 mai 1720, à cinquante-huit ans d'âge et ..... de profession.

Marie-Madeleine Dupuis, dite de Saint-Ambroise, décédée le 8 février 1733, à soixante et onze ans et demi d'âge et cinquante-trois de profession[2].

[1] Ce prince fixa sa résidence à Saint-Cloud en 1658.

[2] Communication de M. Varin, graveur à Paris.

## DCCCCLXXVII.

### SAINT-CLOUD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLOUD.

1594.

HENRICVS · III · FRAC · REX ·
OBIIT ANNO D · MDXIC ·
PRIMO · MENS · AVG · DI
ADSTA VIATOR ET DOLE REGVM VICEM
COR REGIS ISTO CONDITVM EST SVB MARMORE
QVI JVRA GALLIS SARMATIS JVRA DEDIT[1]
TECTVS CVCVLLO HVNC SVSTVLIT SICARIVS
ABI VIATOR ET DOLE REGVM VICEM[2]

Marbre noir. — Haut. 0m,60; larg. 0m,49.

Le bourg de Nogent (*Novigentum*) et son église, dédiée à saint Martin, quittèrent, l'un comme l'autre, il y a bien près de douze siècles, leurs noms primitifs pour prendre celui de saint Cloud, petit-fils de Clovis, qui s'était retiré en ce lieu où il mourut vers l'an 568. Son tombeau existait encore, en 1790, dans la crypte de l'ancienne église. Cette année même (1874), dans l'espoir de retrouver ce précieux monument et l'inscription mérovingienne gravée sur le couvercle du cercueil, M. l'abbé Ozanam, missionnaire apostolique, a fait exécuter dans les ruines, à l'aide d'une subvention du ministère de l'instruction publique, des recherches qui n'ont amené aucun résultat favorable[3].

L'église de Saint-Cloud était autrefois desservie par un chapitre. L'abbé Lebeuf attribue au XIIe siècle la construction de l'édifice, qui menaçait ruine au dernier siècle, et qui fut démoli pour faire place à une église nouvelle commencée sous le patronage de la reine Marie-Antoinette[4]. La révolution interrompit les travaux. Ce n'est que vers

[1] Roi de Pologne en 1573, de France en 1574.

[2] Ces vers iambiques sont attribués à Passerat.

[3] Voy. *Revue des sociétés savantes*, 5e série, tome VIII, p. 320, 327. — [4] Cette princesse fonda l'hospice de Saint-Cloud en 1787. On a supprimé sur la façade de la chapelle l'inscription qui le constatait.

1860 que le bourg de Saint-Cloud a été doté d'une église entièrement neuve, en style du moyen âge, érigée à quelques mètres des substructions de la crypte de la vieille collégiale.

Aucune des localités voisines de Paris n'a subi, pendant le siége de 1870, un désastre comparable à celui de Saint-Cloud. Le château, construit par Le Pautre, peint par Mignard, s'est effondré sous une pluie de fer et de feu, en même temps que la plupart des habitations particulières. L'église seule s'est maintenue intacte au milieu des feux croisés des batteries du Mont-Valérien et de Bellevue.

Il n'y a pas encore longtemps qu'on voyait sur l'emplacement de la collégiale les restes de la chapelle de Saint-Michel, appelée aussi chapelle du roi à cause de la présence du monument funéraire que nous nous proposons de décrire. Henri III s'était logé à Saint-Cloud, dans la maison des Gondi, afin de présider de plus près au rétablissement de son autorité dans Paris, lorsqu'il fut assassiné le mardi 1er août 1589. Le corps demeura en dépôt jusqu'en 1610 dans l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, où il avait été transféré peu de jours après la mort. Le cœur et les entrailles furent inhumés près du grand autel de l'église de Saint-Cloud ; noble homme, Charles Benoise, conseiller et secrétaire intime de ce prince, y fit placer un peu plus tard une colonne et des inscriptions[1]. La chapelle était pavée en marbre et ornée de panneaux dont les peintures représentaient des emblèmes et des devises. Au tableau de l'autel, le roi agenouillé priait devant un Christ en croix. Une colonne torse en marbre rouge, qui avait l'aspect du porphyre, s'élevait, au milieu de la chapelle, sur un piédestal enrichi de sculptures. Deux anges d'albâtre, en bas-relief, accompagnaient un cartouche de marbre noir en forme de cœur, sur lequel était gravée l'inscription latine que nous publions, et qui a été sauvée de la destruction. Au-dessous du texte, on remarque une tige de lis, dont une fleur tombe tranchée par le fer, tandis qu'une autre va s'épanouir.

[1] D. Germain Millet, *le Trésor sacré* [illegible] *de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, Paris, 1611.

Une seconde inscription latine indiquait la date du monument et le nom du serviteur fidèle qui l'avait érigé :

D. O. M.

AETERNAE MEMORIAE HENRICI III. GALLIAE ET POLONIAE REGIS.

QVOD ET OPTAVERIS

TIBI EVENIAT

C. BENOISE SECRETARIVS REGIVS ET MAGISTER

RATIONVM[1] DOMINO SVO CLEMENTISS

ET BENEFICENTISS. MOESTISS. POS.

ANNO 1594

Enfin, une dernière inscription beaucoup plus longue, en vers français, figurait en double, dans la chapelle du roi et dans le chœur, d'une part, sur une table de marbre noir, de l'autre, sur une table de bronze :

SI TU N'AS POINT LE CŒUR DE MARBRE COMPOSÉ
TU RENDRAS CELUI CY DE TES PLEURS ARROSÉ,
PASSANT DEVOTIEUX, ET MAUDIRAS LA RAGE
DONT L'ENFER ANIMA LE BARBARE COURAGE
DU MEURTRIER[2] INSENSÉ QUI PLONGEA SANS EFFROY
SON PARRICIDE FER DANS LE FLANC DE SON ROY :
QUAND CES VERS T'APPRENDRONT QUE DANS DU PLOMB ENCLOSE
LA CENDRE DE SON CŒUR SOUBS CE MARBRE REPOSE
MAIS COMMENT POURROIS TU RAMENTEVOIR SANS PLEURS
CE LAMENTABLE COUP SOURCE DE NOS MALHEURS
QUI FIT QUE LE CIEL MESME ENSENGLANTANT SES LARMES
[illegible] DE L'IMPIETÉ DE NOS CIVILES ARMES
HELAS IL EST BIEN TIGRE OU TIENT BIEN DU ROCHER
QUI D'UN COUP SI CRUEL NE SE SENT POINT TOUCHÉ.
MAIS NE RENTAMONS POINT CESTE INHUMAINE PLAYE
PUISQUE LA FRANCE MESME EN SOUSPIRANT ESSAYE
D'EN CACHER LA DOULEUR ET D'EN FAINDRE L'OUBLY,
LAISSONS UN CHACUN GEMISSANT ET DE LARMES REMPLY

[1] Conseiller maître en la chambre des comptes de Paris.

[2] Ce mot, que nous comptons pour trois syllabes, n'en représente ici que deux.

CONTENTONS NOUS DE DIRE AU MILIEU DE NOS PLAINTES
QUE CENT RARES VERTUS ICY GISENT ESTAINTES
ET QUE SI TOUS LES MORTS SE TROUVOIENT INHUMÉS
DANS LES LIEUX QU'EN VIVANT ILS ONT LE PLUS AIMÉS
LE CŒUR QUE CESTE TOMBE EN SON GIRON ENSERRE
REPOSEROIT AU CIEL ET NON PAS EN LA TERRE.

A l'époque de la révolution, un architecte, du nom de Jullien, demeurant à Suresnes, s'appropria la colonne royale et le bas-relief des deux anges accompagnant la première de nos trois inscriptions. Alexandre Lenoir les racheta au prix de 440 francs pour le Musée des monuments français, le 23 pluviôse an VII[1]. Colonne et bas-relief sont aujourd'hui rétablis à l'entrée du chœur, dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Denis. La colonne a été adroitement taillée dans un seul bloc de marbre de Campan; une branche touffue de lierre en suit les contours; des fleurs de lis, des initiales couronnées, des palmes remplissent les intervalles du feuillage. Le chapiteau appartient à l'ordre composite; il portait autrefois un vase de métal qui a été fondu. Le directeur du Musée des monuments français eut la singulière idée de substituer à cette urne un génie de marbre essayant, mais en vain, de brûler avec une torche le couteau de Jacques Clément.

On retrouvera, nous l'espérons, quelque jour, au fond du magasin où il s'est égaré à Saint-Denis, le cartouche cordiforme avec son inscription, remplacée, quant à présent, par une copie moderne du texte primitif que nous avions pu entrevoir avant sa disparition.

Poursuivis avec acharnement par les ligueurs, les monuments de Henri III sont devenus d'une rareté extrême.

Il n'est rien resté de l'épitaphe posée dans l'église de Saint-Cloud sur la sépulture des entrailles d'Henriette-Anne Stuart, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, à laquelle Bossuet a dédié le plus admirable et le plus indestructible des monuments.

[1] *Description* [illegible] édition, an VII).

## DCCCCLXXVIII.

## SAINT-CLOUD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CLOUD.

1582.

Nous fumes faictes par les
habitans de st cloud z mont
nommee marie 1582

m[e] nicolas delaistre et m[e] ichan iacques nous ont fondue

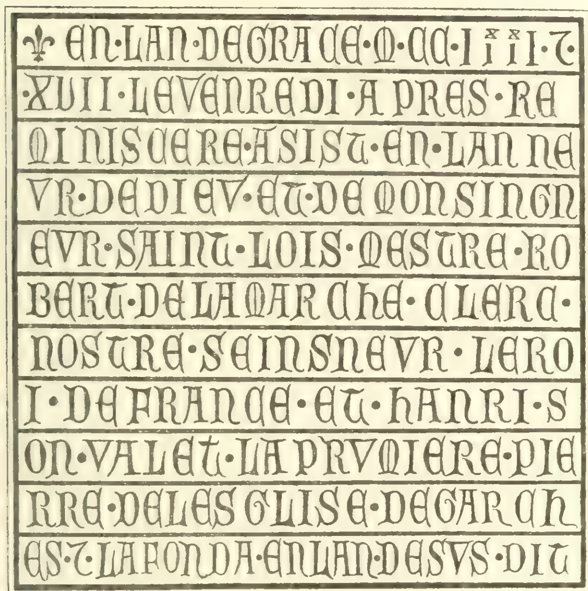
On a conservé à Saint-Cloud une cloche de l'ancienne collégiale. Un calvaire, un Agneau de Dieu, un saint Pierre et un saint Nicolas y sont figurés en relief au pourtour de la robe. Les deux fondeurs, maîtres Nicolas Delaistre et Jean Jacques, ont signé leur œuvre. Ce dernier a voulu aussi imprimer sur le métal sa marque, qui présente, avec son nom M. IAQVE, une espèce de blason formé de deux coquilles de pèlerin en chef, et d'une cloche accompagnée d'un saint Jacques le Majeur et d'un ange. Jean Jacques ne serait-il pas l'ancêtre de Simon Jacques et de Pierre Jacques qui ont aussi fondu des cloches pour les Petits-Pères de Paris, pour l'église d'Argenteuil et pour celle de Bonneuil en France[1]?

[1] Voy. ci-dessus n[os] CCXXXVIII, DCXI, DCCCCLVI.

## DCCCCLXXIX.

### GARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

1298 (v. s.).



⚜ EN·LAN·DE GRACE·M·CC·IIIIXX I·⁊
·XVII·LE VENREDI·APRES·RE
MINISCERE·ASIST·EN·LAN NE
VR·DE DIEV·ET·DE MONSINGN
EVR·SAINT·LOIS·MESTRE·RO
BERT·DE LA MARCHE·CLERC·
NOSTRE·SEINSNEVR·LE RO
I·DE FRANCE·ET·HANRI·S
ON·VALET·LA PRVMIERE·PIE
RRE·DE LESGLISE·DE GARCH
ES·⁊·LA FONDA·EN LAN·DESVS·DIT

Pierre. — Haut. 0m,[illegible]; larg. 0m,[illegible].

L'église de Garches avait un titre tout particulier à notre vénération : elle passait pour la première qui eût été placée sous le patronage de saint Louis, roi de France. Le vendredi après le second dimanche de carême[1] de l'an 1298 (N. S.), c'est-à-dire le 7 mars de cette même année, maître Robert de la Marche[2], clerc du roi de France, assisté de

[1] Désigné sous le nom de *Reminiscere*, premier mot de l'introït de la messe.

[2] *La Marche*, petite paroisse, très-voisine de Garches, depuis longtemps supprimée.

son valet Henri, posa la pierre fondamentale de l'église de Garches en l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Louis, et la dota de ses deniers. La bulle du pape Boniface VIII, qui proclama la canonisation du saint roi, porte la date du 11 août 1297. Sept mois s'étaient à peine écoulés que Robert de la Marche consacrait au nouveau protecteur de la France un modeste, mais touchant témoignage de sa pieuse reconnaissance.

L'église de Garches, telle que nous l'avons vue, était petite et dépourvue de tout caractère d'architecture. Les Allemands l'ont incendiée en 1870. Il s'agit aujourd'hui d'en reconstruire une nouvelle. La patrie tout entière ne devrait-elle pas concourir à la réédification de ce sanctuaire? L'inscription de la fondation, gravée en caractères d'une beauté remarquable, était encastrée dans le mur du chœur, du côté de l'épître. Les flammes ont réduit en poussière toute la surface de la pierre. L'estampage que possède le ministère de l'instruction publique pourrait servir à la reconstitution aussi exacte que possible de ce monument que nous considérons comme une des perles de notre recueil[1].

[1] Voy. *Bulletin archéologique*, t. II, p. 601, 602; Albert Lenoir, *Architecture monastique*, 1re partie, p. 42, 43.

## DCCCCLXXX.

## GARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

XIV^e^ siècle.




[CI · GIST · ROBERT] · DE LA MARCHE · CLERC · IADIS · LE · SAINT · ROI · L[OIS · QUI · EN · LANNEVR] · DE DIEV · ET · DV ·

S' · ROI : LOIS · FEVNDI · CESTE · ESGLISE ·

[QVI · TRESPASSA · EN · LAN · ] ..... APRES · LA NOSTRE · DAME · [DE SEPTEMBRE] .............

Pierre. — Long. 3^m^,05 ; larg. 1^m^,30.

Robert de la Marche eut sa sépulture, comme il convenait à un fondateur, au milieu du chœur de son église. La dalle funéraire, usée par

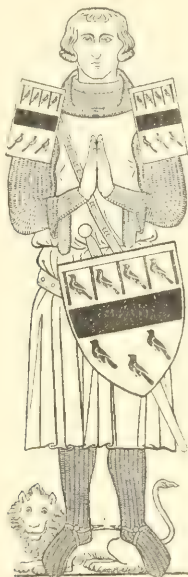
le frottement, s'était cependant conservée dans ses parties les plus essentielles. Arcade en ogive trilobée, portée par des colonnettes, flanquée de clochetons et accostée de deux anges thuriféraires; effigie à traits bien accentués, d'un caractère viril; chasuble galonnée, relevée sur les bras; entre les mains un calice à large coupe que le défunt tenait comme on le fait au moment de l'élévation.

L'inscription de la première pierre donnait à Robert de la Marche le titre de clerc du roi, sans autre indication. L'épitaphe, plus précise, nous fait connaître qu'il avait fait partie de la chapelle de saint Louis. La chute de la charpente de l'église a couvert la tombe d'une couche épaisse de décombres; on peut craindre qu'elle n'ait eu aussi pour résultat une destruction complète. Nous avons mis entre crochets quelques mots devenus depuis longtemps à peu près illisibles; mais il ne nous était pas possible de suppléer à l'absence de la date du décès. Le texte, placé au-dessous de la gravure, présente l'inscription telle qu'elle existait encore lorsque nous en avons pris copie pour la première fois.

Une autre tombe, voisine de celle de Robert de la Marche, portait l'effigie d'un chevalier en armure de mailles, avec la cotte en étoffe pardessus; deux ailettes carrées armoriées lui garantissaient les épaules; ses pieds posaient sur un lion; sur son écu, on distinguait, au-dessous d'un lambel à cinq pendants, une fasce chargée de trois coquilles et accompagnée de sept merlettes. Nous n'avons pu lire de l'épitaphe que les deux mots GUILLAUMES.DE..... Nous savons par l'abbé Lebeuf que ce chevalier se nommait Guillaume de Tunberel. La dalle, déjà brisée, n'a probablement pas survécu à la ruine de l'église. Le calque, qui nous a permis d'en reproduire le personnage, existait par bonheur entre nos mains avant le désastre de 1870.

Nous avons encore à faire mention d'une tombe du XIVe siècle, avec effigie de femme, qui se trouvait placée dans la nef. L'effigie, l'épitaphe et les armoiries, à l'exception d'un chevron, étaient à peu près supprimées. Pour l'attribution de cette dalle, il y aurait à hésiter entre Marie de Chidé, dame de Lestendu, femme de Guillaume de Tunberel, et da-

moiselle Clémence de Cyni, femme de Giot de Cyni, écuyer, toutes deux inhumées à la même époque dans l'église de Garches. L'abbé Lebeuf avait vu les tombes de ces deux dames, et il en a publié en partie les épitaphes gravées en caractères de même forme que ceux de la dalle de Robert de la Marche. Une seule des deux tombes s'était conservée jusqu'à nos jours. A peine y pouvait-on suivre les traces d'une figure en longue robe, mains jointes, abritée par un arceau en ogive trilobée.



## DCCCCLXXXI.

### GARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

1672.

D. O. M.

CY GIST LE CORPS DE M^RE
RICHARD LE GRAND PBRE CVRÉ
DE GARCHES LE Q^L A DOÑÉ A LŒVVRE
DE CEANS 10^H DE RENTE ANVELLE PA^R
CONTRACT PASSÉ DEVANT BONNIN NO^RE
A S^T-CLOVD A LA CHARGE DE DEVX MESSES
BASSES L'VNE LE IOVR DES CINQ PLAYES
DE NRE SEIGNEVR[1] ET LAVTRE LE IOVR
DE SON DECEDS QVI FVT LE XXI IVING
M.D.C.LXXII. AAGÉ DE LXXII. ANS.
M^RE IACQVES PAVLMIER SON NEPVEV ET SON
SVCCESSEVR A FAICT POSER CET EPITAPHE
POVR ETERNELLE MEMOIRE LE QVEL[2]

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Surgam cum Sedero
In tenebris
Micheæ VII[3].

Marbre noir. — Haut. 0^m,58; larg. 0^m,50.

Abandonnée depuis longtemps dans le jardin du presbytère, l'épitaphe du curé Richard le Grand est aujourd'hui adirée. Elle était gravée sur une plaque de marbre noir, de forme ovale.

[1] Voy. ci-dessus n° DCLV, t. II, p. 357.

[2] L'inscription est restée incomplète en ce qui concerne le curé Jacques Paulmier. — [3] Cap. VII, v. 8.

## DCCCCLXXXII.

### GARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

1757.

HIC
DEPOSITŒ JACENT
MORTALES EXUVIŒ
JACOBI FRANCISCI TRONSSON
PRESBITERI CARNUTENSIS
HANCCE ECCLESIAM
SEX ET VIGINTI ANNIS
REXIT.
AMŒNITATE INGENII
ET LENITATE CORDIS
SEMPER EMICUIT
FIDEI QUE INSTITUTIS
FIRMITER INNIXUS
OBIIT
ŒTATIS SUŒ ANNO. LIV
ET REPARATŒ SALUTIS
MDCCLVII
DIE SECUNDA SEPTEMBRIS
. . . . . . . . . . *deprecare* . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1m,00; larg. 0m,62.

La tombe de Jacques-François Tronsson, prêtre du diocèse de Chartres, curé de Garches, avait été retirée de l'église et déposée en magasin. Il en était de même d'une inscription, du même temps, aussi gravée sur pierre, relatant les fondations de Jacques Bluteau, bourgeois de Versailles, qui laissa quatre cents livres de rente perpétuelle destinées à l'entretien d'un vicaire, à la charge d'une messe mensuelle pour la prospérité de sa famille.

DCCCCLXXXIII.

GARCHES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUIS.

1787.

✠ LAN 1787 JE MAPPELLE MARIE ANTOINETTE DU
NOM DE LA REINE DE FRANCE DAME DE CETTE
PAROISSE
JAI ETE FONDUE DU TEMPS DE M^RE ETIENNE
CHARLES PROZELLE CURE DE PIERRE LOUIS
BOUDIN MARGUILLIER EN CHARGE DE JEAN
LOUIS SEVIN MARGUILLIER EN SECOND

Cloche.

La reine Marie-Antoinette devint dame de Garches en conséquence de l'acquisition faite en son nom par le roi Louis XVI, en 1782, de la seigneurie de Saint-Cloud et des terres qui en dépendaient. Le château fut acheté à prix d'argent au duc d'Orléans, et le titre de duché-pairie, appartenant à l'archevêque de Paris, fut transféré de la seigneurie de Saint-Cloud à celle de Bois-le-Vicomte.

## DCCCCLXXXIV.

## SURESNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LEUFROY.

XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'église, brûlée en 1577 pendant les guerres de religion, a été rétablie dans le siècle suivant; un des entraits de la voûte en charpente porte la date de 1606. L'édifice est spacieux, mais il n'offre rien de remarquable. Un plancher couvre l'ancien dallage, en partie composé de tombes très-effacées. Un ouvrier, employé à la confection de ce plancher, assure avoir vu sur une dalle l'effigie d'un prêtre en chasuble. J'avais remarqué aussi un débris d'inscription de fondation en caractères gothiques du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle. En avant de l'entrée du chœur, une épitaphe latine marquait la sépulture d'un avocat au parlement, professeur de droit à la faculté de Paris, mort vers le milieu du siècle dernier :

HIC JACET
VINCENTIUS ....UNOT
ADVOCATUS IN PARLAMENTO ET
CONSULTISSIMÆ JURIUM FACULTATIS
PARISIENSIS ANTECESSOR PRIMARIUS
ET COMES.................
..........

Les docteurs ès droits et professeurs ou antécesseurs des écoles de Paris étaient autrefois au nombre de six, formant ce qu'on appelait le *Collége sex-viral*. L'ancien des antécesseurs, nommé *Primicerius*, acquérait par vingt années de service la qualité de *Comes*.

## DCCCCLXXXV.

### PUTEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ.

1558.

Mil cinq sans cinquante huit.
pierre barbier marchant boucher natif
De ce lieu et katherine de ledehors sa feme
ont doñe cette verriere Prie Dieu pour eulx

Sur verre.

L'église de Puteaux, bénite en 1523, agrandie en 1540 et depuis, n'est devenue paroissiale qu'en 1717. Elle n'a rien d'intéressant dans sa structure, mais elle possède plusieurs verrières remarquables du XVI[e] siècle. Ces brillantes peintures représentent les Personnes divines, la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, la légende de saint René d'Angers et l'Assomption. C'est ce dernier vitrail qui fut donné en 1558, par Pierre Barbier, boucher, natif de Puteaux, qui voulut ainsi contribuer à la décoration de l'église où il avait appris à prier Dieu. La verrière de saint René, la plus belle de toutes, est aussi l'offrande d'une famille bourgeoise agenouillée aux pieds du saint qu'elle considérait sans doute comme son patron; aucune inscription ne fait connaître les noms des donateurs. Des quatrains expliquaient les circonstances merveilleuses de la résurrection du saint et de sa seconde vie; ils sont à moitié détruits.

## DCCCCLXXXVI.

### ASNIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1730.

L'église ayant été rebâtie, dans les premières années du XVIII[e] siècle, aux frais du sieur Le Moyne, docteur de Sorbonne, seigneur en partie d'Asnières, Gaston de Noailles, évêque de Châlons, frère du cardinal, en célébra la dédicace le 6 septembre 1711. L'architecture en est simple, froide et régulière.

La princesse Bénédicte-Philippine-Henriette, palatine de Bavière, veuve de très-haut, très-puissant et très-excellent prince, Jean-Frédéric, duc de Hanovre, Brunswick et Lunebourg, possédait à Asnières une maison de plaisance, où elle mourut le 12 août 1730, à l'âge d'environ quatre-vingts ans. Elle était fille d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse de Montferrat et de Mantoue, et d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin[1]. Ses entrailles furent inhumées au milieu du chœur de l'église d'Asnières, sous la lampe. L'épitaphe en français, composée de quatorze lignes, est presque complétement effacée; elle couvrait une plaque de marbre blanc, de forme octogone, entourée d'une bordure semée de larmes. Le 4 novembre 1858, on retrouva dans le sol du chœur, en préparant un calorifère, une urne de plomb, sur laquelle une plaque de cuivre présentait les noms de la princesse, ses titres et la date de son décès. L'épitaphe inscrite sur le marbre faisait de plus, autant qu'on en peut juger, un grand éloge de sa piété et de sa charité.

A l'époque de la reconstruction de l'église, on scia, pour faire des bordures, plusieurs dalles funéraires d'une certaine valeur, dont nous avons pu voir encore quelques débris :

1° Aux entrées latérales du chœur, deux portions considérables d'une tombe à deux personnages, le mari, qualifié de laboureur, et sa femme;

[1] Voy. D. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, p. 278-280.

double arceau cintré, avec retombée médiane en pendentif; à l'entablement, le Christ sur la croix, entre la Vierge et saint Jean l'évangéliste: sous les pieds, inscription gothique de six lignes, en français, où la date de 1555 restait seule bien visible[1].

2° Sous les stalles, au nord, fragment d'une autre tombe double, du XVI^e siècle; restes de l'effigie d'un homme en costume civil; arceaux cintrés; pour armoiries, d'une part, un oiseau; de l'autre, un chevron, accompagné d'une gerbe de blé en pointe et de deux pampres en chef.

3° Autre fragment de tombe, XV^e ou XVI^e siècle; quelques mots d'une inscription française sur les bords.

Cy gist honorable .... Jehan ble..... .. doctobre 15.......... ... ..
laboureur dem.......ieres lequel deceda..... .. .......bre 1555 ..... dieu pour eulx

## DCCCCLXXXVII.

### ASNIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

1633.

✠ LAN 1633 IAY ETE BENISTE PAR Mʳ CLAVDE
SIREIEHAN [1] DOCTEVR EN THEOLOGIE CVRE
DE CESTE PARROISSE ESTANT LORS
MARGVILLIERS HONORABLES HOMMES
IACQVES VATEL CHARLES LEFEBVRE
PIERRE PILART ET FRANCOIS DE LA ROVE
TOVS MARCHANTS ET BOVRGEOIS DE PARIS
ET SVIS NOMMEE ANNE PAR HONORABLE
HOMME PIERRE DE POLACRE MARCHANT
ET BOVRGEOIS DE PARIS ET PAR DAME
ANTOYNETTE LE CLERE FEMME DE
HONORABLE HOMME CLAVDE LABBE
MARCHANT ET BOVRGEOIS DE PARIS

SIMON IACOBVS ME FECIT [2]

Les quatre marchands bourgeois de Paris, qui exerçaient les fonctions de marguilliers de la paroisse d'Asnières, étaient certainement propriétaires, comme le sont leurs successeurs, de quelques maisons de campagne où ils allaient se délasser de leurs occupations les jours fériés. Le parrain et la marraine appartenaient aussi à une famille de même condition. Les bourgeois qui présidèrent à la confection de la cloche n'ont voulu admettre parmi eux aucun personnage auquel ils auraient dû céder le pas. Le fabricant Simon Jacques, dont le nom s'est déjà rencontré sur la cloche d'Argenteuil, a inscrit sa signature en cercle autour d'une petite cloche qui lui servait sans doute de marque.

[1] *Sirejean.* — [2] Voy. ci-dessus *Saint-Cloud*, nº DCCCCLXXVIII.

## DCCCCLXXXVIII.

## GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1665.

D · O · M ·

AD PERPETVAM REI MEMORIAM ✠

ANNO DNI 1665º DIE 19. APRILIS ET DOMINICA
1ª POST OCTAVĀ PASCHÆ (ANNIVERSARIO
EADEM DOMINICÂ RECVRRENTE [1]) REGNANTE
LVDOVICO XIIIIº RECTORE CLAVDIO BRICARD,
PROCVRATORE D. D. IOANNE GVYOT, ÆDITVO [2]
IOANNE BVLDET, SYNDICO IOANNE RETROV
ILLVSTRISSIMVS AC REVERENDISSIMVS IN
CHRISTO PATER GVILLELMVS AQVENSIS
EPISCOPVS [3] DE CONSENSV ILLVSTRISSIMI
AC REVERENDISSIMI ETIAM IN CHRISTO
PATRIS HARDVINI ARCHIEPISCOPI PARISIEN
SIS [4] HANC ECCLESIAM ET ALTARE MAIVS
IN HONOREM SCTÆ MARIÆ MAGDALENÆ
ET DVO ALIA ALTARIA IN HONOREM............
VIRG. MARIÆ, ET S. S. SEBASTIANI ET RO [5]....
CONSECRAVIT INCLVSIS IBÎ RELIQVIIS ......
MARTYRVM BARTHOLOMÆI, SOCIORVM [6]
SCTI DYONISII, MAVRICII, PATROCLI, ALEXANDRI
VALENTINI, ZENONIS, ET CIRI, (CONCESSIS.)
ETIAM QVOTANNIS XL DIE(RVM INDVL)
GENTIIS IN PERPETVVM

Marbre noir. — Haut. 0m,82; larg. 0m,56.

[1] La célébration de l'anniversaire, fixée au même dimanche.

[2] *Marguillier.*

[3] Guillaume V Leboux, cinquante-cinquième évêque de Dax, 1658-1665.

[4] Hardoin de Péréfixe de Beaumont, cent quatorzième prélat de Paris, 1664-1671.

[5] *Saint Roch?* On l'associe volontiers à saint Sébastien.

[6] Les compagnons de saint Denis, martyrs.

L'église a été reconstruite dans la seconde moitié du xviie siècle, et restaurée au bout d'un siècle environ. La façade, ornée de sculptures, n'a pas plus de vingt ans d'existence. L'architecture de cet édifice vaut un peu mieux que celle des églises renouvelées à une époque plus récente. L'abbé Lebeuf ne fait aucune mention des inscriptions : elles se sont cependant conservées en assez grand nombre. Une grande verrière, du xviie siècle, représente deux bienfaiteurs, le mari et la femme, accompagnés de leurs armoiries et assistés de saint Nicolas et de sainte Marie-Madeleine.

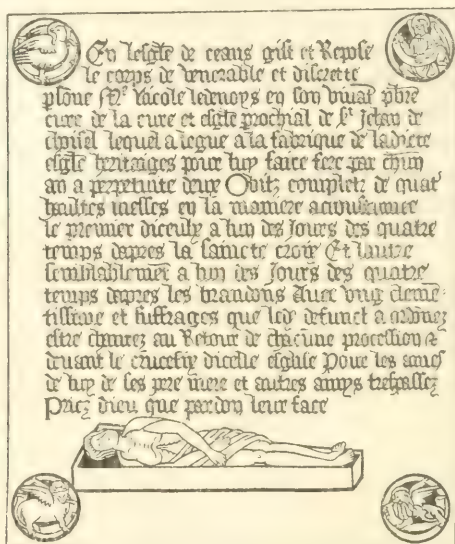
L'inscription de la dédicace est placée au troisième pilier, du côté du nord. Une fracture du marbre a causé, dans les dernières lignes, la disparition de quelques mots qu'on peut, pour la plupart, suppléer sans difficulté.

Voy. ci-après n° DCCCCXCV.

## DCCCCLXXXIX.

### GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

XVIe siècle.



Pierre. — Haut. 0m,61; larg. 0m,53.

EN LESGLISE DE CEANS GIST ET REPOSE

LE CORPS DE VENERABLE ET DISCRETTE

PERSONNE ME NICOLE LEDENOYS [1] EN SON VIVANT PRESBTRE

CURE DE LA CURE ET ESGLISE PAROCHIAL DE ST JEHAN DE

CHOISEL [2] LEQUEL A LEGUE A LA FABRIQUE DE LADICTE

[1] Voy. ci-après n° DCCCCXCII.

[2] *Choisel*, paroisse de l'ancien doyenné de Châteaufort, près de Chevreuse, à une distance de plusieurs lieues de Genevilliers. Nous aurons à y revenir.

ESGLISE HERITAIGES POUR LUY FAIRE DIRE PAR CHACUN
AN A PERPETUITE DEUX OBITZ COMPLETS DE QUATRE
HAULTES MESSES EN LA MANIERE ACCOUSTUMEE
LE PREMIER DICEULX A LUN DES JOURS DES QUATRE
TEMPS DAPRES LA SAINCTE CROIX[1] ET LAUTRE
SEMBLABLEMENT A LUN DES JOURS DES QUATRE
TEMPS DAPRES LES BRANDONS[2] AVEC UNG CLEMEN-
TISSIME[3] ET SUFFRAGES QUE LEDICT DEFFUNCT A ORDONNEZ
ESTRE CHANTEZ AU RETOUR DE CHACUNE PROCESSION ET
DEVANT LE CRUCEFIX DICELLE ESGLISE POUR LES AMES
DE LUY DE SES PERE MERE ET AUTRES AMYS TRESPASSEZ
PRIEZ DIEU QUE PARDON LEUR FACE

Table de pierre, fixée au premier pilier du côté du sud. Aux quatre angles, l'aigle, l'ange, le bœuf et le lion, nimbés, tenant des banderoles. Au-dessous du texte, le défunt dans son cercueil, les mains croisées sur le ventre; il est nu, n'ayant pour le voiler qu'un peu de suaire. Le monument ne porte aucune date; je le crois du commencement du XVI^e siècle.

[1] Les Quatre-Temps de septembre, après la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

[2] Le premier dimanche de carême, appelé dimanche des Brandons, à cause des feux qu'il était d'usage d'allumer ce jour-là.

[3] *Clementissime Deus, Pater misericordiarum*, etc. premiers mots d'une oraison pour la recommandation de l'âme.

## DCCCCXC.

### GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1576.

Les marḡlrs de loeuure et fabricq̄ de legle
de genneuilliers p̄sent et aduenir sont tenus
faire dire p̄ chūn au le xx^e de decēbre une messe
haulte de requiē avec vigilles recōmandaces
libera et oraisōs acoustumee sur la tumbe de
feu Cardine martin en sō vivāt fē en iij^e nopce
de pierre coste z en derniere de Robin cousin dem̄
aud' genneuilliers et ce p̄ le cure ou vicaire de
lad' eḡle Et po^r ce faire a dōne a lad' fabricq̄ vḡ
arpent de terre assis au terroir de ce lieu de sō
conques[1] a la charge que lesd' marḡlrs et leurs
successeurs seront tenus faire dire lad' messe z
service fournir pain vin calice ornemēs lumi-
naires et aultres choses necessaires le tout
suivāt la clause testamētaire de lad' deffuncte
dont de livrāce a este faicte aud' marglrs p̄
les executeurs de lad' martin cōme a pert p̄
contract passe p̄ devant Pierre duru[2] grefier
dud' genneuilliers le x^e Jour de Auril Mil
· V^c lxxvj ·

Pierre. — Haut. $0^m,94$; larg. $0^m,51$.

[1] *De son conquêt*, terme de droit : recueilli pour sa part des bénéfices de communauté.

[2] Un Jean du Ru était greffier du tabellion de Genevilliers en 1562. (Voy. ci-dessus, t. II, p. 276.)

L'inscription est encastrée dans le troisième pilier, au sud. Dans une partie arrondie, au-dessus du texte, la donatrice, munie d'un long chapelet, invoque une Notre-Dame de Pitié, assise désolée au pied de la croix, et tenant sur ses genoux le corps ensanglanté de son fils.

---

## DCCCCXCI.

### GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1583.

Les marguillies de leuure et fabrique
de legliſe de ceau preſens et aduenir
sont tenus fere dire p̄ chacun an
a touſiours le dernier Jour de decembre
vngne meſſe haulte de Requien et
vigilles a troys leſons et le libera sur
la foſſe et au retour vng ſalue deuent
loſtel noſtre dame auec les oraiſons
pour lame de feu pierre eſmery en
ſō viuāt marchant et laboureur dem̄
a genneuillies lequel a dōne a ladite
fabrique vng arpent de terre aſſis au
Terroyr de genneuillies au lyeud' le
Petit lux [1] de ſon propre et quonques [2]
tenent dune p̄ a [3] pierre bulot dautre
a pluſieurs deun bouct ſeur le terr . . .
et dautre bout ſeur la terre de la venue
le redde Et auſy ſont leſd' merguilles
tenus fournir de luminere et ornemēt pour
fere led' ſeruice cōme plus aplain eſt declare
aux letres teſtamētere dud' deffunt douq [4]

[1] Au lieu dit le Petit-Lux?

[2] De son propre et conquêt (Voy. ci-dessus n° DCCCXC.)

[3] D'une part à.

[4] Douquoi, de quoi.

leur a este faict delivrance p̄ les executeurs
dud' emery en datte de lan mil vᶜᶜ quatre
vinct et troys priez dieu poʳ son ame

Pater noster ave maria

Pierre. — Haut. 0$^{m}$,97; larg. 0$^{m}$,60.

Acte de fondation placé au second pilier, du côté du nord. La pierre est fruste. Des rinceaux et des palmettes, gravés au trait, composent l'encadrement.

## DCCCCXCII.

### GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1608.

CY DEVANT GIST GERMAINE
LE DANOYE EN SON VIVANT
FEME DE HONNORABLE HOME
GERVAYS ROYER MARAL ET FOVRIER
ORDINAIRE DES LOGIS DE LA
GRANDE ESCVRIE DV ROY [1]
LAQVELLE A DONE A LEGLISE
DE CEANS DOVZE LIVRES DE
RENTE A PRENDRE SVR VNE
MAISON DONT EN EST PASSE
CONTRACT AVEC LE CVRE ET
MARGVILLIERS DE LADICTTE
ESGLISE POVR FAIRE DIRE VNE
MESSE HAVLTE TOVS LES MOIS
DE LAN AV MESME IOVR QVELLE
EST DECEDDEE QVE LES DICTZ
MARGVILLIERS OV SOVBS MARGI-[2]
LLIERS SONT TENVZ FAIRE DIRE
LEDICT OBIT LAQVELLE DECEDDA
LE IIE IOVR DE IANVIER 1608
PRIEZ DIEV POVR SON AME

Pierre. — Haut. 0m,87; larg. 0m,50.

Épitaphe appliquée au premier pilier, du côté du nord. Elle est arrondie à ses deux extrémités; en haut, une tête d'ange éployée; en bas, deux os en sautoir et une tête de mort. Encadrement à panneaux et filets, avec traces de petits compartiments rapportés en marbre. Germaine Le Danoye appartenait certainement à la même famille que le curé de Choisel, dont nous avons classé l'épitaphe sous le n° DCCCCLXXXIX. Nous pouvons en conclure que cette famille était originaire de Genevilliers, et qu'après avoir exercé les fonctions curiales à Choisel, Nicole Ledenoys aura désigné pour sa sépulture l'église de son pays natal. Nous ne pensons pas qu'on doive s'arrêter à la légère différence que présente la manière d'écrire, dans les deux épitaphes, le nom patronymique.

[1] Henri IV. — [2] *Sic.*

## DCCCCXCIII.

## GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

XVII^e siècle.

Les Margll.rs p̄ns & aduenir de leglise
de ceāns sōt tenuz fē dire & chāter āppetuit^r
tous les dimāches & festes de lānée & feste
ānuelles entre Vespres & cōplies vn salut
selon les saisōs des temps Dep̄fōdis & l'o-
raison ord.re & sera Aussy chanté Vigilles
a trois leçōs aux quatre temps de lānée à
l'intētion & Remede de lame de hon.ble hōme
Anthoine de Riuery viuāt hōme darmes de
la cōpagnie de M.r le Duc de Montmorency
& Lieutenāt de la garēne [1] de S.t Denis en
france & po.r ce que dessus led̄. Riuery à
dōné a leglē de ceāns de S.te Marie Magda-
laine XII. liures de Rente ānuelle et Per-
petuelle a p̄dre sur vne Maison assise à
geneuilliers au carrefour du Puis pansot
ainsy quil est plus amplemēt declaré p̄ le
testamēt & cōtract de ce faict & Passé [2]

*Priez Dieu pour*
*Son Ame*

Pierre. — Haut. 0m,70; larg. 0m,50.

Au-dessus du texte, un médaillon, accompagné de deux branches de laurier, contient un nom de Jésus. L'inscription se lit sur le second pilier, du côté du sud. Elle n'est point datée, mais on peut en fixer la date au milieu du règne de Louis XIII. Antoine de Rivery était homme d'armes de la compagnie de M. le duc de Montmorency. Il s'agit probablement ici de Henri II, petit-fils du connétable Anne, et dernier duc de Montmorency, décapité à Toulouse, dans la cour du Capitole, le 30 octobre 1632.

[1] Vaste enclos et fief, situé dans la presqu'île de Genevilliers, appartenant à l'abbaye de Saint-Denis.

[2] Il semble que l'inscription ait été laissée incomplète. La date du contrat aurait dû la terminer.

## DCCCCXCIV.

## GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1666.

DEO OPTIMO MAXIMO.

CY GISENT LES CORPS D'HONNESTES PERSONNES PIERRE BVLLOT LAISNÉ VIVANT
Mᴱ PALFRENIER DE LA GRANDE ESCVRIE DV ROY[1], LABOVREVR ET DE NICOLLE
GVYOT IADIS SA FEMME LESQVELS, POVR TESMOIGNAGE D'VNE SINGVLIERE DEVOTION
ENVERS LA TRES HONORÉE MERE DE DIEV, ONT FAICT DRESSER CET AVTEL EN SON

HONNEVR ET ICELVY PEINDRE ET DORER, L'ONT DECORÉ D'ORNEMENTS DE DAMARS BLANC, FAICT POSER LA

VITRE CY DESSVS GARNIE DE SON FIL DE RICHARD[2], ET DE PLVS POVR MEMOIRE A LA POSTERITÉ ONT LAISSÉ

A L'ŒVVRE ET FABRIQVE DE CETTE EGLISE VNE PIECE DE TERRE CONTENANTE SIX ARPENS ET VN QVARTIER,

SCISE AV TERROIR DE GENNEVILLIERS AV LIEV DIT CHANTE-REINE TENANTE DVNE PART AVX HOIRS DE Mᴱ DENIS

LE CLERC, DAVLTRE A GERMAIN GVYOT, ABBOVTISSANTE DUN BOVT SVR LES TERRES DV CHASTEAV DAVLTRE BOVT

AVX HOIRS DE FRANÇOIS DESCOINGS : A LA CHARGE QVE LES MARGVILLIERS PRESENS ET ADVENIR D'ICELLE EGLISE

FERONT DIRE ET CELEBRER A PERPETVITÉ A LA CHAPPELLE DE LA VIERGE DOVZE MESSES BASSES, VNE CHAQVE

MOIS DE L'ANNÉÉ LE IOVR DV DECEDS DVDIT BVLLOT ET AVSSY DOVZE MESSES BASSES TOVS LES SIXIESME IOVRS

DES MOIS DE CHAQVE ANNEE, POVR REPOS DE L'AME DE LADITTE GVYOT, ET SIX MESSES HAVLTES A CHACVNE D'ICELLE

VIGILLES A TROIS LEÇONS, POVR LE REPOS DES AMES DE GERVAIS PHILIPPE ET PIERRE LES BVLLOTS LEVRS FILZ

SCAVOIR VNE LE xiiii IVIN ET LAVLTRE LE xiii DECEMBRE ET LES QVATRE AVLTRES AVX QVATRE TEMPS DE L'ANNÉÉ SERONT

ICELLES RECOMMANDÉÉS PAR Mᴿ LE CVRÉ AV PROSNE LE DIMANCHE PRECEDANT ET POVR LA RETRIBVTION DESQVELLES

[1] Ces deux mots sont raturés. — [2] Fil d'archal pour protéger la vitre; elle n'existe plus.

SERA PAYÉ AVDIT S$^{r}$ CVRÉ, PAR LESDITS MARG$^{ERS}$ LA SOMME DE XVIII · LIVRES COMME IL EST PLVS AV LONG PORTÉ PAR LE

CONTRACT DE DELAISSEMENT PASSÉ PARDEV$^{T}$ GERMAIN DV RV[1] GREFFIER ET TABELLION DE CE LIEV LE VII$^{E}$ AVRIL M VI$^{C}$ LVI

LEDIT BVLLOT CHARGÉ D'ANNÉES 95 ET PLEIN DE MERITES EST DECEDÉ LE 1$^{ER}$ DE IANVIER M. VI$^{C}$ LXVI$^{E}$,

ET LADITTE GVYOT EST DECEDÉE LE VI$^{ME}$ DECEMBRE M. VI$^{C}$ XXXIX · AGÉE DE LV. ANS POVR RECOMPENCE LEVRS DITS

CORPS ICY INHVMÉES ATTENDENT[2] LA RESVRRECTION VNIVERSELLE ET LEVRS AME IOVISSENT DE LA FŒLICITÉ

ETERNELLE. AINSY SOIT IL. Priez Dieu pour Leurs Ames.

Marbre noir. — Haut. 0m,79; larg. 0m,85.

Pierre Bullot a sa sépulture dans la chapelle de la Vierge, à l'extrémité du bas côté septentrional. De ses libéralités il ne reste plus que le souvenir gravé sur une plaque de marbre qui est relevée sur la paroi de la chapelle. Deux petits écussons, accostés chacun de deux palmes, accompagnent la première ligne de l'inscription; une gerbe de blé y tient la place principale; c'est le blason ordinaire des laboureurs. Il y avait aussi en chef une autre pièce, peut-être une fleur de lis; on l'a fait disparaître. L'auteur de l'épitaphe s'était contenté de dire que Pierre Bullot mourut chargé d'années; le chiffre de 95 ajouté en interligne en fait connaître exactement le nombre.

[1] Voy. pour les Du Ru, ci-dessus, n° DCCCCXC.

[2] Le graveur avait écrit *attendant;* il s'est rectifié. Il a commis aussi quelques erreurs de grammaire que nous avons laissées subsister.

## DCCCCXCV. — DCCCCXCVI.

## GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1662.

D. O. M.

M.RE FRANÇOIS ODELIN PRESTRE CY DEVANT
CVRÉ DE CETTE PAROISSE DE GENNEVILLIERS
A DŌNÉ 79.tt TZ DE RENTE FONCIERE ET PERPE-
TVELLE A CETTE EGLISE A LA CHARGE QVIL SERA
DIT VNE MESSE PAR CHACQVE SEPMAINE ET QVE
LA LAMPE QVI BRVSLE DEVANT LE S.T SACREMENT
IOVR ET NVIT ET VNE VITRE QVIL A FAICT FAIRE
PO.R LA DECORATION DE CETTE EGLISE SERONT EN-
TRETENVËS, CŌME IL APPERT PAR LE CONTRACT
FAICT ET PASSÉ A S.T OVIN SVR SEYNE LE XI.E AVRIL
1662. CE QVE LED̄. M.RE FRANÇOIS ODELIN A DŌNÉ
PO.R MARQVE DE LA BŌNE AFFECTION QVIL A EVË
TOVTE SA VIE POVR LAD̄. EGLISE AV BASTIMENT
DE LAQVELLE IL À CONTRIBVÉ SES SOINGS ET SES
FACVLTEZ OV IL AVOIT DIT LE PREMIER LA MESSE
ET OV IL AVOIT FAICT LES BENEDICTIONS DE LA
PIERRE FONDAMENTALE QVI FVT POSÉE PAR
MONSEIGNEVR ARMAND DE BOVRBON PRINCE
DE CONTI [1] LE VNZIĒ · DE IVIN 1650. ET CELLE
DE LAD̄ · EGLISE LE 17.E DECEMBRE 1651.

*Christé tibi Posuit Vitreos Odelinus honores*
*Perpetuos ignes Perpetuasq̄ Preces*
*Qua licet æternum templis decus ille Parauit*
*Redde ergo æternam, qui potes Vnus, opem*[2].

Marbre noir. — Haut. 0m,82; larg. 0m,57.

[1] Fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé; né en 1629, mort en 1666; d'abord, destiné à l'Église, abbé de Saint-Denis et de Cluny, puis général des armées du roi et gouverneur du Languedoc.

[2] Au quatrième pilier, du côté du sud.

1671.

CY GIST MESSIRE FRANCOIS
ODELIN CY DEVANT CVRE
DE CETTE EGLISE DE
GENEVILLIERS DECEDDE LE 14
NOVEMBRE 1671 AAGE DE LXXXVI
ANÉS QVI A ESTE SOIXANTE DEVX
ANS PRESTRE

Marbre noir. — Haut. 1m,00; larg. 0m,75.

La nouvelle église de Genevilliers fut dédiée, comme nous l'avons vu [1], par l'évêque de Dax, le 19 avril 1665. La première des deux inscriptions, qui font l'objet de la présente note, nous donne la date de la pose de la pierre fondamentale par le prince de Conti, le 11 juin 1650, et celle de la bénédiction de l'édifice, le 17 décembre de l'année suivante, par le curé François Odelin. L'ouverture de l'église eut lieu sans doute aussitôt que la célébration du culte y fut devenue possible, avant l'achèvement complet des travaux.

Le curé Odelin avait déjà renoncé, en 1662, à l'exercice de ses fonctions, à cause de son grand âge, lorsqu'il voulut assurer, par un contrat daté de Saint-Ouen-sur-Seine, la fondation d'une messe hebdomadaire perpétuelle, l'entretien de la lampe du Saint-Sacrement et celui d'un vitrail par lui donné. C'était un dernier témoignage de son affection constante pour une église dont il avait préparé le renouvellement et où il avait le premier célébré la messe. Les deux distiques latins, gravés à la suite de l'acte de donation, expriment d'une manière élégante les intentions du généreux curé.

Au-dessus du texte, dans une partie arrondie du marbre, on voit, entre deux branches de laurier, un cœur surmonté d'un croissant. François Odelin mourut à quatre-vingt-six ans, le 14 novembre 1671.

[1] Ci-dessus, [illegible]

et fut inhumé sous une dalle de marbre noir, en avant des marches du maître autel. L'épitaphe primitive[1], déjà usée et fracturée, a été récemment reproduite, à peu près dans les mêmes termes, sur une simple dalle de pierre. Le texte du vieux marbre avait pour accessoires des ossements croisés, une tête de mort et un écusson entre deux palmes, où les initiales du défunt, F O D, étaient accompagnées d'une tige de lis sortant d'un cœur. Rendons grâces, en terminant, au digne curé d'avoir veillé à la conservation des inscriptions qu'il retira de l'ancienne église, et dont nous profitons encore aujourd'hui.

[1] C'est celle que nous publions.

## DCCCCXCVII.

## GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1687.

D. O. M.

*a la gloire de Dieu,*

*et a la memoire eternelle de M$^{r}$. Claude Bricard natif D'argenteuil*

*p$\overline{bre}$ et Curé de Genneuilliers.*

La doctrine, le zele, et la Charite, furent les qualités excellentes
que Dieu luy comuniqua po$^{r}$. instruire éclairer, edifier, et secourir son
troupeau l'espace de 37. ans q$^{l}$. le gouverna ioignant une extreme
douceur a une tres grãde regularité. la 73$^{e}$. ãnée de son Aage fut
la derniere de sa vie mortelle, q$^{l}$. acheva heureusement dans le
baiser du Seigneur le 5$^{e}$. feuvrier 1687.
Aiant lessé a c$^{te}$. église un calice, pateine, burettes, et bassin dargent
vermeil dore, autres argenteries, et ornem$^{ts}$. legué tant a l'église,
qu'aux pauvres de c$^{te}$ Parroisse tous les meubles trouvés apres son
deceds achepté et fait construire deux maisons po$^{r}$. les logemẽts du S$^{r}$.
Vicaire, et de la maitresse décole, et laissé a perpetuité a L'œuvre, et
fabrique de ceans soixante et dix livres de rẽte constituées a son
profit par Claude Gosier laboureur demeurant a Gennevilliers,
et Marie Ledy sa feme suivant le Cont$^{ct}$. passé devant Ogier, et
de Beaufort No$^{res}$. au chlet de Paris le 29$^{e}$. may 1682.
Aux charges, et cõditions qui suivẽt les S$^{rs}$. Curé$^{s}$ dirõt a perpetuite
a voix basses tous les dimãches, et fétes de l'ãnée sur la sepulture
dud'. deff$^{t}$. le Deprofũdis avec l'oraisõ. Deus qui inter aplicos, a
lissue de la messe de Parroisse • les Marg$^{ers}$. serõt tenus de faire
celebrer a perpetuité 2. Messes basses a l'intẽtion dud'. deff$^{t}$ , l'une
au io$^{r}$. de son decés cy dessus marqué l'autre le. 6$^{e}$. Iuin féte de
s$^{t}$. Claude po$^{r}$. les retributions desq$^{les}$. il sera payé au S$^{r}$. Curé deux
livres, et distribué en aumones deux autres livres, aux pauvres
qui y assisterõt lesd'. Marg$^{ers}$. payeront a perpetuité a la maitresse
décole de Gennevilliers, la sõe de quarẽte livres de trois mois, en
trois mois, dix livres par quartier po$^{r}$. l'instructio. des filles qui nont
pas moien de payer a condition qui la d'. maitresse les cõduira tous

LES IO^RS D'ÉCOLE A 4. HEURES APRES MIDY EN L'ÉGLISE DEV^T LA CHAPPELLE DE LA VIERGE PO^R DIRE L'AGELUS, LE PATER, ET LAVE, ET TOUS LES SAMEDIS LES LITANIES DE NRE DAME, PO^R LE REPOS DE L'AME DUD'. DEFF^T AINSI Q^L EST PORTÉ PAR SON TESTAM^T OLOGRAPHE EN DATTE DES 15. MAY 1680. 6^E IUIN, ET 3. DEC^BRE 1682. DERNIER MAY 1684. 6^E IUIN, RECONU DEV^T MOULINEAU, ET LED'. DE BEAUFORT NO^RES LED'. IO^RS 6^E IUIN 1686. ET DEPOSÉ AU GREFFE DUD'. GENNEVILLIERS. LE. 5^E FEUVRIER 1687. PAR M^E EDME BRICARD FRERE DUD'. DEFF^T PBRE, ET CHAPPELAIN TITULAIRE DE NRE DAME D'ARGENTEUIL[1] ET M^E PIERRE MASSON DOCTEUR EN THEOLOGIE, ET CURÉ DE FOURQUEUX[2] EXECUTEURS TESTAMETAIRES.

*Priez pour luy*

*Veni abij Sic vos venistis abibitis omnes.*

Marbre noir. — Haut. 0^m,92; larg. 0^m,73.

Claude Bricard fut le successeur immédiat de François Odelin. Nous pouvons lui attribuer l'achèvement des travaux de l'église dont la dédicace solennelle, célébrée par ses soins, devint le couronnement. Aussi son nom figure-t-il à la suite de celui de l'évêque consécrateur dans l'inscription destinée à perpétuer le souvenir de cette cérémonie[4]. L'énumération des bienfaits de ce vrai ministre de Dieu est à elle seule le plus bel éloge qu'il fût possible de lui décerner. Quelle sollicitude paternelle envers l'église, envers les malheureux, envers ces petites filles de la paroisse trop pauvres pour payer leurs mois d'école! Le marbre sur lequel on lit cette éloquente oraison funèbre est fixé au mur de la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à l'extrémité du bas côté méridional.

[1] Chapellenie fondée en l'église paroissiale d'Argenteuil. (Lebeuf, *op. cit.* t. IV, p. 19.)

[2] Village situé près de Saint-Germain-en-Laye.

[3] Ici, entre deux palmes, un écusson à un chevron accompagné, en pointe, d'une quintefeuille, et, en chef, de deux pièces qui se sont effacées.

[4] Voy. ci-dessus le n° DCCCLXXVIII.

## DCCCCXCVIII.

### GENEVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1766.

D. O. M.
ICI REPOSE
LE CORPS, DE VENERABLE
SCIENTIFIQUE, ET DISCRETTE
PERSONNE, MESSIRE
GUILLAUME DE CUPERLY.
ANCIEN CURÉ DE CETTE
PARROISSE, ET QUI L'A
GOUVERNÉE AVEC BEAUCOUP
DE CHARITÉ, ZÈLE, ET
DÉSINTÈRESSEMENT, PENDANT
L'ESPACE DE CINQUANTE
ANS ET PLUS. DECEDE LE 14^E^
SEPTEMBRE 1766. DANS LA
QUATREVINGT SIXIEME
ANNÉE DE SON AGE.
*Priez Dieu Pour Luy.*

Pierre. — Long. $1^m,80$; larg. $0^m,95$.

Guillaume de Cuperly repose dans le chœur, à côté de François Odelin. Deux cassolettes fumantes sont gravées en tête de sa tombe. Ce que son épitaphe ne dit pas, mais ce que l'abbé Lebeuf a pris soin de nous apprendre, c'est qu'à la suite de la désastreuse inondation de 1740, qui porta la désolation dans tout le pays, et surtout dans la paroisse de Genevilliers, il employa toute l'ardeur de son zèle à recueillir dans sa famille, auprès de ses amis et ailleurs, des ressources au moyen desquelles le village se releva peu à peu de sa ruine[1]. On peut conclure des termes de l'épitaphe qu'à l'exemple de François Odelin, dont il atteignit la longévité, Guillaume de Cuperly n'attendit pas l'heure de la mort pour se démettre de l'administration de sa paroisse.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 100.

## DCCCCXCIX.

### COLOMBES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1676.

Ces presants Fonts Ont
Esté Donnes Par M[r] Denis
Guiot & Barbe Bricard sa
Fame En Lannée 1676.
Pries Dieu Pour Le Repos
De Leurs Ames.

Cuivre. — Haut. $0^{m},13$ ; larg. $0^{m},20$.

La tour et une partie du bas côté septentrional de l'église datent de la seconde moitié du XII$^{e}$ siècle. C'était à peu près toute l'église primitive. La nef, l'abside et le collatéral du sud paraissent avoir été construits au XVI$^{e}$ siècle, mais à deux reprises différentes. Il reste quelques débris de vitraux des XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles. Nous n'avons rien retrouvé des quatre inscriptions des XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, dont l'abbé Lebeuf a fait mention.

Les fonts baptismaux, en marbre noir, ont pour couvercle une plaque de cuivre sur laquelle une main habile a buriné un baptême du Christ, les figures en buste des deux patrons de l'église, des agrafes d'une forme élégante et les noms des donateurs.

Courbevoie, aujourd'hui paroisse importante, n'était jadis qu'une annexe de Colombes. Il existait, en ce lieu, une petite église de la fin du XVI$^{e}$ siècle, qui a fait place à une église nouvelle, et un couvent de Pénitents, fondé en 1658, qui a été détruit. L'église succursale et la chapelle conventuelle renfermaient quelques inscriptions qu'on n'a pas conservées.

## VI.

## NANTERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MAURICE.

177[illegible].

PERTRANSIIT BENEFACIENDO.

Ici attend la Résurrection Bienheureuse

CHARLES LE ROY,

Horloger à Paris, Bourgeois à Nanterre,

[illegible]

LA RELIGION PERD

Un de ses plus fidéles Disciples,

Animé de son esprit il en révéroit les Mystères,

Il en connoissoit les vraies Maximes,

Et les réduisoit en pratique.

CE TEMPLE PERD

Un Modele édifiant de ferveur et de piété :

LES PAUVRES ET LES MALHEUREUX,

Une ressource et un Consolateur :

LA PAROISSE,

Un homme éxemplaire,

Qui réunissoit toutes les vertus civiles et morales;

Un homme obligeant,

Qui ne cherchoit qu'à faire du bien :

LA JEUNESSE CHRÉTIENNE,

Un Pere qui l'encourageoit à la science et à la vertu,

Par des Bienfaits de différens genres. [El. *par le R. P. BERN.*][1]

*Qu'il Repose en paix.*

SUIVANT un Contrat passé devant M<sup>e</sup> DALLICHAMP, Notaire, le 13. Juill. 1764. il doit être dit pour lui à perpétuité un *Deprofundis* le Mardi de la Quinquagésime,

[1] [illegible] tant. Le P. Bernard y contribua peut-être par la rédaction de l'épitaphe.

issue de la Messe du S. Sacrement; et le soir, issue des Vêpres, un autre *Deprofundis*, pour MARIE-MADELEINE BERCHER, son Epouse [ · décédée à Paris, le 8. Avril 1776 : ] comme ayant contribué à la Fondation des Prières de X · L · Heures pour ces trois jours [1].

*Hæcce amoris & reverentiæ Monumentum,*
*Plaudente Page, posuerunt*
*Mœrentes Filii. 1778.*

Marbre blanc. — Haut. 0m,94; larg. 0m,51.

Le bourg de Nanterre, si célèbre dans les fastes de l'église de Paris par la naissance de sainte Geneviève, ne possède qu'une église paroissiale du style le plus vulgaire, dont les parties les plus anciennes remontent à peine à la fin du XIIIe siècle. Un prieuré de Génovéfains et un séminaire du même ordre, fondé en 1652, étaient autrefois annexés à l'église; ils occupaient des constructions modernes.

Le seul monument qui se rencontre dans l'église est celui d'un horloger distingué du siècle dernier, Charles Le Roy, dont la descendance exerce encore avec succès l'art paternel. L'épitaphe de cet homme vertueux est inscrite sur une table de marbre blanc, encadrée d'une bordure de marbre gris, et fixée par des attaches dorées sur le mur de la chapelle de sainte Geneviève, dans le bas côté septentrional. Au-dessus, on voit la silhouette de la tête du défunt, sans aucun modelé, découpée dans une plaque de marbre bleu turquin. Quelques traces de scellements indiquent que des ornements de métal accompagnaient le médaillon.

A côté de l'épitaphe de Charles Le Roy, on lit, sur une dalle également appliquée à la muraille, celle d'un de ses fils, Michel-Nicolas Le Roy, d'abord avocat au parlement de Paris, puis prêtre, mort en 1803, proclamé bienfaiteur des pauvres de Nanterre.

[1] Il y a ici quelque omission qui rend la phrase obscure. On a voulu dire que la dame Leroy fonda les prières des quarante heures pour les trois jours qui précèdent immédiatement le carême.

## VII.

## NANTERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MAURICE.

1743.

✝ LAN 1743 IAY ETE BENITE PAR LE R. P. SIMON
DELESPINE CHANOINE REGULIER DE LA CONGREGATION
DE FRANCE & CURE DES EGLISES DE NANTERRE [1]
ET MARIE MADELEINE MAURICETTE SUIS NOMMEE
PAR LE DIT R. P. SIMON DELESPINE QUI MA TENUE
TANT EN SON NOM QUEN CELUI DE TOUTE SA
COMMUNAUTE [2] ET DAME MARIE MADELEINE
HUGE VEUVE DE M^R DUMONT CONSEILLER
HONORAIRE BOURGEOIS DE PARIS DU TEMPS DE
PIERRE CARTHERY ET GUILLAUME BADERE
MARGUILLIERS ET DE LEONARD BARET SYNDIC
DE LA PAROISSE DU DIT NANTERRE ET..............
ET AU NOM DE TOUTE LA PAROISSE

HERBA ALEXIS [3].

Cloche.

[1] Il y avait deux églises à Nanterre, celle de Saint-Maurice, siége de la paroisse, et celle de Sainte-Geneviève, construite sur l'emplacement de la maison paternelle de la sainte. Cette seconde église, ou chapelle, a été détruite pendant la révolution.

[2] La cure, le prieuré, le séminaire et la seigneurie de Nanterre appartenaient à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, chef-lieu des chanoines réguliers de la congrégation de France.

[3] Nom du fondeur; nous n'avons pas eu encore à le mentionner.

## XIII.

## PAROISSE DE NANTERRE. — MONT-VALÉRIEN.

### 1561.

Cy gist hõn^e fẽme seur guillemette faussart p̄ la grace de
dieu Recluse du Mont valerien laquelle en sõ vivant a faict fõd'
ungne chapelle au nom de S. saulveur p̄ loperatiõ et aumone
de gẽs de bien C'est adressee quelque [illegible] de nanterre a ceste
Intẽtion la quel a voulu q̄e les d' q̄ sont venus et q̄ viēdront dās
la vie q̄e se soiēt po^r entretenir a toujour la vie dugne Recluse q̄ sera e
Cest enclos de ceste chapelle laquelle ne mẽgera aucunugne chair
aucus Religieux et Religieuse q̄ Icy viendront J seront tenus de chāt'
en louange de dieu veni creator et ave maris stella tout les
jo^r devant q̄e' on Cõmence la messe Et de chanter les heure^s
Canonialle' cõme aux abaie' de Phille' Rendue' [3] et touts les Jo^r
Chāteront le salu [4] salve Regina m̄ misericordie et tous les
vendredis devāt le crucefis ung cierge ardent en chātant
vexilla regis et diront lesõs de nouel 2 cierge su lãtel
et torche a lume' elomeron a tout le service divin dont
Il y a la po^r s' de rēte [6] la sõme de [illegible] ẽ sū ung
Chage le biēs de plusieur psõne cõme Il apart [7]
Letre auec q̄ 3 Cartier de boys [8] le 20 decēbre 1561

[illegible]

[1] [illegible]

[2] [illegible]

[3] [illegible] c'est-à-dire ayant fait profession.

[4] Sic. Chanteront le Salut, le Salve Regina, etc. — [5] Mater misericordie [illegible]

[6] [illegible] y a là pour [illegible] de rente, etc.

[7] Apparaît. Lettre.

[8] Avec trois quartiers de bois.

Des ermites, dont la vie n'est pas connue, avaient, on le croit, habité le mont Valérien avant la retraite de Guillemette Fausart en ce lieu ; mais il paraît que cette sainte fille fut la première personne qui voulut y vivre en état de reclusion. « Elle estoit native de Paris et « de la parroisse Saint-Sauveur, ce qui fut cause de la dédicace de la « chapelle qu'elle bastit avec la grande cellule, au moyen des aumosnes « de Henry Guyot et Gilles Martine, du regne de Henry second. Et, « ce qui est esmerveillable, de nuict ayant prié Dieu, elle prenoit de « l'eau au pied du mont, et la portoit au sommet d'iceluy en telle quan- « tité qu'elle suffisoit aux massons pour tout le long du jour. Elle « s'abstenoit de chair, se nourrissoit quelquefois d'œufs et de poissons ; « bien souvent n'vsoit que du pain et de l'eau, et se contentoit presque « de la saincte communion. Et ayant ainsi continué l'espace de cinq « années, elle, estant macérée de jeusnes, veilles et labeur, rendit à « Dieu son esprit l'an 1561, du regne de Charles neufiesme. Elle fut « mise en sépulture à l'entrée de la chapelle de l'hermitage de Saint- « Sauveur[1]. »

Le Père Du Breul, à qui nous sommes redevable des détails qui précèdent, nous en fournit de non moins précieux sur une célèbre recluse parisienne, morte un siècle environ avant Guillemette Fausart, dans les mêmes conditions de retraite absolue. Ce que le bon religieux nous apprend de la première de ces deux captives volontaires peut convenir en grande partie à la seconde. « Aliz la Bourgotte s'estoit « rendue à l'hospital Saincte-Catherine en la rue Sainct-Denys et y « avoit fait sa profession. Mais le désir luy estant pris d'vne vie plus « estroicte, elle fut enfermée audit hospital en vne chambre haute l'es- « pace d'vn an durant pour faire essay si elle pourroit vivre recluse. « Puis, l'an révolu, elle se transporta au cimetière des Saincts Innocents ; « et fut enfermée[2] en vn petit logis qui estoit proche du grand portail « de l'eglise desdicts Innocents, à main droicte, où se tient à présent le

[1] Du Breul, *[illegible]*, liv. IV, p. 1273.

[2] On conduisait la recluse en cérémonie [illegible] mon public était prononcé, comme pour une profession religieuse.

« vicaire d'icelle église. Et pour remarque se voit encore vn treillis en « vne petite fenestre qui a veue dans l'église, par où elle entendoit la « messe et le service divin[1]. » La reclusion d'Aliz la Bourgotte ne dura pas moins de quarante-six ans. La dévotion du roi Louis XI lui érigea une effigie et un tombeau de cuivre. Il y a eu des reclus et des recluses dès les premiers siècles chrétiens. Les auteurs ecclésiastiques en citent plus d'un exemple. On en a vu à Paris, à diverses époques, auprès de plusieurs églises[2].

Les édifices élevés sur le mont Valérien dans le cours du XVII^e siècle ont été détruits pendant la révolution, ainsi que l'oratoire primitif du Saint-Sauveur. L'épitaphe de Guillemette Fausart s'est retrouvée, comme par miracle, au milieu des ruines; on lui a donné une place honorable dans une petite chapelle toute moderne qui existe sur la montagne. Au-dessus du texte, une suite de figurines en relief, encore en partie coloriées, représente saint Jacques le Majeur avec le bourdon et le livre, un évêque tenant une longue croix, l'archange Gabriel, la Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, près duquel sort d'un vase une tige de lis, le Christ assis en la pose qu'on lui donne pour le jugement universel, saint Louis avec les attributs de la royauté, invoqué par une femme à genoux, un évêque portant une croix au lieu de crosse et patronnant une suppliante, en costume religieux, peut-être la défunte elle-même, accompagnée d'un bâton de pèlerinage, auquel est appendue une escarcelle, enfin un prêtre en chasuble, un livre à la main. Aucune des figures n'est décorée du nimbe, tant le XVI^e siècle se montrait peu soucieux des traditions hiératiques. Le texte a été gravé avec une incorrection qui le rend parfois obscur; c'est l'œuvre d'un lapicide inexpérimenté. Quelques lettres, notamment les majuscules, gardent des traces de coloration.

[1] Du Breul, *Théâtre des antiq. de Paris*, liv. III, p. 837; Lebeuf, *op. cit.* t. I, p. 78-80.

[2] Voy. Ducange, *Glossar. med. et inf. latinit.* Inclusi, Reclusi.

Grégoire de Tours (*Hist. ecclesiast. franc.* lib. VI, c. XXIX) cite un fait de reclusion, arrivé de son temps au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. La recluse fut conduite et *emmurée* dans sa cellule avec une certaine solennité.

De grands travaux furent entrepris au mont Valérien, sous le gouvernement des rois Louis XVIII et Charles X, pour le rétablissement du calvaire et du chemin de la croix érigés par les anciens ermites des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. On y transféra, dans l'intention de les utiliser, un certain nombre de sculptures précieuses, restées sans emploi depuis la clôture du Musée des monuments français. Nous y avons admiré jadis plusieurs de ces belles statues d'apôtres dont saint Louis avait orné la Sainte-Chapelle du Palais. A la suite des événements de 1830, une bande de malfaiteurs réduisit les sculptures en morceaux, brisa les croix et dévasta les édifices. La montagne s'est depuis transformée en citadelle. L'oratoire, qui contient le monument de Guillemette Fausart, a seul été conservé comme dépendance du logis occupé par le commandant de la forteresse. On a aussi respecté un petit cimetière où reposent quelques personnes du siècle présent, distinguées par leur mérite et par leur piété. Une tombe, gravée au trait, mais dépourvue d'épitaphe, y marque la sépulture d'un des ermites les plus célèbres du mont Valérien, Hubert Charpentier, prêtre, mort en odeur de sainteté le 10 décembre 1650, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Des inscriptions modernes y rappellent aussi la mémoire de l'ermite frère Guillaume d'Estrumel, décédé au commencement du dernier siècle, et d'un illustre prédicateur, Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, quarante-cinquième évêque de Senez, de 1774 à 1783, mort en 1790, inhumé dans l'église des ermites. Il nous reste à donner l'énumération de quelques fragments réunis sur une des murailles du même cimetière :

I. XVI^e^ siècle. Cy deſoubs attēd la reſurrectiō le corps de feu vertueuſe dame ............... regret immortel au vivans.

Moitié supérieure d'une dalle d'environ 2 mètres de longueur. Dans un quatrefeuille, à un angle, l'aigle de l'évangéliste saint Jean. Arcade en ogive obtuse, polylobée ; à l'entablement, traces des figures d'Abraham et de deux anges ; pieds-droits très-effacés, ornés chacun

d'une statuette. Effigie coiffée d'un voile; il ne reste que la silhouette du buste qui était rapporté par incrustation. Près de la tête, deux écussons dont les armoiries sont devenues incertaines.

II. xvi[e] siècle. Grande dalle, très-fruste, en style de la renaissance. Médaillons aux angles; deux pilastres richement ornés; à leurs socles, têtes de squelettes, ossements croisés, et cette devise répétée deux fois: PROVIDE FVTVRIS. Effigie en longue robe monacale, les mains jointes; il en manque toute la portion supérieure. Épitaphe latine en caractères gothiques, composée d'une partie en prose et de huit hexamètres. Ce qu'on peut lire apprend que le défunt, appartenant à l'ordre de saint François, fut docteur de la faculté de Paris, recteur de la province de France, prieur du couvent de Troyes, ministre et gardien de celui de Paris.

III. 1696. Épitaphe de Louis de Marillac, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nous l'avons déjà publiée tome I[er], n° c, p. 181, 182; mais nous avons alors omis de dire que ce personnage était docteur de Sorbonne, et que la communauté du Mont-Valérien l'avait élu supérieur en 1680.

IV. 17... Longue épitaphe en français, aujourd'hui fort endommagée, de très-illustre dame Élisabeth de ..... Pelet, abbesse de Saint-Michel, de la Ferté-Milon, au diocèse de Soissons[1]. Les armoiries qui accompagnaient le texte ont disparu.

[1] Couvent de Cordelières, dont la supérieure était perpétuelle et portait le titre d'abbesse. Le *Gallia christiana* n'en fait aucune mention. La tombe de l'abbesse Élisabeth provient sans doute de l'abbaye de Longchamp, qui appartenait au même ordre, et qui n'était séparée du mont Valérien que par la Seine.

## XIIII.

## RUEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1777.

L'AN 1777 IAI ETE BENITE ET SUIS
NOMMEE MARIE AUGUSTINE PAR MICHEL
ALEXANDRE IOSEPH BOET ET PAR MARIE
AUGUSTINE IOSEPH CAUWET
FONDUE PAR F. GUILLAUME ET C. DROUOT[1]

(Cloche.)

L'église de Ruel a un certain caractère monumental. Façade élevée par Jacques Lemercier, l'architecte du cardinal de Richelieu et de la Sorbonne; nef d'un style élégant, commencée en 1584; porte latérale datée de 1603. A peu près au centre de l'édifice, une tour octogone du XII$^{e}$ siècle. Des vitraux du XVII$^{e}$ siècle formaient ici un ensemble dont la perte est regrettable; il n'en reste plus que des fragments. Sur les côtés du chœur, on voit les tombeaux en marbre de Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie et de sa fille, Hortense-Eugénie de Beauharnais, qui ont porté les titres d'impératrice des Français et de reine de Hollande. Le premier a été sculpté par Cartellier; le second par Bartolini, artiste florentin.

L'inscription de la pose de la première pierre de la nef, par don Antoine I$^{er}$, roi de Portugal, et les épitaphes de deux seigneurs de Buzenval, citées par l'abbé Lebeuf, n'existent plus. L'inscription de la cloche paroissiale n'offre pas grand intérêt. Quelques démocrates y ont ajouté leurs noms en les coiffant du bonnet phrygien.

[1] Noms de fondeurs nouveaux pour nous.

## MIV.

## BOUGIVAL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1714.

D. O. M.

CY GISSENT HONNORABLES PERSONNES, S^RS.
RENNEQUIN SUALEIN[1] SEUL[2] INVENTEUR DE
LA MACHINE DE MARLY DECEDÉ LE 29. JUILLET
1708. AGÉ DE 64. ANS[3], ET DAME MARIE NOUELLE
SON EPOUSE DECEDÉ LE 4. MAY 1714. AGÉE DE 84.
ANS, LAQUELLE POUR SATISFAIRE A LA DERNIERE
VOLONTÉ DUD'. DEFFUNT SIEUR RENNEQUIN
SON MARY A FONDÉ A PERPETUITÉ EN CETTE
EGLIZE DE BOUGIVAL, UNE MESSE BASSE TOUS
LES PREM^RS. LUNDY DE CHAQUE MOIS; DE LANNEÉ,
UN SERVICE COMPLET LE 29. JUILLET DE
CHAQUE ANNEÉ JOUR DU DECEDS DUD'. DEF-
FUNT; ET VINGT LIBERAS POUR ESTRE DITS
SUR LEUR SEPULTURS[4] SEAVOIR LES QUATRE
GRANDES FESTES DE LANNÉE, LES QUATRE
PRINCIPALLES FESTES DE LA S^TE. VIERGE ET
LES DOUZE AUTRES TOUS LES PREMIERS
DIMANCHES DE CHAQUE MOIS DE LANNÉE, A
LISSUE DES VESPRES. A QUOY LES SIEURS CURÉ
ET MARGUILLIERS DE LOEUVRE ET FABRIQUE
DE LAD'. PARROISSE SE SONT OBLIGÉ FAIRE
DIRE ET CELEBRER, MESME FOURNIR LES PAIN
VIN LUMINAIRE ET ORNEMENS NECESSAIRES,

[1] Le graveur avait écrit d'abord *Sualem;* il a cru devoir se rectifier. C'est cependant la forme généralement adoptée.

[2] Le mot *seul* est une protestation contre les prétentions des entrepreneurs en chef qui voulurent s'attribuer l'honneur du travail.

[3] Il était né au village d'Anse, principauté de Liége, en 1644.

[4] *Sic* pour cette faute de grammaire comme pour toutes les autres.

ET CE MOYENNANT CERTAINE SÕME QUE LAD'.
DAME LEUR A PAYÉE AINSY QU'IL EST PLUS AU
LONG PORTÉ PAR LE CONTRACT PASSÉ DEVANT
DUPUIS ET GERVAIS NO.RES AU CHATELET DE PARIS
LE 12. AOUST 1710.

*PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES*

Marbre blanc. — Haut. $1^{m},00$; larg. $0^{m},64$.

La petite église de Bougival est une des plus curieuses des environs de Paris. L'abside appartient au style roman et la nef au règne de Philippe-Auguste. En avant de l'abside, s'élève une tour quadrangulaire, également romane, surmontée de lanternons et d'une flèche octogone en pierre toute sculptée d'imbrications. Par malheur, cet intéressant édifice menace ruine de toutes parts.

L'inventeur de la célèbre machine qui envoyait à Versailles les eaux de la Seine, Rennequin Sualem, mourut à Marly dans une maison qu'il s'était construite du prix de ses travaux, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Bougival. L'inscription, consacrée à sa mémoire, était placée vers l'extrémité du bas côté méridional. On montre cependant au bout de la nef, tout près de l'entrée du chœur, une dalle marquée d'une croix, qui indiquerait, dit-on, le lieu précis de sa sépulture. L'épitaphe de cet homme du peuple, simple charpentier, arrivé par son mérite à la fortune et à la réputation, fut arrachée de l'église par ces gens que toute supériorité importune. Nous l'avons vue fixée au mur d'une salle à boire, chez un restaurateur nommé Durocher, à quelques pas de la machine hydraulique; elle servait en quelque sorte d'enseigne au cabaret. Cette profanation odieuse a bien duré un demi-siècle. Le marbre a été enfin recueilli dans la maison de l'ingénieur chargé de la surveillance des aqueducs.

Au-dessus du texte, entre deux cassolettes fumantes, un écusson à un chevron accompagné de trois étoiles, et, de plus, d'un croissant en pointe; un casque avec ses lambrequins, tourné à dextre; autour de l'écu, une chaîne terminée par un globe que surmonte une petite

croix. Beaucoup de visiteurs ou d'ivrognes ont inscrit leurs noms sur le marbre.

Parmi les dalles de la nef de l'église, on distingue quelques traces d'une inscription en minuscule gothique, et celles d'une autre du XVII[e] siècle, commençant par la formule *Ad majorem Dei gloriam.*

La machine en bois, inventée par Sualem, composée d'un nombre infini de rouages, exigeait un entretien continuel et dispendieux. Une machine plus simple, et mieux en harmonie avec les progrès de la science, fournit avec plus d'abondance encore que par le passé, à la ville et aux jardins de Versailles, l'eau qui leur est nécessaire. L'ancien appareil avait été construit de 1676 à 1682; on en a vendu les derniers débris en 1856.

## XV.

## LOUVECIENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

### 1457.

La fabricque de ceste eglise de saint marti de
louuecieñes est tenue ⁊ obligee de faire dire
chãter ⁊ celebrer chuñ an a tousios ꝑpetuellemt
ung obit sollempnel cest asañ vigilles a · ix ·
pseaumes ⁊ · ix · lecons ⁊ messe a note de requie le
premier vẽdredi dapres la purificaciõ nr̃e dame
et une basse messe de requiẽ · viij · iors apres lad
purificaciõ pour le salut des ames de feu
regnault de la fonteine lequel trespassa le · vije
ior de decembre lan · M · cccc · lvj · ⁊ de iehãne sa feme
qui por ce faire ont laissie a lad fabricque
certais heritaiges assis en ceste ville de
louuecieñes ⁊ au terroer dẽnirõ cõme il appert
plusaplain ꝑ lrẽs sur ce faites ⁊ passees ent les
marghelrs de ceste dite eglise ⁊ les excecutes
dud regnault lan · M · cccc · lvij · le mercedi xxe io
dauril apres pasq̃s pries dieu q̃ pardon leur face
Amen

Pierre. — Haut. 0m,61; larg. 0m,49.

Élégante église du XIIIe siècle, restaurée par des maçons qui l'ont défigurée. Les fenêtres de la muraille du fond du sanctuaire conservaient, ce qui est bien rare dans les églises rurales, des vitraux con-

temporains de la construction, représentant la légende du saint patron; sous prétexte de les réparer et de les compléter, on leur a aussi causé grand préjudice.

La fondation de Regnault de la Fonteine est gravée de main de maître sur une simple table de pierre fixée au mur du bas côté méridional, près de la porte de la sacristie. Des fleurons et des animaux, dessinés au trait, rachètent les inégalités des lignes.

---

## MVI.

## LOUVECIENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1504.

Les marguillers de leglise de ceans sōt ten' & obliges de faire dire
et cellebrer a toujours mes[1] par chacun an en leglise de ceans trois
basses messes la pmiere du saint esperit la segonde de nostre dame
et la tierce des trespasses avec certaines oroisōs aplai declerees
es lrs de ce faites & en la fin des dites trois Messes dōneront a
cinq poures souffraiteux a chacū trois deniers tournois en lō
neur et Remēbrāce des cinq plaies Mortelles que Nostre Redem
pteur[2] souffrist por nous le Jor de sa passiō & por le salut et Remede
des ames de gervaise targer ysabeau sa fēme et de leurs aultres
parens et amis tspasses et serōt cellebrees les dites Messes le Jor
du trepas dud' targer ou les pl[s] prochains Jor apres & por ce faire a
baille led' targer aux Marguillers de cette eglise xxiiij · s · psis de
Rēte aūelle & ppetuelle a toujos mes p chūn an aux cōdicions de
clerees es lrs de ce faites afin q̄ luy sa fēme et tous leurs ault
parens et amis trespasses soient aconpagnes et asocies es
biens fais services prieres oroisons et sufrages q' se fōt &
serōt a toujos mes · ē · legle de cēas & tspassa led' targer le
viij[e] Jor du moys novēbre lan mil · v[c] · & iiij
Dieu p sa grace de ses peches pdō luy face & a to[s]
aults tspasses · q' sōt de ce siecle passes amē pr nr

Pierre. — Haut. 0m,68; larg. 0m,55.

[1] *A toujours-mais*, vieille locution; *désormais, à jamais*, expressions de même valeur.

[2] La dévotion aux cinq plaies dont furent percés les pieds, les mains et le côté du Sauveur est d'origine ancienne. L'Église en a fait l'objet d'une fête particulière.

L'inscription de Gervais Targer se trouve posée à côté de celle qui précède. Quelques lettres sont encore incrustées d'un mastic de couleur noire qui en rendait la lecture plus facile. Deux écussons accompagnent les trois dernières lignes : l'un ne présente qu'un monogramme où se reconnaît surtout la lettre G; l'autre porte deux cors de chasse, le premier en chef, le second en pointe, et une fasce chargée de trois quintefeuilles. Le texte se termine par un quatrain :

Dieu par sa grace
De ses péchés pardon lui fasse,
Et à tous autres trépassés
Qui sont de ce siècle passés.

Aucune indication de qualité ne suit le nom du donateur; nous ne savons pas davantage par quelle circonstance une inscription toute semblable se rencontre loin de Louveciennes, dans l'église de Fontenay-sous-Briis[1]. Quoi qu'il en soit, il faut louer Gervais Targer de sa belle et touchante pensée de convoquer à son obit, en mémoire des cinq plaies de la Rédemption, pareil nombre de ces pauvres des biens de la terre que l'Église désigne à notre respect non moins qu'à notre compassion, comme les membres vivants et souffrants de Jésus-Christ.

[1] Voy. ci-après n° MCLXXXI.

## MXVII.

## LOUVECIENNES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN

1706-1775.

LAN 1706 JAY ETE FONDUE ET NOMMEE LOUISE ADELAIDE
PAR M^GR LE DUC DE BOURGOGNE ET PAR SON AUGUSTE
EPOUSE[1]. IAY ETE REFONDUE EN 1775 ET BENITE SOUS
LES MEMES NOMS PAR M^RE JACQUES CHARLES
FOURMENTIN CURE DE CE LIEU
VINCENT LEDET ET MICHEL GAGNY ETANT MARGUILLIERS
DESPREZ FONDEUR DU ROY MA FAITE A PARIS[2]

Cloche.

[1] Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, né à Versailles en 1682, mort à Marly en 1712. Il avait épousé en 1697 Marie-Adélaïde de Savoie, morte à Versailles six jours avant son mari, à l'âge de vingt-six ans.

[2] Voy. ci-dessus n° [illegible], p. [illegible].

## MVIII.

### MARLY-LE-ROI. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VIGOR.

1516.

[1] Ceste table fut acheuee
lan mil cinq cens saiziesme annee

[2] O q̄ tristis z afflicta
fuit illa bn̄dicta
mater unigeniti[3].

L'église de Marly, reconstruite aux frais de Louis XIV et dédiée en 1689, n'offre rien de remarquable; sa structure rappelle, sous de moindres proportions, celle de Notre-Dame de Versailles. Cette église a reçu de je ne sais quel héritage une précieuse peinture sur bois, représentant la déposition du Christ dans le sépulcre. L'inscription que nous rapportons est tracée en une seule ligne sur le bord inférieur de l'encadrement. Les personnages, au nombre de neuf, sont d'un beau caractère. Le coloris conserve toute sa fraîcheur. On peut regretter qu'une œuvre de cette valeur se soit égarée dans une église de village.

Le dallage de l'église de Marly comprenait plusieurs tombes et inscriptions du XVII[e] siècle; on les a martelées pendant la révolution de manière à n'en pas laisser une lettre.

Quelques amas de décombres sont aujourd'hui tout ce qui témoigne de l'existence du somptueux château de Louis XIV.

L'ancien hameau de Port-Marly possède une petite église du titre de Saint-Louis, qui ne paraît pas antérieure au règne de Louis XVI. Le nom du fondeur Gaudiveau et la date de 1779 ont été relevés sur la cloche[4].

[1] Majuscule en rouge, lettres suivantes en noir.

[2] Lettres dorées.

[3] Troisième strophe de la prose *Stabat mater*.

[4] Voy. ci-dessus n° DCCCCXXXIII, p. 93.

## XIX.

## LE PEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VANDRILLE.

1758.

FONDATION

PAR ACTE PASSÉ DEVANT Me LE COINTE
NOTAIRE, À PARIS, QUI EN A MINUTTE,
ET SON CONFRÉRE, LE XI. OCTOBRE · 1758.
LA FABRIQUE DE CETTE EGLISE EST
OBLIGÉE DE FAIRE CÉLÉBRER EN
CETTE CHAPELLE CHAQUE ANNÉE
À PERPÉTUITÉ, LE JOUR DE SAINT
CHARLES BORROMÉE, 4. NOVEMBRE,
UNE MESSE HAUTE DE *REQUIEM*,
POUR LE REPOS DE L'AME DU SIEUR
*HENRI-CHARLES* LARCHEVÈQUE,
CONTROLLEUR DE LA MARQUE D'OR
ET D'ARGENT[1] ET BOURGEOIS DE
PARIS, ET DE CELLES DE SES PERE
ET MERE, CONFORMÉMENT À SON
TESTAMENT, PAR LEQUEL IL A
LEGUÉ *SIX CENS LIVRES*, POUR
ACQUÉRIR *TRENTE LIVRES* DE RENTE
SUR LES AYDES ET GABELLES; CE QUI
A ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR LE MÊME ACTE.

*REQUIESCAT IN PACE*

Pierre. — Haut. $1^{m},13$ ; larg. $0^{m},8$[illegible]

L'acte de fondation de Henri-Charles Larchevêque est attaché au mur du bas côté septentrional, dont la dernière travée forme chapelle. Des larmes, des os en sautoir et une tête de mort accompagnent le texte. L'église du Pec était tout récemment reconstruite à l'époque de cette donation. La structure en est très-simple et le plan régulier.

[1] Marque ou poinçon qui devait être appliqué sur tous les ouvrages d'or et d'argent, avant qu'il fût permis de les exposer en vente. (Ordonnance du mois de juillet 1681.)

## XIX.

## LE PEC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VANDRILLE.

### 1744.

✠ LAN 1744 IAY ETE BENITE PAR M^RE GILLES BINET
CURE DU PECQ ET NOMMEE LOUISE PAR SA MAJESTE
LOUIS QUINZE ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ET
PAR SA MAJESTE MARIE LECZINSKA REINE DE
FRANCE
LES MARGUILLIERS IACQUES HEURTIER ET ANTOINE
POZIERE
LOUIS GAUDIVEAU [1] ET ALEXIS HERBA [2] MONT FAITE

Cloche.

La sonnerie de l'église du Pec se composait de deux cloches qui furent refondues au moment où s'achevait la reconstruction de l'édifice. Le roi et la reine de France voulurent leur servir de parrain et de marraine. Une de ces cloches subsiste encore, parée des noms de ses patrons.

[1] Voy. ci-dessus n° XVIII, p. 212. — [2] Voy. ci-dessus n° XI, p. 197.

## XXI.

## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT GERMAIN (DE PARIS).

1787.

✝ LAN 1787 JAY ETE BENITE PAR M^RE MARTIAL
MELON DE PRADOU PRIEUR[1] DE LEGLISE ROYALE
DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE.............. .
M^RS RAIMOND GROS M^TRE EN PHARMACIE DENIS VIVA
IO.[2] M^D ORFEVRE MARGUILLIERS
GAUDIVEAU FECIT[3]

(Cloche.)

La ville de Saint-Germain, si riche en souvenirs, est une des plus pauvres que nous connaissions en monuments épigraphiques. L'église, de valeur absolument nulle et de solidité douteuse, a été reconstruite sous le règne de Charles X. Dans les démolitions de l'édifice précédent, on retrouva une boîte de plomb renfermant les entrailles de Jacques II, roi d'Angleterre, mort au château de Saint-Germain le 16 septembre 1701[4]. A la veille d'être lui-même renversé du trône, le roi de France fit élever au souverain anglais un monument de marbre revêtu d'une épitaphe. C'était le complément de l'hospitalité accordée au même prince par Louis XIV.

La tour contient trois cloches, portant toutes la même inscription et le millésime de 1787.

[1] Prieuré fondé par les religieux de l'abbaye de Coulombs, du diocèse de Chartres, dans le cours du XI^e siècle, uni à la cure en 1693.

[2] *Joaillier?*

[3] Voy. ci-dessus n° XX, p. 214.

[4] Voy. t. I, n° CCCXLV, p. 610, 611.

## MXII.

## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — CHÂTEAU ROYAL.

1520.

✠ ave maria gracia plena dominus tecum mil v$^{c}$ et xx

Cloche.

1681.

JAY ESTE FAICTE LAN M D$^{C}$ LXXXI DV
RAYGNE DE LOVYS XIIII ROI DE FRANCE
ET DE NAVARE.

Cloche.

L'inscription de 1520 se lit sur une petite cloche[1], placée près de la porte principale, du temps de François I$^{er}$, qui fit exécuter de grands travaux dans le château, comme l'attestent ses armoiries, ses chiffres et ses emblèmes. Trois autres cloches, employées à la sonnerie de l'horloge, datent à peu près de l'époque de construction des cinq pavillons que Louis XIV fit ajouter aux angles du vieux château. La restauration complète du monument a été entreprise, il y a environ quinze ans, et se poursuit avec une rare habileté; mais on aura si bien fait qu'au lieu d'une médaille antique on nous rendra une pièce neuve.

Diam. 0m 45.

## MXIII.

## MAREIL-SOUS-MARLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1776.

+

ICY REPOSE
SELON SON DESIR MESSIRE . . . . . . . . . . . . .
NICOLAS YVERT PASTEUR
DE CETTE EGLISE PENDANT L'ESPACE
DE X. ANS. IL SEUT TOUJOURS
RAPPORTER SES ACTIONS A DIEU SES
MOEURS FURENT GRAVES ET DOUCES
SA VIGILANCE SUR SON TROUPEAU
L'A RENDU RECOMMANDABLE.
S'IL FUT LE PERE DES PAUVRES
IL FUT AFFABLE ENVERS TOUS
IL A DONNE A SON EGLISE UNE MARQUE
DE SON ATTACHEMENT PAR LE DON
MAGNIFIQUE QU'IL LUI A LEGUÉ [1]
AYANT ÉTÉ FRAPPÉ D'UNE LONGUE
ET CRUELLE MALADIE IL L'A SOUFFERT
AVEC PATIENCE ET FERMETÉ :
IL A MIS SA CONFIANCE EN DIEU ET
A VU SA DERNIERE FIN AVEC COURAGE.
IL S'EST ENDORMI EN PAIX DANS LE SEIGNEUR
LE [illegible] NOVEMBRE · 1776 · AGÉ DE 40 ANS
LES MARGUILLIERS ET SYNDIC
DE CETTE PAROISSE EN MEMOIRE ET
PAR RECONNOISSANCE DE SA
GENEROSITÉ LUI ONT CONSACRÉ
VOUÉ ET FAIT POSER CE MONUMENT
LISÉS VOUS QUI PASSÉS
ET PRIÉS DIEU POUR LUI

Pierre. — Long. 1m,50; larg. 0m,76.

[1] Rien ne [illegible] la nature de ce legs. — [illegible]

Église intéressante, des XII^e et XIII^e siècles, à peu près intacte, menacée par malheur de ce qu'on appelle une restauration; colonnes monostyles; galeries au-dessus des arcades latérales de la nef; chapiteaux et clefs de voûte d'une excellente sculpture.

L'épitaphe de Nicolas Yvert[1] fait partie du dallage de la dernière travée du bas côté méridional. La pierre est devenue fruste. Les signes de ponctuation sont à peu près effacés.

Un fragment de dalle, qui paraît appartenir au règne de Louis XIV, présente une portion de l'épitaphe latine d'un autre curé de Mareil, Charles-Toussaint Pierron, docteur en théologie, natif de Bourg-en-Bresse, au diocèse de Lyon.

[1] De la même famille peut-être que le [illegible] Yver, mort en 1467, dont nous avons décrit le monument funéraire, t. I, p. 33 et suiv.

## MXIV.

## MAREIL-SOUS-MARLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE

1751.

✠ LAN 1751 IAY ETE BENITE ET NOMMEE MARIE
GENEVIEVE PAR M^SIRE JEAN DE MARINES ANCIEN
CURE DE CETTE PAROISSE MESSIRE JACQUES
SAFIRET ETANT CURE DE CETTE PAROISSE
DE MAREIL ET PAR DAME MARIE MARGUERITE
DEAUVERGNE FEMME DE JEAN HENRY BRUNET
MARCHA^D A S^T GERMAIN
ETIENNE VINAGE MARGUILLIER EN CHARGE
DENIS BELLAVOINE MARGUILLIER SORTANT
CLAUDE RICHARD MARGUILLIER ENTRANT
L GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE

Cloche.

Voy. ci-dessus n° MXI, p. 215.

---

## MXV.

### LA CELLE-SAINT-CLOUD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1547.

Petite église, sans aucun caractère, toute plâtrée et plafonnée.

Devant l'entrée du chœur, grande dalle, fort oblitérée, sur les bords de laquelle on lit à peu près, en caractères gothiques, l'épitaphe de noble damoiselle Jehanne de Sansac, dame de Beauregard[1], femme de noble homme Louys de la Grange, écuyer, contrôleur de l'ordinaire des guerres[2], laquelle trépassa le 6 juillet 1547. Il reste peu de chose de l'effigie et des armoiries chevronnées de la défunte.

Deux autres dalles funéraires sont aujourd'hui complétement usées. Le plancher du chœur recouvre, depuis longtemps, celle d'une dame de Launay, fille du sieur de Launay, secrétaire du roi et préfet de la monnaie, femme du sieur Bachelier, seigneur honoraire de la Celle (XVIII[e] siècle).

[1] Fief de la paroisse de la Celle.

[2] Voy. t. II, p. 555, un Pierre de la Grange, trésorier des fortifications de Picardie, mort en 1549.

## MXVI.

## LA CELLE-SAINT-CLOUD. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1742.

† MIHI NOMEN DEDIT D. JOANNES ANDREAS MIGNOT
ECCLESIÆ AVTISS. CANONICVS CANTOR & VIC. GEN.
CVM. D. MARIA ANNA MARIE NOBILIS EQVITIS IOAN
BAPT. ANDR. PETRI BOVCHER DE LA RVPELLE REGI A CONSILIIS
& IN AVTISS. CVRIA PRÆTORIS SECVNDARII CONIVGE
ANNO 1742

1756.

† SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM SVMPTIBVS
MONASTERII S^TI^ PETRI ALTIVILLARENSIS PRIORE
D. BERNARDO MARECHAL CELLERARIO D. JOSEPHO
PRESCHEVR SVB INVOCATIONE S. COLETTÆ
FVSA FVI ANNO DNI 1756.

Cloches.

La petite et la grosse cloche de l'église de la Celle sont toutes deux d'origine étrangère; elles proviennènt, la première du diocèse d'Auxerre, la seconde de celui de Reims. La fabrique en fit l'acquisition à l'époque de la réouverture des églises.

Pour avoir quelque chose à dire de la cloche auxerroise, nous nous sommes adressé au savant archiviste du département de l'Yonne, M. Quantin, qui a bien voulu répondre à notre demande par la note suivante : « Le parrain, Jean-André Mignot, né à Auxerre, licencié en « théologie, était chanoine de l'église cathédrale de cette ville depuis « 1710. L'évêque d'Auxerre, Charles de Caylus, le choisit pour un de « ses vicaires généraux. Il fut élu grand chantre par le chapitre, le « 17 mai 1731, et mourut dans ces fonctions le 11 mai 1770. C'était

«un des prêtres les plus érudits de la grande corporation du chapitre «d'Auxerre. Il concourut, avec son ami l'abbé Lebeuf, à la rédaction «du *Bréviaire* et du *Martyrologe* du diocèse; il fut un des fondateurs «et le premier président de la Société des sciences et belles-lettres «d'Auxerre, en 1749. Il légua au chapitre en mourant sa bibliothèque «de trois mille volumes. La marraine, Marie-Anne Marie, appartenait «à la famille des Marie, qui a donné jadis au bailliage d'Auxerre «plusieurs lieutenants généraux, et, de nos jours, un membre du gou«vernement provisoire de 1848. Son mari, Jean-Baptiste-André-«Pierre Boucher de la Rupelle, était lieutenant particulier du roi au «bailliage d'Auxerre.»

La cloche que firent fondre, en 1756, le prieur, dom Bernard Maréchal, et le cellerier, dom Joseph Preseheur, sous le patronage de sainte Colette, fut destinée à quelque église de la dépendance de l'abbaye de Saint-Pierre de Hautvillers. Ce monastère, dont l'origine remontait jusqu'au VIIe siècle, était de l'ordre de saint Benoît et du diocèse de Reims[1]. L'église abbatiale, rebâtie à une époque moderne, a été conservée pour la paroisse. M. le comte de Mellet, correspondant du Comité des travaux historiques, a relevé, sur les dalles de la nef et du chœur, trente épitaphes de bénédictins au premier rang desquelles se place celle du célèbre dom Thierry Ruinart[2].

[1] *Altum Villare*, Hautvillers. (*Gall. christ.* t. VII, col. 251-258.

[2] *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. VII, p. 73.

## MXVII.

## LE CHESNAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS)

1672.

L'AN 1672 IAY ESTE BENISTE PAR Mre CHARLES SIMON
PBre CVRE DE LEGLISE DE ROCQt ET NOMMEE IEANNE PAR
Mre IEAN PHILIPPES SANGVIN CHer SEIGR DE ROCQVANCOVRT
CHEVRELOVP[1] VOLLVSEANS LARDENAY ET AVTRES LIEVX
ET DAMME IEANNE REZARD SON EPOVSE
NICOLAS LELONG ALEXANDRE CORET ETIENNE
ROVLLIRE MARGVILLIERS

Cloche.

Église de la plus chétive apparence, rebâtie au commencement du siècle présent. Elle ne possède pour tout bien qu'un lutrin en boiserie d'une riche sculpture, du temps de Louis XIV. C'est par suite de la suppression de l'ancienne paroisse de Rocquencourt et de sa réunion à celle du Chesnay que la cloche de la première est devenue la propriété de la seconde. La seigneurie de Rocquencourt appartenait, dès la seconde moitié du XVIe siècle, aux Sanguin, qui avaient leur sépulture dans l'église de ce lieu, et dont le nom est inscrit sur la cloche conservée.

[1] Fief de la paroisse de Rocquencourt.

## MXVIII.

### VAUCRESSON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS

1688.

✝ LAN 1688 IAY ESTE NOMMEE IEANNE
ELISABET PAR M^RE IEAN RVZE DEFFIAT [1]
ABBE DE S^T CERNIN DE TOVLOVZE [2] ET DE
TROIS FONTAINES [3] PRIEVR DE S^T ELOY [4]
ET PAR DAME ELISABET BINET VEVVE
DE M^RE IACQVES GVILLEMAR TRESORIER
DE FRANCE EN LA GENERALITE DE MOVLINS

Cloche.

La terre de Vaucresson appartenait, de temps immémorial, à l'abbaye de Saint-Denis. L'abbé Suger fonda un village en ce lieu, qui n'était qu'un repaire de voleurs, et fit construire l'église paroissiale dont il est resté un petit clocher de style roman. Le surplus de l'édifice a été rebâti à une époque moderne. La date de 1770 se voit sur la façade, à la porte de la tribune.

Nous attribuerions volontiers à la cloche une origine étrangère. L'inscription que nous en publions ne contient aucune indication qui paraisse convenir à la paroisse de Vaucresson.

[1] Jean-Charles Coiffier Ruzé d'Effiat, connu dans l'histoire du XVII^e siècle sous le nom de l'abbé d'Effiat, mort très-âgé en 1698, troisième fils d'Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France.

[2] Saint-Saturnin de Toulouse, abbaye d'origine très-ancienne, dont les religieux suivaient, au XI^e siècle, la règle de saint Augustin; sécularisée en 1526 par le pape Clément VII. Elle eut pour trente-troisième abbé, en 1640, Jean IV d'Effiat. (*Gall. christ.* t. XIII, col. 91-100.)

[3] Sainte-Marie des Trois-Fontaines, abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Châlons, fondée en 1116. Jean d'Effiat en fut le quarante-troisième abbé. (*Gall. christ.* t. IX, col. 956-962.)

[4] Le Val-Saint-Éloi, prieuré de chanoines réguliers du diocèse de Paris, fondé entre Chilly et Longjumeau en 1234. Une maison de campagne en a pris la place. Nous aurons à revenir, dans la suite de ce recueil, sur l'église de Chilly, qui renfermait les sépultures de plusieurs personnages de la maison d'Effiat. Jean d'Effiat, vingt-neuvième prieur, fut inhumé dans l'église de Saint-Éloi, près du sanctuaire; son épitaphe, rédigée en latin, relatait ses bienfaits envers le prieuré. (*Gall. christ.* t. VII, col. 863-869.)

## MXIX.

## VILLE-D'AVRAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NICOLAS.

1707.

✝ LAN 1707 IAY ESTE BENITE PAR MRE GARNIER
PRESTRE CVRE DE VILLE DAVRE ET NOMME PIERRE
ESTIENNETTE PAR MRE PIERRE LE PETIT CONL
DV ROY ANCIEN CONTROLEVR DE LHOTEL DE VILLE
DE PARIS ET PAR ILLVSTRE DAME ESTIENNETTE
VELLV EPOVSE DE MRE CHARLES MAINGVET
OFFICIER DE SON ALTESSE ROYALE MONGR LE DVC
DORLEANS[1]
NICOLAS DOINE MARGVILLIER EN CHARGE ET.....
............SECOND MARGVILLIER
LORANTIN LE GVAY[2].

Cloche.

Église reconstruite par les soins du sieur Thierry, premier valet de chambre du roi Louis XVI, et intendant général du garde-meuble, qui périt assassiné à la prison de la Force, le 2 septembre 1792. Le plan et la structure de l'édifice conviendraient mieux à un prêche qu'à une église catholique.

L'ancienne cloche a été conservée avec son inscription.

[1] Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV. — [2] Voy. ci-dessus n° DCXCV, t. II, p. 404.

## MXX.

### VILLEPREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1491.

**Cy gist . . . . . . . . . . . simon de la villeneufue escuier en son vivant seigneur . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .**

**. . . . . . . . . . . . . feurier lan Mil cccc iiii$^{xx}$ et unze**

**Et damoiselle . . . . . . . . . de . . . . . . . ulx sa feme . . . alla . . . . . . . . .**

**damoiselle Susanne de la villeneufue dame de la villeneufue . . . . . . . . . . .**

Pierre. — Long. 2m,36; larg. 1m,16.

La tour, le chœur et l'abside de l'église datent du XIIe siècle; la nef, beaucoup moins ancienne, manque de caractère. Au-dessus d'une porte latérale, on lit sur le socle d'une statuette de la Vierge, du XVIe siècle :

SI LAMOVR DE MARIE EN TON COEVR EST GRAVE
NE TOVBLIE EN PASSANT DE LVI DIRE VN AVE

Devant l'autel érigé à la dernière travée du bas côté méridional, une grande dalle recouvre la sépulture de Simon de la Villeneuve, de sa femme et de leur fille Susanne. Deux arcs cintrés accompagnés de trèfles, d'arcatures et de clochetons; pour appuis, deux pieds-droits et un faisceau de colonnettes; trois figurines sur chaque pied-droit; couronnement très-riche, mais fort endommagé; on y distingue cependant, deux fois, Abraham entre deux anges; effigies des deux époux, mains jointes; Simon de la Villeneuve en armure, avec une cotte très-courte par-dessus, et une longue épée au côté; la femme en robe traînante qui recouvre la chaussure, et en manteau drapé; une haute coiffe et une guimpe ne laissent voir absolument que le visage. La femme est un peu plus grande que le mari; ses pieds touchent la bordure de

la dalle, tandis que Simon de la Villeneuve avait sous les siens un animal, chien ou lion, aujourd'hui effacé.

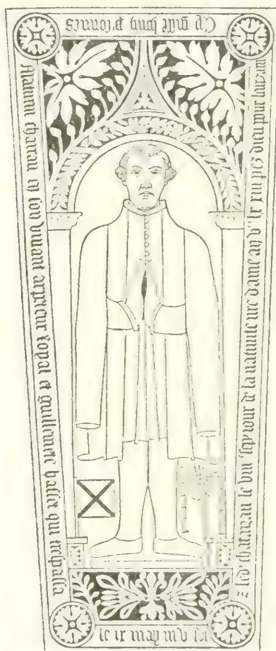
Sauval nous fournit, dans ses extraits des comptes de la prévôté de Paris, sous la date de 1461, les noms et titres du personnage dont nous décrivons le tombeau. Il se nommait Simon de Maintenon, dit de la Villeneuve. La seigneurie de Goupillières et de *Villepereur* lui était échue par le décès de son père Guillaume[1].

[1] Sauval, *Antiq. de Paris*, t. III, p. 363. Double citation du même personnage. Lebeuf. *op. cit.* t. VII, p. 297.

## MXXI.

### VILLEPREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1556-1573.



Pierre. — Long. $2^{m},80$ ; larg. $0^{m},75$.

Cy giſſt hōnū p̄ſonnes

Maturin chairan en ſon viuant arpēteur royal et guillemete baſſet qui treſpaſſa

le ix may m v$^{c}$ lvi

z led̄ chatairan[1] le viii$^{e}$ ſep̄ iour de la natiuite nr̄e dame m v$^{c}$ lxxiii p̄ez dieu pour leurz ames

[1] *Sic.* Le nom du défunt est écrit de deux manières différentes à quelques mots d'intervalle

Dalle placée à l'entrée du bas côté septentrional : rosaces aux quatre angles ; arceau cintré, bordé d'une guirlande, abritant une seule effigie : un pignon accosté de branches de feuillage ; deux pilastres avec chapiteaux à un rang de feuilles ; le défunt, en houppelande, les mains jointes ; à ses pieds, à droite et à gauche, les instruments de sa profession, un pavillon, une chaîne et un jalon.

Aux dernières travées du même bas côté, dans la partie qui forme la chapelle de la Vierge, on remarque plusieurs dalles du XVIe siècle, malheureusement très-usées. Nous citerons :

1° Une tombe seulement préparée pour recevoir deux effigies : deux arceaux, draperies, tête d'ange ; place réservée pour les inscriptions en bordure et vers les pieds. Cette pierre attendait sans doute un acheteur.

2° Tombe à deux arceaux, avec effigies d'un bourgeois et de sa femme.

3° Tombe d'un curé, mort vers la fin du XVIe siècle. Arcade cintrée ; au tympan, larmes et débris de squelette ; pilastres doriques semés de larmes ; le défunt, vêtu d'une aube, d'un surplis à très-larges manches, à la romaine, avec l'étole croisée, les mains jointes, la tête appuyée sur un coussin ; l'écusson, le visage, les mains, rapportés en marbre blanc ; sur les bords, ce reste d'épitaphe :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

PERSONNE M^RE GERARD CHAMPELOVR EN SON VIVANT . . . . . . DOYEN DE CH . . . . . . . .[1] . . . . . . .

. . . . . . . . RT ET CY DEVANT CVRE DE

. . . . . . . . . . . . VILLEPREVX QVI DECEDA . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Beaucoup de fragments, aujourd'hui sans valeur, en diverses parties de l'église.

[1] *Chrétienté.* Voy. ci-dessus, t. II, p. 267.

## MXXII.

### VILLEPREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

XVII$^{e}$ siècle.

CY · GIST · HONORABLE

HOMME · EMANVEL . . . . . EN · SON · VIVANT · MAITRE · DES · TROIS MALLIES [1] · DE ·

VILLEPREVX · QVI DECEDA · LE ·

$1^{ER}$ AVRIL · . . . . PRIEZ · DIEV · POVR · . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. $1^{m}.70$; larg. $0^{m}.75$.

La dalle, disposée pour donner place à une effigie, n'en a cependant jamais reçu. On l'a reléguée à la grande porte de l'église, où l'inscription qu'elle présente aura bientôt complétement disparu. Nous n'avons pas su trouver le sens de la qualité donnée au défunt. Faudrait-il lire *des Trois-Maries* ou *des Trois-Maillets;* ne serait-ce pas le nom de quelque ancienne auberge de Villepreux?

[1] Ces mots sont parfaitement lisibles sur la pierre.

MXXIII.

VILLEPREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE)

1561.

nons messire Jehan de la ballue
chevallier seigneur chastellain
de villepreux certifie avoir
nommee ceste cloche iehanne
marie et a este faicte par les
habitans du dict lieu par O
bean c iubin et m phlippes
marguilliers lan mil v lxi
te deum laudamus

Cloche.

Villepreux est un bourg considérable, dont la seigneurie avait autrefois une grande importance. Nicolas de la Ballue, frère du célèbre cardinal et maître des comptes, en fit l'acquisition sous le règne de Louis XI, et trois fois il eut l'honneur d'y recevoir ce prince. Jean de la Ballue, qui donna les noms de Jeanne-Marie à la cloche de Villepreux, porte dans les généalogies les titres de maître d'hôtel de la reine de Navarre, sœur unique de François Ier, et d'écuyer tranchant du dauphin. Le roi lui permit, en 1544, de pourvoir à la défense du bourg de Villepreux au moyen d'une enceinte, qui existait encore en partie au milieu du siècle dernier. L'inscription de la cloche paroissiale n'est pas conçue dans le style ordinaire; elle prend la forme d'un certificat; sa rédaction se rapproche de celle des actes de baptême.

Peu de temps après la mort de Jean de la Ballue, le château et la seigneurie de Villepreux appartenaient au maréchal de France Albert

de Gondi, duc de Retz[1]. Le musée de Cluny conserve des portions de tentures en soierie de la fin du XVIe siècle, aux armoiries et devises des Gondi, qui proviennent de ce château[2].

Un prieuré du titre de Saint-Nicolas, fondé au XIIe siècle, une léproserie et deux chapelles, l'une de Saint-Ouen, l'autre de Saint-Vincent, se trouvaient jadis sur le territoire de Villepreux[3]: l'église de la paroisse a seule survécu aux révolutions.

[1] Voy. t. I, p. 715-720.

[2] Nos 1703 et 1704 du catalogue.

[3] Lebeuf, *op. cit.* t. VII, p. 282-304.

## MXXIV.

## VILLEPREUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1690.

AV MOIS DE MAY 1690 IAY ESTE FONDVE PAR LES SOINS
DE FRERE IEAN FRANCOIS DE RAYMBERT PRIEVR ET CVRE
DE RENNEMOVLIN [1] ET NOMMEE MARIE PAR MESSIRE
PIERRE RAIMS PREBSTRE ET CHANOINE DE LA SAINCTE
CHAPELLE ROYALE DE VINCENNES [2] ET PAR DAME LEROY
ESPOVSE DE MESSIRE PHILIPPE LEMOYNE SEIGNEVR DV
DIT RENNEMOVLIN ANCIEN CONSEILLER DV ROY ET
NOTAIRE AV CHASTELET DE PARIS
LOVIS CARLVT MARGVILLER
IAY ESTE FAICTTE PAR GVILLES LEMOINE FONDEVR
POVR LE ROY [3]

Cloche.

La seconde cloche de l'église de Villepreux lui est échue de la succession de l'église supprimée de Rennemoulin. La cure de ce lieu, dont la présentation appartenait à l'abbé d'Hermières, de l'ordre de Prémontré, avait pour desservant un religieux de ce même ordre, comme l'indique d'ailleurs l'inscription gravée autour de la cloche.

[1] Le curé de Rennemoulin prenait la qualité de prieur. Frère Jean-François de Raimbert, prieur-curé en 1690, religieux d'Hermières, bachelier en théologie, fut élu, en 1714, abbé de Sainte-Marie d'Abecourt (*Alba-Curia*), au diocèse de Chartres. Ce monastère datait de 1180. Jean Raimbert en reconstruisit les bâtiments. (*Gall. christ.* t. VII, col. 1328-1332.)

[2] La charmante chapelle, élevée par Charles V dans l'enceinte du château de Vincennes. (Voy. ci-dessus p. 24.)

[3] Famille de fondeurs. (Voy. ci-dessus p. 35, et t. I, p. 292.)

## MXXV.

## BOIS-D'ARCY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GILLES.

1604.

† ⚜ 1604 LE 2 IVING IE FVZ FAICTE POVR LA P.[1] DV BOYS DARCY ET NOMÉ GILLES PAR Mᴱ AMBROIZE COVRTIN CVRE ⚜

Cloche.

Eglise rebâtie au XVIᵉ siècle, dédiée en 1541; quelques vestiges de l'édifice antérieur, qui datait du XIIIᵉ siècle. Un simple carrelage couvre le sol; il ne s'y rencontre aucune dalle funéraire. La cloche, d'un âge déjà respectable, a été fondue sous le règne de Henri IV.

Au cimetière, il existait une croix de pierre, élevée la cinquième année du règne de Louis XIV; on n'en voit plus que le socle avec cette inscription :

ADORA QVI PECCATA NRA IPSE TVLIT IN CORPORE SVO SVPER LIGNVM.

1647.

[1] Paroisse.

## MXXVI.

## VERSAILLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1788.

A LA MEMOIRE

DE CHARLES GRAVIER COMTE DE VERGENNES

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE À TRÈVES ET À HANOVRE[1],

AMBASSADEUR À CONSTANTINOPLE[2] ET EN SUÈDE[3],

IL MÉRITA L'ESTIME DES PUISSANCES ETRANGÈRES ET LES ELOGES DE SON MAITRE.

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ETAT AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[4],

CHEF DU CONSEIL ROYAL DES FINANCES[5],

UNE APPLICATION PROFONDE ET UN TRAVAIL OPINIATRE

REMPLIRENT TOUS LES MOMENS DE SA VIE.

L'AMOUR CONSTANT DE LA PAIX CARACTÉRISA TOUTES SES OPÉRATIONS

ET IL NE SE DISTINGUA PAS MOINS PAR SES VERTUS QUE PAR SES TALENTS.

IL MOURUT LE 13 FEVRIER 1787, DANS LA 68EME ANNÉE DE SON ÂGE.

---

Monument érigé par la piété filiale.

Marbre noir. — Haut. [illegible]; larg. 1m,37.

La ville de Versailles, qui, de la condition de chétif village, s'éleva rapidement au rang de cité de premier ordre, et qui renferme tant de magnifiques édifices, n'est pas riche en monuments épigraphiques. Les inscriptions placées sur les constructions royales pour en déterminer la date et l'usage ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire. A l'intérieur du palais, les chiffres et la devise de Louis XIV sont répétés à profusion ; il y a aussi des légendes, comme celles de la grande galerie, qui servent d'explications aux peintures des voûtes et des pla-

[1] En 1750.
[2] En 1755.
[3] En 1771.
[4] En 1774.
[5] En 1783.

30.

fonds. Le musée historique possède bien quelques tombeaux revêtus de leurs épitaphes, au premier rang desquels nous citerons celui de Diane de Poitiers; mais nous les restituons aux lieux d'où ils proviennent, à mesure que l'occasion s'en présente. Depuis quelques années, les Versaillais ont pris à cœur de rappeler d'illustres souvenirs dans leurs églises, sur des façades de maisons ou sur des piédestaux de statues; la date par trop récente de ces inscriptions les excluait de notre collection.

L'église de Notre-Dame seule, construite de 1684 à 1686 sur les dessins de Jules-Hardouin Mansart[1], aux frais de Louis XIV, nous a fourni un monument funéraire et une inscription antérieurs à la révolution. Dans la seconde chapelle de la nef, à main gauche, s'élève le tombeau de Charles Gravier, comte de Vergennes, ministre d'État sous le règne de Louis XVI. Socle et cénotaphe en marbre noir; armoiries avec les colliers des ordres; pyramide en marbre bleu turquin; un génie en marbre blanc, posant une couronne de laurier sur le médaillon du défunt. Le sculpteur a mis sa signature au-dessous de cette effigie : *fecit Blaise*[2] *Anno 1788*. Le comte de Vergennes a laissé surtout la réputation d'un diplomate de grand mérite. Ses services sont énumérés dans l'épitaphe de son tombeau.

Deux enfants de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et de Louise-Bénédicte de Bourbon, furent inhumés au milieu du chœur de Notre-Dame de Versailles. L'un, nommé Louis-Constantin, né au château de Versailles le 27 novembre 1695, mort le 28 septembre 1698, avait reçu le titre de prince de Dombes. L'autre était une fille qui ne vécut que quinze jours, du 11 au 26 septembre 1694. Leurs tombes, revêtues d'inscriptions en français, ont été depuis longtemps supprimées. Le 12 novembre 1857, pour livrer passage à un conduit de calorifère, on ouvrit la sépulture de ces enfants; c'était un simple caveau oblong, ou plutôt une fosse maçonnée et recouverte d'une dalle. Plus de cercueils; quelques restes de barres de fer; une petite

[1] Ad. Lance, *Dictionn. des architectes.*

[2] Barthélemy Blaise, né à Lyon en 1738, agréé à l'Académie en 1785, mort en 1819.

caisse en bois, contenant un peu de poussière et des morceaux de crâne auxquels adhéraient encore quelques cheveux. Le lendemain, au moment où nous entrions à Notre-Dame, un ouvrier venait de déposer la boîte dans un trou creusé un peu plus bas. En mémoire des petits-fils du fondateur de l'église, nous n'avons pas vu un prêtre, pas une croix, pas une goutte d'eau bénite. Fallait-il donc s'en étonner : les Bourbons n'occupaient plus le trône de France. Quelques jours après, toute trace de cette sépulture avait disparu : le calorifère fonctionnait à merveille.

## MXXVII.

## VERSAILLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1781.

✠ IAY ETE BENITE PAR M^RE HONORE NICOLAS
BROCQUEVILLE CURE DE LA PAROISSE ROYALE
DE NOTRE DAME DE VERSAILLES ET NOMMEE
THEREZE PAR CHARLES PHILIPPE DE FRANCE
COMTE DARTOIS FRERE DU ROY [1] ET MARIE
THEREZE DE SAVOYE COMTESSE DARTOIS [2]
ETANT MARGUILLIERS DHONNEUR M. LE
MARECHAL DUC DE MOUCHY [3] ET COMPTABLE
ET EN CHARGE M^RS LAURENT BORDIN ET
NICOLAS LATIZEAU EN LANNEE 1781
GAUDIVEAU F^T [4].

Cloche.

[1] Né à Versailles le 9 novembre 1757, roi de France sous le nom de Charles X, le 16 septembre 1824, mort à Goritz, en Bohême, le 6 novembre 1836, inhumé dans un caveau de l'église des franciscains de cette ville.

[2] Troisième fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, née le 31 janvier 1756, mariée le 16 novembre 1773, morte le 2 juin 1805.

[3] Philippe de Noailles, duc de Mouchy, né en 1715, fils du maréchal Adrien-Maurice de Noailles, entré aux mousquetaires en 1729, colonel en 1734, maréchal de France en 1775, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 27 juin 1794.

[4] Voy. ci-dessus n° MXIV, p. 219.

## MXXVIII.

## VERSAILLES. — ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-LOUIS.

1755.

✠ LAN 1755 JAI ETE NOMMEE JOSEPHINE PAR

LOUIS XV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE ET PAR

MARIE JOSEPHE DE SAXE DAUPHINE DE FRANCE

DU TEMPS DE M^RE^ BAREL CUR. DE CETTE PAR^SSE^

S^T^ LOUIS DE VERSAILLES ET DE M^S^ THOMAS

GEORGETTE DU BUISSON ET JEAN BLOSSIER

TOUS DEUX MARG^RS^ EN CHARGE

MICHEL DESPREZ M^RE^ FONDEUR DES BATIM^TS^ DU

ROY MA FAITE A PARIS[3].

Cloche.

Le roi Louis XV fit construire à Versailles une seconde église paroissiale, du titre de Saint-Louis, dont il posa la première pierre en 1743[4]. Cette église est devenue cathédrale par suite de la création canonique de l'évêché de Versailles en 1802. Le prince fondateur voulut servir de parrain à la cloche principale, qui existe encore, et dont nous avons pu recueillir l'acte de baptême.

[1] Fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, née à Dresde en 1731, seconde femme de Louis de France, dauphin, en 1747, morte à Versailles le 13 mars 1767, inhumée à Saint-Denis. Son cœur fut déposé dans la cathédrale de Sens, avec celui du dauphin, sous un somptueux monument, qui a péri depuis. Elle a été mère des trois frères Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. — [2] Joseph Barel, premier curé de Saint-Louis en 1754, décédé en 1778. Son portrait se voit au musée historique de Versailles, n° 4389.

[3] Voy. ci-dessus n° MXVII, p. 211.

[4] Jacques-Hardouin Mansart de Sagonne en a été l'architecte. Il acheva l'édifice en 1754. (Ad. Lance, *Dictionnaire des architectes.*)

## MXXIX.

## MONTREUIL-LÈS-VERSAILLES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SYMPHORIEN.

1784.

FAIT PAR LACHAUSSLE A PARIS EN 1784
ETANT MM J B^TE L SORET CURE DE LA PAROISSE
S^T SYMPHORIEN DE MONTREUIL GUILL
LE ROY ET FR^COIS CAPSINTE[1] MARGUILLIERS
EN CHARGE

Horloge.

Le village de Montreuil formait autrefois une paroisse; on en a fait un faubourg de la ville de Versailles. L'ancienne église, dévastée pendant les guerres, et reconstruite dans la seconde moitié du xv^e siècle, est remplacée par une église nouvelle édifiée, de 1764 à 1770, par Trouard, architecte des économats[2], sur le plan des basiliques romaines. L'architecture en est très-simple. L'église possède un grand nombre de tableaux des xvii^e et xviii^e siècles. Une masse de marbre, d'une sculpture informe, a été posée en 1819 sur la sépulture d'une bienfaitrice. L'auteur avait pris pour modèle le beau monument de la mère du peintre Le Brun, qu'on admire à Paris dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet[3].

L'inscription que nous fournit l'église de Montreuil est gravée sur le mécanisme de l'horloge.

[1] Nom douteux.

[2] Louis-François Trouard, né à Paris en 1729, élève de l'école de Rome, membre de l'académie d'architecture. Il a beaucoup construit à Versailles. (Lance, *op. cit.*)

[3] Voy. t. I, p. 279.

## MXXX.

## CHAVILLE. – ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME

xv^e siècle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Jehan Lasne varlet de chambre du roy seigneur de. . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .mil cccc. . . . . . . .

Pierre.

L'église n'est qu'une petite chapelle sans caractère, dont le chœur fut reconstruit, en 1654, par Michel Le Tellier, seigneur de Chaville, alors secrétaire ordinaire des commandements du roi, et depuis chancelier de France.

Le texte que nous publions, recueilli sur une dalle aujourd'hui retournée, nous a été communiqué, sans autres renseignements, il y a déjà quelques années, par le curé de la paroisse. Quant à nous, nous n'avons vu autre chose que le revers de la pierre. Une effigie et un encadrement occupent sans doute le côté qu'on a mis en terre. Par bonheur, l'abbé Lebeuf a lu, à notre profit, dans le Livre rouge ancien du Châtelet, que la seigneurie de Chaville appartenait, en 1401, à Jean l'Asne, valet de chambre du roi, à l'exception de la partie qu'en possédait l'Hôtel-Dieu de Paris, et que les deux seigneurs, en réunissant leur crédit, obtinrent que ce village fût exempté de la juridiction de Châteaufort pour être soumis à celle de Paris. Ce Jean l'Asne est bien certainement le personnage dont la tombe s'est retrouvée dans l'église de Chaville.

MXXXI.

## VÉLIZY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1583.

Cy deuant gist
uenerable z discrette psone
mesire Jacques lasseray prestre en sō
uinat vicaire de lesglize de ceans lequel a dōne
a perpetuite a lade eslglize oeuure z fabrique
st denis durslines une maison de deux trauees[1]
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . tiers . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . de dung bout
. . . . . iardin du . . . . . . . durslines daultre a la
rue qui tend de uelizy aud lieu durslines a la
charge que les marguilrs pnts z aduenir de
ladicte eslglize serontz tenus faire dire chan
ter et celebrer par chūn an a perpetuite deulz
messes haultes de requien auec vigilles z
recommandaces et ung libera sur la fosse a
lissue de chascune messe la pmiere desdictes
messes sera dicte le vendredy de deuāt le dimen
che de pasqz flories z laultre le uendredy de
deuant le dimenche de la penteconste lequel
lasseray trespassa le mecredy uue iour de
decēbre lan mil vc iiiixx troys

PRIEZ DIEV POVR LVY

Pierre. — Haut. 0m,54; larg. 0m,36.

[1] Les trois lignes suivantes, à peu près illisibles aujourd'hui, indiquaient la nature, les tenants et les aboutissants de l'immeuble légué.

Vélizy, simple hameau du territoire d'Ursines, est devenu, vers le milieu du XVIIe siècle, le chef-lieu de la paroisse. L'église et le village d'Ursines disparurent à la fois, et leur emplacement fut enclavé dans le grand parc de Chaville. Le marquis de Louvois, seigneur de Chaville, fit relever l'église paroissiale à Vélizy. Ce nouvel édifice, terminé en 1674, n'est qu'une petite et pauvre chapelle, dépourvue de tout intérêt. A l'époque de la démolition de l'église d'Ursines, on ne montrait guère plus de respect pour les monuments funéraires qu'on ne le fait de nos jours. En 1739, l'abbé Lebeuf trouva l'épitaphe d'un receveur de la seigneurie, au XVIIe siècle, employée dans la maçonnerie de la bonde d'un étang.

L'inscription du vicaire Jacques Lasseray provient certainement d'Ursines. Longtemps oubliée dans un coin de la sacristie de Vélizy, elle a été placée sur le mur du chœur de l'église, à main gauche. Le texte en est endommagé; aucun ornement ne l'accompagne. On y trouve l'ancien et le nouveau nom de la paroisse.

Au milieu de la nef, nous avons lu sur une tombe la date de 1738. Antoine Dupont, curé de Vélizy, mort le 18 juin 1773, âgé de cinquante-quatre ans, a sa sépulture sous le dallage du chœur, à main droite. On a rendu à coups de marteau l'épitaphe indéchiffrable.

---

## MXXXII.

## MEUDON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1604.

✚ MARIE SVIS NOMEE PAR CATHERINE
DE CLEVES DVCHESSE DE GVISE[1] ET CHARLES
DE LAVRAINE DVC DE GVISE S$^{R}$ DE MEVDON[2]
M$^{E}$ MICHEL COLLIN CVRE DE MEVDON
M$^{E}$ MICHEL LAVSON CON$^{ER}$ S$^{R}$ DAVBERVILLIERS[3]
M$^{E}$ FRANCOYS MACHAVLT CON$^{ER}$ S$^{R}$ DE FLEVRY[4]
ROBERT RENAV CON$^{ER}$ M$^{E}$ FRANCOYS SAVVAT
CON$^{ER}$ DV ROY ET M$^{E}$ DHO$^{EL}$ CAPP$^{NE}$ DE MEVDON
M$^{E}$ FRANCOYS CHAVVELIN....................
... ... ... . .. . ........ ............
M$^{E}$ P. DE BRAY... ....[5]

1604

Cloche.

Le bourg de Meudon, jadis célèbre par la magnificence de ses bâtiments, ne conserve plus que son parc, ses terrasses et une église de peu de valeur. Le vieux château, somptueuse demeure des princes de

[1] Duchesse de Guise, en 1570, par son mariage avec Henri de Lorraine, duc de Guise (le Balafré); elle mourut, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 11 mai 1633; son tombeau est dans la chapelle du collége d'Eu qu'elle avait fondée.

[2] Fils de Henri de Lorraine et de Catherine de Clèves, né en 1571, mort en 1640. La seigneurie de Meudon avait été acquise en 1552 par le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, qui fit construire le château, et qui eut pour héritier son neveu le Balafré.

[3] Michel Lauson, mort en 1610, conseiller au parlement de Paris. *Aubervilliers*, fief de la paroisse de Meudon.

[4] François Machault, conseiller au parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais. *Fleury*, autre fief du territoire de Meudon.

[5] Nom de fondeur qui se présente pour la première fois.

la maison de Lorraine, a été abattu pendant la révolution, après avoir subi les ravages d'un incendie. Le château neuf, construit pour le grand-dauphin, fils de Louis XIV, dévasté par le fer et le feu pendant le dernier siége de Paris, ne se relèvera sans doute jamais de ses ruines.

Le chœur et l'abside de l'église paroissiale datent de la fin du XVI^e^ siècle; la façade, la nef et le clocher, du XVII^e^. Aucune dalle funéraire ne se voit dans cet édifice; l'inscription de la cloche rappelle seule le souvenir de personnages illustres.

## MXXXIII.

### CLAMART. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

1539.

† lan mil v^c xxxix fus faicte par les habitans de
clamart et fus nomee marie ihs ma : ET ·
NOVS · FIT · GVILLE · HVREAV ·

Cloche.

Église rebâtie dans le cours du xvi^e siècle; quelques vestiges du xii^e siècle à l'étage inférieur du clocher. Façade à colonnettes doriques du temps de Henri II; élégante porte latérale, de la dernière période gothique; à l'intérieur, quelques gracieux détails de chapiteaux, de consoles et de clefs de voûtes.

La cloche date du règne de François I^er; elle présente le nom du fondeur, Guillaume Hureau.

Il ne reste pas une seule tombe entière dans l'église de Clamart; mais le dallage du chœur comprend un certain nombre de fragments d'une époque antérieure à celle de la reconstruction de l'édifice. Voici l'indication de ceux qui ne sont pas encore complétement oblitérés :

1° Partie inférieure d'une dalle, du commencement du xiv^e siècle: longueur, 0^m,41; largeur, 0^m,71; en capitale gothique :

.... · ICI · GISE · SIRE · PIER.........

Le défunt, vêtu d'une cotte, a dû exercer la profession de vigneron ou de tonnelier; ses pieds, chaussés de souliers en pointe, reposent sur deux barillets.



2° Portion d'une effigie de femme, bien drapée; médaillons aux angles de la pierre : quelques lettres seulement de l'épitaphe (xv<sup>e</sup> siècle).

3° Tombe double, toute brisée, d'un riche dessin, du xv<sup>e</sup> siècle: médaillons angulaires; deux arceaux en ogive polylobée; anges, arcatures, clochetons; effigies à peu près détruites du mari et de la femme :

Cy gist noble home nicolas furet [1] . . . . . . . . . . . . . . . .

Cy gist noble dame . . . . . . en son viuant feme dud . . . . .

4° Sur un débris, au pavé de la nef, en caractères du xv<sup>e</sup> ou du xvi<sup>e</sup> siècle.

Cy gist nob . . . . . . charles de uilliers cheualier seigneur . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . .

Enfin, on aperçoit, à l'appui d'une des baies du clocher, un morceau d'inscription de fondation qui paraît aussi du xv<sup>e</sup> siècle.

[1] Voy. ci-après n° MLX, p. 272.

## MXXXIV.

## LE PLESSIS-PIQUET. — ÉGLISE PAROISSIALE DE STE-MARIE-MADELEINE

1733.

✠ LAN 1733 IAY ETE BENITE PAR MESSIRE
SIMON LEFRANC CVRE DV PLESSIS PIQVET
ET NOMMEE MARIE LOVISE PAR TRES HAVT
TRES PVISSANT ET TRES EXCELLENT PRINCE
LOVIS CHARLES DE BOVRBON [1] COMTE DEV DVC
DAVMALE COMTE DARGENTANT BARON DE
SCEAVX ET SES DEPENDANCES [2] COMMANDEVR
DES ORDRES DV ROY LIEVTENANT GENERAL DE
SES ARMEES GOVVERNEVR ET LIEVTENANT GENERAL
POVR SA MAJESTE DANS LES PROVINCES DE GVIENNE
GRAND MAITRE ET CAPITAINE GENERAL DE LARTILLERIE
DE FRANCE ET PAR DAMOISELLE MARIE ANNE VRSVLE
GVILLAVME FILLE DE MONSIEVR GVILLAVME
CONTROLEVR GENERAL DV DIT SEIGNEVR
COMTE DEV
LOVIS GAVDIVEAV ET SES FILS MONT FAITE [3]
A LIEVSAINT [4]
M. PIERRE GAGNAIT ETANT MARGVILLIER EN CHARGE
IAY ETE VOITVREE GRATIS DE LIEVSAINT PAR ANTOINE
MOVLLE RECEVEVR DE LA FERME DV DIT LIEV ET PAR
CLAVDE DEMARNE.

Cloche.

[1] Troisième fils du duc du Maine, né en 1701, mort en 1775.

[2] Cette dénomination comprend sans doute la terre du Plessis-Piquet, vendue au duc du Maine par le maréchal de Montesquieu, qui s'était réservé le château.

[3] Voy. ci-dessus, n° MXXVII, p. 238.

[4] Paroisse de l'ancien diocèse de Paris et du doyenné du Vieux-Corbeil. Nous verrons, dans la suite de ce recueil, que les Gaudiveau fabriquèrent plusieurs cloches pour l'église de Lieusaint et pour les églises voisines. La cloche du Plessis fut peut-être jetée en fonte à Lieusaint, en compagnie de quelque autre.

Très-petite église, réédifiée en 1737 par les soins de messire de la Garde, curé du Plessis, qui laissa debout un clocher du XIIe siècle, comme témoignage de l'antiquité de la paroisse. Près de l'autel de la Vierge, on lit, sur un marbre, le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours et la date de 1631. La Vierge du Plessis était surtout invoquée pour la guérison de la coqueluche.

Messire de la Garde avait eu le bon goût de respecter les anciennes tombes de son église. Une seule subsiste encore, mais entièrement usée. C'est une grande dalle, posée dans le chœur, sur laquelle on distingue à peine quelques traits des effigies d'un personnage en armure et de sa femme. De l'épitaphe en capitale gothique, il n'y a plus de visibles que le millésime de 1317 et la formule finale. L'abbé Lebeuf la trouva mieux conservée; il y put lire les noms de Guiart du Plessis, écuyer, et de damoiselle Geneviève de la Faïe, qui trépassèrent, le premier en 1317, la seconde en 1336[1].

La cloche, antérieure de quatre ans à la reconstruction de l'église, est revêtue d'une longue inscription, qui énumère tous les titres du comte d'Eu, à l'exception toutefois de celui de possesseur de la terre du Plessis. Cette même inscription nous fait connaître que la fonte de la cloche eut lieu à Lieusaint, c'est-à-dire à une assez grande distance du Plessis, et que le transport en fut effectué sans frais pour la paroisse.

[1] *Op. cit.* t. VIII, p. 403.

## MXXXV.

## BIÈVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1721.

D. O. M.

DAME MARGUERITE LEGRAS AU JOUR DE SON DÉCÈS
FEMME DE DÉFUNT PIERRE SILVY BOURGEOIS DE
PARIS, PAR SON TESTAMENT REÇÛ PAR LANGE ET
SON CONFRERE NOTAIRES À PARIS LE 23 DÉCEMBRE
1706; A LÉGUÉ 100# DE RENTE PAR AN À PERPÉTUITÉ
POUR ÊTRE DÉLIVRÉES PAR QUARTIER DE 25#
CHACUN À UN SEUL PAUVRE HOMME OU FEMME
DES PLUS VIEUX DU VILLAGE DE CE LIEU DE BIÉVRE
INCAPABLE DE GAGNER SA VIE SUCCESSIVEMENT,
DONT LE CHOIX SEROIT FAIT PAR SON LÉGATAIRE
UNIVERSEL ET À SON DESFAUT PAR LE SEIGNEUR
OU CURÉ DE CEDIT LIEU, SANS QUE LAD. RENTE
PUISSE ÊTRE DIVERTIE À AUCUN AUTRE EFFET.
ET PAR ACTE PASSÉ DEVANT PERRET ET SON
CONFRERE AUSSI NOTAIRES À PARIS S$^{R}$ MELCHIOR
SILVY BOURGEOIS DE PARIS, A PASSÉ TITRE
NOUVEL DE LAD. RENTE DONT IL EST TENU ET
DÉBITEUR EN LA MANIERE PORTÉE AUD. ACTE,
ET S'EST OBLIGÉ DE LA BAILLER, PAYER ET
CONTINUER À COMPTER DU 16. JANVIER 1721.
A L'AVENIR ES MAINS DES SEIGNEURS OU CUREZ
DE CEDIT LIEU PRÉSENS ET AVENIR.
*FAIT ET POSÉ PAR M$^{RE}$ GEORGES MARESCHAL CON$^{ER}$*
*PREMIER CHIRURGIEN DU ROY, SEIGNEUR*
*DUD. BIEVRE*[1]

Marbre noir. — Haut. 1$^{m}$,00; larg. 0$^{m}$,63.

Inscription attachée au mur de la nef, à main droite, près des fonts baptismaux

Église sans caractère, grossièrement appareillée en grès, couverte en charpente. Les détails des poutrelles et de leurs poinçons appartiennent au style de la première moitié du XVI^e siècle.

La fondation de dame Marguerite Legras, dont nous publions le texte, était faite avec intelligence. Au lieu de se fractionner en aumônes infructueuses, elle assurait l'existence d'un malheureux que l'âge aurait rendu incapable de travailler, et qui, avec cette rente de cent livres payable par trimestre, pouvait se procurer une certaine aisance dans un village, à une époque où la rétribution quotidienne d'un ouvrier valide ne s'élevait pas au delà de quelques sous.

Georges Maréchal, qui fit graver sur le marbre l'extrait de la donation dont il devait, comme seigneur de Bièvres, surveiller l'exécution, fut premier chirurgien des rois Louis XIV et Louis XV. Il reçut, en récompense de ses services, le cordon de Saint-Michel. Au titre de seigneur de Bièvres, il réunissait ceux de seigneur de Monteclain, fief de la même paroisse, et de Vélizy. Il mourut le 13 décembre 1736. Les tombes, en marbre noir, de ce personnage et de sa femme, Marie Roger, ont disparu du chœur de l'église de Bièvres, où elles occupaient la place d'honneur. Le médaillon de Georges Maréchal, sculpté en pierre par Berruer, figure avec ceux des plus illustres chirurgiens sous le portique de l'École de médecine, à Paris. Son fils devint maître d'hôtel ordinaire et gentilhomme de la maison du roi; son petit-fils eut un siége de conseiller au parlement.

Devant le banc d'œuvre, sur une dalle devenue fruste, ornée d'un encadrement et de plusieurs armoiries, épitaphe en français de nobles personnes Pierre Bailliot, écuyer, seigneur en partie de Bièvres et de la Ville-du-Bois, et de sa femme, damoiselle Gabrielle de Place, de son chef dame de Bièvres en partie, laquelle décéda le 15 décembre 1643[1].

[1] La lecture des [illegible] nous laisse quelque doute.

## MXXXVI.

## BIÈVRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1745.

✠ LAN 1745 IAY ETE BENITE PAR MESSIRE
FRANCOIS BERTHELOT PRETRE DOCTEUR
EN THEOLOGIE CURE DE BIEURES LE CHATEL[1]
ET NOMMEE LOUISE ANTOINETTE PAR MESSIRE
MARC ANTOINE BRISSIER DE LUMAGNE
MUNITIONNAIRE GENERAL DES VIVRES DE LA
MARINE ET PAR DAMOISELLE LOUISE ELIZABETH
DE BOURGES FILLE DE MESSIRE MICHEL DE
BOURGES TRESORIER DE FRANCE DE PARIS
CHARLES CREPINET ET NICOLAS AUBIN
MARGUILLIERS EN CHARGE
I. GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE[2]

Cloche.

[1] Ancien nom du village. — [2] Voy. ci-dessus n° MXXXIV, p. 248.

## MXXXVII.

### BIÈVRES. — ANCIENNE ABBAYE DE VAL-PROFOND[1].

1570.

Cy gist tres devote et humble Seli

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . sistee z demouree mere a . . . . . . . . Jusq au xvie de feburier mil vc lxx qlle redit so esprit a dieu au lxxii de son aage Priez dieu por elle

Pierre.

L'abbaye de Val-Profond, habitée par des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, existait déjà au XIIe siècle. Les bâtiments, situés à un kilomètre du village de Bièvres, dans un lieu très-retiré, ne paraissent pas avoir eu jamais une grande importance. Le monastère eut beaucoup à souffrir pendant les guerres des XIVe et XVe siècles. Il se releva de ses ruines sous le règne de Louis XII, et la reine, Anne de Bretagne, voulut qu'il prît le nom de Val-de-Grâce. Les guerres de religion furent, pour l'abbaye, une cause de nouveaux désastres. Enfin, la reine Anne d'Autriche obtint la translation des religieuses à Paris, au faubourg Saint-Jacques, et leur fit construire ces magnifiques édifices du Val-de-Grâce qui nous restent comme un des plus beaux modèles de l'architecture française au XVIIe siècle[2].

En 1736, l'archevêque de Paris autorisa la vente ou la démolition de l'abbaye de Val-Profond, à l'exception toutefois de l'église et du cimetière. L'emplacement de l'abbaye appartenait, lorsque nous l'avons visité, à Frédéric Soulié, littérateur distingué. On ne voyait plus qu'un fragment de l'église, converti en serre, et quelques amorces des ar-

[1] *Gallia christ.* t. VII, col. 574-585. — [2] Voy. t. I, p. 577.

ceaux du cloître, environ de la fin du XIIIe siècle. Le propriétaire avait pris soin de faire attacher, par des crampons, à un des vieux murs, une moitié de tombe d'abbesse, retirée des décombres, c'est celle dont nous avons recueilli l'inscription. Pilastres corinthiens; arceau en plein cintre accompagné d'anges; effigie en longue robe, à larges manches, la tête bien conservée, les mains jointes; sous le bras droit, une crosse dont la hampe est rubanée et la volute feuillagée. Sur l'archivolte de l'arceau, en gothique :

tunc acceptabis sacrificium Justicie[1] . . . . . . .

Une partie de l'épitaphe a disparu avec le côté de la dalle où elle était gravée. Le *Gallia christiana* vient à notre aide. L'abbesse inhumée sous cette dalle était sœur Marguerite Le Jongleux, native de Paris, venue du monastère de Montmartre pour travailler à la réforme de l'abbaye de Val-Profond, élevée pour ses bonnes œuvres à la dignité abbatiale, puis démissionnaire et demeurée *mère antique* jusqu'à l'époque de sa mort.

Au milieu de morceaux de consoles et de chapiteaux, nous avons remarqué une portion de dalle, avec un reste d'inscription en capitale gothique, peut-être du XIIIe siècle, et l'effigie d'une dame en manteau doublé de vair.

[1] Verset 20 du psaume L, *Miserere*.

## MXXXVIII.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1549.

Lan Mil v$^{c}$ xlix le Jo$^{r}$ S$^{t}$ Michel penultieme Jo$^{r}$
de ſeptembre [1] par la permiſſion de Monſ$^{r}$ le
Reuerendiſſime Cardinal Jehan du belley eueſq̄
de paris [2] Reuerend pere en dieu meſſire
Charles boucher eueſque de megareuce [3] et
abbe de S$^{t}$ magloire a p̄is [4] A la ſupplication de
Noble hōe Jehan deſcoubleau ch̄lr ſeigneur de
Jouy en Joſas [5] et de Noble dam$^{le}$ Anthoynette de
brines ſa feme [6] Et de Jacques le . . . . . e et
Ja . . . . . m̄guillrs conſacra et dedia ceſte
p̄ute egle de Jouy En lhonneur de dieu de la
vierge Marie et de monſ$^{r}$ S$^{t}$ martin patron
dicelle Et pour ce que la feſte de monſ$^{r}$ S$^{t}$ michel
ne ſe pourroit bon̄emēt celebrer au Jo$^{r}$ . . . . .
a . . . . . et . . . . . . . . . . . . . . . . de dedicace
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . cy apres le p̄mier
dimanche doctobre enſuiuant [7]

Pierre. — Haut. 0$^{m}$,85; larg. 0$^{m}$,52.

[1] Le 29 septembre, jour de la fête de saint Michel archange.

[2] Jean VI, cardinal du Bellai, cent-sixième évêque de Paris, de 1532 à 1550.

[3] Charles Boucher d'Orsay, trente-cinquième abbé de Saint-Magloire, évêque de Mégare en Attique, *in partibus infidelium*, vers 1542, mort en 1559. Il était fils de Jean Boucher, maître des requêtes, et de Catherine de Montmirel.

[4] L'abbaye de Saint-Magloire, à Paris, rue Saint-Denis. (Voy. t. I, p. 568. *Gallia christ.* t. VII, col. 306-328.)

[5] [6] Voy. ci-après n° MXXXIX.

[7] L'abbé Lebeuf recueillait volontiers les inscriptions de dédicace; mais il comptait

L'architecture de l'église, qui n'offre d'ailleurs rien de bien remarquable, appartient au commencement du XVI[e] siècle. Quelques sculptures élégantes décorent la porte principale. L'arc d'ouverture du chœur et les colonnes qui lui servent d'appuis, sont du XIII[e] siècle; les reconstructeurs de l'édifice les ont respectés. L'église de Jouy possède une Vierge sculptée en bois, de facture romane, connue dans le pays sous le nom singulier de la *Diège* (*Diva*), et digne de toute la vénération des archéologues[1].

On a retiré du chœur l'inscription de la dédicace pour la replacer sur une des piles du clocher, au sud. La table de pierre, déjà très-détériorée[2], présente, au-dessus du texte, une partie arrondie où sont dessinées au trait les figures nimbées de saint Martin, de saint Sébastien et de saint Roch. Saint Martin à cheval, vêtu en seigneur du XVI[e] siècle, coiffé d'une toque à plume, tranche son manteau de son épée pour en donner la moitié à un pauvre presque nu, qui s'appuie, du côté gauche, sur une jambe de bois et sur un bâton. Saint Sébastien, jeune, lié à un arbre, est percé de six flèches symétriquement disposées. Saint Roch, accompagné de son chien, porte un manteau et un bâton de pèlerinage; un petit ange lui panse une plaie à la jambe gauche. On invoquait surtout saint Sébastien et saint Roch contre les maladies épidémiques ou contagieuses[3].

Charles Boucher, grâce à son titre épiscopal, suppléa fréquemment l'évêque de Paris en diverses fonctions. Il consacra surtout, dans le

quelquefois un peu trop sur sa mémoire pour compléter ses notes, comme il en a lui-même fait l'aveu. C'est ainsi qu'il rapporte d'une manière très-incorrecte l'inscription de Jouy. La dernière phrase, par exemple, telle qu'il l'a transcrite, ne peut se raccorder avec les caractères encore visibles sur la pierre :

*Et parce que la feste Monsieur Saint-Michel ne se pourroit bonnement celebrer avec, accorde que ladite feste sera célébree par cy apres le dimanche ensuivant.* (*Op. cit.* t. VIII, p. 425.)

[1] *Revue des sociétés savantes*, 4[e] série, t. IX, p. 388; t. X, p. 172; 5[e] série, t. III, p. 425-428.

[2] On devine plutôt qu'on ne lit.

[3] Les fripiers de Paris avaient érigé une confrérie en l'honneur de ces deux saints, dans l'église abbatiale de Saint-Magloire, du temps que l'évêque de Mégare en était abbé.

diocèse, un très-grand nombre d'églises. A Jouy, les croix de consécration sur lesquelles il fit les onctions sacrées existent encore incrustées dans les murs et dans les piliers. Avant lui, le même titre d'évêque de Mégare avait été décerné à Jean Nervet, abbé de Juilly, prieur de Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers[1], conseiller de Louis XI et son confesseur, qui fut aussi un grand consécrateur d'églises du diocèse de Paris; ce prélat mourut fort âgé, le 10 novembre 1525. Les auteurs du *Gallia christiana*[2] indiquent par erreur sa sépulture à l'abbaye de Juilly. Son inscription funéraire, en rimes françaises, citée dans tous les épitaphiers parisiens, se lisait dans l'église de Sainte-Catherine, sur un tombeau surmonté d'une effigie en relief.

[1] Voy. t. I, p. 389.

[2] T. VIII, col. 1676-1678. Juilly, *Juliacum*, abbaye de chanoines réguliers, au diocèse de Meaux. Jean Nervet en fut le treizième abbé. Il était né dans le diocèse de Paris, à Villeneuve-le-Roi, paroisse du doyenné de Montlhéry.

## MXXXIX.

### JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1572-1580.

CY GIST HAVLT ET PVISSANT
SEIGNEVR M^RE IEHAN DESCOV
BLEAV EN SON VIVANT CHE-
VALLIER DE LORDRE DV ROY
CON^ER EN SON CONSEIL PRIVE
MAISTRE DE LA GARDEROBE
DV GRAND ROY FRANCOIS
PREMIER DE CE NOM ET DE
PVIS GOVVERNEVR DV ROY
FRANCOIS SECOND PENDANT
QVIL ESTOIT DAVPHIN.......
.........................

Marbre noir. — Haut. 0m,41 ; larg. 0m,41.

Au fond du bas côté méridional de l'église, près de l'autel de la Vierge, on voyait, dans une large niche maintenant murée, le tombeau, les épitaphes, et les deux statues agenouillées, en marbre blanc, de Jean d'Escoubleau, mort le 19 décembre 1572, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de sa femme, Antoinette de Brives, décédée le 14 janvier 1580, âgée de quatre-vingts ans. Jean d'Escoubleau était chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre du conseil privé, comte de la Chapelle-Berlouin, seigneur de Sourdis, d'Erray, du Coudray-Monpensier et de Jouy-en-Josas; il avait été grand maître de la garde-robe de François Ier, et gouverneur du dauphin depuis François II. Son mariage avec Antoinette de Brives datait de l'an 1528. Leur fils, Henri Ier d'Escoubleau de Sourdis, vingtième évêque de Maillezais, de 1570 à 1615, un des quatre prélats qui furent compris dans la première promotion de l'ordre du Saint-Esprit, fit élever un monument

sur la sépulture de ses parents, dans l'église de Jouy. Il ne reposait pas dans le même tombeau; mais un buste, accompagné d'une inscription latine, le représentait entre les statues de son père et de sa mère.

Le monument fut renversé à l'époque de la révolution. Les deux statues, reléguées dans le cimetière du village, restèrent, pendant près d'un demi-siècle, exposées aux chances de destruction les plus funestes. Elles ont beaucoup souffert. Le roi Louis-Philippe les sauva en les achetant pour son musée historique de Versailles[1]. Le buste de l'évêque de Maillezais ne s'est pas retrouvé. Un écusson à ses armes[2], élégamment sculpté en marbre blanc, avec les insignes épiscopaux et ceux de l'ordre du Saint-Esprit, est encastré à Versailles dans l'escalier de la direction du musée. A côté de cet écusson, il y en a un second, aux armoiries d'Antoinette de Brives. Quant au fragment d'épitaphe de Jean d'Escoubleau, on le conserve dans la sacristie de Jouy.

N°s 391 et 329 du catalogue. — [2] *D'or parti de gueules à la bande d'or.*

MXL.

JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1612.

CY GIT
venerable &
discrete personne
Messire Iacques Marlet
natif de Bievre diocese
de Paris pbre curé de
leglise de ceans & y resi
dant decedé le XXIXe
Iour de Ianvier
mil VI XII.

La dalle en pierre du curé Jacques Marlet se trouve placée, auprès de celles de plusieurs de ses successeurs, sous la grille qui ferme l'entrée du chœur. L'épitaphe fait un mérite au défunt de sa résidence dans sa paroisse. Ne serait-ce pas une épigramme contre les gens d'église qui croyaient pouvoir s'affranchir de cette obligation canonique? Jacques Marlet avait fait construire au cimetière de Jouy, sous le titre de son saint patron, une chapelle qui n'existe plus.

Les noms du curé, dont la tombe suit immédiatement celle de Jacques Marlet, se sont effacés. On y lit en français qu'il était né dans le diocèse de Paris, et qu'il décéda le 8 mars 1651, à l'âge de soixante et quelques années. Les indications fournies par l'abbé Lebeuf nous autorisent à penser que cette sépulture est celle de Jacques Bargues, qui exerçait les fonctions curiales en 1625.

## MXLI.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN

1687.

ICY GÎT
VENERABLE ET
DISCRETE PERSONNE
MESSIRE IACQVES MARCHAIS
PRESTRE ET CVRÉ DE
LEGLISE DE CEANS
DV COTE D^E IOVY EN IOSAS
NÉ A CHEVRE D^O CĒ D^E PARIS
QVI DECEDA LE 25
AVRIL 1687 AGÉ D^E 76 ANS

Jacques Marchais repose à côté de ses prédécesseurs. Une seconde épitaphe, gravée sur une plaque de marbre noir, et placée dans le chœur, près du sanctuaire, en l'honneur du même curé, n'est plus en vue; quelque boiserie moderne la recouvre peut-être. Elle était ainsi conçue[2] :

Epitaphivm Iacobi Marchai Pastoris de Iovyaco.
Siste viator iter, iacet hoc sub marmore clvsvs
Christi ovivm fidvs qvi modo pastor erat.
Marchævs iacet hic cvivs venerabile nomen
Hæc pia plebs omnis posteritasqve colet.
Pavperibvs pater ille fvit, largvsqve bonorvm,
Ore, cibo, exemplo pavit et ipse gregem.
Spiritvs æthereas de corpore cessit in arces,
Carnis at exvvias hæc brevis vrna capit.

[1] La terre de Jouy fut érigée en comté [illegible] Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis par lettres patentes de 1654, en faveur de [illegible] *Hist. du dioc.* t. VIII, p. 366

L'ancienne chaire avait été donnée par Jacques Marchais, ainsi qu'en fait foi un marbre noir déposé dans la sacristie :

IN OMNEM TERRAM EXIVIT SONVS EORVM

CATHEDRA DATA EST A IACOBO MARCHAIS

DE IOVYACO PASTORE

1671.

Haut. 0m.[illegible] ; larg. 0m.55.

Psalm. XVIII, v. 4.

## MXLII.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1729.

CY DEVANT
SOUS LE GRAND AUTEL EST
ENTERRÉ MESSIRE JACQUES
RENARD CURÉ DE CETTE
PAROÎSSE NÉ EN CELLE DE
LIMOURS DIOCESE DE PARIS
A REGLÉ CETTE PAROISSE
AVEC BEAUCOUP DE DOU-
CEUR ET DE CHARITÉ
PENDANT LESPACE DE 46 ANS
AGÉ DE 69 ANS DECEDÉ
LE 8 DU MOIS DE SEPTEMBR
EN 1729

*priez Dieu pour le repos*
*de son Ame.*

Jacques Renard n'était pas âgé de plus de vingt-trois ans lorsqu'il remplaça Jacques Marchais dans la cure de Jouy. Leurs dalles funéraires se touchent. Il fallait que le prénom de Jacques fût dans cette contrée l'objet d'une vénération particulière; car voici quatre personnages[1], tous curés de Jouy, nés dans la même portion de l'ancien diocèse de Paris, qui l'ont successivement porté.

[1] [illegible]

## MXLIII.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1786.

D. O. M.

PIÆ MEMORIÆ

D. JOSEPHI ANNÆ HARDY DE LEVARE LAVALLÆI

NATUS 16 · MARTII 1736.

DOCTOR-THEOLOGUS FACULTATIS-PARISIENSIS

PASTOR IN JOÜY.

PIETATIS VIR EXIMIÆ,

ET HUMILITATIS :

INEXHAUSTÆ CARITATIS

MORIBUS, DOCTRINÂ, ZELO;

COMMENDATUS :

DOMUM CURIALEM AMPLIFICAVIT.

SPIRITU MAGNO, VIDIT ULTIMA[1] :

ANIMAM

MERITIS ET VIRTUTIBUS EXORNATAM

DEO, PIE REDDIDIT

11 MAII · 1786.

INTER OVES SUAS SEPELIRI VOLUIT,

ET REQUIESCIT

HIC FRATRUM AMATOR ET POPULI[2].

POSUIT

FRATER ADDICTISSIMUS RENATUS HARDY DE LEVARE

Marbre noir. — Haut. 1m,17; larg. 0m,76.

Inscription posée dans le chœur. Au-dessus du texte, sur un cartouche, avec deux lions pour supports, un écusson de sable au lion d'or, couronné, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe; couronne de comte.

Le curé de Jouy, Joseph-Anne Hardy de Lavaré de Laval, était certainement de la même famille que le curé et le vicaire de la paroisse de Saint-Médard, à Paris, dont nous avons publié les épitaphes[3] et qui vécurent aussi jusqu'à une époque avancée du siècle dernier.

[1] *Eccl.* cap. XLVIII, v. 27. — [2] *Machab.* lib. II, cap. XV, v. 14. — [3] T. I, p. 202-204.

## MXLIV.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1776.

CETTE · PIERRE · AÉTÉ · POSEÉ · PAR · M^E^
LOUIS SERRAULT · PENSIONNAIRE ·
DU ROY · ET · CURE · DE CETTE
PAROISSE · DE JOUY
FRANÇOIS ANNE DE HARCOURT ·
MARQUIS · DE BEUVRON [1] · CHEVALIER ·
DES · ORDRES · DU · ROY · MARECHAL
DE CAMP · COMMISSAIRE · GÉNERAL
DE LACAVALERIE · LIEUTENANT
POUR · LE ROY · DE LA PROVINCE · DE
NORMANDIE, GOUVERNEUR · DU · VIEUX ·
PALAIS, DE ROUEN [2], ET SEIGNEUR
DE CE · LIEU, LE 10 JUILLET 1776
FRANÇOIS PORTIER ENTREPRENEUR

Pierre. — Haut. $0^{m},84$; larg. $0^{m},69$.

Un curé de Jouy fit placer, il y a environ trente ans, l'inscription qui précède à côté de celle de la dédicace de l'église. La gravure du texte, exécutée avec peu de soin, semble l'œuvre d'un ouvrier sans expérience en ce genre de travail. Chaque ligne est bordée par deux traits. Une équerre et un compas sont figurés en sautoir au-dessus du nom de l'entrepreneur. On n'a pas su me dire de quelle dépendance de l'église ou du presbytère l'inscription aura été extraite.

[1] Né en 1727, second fils de Anne-Pierre de Harcourt, marquis de Beuvron, et de Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Saint-Aulaire. (Le P. Anselme. *Hist. généal.* t. V, p. 154.) Voy. ci-après n° MCXLII.

[2] Ancienne forteresse, commencée en 1420, achevée en 1443 par les rois d'Angleterre, Henri V et Henri VI, démolie pendant la révolution. Une place publique en occupe le terrain et en porte le nom. Le titre de gouverneur était, en quelque sorte, devenu héréditaire dans la maison d'Harcourt, depuis le milieu du XVII^e^ siècle (1643).

## MXLV.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1695.

*ICY REPOSE LE CORPS DE LA MERE*
*ELIZABETH CHENEL DE MEUX DECEDÉE LE*
*– NOVEMBRE 1695 ÀGÉE DE 57 ANS ET DE*
*PROFFESSION 41 ELLE A REMPLY FIDELLEMENT*
*SES DEVOIRS ET A TOUJOURS ETÉ FORT CHARI-*
*TABLE ENVERS LES PAUVRES*
*Requiescat in Pacé Amen*

Marbre noir. — Haut. $0^m,56$; larg. $0^m,74$.

L'épitaphe de la mère Élisabeth Chenel de Meux, aujourd'hui encastrée dans un mur du bas côté méridional de l'église de Jouy, sous la tour, provient, d'après les indications qui nous ont été données, d'un couvent des environs de Compiègne. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'il existe, dans le département de l'Oise, arrondissement de Compiègne, une paroisse du nom de *le Meux*, dont la seigneurie appartenait peut-être à la famille de la défunte.

Encadrement semé de larmes; au-dessus du texte, entre deux palmes, un écusson en forme de losange, portant trois pièces qui sont effacées; couronne de marquis; au-dessous, tête de mort couronnée de laurier, ossements liés en sautoir par des rubans.

Entre les deux dernières lignes, un petit bénitier a été taillé dans la même plaque de marbre.

## MXLVI.

## JOUY-EN-JOSAS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

XVI^e siècle.

PETRVS DANESIVS EPISCOPVS VAVRENSIS
FRANCISCI PRIMI AD CONCILIVM TRIDENTINVM
LEGATVS ANNO M V^c XLVI DEINDE HENRICI II
PRÆCEPTOR FRANCISCI II^i LECTOR ET AVRICVLARIVS
DEMVM EPISCOPVS VAVRENSIS
OCTOGENARIVS IN DOMINO OBDORMIVIT
ANNO M V^c LXXVII DIE XXIII APRILIS

PETRVS DANESIVS, DE SVPERIS NATVS ANAGRAMMA[4], ELEGERAT SIBI PRO STEMMATE NON QVÆ SVPER TERRAM[5].

FVIT ARTISTARVM, TVM THEOLOGORVM NAVARRICORVM ALIQVANTISPER ALVMNVS[6],
DEINDE TOTVS HVMANIORIBVS LITTERIS RESTITVENDIS DEDITVS, PRIMVS
LINGVÆ GRÆCÆ REGIVS PROFESSOR A FRANCISCO PRIMO NOMINATVS
INTER LITTERATOS SVI TEMPORIS OMNIVM CONSENSV DOCTRINA
EXCELLENS IN AVLAM ABREPTVS..... . .. .... . . . . ..
. ... .. .. ...... ............ .... . ..... .. . . .. . ....

L'inscription qui précède est tracée autour d'un portrait de bonne facture, peint sur bois, représentant le célèbre Pierre Danès. On peut affirmer que ce précieux tableau, maintenant conservé dans la sacristie

[1] Le concile de Trente dont l'ouverture eut lieu en 1545 et la clôture en 1563.

[2] Précepteur, lecteur, confesseur du roi François II. (Voy. Ducange, *Glossar.* Auricularius.)

[3] Vingt-troisième évêque de Lavaur, de 1557 à 1577. (*Gallia christ.* t. XIII, col. 346, 347.)

[4] Anagramme, exactement formée des quatorze lettres qui entrent dans la composition des deux mots, *Petrus Danesius*.

[5] Texte tiré de l'épître de saint Paul aux Colossiens (chap. III, v. 2), et adopté pour devise par Pierre Danès, à l'exemple de son protecteur, le cardinal de Tournon. Ses armoiries, surmontées de la crosse et de la mitre, sont peintes à côté de son effigie, *d'azur au chevron d'or accompagné de trois croix pattées de même.*

[6] Maître ès arts, docteur en théologie de la maison de Navarre.

de l'église, provient de l'ancien château de Jouy, et qu'il appartint à Jean d'Escoubleau, qui était gouverneur du dauphin François[1], comme Pierre Danès fut précepteur du même prince.

Pierre Danès, né à Paris, enseignait la langue grecque à l'université de Bourges, lorsque François Ier l'appela auprès de lui pour le nommer professeur de la même langue au Collége royal de France, nouvellement fondé. Ambassadeur des rois François Ier et Henri II au concile de Trente, il se fit remarquer dans cette grande assemblée par la vigueur de son éloquence. *Gallus cantat,* s'écria l'évêque d'Orviète, pendant une des harangues de l'envoyé de la France. *Utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret,* lui répondit Danès. Il devint à son retour précepteur du futur roi François II, puis évêque de Lavaur. Dans la suite, pour mieux se préparer à une fin chrétienne, il se retira dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il y mourut en 1577, et fut inhumé dans le transept de l'église abbatiale, près de la grille du chœur, du côté du nord, où se lisait autrefois sur sa tombe une inscription très-simple en langue française[2]. Ne serait-il pas digne de la ville de Paris de consacrer, par quelque monument, la mémoire de tant de morts illustres dont ses églises ont recueilli la poussière?

[1] Voy. ci-dessus n° MXXXIX. — [2] Dom Bouillart, *Hist. de l'abb. roy. de Saint-Germain-des-Prés*, p. 197.

## MXLVII.

## BUC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1537.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . $v^c$ xxxvii et
damoiselle Jeañe rat sa feme laquelle . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre.

Église peu importante. Le chœur et l'abside sont d'une élégante structure du commencement du xvi$^e$ siècle. Des vitraux de la même époque, dont il ne reste plus que quelques débris, représentaient le saint patron de l'église prêchant au désert et baptisant le Sauveur.

Le fragment, qui porte le nom de damoiselle Jeanne Rat et la date de la mort de son mari, a fait partie d'une dalle autrefois placée dans le sanctuaire et déjà brisée lorsque l'abbé Lebeuf visita l'église de Buc. Les marches d'un nouvel autel de la Vierge, sous lesquelles il est engagé, n'en laissent plus à découvert que le millésime. On y voyait environ la moitié supérieure de l'effigie d'un personnage armé, dont la cotte était parsemée de rats, par allusion au nom et aux armoiries de sa femme. La famille Rat possédait, au xvi$^e$ siècle, dans les environs de Buc, la seigneurie d'Orcigny en la paroisse de Saclé, celle de Forges et celle de Dampierre[1].

Une autre dalle, transférée aussi du sanctuaire dans la chapelle de la Vierge, est devenue complétement indéchiffrable.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 440.

## MXLVIII. — MLI.

## BUC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1663.

CŸ GIST
MESSIRE GERMAIN
BOUDET CURÉ EN
CETTE PAROISSE L'ESPACE
DE 56 ANS DECEDE LE 3. JAN
VIER 1663 · AGÉ DE 80 ANS
REQUIESCAT IN
PACE ·

*defecerunt sicut*
*fumus dies mei ps. 101*

Pierre. — Haut. 1m,25 ; larg. 1m,00.

1707.

CŸ GIST
MESSIRE PIERRE
BARGUES[3] CURÉ EN
CETTE PAROISSE L'ESPÇE
DE 44 ANS DECEDÉ LE 21
SEPTEMBRE 1707 AGÉ
DE 84 ANS REQUI
ESCAT IN
PACE

*desiderium habens dissolvi et*
*esse cum christo ad philip. cap. 1*

Pierre. — Haut. 1m,35 ; larg. 0m,95.

1570.

CI GIST
MESSIRE NICOLAS
DAUBERT CURÉ
EN CETTE PAROISSE
LESPACE DE 8 ANS DECEDE
EN 1570 REQUIES CAT
IN
PACE.

1584.

CI GIST
MESSIRE PIERRE
ROLLAND CURÉ
EN CETTE PAROISSE LES
PACE DE 14 ANS DECEDE
EN 1584
REQUIESCAT IN
PACE.

[1] Une larme; un encensoir fumant.
[2] Verset 4.
[3] Un curé de Jouy, de la même famille. Voy. n° MXL.

[1] Une larme en tête de l'épitaphe; en bas, un insigne effacé.
[2] Verset 23. (Ép. de saint Paul aux Philippiens.)

1593.

CI GIST
MESSIRE IEAN
LIGIER CURÉ EN
CETTE PAROISSE LESPACE
DE 6 ANS DECEDÉ LE 4
.. ....1593.
. . . .
... .. .

1710.

CI GIST MESSIRE GILLES
LE BREIN CURÉ
EN CETTE PAROISSE LESPACE
DE 7 ANS DECEDÉ LE 15
DECEMBRE 1710 AGÉ
DE 76 ANS REQUIES
QUAT IN
PACE.

CI GIST
MESSIRE FRANCOIS,
HADANCOURT CURÉ
EN CETTE PAROISSE LES
PACE DE. 7 ANS DECEDÉ LE
15 AOUST....... AGÉ
I 3 . .

Le dallage du chœur a été renouvelé vers le milieu du siècle dernier. En supprimant les anciennes tombes, on a voulu du moins conserver la mémoire de plusieurs curés qui ont gouverné la paroisse aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles. Les épitaphes sont gravées sur des pierres symétriquement disposées en forme de losange. Celle que nous avons placée la dernière est en partie effacée; on n'en peut relever la date. Une autre, plus effacée encore, ne laisse plus lire que les qualifications de messire et de curé.

## MLV.

### BUC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1759.

D. O. M.

CI GIST DANS UN PETIT CA-
VEAU LE CORPS D'HONORABLE
DAME MARIE-ANNE-LOUISE DE
GILLEBAULT VEUVE DE MESSIRE
CHARLES-HUBERT DE FURET,
CHEVALIER, SEIGNEUR DE CER-
NAŸ-LA-VILLE[1], DU BOURGNEÜF,
ET AUTRES LIEUX ANCIEN CAPI-
TAINE AU REGIMENT DE LA
REINE LAQUELLE EST DÉCEDÉE
REMPLIE DE VERTUS COMME
D'ANNÉES LE 25 NOVEMBRE
MDCCLIX. AGÉE DE 92. ANS
*REQUIESCAT IN PACE.*

Pierre. — Long. 1m,50 : larg. 0m,84.

Tombe comprise dans le dallage de la petite chapelle des fonts baptismaux, érigée sur le côté méridional du chœur. Encadrement semé de larmes; au-dessus du texte, deux écussons réunis sur un même cartouche, aujourd'hui très-effacés; au-dessous, une tête de mort ailée et couronnée de laurier.

A l'époque de la publication de l'histoire du diocèse de Paris, la seigneurie de Cernay-la-Ville appartenait à messire Gaston de Furet qui était probablement le fils de Charles-Hubert, nommé dans l'épitaphe de Marie-Anne-Louise de Gillebault. Un de leurs ancêtres, Raoul de Furet, écuyer, possédait la même seigneurie en 1556[2]. Nous avons déjà rencontré le nom de cette famille, à Clamart, sur la tombe de noble homme Nicolas Furet, mort au xve siècle[3].

[1] Voy. ci-après n° MCLX. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 165. — [3] Voy. ci-dessus n° MXXXIII.

## MLVI.

## BUC. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1775.

† LAN 1775 JAY ETE BENITE PAR M^RE HONORE
JOLIVET CURE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
LOUISE AUGUSTE[1] ADELAIDE PAR LOUIS XVI ROY
DE FRANCE ET DE NAVARRE ET PAR TRES HAUTE
ET TRES PUISSANTE DAME MADAME MARIE
ADELAIDE DE FRANCE FILLE AINEE DE LOUIS XV
ET TANTE DU ROY REGNANT[2]
CLAUDE LE CONTE MARGUILLIER
DESPREZ FONDEUR DU ROY FECIT[3]

Cloche.

[1] Louis-Auguste, prénoms du roi Louis XVI.

[2] Née à Versailles en 1732, morte à Trieste en 1799. Son corps a été apporté à Saint-Denis par ordre de Louis XVIII. Cette princesse n'était que la quatrième fille de Louis XV. On lui donnait, en 1775, le premier rang, par suite sans doute de la mort de ses trois sœurs aînées.

[3] Voy. ci-dessus n° MXXVIII.

MLVII.

GUYENCOURT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VICTOR.

1627

CY DESSOVS
GIST LE CORPS DE
. . . . . . . . . . . . MESSIRE
ROBERT DE PIEDEFER
CHEVALIER SEIGNEVR DE
GVYANCOVRT TVRNY ET
DV BOVLAY EN CHAMPAIGNE
ESCVYER DE LA PETITE ES
CVRIE DV ROY QVI DECEDA
LE XII^E IOVR . . . . . 1627
AGE DE LII ANS.
*Requiescat in pace*
*Amen.*

Pierre.

L'église, formée d'un assemblage de constructions des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, n'en est pas moins assez belle et régulière. Les habitants se sont acharnés à mutiler les monuments funéraires qu'elle contenait. L'épitaphe de Robert de Piedefer a, seule, échappé à la destruction. Ce personnage, qui portait le même prénom que plusieurs de ses ancêtres, seigneurs comme lui de Guyencourt, avait épousé Louise de Bérulle, sœur de l'illustre cardinal fondateur de la congrégation de l'Oratoire en France. A côté de la dalle qui recouvre sa sépulture, dans le chœur, on lisait une inscription en mémoire de son aïeul, Robert de Piedefer, mort le 29 août 1549, à Tripoli de Syrie, tandis qu'il se rendait en pèlerinage aux Saints-Lieux[1].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 448.

D'autres tombes, éparses dans le dallage du chœur, sont complétement usées. Une dalle relevée contre le mur, à main gauche, présente l'effigie, devenue très-fruste, d'un prêtre vêtu d'une riche chasuble; arcade cintrée, avec une tête de mort à la clef; pilastres doriques; palmes dans les tympans; têtes d'anges aux angles de la pierre. L'épitaphe a été martelée. Ce monument est sans doute celui de Jean Girard, né à Gallardon, curé de Guyencourt, mort le 9 août 1598, dont l'inscription se composait de vers français, de vers latins, de deux lignes en grec et d'un verset en hébreu du psaume xv[1].

On a aussi entièrement défiguré à coups de marteau la tombe[2] et l'épitaphe de quelque officier ou receveur de la seigneurie de Guyencourt, décédé en 1610. La tête et les mains étaient rapportées en marbre. Le vêtement du défunt consistait en veste, culottes courtes et petit manteau.

[1] [illegible] t. VIII, p. 459. — [2] Longueur, [illegible]

MLVIII.

GUYENCOURT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-VICTOR.

1557.

✝ nous fusmes faictes lan mil vc lvii
par les habithans de guyencourt et fus
nommee marie

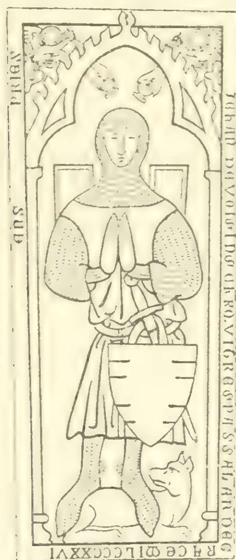
Cloche.

La cloche paroissiale, d'une belle forme et d'un poids considérable, porte allégrement son grand âge et n'a rien perdu de la puissance de sa voix. Elle a été fondue deux ans avant la fin du règne de Henri II; seule, elle a survécu à ses compagnes, fabriquées comme elle-même aux frais des habitants. L'inscription ne nous dit pas quel en fut l'auteur. Nos lecteurs ont déjà pu remarquer combien sont rares les signatures de fondeurs sur les cloches antérieures au xviie siècle.

## MLIX. — MLX.

## VOISINS-LE-BRETONNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1326.



. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . IEHAN DE VOISINS CHR QVI TRESPASSA LAN DE G

RACE MIL CCC XXVI . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1m,95; larg. 0m,80.

Date d'une lecture incertaine, mais seulement pour les quatre derniers chiffres.

XIII^e OU XIV^e SIÈCLE

ICI · GIT ·

MONSEIGNOVR · IEHAN · BASIN · D

E · VOISIN · PREEZ · POVR · LI

Pierre. — Haut. 0^m,20; larg. 0^m,94.

Petite église, sans caractère. Aucune partie de la construction ne paraît antérieure à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Les deux dalles dont il s'agit étaient jadis dans le chœur. L'abbé Lebeuf n'a pas donné place aux personnages dont elles portent le nom, dans la série qu'il a publiée des anciens seigneurs de Voisins. On peut les attribuer à la fin du XIII^e siècle ou au commencement du siècle suivant.

Jean de Voisins est enveloppé d'une armure de mailles de fer qui ne laisse à découvert que le visage; cotte en étoffe sans manches; l'écu et l'épée attachés au ceinturon; ailettes carrées sur les épaules; mains jointes; pieds posés sur le dos d'un chien; arceau en ogive trilobée avec deux pieds-droits pour supports; pignon bordé de crossettes, terminé par un fleuron et accosté de deux anges thuriféraires; gravure d'une exécution grossière. Cette dalle, très-fruste et toute souillée de moisissure, a été retirée du chœur et rejetée vers la porte de l'église.

La tombe de Jean Basin, restée au dallage du chœur, ne présente point d'effigie, mais seulement une courte inscription tracée avec si peu de régularité qu'on la croirait l'œuvre du premier tailleur de pierres venu.

Nous avons aussi recueilli, sur un fragment de tombe qui paraît de la fin du XIII^e siècle, dans un encadrement formé d'un arc en ogive

*Basin*, nom patronymique du défunt. Un Robert Basin de Voisins figure, à la date de 1235, dans le cartulaire de l'abbaye de la Roche. (Voy. ci-après n° MCXVI.) — Ces mesures sont celles de l'espace occupé par l'inscription en tête de la dalle.

soutenu par des colonnes, un écusson armorié de six quintefeuilles, rangées trois, deux et une, avec un lambel de quatre pendants.

A la première travée de la nef, du côté du sud, sur une pierre fixée au mur, on n'a plus à recueillir que la date du décès d'un donateur, qualifié *honeste personne*, qui trépassa le 17 septembre 1562. L'inscription est en caractères gothiques; au-dessous du texte, le corps du défunt gît étendu sur un suaire.

---

## MLXI. — MLXV.

## VOISINS-LE-BRETONNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1629.

CY GIST
VENERABLE
ET DISCRETE
PERSONNE M$^{E}$ DENIS
BIGAVLT PRESTRE CVRÉ
DE VOISIN LE BRE
TONNEVX
. . . . .
QVI DECEDA LE
VI MARS 1629

*Priez Dieu pour*
*Lui*[1].

1655.

CY GIST
VENERABLE ET
DISCRETTE PERSONNE
M$^{RE}$ MARTIN MERCIER
NATIF DE VOISINS LE BRE
THONNEVX EN SON VIVANT
PRESTRE ET CVRÉ DE L'EGLI-
SE DE CEANS QVI DECEDA
LE IEVDY SEIZI$^{E}$ DECEMBRE
MIL SIX CENS CINQVANTE
CINQ POVR LE REPOS DE
SON AME PRIEZ DIEV
POVR LVY[2].

1689.

SOUS CE TOMBEAU
REPOSE LE CORPS
DE VENERABLE ET
DISCRETTE PERSOÑE
MATHURIN LE SOURD[3]
VIVANT CURÉ DE
CETTE PAROISSE LE
QUEL EST DECEDÉ
LE 12$^{E}$ SEPTEMBRE
1689. AGÉ DE 61. ANS
*Priez Dieu*
*pour Luy*[4].

[1] Pierre trouvée en dehors de l'église, contre la tour, au milieu de gravois.

[2] Longueur, 1$^{m}$,60; larg. 0$^{m}$,84. Grand encadrement ovale, accompagné d'enroulements; à chacun des quatre angles de la pierre, deux os en sautoir et une tête de mort.

[3] Mot douteux. On avait commencé à marteler les noms.

[4] Longueur, 1$^{m}$,65; largeur, 0$^{m}$,82. Épitaphe disposée sur une draperie; au-dessous, un cénotaphe cannelé et deux torches fumantes renversées.

1693.

ICY GIST LE CORPS DE
MESSIRE DENIS DVBOIS
PRESTRE CVRE DE CETTE
PARROISSE DE VOYSINS NATIF
DARGENTEVIL EN CE DIOCESE
DE PARIS LEQVEL DECEDA LE
13 SEPTEMBRE 1693. REGRETTE
DE SES PARROISSIENS. SES DEVX
FRERES CVRÉS DE CERNAY ET DE
SACLAY EN CE DIOCESE [1] LVY ONT
FAIT METTRE CETTE TVMBE POVR
MARQVE DE LEVR AMITIE ET DE
LEVR VNION EN CETTE VIE
QVILS ESPERENT ESTRE PARTAGÉE
EN LAVTRE PRIEZ POVR LE
REPOS DE SON AME
REQVIESCAT IN PACE [2]

1731.

D. O. M.

ICY REPOSE VENERABLE
& DISCRETTE PERSŌNE
MRE ANTOINE POIRIER [3],
ANCIEN CHANOINE DE
VIC [4] CURÉ DE ST. MARTIN
DE CESSON EN BRIE [5],
DECEDÉ LE 6. AOUST
1731. APRÉS AVOIR
ETÉ CURÉ DE CETTE
PAROISSE LESPACE DE
17. AÑÉES, A LA 71E. DE SON
AGE & 45. DE PASTORAL.
*Requiescat in pace* [6].

Les curés de Voisins avaient, suivant l'usage, leur sépulture dans le chœur, sous des dalles de pierre. Celles qui ne s'y trouvent plus ont sans doute été déplacées, comme il n'est arrivé que trop souvent. La plus ancienne, celle de messire Denis Bigault, date de 1629. C'est peut-être à l'époque du gouvernement de ce curé qu'il faut attribuer la pose du petit obélisque de pierre érigé, en 1607, pour servir de support à la croix du cimetière. Deux écussons, sculptés en relief, décorent ce monument, l'un à trois gerbes de blé, l'autre parti du premier et de trois colombes.

[1] Même doyenné de Châteaufort. (Voy. ci-après.)

[2] Long. 1m,20; larg. 0m,85.

Dalle sans ornements, fracturée, dans la chapelle de Sainte-Geneviève, près de la porte de la sacristie.

[3] Nom douteux.

[4] *Vic*, en Lorraine, diocèse de Metz: il y existait une collégiale, du titre de Saint-Étienne, fondée au XIIIe siècle.

[5] *Cesson*, paroisse de l'ancien diocèse de Sens. (Arrondissement de Melun, département de Seine-et-Marne.)

[6] Long. 1m,50; larg. 0m,80.

Au-dessus du texte, sur un cartouche, un écusson dont les armoiries ont disparu.

## MLXVI.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1545.

Ci gist venerable et discrette

personne m^e Nicolle de lespine pbre natif de magny lessart[1] demeurāt aud' lieu lequel trespassa le

xvij^e Jour de decembre mil cinq cens quarante cinq Priez dieu pour luy[2].

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,96.

Église de médiocres dimensions, construite au commencement du XIII^e siècle, augmentée d'un collatéral, au sud, vers la fin du XV^e. Elle a profité de quelques dépouilles de la fameuse abbaye de Port-Royal, située sur le territoire de cette paroisse. Le cimetière qui l'entoure était encore considéré, de nos jours, par les derniers jansénistes, comme une terre privilégiée.

Plusieurs tombes de prêtres et de curés existaient autrefois dans le chœur de l'église de Magny, en avant du maître-autel. Il en reste encore quelques-unes. La mieux conservée est celle dont nous donnons l'inscription. Arcade cintrée et bordée de moulures, avec deux pilastres ioniques pour supports; aux angles de la dalle, médaillons contenant les emblèmes des évangélistes; effigie du défunt, en aube et chasuble écourtée, avec le manipule et l'étole; la tête effacée; un calice entre les mains.

Trois autres dalles des XV^e et XVI^e siècles présentent aussi quelques traces d'épitaphes en caractères gothiques et d'effigies sacerdotales. Sur une de ces pierres, on lit le nom de Gilles Dupoil, originaire de la Tou-

[1] Ancien nom du village.

[2] Autre inscription concernant le même personnage. (Voy. le supplément à la fin du t. IV.)

raine. Une autre offrait la même ornementation que celle de Nicolle de l'Espine; mais le dessin n'en était pas aussi soigné.

Le doyen de tous ces ecclésiastiques repose sous une dalle dont le style est bien celui de la seconde moitié du XIIIe siècle. Le nom du défunt et le millésime ont par malheur disparu. Arceau en ogive trilobée, pieds-droits, pignon, crossettes et fleuron; effigie en chasuble ronde, relevée sur les bras; mains jointes; aube, étole, manipule. Les galons sont rehaussés de quintefeuilles, de losanges, de petites croix. L'épitaphe, en lettres capitales, se compose de vers hexamètres, léonins, en partie détruits :

. . . . . . . . . . . CVRATVS . . . . .

. . . . . .VS · HOMINE · DICT' ⁝ QVONDAM · SVM · SOLITVS · VILIS · HVNC · ET · PEDE · TRITVS ⁝

. . . . . . . . . . . . . . . . . VS · EXTO ⁝

CORPORIS . IN · MEMBRIS · OCTAVA · LVCE · NOVEMBRIS ⁝ VITE · SOL. . ME . . . . . . .

## MLXVII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1556.



Cy devãt gist noble hõme claude Rebours en son vivãt archier
des hordonances du Roy nre s^r soubz la charge de mõs^r de lamilleraye 1
veg amiral de france leql a laisse p son testm̃ q̃ apres son
decez soit dict & celebre en legl̃e deceans tou les ans a tel jo^r
quil deceda po^r la Remission de son ame & amys trespassez deulx
haultes messes a diacre et soubz diacre avecq chappiers vigille
laudes Recõmãdaces Et pour ce fe alaisse troys arp̃s de ter̃ charge 2
sais^t moytie de six arp̃s p luy Et damoyselle Jehãne de caujon sa
fẽme acquis ensẽblement durãt & cõstant leur mariage ten̄ dug
coste a maturin mallot a cause de sa fẽme & daulx aud testate^r
dug bout au chemin tendãt dud magny agis Et veult q̃ lad de 3
caujon jouysse desd troys arp̃s de ter̃ sa vie durãt seullemẽt en
fais^t dire et celebre au jo^r q̃ dessus lesd deulx haultes messes sans
p̃iudice de sõ dõ mutuel et ap̃s le decez de lad jehãne de caujon serõt
tenuz les heritiers dud claude Rebours fe dire lesd deulx haultes
messes a toujiours & a jamays et ou jl seront de ce fe deffaillent
p deulx ãnees cõsecutives & entresuyvãtes jl dõne lesd troys arp̃s
de t̃re alegle et fabriq̃ dud magny a tous jamays ala charge de fe
dire lesd deulx haultes messes et serõt tenuz les detenteurs desd
heritage faire fe la priere p le cure ou sõ vicaire le dimẽche de
devãt en la chaise ou on faict le prosne Et deceda led testate^r le
xxviii^e jo^r de septembre mil v^c lvj Priez dieu po^r son ame
& po^r les trespassez p̃r nr̃ ave maria

Pierre. — Haut. o^m,66; larg. o^m,61.

Le monument de Claude Rebours se distingue par l'élégance du dessin et par la netteté des caractères. Il est encastré dans le mur de la troisième travée de la nef, du côté du nord. Des figures en relief occupent le tympan de la partie supérieure, sous un arc en plein-cintre bordé de crossettes. Ce sont la Vierge, assise au pied de la croix, tenant sur ses genoux le corps inanimé du Sauveur; Claude Rebours, en armure, assisté de son saint patron en costume épiscopal; Jeanne de Cangon, accompagnée de saint Jean-Baptiste, qui porte un agneau. Les deux époux, à genoux à la droite et à la gauche de la Vierge, s'appuient sur des prie-Dieu armoriés.

Le défunt avait affecté à l'acquittement de sa fondation de deux obits solennels trois arpents de terre, dont il laissait l'usufruit à sa femme, sans préjudice du don mutuel résultant de leur contrat de mariage. Après la mort de celle-ci, faute par les détenteurs pendant deux années consécutives d'exécuter les clauses de la fondation, les trois arpents de terre devenaient à tout jamais la propriété de l'église et de la fabrique de Magny[5].

[1] Charles de Moy, chevalier, seigneur de la Mailleraye, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, exerçait les fonctions de vice-amiral de France en 1536. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. VIII, p. 882.)

[2] *Chargés*, grevés de cette obligation.

[3] *Le chemin de Magny à Gif*, paroisse voisine; voy. ci-après n° MCXXXVI. — [4] *Sic*. on a écrit d'abord *Cangon*, et deux autres fois *Canion*.

[5] Donation de dîme à la même église par François Dupont, seigneur de Buc (XVI[e] siècle). (Voyez le supplément à la fin du tome IV.)

## MLXVIII.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1687.

CY GIST DEMOI^LE ANNE LUCRESSE BESSON
EPOUSE DE GABRIEL AMOUREUSE VERNUS[1]
ESC. S^R DES LANDES EN ANJOU LAQUELLE
PASSA ICY LES DERNIERES ANEES DE SA VIE
DĀS LA PRIERE ET DĀS UN GRAND' AMOUR
PO^R LA PAUVRETÉ DE JESUS CHRIST. ELLE EUST
TOUIOURS UNE SI GRANDE CHARITÉ PO^R LES
PAUVRES QU'ELLE REGARDOIT COMME RIEN
D'EXPOSER TOUS LES JOURS LE PEU DE
SANTÉ QU'ELLE AVOIT PO^R LES SERVIR DANS
LEURS MALADIES. ELLE A DEMANDÉ A LA
MORT QU'ON NE PORTAST SŌ CORPS A L'E
GLISE QUE DĀS LA BIERE DES PAUVRES
QU'IL N'Y EUST PO^R TOUT LUMINAIRE QUE DE^UX
CIERGES AUX COTEZ DE LA CROIX ET QU'Ō
L'ENTEIRAST SANS CERCUEIL A L'ENTRÉE
DU CIMETIERE AFIN, DISOIT ELLE, D'ETRE
TOUJOURS SOUBS LES PIEDS DE TOUT LE
MONDE, ET QU'IL N'Y EUST RIEN A SA SE-
PULTURE OU ELLE NE CŌFESSAST MESME
APRES SA MORT LE NEANT OU ELLE SE
TROUVOIT DEVANT DIEU. ELLE MOURUT LE
21 MARS 1687. LE JOUR DE LA FESTE DE
S^T BENOIST PO^R LA REGLE DUQUEL ELLE
AVOIT UNE VENERATION PARTICULIERE

*Priez Dieu pō le repos de sō Ame*

Pierre. — Long. 1^m,90; larg. 0^m,97

[1] Noms singuliers, parfaitement lisibles sur la pierre.

Anne-Lucrèce Besson était la sœur d'un curé de Magny, dont nous rapportons l'épitaphe à la suite de celle-ci. Cette pieuse femme passa auprès de son frère les dernières années de sa vie, dans les exercices de la pénitence et de la charité. L'excès de son humilité n'a d'ailleurs rien qui doive nous surprendre en pareil lieu. N'avait-elle pas sous les yeux les exemples des solitaires de Port-Royal, qui traitaient la pauvre nature humaine plus mal encore qu'elle ne le mérite?

Quel que fût le désir d'Anne Besson de n'avoir autre chose que la sépulture des pauvres, une épitaphe a été posée en son honneur à l'entrée de l'église, du côté du sud. Ses armes y figuraient même sur un écusson, aujourd'hui effacé, surmonté d'un casque à lambrequins et accosté de deux griffons. La dernière ligne se trouvait aussi partagée en deux par un insigne également disparu.

## MLXIX.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1703.

*SOUVENEZ VOUS DE CEUX*
*QUI VOUS ONT CONDUITS,*
*ET QUI VOUS ONT PRECHÉ LA*
*PAROLE DE DIEU : CONSIDEREZ LA*
*FIN DE LEUR VIE, ET IMITEZ LEUR FOY*[1].

SOUS L'EGOUT DE CETTE EGLISE A VOULU ÊTRE ENTERRÉ M. JEAN BESSON PRÊTRE DU DIOCESE D'ANGERS, CURÉ DE CETTE PAROICE DURANT 32 ANS. L'ATTRAIT QU'IL EUT POUR LA PENITENCE, LUY EN FIT EMBRASSER LES PLUS GRANDES AUSTERITÉZ. QUOIQUE D'UN TEMPERAMENT DELICAT, IL NE BUVOIT QUE DE L'EAU, PORTOIT LE CILICE, COUCHOIT SUR UNE PLANCHE, SE LEVOIT LA NUIT POUR PRIER, JEUNOIT PRESQUE CONTINUELLEMENT ET SELON L'ANCIENNE DISCIPLINE, PRATIQUANT CES MORTIFICATIONS AVEC UNE JOIE QUI SE REPANDOIT JUSQU'AU DEHORS. ARDENT AMATEUR DE LA SAINTE ANTIQUITÉ, IL TASCHA DE S'EN APPROCHER EN TOUT LE PLUS QU'IL LUY ESTOIT POSSIBLE. TOUT SON TEMPS ESTOIT PARTAGÉ ENTRE LA PRIERE, L'ETUDE ET PARTICULIEREMENT DE L'ECRITURE SAINTE, ET LE SOIN DES AMES QUE DIEU AVOIT CONFIÉES A SA CONDUITE. EGALEMENT ATTENTIF A LEURS BESOINS SPIRITUELS ET CORPORELS, APRÈS LEUR

[1] Ces lignes sont une traduction du verset 7 du chapitre XIII de l'épître de saint Paul aux Hébreux.

AVOIR ROMPU LE PAIN DE LA PAROLE, IL DISTRIBUOIT CELUI
DU CORPS AUX INDIGENS AVEC UNE TENDRESSE PATERNELLE.
SES SOINS ET SES LIBERALITEZ N'ONT PAS TROUVÉ LEUR
FIN DANS CELLE DE SA VIE. IL CONTINUE DE LES INSTRUIRE
APRES SA MORT DANS LES ECOLES DE CHARITÉ QU'IL A FON
DÉES A LA NOMINATION DU CURÉ ET DES MARGUILLIERS
DE CETTE PAROICE; AUSQUELS IL A JOINT L'ABBESSE DE
PORT-ROYAL DES CHAMPS PAR UN EFFET DE SON AFFECTION
ET DE SON ESTIME POUR CETTE CELEBRE ABBAYE. IL A
AUSSI FONDÉ QUATRE MESSES PAR AN. ENFIN PAR SON
TESTAMENT IL DONNE ENTIEREMENT AUX PAUVRES CE
QUE SON AMOUR POUR EUX LUY AVOIT LAISSÉ DE RESTE. IL
SORTIT DE L'AUTEL LE DIMANCHE DES RAMEAUX AVEC
LA MALADIE QUI CONSOMMA SON SACRIFICE LE SAMEDI
SAINT 7 JOUR D'AVRIL L'AN DE J. C. 1703, LE 60 DE SON AGE[1].

Marbre blanc. — Haut. 1m,03 ; larg. 0m,78.

Table de marbre blanc fixée au mur septentrional de la seconde travée de la nef, encadrée d'une bordure de pierre et surmontée d'une petite plaque de marbre noir, échancrée, où sont gravées les cinq premières lignes de l'inscription.

Non moins mortifié que sa sœur, qui avait voulu être inhumée à l'entrée du cimetière, le curé Jean Besson choisit sa sépulture sous l'égout de l'église[2]. Il mourut en grande réputation de sainteté. Sa

[1] Cette longue épitaphe fut composée par M. Baudouin (de Port-Royal). On ne pouvait la placer dans l'église paroissiale de Magny sans avoir obtenu l'approbation du cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Après l'avoir examinée, le prélat répondit qu'il avait lu récemment à Rome, sur le tombeau du dernier pape, Innocent XII, une inscription qui ne disait pas tant de choses. (*Supplément au nécrologe de Port-Royal*, p. 559.) — [2] Cette idée, qui peut paraître bizarre, n'était d'ailleurs pas nouvelle. Les plus anciennes chroniques normandes rapportent qu'aux xe et xie siècles les ducs Richard Ier et Richard II, fondateurs du grand monastère de Fécamp, voulurent aussi, par humilité, que leurs corps fussent inhumés sous les gouttières de l'église abbatiale.

charité envers les pauvres, son zèle pour la fondation des écoles gratuites, ne pouvaient que profiter de son assiduité à la prière et des austérités qu'il s'imposait à lui-même. Il donnait aussi ses soins à la décoration de son église. Ce fut lui qui fit ériger aux côtés du maître-autel les statues en bois de son patron saint Jean-Baptiste et de celui de la paroisse; elles existent encore. Descendu de l'autel le dimanche des Rameaux pour ne plus y remonter, ce digne prêtre rendit son âme à Dieu la veille de Pâques avec la ferme espérance de célébrer au paradis la fête de la résurrection. Nous n'avons pas retrouvé une seconde inscription, consacrée à sa mémoire et rédigée en latin par M. Tronchai, qu'on nous avait indiquée vaguement comme placée d'abord au cimetière et ensuite dans l'église [1].

[1] *Supplément au nécrologe de Port-Royal*

## MLXX.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1771.

✠ LAN 1771 IAY ETE BENITE PAR M$^{R}$ GABRIEL ARMERI
P$^{RE}$ DOCTEVR DE SORBONNE CVRE DE CETTE PAROISSE
ET NOMMEE MARGVERITE SVZANNE PAR M$^{GR}$ PIERRE
AVGVSTIN BERNARDIN DE ROSSET DE FLEVRY[1] EVEQVE
DE CHARTRES PREMIER AVMOSNIER DE MADAME LA
DAVPHINE[2] ET PAR MADAME MA[3] SVSANNE DVHAN
DE CREVECOEVR SV[4] ET DAME DE LA ROYALE MAISON
DE S LOVIS A S CYR[5] DAME DE LA BARONNIE DE
MAGNY LESSART[6]
S$^{R}$ DOMINIQVE MARCHAND P$^{ER}$ MARGVILLIER
S$^{R}$ SIXTE N$^{S}$ DESVIGNES S$^{ND}$ MARG$^{R}$
SIMONNOT NOVS A FAITTES[7]

Cloche.

[1] Neveu du célèbre cardinal qui fut premier ministre de Louis XV; cent onzième évêque de Chartres, de 1746 à 1780, grand aumônier de la reine, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, un des prélats les plus édifiants et les plus charitables du royaume.

[2] L'évêque de Chartres avait rempli cette fonction auprès de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe.

[3] *Marguerite.*

[4] *Supérieure.*

[5] Fondée près de Versailles, mais au diocèse de Chartres, en 1685, par Louis XIV, à la demande de madame de Maintenon. C'est aujourd'hui l'école spéciale militaire de l'armée française.

[6] La seigneurie de ce lieu appartenait aux dames de Saint-Cyr, en vertu d'une donation royale de 1693.

[7] Ce nom de fondeur ne s'est pas rencontré jusqu'ici.

## MLXXI.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1298 (N. S.).

anno · domini ·

millesimo · dvcentesimo · nonagesimo · septimo . septimo · idvs · marcii[1] · obiit

· dominvs · bvchardvs · miles ·

iordam · dominvs · de marliaco[2] · cvivs · anima · per · miam · dei · reqviescat · in p

ace · amen ·

Pierre. — Long. 3m,10; larg. 1m,35.

L'abbaye de Sainte-Marie de Porrois (Port-Royal)[3] fut fondée au commencement du XIIIe siècle, pour des religieuses de l'ordre de Cîteaux, par Mahaud de Garlande, femme de Mathieu de Montmorency, seigneur d'Attichy[4], avec le concours des évêques de Paris, Eudes de Sully et Pierre II de Nemours. Après une longue période d'une existence toute pacifique, au fond de la solitude où ses fondateurs l'avaient établie, l'abbaye se trouva mêlée aux luttes religieuses les plus passionnées de la seconde moitié du XVIIe siècle. Les vainqueurs ne se montrèrent pas généreux. En 1708, une bulle supprimait le titre abbatial; l'année suivante, un édit condamnait les édifices à la destruction; en 1714, les sépultures de l'église étaient ouvertes et les cendres des morts transférées dans les églises ou dans les cimetières du voisinage[5].

[1] Le 9 mars.

[2] Marly-le-Roi, voy. ci-dessus n° MXVIII.

[3] *Portus regis, Porretum, Prorregium.* (*Gallia christ.* t. VII, col. 910-924.)

[4] Fils de Mathieu Ier de Montmorency, connétable de France. (Le P. Anselme, *Hist. généalog.* etc. t. III, p. 655, 656.)

Voy. t. I, p. 196-198, 185, 186, 371, 372, 373-375. (Paris, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Port-Royal-en-Ville.) Voir, ci-après, Palaiseau, Saint-Lambert et Gif.

[5] *Revue des sociétés savantes*, 2e série, t. I, p. 601; t. II, p. 177-179; t. III, p. 62.

Feu M. Bouchitté, ancien recteur, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Versailles, s'est beaucoup occupé des anciens monuments de Port-Royal.


ANNO · DOMINI
MILLESIMO · DVCENTESIMO · NONAGESIMO · SEPTIMO · SEPTIMO · IDVS · MARCII · OBII
T · DOMINVS · BVCHARDVS · MILES ·
DOMINVS · DE MARLIACO · CVIVS · ANIMA · PER · MIAM · DEI · REQVIESCAT · IN PA
CE · AMEN :

Les démolisseurs laissèrent debout quelques bâtiments de service dont la construction ne date que du XVII[e] siècle : ils n'ont changé ni d'aspect, ni de destination. L'église fut rasée à peu près au niveau du sol. De nos jours, le duc de Luynes, de savante et généreuse mémoire, en a fait déblayer les débris ; on en peut suivre, grâce à lui, le plan dans tout son développement. Un vieux janséniste, Louis Silvy, ancien auditeur en la chambre des comptes de Paris, a vécu longtemps au milieu des ruines de Port-Royal, qu'il avait rachetées et qu'il légua en mourant à une communauté religieuse.

C'est à quelques pas de l'enclos de l'abbaye que s'élève la maison historique des Granges, habitée de 1648 à 1679 par les Arnauld, par les Lemaistre, par Pascal, Nicolle, Racine et d'autres éminents personnages[1]. Une inscription toute moderne, posée au-dessus de la porte, rappelle ce grand souvenir.

Les nombreuses inscriptions qui vont suivre se trouvent toutes aujourd'hui employées au dallage de l'église de Magny, à l'exception seulement de celles que nous avons réunies sous le n° MLXXIII. La plupart ne recouvrent plus les restes des morts dont elles portent les noms. Pour les sauver d'une destruction plus ou moins prochaine, on a demandé longtemps et sans succès qu'elles fussent relevées sur les parois de l'église[2]. L'abbé Lebeuf n'en fait aucune mention ; aurait-il cru devoir, par un excès de prudence, s'abstenir de toute allusion à des querelles mal éteintes[3] ?

La dalle funéraire de Bouchard de Montmorency, seigneur de

[1] Messieurs de Port-Royal, comme on disait autrefois.

[2] Cette opération a été exécutée, il y a peu d'années, par un maçon, qui a rangé les monuments à sa fantaisie, et de telle manière qu'ils sont en partie cachés derrière les bancs et les boiseries. Nous n'avons pas cru devoir supprimer dans notre texte l'indication de la place où nous avions trouvé chaque inscription, lors de notre première visite.

[3] Voy. pour ces diverses épitaphes et pour la biographie des personnages, *Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, in-4°, Amsterdam, 1723 ; et le *Supplément*, 1735. Le texte des inscriptions n'est pas exempt d'inexactitudes. Celles qui sont conservées à Magny ne forment que la moindre partie de la collection. Le *Nécrologe* en reproduit environ soixante qui ne se retrouvent plus.

Mariy, descendant des fondateurs de Port-Royal, se voit maintenant dans le chœur de l'église de Magny, près du lutrin, à main droite[1]. A Port-Royal, elle était placée devant le maître-autel, du côté de l'épître.

Fils de Mathieu II de Montmorency, grand chambellan de France, et de Marguerite de Levis[2], Bouchard était arrière-neveu de saint Thibauld, le célèbre abbé des Vaux-de-Cernay[3]. La gravure jointe à cette notice fait suffisamment ressortir la valeur du monument. L'architecture de l'encadrement a beaucoup d'élégance. Les anges thuriféraires sont d'un beau dessin. La croix de l'écu n'est cantonnée que de quatre alérions; l'usage a prévalu plus tard d'en quadrupler le nombre.

[1] Didron aîné, *Annales archéol.* t. I, p. 111.

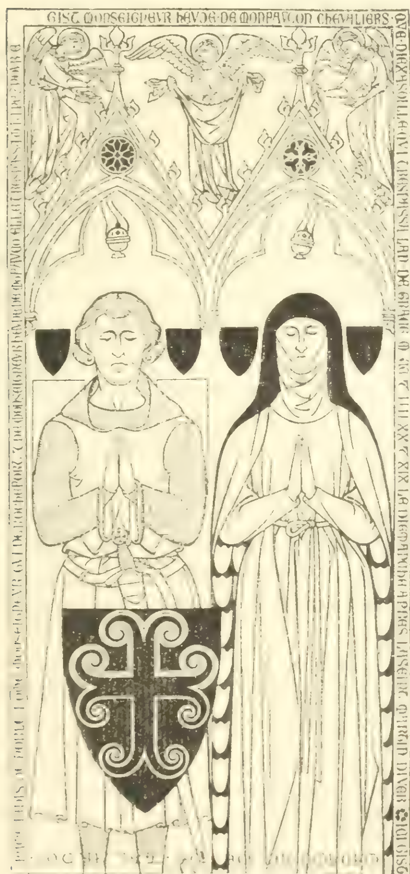
[2] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. III, p. 659.

[3] Voy. ci-après n° MLXXVII.

## MLXXII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1299-1300.



. . . . . . [1] GIST · MONSEIGNEVR · HEVDE · DE · MONFAVCON [2] · CHEVALIERS ·

QVE · DIEX · ASOILLE · QVI · TRESPASSA · LAN · D'E · GRACE · M · CC · ET · IIII · XX · ET · XIX · LE · DIEMANCHE · APRES · LA SEINT · MARTIN · DIVER [3] · ICI · GIST ·

MADAME AELIDE · DE · GALARDON [4] ·

FAME · IADIS · DE · NOBLE · HOME · MONSEIGNEVR · GVI · DE · ROCHEFORT · [5] ET · DE · MONSEIGNEVR · HEVDE · DE · MONFAVCON · ELLE · TRESPASSA · M · IiI · PĒZ · POVR · E . . · [6]

Pierre. — Long. 2m,60 ; larg. 1m,25.

La dalle d'Eude de Montfaucon, *que Dieu absolve*, a pris place au milieu du chœur de Magny. Le dessin en est riche et bien exécuté. Deux fractures la partagent, par malheur, en trois morceaux. La pierre manquait de longueur ou peut-être quelque accident inconnu en aura-t-il emporté l'extrémité inférieure. L'ornementation se trouve brusquement interrompue, ainsi que les effigies elles-mêmes, un peu au-dessus des pieds. Un côté de la bordure manque aujourd'hui, et la partie de l'inscription qu'il contenait a été reproduite en travers de l'architecture et des personnages. Les caractères sont à peu près les mêmes, mais beaucoup plus espacés que ceux des trois autres côtés [7].

A la gravure que nous publions, nous nous contenterons d'ajouter quelques courtes observations. Entre les deux pignons de l'encadrement, un ange tient sur une nappe les âmes des deux époux. Les âmes, ordinairement représentées sans sexe, sont ici très-faciles à distinguer

[1] L'angle de la pierre a disparu.

[2] *Montfaucon* ou *Beauregard*, paroisse du doyenné de Châteaufort, voy. ci-dessus p. 150.

[3] Le 15 novembre 1299.

[4] Petite ville du pays Chartrain, dont les seigneurs sont connus dès le XIe siècle.

[5] Autre petite ville de la même région, célèbre par son ancienne forteresse, et par le château, qui appartenait, en dernier lieu, à l'illustre famille de Rohan.

[6] Un peu au-dessous de la bordure, à une époque relativement moderne, un quantième de mois a été ajouté, XIV · AVR . .

Le nécrologe de Port-Royal marque le décès d'Aélide de Gallardon au 14 avril 1300.

[7] Didron aîné, *Annales archéologiques*, t. I, p. 112.

l'une de l'autre. Le sein de la défunte est plus marqué; sa chevelure plus abondante. Les écussons, incrustés en métal, au nombre de quatre, n'existent plus. Des ailettes[1], formées de simples plaques de fer, s'ajustent en arrière des épaules du chevalier. Une grande croix à branches ancrées et fleuronnées se développe sur l'écu, dont le champ est pointillé comme pour recevoir un enduit coloré. Le nécrologe de Port-Royal nous apprend qu'Aélide de Gallardon, veuve en premières noces de Guy de Rochefort, mourut le 14 avril 1300 et qu'elle fut inhumée auprès de son second mari dans le cloître de l'abbaye, du côté du chapitre.

Avant de passer du XIII^e au XIV^e siècle, mentionnons les fragments d'une épitaphe française de cinq lignes en capitale gothique, employée au dallage du bas côté méridional. Plus de nom, ni de date. Un cœur a été gravé au milieu de la pierre, à une époque relativement moderne[2].

[1] *Épaulières, spalières,* pièces destinées à garantir les épaules, un peu comme les *épaulettes* modernes. Elles paraissent vers la seconde moitié du XIII^e siècle, tantôt simples, tantôt blasonnées. (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier,* etc. VIII^e partie, *Armes de guerre,* etc. t. V, p. 14, 20.

[2] Long. 0^m,48; larg. 0^m,51.

## MLXXIII.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

Fin du XIII^e siècle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . SA : BĒ : MARIE : PORTUS : . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
SORORES RELIGIOSISSIMAS :

QVE : FUERŪT : FILIE : DN̄I : GUIDONIS : DN̄I : DE [1] :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre.

Guy II de Lévis, seigneur de Mirepoix et de Montségur, maréchal de la foi[2], fondateur de la petite abbaye de la Roche, à peu de distance de Port-Royal, laissa un fils, Guy III, et six filles, une première, mariée à Jean de Bruyères, chevalier; Marguerite, femme de Mathieu, seigneur de Marly; Philippe, abbesse de Port-Royal, Yolande et Catherine, religieuses dans le même monastère; Élisabeth, qui prit le voile chez les dominicaines de Prouille, en Languedoc.

Philippe gouvernait l'abbaye en 1275. Elle vivait encore en 1291; mais elle avait renoncé au titre d'abbesse depuis environ dix ans. La date exacte de sa mort n'est pas connue. Le nécrologe en fait mémoire au XIV des calendes d'août (19 juillet). Elle avait donné une croix et une châsse d'argent, une pixide d'or pour l'eucharistie, un grand ca-

[1] Le *Gallia christiana* (t. VII, col. 913) nous fournit la restitution des parties aujourd'hui détruites de cette épitaphe : *Hic jacet reverendissima et religiosissima domina philippa de levis quondam abbatissa beatæ mariæ portus regis quæ habuit cum ea tres sorores religiosissimas quæ fuerunt filiæ domini guidonis domini de mirapice marescalis de quibus abbatia habuit multa bona cujus anima per misericordiam dei requiescat in pace amen.*

[2] Titre conféré à Guy I^er, pendant la croisade contre les Albigeois, et devenu héréditaire dans sa maison. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IV, p. 11-44.) Voy. ci-après, paroisse de Levis-Saint-Nom, berceau de cette illustre famille, n° MCXIII; abbaye de la Roche, n° MCXVI.

lice pour l'autel majeur et une somme de cinq mille livres parisis, qui fut employée à la construction du réfectoire. Sa tombe, d'abord placée dans l'ancien chapitre, en un lieu nommé *le cimetière de Sainte-Hombeline*, fut ensuite transférée dans la galerie du cloître contiguë à l'église. Deux fragments de cette dalle se retrouvent encore au milieu des ruines de l'abbaye. De l'ajustement d'architecture qui encadrait l'effigie, il reste une colonnette avec son chapiteau feuillagé, un arceau en ogive trilobée, et les encensoirs des deux anges disposés, suivant l'usage, aux côtés du pignon.

L'effigie, qui subsiste à moitié, représente la défunte abbesse en longue robe, les mains jointes, la tête enveloppée d'un voile qui ne laisse à découvert que les yeux, le nez et la bouche. Le tombier s'est abstenu de lui mettre dans les mains la crosse dont elle s'était elle-même dépossédée. Des armoiries étaient autrefois incrustées de chaque côté de la tête, probablement celles de la maison de Lévis, *d'or à trois chevrons de sable.*

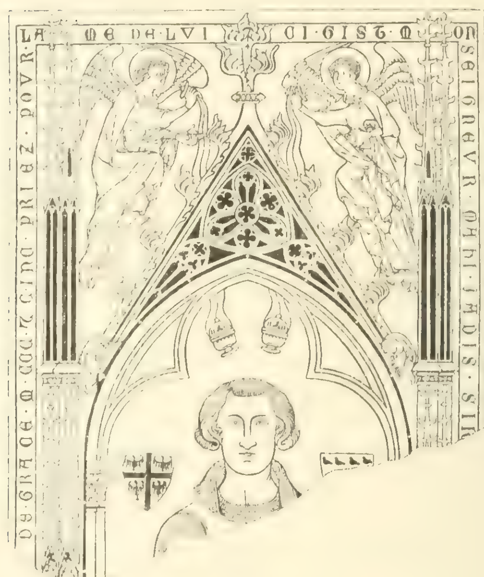
L'épitaphe n'a pas omis de rappeler cette circonstance remarquable de la présence simultanée de quatre filles d'un même père réunies dans le même monastère : Philippe, abbesse; Yolande et Catherine, religieuses; Marguerite, réfugiée dans le cloître de Port-Royal après la mort de son mari [1].

[1] Voy. ci-après, n° MLXXVII.

## MLXXIV.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1306 (n. s.).




**CI · GIST · MON**

**SEIGNEVR : MAHI · IADIS · SIRE**[1] **·** . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . **DE · GRACE · M · CCC · Z · C · INC**[2] **· PRIEZ · POVR · LAME · DE · LVI ·:·**

Pierre. — Long. 1m,50; larg. 1m,25.

[1] *De marli chevalier mestre echanson de france qui trespassa le mercredi apres la conversion de sainct paul lan* . . . (26 janvier.) (*Nécrologe de Port-Royal.*)

[2] Le graveur s'est évidemment trompé en partageant ainsi le mot *cinc* en deux.

Le pieux acquéreur des ruines de Port-Royal éleva, sur l'emplacement du sanctuaire de l'ancienne église, un petit oratoire où il se plaisait à réunir tous les débris échappés au naufrage. Quelques lignes par lui tracées au-dessus de l'entrée vous avertissent qu'en ce lieu même Jésus-Christ était autrefois offert chaque jour en sacrifice. A l'intérieur, on nous a montré une collection de gravures représentant l'abbaye et ses dépendances, des portraits d'abbesses et de prieures, celui de la fondatrice Mahaud de Garlande, des autographes de personnages dont le souvenir se rattache à l'histoire de Port-Royal, une précieuse effigie en cire de la célèbre abbesse Angélique Arnauld, enfin, quelques fragments de sculptures et de dalles funéraires retrouvés dans les déblais de l'église.

La partie conservée de la tombe de Mathieu III de Montmorency, seigneur de Marly, chambellan et grand échanson de France, était certainement la plus intéressante, puisqu'elle nous apporte le nom du défunt, la date de sa mort et la moitié supérieure de son effigie[1]. Arceau en ogive trilobée; colonnettes à chapiteaux de feuillage; pignon percé d'une rose; crossettes et fleuron; anges qui encensent; effigie d'un beau caractère, en armure de mailles de fer; à la droite de la tête, l'écusson à la croix cantonnée de quatre alérions; à la gauche, autres armoiries dont il ne se voit que quatre merlettes posées en chef. Ces dernières appartenaient à la famille de Jeanne de l'Isle-Adam, dame de Valmondois[2], femme du grand échanson.

Mathieu III, fils aîné de Mathieu II et de Marguerite de Lévis, suivit le roi Philippe le Bel aux guerres de Flandre. Il mourut en 1306 et fut inhumé auprès de son frère Bouchard[3], dans l'église de Port-Royal, devant le maître-autel, du côté de l'évangile. La portion inférieure de sa tombe reste peut-être enfouie dans les ruines de l'abbaye.

Un débris, maintenant très-fruste et sans valeur, abandonné dans le même lieu, provient certainement de quelque dalle gravée. On lit

[1] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. III, p. 659; t. VIII, p. 518.

[2] *Une fasce accompagnée de merlettes.*

[3] Voy. ci-dessus n° MLXXI.

encore sur la bordure l'indication du jour du décès d'un personnage inconnu :

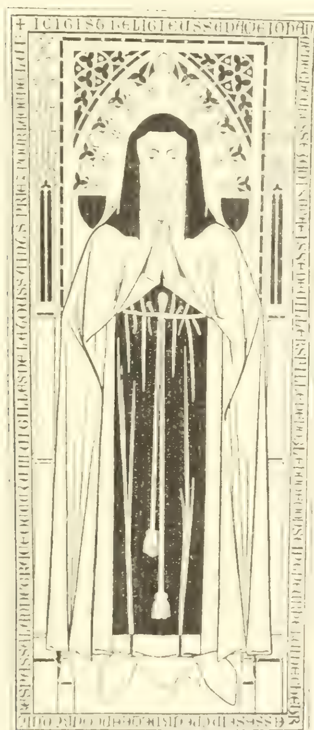
**R : DE LA CHEERE : S : PIERRE : PRI.**

Le jour de la fête de la chaire de Saint-Pierre, à Rome, 18 janvier.

## MLXXV.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. – ABBAYE DE PORT ROYAL.

1308.



ICI : GIST : RELIGIEUSSE : DAME : IOHAN

NE : DE : CHEURESSE : IADIS : ABAEISSE : DE : UILLERS : FILLE :
DE : NOBLE : HÕME : MONSEINGNEUR : HERUI · DE CHEUR

EISE : SEINGNEUR : DE : MEANCOURT[1] : QUI : T
RESPASSA : LAN : DE : GRACE : M : CCC : Z : UIII : . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . DE : LUI :[2]

Pierre. — Long. 1ᵐ,15 ; larg. 0ᵐ,90.[3]

Encadrement d'architecture de même style que celui des dalles décrites sous les numéros précédents. L'effigie, placée sous un arc ogival à neuf lobes, porte un long voile, un manteau, une robe sur laquelle on croit distinguer des traces d'ornementation, une chaussure en pointe. En l'absence de la crosse, aucun détail du costume n'indique la dignité abbatiale de la défunte.

Jeanne de Chevreuse fut la cinquième abbesse du monastère de Villiers-aux-Nonnains[4], fondé en 1233. Elle mourut à Port-Royal le 31 octobre 1308 et reçut la sépulture dans le cloître, du côté du chapitre. Mention est faite d'un Hervé de Chevreuse, seigneur de Maincourt, aux dates de 1262 et de 1275, dans l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*[5]. Ce personnage, qui était le père de l'abbesse de Villiers, figure aussi au nécrologe de Port-Royal, comme un des principaux bienfaiteurs de la maison où deux autres de ses filles avaient pris le voile. Il avait donné à l'abbaye quarante-quatre arpents et demi de bois sur le territoire de Saint-Lambert. Hervé de Chevreuse et sa femme, Clémence d'Aulnois, furent inhumés au chapitre de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Leur fils, Anseau, seigneur de Maincourt, portait l'oriflamme devant le roi Philippe le Bel, à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304; il y mourut étouffé sous le poids de ses armes[6].

[1] *Maincourt*, *Meencourt*, paroisse voisine de Chevreuse, voy. ci-dessus p. 150.

[2] Le nécrologe complète ainsi l'inscription : *vigille de toussaints priez pour lame de lui.*

[3] Dans la nef de l'église de Magny.

[4] *Villarium*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, ancien diocèse de Sens, près de la Ferté-Alais. L'église et les bâtiments claustraux ont été complétement détruits. (Voy. *Gall. christ.* t. XII, col. 242-245; *Nécrol. de Port-Royal*, p. 409.)

[5-6] T. VIII, p. 198, 199, 326.

Anseau était à la fois grand queux et porte-oriflamme de France.


ANNO·M·C·BIS·L·X·BIS·V·SEMEL·I·BIS HIC·REQUIE

## MLXXVI.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1327.

ANNO · M · C · BIS · LX · BIS · V · SEMEL · I · BIS[1] ·

HIC · REQVIEVIT · IBI · POST · CVIVS · NOMEN · HABEBIS ·

MARGARETA · FVIT · MATHEI · MALLIACENSIS ·

VXOR · ET · HANC · GENVIT · GENEROSVS · GVIDO · LEVĒSIS ·

SEX · PARIT · ISTA · MARES · VIR · OBIT · PETIT · HEC · MONIALES ·

INTRA · CLAVSTRALES · ELIGIT · ESSE · LARES ·

IN · REQVIE · MVLTA · SIT · NOMNE[2] · VESTE · SEPVLTA ·

LVCEAT · ETERNA · SIBI · LVX · IN · PACE · SVPERNA · AMĒ ·

Pierre[3]. — Long. 3m,08 ; larg. 1m,[illegible].

Voici une épitaphe qui équivaut à une biographie. La défunte, nommée Marguerite[4], était fille de Guy de Lévis[5] et femme de Mathieu de Marly[6]. Elle donna le jour à six fils[7]. Devenue veuve, elle vint chercher un refuge dans le cloître de Port-Royal[8]. Elle y mourut en paix

[1]

| | | |
|---|---|---|
| M...... | 1000 | |
| C bis...... | 200 | |
| LX bis...... | 120 | 1327. |
| V semel...... | 5 | |
| I bis........ | 2 | |

[2] *Nonnus*, *nonna*, religieux, nonne, terme usité dans l'ordre de Cîteaux. (Voy. t. I, n° CCCXXXVI, p. 591-593.

[3] Dans le chœur de l'église de Magny, à gauche du lutrin.

[4] Contrairement aux termes de l'épitaphe, le P. Anselme prétend que le véritable nom de la dame de Marly n'était pas Marguerite, mais Jeanne.

[5] Guy II de Lévis, seigneur de Mirepoix, petite ville du Languedoc, érigée en évêché en 1317.

[6] Mathieu II de Montmorency, seigneur de Marly, grand chambellan de France.

[7] Les généalogistes en comptent seulement quatre : Mathieu et Bouchard (voy. ci-dessus nos MLXXV et MLXXIV), Robert et Thibauld. Les deux autres moururent sans doute en bas âge.

[8] Par une bulle du 18 janvier 1223, le pape Honorius III avait autorisé les religieuses de Port-Royal à recevoir les personnes du siècle qui voudraient se retirer parmi elles.

le 15 avril 1327 et fut inhumée en costume de religieuse, devant le maître-autel, sous la lampe, entre ses deux fils, Mathieu III et Bouchard.

Grande et belle dalle; riche encadrement d'architecture; deux anges qui encensent; deux autres qui portent sur une nappe une petite âme dont les cheveux longs révèlent seuls la nature féminine. L'effigie est celle d'une personne âgée, enveloppée d'un grand voile, vêtue d'une robe simple et d'un manteau doublé de vair, les mains jointes, les pieds posés sur deux chiens. Les écussons n'ont pas été épargnés; on en peut compter jusqu'à trente-deux[1]. Ils étaient incrustés, ainsi que le voile, en plaques de métal, comme l'indique le peu de profondeur des cavités destinées à les recevoir[2].

L'épitaphe se compose de huit vers, dont sept hexamètres et un pentamètre. Ils sont rimés suivant un usage fréquent dans la poésie ecclésiastique. Indépendamment de sa mesure exceptionnelle, le vers pentamètre, qui est le sixième, présente l'expression singulière de *lares claustrales* pour désigner l'abbaye.

[1] Aux armoiries alternées de Montmorency et de Lévis.

[2] La gravure hors texte reproduit tous les détails de cette tombe importante. — Didron aîné, *Annales archéol.* t. [illegible]

## MLXXVII

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1328

**ICI · GIST · MA**

**DAME · BYETRIS · DE · DREVZ · IADIS · ABBEESSE · DE . . . . .**

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

**. . E · SEIGNEVR · XV · IOVRS · EN · MAY · PRIEZ · POVR ·**

**LAME · DE LI ·**

Pierre. — Long. [illegible] larg. [illegible]

Béatrix de Dreux, fille de Robert IV, comte de Dreux et de Braine, et de Béatrix, comtesse de Montfort, avait pour sœurs Yolande, reine d'Écosse, puis duchesse de Bretagne, et Jeanne, comtesse de Roussy[2]. Elle gouverna l'abbaye de Port-Royal pendant dix ans, de 1316 à 1326, et mourut vers l'année 1328[3], le quinzième jour du mois de mai. Les religieuses lui donnèrent la sépulture dans la nef de son église, sous l'horloge, dont les poids, dans leur chute accidentelle, brisèrent, il y a longtemps, la dalle qui la représentait[4]. Il en subsiste encore aujourd'hui cependant toute la moitié supérieure. Encadrement d'architecture analogue à celui des tombes qui précèdent; le dessin en est exécuté avec finesse. L'abbesse porte la robe et le manteau. La tête est fort endommagée. Un peu au-dessus de l'épaule droite, il est resté un de ces écussons de la maison de Dreux, comme on en voit en si grand nombre sur les verrières de Notre-Dame de Chartres, *échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules*. Le blason des comtes de Montfort, *de gueules au lion d'argent*, remplissait un autre écusson qui a disparu.

[1] Dans le chœur de l'église de Magny.

[2] Le P. Anselme, *Hist. généal.* branche royale des comtes de Dreux, t. I, p. [illegible]

[3] Le millésime de l'épitaphe ne pouvait déjà plus se lire au siècle dernier.

[4] *Gall. christ.* t. VII, col. 91. — [illegible] *Annal. archéol.* t. I, p. 112.

Les auteurs du *Gallia christiana* ont remarqué dans le costume de Béatrix de Dreux le manteau ordinaire, au lieu de la coule en usage dans les monastères[1], la ceinture passée par-dessus le scapulaire, la toque et le voile à peu près semblables à la coiffure et au petit voile dont les religieuses se servaient encore au XVIIIe siècle. Ces détails ne sont plus appréciables dans l'état actuel du monument, dont les lignes principales restent seules apparentes. On soupçonne, sans la voir distinctement, la crosse que les Bénédictins ont indiquée sous le bras gauche et dont la volute dépassait l'épaule.

[1] Jeanne de la Fin, dont l'épitaphe va suivre, fut la première abbesse de Port-Royal qui substitua, au manteau ouvert et sans manches, la coule fermée à manches larges et longues.

## MLXXVIII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

XIV[e] siècle.

.......... ..**AVISSE · IADIS · MERE · DE · MONS** ......... ....

**AME · DE ·** ..........................................

Pierre[1].

A la date du 25 avril, on faisait mémoire, dans l'abbaye, d'Avisse, mere de Guillaume Ouvris, chapelain de l'église de Port-Royal. Le fils donna quarante sols tournois de rente pour la célébration de l'anniversaire de sa mère et aussi pour obtenir qu'elle fût enterrée dans le cloître, du côté de l'église. La tombe avait été déplacée depuis et transférée devant la porte de la même église, à l'extérieur. On y lisait cette inscription, déjà en partie détruite à l'époque de l'impression du nécrologe de l'abbaye :

ICI GIST AVISSE MERE DE MONSIEUR G. OUVRIS CHAPELLAIN

DE CEANS QUI TRESPASSA L'AN MIL · CCC · ............ . ...

AME DE LI

La dalle funéraire est aujourd'hui très-oblitérée. On y distingue quelques traces de deux effigies, celle d'une femme et celle d'un prêtre en chasuble, le chapelain et sa mère, sans aucun doute. Les caractères de l'inscription appartiennent à la capitale de moyenne grandeur, de la première moitié du XIV[e] siècle.

[1] Au seuil de la porte occidentale de l'église de Magny, en travers. — [2] *Nécrol. de Port Royal*, p. 174.

## MCXXIX.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1558

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mil $v^c$ lviii laqlle a faict beaucoup de grands

biens . . . . . . . . . . . . . . . . . cy devant . . . . . . . . . . . . . .

Pierre[1].

Dalle très-effacée, de grandes dimensions, provenant de la sépulture de noble et dévote dame, Jeanne III de la Fin, vingt-huitième abbesse de Port-Royal, qui décéda le 17 mai 1558, et fut inhumée dans l'église. Médaillons aux quatre angles de la pierre. Une crosse, passée sous le bras gauche, était rapportée par incrustation en marbre blanc, ainsi que le visage et les mains jointes.

Jeanne III succéda, en 1513, dans le gouvernement de l'abbaye, à sa tante Jeanne II de la Fin. Elle fit, comme l'énonce son épitaphe, beaucoup de grands biens à la maison de Port-Royal, pendant les quarante-quatre années que dura son administration, construction d'un nouveau campanile, restauration ou rétablissement de l'église, du vieux cloître, du dortoir, de l'infirmerie, pose des stalles du chœur qui coûtèrent douze cent quatre-vingts livres et qui furent achevées le 29 août 1555[2]. Son épitaphe, dont nous n'avons pu transcrire qu'un fragment, est ainsi rapportée dans le *Gallia christiana* :

« Cy gist noble et devote dame madame Jehanne de la fin[3] humble

[1] Au milieu de la nef de l'église de Magny.

[2] *Gall. christ.* t. VII, col. 916.

[3] Les mots *laqlle a faict beaucoup de grands biens*, ont été omis; ils sont cependant nécessaires pour le complément du texte.

l'abbesse de ceans comme il appert par les epitaphes cy devant attachez
« priez dieu pour son ame. La fin couronne lœuvre[1]. »

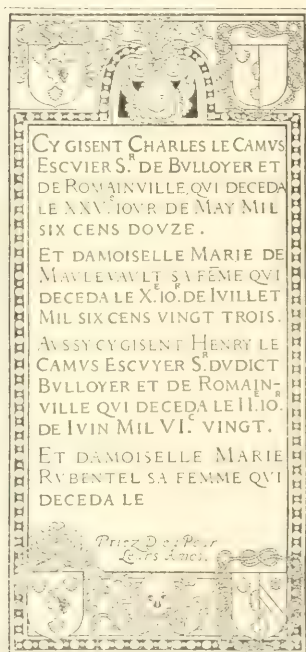
Les inscriptions mentionnées dans l'épitaphe étaient gravées sur deux plaques de cuivre encastrées dans le mur du cloître, près de la porte du petit chapitre, à côté de la tombe de l'abbesse Jeanne II.

[1] Allusion au nom de la défunte [illegible] se répète en latin sur la tombe : *Finis coronat opus*.

## MLXXX.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1623.




Pierre [1]. — Long. $1^m,95$; larg. $0^m,95$.

L'encadrement de l'épitaphe est décoré d'une tête d'ange à l'entablement, d'attributs funéraires, et de quatre écussons dont les armoiries

[1] Dans le chœur de l'église de Magny.

sont devenues très-frustes. Ce qu'on y distingue le mieux, c'est une tête de Maure accompagnée de trois coquilles.

La famille des Le Camus entretenait les meilleures relations avec les dames de Port-Royal.

En 1653, une dame de Bulloyer[1] déposait dans le trésor abbatial une relique de saint Quentin, qui avait été laissée aux Le Camus, en reconnaissance de l'hospitalité donnée dans leur château à la châsse du saint martyr, pendant les guerres de la Ligue.

La veuve de Henri Le Camus, Marie Rubentel, dont la tombe était déjà toute préparée, se retira dans l'abbaye, à l'âge de soixante-quatorze ans. Elle mourut au bout de trois ans, le 29 juillet 1658, après avoir pris l'habit et commencé le noviciat[2]. Ses infirmités ne lui permirent pas de faire profession. Elle s'était réduite elle-même à la condition de sœur converse. Les nécrologes la vantent comme un prodige de piété et d'humilité, sous le nom de sœur Marie de Sainte-Natalie de Rubentel Le Camus.

[1] *Bulloyer, Romainville*, fiefs de la paroisse de Magny. (Voy. Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 472, 473.)

[2] La date de son décès n'a pas été gravée sur la tombe de la famille. On lui donna sans doute la sépulture dans le lieu réservé aux religieuses.

MLXXXI.

MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1657.

HIC SITVS GVILLELMVS DVGVE
DE BAGNOLZ LIBELLORVM SVP-
PLICVM MAGISTER, QVI SECVLARIB'.
ORNAMENTIS ILLVSTRIS, MOX
SECVLI CONTEMPTV ILLVSTRIOR,
CHARITATIS ARDORE, PAVPERVM
CVRA, VIDVARVM DEFENSIONE,
SANCTA IMPRIMIS ET PROVIDA
LIBERORV̄ EDVCATIONE INSIGNIS,
OMNIB'. DENIQVE CHRISTIANÆ PIE-
TATIS ET VIVVS ET MORIENS PER-
FVNCT'. OFFICIIS; OBIIT ANNO ÆTA-
TIS XLI. XV. MAII M. DC. LVII. TV
EI BEATAM ÆTERNITATEM QVAM
SEMPER IN MENTE HABVIT, OPTA
LECTOR ET ADPRECARE.

Pierre[1]. — Long. 2m,25; larg. 1m,15.

Texte encadré d'un filet; aux quatre angles, ossements croisés et tête de mort; à la partie supérieure, un grand écusson à un chevron accompagné de trois étoiles; au-dessus des armoiries, un casque à lambrequins, fermé de sa grille et posé de face; au-dessous de l'inscription, un vase cannelé et deux torches allumées en sautoir.

Guillaume Dugué de Bagnols, né à Lyon, d'un père très-riche, avait trente ans à peine, lorsqu'il résolut de se vouer à la perfection

[1] Dans la nef de Magny, près de l'entrée du chœur.

chrétienne, d'après les exemples et les conseils de sa femme, Gabrielle Feydeau. Devenu veuf en 1648, il renonça aussitôt à sa charge de maître des requêtes. Une révision scrupuleuse de la fortune de son père aboutit à la restitution d'environ 400,000 livres. Il acheta pour sa retraite le château des Trous, dans le voisinage de Port-Royal. Afin d'inspirer à ses enfants les principes d'une véritable fraternité, il faisait élever avec eux, par le même précepteur, cinq ou six enfants pauvres du village. Les deux tiers de son revenu, de 60,000 livres, étaient entre ses mains le patrimoine des malheureux. Il mourut à Paris à l'âge de quarante et un ans, le 15 mai 1657, et son corps fut apporté à Port-Royal. En 1711, à la veille de la destruction de l'église abbatiale, on transféra ses restes et ceux de plusieurs personnes de sa famille dans la petite église de Saint-Jean-des-Trous[1]. Les auteurs des nécrologes prétendent qu'au moment de l'exhumation un sang vermeil sortit de son cercueil, et que, longtemps après, en 1735, à l'occasion d'un nouveau déplacement, on reconnut que ses membres, demeurés sans corruption, conservaient encore leur souplesse.

L'épitaphe de Guillaume Dugué de Bagnols est l'œuvre de Jean Hamon, médecin, un des premiers et des plus célèbres solitaires de Port-Royal, mort le 22 février 1687. Pendant de longues années, cet habile latiniste eut le privilége de composer des éloges funèbres destinés aux tombeaux de ses compagnons d'étude et de pénitence. L'inscription de M. de Bagnols se distingue par sa concision et son élégance.

[1] Voy. ci-après n° [illegible]. — *Revue des sociétés savantes*, 2ᵉ série, t. I, p. 601-602.

## MLXXXII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1658.

HIC
SITUM EST COR
R. M. MARIÆ AB ANGELIS
SUYREAU, QUÆ CUM NOMI-
NATA FUISSET ABBATISSA MONAS-
TERII DE MAUBUISSON TAM GRAVITER
HOC ACCEPIT, TAMQUE INTIMO HUMILITATIS
SENSU, VT PENE EXANIMIS CECIDERIT, ET TANTO
NIHILOMINUS OBEDIENTIÆ EXEMPLO VT REVOCATIS
SENSIBUS, POSTQUAM AD SE REDIISSET NEC VERBO CONTRA-
DIXERIT. POST MULTOS ANNOS DIGNITATEM QUAM INVITA SUSCE-
PERAT MŒRENTIBUS BONIS OMNIBUS GAUDENS ABDICAVIT. CUM JAM
LIBERA AD HOC MONASTERIUM IN QUO ANTEA VOTUM EMISERAT REVERSA
FUISSET, TAM LÆTA OMNIBUS SE SUBIECIT VT ILLAM PRIUS ABBATISSAM FUISSE
NEMO CONIICERE POTUISSET. ELECTA ITERUM ABBATISSA EST CUM LAUDE
MUNERE FUNCTA EST, UT CLARE PATERET NULLAS AD SAPIENTER REGEN-
DUM APTIORES ESSE, QUAM QUÆ HUMILIORES SUNT AD OBEDIEN-
DUM. IN UTROQUE MONASTERIO TAM MAGNO PAUPERTATIS
AMORI TAM MAGNUM PAUPERUM AMOREM SIC CONIUNXIT
VT CUIUSVIS PAUPERIS MATER VIDERI POSSET. PIE
GRAVIS ET SANCTE HILARIS CURAM OMNIUM MA-
TERNAM GERENS, QUAMVIS NULLI DEESSET
OFFICIO, SEMPER DEO INTUS VELUT
OTIOSA VACABAT, PRO SE, PRO SVIS
PRO CHRISTI ECCLESIA SEMPER
GEMENS. OBIIT 4 : ID.
DECEMBRIS 1658
ÆTAT.
59[1]

Pierre[2]. — Losange de 0m,65 de côté.

Épitaphe composée par Jean Hamon. — Église de Magny, chapelle de la Vierge.

Dalle en forme de losange, sans autre ornement qu'un filet d'encadrement.

La révérende mère, Marie des Anges Suyreau, née en 1599, était fille d'un avocat de Chartres. Elle entra au monastère de Port-Royal à l'âge de seize ans et fit profession en 1617. Après avoir exercé les fonctions de coadjutrice de l'abbesse du Lys et d'abbesse de Lieu-Dieu près de Beaune, elle fut nommée abbesse de Maubuisson en 1626. Au bout de vingt-deux ans, elle voulut revenir à Port-Royal comme simple religieuse; mais, en 1654, elle dut y accepter les fonctions d'abbesse. Son éloge se trouve dans le *Gallia christiana*, aussi bien que dans les nécrologes de son abbaye[1]. Ce fut du temps de son administration qu'arriva la guérison, considérée comme miraculeuse, de la nièce de Pascal, Marguerite Périer[2]. La mère Marie des Anges mourut le 10 décembre 1658. Son corps fut inhumé à Port-Royal de Paris, et son cœur à Port-Royal des Champs. Une pieuse crédulité lui avait attribué des miracles pendant sa vie; on lui en attribua d'autres après sa mort.

[1] *Gall. christ.* t. IV, col. 504; t. VII, col. [illegible]36. — [2] Voy. t. I, n° ccxvii, p. 373.

## MLXXXIII.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1669.

HIC DEPOSITVM EST
COR
CAROLI HILLERIN OLIM PAROCHI S. MEDERICI, QVI,
CVM MAGNO OMNIVM PLAVSV ANNVNTIARET
EVANGELIVM, MEMOR DOMINI IESV QVI CEPIT
FACERE ET DOCERE, RARO SED VTILI EXEM-
PLO, AD ORIGINEM FIDEI REVERSVS, PÆ-
NITENTIAM AGERE MALVIT QVAM PRÆ-
DICARE. CVM DEVM ELEGIT AD QVIETEM
SOLITVDINIS VOCANTEM, A MVNDO ABIEC-
TVS EST, AMISSA[1] PLVS QVAM SEXDECIM
MILLIA LIBRARVM ANNVI REDITVS, VT FRVC-
TVOSIOR ESSET AMOR PAVPERVM DAMNO
CONIVNCTVS, SI DAMNVM EST AMITTERE
PERITVRA ET PERDENTIA · TANTI BENEFICII
RECORDATIO NVNQVAM INTERMISSA, ET SÆPE CVM
LACRIMIS FIDEI ET CHARITATIS MEMORABAT
QVANTVM DEO DEBERET QVI TAM VILI ET
TAM FACILI IACTVRA CONTENTVS REGNVM CÆ-
LORVM OBTVLERAT NON MERENTI. OBIIT 14. APRILIS
. . . . . . . . . 1669[2].

Pierre. — Long. 0m,69; larg. 0m,68.

Charles Hillerin, curé de la paroisse de Saint-Merri, à Paris, s'était fait la réputation d'un prédicateur distingué. Il exerçait son ministère

[1] Dans le *Necrologe* (supplément), on remarque avec raison qu'il fallait écrire *amisit*.

[2] Épitaphe composée par Jean Hamon. — Église de Magny, dans le chœur, sous la première stalle à main gauche.

au plus grand avantage de ses paroissiens, lorsqu'à la suite de plusieurs entretiens avec le célèbre abbé de Saint-Cyran[1], alors prisonnier au château de Vincennes, il prit la détermination de renoncer à sa cure et de s'abstenir, par un sentiment d'humilité excessive, de toute fonction sacerdotale. Il s'en alla vivre dans la retraite de son prieuré de Saint-André, en Poitou. Ce fut en 1643 qu'il dit adieu à sa paroisse. Il revint quelquefois à Port-Royal pour prendre des conseils et des exemples. La mort l'atteignit dans un de ces voyages. Il décéda le 14 avril 1669, à Paris, après avoir demandé à être inhumé dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, aux pieds de l'abbé de Saint-Cyran, son maître. Son cœur fut porté à Port-Royal et transféré, en 1711, dans l'église de Magny.

[1] Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, mort le 11 octobre 1643.

## MLXXXIV.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1671.

HIC IACET IOANNES DOAMLVP
BVRDEGALENSIS[1], QVI CVM A SVIS
NOTÆ SANCTITATIS EPISCOPO TRA-
DITVS ESSET, PROPTER FALSAM
SPEM SÆCVLI, FÆLICIVS APVD EVM
VERIS BONIS DITATVS EST, FACTVS
AMATOR PAVPERTATIS ET PŒNITEN-
TIÆ, QVAM POSTEA IN HOC MONASTERIO
EGIT, PER QVATVOR ET VIGENTI[2] AÑOS
CVM MAGNÂ INNOCENTIÆ LAVDE. AD
SVBDIACONATVM VITÆ MERITIS ET
OBEDIENTIÂ EVECTVS, HOC VNVM
CVRAVIT, NE ALIQVID PRÆTER OFFICIVM
CVRARET: IN TEMPLO ET IN CVBICVLO
ASSIDVVS, QVOD ILLI VELVT TEMPLVM
ERAT : OMNIVM NEGOTIORVM EXPERS,
ET AB OMNI SOLLICITVDINE LIBER, PRÆ
TER QVAM AB EA, QVÆ TIMORI DEI
CONIVNCTA, SECVRITATEM AFFERT :
GAVDENS IN OTIO SANCTO ET FRVENS
INTVS VERITATIS DELITIIS[3], QVAS
NEMO GVSTAT FORIS. PER PLVRES
ANNOS, NEC PEDEM POSVIT EXTRA
LIMEN MONASTERII, NON MAGIS SOLITV-
DINIS REVERENTIÂ, QVAM MVNDI CON-

[1-2-3] *Sic.*

TEMPTV; PERSVASVS DEVM FACILIVS
INVENIRI POSSE IN CORDIS ARCANO,
MAIORE GRATIÂ, ET MINORI AMIT-
TEMDI[1] PERICVLO. HOC IN EO PRÆ-
CIPVVM, QVOD PIETATIS STVDIO
VICTÂ NATVRA, A QVÂ OMNIS INCONS
TANTIA, IDEM PERPETVO FVERIT,
VT QVOD VNO DIE, IDIPSVM CVNC-
TIS DIEBVS FACERET, SICQVE
SINGVLIS HORIS VITAM ABSOL-
VERET NVLLA NOVITATE DISTINC-
TAM, BEATAM VITAM OMNIBVS
VOTIS ET SEMPER EXPECTANS
AD QVAM EVOLAVIT IDIBVS IVNII.
M. DC. LXXI[2].

Pierre[3]. — Long. 1m,95; larg. 0m,97.

Jean Doamlup[4], du diocèse de Bordeaux, fut formé à la piété dans le séminaire de Bazas, sous les auspices de l'évêque Listolfi Maroni[5]. Il ne se jugea pas digne de s'élever au-dessus du sous-diaconat. Lorsque la mort l'eut privé de la direction de ce prélat, il quitta son pays pour accourir auprès des Arnauld et des Le Maistre. Pendant vingt-quatre ans, il remplit les humbles fonctions de sacristain de l'église de Port-Royal de Paris. Deux ans avant sa mort, il vint chercher une solitude plus complète à Port-Royal des Champs, où il mourut le 13 juin 1671. Son épitaphe nous révèle la pieuse monotonie de cette existence toute consacrée à la pensée de Dieu et à l'étude de soi-même.

[1] *Sic.*

[2] Épitaphe composée par Jean Hamon.

[3] Église de Magny, chapelle de la Vierge.

[4] Il paraît que ce nom, d'un aspect étrange, doit se prononcer *Daulou*.

[5] Henri Listolfi Maroni, cinquante-septième évêque de Bazas, de 1634 à 1645.

## MLXXXV.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1670-1684.

Pierre Le Roi de la Potherie, prêtre, mort le 10 septembre 1670, et Claude Grenet, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Benoît, à Paris, mort le 15 mai 1684, avaient leur sépulture à Port-Royal des Champs. On transféra leurs corps, en 1711, dans l'église de Magny, et, sur les dalles qui les recouvrent, on traça la configuration des cercueils[1]. Le trait suit à peu près la forme du corps; les épaules et la tête y sont indiquées. Le nom de chaque défunt est simplement gravé un peu au-dessous de la tête.

M. LE ROY. P.
M. GRENET
CURÉ DE S. BENOIT

Les épitaphes n'ont pas été conservées. Celle de Pierre de la Potherie avait été composée en latin par Jean Hamon; celle du curé de Saint-Benoît était rédigée en français. Elles se trouvent relatées toutes deux dans le nécrologe de l'abbaye.

Pierre de la Potherie appartenait à une famille distinguée. Il avait un frère conseiller d'État. Les dames de Port-Royal étaient redevables à sa générosité de cette épine de la sainte couronne, dont la vertu miraculeuse semblait un argument divin en faveur de leur cause. Il leur légua aussi d'autres reliques précieuses et une rente de 150 livres pour l'entretien à perpétuité d'une lampe dans l'avant-chœur où ces reliques furent déposées. Sa sépulture était toute désignée en ce même lieu.

Le curé de Saint-Benoît, après trente-huit ans employés à donner des missions, à prendre soin des hôpitaux, à visiter les prisonniers, se démit de ses fonctions en 1680. Il avait été nommé supérieur des dames de Port-Royal des Champs, en 1668. Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[1] Église de Magny, collatéral de la nef.

## MLXXXVI.

## MAGNY-LES-HAMEAUX — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1674

D. O. M.

HIC IACET EMMANUEL LE CERF
QUI CUM MAIOREM VITÆ PARTEM ERU-
DIENDIS POPULIS CONSUMPSISSET, VITAM
EVANGELICAM EVANGELICÆ PRÆDICA-
TIONI ANTEPONENDAM RATUS, VT SIBI
[illegible] QUI ALIIS TANTUM VIXE-
RAT, AD POENITENTIAM ACCURRIT SE-
NEX, EO FESTINANTIUS QUO SERIUS.
PONDUSQUE IPSUM SENECTUTIS, QUO
NIHIL AD PATIENDUM APTIUS, ET VARI-
OS CORPORIS MORBOS IN REMEDIUM
ANIMÆ CONVERSOS TAMQUAM OPPOR-
TUNUM ÆTERNITATIS VIATICUM AM-
PLEXUS, MORTEM HUMILIS, NEC SE IAM
SACERDOTEM SED LAICUM GERENS[1], IN
HOC QUIETIS PORTV EXPECTAVIT,
QUI OBIIT FERE NONAGENARIO. O-
BIIT 8. DEC. 1674 ET IN CŒMITE-
RIO PROPE ECCLESIAM SEPELIRI VOLUIT.

*Requiescat in pace.*

[illegible]

En se [illegible] de certes choses, on finirait par ne rien faire d'utile en ce moment. C'est sans doute fort édifiant, mais c'est bien peu pratique.

¹ Épitaphe composée par Jean Hamon. — Église de Magny, collatéral de la [illegible]

Une main ennemie a martelé le nom du défunt. Il reste seulement quelques syllabes des deux premières lignes de l'inscription, assez cependant pour une restitution complète avec le secours du nécrologe. Semblable mutilation fut commise, nous l'avons dit, sur l'épitaphe de Racine[1].

Le Père Emmanuel Le Cerf, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Verneuil au Perche, occupa des emplois considérables, prêcha longtemps avec succès, administra plusieurs paroisses. Dégoûté du monde un peu tard, à l'âge de soixante-douze ans, il vint passer les dix-huit dernières années de sa vie à Port-Royal, dans la retraite et dans la pénitence. Quatre ans avant sa mort, il avait cru devoir se réduire à la communion laïque; il voulut être inhumé sans honneur dans le cimetière des serviteurs du monastère.

[1] T. I, p. 126-128.

## MLXXXVII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1674.

*SVB SOLE VANITAS, SVPRA*

*SOLEM VERITAS*

HIC IACET ROBERTVS ARNAVLD
D'ANDILLY, QVI CVM PRVDENTIÆ CIVILI
INNOCENTIAM, PIETATI VRBANITATEM,
ACRIS ET EXCELSI INGENII PRÆSTAN-
TIÆ SIMPLICITATEM, MAGNANIMITA-
TEMQVE HVMILITATI CONIVNXISSET
ARCTO DISSIMILLIMARVM VIRTVTVM
CONIVGIO, VTRAQVE FORTVNA CHRISTI-
ANE FVNCTVS, PVBLICORVM MVNERVM
DILIGENTISSIMA ADMINISTRATIONE IN-
SIGNIS, QVÆ PRISCA VIRTVTE GESSIT, REI
PRIVATÆ NEGLIGENS, DVM PVBLICÆ
CONSVLIT, QVIBVSQVE NEGOTIIS PAR,
OTII SANCTI CHARITATE IMPVLSVS,
QVOD ILLI MAGNÆ DIGNITATIS INSTAR
ERAT, AVLÆ ET SÆCVLO MONASTE-
RII HVIVS SOLITVDINEM PRÆTVLIT.
IN QVA TRIGINTA ANNIS SIBI ET DEO
VIXIT, OMNIBVS CHARVS ET OMNES
CHRISTIANA CHARITATE COMPLEXVS,
CVM ILLI GRATISSIMVM ESSET AMARI ET
AMARE, ET AD ID TAM NATVRA QVAM
GRATIA CONFORMATVS VIDERETVR,
TANDEM PLENVS DIERVM SVMMAQVE SE-
NECTVTE FERE NON INFIRMIOR, SED TAN-
TVM SAPIENTIOR ET QVA MAIOR LAV-

EST ERVDITA SENECTVTIS, FACTVS PVER
CHRISTI, ADVLTA IAM HVMILITATE PE
RITVRA FASTIDIENS, ÆTERNIS INTEN
TVS, GRAVISSIMI MORBI DOLOREM PRÆ
MORTIS GAVDIO TAM EXPETITÆ NON
SENSIT, FIRMA IN DEVM SPE TVTVS, IN
QVA FORTIS ERAT DEFICIENDO ET
VIVVS MORIĒDO. OBIIT ANNOS NATVS 85.
DIE 27 SEPTEMBRIS MDCLXXIV[1].

Pierre[2]. — Long. 1m,95; larg. 1m,00.

Robert Arnauld d'Andilly, né à Paris en 1589, était l'aîné de la nombreuse postérité d'Antoine Arnauld, avocat général au parlement de Paris, et de Catherine Marion. Son mariage avec Catherine Le Fèvre de la Borderie, héritière de la terre de Pomponne, lui apporta, en 1613, la seigneurie de ce lieu. Il suivit alors la carrière des armes. Devenu veuf, il prit pour maître de la vie spirituelle l'austère abbé de Saint-Cyran. Sa retraite à Port-Royal eut lieu en 1646; il s'y plaça humblement sous la direction de son neveu, Isaac Le Maistre de Saci. Dans la solitude, son temps se partageait entre la prière, l'étude et le travail des mains. Il parvint à un âge très-avancé; son frère Antoine, le plus illustre de tous les Arnauld, le déposa lui-même dans sa tombe. Une épitaphe, que nous rapportons un peu plus loin[3], donne à Robert Arnauld les titres de chevalier, seigneur d'Andilly, marquis de Pomponne, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, surintendant de la maison de S. A. R. Monsieur, Gaston-Jean-Baptiste de France, frère unique du roi Louis XIII.

[1] Le nécrologe ne nous donne pas le nom de l'auteur de cette épitaphe.

[2] Dans le chœur de l'église de Magny.

[3] Voy. ci-après, *Palaiseau*, nº MCIV.

## MLXXXVIII.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT ROYAL.

1676

D. O. M.

RAPHAEL LE CHARON D'ESPINOY HIC
IACERE VOLUIT IUXTA MATREM AN-
NAM EUGENIAM DE BOULOGNE, QUÆ
MORTUO CONIUGI M. FRANCISCO LE
CHARON BARONE DE S^T ANGE IN AGRO
GASTINENSI, PRIMARIO REGINÆ MA-
TRIS ANNÆ AUSTRIACÆ ŒCONOMO
ET RELICTO MUNDO, CUI PRIDEM MOR
TUA FUERAT, VITAM CRUCIS IN HOC
MONASTERIO PROFESSA, SANCTE IN
SANCTO HABITU ET VIXIT ET MOR
TUA EST. FILIUM HUNC PIA MATER
TOTA VITA PARTURIIT, UT CHRISTO
TANDEM PARERET, IN QUO QUID-
QUID ESSE POTUIT, FILIUS OPTIMÆ
PARENTI DEBET. MATERNORUM VIS-
CERUM CHARITATI TRIBUI POTEST, QUA
DEUS ADEO DELECTATUR, QUOD
ABBATIAM RECUSAVERIT, NEC DUXE-
RIT UXOREM; AB UTROQUE HOC VIN
CULO LIBER MORTUUS EST ANNO
ÆTATIS 4[illegible]. DIE 12. SEPTEMBRIS

[illegible]

*Requiescat in pace*

Pierre. — Long. 1m 90; larg. 0m [illegible]

Épitaphe composée par Jean Hamon. — Église de Magny, collatéral de la nef.

Au-dessus du texte, une grosse tête d'ange et des branches de laurier; au-dessous, enroulements et feuilles d'acanthe.

Anne-Eugénie de Boulogne, veuve de messire François Le Charon, baron de Saint-Ange en Gâtinais, premier maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche, prit le voile à Port-Royal, sous le nom de sœur Sainte-Eugénie. Leur fils, Raphaël Le Charon d'Espinoy, obéissant aux conseils maternels, renonça au mariage et refusa de riches bénéfices ecclésiastiques. Son éducation avait été confiée aux solitaires de Port-Royal: à l'âge de vingt-deux ans, il se retira auprès d'eux, dans une habitation que son père avait fait construire pour venir y chercher un asile. Afin de se rendre utile comme un simple ouvrier, il avait appris le métier de vitrier; il s'occupait aussi de jardinage. Il vécut dans cette simplicité jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Ainsi qu'il l'avait prescrit, son corps fut inhumé à Port-Royal des Champs, dans l'aile gauche de l'église, auprès du tombeau de celle qui était, dit le nécrologe, doublement sa mère, et, après Dieu, la première cause de son salut. Cette sainte femme était morte le 13 décembre 1667. Jean Hamon[1] lui avait consacré une épitaphe latine qui ne s'est pas retrouvée.

[1] Voy. *Port-Royal*, Sainte-Beuve, 6 vol. in-12. Paris, 1867. M. Hamon, le modèle des médecins chrétiens, latiniste élégant, auteur de thèses remarquables sur son art, et de plusieurs ouvrages de piété.

## MLXXXIX

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1676.

D. O. M.

HIC IACET CATHARINA MALLON
VIDUA NOBILIS VIRI RICARDI
OLIER EQUITIS D. D. DE NOIN
TEL D'ANGERVILLIERS, QUÆ SUIS
ET ALIENIS CHARA, USQUE OR-
NATA VIRTUTIBUS QUÆ MULIE-
REM CHRISTIANAM DECENT, DEO
ITA VOLENTE, CUIUS SEMPER
IUDICIA IUSTA SUNT, ÆRUMNIS
FERE OMNIBUS AFFLICTA QUÆ
IN HOMINEM CADERE POSSUNT
MAXIMIS, IDEO MAGIS SPEM FILIO
RUM EXPECTAT QUOD PATRIS
OPTIMI DIVINAM MANUM ERU-
DIENTIS ET CASTIGANTIS US-
QUE AD FINEM VITÆ EXPERTA
SIT. OBIIT 18. NOVEMBRIS, ANNO
CHRISTI 1676. ATATIS 61.

*Requiescat In pace*[1]

Pierre. — Long. [illegible]; larg. 0m,9[illegible].

Au sommet de la dalle, entre deux palmes que surmonte une grande couronne de marquis, les armoiries des Olier-Nointel, d'or au

[1] Épitaphe composée par Jean Hamon. — Église de Magny, collatéral de la nef
[illegible]

chevron de gueules, accompagné de trois raisins au naturel feuillés de sinople[1], et celles de Catherine Mallon, qui ne présentent que trois merlettes[2].

Le nécrologe de Port-Royal garde un complet silence sur les circonstances malheureuses qui affligèrent la dame de Nointel et dont elle supporta le poids avec une résignation toute chrétienne. Il se borne à nous dire qu'elle quitta le monde pour se retirer à Port-Royal, où elle vécut encore près de cinq ans, et qu'elle y fut inhumée dans l'aile gauche de l'église, du côté de la chapelle de Saint-Laurent.

Édouard Olier, marquis de Nointel, mari de Catherine Mallon, était conseiller au parlement de Paris. Leur fils, Charles-François, s'est rendu célèbre par l'éclat de son ambassade à Constantinople en 1670, et par sa passion généreuse pour la recherche des monuments de l'antiquité classique. Nous avons vu naguère, dans le vestibule du magnifique château de Bercy[3], de vieilles peintures représentant les principales circonstances du séjour du marquis de Nointel en Orient. Ces tableaux étaient l'œuvre de Carrey, élève de Le Brun, que l'ambassadeur avait pris pour compagnon de ses voyages et de ses travaux.

[1] Le P. Menestrier, *Nouvelle méthode raisonnée du blason.*

[2] Le graveur d'armoiries a placé, par erreur, celles des Olier à sénestre et celles de Catherine Mallon à dextre; c'est une interversion.

[3] L'édifice détruit; les arbres du parc arrachés.

## MXC.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1677.

D. O. M.

HIC JACET PAULUS GABRIEL DE GIBRON
NARBONENSIS SENESCALLI FILIUS ET
IN SCHOMBERTI LEGIONE COHORTIS
PRÆFECTUS, QUI FLAGRANTISSIMA SÆ
CULI CUPIDITATE INCENSUS, MORTI-
FICANTEM EODEM TEMPORE ET VIVI
FICANTEM EXPERTUS DEUM, IN MEDIO
ARDENTISSIMÆ FEBRIS INCENDIO CÆLESTI
RORE PERFUSUS, SALUTEM IN MORBO IN-
VENIT. VERAM FUISSE CONVERSIONEM
SANITAS SUBSECUTA MUTATIS MORIBUS
PATEFECIT. EO ENIM SALUTIS ZELO INCI
TATUS EST, UT NEC OB VARIA IMPEDIMEN-
TA RETARDARI, NEC A DUCIBUS, IN QUOS IN-
CIDERAT, VIAM MINUS TUTAM INDICAN-
TIBUS DECIPI POTUERIT[1]. ANIMÆ VULNERA
LETHALITER EX MUNDI LABORIBUS SAU-
CIÆ NULLIS ALIIS QUAM VERÆ PŒNITENTIÆ
REMEDIIS SANANDA, NEC PŒNITENTIAM
ALIO IN LOCO TUTIUS QUAM IN SOLITUDINIS
PORTU, QUÆ MAGNUM IPSA REMEDIUM EST,
AGENDAM ESSE ARBITRATUS, CUJUS BENEFI
CIO CUM JAM FELICITER ET IN MORBUM IN
DISSET DIFFICILEM ET DIUTURNUM ANIMÆ SA-

[1] Allusion évidente aux adversaires de Port-Royal. Dans un camp comme dans l'autre ce n'était pas la charité qui portait l'étendard.

STATE RECUPERANDÆ, CUM ADESSET PATIENTIA, VALDE IDONEUM, NON TANTUM OB VENIAM PECCATORUM, SED OB MORBUM IPSUM GAUDENS ET GRATUS CONFITEBATUR DOMINO, QUONIAM BONUS QUONIAM IN SÆCULUM MISERICORDIA EIUS[1]. OBIIT 23. JUNII ANNO CHRISTI 1677. ÆTATIS 28.

*Requiescat in pace*[2].

Pierre[3]. — Long. [illegible]m,00 ; larg. [illegible],00.

Paul-Gabriel de Gibron était fils du sénéchal de Narbonne et capitaine au régiment de Schomberg[4]. Fort jeune encore, il renonça au monde à la suite d'une grave maladie. Les Pères de la Mission l'engageaient à entrer dans les ordres. Un ami le conduisit à Port-Royal. Après une première épreuve, il se crut appelé à la rigoureuse discipline de l'abbaye de la Trappe. Bientôt, il revint auprès des solitaires de la maison des Granges. Les emplois les plus humbles étaient ceux qu'il choisissait de préférence; il se chargea, pendant deux années, du soin de la cuisine des gens de service. Il avait à peine atteint sa vingt-huitième année lorsqu'il succomba.

Excellents latinistes à coup sûr, Messieurs de Port-Royal ne mettaient-ils pas une excessive complaisance à retracer dans leurs éloges funèbres tous les détails de pénitence et de mortification de leurs compagnons? Nous ne prétendons à aucune compétence en matière de perfection spirituelle; mais nous croyons bien apercevoir quelque orgueil sous ces apparences multipliées d'abnégation et d'humilité. « Pures « comme des anges, orgueilleuses comme des démons, » disait l'archevêque de Paris Hardoin de Péréfixe, après une visite chez les dames de Port-Royal en Ville[5].

[1] Psalm. [illegible], v. 1.

[2] Épitaphe composée par Jean Hamon.

[3] Église de Magny, dans la nef.

[4] Charles de Schomberg, né en 1600, fils de Henri, maréchal de France, et maréchal lui-même en 1637.

[5] J. Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*

## MXCI.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1684

[illegible]
ARNAULD DE LUZANCY, QUI ET IN AULA
ET IN BELLO, [illegible]
TENTATUM OMNIBUS MUNDI ET CARNIS
PERICULIS ADHUC ADOLESCENTEM GRATIA
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
ANNOS CHRISTO MILITAVIT AB OMNI
[illegible]
[illegible]
ET QUOTIDIANA SOBRIETAS JEJUNIO PAR.
ORATIO, QUÆ ILLI ERAT IN DELICIIS
SEMPER AUT QUIESCENTIS NEGOTIUM
FUIT, AUT SOLATIUM LABORANTIS.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
ÆGROTIS CHRISTUM OCULIS FIDEI
ASSIDUUS CONSOLATOR INTUEBATUR :
ILLORUM MORBIS
SUBMINISTRANDO AD
SALUTEM, ET QUI VIVOS
ELEEMOSYNIS FOVEBAT [1], MORTUOS
ULTIMIS CHRISTIANÆ PIETATIS
PROSEQUEBATUR OFFICIIS. OBIIT IV.
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Henri-Charles Arnauld, chevalier de Luzancy, troisième fils de Robert Arnauld d'Andilly[1], né en 1623, destiné par son père à la carrière des armes, commença par être page du cardinal de Richelieu. Les conseils de l'abbé de Saint-Cyran le décidèrent à fuir le monde dans la solitude de Port-Royal. Isaac Le Maistre de Saci, son cousin germain, devint son maître. Après quarante ans de retraite et de pénitence, il mourut à Paris, le 10 février 1684, douze jours après sa sœur, l'abbesse Angélique de Saint-Jean. Son corps fut inhumé auprès de celui de son père, dans le bas côté, dit *de Saint-Laurent*, de l'église de Port-Royal des Champs, d'où on les transféra tous deux, en 1710, à Palaiseau[2].

[1] Voy. ci-dessus n° MLXXXVII. — [2] Voy. ci-après n° MCIV.

## MXCII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL

1686.

Pierre. — Losange de [illegible] côté.

Une même pierre recouvrait les cœurs de trois personnes de la même famille décédées en la même année 1685.

Christophe Le Couturier, gentilhomme ordinaire de S. A. R. Mademoiselle de Montpensier, † le 31 mars.

Jeanne Brigalier, sa femme, † le 13 mars.

Pierre Bernard Le Couturier, leur fils, décoré du même titre que son père, † le 13 décembre.

Les trois cœurs furent apportés à Port-Royal des Champs, le 8 mai 1686, d'après la volonté de Pierre Bernard, et inhumés dans l'église, du côté de la chapelle de la Vierge. Jean Hamon composa en leur honneur une épitaphe latine publiée dans le *Nécrologe*. La pierre est entièrement usée; les quelques mots qui demeurent lisibles suffisent cependant pour qu'on en puisse reconnaître l'identité. Un cœur est gravé à la pointe supérieure du losange.

[1] Église de Magny, dans la chapelle de la Vierge.

## MXCIII.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1687.

HIC
IACET
PETRUS BOREL,
PRESBYTER BELLO-
VACENSIS, QUI ADOLES-
CENTIA SĀCTE DECURSA,
RITE PROMOTUS AD SACERDOTIUM,
SED SECUM ALTIUS REPUTANS
MUNERIS MAJESTATEM, ET ONUS
OFFICII, IN MONASTERIUM HOC, TUM
DESERTUM ANNO MDCXLVI SE PRORIPUIT, STUDIO
SANCTIORIS VITÆ, IN QUO PER BIENNIUM
SOLITUDINE, SILENTIO, ABSTINENTIA RENOVATUS
UT AQUILÆ JUVENTUTEM[1], INSTITUENDIS AD PIETATEM ET LITTERAS
PUERIS ADJECTUS, ET ANIMO GRATUITO ET
SOLLICITUDINE PATERNA HOC OFFICIO STRENUE FUNCTUS,
MONASTERIO REDINTEGRATO, SACELLANUS
ADDICTUS EST, SOLI DEO ET ALTARI VACANS,
ET OPTIMA PARTE QUAM ELEGERAT[2] ALIQUANDO POTITUS,
ANIMARUM CURAM QUAM HUMILITATE DEPRECABATUR
DIGNIOR CHARITATE SUBIIT,
DONEC PROCELLIS TEMPORUM EJECTUS,
IN [illegible] RECESSIT SOLUS PER ANNOS VIII DEO SOLI SERVIENS,
SIBI PAUCIS IPSE MINISTRANS, UT ESSET IPSE IN RE ANGUSTISSIMA
UNDE PAUPERIBUS DARET, QUÆ [illegible] DE NECESSITUDINE SUA [illegible]
LARGITUS, OBLATIS UNDEQUAQUE SUBSIDIIS
AUT REPUDIATIS, AUT AD EGENTIORES TRANSLATIS,
VITA DURISSIMA SIBI USQUE SIMILIS,
NEC LETHALIS MORBI MOLESTIIS INTERPELLATUS
A DEO, QUEM INVISIBILEM TANQUAM VIDENS
SUSTINUIT SEMPER, EXITU TRANQUILLO
AD EUM MIGRAVIT ANN.
M. DC. LXXXVII. DIE
XXVIII. IANUARII
ÆTATIS
75.

Pierre. — Losange de 0m,72 de côté.

[1] *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.* Psalm. CII, v. 5.

[2] *Optimam partem elegit.* Evang. sec. Luc. cap. X, v. 42.

[3] Inscription composée par Denis Dodart, médecin, mort le 5 novembre 1707, qui paraît avoir succédé à Jean Hamon dans les fonctions de rédacteur des épitaphes de Port-Royal.

[4] Église de Magny, dans la nef, près de la porte du chœur.

Pierre Borel, prêtre du diocèse de Beauvais, retiré à Port-Royal, fut chargé de l'éducation des enfants de Guillaume Dugué de Bagnols[1]. Il devint ensuite chapelain et confesseur des dames de l'abbaye, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1679. Contraint alors d'abandonner le monastère, il vint chercher un refuge à Paris. Dans les dernières années de sa vie, il travaillait de ses mains pour gagner de quoi donner à de plus pauvres que lui. On lui permit de rentrer après sa mort dans l'asile dont l'accès lui était interdit de son vivant.

Les onze premières lignes de l'épitaphe sont seules à peu près conservées; nous avons reconstitué le surplus à l'aide du *Nécrologe* et de quelques mots restés sur la pierre.

[1] Voy. ci-dessus, n° MLXXV[illegible].

## MXCIV.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1688.

Hic quiescit Nicolaus Thiboust Presbyter Ebroicensis diœcesis et Sancti Thomæ ad Regiam luparam Collegialis ac Regalis ecclesiæ per xliv. annos canonicus. Ibi divinam psalmodiam pietate, exemplo, con silio restituit, et sacrata bona pene col- lapsa prudentiâ omnique ope curavit res taurari. Vir sibi deoque vacans, sui semper similis, viam Domini constanter ambulavit, Antiquos mores a puero, pueri innocentiam ad finem usque vitæ retinuit. Pristinum ieiunii Ecclesiastici ritum quem in natali so- lo perseverantem adolescens viderat reli- giosissime coluit, quadragesimale ad ves- peram usque producens. Illi divitiæ, care re divitiis, vt deo liberius serviret : et ut vita eius dei laus perennis esset, noctur- nam canonici cursus partem adimpleturus, noctis somnum nunquam non intermisit, di urnam quotidianâ psalterii recitatione, sacrorum codicum lectione, ecclesiasticâ mortuorum commendatione continuavit. Christianam veritatem impense adamavit, pro iustitiâ constantissime laboravit, ma lis quorumdam artibus et ambitiosis pren sationibus, tantum non loco deiectus sit

TIT, TAMEN DEO SUSTENTANTE UT SPONTE SUA [illegible] MODUM [illegible] ECCLESIÆ [illegible] MUNIIS IMPAR EFFECTUS, IN HANC SOLITUDINEM SECESSIT VBI, LUMBIS PRÆCINCTIS, LUCERNIS FIDEI AC BONORUM OPERUM ACCENSIS, IUGI ORATIONE, ET, UT PER EFFŒTAS VIRES LICUIT, PUBLICÆ LAUDIS, ATQUE AGNI IMMACULATI, CUM SACRIS EIUSDEM SPONSIS, ASSIDUÂ OBLATIONE, FACTUS SIMILIS HOMINI EXPECTANTI DOMINUM SUUM, CUM EO, UT CONFIDIMUS, INTROIVIT AD NUPTIAS. ANNOS NATUS XCII DIE III. MARTII ANNI M. DC. LXXXVIII.

*Requiescat in pace*[2]

Pierre. — Long. 1m,97, larg. [illegible]

Né en 1597 dans le diocèse d'Évreux, Nicolas Thiboust exerça, pendant quarante-quatre ans, les fonctions de chanoine de l'église collégiale et royale de Saint-Thomas du Louvre[4]. Son épitaphe nous initie à ses efforts persévérants pour le rétablissement de la divine psalmodie et pour la bonne administration du temporel. Son attachement à l'antique discipline, son assiduité à l'oraison et à l'étude des livres saints, nous sont aussi retracés comme de justes sujets d'éloge. Après avoir résisté avec fermeté aux tentatives faites pour le priver de son canonicat, il y renonça de son plein gré en 1677, lorsque ses forces ne lui permirent plus d'en remplir les devoirs, et vint mourir à Port-Royal des Champs, à l'âge d'environ quatre-vingt-douze ans, le 3 mars 1688.

[1] *Evang. sec. Luc.*, c. XII, v. 36.

[2] Épitaphe rédigée par Denis Dodart; composée, en grande partie, d'expressions empruntées aux psaumes ou aux évangiles.

[3] Église de Magny, chapelle de la Vierge.

[4] Église entièrement disparue. Une partie des bâtiments du nouveau Louvre en occupe l'emplacement.

## MXCV.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1690.

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Inscription latine, composée de plus de quarante lignes, consacrée à la mémoire de Sébastien-Joseph du Cambout de Pontchasteau, mort à l'âge de cinquante-six ans, le 27 juin 1690. Denis Dodart en était l'auteur. La pierre est devenue tellement fruste que la lecture du texte n'est plus possible. On le trouverait au besoin dans le *Nécrologe*, pages 254-262, avec une longue biographie du défunt.

Messire Sébastien du Cambout appartenait à une des maisons les plus distinguées de la Bretagne. Son père, Charles du Cambout, marquis de Coislin, était parent du cardinal de Richelieu. Sébastien se fit homme d'église et fut bientôt pourvu de trois abbayes. En 1664, à peine âgé de trente ans, il renonçait à ses bénéfices pour se charger de l'office de jardinier à Port-Royal. Les vicissitudes et les singularités de son existence, ses voyages à Rome, en Allemagne et ailleurs sont racontés au long dans le *Nécrologe*. Il cachait son illustre origine sous des noms vulgaires, et finit par mourir inconnu à Paris. La sépulture lui fut donnée à Port-Royal des Champs. On ne pouvait manquer d'attribuer des miracles à cet étrange personnage; on l'a fait. En souvenir de la vénération qui s'attachait à lui, on transporta ses restes à Magny, en 1711.

Église de Magny, bas côté méridional, à l'entrée de la chapelle de la Vierge.

## MXCVI.

## MAGNY-LES-HAMEAUX. — ABBAYE DE PORT-ROYAL.

1701.

SUB HOC
MARMORE
DEPOSITUM EST
COR CATHARINÆ
ANGRAN UXORIS JACOBI
BARTHELEMY DE BELISY
IN CONSILIO MAGNO CONSI-
LIARII; COR SIMPLEX ET FIDELE;
COR DOCILE ET RECTUM; COR SPLEN-
DIDUM ET MAGNUM AD OMNE BONUM OPUS
SEMPER PARATUM; COR PER QUOD REQUIE-
VERUNT VISCERA SANCTORUM; COR QUOD CON-
SOLATUM EST COR VIDUÆ, PUPILLI, PAUPERIS ET
PEREGRINI; COR VERÈ BONUM ET OPTIMUM; MANDA-
TA ENIM DEI IN CORDE MULIERIS HUJUS SANCTÆ,
QUAM FECIT DOMINUS SICUT RACHEL ET LIAM,
UT ESSET EXEMPLŪ VIRTUTIS. OBIIT OCTO-
GENARIA IX CAL. JUN. AN. D. M. DCCI. HOC
GRATI ANIMI MONIMENTUM PONI CU-
RARUNT SANCTIMONIALES HU-
JUSCE DOMUS, QUAS FRE-
QUENS INVISIT, SEMPER
AMAVIT, BENEFICIIS
ET SUI HAC PO-
TIORI PARTE
DONAVIT.

Pierre noire (1). — Losange de 0m,60 de côté.

Catherine Angran, femme de Jacques-Barthelemy de Belisy, conseiller au grand conseil, fut une des plus fideles amies de Port-Royal. Le *Nécrologe* ne nous apprend d'ailleurs sur sa vie rien au delà du bel éloge qui servait d'épitaphe à son cœur (2).

(1) Église de Magny, dans le chœur.

(2) Inscription composée par Tronchon, un des solitaires de Port-Royal. Cette accumulation de louanges sur les qualités du cœur de la défunte a quelque rapport avec l'inscription gravée au pied de la colonne qui portait le cœur d'Anne de Montmorency. Voy. t. I, p. 157.

## MXCVII.

### MAGNY-LES-HAMEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT GERMAIN

1721.

CY DESSOUS REPOSE
LE CORPS DE DEFFUNT
MESSIRE FRANÇOIS
ESTIENNE CAILLETEAU
DE L'ASSURANCE CLERC
MINORE DECEDE LE 15
OCTOBRE 1721 AGE DE
27. ANS ET DEMY
*PRIEZ POUR LUY*
*AFFIN QUIL PRIE*
*POUR VOUS*

Pierre. — Long. 1m,86; larg. 0m,95.

Par un scrupule ordinaire à ceux qui suivaient les doctrines de Port-Royal, François-Étienne Cailleteau de l'Assurance ne se croyait sans doute pas digne de franchir les ordres mineurs. A l'époque de sa mort, l'abbaye n'était plus qu'un monceau de ruines. Il aura voulu du moins reposer aussi près que possible de ses maîtres, dans l'église de Magny. De nos jours encore, quelques jansénistes persévérants réclamaient une place dans le cimetière qui entoure cette église, ainsi qu'en témoignent leurs tombes réunies dans un terrain privilégié, en avant de la porte occidentale.

Église de Magny, chapelle de la Vierge. Au-dessous du texte, une tête de mort et deux os en sautoir.

## MXCVIII.

## VILLIERS-LE-BÂCLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

XIII^e-XIV^e siècles.

L'abbé Lebeuf ne trouva qu'une église récemment reconstruite et peu importante à Villiers-le-Bâcle. On avait du moins pris soin d'y conserver les anciens monuments funéraires des seigneurs du lieu. L'édifice a été rebâti encore vers 1845, et cette fois on n'a respecté ni les dalles gravées, ni les épitaphes. Nous indiquerons, d'après notre prédécesseur, les personnages dont l'église de Villiers abritait les sépultures[1] :

Un chevalier en armure, mort en 1269.

Jean l'Escuyer de Voisins, mort en 1275.

Guillaume de Voisins, écuyer, mort en 1282, et sa femme.

Un seigneur de Voisins, décédé en 1336.

Antoine de Goutelas, écuyer, seigneur de Damiette, près Gif, mort vers 1512, et Charlotte de Voisins, sa femme.

Pierre Simon, vicaire, mort en 1550, après avoir fait plusieurs fondations.

Jean-Marc de la Maret, écuyer, seigneur de Saint-Mars, maréchal des camps de feu Monseigneur frère unique du roi, gouverneur des villes de Saumur, Mantes et Meulan, lieutenant de cinquante hommes de l'ordonnance, mort en 1601, et sa femme, Françoise Jombert.

Samuel de Forbois, écuyer, seigneur de Presles et de Villiers, premier homme d'armes de France, commandant en la garde écossaise du corps du roi, mort en 1590.

Ces monuments qui formaient, comme on le voit, une intéressante série, ont disparu. Il n'en reste plus que quelques morceaux de dalles dans le jardin du presbytère.

Sur un débris de la tombe de Guillaume de Voisins et de sa femme

[1] *Hist. du dioc. de Paris*, t. VIII, p. 396-398.

une portion d'effigie en manteau doublé de vair, avec un chien sous les pieds, et ces mots en bordure :

....... ..IS FAME DE GVILLE DE VOISINS.... ............ .

Sur un autre fragment du commencement du XIVe siècle, qui paraît avoir fait partie de la tombe d'un ecclésiastique :

. ........CVRE DE MEUDO.... ..... ....

Il existe, sur le côté méridional de l'église, une petite chapelle du titre de Saint-Louis, reconstruite en même temps que le reste de l'édifice, dont l'origine remonte, ou peu s'en faut, à l'époque même de la canonisation du saint roi[1].

[1] *Hist. du diocèse,* etc. t. VIII, p. 498-500.

MAGNY.

## VILLIERS-LE-BÂCLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1656.

† IHS IAY ESTE REFONDVE EN [illegible] PAR
M^E MATTHIEV CHARDIN CVRE DE VILLIERS LE BASCLE
NOMMEE MARIE MICHELLE DE PAR M^RE MICHEL LVCAS[1]
SEIGNEVR DE SACLAY DE GIF VICOMTE DE CHATEAVFORT
SEIGNEVR DE VILLIERS LE BASCLE EN PARTIE ET DAME
MARIE YVELIN ESPOVSE DE M^RE IEAN MERAVT CON^ER DV
ROY EN SES CONSEILS DESTAT ET FINANCES ET EN
SA COVR DE PARLEM^T DE ROVEN SEIGNEVR DV DICT
VILLIERS LE BASCLE EN PARTIE DE MONTIGNY ET
DYMORVILLE
M^E IEAN LEMOYNE MARGVILLIER

Inscription gravée sur la cloche principale de l'église.

[1] Michel Lucas, acquéreur en 16[illegible] de la terre et seigneurie de Presles, en la paroisse de Villiers-le-Bâcle. (Lebeuf, *Hist. du dioc.* t. VIII, p. 504.) Messieurs Lucas avaient leur chapelle et leur sépulture dans l'église de Saclé (*ibid.* p. 510). — [illegible] Méraut, fils de Jacques Méraut, conseiller du roi aux requêtes, qui s'était rendu acquéreur, en 1604, de divers fiefs de la même paroisse (*ibid.* p. 503-505).

## MC.

## SACLÉ. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (DE PARIS).

1750.

✠ LAN 1750 IAY ETE BENITTE PAR M$^{SRE}$ I. B.
CORNILLARD PRETRE CVRE DE CETTE PAROISSE ET
NOMMEE IEANNE PAR HAVT ET TRES NOBLEMENT
NE [1] M$^{SRE}$ MAVRICE COMTE DE COVRTEN COMTE
DU S$^{T}$ EMPIRE ROMAIN CHAMBELLAN DE SA
MAJESTE IMPERIALE CHARLES VII LIEV$^{T}$ GENERAL
DES ARMEES DV ROY GRANDE CROIX DE LORDRE
ROYAL ET MILITAIRE DE S$^{T}$ LOVIS COLONEL DVN
REG$^{T}$ SVISSE AV SERVICE DV ROY ET PAR MAVRICE
PVLCHERIE DE VILLEMVR SA PETITE NIECE FILLE
DE HAVT ET PVISSANT S$^{GR}$ M$^{SRE}$ I. B. FRANCOIS
DE VILLEMVR CH$^{ER}$ S$^{GR}$ DE LIMONS [2] SACLAY EN
PARTIE LIEV$^{T}$ G$^{AL}$ DES ARMEES DV ROY INSPECTEVR
G$^{AL}$ DINFANTERIE COMMANDEVR DE LORDRE
ROYAL & MILITAIRE DE S$^{T}$ LOVIS GOVVERNEVR
DE MONTMEDY ET DE HAVTE & NOBLEMENT NEE
DAME ANNE CHARLOTTE MAVRICE DE COVRTEN
GERMAIN MOREAV ANCIEN MARGVILLIER

Petite église, rebâtie en majeure partie au XVI$^{e}$ siècle; quelques vestiges d'une construction du XIII$^{e}$ siècle, surtout à l'étage inférieur du clocher. L'abbé Lebeuf donne l'énumération de plusieurs dalles funéraires des XIV$^{e}$, XV$^{e}$ et XVI$^{e}$ siècles. Nous n'en avons vu que des fragments dont il n'y a plus aucun parti à tirer dans l'intérêt de l'épigraphie.

L'inscription de la cloche nous fournit, pour le milieu du XVIII$^{e}$ siècle, les noms d'un curé et d'un seigneur de Saclé.

(1) *Tres noblement né*, locution qui se présente ici pour la première fois. — (2) Fief de la paroisse de Saclé.

Le parrain de la cloche, Maurice de Courten, commença en 1706 sa carrière militaire. L'empereur Charles VII, près de qui il avait été chargé d'une mission diplomatique, le créa comte de l'empire et chambellan par lettres du mois de mai 1742. Le roi de France l'éleva, en 1748, au grade de lieutenant général. Il se distingua aux batailles de Coni, de Raucoux et en bien d'autres circonstances. Il commandait un régiment suisse de son nom[1].

Jean-Baptiste-François, marquis de Villemeur[2], né en 1698, maréchal des logis de la compagnie des grenadiers à cheval du roi en 1716, colonel en 1730, maréchal de camp en 1740, fut nommé lieutenant général en 1744[3].

[1] Pinard, *Chronologie hist. et milit.* t. V, p. 381-383.

[2] Voy. ci-après n° ....

[3] Pinard, *ut supra*, p. 312-315.

## MCI.

### SACLÉ. — ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-BARTHÉLEMY DE VAUHALLAN.

XVI<sup></sup>e siècle.

. . . . . . . . . . . . . hom̃e Jehan de
molinneau en son viuant s^r darpenty [1] et de vauhallant qui
trespaſſa le xxviii^e Jour de may
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1m,56 ; larg. 1m,10.

L'église de Vauhallan, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'est pas antérieure à la première moitié du XVI^e siècle. La tombe de Jean de Moulineaux [2] se trouve placée en avant de l'entrée du chœur. Bien qu'elle soit déjà fort usée, on y reconnaît l'effigie du personnage en armure, avec la cotte d'armes et l'épée. L'écusson est complétement effacé. Deux frères, du nom de Jean de Moulineaux, l'aîné, seigneur d'Arpenty et de Vauhallan, le second, chauffe-cire de la chancellerie, obtinrent, en 1491, du roi Charles VIII, le rétablissement de la foire annuelle de Saint-Barthélemy pour la fête locale. Nous avons lieu de croire, d'après le style du monument, que la tombe conservée appartient au premier [3].

Dans la nef, vers l'entrée de l'église, sur une dalle, dont l'inscription fut jugée illisible par l'abbé Lebeuf, nous avons recueilli le millésime de 1333. Au cimetière, un autel en pierre, daté de 1602, sert de base à la croix.

[1] *Arpenty*, maison seigneuriale, environnée de fossés, entre Saclé et Vauhallan ; elle a été détruite.

[2] Cette forme est plus correcte que celle qui a été employée dans l'épitaphe.

Jacquemin de Moulineaux, seigneur d'Arpenty et de Vauhallan en partie, de 1442 à 1450, portait le titre de *damoiseau*.

On connaît deux lieux du nom *des Moulineaux*, l'un sur la paroisse de Meudon, l'autre sur celle de Poigny, arrondissement de Rambouillet.

[3] Lebeuf, *Hist. du dioc.* t. VIII, p. 512-518.

L'abbé Geoffroy, *Pèlerinage à l'église de Vauhallan*, 1860. Cette dernière notice a surtout pour objet la description d'une crypte découverte au-dessous de l'église.

## MCII.

## SACLÉ. – ÉGLISE SUCCURSALE DE VAUHALLAN.

1730

✠ LAN 1730 JAI ETE BENITE PAR M<sup>E</sup> I BOBET DOCTEUR
DE SORBONNE CURE DE SACLAY ET VAUHALLAN SON
ANNEXE LE PARRAIN HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
MESS F DE VILLEMUR SEIGNEUR DE RIEUTORT SACLAY
VAUHALLAN ET AUTRES LIEUX LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES
DU ROY CAPITAINE LIEUTENANT DE LA COMPAGNIE
DES GRENADIERS A CHEVAL DU ROY LA MARRAINE
NOBLE DAME SUZANNE ELEONORE DE VILLEMUR EPOUSE
DE MESSIRE PIERRE FLORIMON DE FLAVIGNY CHEVALIER
SEIGNEUR DE LIS REMIGNY HELINCOURT CHEVALIER
DE LORDRE MILITAIRE DE SAINT LOUIS SOUS LIEUTENANT
DE LA COMPAGNIE DES GRENADIERS A CHEVAL DU ROY

La date de la cloche de Vauhallan nous est donnée par la notice que nous avons citée sous le numéro précédent. Jean Bobet, qui en fit la bénédiction, administra la paroisse de Saclé de 1712 à 1747. François de Villemeur, qui lui servit de parrain, était le père de Jean-Baptiste-François de Villemeur, dont la fille fut marraine de la cloche de Saclé[1].

François de Villemeur-Riotor, marquis de Villemeur, lieutenant au régiment du roi en 1667, capitaine-lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval en 1691, lieutenant général des armées du roi en 1718, mourut le 14 octobre 1735, à l'âge de quatre-vingt-dix ans[2].

[1] Voy. ci-dessus n° MCI. — [2] Pinard, *Chronol. hist. et milit.* t. V, p. [illegible]

MCIII.

## PALAISEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

xv<sup>e</sup> siècle.

Le bourg de Palaiseau (*Palatiolum*) dépendait du domaine royal, dès le règne de Childebert I<sup>er</sup>. Deux siècles plus tard, le 25 juillet 754, pendant la cérémonie de la translation du corps ds saint Germain, le roi Pépin fit présent de cette terre aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés[1]. L'inscription, gravée sur un marbre en mémoire de la donation, existait encore au moment de la révolution; elle fut, dit-on, mise en réserve pour le musée des monuments français; mais elle ne figure dans aucun des catalogues imprimés de cette collection, et la trace en est désormais perdue.

Un mur épais, percé d'une porte en ogive qui paraît du XIII<sup>e</sup> siècle, indique seul l'emplacement du vieux château. L'église a une certaine importance. L'entrée principale en plein cintre, le chœur et la tour appartiennent à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle; la nef ne date guère que du XV<sup>e</sup>. On descend du sanctuaire dans une petite crypte, d'une origine probablement très-ancienne; elle est maintenant plafonnée en majeure partie et dépourvue de caractère.

L'église de Palaiseau ne possède plus qu'une seule tombe du moyen âge. Ce monument nous a paru digne d'avoir ici sa place, bien qu'il soit privé de toute inscription. Plus d'un siècle avant nous, l'abbé Lebeuf constatait avec regret la disparition des bandes de cuivre ou de marbre, jadis incrustées dans la bordure de la dalle, sur lesquelles était tracée l'épitaphe. La tombe se trouvait alors exhaussée sur un massif de trois pieds de hauteur, dans la chapelle, au fond du bas côté méridional; elle se rencontre encore dans la même partie de l'édifice, mais au niveau du sol. En voici la description[2] :

[1] D. Bouillart, *Hist. de l'abb. de Saint-Germain-des-Prés*, p. 285. — [2] Long. 2<sup>m</sup>,70; larg. 1<sup>m</sup>,30.

A la bordure, quatre médaillons circulaires et quatre écussons, dont il reste seulement l'indication: fond semé d'étoiles à six rayons; pieds-droits élégants, décorés chacun de cinq personnages qui portent goupillon, bénitier, chandeliers, croix et livres; pignons accompagnés d'anges; deux arceaux en ogive trilobée, encadrant les effigies de deux époux; le mari avec l'armure de fer, la cotte courte et tailladée, la cravate de mailles, l'épée et l'écu à la ceinture; un chien couché sous les pieds; la femme en longue robe, guimpe et manteau, les pieds nus, ce qui est une singularité, sous lesquels deux petits chiens d'espèces différentes avec des colliers à grelots. Les pieds de la dame, rapportés en marbre, sont conservés. D'autres incrustations se sont détachées, telles que les visages, les mains jointes, la guimpe de la femme, les pieds du mari[1]. On remarque sur les genouillères de celui-ci des soleils flamboyants, et sur son écu les contours d'une croix. Ce reste d'armoiries nous conduirait peut-être à la découverte des noms des personnages ici représentés.

La croix formait la pièce principale du blason des seigneurs de Harville[2], devenus seigneurs de Palaiseau par suite du mariage de Jeanne Le Brun avec Guillaume, chevalier, seigneur de Harville, près Yenville en Beauce, grand échanson du roi Charles VI. Guillaume de Harville fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt. Ne serait-ce pas son effigie et celle de l'héritière de Palaiseau que nous aurions sous les yeux?

Quelques fragments de tombes, réduits à bien peu de chose, sont employés dans le dallage de la nef et du chœur. Sur un de ces morceaux, en gothique du XVI[e] siècle :

. . . . . . . e so uiua pbre cure de . . . . . . .

1. L'empreinte des pieds semble indiquer qu'ils étaient nus comme ceux de la femme. Cette tombe est la seule qui nous ait offert une pareille dérogation aux usages du costume.

2. *De gueules à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable.* (Anselme, *Histoire généalogique*, tome IX, pages [illegible])

Sur un autre :

. . . . . . . lequel trespassa ē sō hostel a palloiseau[1] le x doct . . . . . . . .

On pourrait attribuer ce dernier débris à la tombe, mentionnée par l'abbé Lebeuf, d'un *avocat au parlement dit Genouard de Fontenay sur le bois de Vincennes décédé en mois d'octobre 1547*[2].

[1] Forme ancienne du nom de Palaiseau. — [2] Voy. Lebeuf, *Hist. du dioc.* paroisse de Palaiseau, t. VIII, p. 1-16.

## MCIV.

## PALAISEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1710-1795.

☧ ☧

ICI REPOSENT

ET ONT ÉTÉ TRANSPORTEZ DU MONASTERE DE PORTROIAL
DES CHAMPS, LORS DE SA DESTRUCTION EN 1710.

LES CORPS

DE LA R. MERE CATHERINE AGNES DE S. PAUL ARNAULD AB
BESSE DE P. R. DECEDEE LE [illegible]. DE FEVRIER 1671. AGEE DE [illegible] ANS
DE LA R. MERE ANGELIQUE DE S. JEAN ARNAULD SA NIECE AUSSI
ABBESSE DE P. R. DECEDEE LE 29 DE JANVIER 1684. AGEE DE [illegible] ANS
DE M.RE ROBERT ARNAULD CHER SEIGNEUR D'ANDILLY MARQUIS DE
POMPONNE CONER DU ROY EN CONSEIL DETAT ET PRIVE, SUR
INTENDANT DE LA MAISON DE S. A. R. MONSIEUR GASTON JEAN
BAPTISTE DE FRANCE FRERE UNIQUE DU ROY. LOUIS XIII. DECE
DE LE 27 DE SEPTEMBRE 1674. AGE DE 85. ANS [illegible] MOIS
DE MRE HENRI CHARLES ARNAULD CHER SEIG. DE LUZANCI SON
FILS. DECEDE LE [illegible] DE FEVRIER 1684. AGE DE [illegible] ANS
DE DAME CATHERINE ANGELIQ. ARNAULD DE POMPONNE AGEE DE [illegible]
MOIS. FILLE DE HAUT ET PUISS. SEIG. MRE SIMON ARNAULD CHER SEIG.
MARQUIS DE POMPONNE &C. MINISTRE ET SECRETAIRE DETAT, SU
RINTANDANT GENERAL DES POSTES ET RELAIS DE FRANCE
DE DAME ANNE CONSTANCE SIMONNE ARNAULD DE POMPONNE

Sœur de l'illustre Antoine Arnauld qui suit. Son épitaphe latine par Jean Hamon au *Nécrologe* de Port-Royal.

Fille de Robert Arnauld d'Andilly. Épitaphe latine par Jean Hamon; voy. le *Nécrologe*, à la rédaction duquel cette abbesse a beaucoup contribué. Elle est morte le [illegible] et non le [illegible] janvier, âgée de cinquante-[illegible] ans et non de cinquante [illegible]. [illegible]

Voy. ci-dessus, n° [illegible].

Voy. ci-dessus, n° [illegible].

Voy. ci-dessus, n° [illegible].

Jean Hamon composa deux épitaphes pour cette enfant.

FILLE DE HAUT ET PUISS^T SEIG^R M^RE NICOLAS SIMON ARNAULD
MARQUIS DE POMPONNE, ET DE HAUTE ET PUISSANTE DAME,
MADAME CONSTANCE DE HARVILLE DE PALOISEAU, DECEDEE
LE 29 AVRIL 1693. AGEE DE 3. MOIS [1].

ET LES CŒURS

DE LA R. MERE MARIE ANGELIQUE DE S^TE MAG^NE ARNAULD ABB DE
P. R. DECEDEE LE 6. DAOUT 1661. AGEE DE 70 ANS.
DE M^RE ANTOINE ARNAULD, PRETRE, DOCTEUR DE LA M. ET SOCIE^TE
DE SORBONNE, DECEDE LE 8. DAOUT 1694. AGÈ DE 82 ANS 6 MOIS.
ET DE DAM^LE MARIE EMMANUELLE ARNAULD, FILLE DUD. SEIGN^R
MARQUIS DE POMP^E SECRET^RE DETAT ET DE DAME CATHERINE
LAVOCAT, DECED. LE 14. DE 7^BRE 1686. AG. DE 23. ANS [3].

Postremum.

*REQUIESCANT IN PACE.*

[4]

*Cette Translation a etè faite le 14 de septemb^re 1710.
par les pieux soins (pour la memoire de son ayeul
et de ses proches) du susdit haut et puissant seig^r.
m^re nicolas simon arnauld de Pomponne ch^er. seig^r.
marquis de Pomponne, et de Paleiseau, sire, et
Baron de ferrieres, chambrois, auguinville, et au-
tres lieux; Lieutenant general et commandant
pour le Roy au gouvernem^t. des Provinces de Lisle de
France, soissonois, Laonois, Beauvoisis et Vexin Bri-
gadier des Armèes de sa Majeste.*

[5]

Pierre. — Long. 1^m,72; larg. 0^m,71.

[1] Voy. ci-dessus n° DCCCCIV.

[2] Sœur de l'abbesse Catherine-Agnès ci-dessus nommée. Son épitaphe latine par Jean Hamon, au *Nécrologe*. Voy. aussi pour cette abbesse, comme pour les autres, le *Gall. christ.* t. VIII, col. 917-922.

[3] Élevée à Port-Royal des Champs, de l'âge de cinq ans à celui de quinze.

[4] Tête d'ange aux ailes éployées.

[5] Rinceaux; cartouche blasonné; couronne de comte; deux griffons en supports; champ d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux palmes adossées d'or, et en pointe, d'un rocher de même. Ce sont les armoiries des Arnauld. (Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. IX, p. 309.)

La translation des restes mortels des Arnauld, de Port-Royal à Palaiseau, eut lieu dans la nuit du 13 au 14 septembre 1710 : on apportait six cercueils et trois boîtes contenant des cœurs. Les cercueils furent provisoirement posés sur des tréteaux, dans la crypte de l'église de Saint-Martin ; ils devaient y demeurer en dépôt jusqu'à l'achèvement de la sépulture destinée à les recevoir dans l'église de Pomponne. Le marquis de Pomponne et de Palaiseau, petit-fils de Robert Arnauld d'Andilly, renonça plus tard au projet d'une seconde translation. À sa demande, les corps et les cœurs furent inhumés à Palaiseau, le dimanche 30 septembre 1725, et, dans le cours de la même semaine, on fixa sur la muraille de la crypte, près de l'autel, du côté de l'Évangile, l'inscription commémorative que nous publions[1]. Les révolutionnaires n'ont pas respecté le sépulcre des Arnauld, et, de nos jours, ce que nous pourrions à peine croire si nous ne l'avions vu, on a chassé de l'église l'épitaphe de ces illustres morts comme indigne de figurer dans le lieu saint; une place lui a été laissée par pitié au mur de la façade. Un changement dans les dispositions intérieures de l'église servit de prétexte à cette excommunication posthume.

Le grand Arnauld, comme on l'appelle, mourut en 1694, à Bruxelles, où il s'était réfugié. Son cœur fut ramené à Port-Royal des Champs, mais son corps resta inhumé dans l'église paroissiale de Sainte-Catherine, au lieu même de son décès. On vient d'achever à Bruxelles un grand édifice destiné à remplacer le vieux bâtiment de Sainte-Catherine, dont la destruction est imminente. Aucun monument n'indique la sépulture du savant docteur de Sorbonne.

Nous désirons qu'on profite de l'occasion pour rechercher ses cendres et pour les honorer d'une tombe aussi modeste d'ailleurs qu'on le voudra. Plusieurs épitaphes furent consacrées à la mémoire d'Antoine Arnauld. Nous avons tous présents à l'esprit les beaux vers que lui

[1] Renseignements communiqués par M. Bouchitté au Comité des travaux historiques. (*Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. II, p. 177-179; t. III, p. 62.)

dédia Boileau, dans un moment où il y avait quelque courage à le faire :

Au pied de cet autel de structure grossière
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit,
Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a dans l'Église même
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.

Le supplément au *Nécrologe* de Port-Royal contient (p. 208-213) un procès-verbal de l'inhumation célébrée à Palaiseau. Les ossements et les cœurs furent réunis dans une grande bière de bois de chêne divisée en six compartiments, quatre pour les débris des corps des personnages principaux, un pour les deux enfants, et le sixième pour les trois boîtes renfermant les cœurs. La bière avait quatre pieds deux pouces de long, deux pieds de large et dix-huit pouces de haut.

## MCV.

## PALAISEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1711.

☧.

*In Gloriam et laudem Dei.*

QUISQUIS ES THEOLOGICÆ CANDIDATE TIBI
LOQUITUR HIC LAPIS JUXTA QUEM SEPULTUS
EST NICOLAUS MABILLE PRESBITER PARISI-
NUS EODEM[1] LOCI THEOLOGUS : QUOTQUOT AD HOC
MAGISTERIUM INSTITUENDOS SUSCIPIEBAT
UNIS[2] DUOBUS VERÆ SAPIENTIÆ PRINCIPIIS
SCRIPTURA SACRA ET TRADITIONE IMBUENS
AB UTRISQUE DISCEDENDUM NUSQUAM DIGITUM
ACRITER MONEBAT POST HABITIS HUMANIS
RATIUNCULIS ATQUE OPINIONIBUS : IN QUACUMQUE
MINISTERII PARTE SOLI VERITATI PIETATEM
ADSTRUENS NIHIL AD ARBITRIUM FINGEBAT
SIVE PŒNITENDI LEGEM EX CANONE ET SS.
PATRUM DISCIPLINA DETERMINANS SIVE
SIMPLEX AC NUDUM IN CONCIONIBUS DICENDI
GENUS ADHIBENS EVANGELIO CONSENTANEUM :
RELIQUAS LECTOR SUPPLE VIRTUTES AC VOTUM
PRO IPSO UT FELICISSIME REVIVISCAT FACITO :
OBIIT VIII. CAL. SEPTEMBRIS[3] CIƆIƆCCXI · NATUS
ANNOS LIII[4].

Pierre. — Long. 0m,87, larg. 0m,65.

[1] Erreur du lapicide; lisez *ejusdem*.
[2] *Sic*. Ne faut-il pas lire *unius*?
[3] Le 25 août.
[4] Au-dessus du texte, une tête d'ange aux ailes éployées; encadrement semé de larmes.

Nicolas Mabille, prêtre théologien de Paris et prédicateur, fut inhumé dans le cimetière qui entoure l'église de Palaiseau. Son épitaphe était attachée au mur extérieur de l'édifice[1]; on la voit maintenant à l'intérieur, au seuil de la chapelle des fonts baptismaux. La rédaction en est d'une latinité tout à fait universitaire. Elle s'adresse aux candidats de la théologie et leur propose comme modèles la doctrine et la méthode du défunt.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 5.

## MCVI.

### PALAISEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT MARTIN.

1722.

SOUS CE PORCHE EST INHUMÉ

*LE CŒUR*

DE M.[re] JOSEPH LAMBERT PRÊTRE
DOCTEUR DE LA M. ET S.[t] DE SORBONNE
PRIEUR DE PALAISEAU PENDANT 35 ANNÉES
DÉCÉDÉ A PARIS LE 31. JANVIER 1722
AGÉ DE 67. ANS.

SON HUMILITÉ, SA DOUCEUR, SA MODESTIE,
SON ZELE POUR LA VERITÉ :
SES OUVRAGES DE PIETÉ ;
SES SOLIDES INSTRUCTIONS :
SES AUMÔNES :
AUX PAUVRES DE CETTE PAROISSE
SOUVENT PORTÉES AU DE LÀ DU REVENU
DE SON BENEFICE :
SES LIBERALITEZ,
POUR RENDRE LES ECOLES GRATUITES,
POUR LES FONTS BAPTISMAUX,
ET LA DECORATION DE CETTE EGLISE,
CONSERVERONT A JAMAIS SA MEMOIRE
EN BENEDICTION.

*[illegible]*

[illegible]

*Marbre* [illegible]

Un prieuré existait à Palaiseau dès le [illegible] siècle. Dans la suite il n'y eut plus de religieux, mais seulement un prieur commendataire. (Lebeuf, *op. cit.*, t. VIII, p. [illegible])

Au-dessus du texte, dans une partie arrondie du marbre, un cœur enflammé entre deux palmes; au-dessous, une tête d'ange ailée.

L'abbé Lebeuf cite Joseph Lambert comme le plus célèbre des prieurs modernes de Palaiseau[1]. Son épitaphe énumère suffisamment ses titres à la reconnaissance de la paroisse tout entière. Elle est encastrée dans le mur, à l'entrée de l'église, près de la chapelle des fonts baptismaux.

[1] Lebeuf, *op. cit.*, t. VIII, p. [illegible].

## MCVII.

### PALAISEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1756.

CŒUR
DE T. H. ET T.
P. D. MAD^E [1]
CONSTANCE DE
HARVILLE DE PALLOISEAU,
MARQUISE DE PALLOISEAU [2]
CHAMPLANT [3] ET AUTRES LIEUX V^E
DE T. H. ET T. P. SEIGNEUR M^RE
SIMON ARNAULD MARQUIS
DE POMPONNE &C.
BRIGADIER DES
ARMÉES DU
ROY.
DECÉDÉE LE
4 JUILLET
175[illegible]

Pierre. — Losange de 0m,6[illegible] de côté.

Au fond du bas côté méridional, dans l'ancienne chapelle des seigneurs, le cœur de Constance de Harville repose sous un simple carreau de pierre en forme de losange. Elle était fille de François de Harville, marquis de Palaiseau et de Trainel, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville et citadelle de Charleville. C'est par son mariage avec

[1] *Très haute et très puissante dame Madame.*

[2] Voy. ci-dessus, n° [illegible]. La terre de Palaiseau fut érigée en marquisat vers le milieu du XVII^e siècle.

[3] Voy. ci-après, n° MCCIII.

Nicolas-Simon Arnauld, marquis de Pomponne, que le marquisat de Palaiseau passa, en 1694, dans la famille des Arnauld[1]. Nous avons rapporté l'épitaphe de Nicolas-Simon avec les monuments de l'église de Pomponne[2]; son cœur fut inhumé à Palaiseau.

Dans la crypte de Palaiseau, sur un marbre noir détaché de quelque ancien tombeau, nous avons lu, en beaux caractères du XVI[e] siècle, la célèbre devise qui avait été adoptée par les ducs de Bretagne pour leur écusson d'hermines :

POTIVS MORI

QVAM FŒDARI

[1] Lebeuf, *op. cit.* p. 11. — [2] Voy. ci-dessus n° cccciv.

MCVIII.

SAINT-AUBIN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT AUBIN

1533.

Cy giſt honneſte pſonne Jehan roze

en ſon viuant marchant et labour · . . . . . . . . . . . . . ſainct aubin lequel treſpaſſa au dit lieu

le xxviii$^{e}$ Jour de Juing lan de grace

mil v$^{c}$ xxxiii Priez Dieu pour luy et pour tous treſpaſſes · Pater · noſter · aue · maria ·

Pierre. — Long. 2$^{m}$,20; larg. 1$^{m}$,11.

Il existait à Saint-Aubin une très-petite église dont la structure n'offrait rien de caractéristique. Elle était comprise dans l'enceinte d'une ferme. Une partie de l'édifice a été démolie; une autre sert d'étable. L'abside se terminait en hémicycle; un plancher la partage, et une salle de billard en occupait l'étage supérieur lorsque nous l'avons visitée.

On nous a fait voir, au fond d'une bergerie, la dalle funéraire de Jean Roze, dressée contre un mur. Cette tombe a servi de table d'autel, comme le prouve l'échancrure pratiquée pour recevoir la pierre sacrée. Le défunt est représenté imberbe, la tête nue, les cheveux longs, les mains jointes; cotte munie de larges manches et descendant à mi-jambes, ceinture à nœud, une escarcelle au côté droit; larges chaussures, arrondies par le bout. Pas d'encadrement d'architecture; aux angles, médaillons qui contenaient les attributs des évangélistes; l'épitaphe en bordure, accompagnée de rinceaux et d'autres ornements.

Sur un perron, fragment d'une tombe de femme dont les pieds posent sur un chien, xv$^{e}$ ou xvi$^{e}$ siècle. On apercevait aussi, engagée sous des marches, une dalle portant une inscription dont la lecture n'était pas possible dans la position actuelle de la pierre.

## MCIX.

### LA CHAPELLE-MILON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1672.

ICY REPOSE DAMLLE MARIE SIMON VEVVE DE
FRANÇOIS DE BESSÉT ESER SEIGR DE MILLON[1]
ET DE LA CHAPELLE MILLON, LAQVELLE A
DONNÉ PAR SON TESTAMENT A LA CVRE DE
CETTE EGLISE HVICT CENTS LIVRES VNE FOIS
PAYÉES, POVR LES EMPLOIER EN ACHAPT
D'HERITAGES OV RENTES, A LA CHARGE QVE
LE SR CVRÉ ET SES SVCCESSEVRS DIRONT
A PERPETVITÉ VNE MESSE DV ST SACREMENT
VNE FOIS LA SEMAINE, VN LIBERA SVR SA
TOMBE ET VNE PRIERE POVR SON MARI ET
POVR ELLE AVX FESTES SOLEMNELLES ET AV
PROSNE DES DIMANCHES.
ELLE EST DEMEVRÉE VEVVE A XXXIV ANS, ET
AYANT VESCV XXXVIII. ANNÉES EN CET ESTAT
DANS VNE VERTV EXEMPLAIRE, EGALEMENT
BONNE ENVERS SES ENFANS, TOVIOVRS CHARITA-
BLE ENVERS LES PAVVRES, ET CONSTANTE DANS
SA PIETÉ, ELLE EST MORTE AGÉE DE LXXII. ANS.
LE VIII. AVRIL M. DCLXXII.
DAMLLE ELISABETH SIMON SA SEVR QVI A TOV-
IOVRS ESTÉ AVEC ELLE DANS VNE PARFAITE
VNION A DONNÉ CENT LIVRES VNE FOIS PAYÉES
A LAD. CVRE ET A ESTÉ ENTERRÉE AV MESME
LIEV LE X. FEBVRIER DE LA MESME ANNÉE.

Marbre noir. — Haut. 1m,12; larg. 0m,75.

[1] Fief distinct de la seigneurie de la Chapelle-Milon.

Église peu considérable, reconstruite au XVII^e^ siècle.

L'épitaphe de damoiselle Marie Simon, autrefois placée dans le chœur, a été retrouvée, il y a peu d'années, dans le grenier du château. Les armoiries de la défunte et celles de son mari, François de Besset, sont gravées sur deux écussons au-dessus de l'inscription, les premières à un chevron, les secondes d'hermines à trois annelets posés deux et un. Le texte nous paraît d'une simplicité charmante.

La terre de la Chapelle appartenait à messieurs de Besset depuis l'année 1589. Un fils de François de Besset et de Marie Simon, Henri, seigneur de la Chapelle-Milon, contrôleur général des bâtiments du roi, a écrit une relation de la campagne de Rocroy qui passe pour un chef-d'œuvre[1].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 27, 28.

## MCX.

### SAINT-LAMBERT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LAMBERT.

1645.

CY GIST VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE
Mre IEAN PORÉE PBRE CVRE DE CE LIEV DE St
LAMBERT LEQVEL DECEDA LE XXe DE IVIN IOVR
DV St SACREMENT EN LAN 1645. ET A DONNÉ A
L'ŒVVRE ET FABRIQVE DE CETTE EGLISE LA SOME
DE TROIS LIVRES TZ. DE RENTE ANNVELLE PER
PETVELLE ET NON RACHEPTABLE A PRANDRE ET
AVOIR SVR SEPT ARPENTS DE TERRE LABOVRABLE
ET PRE EN PLVSIEVRS PIECES QVIL A DONNEZ A
LA CVRE DE CE LIEV A CHARGE QVE LES SIEVRS
CVREZ SES SVCCESSEVRS EN LAD. CVRE SERONT
TENVS FIRE ET CELEBRER ANNVELLEMENT A PER
PETVITÉ LE NOMBRE DE DOVZE MESSES D'HOBIT A
NOTTES AINSY QVIL EST AMPLEMENT PORTÉ PAR
LE CONTRACT DE DONATION PASSÉ DEVANT PELLÉ
TABELLION A CHEVREVSE EN DATTE DV XXIIe AVRIL
MIL VIc XXXV. ET CONFIRMÉ PAR SON TESTAMENT
PASSÉ DEVANT AVVRY AVSSY TABELLION A CHE-
VREVSE EN DATTE DV VIIIe IVIN MIL VIc XLV

Priez Dieu pour luy.

Marbre noir. — Haut. 0m,53; larg. 0m,41.

Petite église sans caractère, du XVe siècle environ, située sur un tertre, en vue des ruines de l'abbaye de Port-Royal.

Le marbre du curé, messire Jean Porée, se voit appliqué à un pilier du chœur, du côté du nord. Une figure de très-petite proportion, gravée en tête de l'inscription, le représente en surplis, à genoux devant un prie-Dieu, aux pieds d'un Christ en croix. Au-dessous du texte, ossements posés en sautoir et tête de mort.

## MCXL.

## SAINT-LAMBERT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LAMBERT

1676.

Hic situs est Carolus de Rebergues
bellovacvs[1], modestia ac honestate morvm
a pvero omnibvs charvs, bono ornatvs
ingenio, magnaqve hvmaniorvm litterarvm
peritia, qvi cvm, Deo favente, amicum nactvs
[illegible]
sanctiqve laboris consortem, in evolvendis
procul a mundi [illegible] patrvm [illegible]
[illegible] doctrinae non mag[illegible]
qvam pietatis stvdiosvs, [illegible]
patria [illegible] praetvlisset, in [illegible]
morbi diuturnum, vt [illegible]
omnibvs [illegible]
mvnitvs, mortem non reformidaret, qvam
[illegible] 1676. aetat. 32

Pierre.

Après avoir passé quelque temps à Port-Royal des Champs dans l'étude et dans la pénitence, Charles de Rebergues, obligé d'abandonner ce séjour, se retira au village voisin de Saint-Lambert. Il continuait à y suivre les doctrines et les exemples de ses maîtres, dont il n'était séparé que par une étroite vallée. Il mourut dans ce nouvel asile et fut inhumé dans la nef de l'église paroissiale, à peu de distance de la porte. Sa tombe existe encore, mais à demi usée; le *Nécrologe* nous a permis de compléter l'épitaphe.

[1] Originaire de Beauvais. — [2] Épitaphe composée par Jean Hamon, de Port-Royal.

En 1711, une grande fosse, creusée dans la partie méridionale du cimetière, reçut une partie des ossements extraits des ruines de l'église et des cloîtres de Port-Royal. Le pieux acquéreur des derniers débris de l'abbaye, Louis Silvy, mort le 12 juin 1847, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, a voulu reposer en ce même lieu. Un modeste tombeau recouvre sa sépulture[1].

[1] Voy. ci-dessus n° MLXXI.

## MCXII.

## SAINT-LAMBERT. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LAMBERT

1780.

✠ LAN 1780 JAY ETE BENITE PAR M^RE^ JEAN FRANCOIS HEBERT CURE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE GABRIELLE PAR M^GR^ JEAN BAPTISTE JOSEPH DE LUBERSAC EVEQUE DE CHARTRES[1] I^ER^ AUMONIER DE MADAME SOPHIE DE FRANCE[2] ET PAR DAME GABRIELLE DE MORNAY DE MONTCHEVREUIL SUPERIEURE DE LA ROYALE MAISON DE S^T^ LOUIS ETABLIE A S^T^ CIR[3] DAME DE LA SEIGNEURIE DE CHEVREUSE ET DEPENDANCES[4] REPRESENTEE PAR M^RE^ DE BATS AGENT DE LA DITE MAISON ET MADAME SON EPOUSE DU TEMPS DE JACQUES LEROY MARGUILLIER DESPREZ FONDEUR DU ROY MA FAIT[5].

Cloche.

[1] Cent douzième évêque de Chartres, de 1780 à 1790.

[2] Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine de France, Madame Sophie, sixième fille de Louis XV, née en 1734, morte en 1782.

[3] La célèbre maison d'éducation, fondée à Saint-Cyr par Louis XIV, à la demande de madame de Maintenon. — [4] La seigneurie de Chevreuse appartenait aux dames ursulines de la maison de Saint-Cyr; la paroisse de Saint-Lambert en dépendait.

[5] Voy. pour ce même fondeur, Buc, n° MLVI.

## MCXIII.

## LÉVIS[1]. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NOM.

1692.

D. O. M.

ICY GÎT TRES HAUT
ET TRES PUISSANT SEIG^R
MONSEIGNEUR EMANUEL
SECOND[2] DE CRUSSOL
DUC DUSEZ PREMIER
PAIR DE FRANCE PRINCE
DE SOYON[3] CHLER DES
ORDRES DU ROY GOUVERN^R
ET LIUTENANT GNAL
PO^R SA MAJESTE DES
PROVINCES DE XAINTONGE
ET D'ANGOUMOIS DECEDÉ
LE 1^ER JUILLET 1692.
AGÉ DE 50. ANS.

Pierre. — Long. 1^m,96; larg. 0^m,96.

Lévis doit toute sa célébrité à l'illustre famille qui en porte le nom de temps immémorial. Le village et son église sont sans importance. L'édifice de l'église, construit avec la plus grande simplicité, ne paraît pas antérieur au XVI^e siècle. Le seul objet vraiment précieux qu'il possède est une Vierge, du XIV^e siècle, en pierre et en marbre. Les dalles sont très-usées. Deux seulement, à l'entrée du chœur, présentent

[1] On dit aussi *Saint-Nom-de-Lévis*, ou *Lévis-Saint-Nom*.

[2] Petit-fils d'Emmanuel I^er. (Voy. ci-après n° MCXIV.)

[3] Comte de Crussol et d'Apcher, de Saint-Chely et de Saint-Sulpice, marquis de Florensac, de Cuysieux et de Rambouillet, seigneur et baron de Lévis, de Bellegarde, de Remoulins, d'Aimargues, de Saint-Geniez, d'Assier et de Cadenat, colonel du régiment de Crussol. (P. Anselme, *Hist. généal.* t. III, p. 769-778.)

quelques traces de figures et d'inscriptions en caractères gothiques. L'une, pour un seul personnage, est datée du mois de juin 1544. L'autre, à deux effigies, décorait la sépulture de quelque laboureur et de *Pasquière dapre sa fille fème de Michel*. . . . : l'épitaphe leur donne la qualité d'*honestes persones*.

La tombe de monseigneur Emmanuel II, de Crussol, duc d'Uzès[1], se trouve au milieu du chœur. La pierre est fracturée; elle n'a d'autre ornement qu'un filet en bordure. L'histoire généalogique des grands officiers de la couronne contient la nomenclature de tous les titres de ce grand personnage. Les éditeurs du cartulaire de l'abbaye de la Roche[2] nous apprennent de plus, d'après les registres paroissiaux de Lévis, qu'il mourut à Paris, le 1er juillet 1692, vers les onze heures du soir, en son hôtel de la rue de l'Orangerie, près de la porte Saint-Honoré, paroisse de Saint-Roch, et qu'il fut inhumé deux jours après, selon sa dernière volonté, dans l'église de Lévis, en présence de plusieurs officiers de sa maison.

[1] Le château ducal d'Uzès (Gard) n'a pas été détruit. C'est un remarquable monument du moyen âge et de la renaissance.

Emmanuel II de Crussol possédait aussi, près du célèbre sanctuaire de Rocamadour, le magnifique château d'Assier, aujourd'hui en ruines, construit au XVIe siècle par le grand maître de l'artillerie de France, Jacques de Genouillac.

[2] Voy. ci-après n° MCXVI.

## MCXIV.

## LÉVIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NOM.

1602.

† IHS · MA · IE FVS FAICTE 1602 ET NOMMEE MARIE PAR MESSIRE
EMANVEL DE CRVSSOL DVC DVZES PAIR DE FRANCE ET BARON
DE LEVY HON$^{BLE}$ HOMME JEHAN HATRY SON RECEPVEVR STIPVLANT
POVR LVY ET DAME MARIE DE RVBENTEL[1] FEMME DE NOBLE HO$^{E}$
LOVIS HABERT S$^{R}$ DV MENIL[2] ET DMLE[3] CATHERINE DE BAILLON
FEMME DE NOBLE HO$^{E}$ PAVL FIECTE ESC$^{E}$ S$^{R}$ DV PARCOGVETTE
ET DES BORDES
M$^{E}$ ALEXANDRE CORBELLIN PB$^{E}$ CVRE DE CE LIEV
NOEL GAVLDRY ET ANDRE MONY MARGL$^{ES}$

Grosse cloche.

Du temps de Louis XI, le mariage de Jeanne de Lévis avec Louis de Crussol fit passer la seigneurie de Lévis et ses annexes dans la famille de Crussol d'Uzès. Le parrain de la principale cloche de l'église de Lévis, Emmanuel I$^{er}$, joignait aux titres énumérés dans l'inscription ceux de prince de Soyon, comte de Crussol, baron de Florensac; il fut chevalier des ordres du roi, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, capitaine de deux cents hommes d'armes, et mourut fort âgé en son château de Florensac, le 19 juillet 1657[4].

[1] Voy. pour cette famille, *Port-Royal*, n° MLXXX.

[2] La seigneurie du Mesnil-Saint-Denis, voisine de Lévis, appartenait dès le XVI$^{e}$ siècle à messieurs Habert de Montmor, dont la famille a donné plusieurs abbés au monastère de Notre-Dame de la Roche.

[3] *Damoiselle.*

[4] Le P. Anselme, *Hist. généal.* t. III, p. 762-778.

## MCXV.

## LEVIS. — EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-NOM.

### 1615.

+ L'AN 1615 [illegible] DV TEMPS DE NOBLE ET [illegible]
DAME Mme GABRIELLE DAMILLY ABBESSE ET NOMMEE
IEANNE PAR HONORABLE HOMME IEAN [illegible]
[illegible] GENERAL DE MANTE[illegible][1]

Petite cloche.

L'origine de la seconde cloche de l'église de Lévis est singulière. D'après l'inscription qu'on y lit encore, elle fut fondue et nommée Jeanne, en 1615, du temps de l'abbesse madame Gabrielle d'Amilly, qui gouvernait alors, comme le rapporte le *Gallia christiana*, le monastère de Saint-Corentin près de Houdan, au bailliage de Mantes[3]. La cloche fut sans doute employée soit à l'usage de l'abbaye, soit à celui de quelque église qui en dépendait. En 1774, un abbé de Notre-Dame de la Roche, Marie-Antoine de Bertel de la Clue, l'achetait à un marchand de Paris, en remplacement de celle que son abbaye possédait depuis 1538, et qui s'était brisée. En 1810, elle a été retirée du campanile de la Roche et transférée dans la tour de Lévis. La robe de cette cloche est couverte de fleurs de lis; des figurines, d'une faible saillie, représentent la Vierge à l'enfant, le Christ assis, le Christ en croix et saint Nicolas[4].

[1] Omission évidente de la formule ordinaire *IE FVS FAICTE*.

[2] Ville célèbre par son église collégiale, autrefois riche en monuments, disparus pour la plupart, chef-lieu d'un des arrondissements du département de Seine-et-Oise.

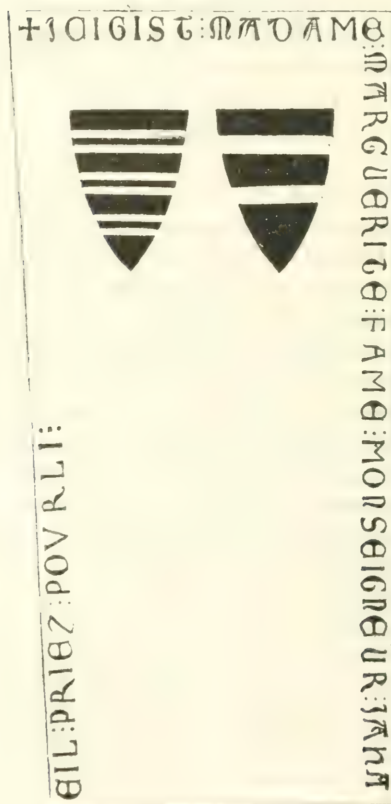
[3] Abbaye de femmes, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Chartres, fondée à nouveau par le roi Philippe-Auguste en [illegible] pour honorer la sépulture de sa troisième femme, Marie ou Agnès de Méranie. Gabrielle d'Amilly, vingt-sixième abbesse, ne figure au *Gallia christiana* que pour son nom et pour la date de son décès, le [illegible] mai 1633. T. VIII, col. [illegible].

[4] Précis hist. faisant suite au cartulaire de l'abbaye de la Roche, [illegible]

MCXVI.

LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

XIIIe siècle.



+ [illegible] GIST ⁝ MADAME
⁝ MARGUERITE ⁝ FAME ⁝ MONSEIGNEUR ⁝ IAGA
N ⁝ DE ⁝ NANTS
FIL ⁝ PRIEZ ⁝ POVR ⁝ LI ⁝

Pierre. — Long. $2^m,00$; larg. $1^m,10$.

Il existait anciennement, sur le territoire de la paroisse de Lévis, deux petits monastères, le prieuré de Saint-Pierre d'Ivette et l'abbaye de Notre-Dame de la Roche. Le prieuré de Saint-Pierre dépendait, au XII^e siècle, de l'abbaye de Saint-Maur près Paris; il a été, depuis longtemps, supprimé; nous n'en avons retrouvé que des masures sans intérêt. L'abbaye de Notre-Dame de la Roche, fondée en 1196 par Guy de Lévis, appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin[1]. Les bâtiments conventuels ont à peu près disparu; mais l'église s'est conservée intacte, telle que les religieux la construisirent dans la première moitié du XIII^e siècle. C'est un monument de peu d'étendue, mais d'une harmonieuse proportion et d'une élégante architecture. Plan cruciforme à chevet plat; voûtes en pierre croisées de nervures; consoles historiées; stalles à peu près contemporaines de l'édifice; autels anciens revêtus de boiseries modernes; sur les parois, figures des douze apôtres, renouvelées en peinture au XVII^e siècle, accompagnant les croix de consécration[2].

Trois statues de chevaliers, sculptées en pierre, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, sont dressées debout contre les murs du sanctuaire. Aucune inscription ne fait connaître les noms des personnages; mais on sait qu'ils étaient de la maison de Lévis[3]. Ces effigies repo-

[1] *Rocha, Roscha.* — *Gallia christ.* t. VII, col. 847-851. — *Cartulaire de l'abb. de Notre-Dame de la Roche*, etc. par Auguste Moutié, sous les auspices du duc de Luynes, in-4°, Paris, 1862; texte, 40 planches par Nicolle: dalles funéraires, stalles, etc.

[2] Ce même motif, plus riche et plus développé, à la Sainte-Chapelle de Paris. — [3] Suivant la tradition, les illustres défunts ainsi représentés seraient Guy Ier de Lévis, fondateur, mort en 1233; Guy II, mort en 1260; Guy III, mort vers 1299, tous trois maréchaux de la foi, seigneurs de Mirepoix, Florensac et Montségur.

saient autrefois sur des tombeaux que les religieux ont supprimés comme encombrant les abords de l'autel.

L'église de Notre-Dame de la Roche était un but de pèlerinage pour les paroisses voisines. On y venait prier devant une image de la Vierge, de deux à trois pieds de hauteur, *cui similis non invenitur in regno Franciæ.* (*Gallia christ.*) C'est une charmante statue du XIV$^{e}$ siècle, qui a été transportée, en 1810, dans l'église de Lévis. Les têtes et les mains de la mère et de l'enfant sont en marbre; les corps sont en pierre coloriée.

Une construction vulgaire, contiguë au croisillon méridional de l'église et occupée par des cultivateurs, contient une petite salle capitulaire du XIII$^{e}$ siècle, ornée de colonnes et d'une cheminée monumentale.

Les descendants des seigneurs de Lévis ont racheté ce qui reste de l'abbaye fondée par leurs ancêtres. Si ce noble exemple eût été suivi, nous serions encore en possession de bien des richesses dont nous sommes réduits à déplorer la perte.

Les dalles funéraires de l'église de la Roche, laissées à leurs places primitives, sont dignes d'attention; nous allons successivement les faire connaître. Celle que nous classons la première par rang d'âge se trouve dans le bras méridional du transept, devant l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Elle recouvre la sépulture de madame Marguerite, femme de monseigneur Jean de Nanteuil, morte au XIII$^{e}$ siècle. Le champ de la dalle ne présente ni ajustement d'architecture, ni effigie, mais seulement deux grands écussons armoriés, terminés en pointe; sur l'écusson des Nanteuil, posé à dextre, trois jumelles en fasce; sur l'autre, deux fasces ordinaires. L'épitaphe se compose de grandes lettres d'un beau style. La pierre se rétrécit d'une manière notable vers les pieds.

On a cru que madame Marguerite inhumée en ce lieu pouvait être Marguerite de Lévis, fille unique de Milon de Lévis, et sœur de Guy I$^{er}$, qui, en épousant Jean de Nanteuil, vers 1239, lui avait apporté la seigneurie de Lévis; mais l'écusson aux deux fasces, figuré sur la tombe à sénestre, ne convient nullement à l'héritière de Lévis, dont les ar-

moiries étaient d'or à trois chevrons de sable. La difficulté qui en résulte n'est tranchée ni par les généalogies spéciales, ni par les recherches des éditeurs du cartulaire de la Roche[1].

A côté de la tombe de la dame de Nanteuil, on en voit une autre, également dépourvue d'ornementation et sur la bordure de laquelle on ne lit plus que ces mots irrégulièrement gravés :

CI GIST MADIENME MA

GERITE FIENME . . . . . . .

. . .

DE GRACE M CCC E IIII AV MOIS DE GINNET PĒZ P̄ LI

Cette dernière dalle n'offre pas d'armoiries. Aucun indice ne révèle à quelle famille la défunte pouvait appartenir.

[1] Cartulaire déjà cité, p. 319-327.

## MCXVII.

## LEVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

XIII^e siècle.

HUIC DE GASTINA GUIDONI **X̄P̄Ē** [1] PP̄INA
GAUDIA DET CELIS IUSTUS FUIT ATQ' FIDELIS

[1] *Propina*

ANCIEN DOYENNÉ DE CHATEAUFORT

[illegible]

Guy de Gastine, chanoine de la cathédrale de Paris, docteur en droit canon, vivait au XIIIe siècle. Il était mort en 1275, à l'époque du décès de son frère Geoffroi, dont nous décrirons la tombe sous le numéro suivant. Les deux frères reposent, l'un auprès de l'autre, dans la travée médiane du transept de l'église de la Roche. Guy de Gastine porte la tunique diaconale, l'aube, l'étole et le manipule; il foule aux pieds un dragon; ses mains tiennent un livre, la gauche par le bas, la droite par la tranche supérieure. De chaque côté de l'effigie, deux fleurs de lis, qu'on a mutilées, alternent avec deux quintefeuilles. Le visage est jeune, imberbe, d'une belle expression; les yeux sont fermés. Une étroite bande de cheveux forme couronne autour de la tête. L'encadrement consiste en colonnes, chapiteaux feuillagés, arc en ogive à trois lobes, pignon fleuronné et clochetons. Une moitié de soleil flamboyant à dextre, un croissant lunaire à sénestre, accompagnent le pignon.

L'épitaphe, en vers léonins, se compose de cinq hexamètres et d'un pentamètre. L'abbé Lebeuf la jugea difficile à lire et ne l'a point recueillie.

Mention est faite des deux frères, au quantième du 4 janvier, dans l'obituaire de Notre-Dame de Paris, comme ayant donné, pour leurs anniversaires, une somme de 82 livres parisis qui fut employée à un achat de cinq arpents de pré. Guy de Gastine, chanoine et sous-diacre, assista, en 1268 et 1270, à des présentations d'hommages et à d'autres actes accomplis pendant l'épiscopat d'Étienne Tempier[3].

[illegible]

## MCXVIII.

## LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1275 (N. S.).



✠ HIC IACET · GAVFRIDVS · DE · G

ASTINA · CLERICVS · IVXTA · FRATREM · SVVM · MAGISTRVM · GVIDONEM · CAN

ONICV̄ · PARISIENS · QVI ·

OBIIT · ANNO · DÑI · M · CC · LXX · QVARTO · PRIDIE · NONAS · IANVARII

Pierre. — Long. $2^{m}$,50; larg. $1^{m}$,14.

Le 4 janvier.

La dalle de Geoffroi de Gastine est brisée en plusieurs morceaux dont aucun n'a d'ailleurs perdu sa place. Deux colonnes à chapiteaux de feuillage et un arc en ogive trilobée encadrent l'effigie. Geoffroi de Gastine, représenté jeune encore, n'était que simple clerc; son vêtement ressemble à celui des religieux. Il a les cheveux rasés en couronne, les mains jointes, les pieds posés sur un chien. De chaque côté de la tête, on remarque une fleur de lis mutilée.

Nous n'avons découvert d'autre mention de Geoffroi de Gastine que celle de l'obituaire de Notre-Dame de Paris, citée sous le numéro qui précède. Les décès des deux frères se trouvant relatés au 4 janvier, on pourrait en conclure qu'ils moururent le même jour, mais sans doute en des années différentes.

Le texte de l'épitaphe, donné par l'abbé Lebeuf, manque d'exactitude[1]. Le savant historien aura trop compté cette fois sur la précision de sa mémoire, comme en quelques autres circonstances pareilles.

[1] T. VIII, p. [illegible].

Les éditeurs du *Cartulaire de la Roche* p. [illegible] ont relevé à regret comme nous cette négligence trop fréquente dont nous subissons les inconvénients, surtout quand il s'agit de monuments détruits ou [illegible].

## MCXIX.

### LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1297.



CI · GIST · ISABE[1]

FAME · IAD · FEU · SIMO · FOINET · DE · NEAUFLE[2] · LE · CHATEL · DU · QEL · PRTIE · DE · SOSEMETS ·

Ci gît Isabeau femme jadis feu Simon Foinet de Neaufle le Châtel duquel partie de ses ossements gît et laquelle trépassa l'an 1297 qui fondèrent cet autel et messe de requiem. Priez pour les âmes que Dieu ait merci.

[2] Neaufle le Château, bourg peu éloigné

[illegible]

[illegible] Z [illegible]

[illegible]

[illegible]

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible]

Simon Foinet de Neaufle et sa femme Isabeau avaient fondé dans l'église de la Roche une messe et un autel. Isabeau fut inhumée à quelques pas de cet autel jadis érigé sous un arceau, à l'entrée de la nef, à main droite, tout près de la porte occidentale. La même dalle recouvrait une partie des ossements du mari, décédé avant sa femme : nous ne savons ce qu'on doit entendre au juste par cette locution singulière qui semble indiquer que son corps ne reposait pas là tout entier.

La défunte, qui n'était probablement qu'une riche bourgeoise de Neaufle, est coiffée d'un voile et vêtue d'une longue robe de la plus grande simplicité; mains jointes, pieds posés sur un dragon à queue recourbée, qui tire la langue. Arceau cintré à trois lobes, retombant sur deux consoles feuillagées; pignon bordé de crossettes et terminé par un fleuron; deux anges tenant des navettes et des encensoirs. La dalle se rétrécit d'une manière très-sensible vers les pieds.

de la Roche, arrondissement de Rambouillet, département de Seine-et-Oise, autrefois du diocèse de Chartres.

En rapprochant cette dernière lettre [illegible] M des deux premières CI [illegible] le mot abrégé MCI [illegible]

## MCXX.

### LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1313.



ANO : DNI : M : CCC : XIII : QNTDE

CIN : KALLAS : MADII : HOBIIT : ROGERI : FILI : NOBILIV : DNI : IOHIS

DE . LEVIS : DÑI : MIRAPIC' : ET :

DNE : 9STANCIE : DE : FVXO : CVIVS : AĪĀ : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN.

Pierre. — Long. 1m,91; larg. 0m,95.

Dalle placée dans le sanctuaire, à côté des statues dont nous avons fait mention sous le nº MCXVI; arc en ogive trilobée; deux pieds-droits.

Le 17 ... après Pâques.

décorés chacun de trois figurines de religieux qui lisent des prières; dans l'arcature de l'entablement, deux anges portant des flambeaux et le patriarche Abraham qui reçoit l'âme dans son sein. L'effigie représente un tout jeune homme vêtu d'une double cotte et d'un manteau garni de vair; mains jointes; un lion sous les pieds.

Roger de Lévis était né du mariage de Jean de Lévis, seigneur et sénéchal de Mirepoix, fils aîné de Guy III, avec Constance, fille de Roger-Bernard III, comte de Foix, et de Marguerite de Moncade, vicomtesse de Béarn. Ce mariage fut célébré le 2 février 1299[1]. Roger de Lévis mourut donc très-jeune. Il devait son prénom à son aïeul maternel, et fut inhumé dans l'église de la Roche, au pied de la statue de son aïeul paternel. Sa tombe est brisée. On prétend que les fractures qu'elle présente proviennent de la chute de la statue de Guy III de Lévis, que les révolutionnaires abattirent, et qui faillit d'écraser en tombant le chef des iconoclastes.

Dans un des escaliers du bâtiment contigu à l'église, sur la tranche d'une dalle à peu près contemporaine de celle de Roger de Lévis, on lit cette fin d'épitaphe :

LAN DE GRACE M CCC VII PRIEZ POVR LAME DE LVI

[1] *Histoire générale du Languedoc*, D. de Vic et D. Vaissette, t. X, XXVIII, LXVI.

MCXXI.

LEVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1322 (N. S).

. . . . . . . . . . . . ECCLIĒ · QVI · OBIIT AN

NO . . . . . . . . . . . . . .

PRIMO · DIE · M . . . . . . . . . ORATE · P̄ · EO

Pierre.

Le chœur des religieux occupait la travée médiane du transept. En avant de la porte ouverte dans la clôture en boiserie qui en décrit l'enceinte, on rencontre une dalle usée et mutilée, dont quelques fragments ont été dispersés en d'autres parties de l'église et de la maison. L'abbé Lebeuf crut y reconnaître un chantre tenant le bâton, insigne de ses fonctions, et cette première erreur le conduisit à lire dans l'épitaphe ce qui ne s'y trouvait pas :

MAGISTER DIONISIVS CANTOR HVIVS ECCLESIE . . . . . .

Les éditeurs du *Cartulaire de la Roche* ont ainsi rectifié cette lecture d'après les *Antiquités de Saint-Victor de Paris*, par Jean de Thoulouse[1] :

HIC IACET MAGISTER DIONISIUS

QUONDAM ABBAS HUJUS ECCLESIE QUI OBIIT AN

NO DOMINI MCCCXXI

DIE MARTIS ANTE FESTUM B. BENEDICTI ABBATIS[2] ORATE P̄ EO AMEN

Il s'agit de Denis, d'abord religieux, puis abbé de la Roche, qui succéda en 1312, sur le siége abbatial, à Étienne de Cépoy. Le

[1] *Cartul.* déjà cité, p. 163, 256-258. Manuscrits du prieur Jean de Thoulouse, à la Biblioth. nat.

[2] La fête de saint Benoît, fixée au 21 mars, arrivait un dimanche, en 1322. Le mardi d'avant était donc le 16 du même mois.

bâton qu'il tenait, dont l'abbé Lebeuf ne put d'ailleurs voir la partie supérieure, était en réalité une crosse.

Depuis l'établissement de l'abbaye de la Roche, à chaque vacance du siège, les religieux recevaient leur abbé de la maison de Saint-Victor de Paris. L'élection directe de Denis, en 1312, fut la première dérogation à cet usage. Le *Gallia christiana* ne contient qu'une liste très-incomplète des abbés de la Roche et ne fait aucune mention de Denis.

## MCXXII.

### LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1742.

· CY · GIT ·
MESSIRE · MICHELL[1] · CHANUT ·
DOCTEVR · DE · SORBONNE ·
VIVANT · ABBÉ · DE · CETTE ·
ABBEYE · DECEDE · LE · 20 · AVRIL ·
1742 · AGE · DE · 82 · ANS · APPRES ·
AVOIR · REGIS · CETTE · ABBEYE ·
LESPASSE · DE · 47 · ANS · PRIEZ · DIEV ·
POVR · LVY ·

Pierre. — Long. 0m,51 ; larg. 0m,47

Pour trouver une seconde sépulture d'abbé dans l'église de la Roche, il faut franchir un intervalle d'un peu plus de quatre siècles. Michel-Humbert Chanut, né à Paris en 1660, fut nommé abbé commendataire en 1695. Il résidait habituellement dans un des édifices annexés à l'église, et se montra zélé pour la recherche des droits de son abbaye[2]. Lorsque l'abbé Lebeuf visita le monastère de la Roche, ce fut à Michel Chanut qu'il s'adressa pour obtenir les renseignements historiques qui lui étaient nécessaires.

Michel Chanut fut inhumé, en 1742, au pied du maître-autel. L'inscription a été négligemment gravée. Au-dessous du texte, entre deux palmes, il y avait un petit écusson dont les armoiries sont depuis longtemps raturées. On attribue à cet abbé un autre écusson sculpté sur la boiserie dont les parois du sanctuaire sont revêtues; la mitre et la crosse le surmontent; un chêne au naturel en forme la pièce principale.

[1] Ou *Michele*. La pierre est usée en cet endroit.

Le *Gallia christ.* donne à l'abbé Chanut le prénom de Guillaume. — [2] *Cartul.* déjà cité, p. 181-183, 232, 261.

## MCXXIII.

## LÉVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE.

1622.

CY DEVANT GIST MAISTRE
MICHEL POULAIN PBRE LEQUEL DECE
DA LE XX. AVRIL 1622. PRIEZ DIEU
POUR LUY. PATER NOSTER.

Dès le commencement du XVII^e siècle, l'abbaye de la Roche ne renfermait plus un seul religieux, et la desserte de l'église était confiée à un simple chapelain. C'est sans doute à ce titre que le prêtre Michel Poulain eut sa sépulture dans le croisillon méridional, en face de l'autel de Saint-Jean-Baptiste. Son épitaphe est tracée à la pointe et rehaussée de couleur, sur un enduit de plâtre, dans une fausse baie de la muraille.

Un autre chapelain, maître Blaise Chuquet, mort le 26 février 1670, après quinze ans d'exercice, avait, dans le croisillon septentrional, près de l'autel de Saint-Blaise, une épitaphe du même genre aujourd'hui réduite à ces trois mots : *gist m^re blaise*. Des larmes et des têtes de mort accompagnent l'encadrement[1].

[1] Lorin, déjà cité, *Précis hist.*, p. 260-261.

## MCXXIV.

### LEVIS. — ABBAYE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHE

1788.

CY GIT
M[re] PIERRE THIMOLEON
NONCHER PRETRE DU DIOC
ESE DE ROUEN LEQUEL EST
DECEDE LE 21 MARS 1788
AGE DE 74 ANS 8 MOIS
APRES AVOIR DESSERVI CETTE
EGLISE PENDANT DIX ANS.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME, AINSI SOIT IL.

Pierre-Timoleon Noncher, ancien religieux profès de la société de Jésus, et Joseph Carré, son confrère, furent appelés à la Roche comme chapelains par l'abbé commendataire, en 1778, après la suppression de leur ordre. Pierre Noncher mourut en ce lieu, au bout de dix ans. Son épitaphe, inscrite sur une petite pierre carrée, est placée en avant du degré de l'autel de Saint-Blaise. Elle clôt la série des monuments funéraires de l'abbaye[1].

[1] *Cartul.* déjà cité. *Précis histor.* p. 184, 185, 187, 26[illegible].

---

## MCXXV.

### DAMPIERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT PIERRE.

1621.

CY · GIST · CATHERINE ·
COVTVRIÉ · EN · SON · VI
VENT · FEMME · DE · NIC
OLLAS · GROSSET · LA
QVELLE · EST · DECE
DÉ · LE · XIII^ME FEBVRIE ·
MIL · VI^C · XXI · PRIEZ
DIEV · POVR · SON
AME.

Pierre. — Haut. 0m,59; larg. 0m,50.

Le village de Dampierre possède un magnifique château et une chétive église. Construit, vers le milieu du XVIe siècle, par le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, le château fut agrandi et embelli par Jules Hardouin Mansart; c'est une des plus belles résidences qui existent dans les environs de Paris. L'église paroissiale, rebâtie vers la fin du XVIe siècle, ne se distingue en rien des églises rurales les plus vulgaires; elle ne renfermait, lorsque nous l'avons visitée, aucun monument qui fût vraiment digne d'intérêt.

L'épitaphe de Catherine Couturié, attachée au dernier pilier de la nef, du côté du nord, ne nous apprend rien sur la profession du mari de la défunte. Des larmes, des ossements, une tête d'ange et une tête de mort accompagnent le texte.

*Sic*

## MCXXVI.

## DAMPIERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE

1645.

CY GIST ET REPOSE LE
CORPS DE DEFF.T HON-
NORABLE HOMME M.E
CLAVDE DE LA IAILLE
VIVANT CAPITAINE DV
CHATEAV DE DAMPIER[1]
QVI DECEDA LE XX
FEB.ER 1645 AAGÉ DE 55
ANS LEQVEL A LAISSE
A LEGLISE DE CEANS
LA SOMME DE C.T LIVRE
POVR VN OBIT A
PERPETVITE AV IOVR
DE SON DECEDZ
PRIEZ DIEV POVR
SON AME

Pierre. — Haut. 0m,62; larg. 0m,33

Inscription fixée par des crampons de fer sur le premier pilier de la nef, au nord; nous l'avions vue d'abord comprise dans le carrelage du bas côté méridional.

A l'époque où Claude de la Jaille exerçait la capitainerie du château de Dampierre, la seigneurie de ce lieu appartenait à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, pair de France, chevalier des ordres, grand chambellan et grand fauconnier, gouverneur de Picardie, mort le 24 janvier 1657.

## MCXXVII.

## DAMPIERRE. — ANCIEN CIMETIÈRE PAROISSIAL.

1782.

---

CI GIT
TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE PRINCESSE
MADAME HENRIETTE NICOLLE D'EGMONT
PIGNATELLY, DUCHESSE DE LUYNES ET DE
CHEVREUSE DAME D'HONNEUR DE LA FEUE REINE
VEUVE DE TRES HAUT ET TRES PUISSANT SEIGNEUR
MONSEIGNEUR, LOUIS JOSEPH CHARLES AMABLE[1]
D'ALBERT, DUC DE LUYNES ET DE CHEVREUSE,
PAIR DE FRANCE, MARQUIS DE SAISSAC,
COMTE DE TOURS, DE DUNOIS, DE NOYERS,
DE MONTFORT L'AMAURY &c.
CHEVALIER DES ORDRES DU ROY,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DE SES ARMÉES,
COLONEL GÉNÉRAL DES DRAGONS DE FRANCE,
GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA
MAJESTÉ, DE LA VILLE PREVÔTÉ ET VICOMTÉ DE
PARIS, NÉE LE 19. AVRIL 1719 ET DÉCÉDÉE LE 1ER
SEPTEMBRE 1782. RECOMMANDABLE PAR SES VERTUS.
ELLE EUT POUR SON EPOUX L'ATTACHEMENT LE
PLUS CONSTANT, POUR SES ENFANS L'AMITIÉ LA
PLUS TENDRE ET POUR LES PAUVRES LA CHARITÉ
LA PLUS ETENDUE; LES AYANT CHÉRIS TOUTE SA VIE
ET COMBLES DE BIENFAITS, REGARDANT TOUT CE QUI
EST L'OBJET DE L'AMBITION DES HOMMES COMME
UNE GRANDE VANITÉ, ELLE A VOULU ÊTRE INHUMÉE
SANS AUCUN FASTE DANS LE CIMETIÈRE[2] DE CETTE
PAROISSE, POUR EN METTRE TOUT[3] LES HABITANTS
A PORTÉE D'Y VENIR SOUVENT PRIER DIEU POUR ELLE!

*[illegible]*
*[illegible]*
*Requiescat in pace*



Long. [illegible]; larg. [illegible].

[1] Les trois prénoms *Louis-Joseph-Amable* sont surchargés. Ils appartenaient au second fils de la princesse et de Marie-Charles-Louis d'Albert de Luynes.

[2] Par respect pour la volonté de la défunte, sa tombe a été laissée dans l'ancien cimetière, près du bas côté méridional de l'église. — [3] *Sic.* — Ossements et tête de mort.

Une donation de Marie de Rohan-Montbazon, veuve, en premières noces, du connétable Charles d'Albert, duc de Luynes, et, en secondes noces, de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, fit passer, en 1663, le duché de Chevreuse, la seigneurie et le château de Dampierre aux héritiers du connétable. Près de l'église paroissiale, dans le cimetière, une petite chapelle très-simple, de construction moderne, servait de sépulture, il y a peu d'années, aux défunts de la maison d'Albert. Au seuil de ce tombeau, une grande dalle de pierre, toute fracturée, présentait une très-longue inscription française, devenue peu lisible, en mémoire de très-haute et très-puissante princesse, madame Henriette-Nicolle Pignatelli d'Egmont, dame d'honneur de la feue reine[1], seconde femme de Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, prince de Neufchatel, Wallengin et Orange, comte de Dunois, lieutenant général des armées du roi, colonel général des dragons. Le père de cette illustre dame, Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Augustin d'Egmont Pignatelli, était duc de Gueldres et de Juliers, duc de Bisache, prince de Gavre et du Saint-Empire romain, comte d'Egmont et grand d'Espagne[2].

La chapelle funéraire a été récemment reconstruite sur le côté méridional de l'église et décorée des œuvres d'un de nos plus habiles sculpteurs, Jean Bonnassieux. Le dernier duc de Luynes[3], mort à Rome en 1867, victime de son dévouement pour les blessés de Mentana, y repose dans la tombe qu'il s'était préparée. Le souvenir de ce grand seigneur, de cet homme de bien ne périra pas. Sa munificence sans bornes, son amour pour les lettres, pour les sciences, pour les arts, pour l'étude de l'antiquité, nous reportaient à cette brillante époque de nos annales où les premiers personnages du royaume, les d'Amboise, les Rohan, les Montmorency, à l'égal des Médicis et des souve-

[1] Marie Leczinska femme du roi Louis XV, morte en 1768.

[2] Moréri, *Dict. hist.* De la Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.*

[3] Honoré-Théodore-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut, etc. né à Paris le 15 décembre 1802, mort à Rome, à pareil jour de l'année 1867. (Voy. *Notice sur le duc de Luynes*, par J. L. A. Huillard-Bréholles, Paris, 1868, in-8°.)

rains pontifes, ambitionnaient avant tout le rôle de patrons des artistes et des savants. Grâce à lui, le château de Dampierre est devenu un musée où les diverses branches de l'art contemporain ont pu se développer en toute liberté. La bienveillance de madame la duchesse de Luynes nous a ouvert libéralement (c'est une tradition de famille) la bibliothèque et les archives de Dampierre; nous y avons recueilli pour notre collection plusieurs monuments précieux, en mettant à profit l'extrême obligeance de M. Souty qui est le conservateur de ce riche dépôt[1].

[1] Voy. le supplément à la fin du tome IV.

## MCXXVIII. — MCXXIX.

## DAMPIERRE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1576.

† marie suis nommee par les
parroissians de dampierre
mil $v^{c}$ lxxvi
Pierre le Roy me fit

Grosse cloche.

1792.

✠ SANCTA MARIA ORA PRO NOBIS
FRATER FRANCISCUS DEMANET
HEYLISSEMENSIS ABBAS REFŪDI
ME FECIT 1792

Moyenne cloche.

La principale cloche de Dampierre a déjà duré trois siècles. Ce sont les paroissiens qui l'ont nommée, à l'exclusion de leurs maîtres et seigneurs, et qui sans doute l'avaient fait fondre de leurs deniers. On ne rencontre pas fréquemment des noms de fondeurs au XVI$^{e}$ siècle. La cloche de Dampierre nous apporte celui de Pierre Le Roy.

Le beffroi renferme une seconde cloche dont l'inscription révèle l'origine étrangère. Celle-ci provient, en effet, du monastère belge de Notre-Dame de Hélichem[1], de l'ordre de Prémontré, au diocèse de Malines, fondé vers 1130. Vendue à des brocanteurs après la suppression de l'abbaye, elle a fini par être rachetée pour l'usage de l'église de Dampierre.

[1] *Helissemium*, *Helichem* ou *Hellenchimes*.

## MCXXX.

## SAINT-FORGET.[1] — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-FERRÉOL.

1661.



A LA PLVS GRANDE GLOIRE DE DIEV

Les Marguilliers presens et a venir de l'Eglise &
Parroisse Mr. St. Forget, sont tenus & obligez de
faire dire & celebrer a perpetuité, vne Messe aux
quatre festes solenelles de lanee, ou le ledemain
de chacune desd.es festes, selō la cōmodité du serui.ce
de lad.te Egle, a L'Intenon & po.r le repos des Ames
des deffunctz Estienne Dumont Viuāt l'un des che-
uaux Legers[2] de la garde du Roy deceddé le 14e.
May 1656, Et de Dame Ieanne Isabelle, A lors
de son deceds sa V.ue & Dame de Trotigny Ia-
gny & la grāde Maison[3] deceddee le 14e. Aoust
1660 · qui a Icy estably sa sepulture au pres
de son d.t Mary. Et oultre deux messes a parei-
ls Io.rs quils sont deceddez, ou les Io.rs suiuāt
plus prochain, selō la cōmodité du seruice
de la d.te Egle, cōme dict est, lesq.les six messes ōt
esté fōdees par la d.te deff.cte Ieanne Isabelle ·
serōt aussi tenus lesd.ts Marg.ers se aduertir au
prosne le plus prochain, les paroissies & habitās
des Io.rs & heure que se dirot lesd.tes messes & Icelles
se sōner hautem.t. & a plusi.rs coups afin q̄ les-

[1] *Saint-Forget*, forme vulgaire du même nom.

[2] Corps de cavalerie de la maison du roi, créé en 1593 par Henri IV qui s'en fit le capitaine, exemple suivi par ses successeurs. Ce corps était composé de gentilshommes et d'anciens officiers, au nombre de deux cents. Jamais il n'avait été mis en déroute et jamais ni ses timbales ni ses étendards de soie blanche n'étaient tombés entre les mains de l'ennemi.

[3] Trois terres de la paroisse de Saint-Forget.

ditz parroissiẽs qui auront la deuotiõ d'y assister
le puissent faire. Cõme aussi serõt tenus lesd$^{ts}$ f$^{rs}$
Marg$^{ers}$ de fournir pain, vin, luminaire sur l'autel,
& les plus beaux ornem$^{s}$. de l'Egl̃e & s̃e. s̃e. vne rep̃-
sentãon sur la fosse pendãt lesd$^{es}$ messes ainsi que le
tout est plus amplem$^{t}$. declaré p̃ le cõtract de fõda-
tiõ de ce passé entre le S$^{r}$. Brice S$^{r}$. de Grãdval esc$^{er}$ por-
te mãteau [1] du Roy exec$^{r}$. du testam$^{t}$. de lad$^{e}$. deff$^{te}$ & les marg$^{ers}$
& le pũiseur [2] du bassin des Trespassez pñt M$^{r}$. le Curé p̃deu$^{t}$.
Achilles Vallet greffier & tabelliõ Iuré a cheureuze le
[illegible]. Io. de Iuin 1661. *Priez Dieu po$^{r}$ leurs Ames.*

Pierre. — Haut. 0$^{m}$,80; larg. 0$^{m}$,54.

Petite église, sans importance, rebâtie au XVII$^{e}$ siècle, renfermée, ainsi que l'ancien presbytère, dans l'enclos du parc de Dampierre.

L'inscription qui précède est gravée sur une table de pierre, encastrée dans le mur, à côté de la chaire du prédicateur. Aucun ornement n'accompagne le texte, dont la lecture est déjà devenue difficile.

[1] *Écuyer porte-manteau du roi.* Le roi avait autrefois, parmi les officiers de sa chambre, un porte-manteau ordinaire et douze autres servant par quartier.

[2] *Proviseur*, celui qui était chargé de surveiller l'emploi des aumônes recueillies pour les trépassés.

## MCXXXI.

### CHEVREUSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

### 1614.

CESTE VITRE A ESTE DONNEE PAR [illegible]
[illegible]

La petite ville de Chevreuse garde comme témoignage de son importance passée les ruines imposantes du château seigneurial qui la domine, et les débris encore intéressants de l'antique prieuré de Saint-Saturnin. Il y reste aussi plusieurs maisons qui furent habitées par de riches bourgeois aux XVI[e] et XVII[e] siècles. Le propriétaire d'une de ces demeures inscrivit cette maxime sur le linteau de la cheminée de la salle principale :

QVIDQVID AGAS SA[illegible]
AGAS, [illegible] FINEM.

L'église paroissiale, dédiée à saint Martin, a été reconstruite, en grande partie, vers la fin du XVI[e] siècle. L'étage inférieur de la tour et quelques portions des collatéraux de la nef datent du commencement du XIII[e] siècle. L'examen de cet édifice n'a fourni que bien peu de chose à notre recueil. La courte inscription de donation rapportée ci-dessus se lit au bas d'un petit vitrail offert par un paroissien, le 1[er] janvier 1614[1]. L'Annonciation y est représentée, et le donateur y figure suivi de deux fils. C'est d'ailleurs une peinture de très-mince valeur. Une autre verrière, de meilleure exécution, placée au fond du sanctuaire, se divise en deux sujets, le sacrifice du Calvaire et la translation de la sainte case de Lorette.

[1] Claude Sauvageot, *Monographie de Chevreuse*, [illegible] texte et planches. Paris, 1874, in-fol.

## MCXXXII.

### CHEVREUSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1741.

HIC
IACET PETR
US COLLOT
PAROCHUS
OB. 1741[1].

Le chœur est pavé en carreaux noirs et blancs alternés. La trop courte épitaphe gravée sur un de ces carreaux ne nous dit pas que le curé Pierre Collot, docteur de Sorbonne, fut à la fois un prêtre d'éminente vertu et de grand savoir. On lui doit un des plus excellents livres de dévotion qui aient paru depuis longtemps, *la Vraie et solide piété*. Il a aussi publié un abrégé de *l'Esprit de saint François de Sales*, par Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, quelques traités de théologie et des instructions religieuses.

Plusieurs dalles funéraires, dont aucune ne nous a semblé antérieure au XVII^e siècle, sont disséminées dans l'église; nous n'avons pu y lire une seule ligne, tant la gravure s'en est oblitérée.

[1] Le 2 septembre.

## MCXXXIII

## CHEVREUSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1729.

+ LAN 1729 IAY ETE BENITE PAR Mre PIERRE COLLOT
PRETRE DOCTEVR DE SORBONNE CVRE DE CE LIEV ET
NOMMEE MARIE ADRIEN PAR TRES HAVT ET TRES PVISSANT
SEIGNEVR MONSEIGNEVR ADRIEN MAVRICE DVC DE NOAILLES
PAIR DE FRANCE GRAND DESPAGNE &c[1] ET PAR MADAME
MARIE MADELEINE DE GLAPION SVPERIEVRE DES DAMES
DE LA ROYALE MAISON DE St LOVIS A St CYR DAME DE CE LIEV
JACQVES ET LOVIS GAVDIVEAV MONT FAITE[2].

Cloche.

La tour de Saint-Martin contenait autrefois cinq cloches. La seule qui existe encore, et qui pèse environ cinq mille cinq cents livres, fut fondue, une première fois, en 1659, sous le patronage de Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et de Marie de Rohan-Montbazon, sa mère[3]. Cassée en 1729, elle a été refondue la même année. Le curé Pierre Collot, dont nous venons de rapporter l'épitaphe, la consacra au culte divin; le second des maréchaux de Noailles, Adrien-Maurice, et la supérieure de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, lui servirent de parrain et de marraine. Madame de Glapion représentait, en cette circonstance, sa communauté, à laquelle Louis XIV avait attribué la seigneurie de Chevreuse, après en avoir transféré le titre ducal sur le comté de Montfort-l'Amaury[4]. De son côté, le maréchal de Noailles était devenu neveu de madame de Maintenon, la fondatrice de Saint-Cyr, par son mariage avec Françoise d'Aubigné.

[1] Chevalier de la Toison d'or en 1702, grand d'Espagne de première classe en 1711, chevalier des ordres du roi en 1724, maréchal de France en 1734, mort en 1766.

[2] Voy. ci-dessus n° MXXXV.

[3] Claude Sauvageot, *Monog. de Chevreuse*, p. 7.

[4] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 80-81.

## MCXXXIV.

### CHEVREUSE. — CHAPELLE DE SAINT-LUBIN.

XIIIe siècle.

✠ : ICI : GIST : GVIL
LAVME : SAL : EN : BIEN : BORGOIS : DE : PARIS : DEX : AIT : DE
: SAME · MERCI : A

Les troisième et quatrième lettres de ce mot manquent aujourd'hui.

MEN : DITES : PATER : NOSTER : VOS Q P CI PASSEZ : IADIS : FUI : CE QUE ESTES : CE : Q : SUI : V OS : SEROIZ.

Pierre. — Long. [illegible] 57; larg. à la tête, [illegible]; aux pieds, [illegible].

Une petite chapelle, du titre de saint Lubin, évêque de Chartres, s'élève à un kilomètre environ de Chevreuse, vers l'orient. L'abbé Lebeuf en rapportait volontiers l'origine au souvenir de quelque miracle opéré par le saint évêque en ce lieu, dans un voyage de Chartres à Paris. Nouvellement réparé, lorsque l'abbé Lebeuf le visita, cet oratoire a été complètement rebâti en 1845. C'est une construction de nulle valeur. La chapelle renfermait jadis une tombe intéressante du XIII[e] siècle, dont nous venons de transcrire l'épitaphe. La dalle est fracturée; on y voit encore la trace d'un feu de bivouac allumé par quelques soldats étrangers cantonnés à Chevreuse pendant l'invasion de 1815[4]. Le duc de Luynes l'a probablement sauvée, en la faisant transporter au château de Dampierre. Le défunt était un bourgeois de Paris, du nom de Salenbien; son effigie le représente jeune, mains jointes, en vêtement court, la tête nue, les pieds sur deux lions qui ne sont point couchés suivant l'usage, mais posés sur leurs quatre pattes. Un dais à trois lobes abrite la tête et deux anges l'encensent. Les caractères de l'inscription appartiennent en partie à l'alphabet romain et en partie à la capitale gothique, comme le démontre notre gravure. Quelques M ont une forme toute particulière, qui leur donne l'apparence de la lettre N.

C'est à l'abbé Lebeuf que nous sommes redevable du peu que nous avons à dire sur la famille de Guillaume Salenbien[5]. Une ruelle de

[1] *Vous qui par ci passez.*

[2] C'est la même sentence morale que nous avons lue sur [illegible] (*Obituaire* [illegible] ci-dessus, t. II, n° DXX.)

[3] Épaisseur de la dalle de 15 à 20 centimètres; hauteur des lettres, 58 millimètres.

[4] Claude Sauvageon, *ut supra*, p. [illegible]; [illegible] t. XIII, p. [illegible]-639 et planche (année 1856-1857).

[5] *Op. cit.* t. I, p. 188.

Paris, aboutissant à la rue Saint-Séverin et désignée dans les titres les plus anciens sous le nom de Saille-en-Bien, était appelée par corruption, au siècle dernier, rue Sallembrière. Ce nom de Saille-en-Bien était porté par un bourgeois parisien du temps de saint Louis[1].

On trouvait au cartulaire de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, à la date de 1268, l'acte d'une vente consentie par Adam, *dictus Saliens in bonum*, de concert avec sa femme Agnès. Le style de la tombe de la chapelle Saint-Lubin permettrait de supposer que Guillaume était leur fils. L'abbé Lebeuf ajoute qu'une petite île de la Seine, au-dessus de Paris, était aussi appelée l'île Saille-en-Bien[2].

Dès le commencement du XIIIe siècle, un Rodolphe *Salientis in-bonum* possédait une maison à Paris, en la ruelle de même nom. (Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 507-509; t. III, p. 361.)

Nous avons connu une famille, d'origine italienne, du nom de *Salimbeni*. Les Salimbeni furent puissants à Sienne, aux XIIIe, XIVe et XVe siècles; mais comment rattacher avec quelque certitude cette maison ultramontaine à nos bourgeois de Paris?

## MCXXXV

### SAINT-REMI-LES-CHEVREUSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI

1751

*A LA PLUS GRANDE GLOIRE*
*DE DIEU*
M.RE ESTIENNE *OLLIVIER* DE *MONTLUCON*
SEIG.R DE VAUGIEN, COURCELLES[1], MIGREFOIN[2]
ORS[3], LA GENESTE[3] ET AUTRES LIEUX, AVOIT
LEGUÉ PAR SON TESTAMENT DU 19. MARS 17[illegible],
DIX MILLE LIVRES, POUR ÊTRE DISTRIBUÉES
AUX PAUVRES DE CETTE PARROISSE PAR
LES SOINS DE M.RE HENRY *FEGAN*, CURÉ.
CE PASTEUR SAGE ET PRÉVOYANT A CON
COURU AVEC M.RE JACQUES DAVID *OLLIVIER*,
NEUVEU ET LEGATAIRE UNIVERSEL DU DIT
DEFFUNT SEIGNEUR DE VAUGIEN, POUR FAIRE
EMPLOY DE CETTE SOMME EN UN CONTRAT
DE 500$^{tt}$ DE RENTE ANNUELLE ET PERPE-
TUELLE, SUR LES AYDES ET GABELLES AU
PROFIT DES D'. PAUVRES, AUX FRAIS DU D'. S.R
*OLLIVIER* NEVEU, LE TOUT CONFORMEMENT
A L'ACTE DU 20. JUIN 1751.

*Pauvres qui profiterez a toujours*
*de ce bien-fait vous êtes invités*
*d'assister au service fondé par le dit*
*[illegible]*
*cette Eglise, Chaque Année, et d'Offrir*
*[illegible]*
*DIEU pour le repos de l'Ame de Vôtre*
*bien-faiteur et pour la Conservation*
*de sa famille.*

*REQUIESCANT IN PACE*

[illegible]

[1] Fief de la paroisse de Gif.

[2] Fief de la paroisse de Saint-Remi.

[3] Fiefs de la paroisse de Chateaufort.

Église sans caractère, reconstruite au XVI^e siècle. On a désorienté l'édifice en transférant, il y a déjà longtemps, l'autel à l'occident et la porte à l'orient. Les deux prieurés de Beaulieu et de Saint-Paul-des-Aulnois, qui existaient, dès le XII^e siècle, sur le territoire de la paroisse, ont fait place à des maisons bourgeoises. Les seigneurs du fief de Vaugien habitaient un château considérable qui a été rebâti à une époque toute récente; ils avaient une chapelle dans l'église de Saint-Remi. L'inscription, qui témoigne de la charité d'un de ces derniers seigneurs, couvre une plaque de marbre noir encadrée d'une bordure de pierre et fixée au premier pilier de la nef, du côté du nord. On en a gratté les armoiries; une tête de mort est gravée au-dessous du texte.

Les marches du maître-autel étaient composées, il y a vingt ans, de morceaux de dalles funéraires. Sur un de ces fragments on lisait, en belle écriture du XIII^e ou du XIV^e siècle :

✠ ICI : GIST : MESIRE : HANRI : SIRE : DE : CESTE :

Sur une pierre, autour d'une tête de mort, le nom de ... *ien Fresnel*, prêtre, mort au XVII^e siècle. Épitaphe et armoiries effacées sur une autre tombe, du même temps, dans le chœur. Quelques-uns de ces débris sont maintenant relégués dans le jardin de la cure.

## MCXXXVI.

## GIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI

1518



Pierre. — Long.

Cy gist Noble hôme Guille de voisins en son vivant S$^{r}$ de damette pres Gif et en partie de villiers les Bacles
Qui trespassa le x$^{e}$ Jo$^{r}$ de Mars Lan Mil v$^{c}$ xviii pez dieu po$^{r}$ luy

Guillaume de Voisins[1], seigneur de Damiette[2], près de Gif, et en partie de Villiers-le-Bâcle[3], comparut à la rédaction de la coutume de Paris, en 1512[4]. Sa tombe est aujourd'hui dressée contre un mur, à l'entrée du parc du château de Gif. Nous n'avons pu savoir d'une manière précise si elle provient de l'église paroissiale ou de celle de l'abbaye, dont nous aurons à parler un peu plus loin. Cette dalle, complète et bien conservée, nous a paru digne d'être publiée. Les armoiries sont restées intactes. Aux angles, les attributs des évangélistes; sur les pieds-droits de l'architecture, le convoi funèbre; à l'entablement, l'âme du défunt dans le sein d'Abraham, et des anges portant des chandeliers. Rien ne manque à l'armure de l'effigie, ni la cotte blasonnée, ni le heaume, ni les gantelets.

L'église de Gif, grossièrement construite en pierre de meulière, comme la plupart des églises de cette contrée, ne présente que bien peu de détails qui permettent d'en déterminer l'époque. La majeure partie de l'édifice m'a paru du XVI[e] siècle. La première travée du chœur date cependant du XIII[e], ainsi que l'attestent ses deux chapiteaux à feuillage, et sa voûte croisée de doubles nervures. Les stalles, au nombre de quatre, sculptées de figurines humaines et d'animaux, appartiennent au XV[e] siècle.

[1] Voy. ci-dessus n° MLIX.

[2] Des monceaux de pierres dessinent encore le plan quadrangulaire de la maison forte de Damiette, dont le nom date probablement des croisades, comme celui de Béthléem donné à un faubourg de Clamecy, et d'autres du même genre.

[3] Voy. ci-dessus n° MXCVIII.

[4] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 50[illegible].

## MCXXXVII.

## GIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-REMI

1676.

D. O. M.

HIC IACET VIR EXIMIVS ALEXANDER VARET
PARISINVS PRESBYTER SCIENTER PIVS ET PIE
SCIENS QVI VIRTVTES SACERDOTALES ANTE
SACERDOTIVM ADEPTVS HÂC DIGNITATE SIBI
MAGIS VIXIT OMNIA OBLITVS VT DEVM ET CHRIS
TI ECCLESIAM COGITARET. A CELEBERRIMO SE-
NONENSIVM ARCHIEPISCOPO LVDOVICO HENRICO
DE GONDRIN IN PARTEM SOLLICITVDINIS VOCATVS
VICARIVS GENERALIS INSTITVTVS EA LEGE CON
SENSIT VT OMNIBVS EMOLVMENTIS AC BENEFICIIS
ECCLESIASTICIS RENVNCIARET ID TANTVM RECV-
SANDVM RATVS QVOD VTINAM NON AMBIRETVR
A MALIS. MIRÂ QVADAM MORVM SVAVITATE SEVERI
OREM DISCIPLINAM COMMENDABAT: NEC DISPLI
CEBAT SEVERITAS QVIA PLACEBAT SVAVITAS. NEMO
APTIOR AD CONCILIANDOS INVICEM OMNIVM ANI
MOS ET AD EXCITANDAM IN ALIIS REFRIGESCENTEM
CHARITATEM QVA IPSE ARDEBAT. INCREDIBILE
MVNDI ODIVM RE IPSÂ PROFESSVS EST QVEM VT
INDIGNVM AMARI CONTEMNEBAT. CVM CHRISTO
TANTVM VIVERET ALIENOS HABVIT VT SVOS ET
SVOS CVM OPORTERET VT ALIENOS. DIVITIBVS IDEM
AC PAVPERIBVS CHARISSIMVS: PAVPERES TAMEN FA
MILIARIVS EXCIPIEBAT QVIA LIBENTIVS. RES ADVER
SAS PATIENTISSIME SVSTINVIT ET PERPETVVM

ILLI GAVDIVM VOLVNTATEM DEI IMPLERI NON
SVAM. VAS VTILE DOMINO AD OMNE OPVS PARATVM
ET INSTRVCTVM. ANTE SENECTVTEM DIES EIVS
PLENI INVENTI SVNT : NAM PRO VERITATE CA-
THOLICÀ, PRO ECCLESIÆ HIERARCHIÂ EIVSQVE PACE,
PRO MONIALIVM RELIGIOSÂ INSTITVTIONE MVLTIS DEFE
VNCTVS LABORIBVS OBIIT CASTISSIMVS AMATOR
ET ACERRIMVS DEFENSOR VERITATIS ANNO ÆTATIS
XLIV. R. SA. M. DC. LXXVI. KALEND. AVGVSTI[1]
IN HOC MONASTERIO QVOD VIVENS AMAVERAT MO-
RIENS SEPVLCHRVM ELEGIT. PIISSIMO FILIO CHARIS-
SIMA MATER MOERENS SED SPE MAGNÂ ERECTA HOC
MONVMENTVM POSVIT. *Requiescat In pace.*

Pierre. — Long. 1m,87; larg. 0m,90.

« Il y a dans l'église paroissiale de Gif des tombes qui servent de « pavé dans la nef; mais elles ne couvrent point le corps de ceux dont « le nom est dessus, ayant été apportées de l'abbaye de Port-Royal, « telle que celle d'Alexandre Varet, prêtre parisien, vicaire général « de M. Gondrin, archevêque de Sens[2]. »

Déplacée encore une fois, la tombe d'Alexandre Varet a été employée en dallage dans le Moulin-Aubert, près de Gif. L'épitaphe fut composée par le frère du défunt. Au-dessus du texte, une tête de mort ailée; au-dessous, deux ossements liés en sautoir par un ruban. Quelques mots se sont effacés, mais nous y avons facilement suppléé au moyen du nécrologe de Port-Royal. Nous n'avons trouvé, ni à Gif, ni aux environs, aucune autre dalle ayant la même origine que celle-ci.

Au retour d'un voyage à Rome, Alexandre Varet, alors âgé de vingt ans, résolut de mener désormais une vie plus conforme aux préceptes évangéliques; il se voua d'abord au service des pauvres de l'hô-

[1] Le 1er août (voir, à ce jour, le nécrol. de Port-Royal, p. 296-299). — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 102.

pital de la Charité de Paris. Ordonné prêtre dix ans après, il alla vivre dans l'humilité à Provins, où sa sœur Jeanne Varet, *dite la Mère Pacifique*, était religieuse de la congrégation de Notre-Dame. L'archevêque de Sens, Louis-Henri de Gondrin, voulut l'avoir auprès de lui comme grand vicaire. Alexandre Varet n'accepta qu'à la condition de ne recevoir ni bénéfice, ni charge lucrative. Il se plaisait à venir en l'abbaye de Port-Royal, et il y choisit sa sépulture, léguant aux religieuses un calice de vermeil, avec une aumône de mille livres. On l'inhuma dans le collatéral gauche du chœur.

Le Moulin-Aubert, aujourd'hui dépositaire de la tombe du vicaire général de Sens, est une vieille construction. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit qu'il fut rétabli par Jean Guillery, en 1754.

## MCXXXVIII. — MCXXXIX.

### GIF. — ABBAYE DE NOTRE-DAME.

| 1661 | 1664. |
| --- | --- |
| CY GIST DAMOISELLE<br>GENEVIEFVE DE TVDERT<br>FILLE DE M$^{RE}$ CLAVDE<br>DE TVDERT PRESTRES<br>CHANOINE DE L'EGLISE<br>DE PARIS, SEIGNEVR DE LA<br>BOVRNALIERE, ET DE<br>DAME GENEVIEFVE LE<br>BOVLLANGER SON ESPOVSE<br>LAQVELLE EST DECEDÉE<br>LE 28$^{E}$ DE SEPTEMBRE<br>1661 AGÉE DE DOVZE ANS.<br>ELLE A ESTÉ INHVMÉE<br>EN L'ABIT DE NOVICE<br>AINSI QVELLE LAVOIT<br>DESIRÉ ET DEMANDÉ. | . . . . . . . . . . . . . . . . .<br>MARIE . . . . . . . . . . . . .<br>THERESE FILLE DE M$^{RE}$<br>CLAVDE DE TVDERT<br>PRESTRE CHANOINE DE<br>L'EGLISE DE PARIS, SEIGNEVR<br>DE LA BOVRNALIERE, ET<br>DE DAME GENEVIEFVE<br>LE BOVLANGER SON<br>ESPOVSE LAQVELLE EST<br>DECEDÉE LE 29$^{E}$ IOVR<br>DE IVILLET 1664. EN LA<br>DIX SEPTIEME ANNÉE<br>DE SON AGE, ET ONZE<br>MOIS DE SA PROFESSION<br>RELIGIEVSE QVELLE<br>AVOIT FAITE LE 9$^{E}$ SEP<br>TEMBRE L'ANNÉE PRE-<br>CEDENTE 1663. |
| Pierre. — Long. $0^{m}.86$; larg. $0^{m}.61$ | Pierre. — Long. $0^{m}.90$; larg. $0^{m}.61$ |

L'abbaye de Notre-Dame de Gif fut fondée pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. La date précise de son origine n'est pas connue, mais on sait qu'au XII$^{e}$ siècle, Maurice de Sully, évêque de Paris, s'occupa de la restaurer[1]. Il n'en reste plus que des masures dépourvues de tout intérêt. Une ferme s'est substituée aux bâtiments claustraux. Le chœur des bénédictines a été converti en pressoir. L'église, en forme de croix, était peu importante; les murs que nous en avons vus encore debout en partie n'offraient aucun caractère d'ancienneté.

Quelques débris de tombes et d'inscriptions se rencontrent dispersés dans les moulins du voisinage. Tel a été le sort des épitaphes de Ge-

[1] *Gallia christ.* t. VII, col. 596-602.

neviève et de Thérèse de Tudert. Le père de ces jeunes filles, promu au sacerdoce après la mort de sa femme, les avait sans doute vouées toutes deux à la vie religieuse. Un siècle plus tard, un autre Claude Tudert[1] figure comme doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, dans l'inscription gravée en mémoire de la reconstruction de la principale porte de l'église métropolitaine[2]. On peut croire que ce doyen était le petit-fils du chanoine du siècle précédent.

Nous citerons encore dans les moulins de la commune de Gif :

Sur un fragment de dalle du XIII^e siècle, quelques traces d'une effigie de femme, en longue robe avec une escarcelle au côté.

Sur un autre débris, le millésime de 1599 et les restes de l'effigie d'une femme morte à l'âge de cinquante-cinq ans, dont la tête et les mains étaient rapportées en marbre blanc[3].

Sur d'autres morceaux de tombes, des armoiries maintenant peu appréciables.

Enfin, les lambeaux dépareillés de deux ou trois épitaphes, du siècle dernier, qui indiquaient des sépultures de religieuses de l'abbaye.

[1] *Sic*, sans particule.

[2] Voy. ci-dessus, t. I, n° XXV, p. 65.

[3] Ce débris provient de la tombe de Révérende Mère en Dieu, sœur Antoinette de la Bérandière, religieuse professe de l'abbaye de Fontevrauld pendant vingt-cinq ans, abbesse de Gif de 1584 à 1599, morte le 13 octobre de cette dernière année, inhumée dans le chœur de son église, avec une épitaphe en français.

## MCXL.

## GIF. — ABBAYE DE NOTRE-DAME.

### 1733.

Au milieu de ce Choeur
est inhumée, Madame Anne Eleonore
Marie de Bethune d'Orval, Professe
de l'Abbaye de Royal-Lieu[1], Ordre de St
Benoit, & Abbesse de ce Monastere.
Prevenue de la Grace des son enfance, el
le apprit dans la solitude à mepriser le monde
& a servir Dieu. elle n'attendit que l'age prescrit
pr se consacrer à J. C. sa vertu fut mise à l'epreuve
& elle en sortit plus pure. Son merite honoré
dans sa maison de profession l'en arracha malgré
elle. attachée à létroite observance par devoir
& par amour, elle y fut aussi fidelle à St. Pierre de
Reims[2] qu'à Royal-Lieu. La Providence l'apella
encore jeune au Gouvernemt. de ce monastere,
ou ses rares vertus, ses talens superieurs, sa
charité sans bornes, & sa prudence Evangelique
ont paru dans leur eclat. Dieu & le prochain parta-
gerent tout son tems. La meditation des Stes
Ecritures & la priere firent ses delices. Pene-
trée des grandes veritéz de la Religion, elle en
parloit dignemt. & les faisoit tout à la fois conoître
& aimer. Severe pour elle meme & pleine de ten
dresse pour ses filles, elle les portoit dans son
cœur. son zele éclairé animoit les fortes, sa
bonté compatissante soutenoit les foibles, ses
voeux & ses soins ne tendoient qu'a former J. C. en
toutes. Vraye chrétienne, parfaite religieuse,

[1] *Regalis locus*, abbaye fondée au diocèse de Soissons, en 1150, par la reine Adélaïde, veuve du roi Louis VI. (*Gall. christ.* t. IX, col. 454-456.)

[2] Abbaye de Saint-Pierre, à Reims, de l'ordre de Saint-Benoît. On en fait remonter l'origine au VIe siècle. (*Gall. christ.* t. IX, col. 269-277.) Les bâtiments ont été démolis.

ABBESSE VIGILANTE, MERE TENDRE, ELLE SCUT TOUJOURS S'ATTIRER LE RESPECT & L'AMOUR DE SES ENFANS. ELLE A ETENDU SA SOLLICITUDE JUSQU'APRES SA MORT PAR LE CHOIX D'UNE COADJUTRICE DIGNE DE LA REMPLACER. CETTE MAISON POURROIT ELLE JAMAIS OUBLIER CE QU'ELLE DOIT A SA MEMOIRE, & LAISSER ETEINDRE LES PRECIEUX RESTES DE SON ESPRIT? DIEU LA RETIRA A LUY L'AN 1733. LE 28. 9bre AGÉE DE 76 ANS, DE PROFESSION RELIGse 60. & DE GOUVERNEMENT 47.

[illegible]

[illegible]

Marbre noir. — Haut. 0,91 ; larg. 0,61.

Plaque de marbre noir, arrondie par le haut, extraite du chœur de l'église abbatiale, et déposée dans la remise du château. La facture de cette longue inscription se rapproche du style des épitaphes de Port-Royal. Nous préférerions, pour notre compte, à ces phrases redondantes, l'énumération plus simple de quelques actes du gouvernement de l'abbesse défunte.

Madame Anne-Éléonore-Marie de Béthune d'Orval, trente-deuxième abbesse de Gif, était fille de François de Béthune, comte puis duc d'Orval, chevalier des ordres du roi, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, et d'Anne de Harville de Palaiseau, sa seconde femme. Placée à l'âge de trois ans sous la direction de l'abbesse sa tante, dans le monastère de Royal-Lieu, près de Compiègne, elle prononça ses vœux à l'âge de seize ans. Elle se retira ensuite à l'abbaye de Saint-Pierre de Reims gouvernée par sa sœur[1]; mais elle en sortit en 1686 pour devenir elle-même abbesse de Gif. Cette sainte femme écrivit plusieurs livres de piété qui furent imprimés de son vivant[2].

[1] Marie-Angélique de Béthune d'Orval, cinquante-cinquième abbesse de 1653 à 1711.

[2] Voy. son éloge, *Mercure de France*, février 1734, p. [illegible].

MCXLI.

## BURES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MATTHIEU.

1548.

* Cy gisent honestes psone Jehan bremont ē sō vivāt laboureur dem à mōgny q' t͞rspassa le ....... Jor de .................... Mil vc ....... Et Jehanne breton sa fēme qui t͞rspassa le iiie Jor de Janvier mil vc xl viii : p̄ez dieu por eulx

Lesd' deffūctz ont dōne en leglē de ceās trois quartier et
huict pches de terre et une piece assize au sentiers de guyers
A la charge de fē dire p les mar. . . de leglē de ceās ii basses
messes p chūn ā aux Jor des tēpas desd' donnate' Avec ung
libera z depfundis sur la fosse ē la fi desd' messes et fē fē les pr̄eres
les dimēches pecēd' z sont ten' lesd' mgllrs baill' au cure ou
vicaire de ceās q̄ sōt ten' dire z celebrer lesd' messes z fē lesd'
prieres por chūne dicelles messes quat' solz t̄ et sōt ten'
lesd' mgllrs fournir pain vin z ornemēs por dre lesd' messes

Pierre. — Long. 1m,90; larg. 0m,96.

Le laboureur Jean Bremont, et Jeanne Breton, sa femme, ont leur tombe dans la nef de l'église de Bures. Ils habitaient la ferme de Montjay, à peu de distance du village. Le mari, survivant, s'était fait préparer une même sépulture pour lui et pour sa femme. Une place avait été laissée dans l'inscription pour la date de sa mort, quand le moment serait venu; on n'a pas songé plus tard à la remplir. La dalle est bien conservée; pas d'encadrement d'architecture; quatre têtes de mort aux angles; les deux effigies mains jointes; le mari vêtu d'une cotte et d'une longue houppelande; la femme en robe montante, à larges manches, un chapelet à la ceinture, une coiffe très-simple sur la tête; à leurs pieds, une nombreuse famille de trois fils et d'autant de filles. L'épitaphe est gravée sur la bordure de la dalle; au-dessous des effigies, une seconde inscription relate les libéralités des défunts envers la fabrique et leurs fondations [1].

L'église garde quelques murs, quelques piliers, du commencement du XIII[e] siècle; mais la plus grande partie de l'édifice a été remaniée au siècle dernier. Les démocrates de l'endroit ont brisé le beau monument sculpté en pierre, sur lequel étaient agenouillées les statues, grandes comme nature, d'Antoine de Chaulnes, seigneur de Bures, trésorier des guerres, mort en 1593, et de sa femme, Françoise Arnault, décédée en 1585. On attribuait au cardinal Duperron la rédaction des deux épitaphes gravées sur des tables de marbre noir. Jean Arnault, frère de la défunte, avait fait poser en face de ce mausolée, sur un pilier, une plaque de cuivre, portant une inscription de sa composition en seize vers français. Les débris du cénotaphe et le tronc décapité de la statue de Françoise Arnault sont peut-être encore, comme nous les avons vus, sur la petite place qui précède l'église. Des rinceaux et les initiales AC·FA, décoraient le cénotaphe. La jupe de la statue, en brocard fleuronné, attestait un habile ciseau.

Dans le chœur de l'église, plusieurs dalles complétement usées. Dans le bas côté méridional, un fragment du XVII[e] siècle, sur lequel on

[1] Lebeuf, *op. cit.*, t. VIII, p. 112, 113.

ne distingue plus que les mots *s. mathieu de bures.* Dans la nef, dalle très-oblitérée, jadis armoriée; portion d'une effigie de femme, dont la tête est comme encadrée d'une large fraise :

CY GIST MARYE DE ME..... VEVFVE DE FEV M IEHAN DV BOV......
LAQVELLE DECEDDA LE XX.... IVIL.. MIL VI$^{C}$ .. ....[1]

[1] Peut-être 1605.

## MCXLII.

## BURES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MATTHIEU.

1756.

✠ LAN 1756 IAY ETE BENITE PAR M^RE FRANCOIS
CHARRIER PRETRE CURE DE BURES MAISTRE ES
ARTS EN LUNIVERSITE DE PARIS ET NOMMEE
MARIE LOUISE PAR TRES HAUT ET TRES PUISSANT
SEIGNEUR MONSEIGNEUR LOUIS ROUILLE SEIGNEUR
PATRON DE IOUY EN IOSAS[1] SEIGNEUR DES LOGES EN
IOSAS[2] DE BURES[3] ET AUTRES LIEUX MINISTRE ET
SECRETAIRE DETAT AYANT LE DEPARTEMENT DES
AFFAIRES ETRANGERES GRAND TRESORIER ET
COMMANDEUR DE LORDRE DU S^T ESPRIT[4] ET PAR TRES
HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME MADAME MARIE
CATHERINE DE RUAU PALU EPOUSE DE MON DIT
SEIGNEUR ROUILLE
I GAUDIVEAU ET SES FILS[5] MONT FAITE
ANTOINE BERLAU MARGUILLIER EN CHARGE
MATHURIN LABUXIÈRE[6] MARGUILLIER DES TRESPASSES[7]

[illegible] de la cloche : HARDOUIN 1758.

Cloche principale.

Les descendants d'Antoine de Chaulnes, dont le tombeau faisait l'ornement de l'église paroissiale, ont possédé la terre de Bures jusqu'au siècle dernier.

[1] La terre et le château de Jouy achetés au siècle dernier par Antoine-Louis Rouillé.

[2] Les Loges, paroisse voisine de Jouy.

[3] Voy. ci-dessus, n° M[illegible]

[4] Conseiller au parlement de Paris en 1711, maître des requêtes en 1717; conseiller d'État en 1744; chargé du département de la marine en 1749 et de celui des affaires étrangères, de 1754 à 1757. Il descendait d'une ancienne famille de robe.

[5] Voy. ci-dessus n° MCXXXVIII, p. [illegible]

[6] Un lieu dit de la paroisse d'Orsay, voisine de Bures, porte le nom de *la Bussière*, le même certainement que *la Buxière*.

[7] Marguillier des trépassés ou de la confrérie des âmes du purgatoire.

Antoine-Louis Rouillé s'en rendit acquéreur vers 1730[1]. Les titres et dignités de ce personnage sont énumérés dans l'inscription de la cloche. Il faisait, de plus, partie du conseil privé du roi, du conseil des dépêches et du conseil royal de commerce. La charge de grand officier de l'ordre du Saint-Esprit lui fut conférée en 1754. L'Académie des sciences lui décerna, en 1751, le titre de membre honoraire. Il mourut en 1761. Une fille, née de son mariage avec la sœur de Bertrand-René Pallu, intendant de Lyon, porta la seigneurie de Jouy au comte de Beuvron, fils du duc d'Harcourt[2].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 115. — [2] Voy. ci-dessus n° MXLIV.

MCXLIII.

ORSAY. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN
ET SAINT-LAURENT.

1775.

CI-GIT
LA DÉPOUILLE MORTELLE DE
JEAN LOUIS ARCHANGÉ,
décédé procureur fiscal
de cette commune
[illegible]

Marbre noir. — Haut. [illegible]; larg. [illegible]

L'église, décrite par l'abbé Lebeuf[1], datait des XII^e et XIII^e siècles. Elle a été reconstruite en grande partie au siècle dernier. Le chœur seul conserve deux travées du XIII^e siècle. L'abside, rebâtie au XVIII^e siècle, a été aliénée et convertie en grange; un mur la sépare du chœur. L'église était à la fois prieurale et paroissiale; Geoffroi de Boulogne, soixante-cinquième évêque de Paris, l'avait concédée, vers 1089, aux bénédictins de Longpont.

Il ne reste dans l'église d'Orsay d'autre inscription que la courte épitaphe de Jean-Louis Archangé. Cet homme bienfaisant s'est recommandé à la reconnaissance de ses concitoyens par la fondation d'un petit hospice qui porte son nom. Le marbre consacré à sa mémoire est fixé sur un pilier de la nef, en face de la chaire.

[1] *Op. cit.*, t. VIII, p. 118 [illegible]

MCXLIV. — MCXLV.

ORSAY. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN ET SAINT-LAURENT.

1562.

ie fus nommee marie + lan mil v^c lxii par
dom francois Noel prieur dorsoy venerable
personne M^e philippes bouot cure du
dict orsoy

Cloche principale.

1757.

A. POISSON DE ROVEN MA FAIT
EN LANNEE 1757

Petite cloche.

Le prieur François Noël ne nous est connu que par la mention de son nom sur la grosse cloche d'Orsay. L'abbé Lebeuf[1] nous apprend, d'après les registres du parlement de Paris, que le curé Philippe Boizot était licencié ès lois et principal du collége de l'*Ave Maria*[2], et que, le 27 février 1561, il présenta requête à la cour, à l'effet d'obtenir mainlevée d'une saisie. Il exposait que tous les dimanches et fêtes il se rendait à sa paroisse, qu'il y avait constamment entretenu deux chapelains, qu'aucun de ses paroissiens n'était égaré de la foi, et qu'il abandonnait le revenu de la cure aux fabriciens pour la réparation du presbytère.

Le nom d'un fondeur rouennais, gravé sur la petite cloche, nous autorise à supposer qu'elle provient de quelque église supprimée de la Normandie.

[1] *Op. cit.* t. VIII, p. 121.

[2] Fondé à Paris, en 1336, par Jean d'Hubant, clerc, président en la chambre des enquêtes du parlement. Bâtiments renouvelés à une époque moderne, convertis en habitations particulières, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, près de Saint-Étienne-du-Mont.

## MCXLVI. — MCXLVII.

## GOMETZ-LE-CHÂTEAU. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-CLAIR.

1712.

✠ LAN 1712 IAY ESTE BENITE PAR M^E GREGOIRE
DOVBLET PRESTRE CVRE DE S^T CLAIR ET DV
CONSENTEMENT DE M^E JACQVES VAVQVELIN
PRIEVR DV DIT LIEV[1] ET IAY ESTE NOMMEE
MARTINNE PAR M^E MARTIN BERNARD FREDY
ESCVYER SEIGNEVR DE COVBERTIN ET DE VAVGIEN
EN PARTIE CONSEIL^LER DV ROY TRESORIER RECEVEVR
G^NAL DES FINANCES ET PAYEVR DES RENTES DE
LHOTEL DE VILLE DE PARIS & PAR DAME MARGVERITE
FRANCOISE PICHEN EPOVSE DE M^E PIERRE DE LA
MOVCHE SEIGNEVR DE S^T JEAN DE BEAVREGARD[3]
CONSEILLER DV ROY EN SA COVR DE PARLEMENT
DE PARIS
PIERRE GVIET MARG^R EN CHARGE
LEONARD CHEDEVILLE SYNDIC
LORAIN LEGVAY FONDEUR[4].

Cloche principale.

[1] Le prieuré et la cure étaient distincts l'un de l'autre comme bénéfices.

[2] *Coubertin* ou *Corbertin*, terre et seigneurie de la paroisse de Saint-Remi lès Chevreuse, avec droit de justice haute, moyenne et basse. *Vaugien*, voy. ci-dessus p. 405, 406. Jean Frédy, avocat au parlement, était seigneur de Coubertin et de la Verrière, en 1620. Bernard Frédy possédait ces mêmes terres en 1697. (Lebeuf, t. VIII, p. 96.)

[3] La seigneurie de Saint-Jean de Beauregard appartenait, en 1678, à un Pierre de la Mouche, maître d'hôtel ordinaire du roi, auditeur en la chambre des comptes de Paris. (Lebeuf, t. IX, p. 293.)

[4] Voy. ci-dessus n° MXXIX.

1732.

+

GI GIST
M<sup>RE</sup> GRegoire Doublet
vivant curé de ce
Lieu mort Le 18
Aoust 1732.
Age de 68. ans.
*Requiescat in pace.*
Posé par M^RE G. D. M^t
Pierre.

Église reconstruite au xvi^e siècle, à l'exception d'une partie de la tour, qui paraît du xii^e. Le curé, messire Grégoire Doublet, qui avait béni la cloche paroissiale en 1712, continua d'exercer ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1732. Il fut inhumé au milieu du chœur, et l'affection de quelqu'un de ses paroissiens fit placer une épitaphe sur sa sépulture.

Deux inscriptions de fondations, l'une du xvi^e siècle, l'autre du xvii^e, comprises dans le carrelage, devant l'autel de la Vierge, sont devenues illisibles. L'abbé Lebeuf n'en a fait aucune mention, non plus que d'une grande dalle dont les morceaux sont employés aux degrés du chœur. L'effigie d'un défunt y était gravée; il reste seulement quelques mots de l'épitaphe en gothique du xvi^e siècle :

Cy dessoubz gist honorable home Martin Prot en son vivant marchand

—

MCXLVIII.

GOMETZ-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE S^T-GERMAIN (DE PARIS).

1564.

. . . . . . . . . . . . . .

en sō vivat marchat boucher dem a gomest la ville q^r tspassa le

. . . . . . . . . mil v^c lxiiii

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre.

A travers bien des retouches d'époques diverses, on peut encore découvrir dans l'église de Gometz-la-Ville quelques caractères d'une construction du XIV^e siècle. L'abbé Lebeuf y avait vu, dans le chœur, les fragments des tombes de deux dames, mortes, la première vers 1300, la seconde en 1314. Quant à nous, nous n'y avons rencontré que la tombe d'un marchand boucher du XVI^e siècle. Cette dalle très-usée, posée à l'entrée du chœur, présente les traces de deux effigies, qui m'ont paru celles de deux hommes en vêtements longs. La moitié qui reste de l'épitaphe ne nous fait connaître que pour un seul la profession du défunt et la date de son décès.

## MCXLIX.

### LES MOLIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1512.

........................ Jehan Janvier en son vivāt pbre cure de ceans natif de ceste paroisse Et chanoine de s................. ............. Jour daoust mil vᶜ xii priez dieu pour luy

Pierre.

Petite église replâtrée et rhabillée à la moderne; quelques restes d'une construction du xiiiᵉ et du xivᵉ siècle.

Le curé Jean Janvier avait autrefois sa tombe près du maître-autel. Elle a été brisée; un morceau s'en trouve aux marches du sanctuaire, un autre sous le clocher. Les attributs des évangélistes en décoraient les angles; l'effigie portait l'aumusse canoniale.

Une dalle présente une inscription gothique gravée sur le milieu de la pierre; elle n'est plus lisible. Sur un débris, on recueille le nom de Hubert et la date de MDCCLXXVI.

Un célèbre imprimeur et graveur du siècle dernier, Jacques Colombat, mort en 1743, dans sa maison de campagne près des Molières, fut inhumé dans l'église paroissiale[1]; rien n'indique aujourd'hui le lieu de sa sépulture.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 149.

---

## MCL.

### LES MOLIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1620.

✠ Je fus fte lan 1620 & noe Ysabel par Dame
Ysabel dEscoubleau espouze de Loys hurault
chl & Comte de Limours & Maximilian de
Bohan[1] dict de la Rochette escr sr dartenelle.

Cloche.

Louis Hurault, nommé sur la cloche des Molières, était le quatrième fils de Philippe Hurault, comte de Cheverny, chancelier de France, mort en 1599. Il eut de la succession paternelle la terre de Limours qui fut érigée en comté, en sa faveur, par lettres patentes enregistrées au parlement le 23 mai 1607. L'inscription de la cloche ne lui donne d'autres qualités que celles de chevalier et de comte de Limours; il avait cependant le droit de prendre aussi les titres de baron d'Huriel, de bailli et capitaine de Chartres, de conseiller du roi et de gentilhomme de sa chambre; il vivait encore en 1639 et mourut sans postérité. Isabelle d'Escoubleau, première femme de Louis Hurault, marraine de la cloche de Molières, était fille de François d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, dont le père, Jean d'Escoubleau, et la mère, Antoinette de Brives[2], ont été déjà cités dans ce recueil, à l'occasion de deux inscriptions classées sous les nos MXXXVIII et MXXXIX.

[1] *Bohan* ou *Bohan* de la Rochette. Voy. ci-après, pour cette même famille, n° MCLXXXV.

[2] Le P. Anselme, *Hist. généal. des grands officiers*, etc. t. VI, p. 562, 518.

## MCLI.

## LES TROUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE.

1763.

EN L'AN 1655 · CETTE EGLISE
A ÉTÉ CONSTRUITTE A NEUF DE FOND
EN COMBLE DU CONSENTEMENT DE
MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS [1], AUX
FRAIS ET DEPEND DE TRES HAUT ET
TRES PUISSANT SEIGNEUR MRE
GUILLAUME DUGUÉ BARON DE
BAGNOLS, CHEVALIER CONSEILLER
DU ROY EN TOUS SES CONSEILS
D'ETAT ET PRIVÉ [2], SGR DE CE LIEU,
ET DEVENU PAR CETTE CONSTRUCTION
FONDATEUR DE CETTE EGLISE ET
PAROISSE SUIVANT LA PERMISSION
EXPEDIÉE A L'ARCHEVÊCHÉ LE 24
AVRIL 1654 ET LA QUITTANCE
DE BRICARD ME MAÇON PASSÉE
DEVANT GALLOIS NOTTAIRE A
PARIS LE 10 JANVIER 1656 ·
POSÉE LE 31. AOUST · 1763 ·

[3] IL...A DANS CETTE E.......
...VICES FONDÉS CH.........
....PAR MGR DUGUÉ DE.....
.....SCAVOIR LE 15E MA.....
......DANS L'OCTAVE DES
TREPASSÉES [4]

Marbre noir [5]. — Haut. 0m,90; larg. 0m,6[illegible].

[1] Jean François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, archevêque de Paris de 1651 à 1662.

[2] Guillaume Dugué n'est pas qualifié de conseiller d'État, mais seulement de maître des requêtes, dans ses deux épitaphes nos [illegible] et MCLII.

[3] Débris d'une inscription de fondations par les Dugué; on s'en est servi pour mettre une pièce à la plaque de marbre dont la partie inférieure était fracturée.

[4] *Sic.*

[5] Au mur du sanctuaire, du côté de l'épître.

L'église des Trous menaçait ruine en 1654 : elle fut reconstruite l'année suivante, aux frais de Guillaume Dugué, baron de Bagnols, seigneur de la paroisse[1]. Nous savons par l'abbé Lebeuf que le maître maçon Bricard, chargé de l'entreprise, reçut pour le prix de son travail une somme de six mille livres. L'édifice n'est autre chose qu'une salle carrée terminée par une abside et accompagnée de deux chapelles. La révolution n'y laissa que la chaire pour servir de tribune à l'orateur du club local. L'inscription qui constate le renouvellement de l'église avait été mise en lieu de sûreté, ainsi que l'épitaphe qui va suivre.

La nouvelle église ne se trouve pas exactement sur le même emplacement que l'ancienne. On a aussi changé l'ancien titre patronal de Saint-Jean-Baptiste pour celui de Saint-Jean-l'Évangéliste.

[1] Voir ci-dessus, n° [illegible], et ci-après, n° [illegible].

## MCLII.

LES TROUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE.

1763.

D O M

*Cÿ Gissent*

Dans le Caveau de cette Eglise de S.t Jean
L'Evangeliste des Troux, très hauts et très
Puissants Seigneurs et Dames.

1.° Gabrielle Feydeau Epouse de Guillaume Dugué de
Bagnols décedée le 20. Juin 1648.

2.° Guillaume Dugué de Bagnols M.e des Requêtes 1.er Seigneur
des Troux, et Fondateur de L'Eglise décédé le 15. May. 1657

3.° Bernard Dugué de Bagnols leur Fils décédé le 18.
9.bre 1682.

4.° Gabrielle Dugué de Bagnols leur fille décédée le
1.er 9.bre 1686.

5.° Magdelaine Elisabeth Françoise charon de Mênars.
Epouse de M.re Dreux Augustin Dugué de Bagnols
décédée le 20.e 7.bre 1706.

6.° Anne Millet de Vilcourt, Epouse de M.re Pierre Dugué
de Bagnols décédée le 22. Jan.er 1727.

7.° Pierre Dugué de Bagnols Fils de Guillaume décédé
le 29. Juillet 1729.

8.° Dreux Augustin Dugué de Bagnols Fils de Pierre Dugué
Cons.er d'Etat ord.re grand Doÿen des M.es des Requêtes
décédé en son château des Troux le 12 7.bre 1752.

*Cette Epitaphe a été gravée conformem.t au testam.t*
*de très hautte et très Puissante Dame Marie F.çoise*
*Dugué de Bagnols Récommandable Par Ses vertus &*
*et Sa hautte Piété, Fille de Dreux Augustin de Bagnols*

*Epouse de très haut et très Puissant Seigneur Nicolas*
*Fr. Demÿdorge, M<sup></sup>. des Requetes, decedée a Paris le*
*20. 8bre. 1762 Inhumée aux Recollettes Faubourg St. germain [1]*
*et Sa Volonté a été Executée Par très hautte et très*
*Puissante Dame Marie Thérese Nicolle Demÿdorge*
*Comtesse de Hallwÿl; Sa fille et Executrice de Son*
*Testament Conjointemt. avec très haut et très*
*Puissant Seigneur Francois Joseph Cte de Hallwÿl maal*
*des Camps et armées du Roÿ Son Epoux Le 26.*
*Avril L'an de grace 1763*

Un De profundis.

Marbre noir. — Haut. [illegible], larg. [illegible].

A l'occasion de l'épitaphe de Guillaume Dugué de Bagnols restée dans l'église de Magny-les-Hameaux [3], nous avons déjà fait mention de la translation des corps de cet homme de bien et de plusieurs personnes de sa famille dans l'église des Trous. Le caveau, construit en 1763 à l'entrée du chœur, a été profané trente ans plus tard. Le corps de Guillaume Dugué se trouvait encore intact, on l'assure, lorsqu'il fut arraché de son cercueil. Longtemps on a vu des jansénistes persévérants venir en pèlerinage à ce sépulcre dépouillé.

[1] Monastère fondé à Paris, rue du Bac, sous les auspices de la reine Marie Thérèse d'Autriche. La chapelle est partagée entre un atelier de carrosserie et un bal public connu sous le nom de *Salon de Mars*.

[2] Au mur du sanctuaire, du côté de l'évangile.

[3] Voy. ci-dessus, [illegible].

## MCLIII.

## CHOISEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1623.

L'église, construite au XIII^e siècle, a éprouvé depuis bien des modifications. Les traces de l'ancien édifice sont encore visibles cependant, surtout dans la partie rectangulaire qui termine le chœur.

Un collatéral de trois travées accompagne la partie extrême de la nef et le chœur, du côté du sud. En exécutant quelques travaux de réparation à la voûte de la première travée de cette galerie, on a extrait de la clef un parchemin sur lequel on lisait la note qui suit :

> En Lan de grace mil six cent vingt trois ont esté
> redifiés les voultes du cœur de ceste Eglise de mes deniers
> et toutes celles de la nef par Messire Pierre Loriot
> curé de Sainct Jehan de Choisel. le masson qui les a
> redifié s'apeloit Jehan Dufour. priez Dieu pour nous.
> Signé P. Loriot pbr. 1623.

La clef porte extérieurement, sur un cartouche entre deux branches de laurier, le millésime de 1618, le nom du curé *M. Pierre Loriot* et ses initiales. Les mêmes initiales reparaissent à la voûte du chœur et sur des peintures murales aujourd'hui fort endommagées.

L'église de Choisel a eu le rare avantage de ne subir aucune dégradation pendant les orages de la fin du siècle dernier. La perte de ses vitraux et de son retable, cités par l'abbé Lebeuf, tient à des circonstances d'une tout autre nature.

## MCLIV.

## CHOISEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1624.

CY DEVANT REPOSE LE CORPS DE
DEFFVNCTE DAM^lle MARIE LOVVET
AV IOVR DE SON DECEDZ VEFVE DE
FEV NOBLE HOME M^e FRANCOIS
MATHAREL ESCVIER VIVANT ADE-
VOCAT EN PARLEMENT ET BAILLY
DE LA DVCHÉ DE CHEVREVSE LA-
QVELLE APRES AVOIR CONSTEMENT [1]
SOVFFERT LES INCOMODITES DE
VEFVAGE LESPACE DE. 22. ANS
REMPLIE DE DEVOSSION ET DE
CHARITE ENVERS LES PAVVRES AV-
ROIT LAISSE [2] SON AME A DIEV LE IO^r [3]
DE S^t BARNABE EN IVING 1624.

*Pries Dieu Pour elle.*

Marbre noir. — Haut. 0^m,50; larg. 0^m,36.

L'épitaphe de Marie Louvet, fixée sur un pilier, à côté de la chaire, ne présente qu'un texte sans ornements accessoires. Cette vertueuse femme consacra les longues années de son veuvage à la dévotion et à la charité. François Matharel, qui la laissa veuve en 1602, avait exercé les fonctions de bailli de Chevreuse sous le règne de Henri IV, à l'époque où le duché appartenait à Claude de Lorraine.

[1] Avec constance.

[2] *Auroit laissé*, formule conditionnelle usitée dans le langage judiciaire, dont l'emploi ici semble singulier. — [3] Le 11 du mois de juin.

## MCLV.

## CHOISEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vers 1636.

NICOLAS LE IAY, ESCVIER, SEIG.R DE BEVILLIERS[1], ET DE QVINQVĒPOIX[2] CON.ER NOT.RE ET SECR.RE DV ROY, ET CORR.EVR[3] Ē SA CHĀBRE

DES CŌPTES A PARIS, FILS DE IEAN LE IAY AVSSY SECR.RE DV ROY, ET DE DAM.LE GVILLEMETE HOTMAN, DECEDE LE ..................

. ..........[4] ET MARY DE DAM.LE MAGDELAINE GRON, FILLE DE DENIS GRON, ESC.ER SEIG.ER DE LA MAISŌ ROVGE EN HVRPOIX

ET DE MARIE LE PICART. DVQVEL MARIAGE, SŌT ISSVS IX. ENFĀS MASLES, L'AISNÉ MESS.E NICOLAS LE IAY CHEVAL.ER CON.ER DV ROY Ē SES

CON.LS PRE. PRESIDĒT Ē SŌ P̄LEMĒT, GARDE DES SEAVS DE SES ORDRES, SVRINTĒDĒT DES FINĀCES DESD' ORDRES, BARON DE TILLY,

MAISŌ ROVGE, ET S.T FARGEAV, SEIG.R DE VILLIERS, LES SALLES, S.T TRY, BRETIGNY, SVS MŌS, MALABRY, CŌFLĀS[5], LES CARRIERES, A EV SOIN DE FĒ

RESTABLIR LE BVST ET LA TŌBE CORRŌPVS ET GASTÉS P̄ LE TĒPS, ET A DŌNÉ APPE.LE POR PRIER DIEV POR L'AME DV DEFFVCT, XV· LIVRES DE RĒTE

Marbre noir. — Haut. $0^m,16$; larg. $0^m,98$.

Nicolas Le Jay, conseiller, notaire et secrétaire du roi, correcteur en la chambre des comptes de Paris, mort en 1571, fut inhumé avec sa femme, Madeleine Gron, dame de la Maison-Rouge et de Tilly, dans l'église de Choisel. Leur fils aîné, Nicolas[6], premier président du parlement de Paris en 1630, garde des sceaux des ordres du roi en 1636, décédé en 1640, fit rétablir leur tombe et le buste de son père. La tombe a été sciée en deux morceaux qu'on a employés à la confection

[1] Fief de la paroisse de Choisel.

[2] Quinquempoix, fief de la paroisse des Molières.

[3] Pour cette famille, voy. ci-dessus n° DCCCLXXV. Jean Le Jay vivait en 1552.

[4] La date n'a pas été gravée.

[5] Conflans, paroisse, les Carrières, hameau, doyenné de Chelles, voy. ci-dessus n° DCCCLXXVII-DCCCLXXX.

[6] Il était lieutenant civil au moment du meurtre de Henri IV, et sut, par sa fermeté, maintenir l'ordre dans Paris. Ce magistrat reposait dans un riche tombeau, en la chapelle de Saint-Nicolas de l'église des Minimes de la place Royale, à Paris.

des marches qui descendent de la porte occidentale dans la nef[1]. Le passage continuel des entrants et des sortants leur a causé grand dommage. Deux arcades cintrées, soutenues par des pilastres ioniques, encadraient les effigies. Le correcteur des comptes portait le costume de sa magistrature. Madeleine Gron était vêtue d'une robe à large fraise; une coiffe lui couvrait la tête. Tous deux avaient les mains jointes. De l'inscription gravée sur les bords de la dalle, il ne subsiste plus qu'une partie :

. . . . . COLAS LE JAY . . . . .
DU ROY EN SA CHAMBRE DES COMPTES A PARIS SEIG^R DE . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . DE FAIRE POSER CETTE TOMBE AU MOIS DE FEVRIER

Le buste de Nicolas I^er Le Jay, placé dans le chœur, à la dernière travée, du côté du nord, forme la pièce principale d'un des monuments les plus remarquables qui se rencontrent dans les églises rurales de l'ancien diocèse de Paris. Exécution très-soignée; encadrement de pierre; niche circulaire; fronton en demi-cercle contenant une tête de mort; guirlandes de fruits; buste en marbre représentant un grave personnage avec barbe, moustaches, fraise et robe; armoiries sur marbre blanc, on les a grattées[2]; au-dessous, l'inscription que nous publions.

[1] Dans les mêmes degrés, un débris de l'épitaphe d'un seigneur de *Juvisy* et autres lieux; armoiries effacées, ossements figurés, XVII^e siècle.

[2] *D'azur à l'aigle et son aiglon d'or regardant un soleil de même placé au canton dextre du chef.*

## MCLVI.

### CHOISEL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1691.

D. O. M.

Au pied du grand Autel du costé de l'Evangile,
reposent les cendres de Venerable et discrete
personne Messire Pierre Masson natif de Paris
Prestre, Bachelier en Theologie Licentié es
Loix, Chapelain de nôtre Dame de Paris[1] et de s^t.
Leonard pres s^t. Maur des fosséz[2]; ancien Chanoine
de s^t. Estienne des grés[3] et Curé de saint Jean de
Choisel. lequel apres avoir gouverné cette
Paroisse avec beaucoup de prudence, et de fer-
meté, menant une Vie asséz solitaire et retirée,
donnant son temps a l'estude, et a la connoissance
des belles lettres, apres avoir enrichy l'Eglise
d'ornements considerables, fait agrandir le
Coeur et par son oeconomie, menagé sur la depense
de la Fabrique, un Soleil un Encensoir, une Navette
d'Argent et pour faire les nouveaux Balustre,
Sieges Marchepieds, et autres menuiseries, apres
avoir fait faire, et poser a ses frais et depens,
la Chaire de Predicateur; remis les choses en
meilleur estat qu'elles n'estoient pas cy devant,
fait quelques Fondations, tant pour luy que pour
ses Parens, et amis Fideles Trepasséz, et mis
ordre a ses affaires spirituelles, et temporelles
a rendu enfin son Ame a Dieu, et son corps a la
Terre le Vendredy vingt sept Juillet Mil
six cent quatre vingt unze Agé de soixante
ans, et cinq mois, ayant esté Curé lespace
de dix huit Années

*Requiescat in Pace*

*Ægidius et Petrus Masson, hic Nepos,*
*ille frater Mœrentes. P P.*

Marbre noir. — Haut. 0^m,96; larg. 0^m,74.

[1] Pour les chapelains de Notre-Dame de Paris, voy. t. I, p. 41.

[2] *Capella sancti Leonardi pontis sancti Mauri fossatensis.* (Lebeuf, *op. cit.* t. V, p. 165.) Cette chapelle a disparu depuis longtemps. — [3] Petite église collégiale et paroissiale, à Paris, entièrement détruite; située au coin de la rue des Grès, aujourd'hui rue Cujas, et de la rue Saint-Jacques.

Épitaphe encastrée dans le pilier, entre la dernière travée de la nef et la première du chœur, du côté du sud; encadrement, tête de mort, lampes sépulcrales.

Ce fut sans doute l'amour de la vie solitaire et retirée, pour employer les termes de l'inscription elle-même, qui détermina le chanoine Pierre Masson à préférer l'obscurité de la cure de Choisel au rang que pouvaient lui assigner son savoir et ses grades universitaires. Il donna tous ses soins à l'embellissement de son église. La plupart des menuiseries qu'il fit faire sont encore en place. Les initiales de son nom, P M, gravées sur la chaire, ont été respectées. Cette chaire, élégamment sculptée et rehaussée de dorures, est ornée d'une statue de saint Jean l'Évangéliste, d'un écusson armorié[1], d'une couronne fleurdelisée au pourtour de l'abat-voix, et d'un aigle au sommet.

[1] Un croissant; trois étoiles en chef.

## MCLVII.

### SENLICES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1585.

Cy gist noble homme Iehan de goin escuyer
seigneur de senlisses en partye & des fiefz . . . . .
. . . . . . . es de la court Darnou . . . . . . . . . . .
lequel deceda en son hostel de la court-senlisses
. . . . . . . . . le sainct iour de lassention de nostre
seigneur le xix^e iour du moys de may lan mil
cinq cent soixente et quatorze [1].

Et damoyselle Genefuiefue de ha . . . . sa femme
qui deceda en son hostel . . . . . . . . . . . . . . . . . .
le . . . . . iour de septembre . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . vingtz . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Iehan de Gouy . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . ai . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . iour de septembre
mil cinq cent quatre vingtz cinq
Dieu leur donne la paix

Pierre — Long. 1$^{m}$.05 ; larg. 0$^{m}$.69.

Dalle très-fruste, dans l'église, au seuil d'une petite porte latérale qui communique avec le presbytère. L'histoire du diocèse de Paris ne nous fournit aucun renseignement sur Jean de Goin, ni sur les autres personnes de la même famille qui ont possédé en totalité ou en partie la seigneurie de Senlices, aux XVI$^{e}$ et XVII$^{e}$ siècles. La dernière partie de

[1] Le 19 mai 1574 était le mercredi veille de l'Ascension.

notre inscription relatait certainement des fondations dont l'acte aura été passé en 1585.

Les deux écussons gravés au-dessus du texte sont, comme le reste, fort oblitérés. On distingue cependant, sur celui de Jean de Goin, un sautoir accompagné de quatre croix potencées recroisetées; un casque à lambrequins surmonte l'écu; deux levrettes servent de supports. Les armoiries de la femme, parties de celles du mari, présentent pour pièce principale un chevron accompagné de trois oiseaux; des lacs rompus les entourent.

L'hôtel de la Court-Senlices, où mourut Jean de Goin, est une ancienne habitation seigneuriale, construite en briques et en pierres, environnée de larges fossés, flanquée de quatre tours rondes, qui m'a paru d'une époque avancée du XVI^e siècle. Elle fait face au château de Dampierre.

L'église de Senlices est un édifice très-simple et peu considérable, dont l'ensemble appartient au XIII^e siècle. On peut l'attribuer aux moines de l'abbaye royale de Saint-Denis en France, à qui l'empereur Charles le Chauve donna, en 862, le village de Senlices[1].

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 158.

## MCLVIII.

### SENLICES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1602.

Cy gist Baltasar de Goin Viuan seigneur de............... Senlisses Gentilhomme seruant de feu

Monseigneur le duc daniou [1] frere Vnicque du

feu Roy Henry III$^{e}$ qui deceda le samedy..... Iour de... ....... mil VI$^{c}$ deux aage de cinquante ans

Priez dieu pour luy

Pierre. — Long. 2$^{m}$,15; larg. 1$^{m}$,00.

Dalle autrefois placée sous l'aigle du lutrin, aujourd'hui devant la porte du chœur. Arcade cintrée, au-dessus de laquelle un écusson blasonné d'un sautoir, timbré d'un casque à lambrequins, supporté par deux levrettes, accompagné d'étendards et de pièces d'armure disposées en trophée; deux pilastres doriques, enrichis de rosaces et de panneaux; effigie du défunt, effacée dans sa partie supérieure; mains jointes; armure de fer; épée au côté; un casque empanaché ouvert, à dextre; deux gantelets à sénestre.

L'abbé Lebeuf, qui s'est contenté d'une mention pour cette tombe, donne à Balthasar de Goin la qualité de seigneur de Court-Senlices, et ajoute qu'il faisait partie de la compagnie des chevau-légers du duc d'Anjou.

[1] François de France, cinquième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né en 1554, duc d'Alençon, puis d'Anjou, mort en 1584.

## MCLIX.

## SENLICES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1767.

✠ MARIE HENRIETTE SONT LES NOMS QUE MONT
DONNE TRES H^T ET TRES P^T S^R MG^R MARIE CHARLES
LOUIS DALBERT DUC DE LUINES & DE CHEVREUSE
PAIR DE FRANCE PRINCE DE NEUTCHATEL ET VALENGIN
EN SUISSE & ORANGE COMTE DE DUNOIS &^C &^C SG
DE SENLISSES ET DE LA COUR S^{TE} [1] & CH^{ER} DES ORDRES
DU ROY LIEUTENANT G^L DE SES ARMEES COLONEL G^L
DES DRAGONS GOUVERNEUR & LIEUTENANT G^L
POUR SA MAJESTE DE LA VILLE PREVOSTE ET VICOMTE
DE PARIS ET TRES H^{TE} & P^{TE} PRINCESSE MADAME HENRIETTE
DEGMONT PIGNATELLY SON EPOUSE CY DEVANT DAM
DHONNEUR DE LA REINE [2]
BENIE PAR M^{RE} IEAN FRANCOIS
MAIGROT P^{TRE} CURE DE CE LIEU
FONDUE PAR IOSEPH NICOLAS SIMONNOT EN 1767 [3]
MICHEL MOISSON M [4]

Cloche de l'église.

[1] La Court-Senlices.

[2] Voy. pour les parrain et marraine de la cloche, ci-dessus n° MCXXXVII.

[3] Voy. pour ce même fondeur, n° MLXX.

[4] *Marguillier.*

MCLX.

CERNAY-LA-VILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-BRICE.

1521-1541.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

le samedy . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . Katerine de saincte Marie sa femme qui trespassa le . . . . . . ionr de

. . . . . . .

. . . . . . . Priez dieu por eux

Pierre. — Haut. 2m,20; larg. 1m,10.

Église sans caractère, dédiée en 1556; elle paraît avoir été rebâtie peu de temps auparavant. On n'y voit qu'une seule dalle funéraire, posée devant les marches de l'autel de la Vierge, au fond du bas côté méridional. Elle recouvre la sépulture de Jean d'Auret, qui décéda en 1521, et de Catherine de Sainte-Marie, sa femme, morte vingt ans après lui, en 1541. L'abbé Lebeuf ne trouva de lisible dans l'inscription que les noms des deux défunts et les dates de leurs décès[1]. On en lit encore moins aujourd'hui. Un entablement d'architecture, très-effacé, remplit la partie supérieure de la tombe, au-dessus des effigies. Armoiries aux angles sur des écussons; celles du mari, à trois épées la pointe en bas; celles de la femme à trois fasces. Les têtes reposent sur des coussins; les mains sont jointes. Jean d'Auret, représenté jeune, porte une armure de fer et une cotte blasonnée; il a la tête nue et l'épée au côté, un casque à panache est placé à sa gauche. Le costume de Catherine de Sainte-Marie consiste en une robe simple, enveloppée d'un long manteau qui remonte sur la tête comme un voile. Tournés l'un vers l'autre, les deux époux se regardent avec tendresse et mélancolie. Les lignes de l'épitaphe sont doublées en quelques parties.

[1] T. IX, p. 164.

## MCLXI.

## CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY.

1246.




✠ HIC : IACET : THEOBALDUS : ABBAS :

Pierre. — Long. de la dalle, 1m,27; larg. 0m,46.

L'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée, en 1128, par Simon, seigneur de Neaufle-le-Châtel, connétable de France, et par Ève, sa femme[1]. Le célèbre historien de la croisade de Simon de Montfort contre les Albigeois était un simple religieux de cette maison. Après une existence plus de six fois séculaire, l'abbaye partagea, en 1790, le sort de tous nos établissements religieux. Le 18 octobre 1792, une adjudication publique en transférait

[1] *Gallia christ.* t. VII, col. 880-898.
Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 166-169.
Hérard, *Salon de 1857. Études archéologiques. L'abbaye des Vaux-de-Cernay.* — Lucien Merlet et Aug. Moutié, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*, etc. — *Épigraphie tumulaire*, t. II, p. 185-210. Paris, 1858.
Voy. aussi *Revue des sociétés savantes*, 2e série, t. II, p. 36; t. V, p. 277-285.

la possession au plus offrant, moyennant une somme de 36,200 francs, payable en assignats. Les édifices couvraient un vaste emplacement. Les démolisseurs en firent une carrière de pierres. Nous avons connu un propriétaire qui se plaisait à donner à ses invités le spectacle de l'écroulement de quelque portion de voûte après en avoir miné les supports. Les ruines de l'église, du cloître et des bâtiments conventuels, sont encore cependant considérables; elles portent, pour la plupart, le caractère de la première moitié du XIII[e] siècle. Le style austère et majestueux de l'église rappelle assez bien l'aspect de celle du monastère de Saint-Anastase aux trois fontaines, dans la campagne de Rome.

Les derniers restes de l'abbaye des Vaux-de-Cernay appartiennent aujourd'hui à la baronne Nathaniel de Rothschild, qui a déjà consacré des sommes importantes à la recherche et à la conservation de tous les débris dispersés des sculptures ou des tombeaux.

Le monastère des Vaux n'a pas eu d'abbé plus illustre par sa naissance et par ses vertus que saint Thibauld de Marli[1], fils aîné de Bouchard I[er] de Montmorency, seigneur de Marli, et de Mahaud de Châteaufort.

Il prit l'habit religieux en 1226, devint prieur en 1230, et fut élu successeur de l'abbé Richard en 1235. Sous son gouvernement, l'abbaye compta plus de deux cents moines. Les édifices qu'il éleva, tels que le dortoir, n'ont pas complétement disparu. Le roi saint Louis et la reine Marguerite de Provence vinrent le visiter et lui demander le secours de ses prières[2]. Il mourut le 7 décembre 1246. Les religieux placèrent sur sa sépulture une dalle d'une extrême simplicité, avec une épitaphe composée seulement de quatre mots qui ne lui donnaient pas encore le titre de saint; au lieu d'effigie, on y voit une crosse terminée par un enroulement. Plus tard, pour rendre hommage à la renommée des miracles opérés par son intervention, ils élevèrent sur quatre colonnes

[1] Il tient le neuvième rang dans le catalogue des abbés. — Voy. ci-dessus, t. II, p. 156.

le cercueil de pierre qui avait contenu son corps, et ces deux vers y furent gravés :

MILLE BICENTENO SEPTENO CVM QVADRAGENO
CELO CLARESCIT THEOBALDVS VBI REQVIESCIT

Ce monument a été détruit. La tombe primitive seule s'est conservée. Elle a longtemps servi de banc à la porte d'une petite chapelle toute moderne, construite dans l'enclos de l'ancien logis abbatial; on lui a donné enfin une place plus honorable dans l'intérieur de ce même oratoire.

Dans l'église paroissiale de Cernay-la-Ville, une châsse très-délabrée, en bois doré, renferme quelques parcelles du corps de saint Thibauld. Le curé d'une paroisse voisine m'a rapporté que les reliques de l'abbaye des Vaux avaient été brûlées ou enterrées dans le cimetière, en 1793; qu'on avait sauvé une tête qui passait pour le chef de saint Thibauld, mais que, faute de preuve suffisante d'authenticité, on avait dû se borner à la déposer respectueusement dans une armoire de la même église de Cernay. L'ordre de Cîteaux célébrait le 8 juillet la fête du saint abbé.

On croit que saint Thibauld fut d'abord inhumé au chapitre, puis transféré une première fois, en 1260, dans la chapelle de l'infirmerie, et une seconde fois, dans l'église abbatiale. De nombreux pèlerins couraient à son tombeau, et la fontaine qui porte encore son nom passait pour miraculeuse.

## MCLXII.

### CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY.

1305.

HIC · IACET · BONE · MEM ORIE · DNS · GVILLM' ·

UNDECIM9 · ABBAS · HVI9 : CENOBII · QI · OBIIT · ANNO · DNI ·
M · CCC · QVINTO · DIE · MER

CVRII · III · FE STO · BEATI ·

L VDOVICI[2] · CVIVS · AIA · REGNA · POSSIDEAT · SEMPITERNA ·

Pierre. — Long. 1m,77; larg. 0m,78.

Les monuments funéraires d'abbés, de chevaliers, de donateurs, se rencontraient en grand nombre dans l'église, dans le cloître, dans la salle capitulaire. Les dalles ont été vendues, dispersées, retaillées, employées aux usages les plus vulgaires. M. Hérard, architecte de la commission des monuments historiques, en a suivi patiemment les traces dans les villages voisins, et de la réunion de ces débris épars il a formé un portefeuille qui fut accueilli avec faveur à l'exposition des beaux-arts de 1852. Nous devons à son obligeance la communication de plusieurs estampages qu'il ne nous avait pas été possible d'aller recueillir nous-même.

Guillaume Ier fut élu abbé en 1290 et siégea quinze ans. Il était, en réalité, le quatorzième abbé des Vaux; son épitaphe ne lui donne que le onzième rang; le *Gallia christiana* nous fournit l'explication de ce défaut de concordance, qui provient de ce qu'on retranchait du catalogue trois abbés qui avaient quitté le monastère des Vaux pour remplir d'autres fonctions. L'abbé Guillaume eut sa sépulture dans la salle capitulaire. Une main sortant d'un nuage et tenant la crosse occupait la place de l'effigie. Ce genre de monument, plus modeste et

[1] Le 25 août, qui arrivait en effet un mercredi, en 1305.

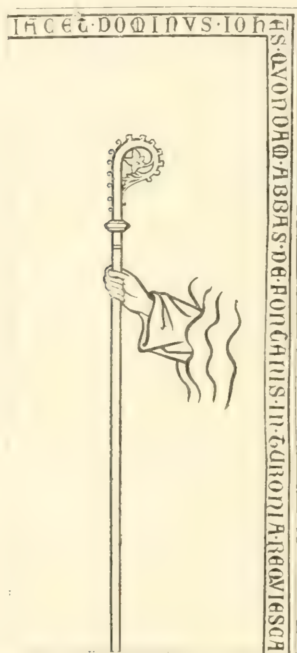
[2] Les mots placés entre crochets manquent aujourd'hui : nous les avons empruntés au *Gallia christiana*.

moins dispendieux que les grandes dalles à figures, était d'un fréquent usage dans les anciennes abbayes, surtout dans celles qui, comme les monastères de l'ordre de Cîteaux, suivaient une règle plus austère. Après la suppression de l'abbaye des Vaux, la tombe de Guillaume I fut sciée en deux dans le sens de sa longueur. La portion la plus considérable servait de banc dans l'ancien parc des moines, lorsque nous l'avons vue pour la première fois. M. Hérard en découvrit un autre fragment contenant les trois mots qui commençaient la dernière ligne, dans le vestibule d'un escalier. Le surplus, un quart environ de la tombe, où se voyait la majeure partie de la crosse abbatiale, ne s'est pas retrouvé. L'inscription, en majuscule gothique, n'a pas été tracée par une main habile.

## MCLXIII.

### CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY.

XIV^e siècle.




IACET · DOMINVS · IOHĒS · QVONDAM · ABBAS · DE FONTANIS · IN · TURONIA · REQVIESCA. . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1$^{m}$,70; larg. 0$^{m}$,95.

Nous avons dit que les dalles funéraires de l'abbaye furent vendues et dispersées. C'est à plusieurs kilomètres de distance, dans une maison

du village de Vieille-Église[1], que M. Hérard a dû aller chercher la tombe de Jean, abbé de Fontaines[2], dont un acheteur avait fait un âtre de cheminée. A peu près semblable à celle de l'abbé Guillaume I, cette dalle présente une main qui sort d'un nuage et qui tient une crosse richement historiée. Une petite portion de la partie inférieure a été retranchée; on y lisait les deux ou trois mots de la formule finale. Le style des caractères indique bien le premier quart du XIV[e] siècle; mais l'absence de date ne permet pas de reconnaître l'identité du défunt. On reste dans le doute de savoir si l'abbé de Fontaines serait le même Jean qui, après avoir succédé, en 1305, à Guillaume I dans le gouvernement de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, aurait accepté plus tard celui d'un autre monastère du même ordre, au diocèse de Tours. Quoi qu'il en soit, l'abbé de Fontaines est venu ici terminer son existence et recevoir la sépulture.

1. Ancien diocèse de Chartres.

2. Fontaines-les-Blanches, *Fonteneæ albæ*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, fondée vers 1134, dans le voisinage de la ville d'Amboise, au diocèse de Tours. Le premier abbé, du nom de Jean, qui se rencontre dans la liste du *Gallia christiana* (Hauréau, t. XIV, col. 321-326), siégeait en 1360; la tombe des Vaux-de-Cernay est antérieure à cette date d'un demi-siècle environ.

## MCLXIV.

## CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY

1327.

✠ HIC · IACET · BONE ·
MEMORIE · MAGISTER · SIMON · DE RVPPEFORTI · DOCTOR · THEOLOGVS ·
QVONDAM · HVIVS · CENOBII · ABBAS ·
XIII · Q̄ · OBIIT · ANNO · DN̄I · M · CCC · XXVII · IN . DIE · BĪ · BENEDICTI · REQESCAT ·
IN · PACE · AMEN ·
✠ CLERI · SOL · LVNA · LVX · LAVS · FONS · FLVVIVS · EQVOR
✠ REGVLA · LIMA · DECOR · PETRA · IACET · ISTE · SVB · VNA

[illegible] — Long. [illegible]; larg. [illegible].

L'abbé Simon de Rochefort[2], que le *Gallia christiana* classe au dix-septième rang, et non, comme l'épitaphe, au treizième, pour un motif dont nous avons déjà rendu compte, gouverna l'abbaye des Vaux de 1321 à 1327. Les auteurs du *Gallia* ne nous apprennent rien de son administration. Sa tombe, placée dans le sanctuaire, du côté de l'épître, le représentait en longue robe, la crosse abbatiale à la main et la tête coiffée du bonnet de docteur[3]. De l'église, cette dalle passa dans la boutique d'un épicier de Chevreuse. Foulée pendant quarante ans aux pieds des chalands, l'effigie a disparu, sauf quelques traits du vêtement, du côté gauche; il manque aussi plusieurs lettres de l'inscription dans les parties correspondantes aux deux extrémités de la pierre. Les deux grands côtés, au contraire, n'ont éprouvé aucune détérioration. L'arceau en ogive trilobée qui abritait le défunt[4], et un des anges thuriféraires

[1] Le [illegible] mars.

[2] Ainsi appelé de son lieu natal, la petite ville de Rochefort, à trois lieues de Vaux.

[3] [illegible] n° MCLXIII ci-dessus. — [4] L'arcade avait pour supports deux colonnettes à chapiteaux de feuillage, et deux pieds-droits ornés de clochetons.

qui accompagnaient le pignon bordé de crossettes, sont aussi à peu près visibles.

L'inscription est gravée en belle capitale gothique. Les deux hexamètres qui prodiguent à l'abbé une singulière accumulation d'éloges se lisent en plus petits caractères parallèlement à la portion de l'épitaphe tracée à la gauche de l'effigie. Une fleur de lis marque la séparation des deux vers qui ne forment qu'une seule ligne.

Dans un premier voyage à Chevreuse, nous avions parcouru vainement toutes les boutiques de la ville, à la recherche de la tombe de Simon de Rochefort; nous avons appris enfin que le généreux duc de Luynes l'avait rachetée et fait transporter au château de Dampierre[1]. Tout récemment, Madame la duchesse de Luynes l'a restituée aux ruines de l'abbaye des Vaux (1875).

[1] Nous profiterons de l'occasion pour signaler au lecteur curieux des monuments de ce genre la tombe demeurée intacte d'un abbé commendataire des Vaux-de-Cernay, Charles Guillart, évêque de Chartres, mort en 1573. Ce prélat, dont l'orthodoxie était devenue suspecte à ses diocésains, se réfugia au château de Villeneuve-sous-Dammartin et fut inhumé dans l'église du lieu. La dalle funéraire, parfaitement dessinée, est tout incrustée de mastic noir. Nous croyons avoir été le premier à la faire connaître en 1835.

MCLXV.

CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY.

1302.

HIC : IACET : BO

NE : MEMORIE : MICHAEL : QV[ONDAM : BVR]GENSIS : DE : NEALP

HA : CASTRO[1] : QVI : OBIIT :

ANNO : DNI : M : CCC : SCDO : VII : KALENDAS : OCTOBRIS[2] : AIA : EI' : REQIESCAT

: IN : PACE : AMEN :

ESSE · NECESSE · MORI · MENTE · TENE · MEMORI ·

MEMENTO · FINIS

Pierre. — Long. 2m,78; larg. 1m,30.

On nous montra, il y a quelques années, dans une des salles de la partie alors habitée de l'ancien monastère, la grande et belle tombe de Michel, le bourgeois de Neaufle, qui avait été récemment retirée du logement du prieur, devenue la demeure d'un paysan, où elle servait de foyer à la cheminée. L'action du feu ne l'avait d'ailleurs que légèrement endommagée. Le dessin est exécuté avec beaucoup de finesse: les mastics colorés, destinés à le mieux faire ressortir, n'ont pas complétement disparu. Nous nous contenterons d'insister sur quelques détails: la gravure que nous publions fera le reste.

La seconde ligne de l'épitaphe a seule éprouvé une mutilation à laquelle il est facile de suppléer. Il ne paraît pas possible de remplacer autrement que nous le faisons les lettres en petit nombre qui manquent aujourd'hui. Le défunt était sans doute un riche bourgeois de Neaufle qui aura mérité par ses bienfaits l'honneur de reposer dans l'église ab-

Voy. ci-dessus n° MCXIX.

[1] L'abbé Lebeuf, qui ne donne qu'un extrait des inscriptions de l'abbaye des Vaux, a introduit, par inadvertance, les trois mots *de nealpha castro*, dans l'épitaphe de Jean, abbé de Fontaines. (Voy. ci-dessus n° MCLVIII.)

[2] Le 7 des calendes d'octobre, 25 septembre.


IN PACE AMEN
HIC IACET IO

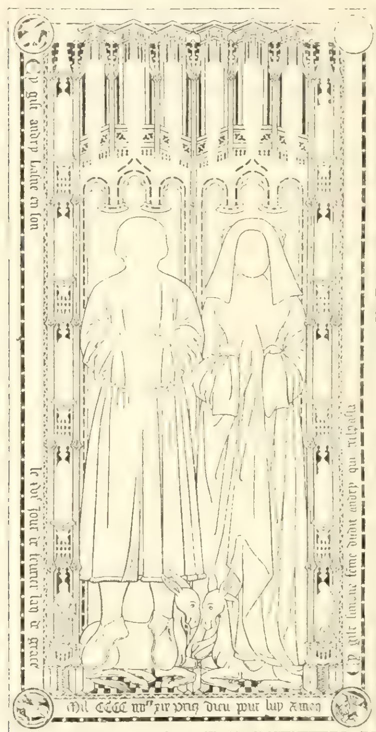
batiale, à côté des fondateurs et des abbés. Son costume, comme celui des bourgeois de son temps, consiste en une cotte très-simple, munie d'un capuchon qui se rabat sur les épaules. Il a pour coiffure un petit béguin, ou serre-tête, dépourvu aussi de tout ornement. Tandis que deux anges portent son âme en paradis, quatre autres l'encensent ou l'éclairent. Quatre religieux psalmodient pour lui les prières des morts; deux abbés président à ses funérailles [1]. Trois fleurs de lis de beau style remplissent le lobe supérieur de l'arceau d'encadrement. Deux écussons armoriés accompagnent l'effigie à la hauteur des hanches; nous avons cru y reconnaître une croix, formée de losanges, fuselée, en termes de blason, cantonnée de quatre pièces que nous ne saurions déterminer. L'épitaphe se développe, suivant l'usage, entre deux filets, sur les quatre côtés de la tombe. Elle vient finir, comme elle a commencé, sur la bordure au-dessus de la tête du défunt. La sentence morale, qui rappelle la nécessité pour chacun de songer à sa fin dernière, se lit sur l'archivolte de l'arceau.

[1] Il y avait quatre figures sur les pieds-droits; on n'en distingue plus que deux; elles représentent des abbés tenant la crosse.

## MCLXXVI.

### CERNAY-LA-VILLE. — ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY.

1500 (N. S.).




Cy gist andry Lasne en son[1] . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
le xvi^e Jour de feurier lan de grace
Mil cccc iiii^xx xix Priez Dieu pour luy Amen
Cy gist simōne feme dudit andry qui trespassa[2] . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 2^m,56 ; larg. 1^m,26.

[1] Un aut marchant dem̄ a Trappes qui trespassa. — [2] L'inscription a été laissée incomplète.

Dalle autrefois placée devant le maître-autel de l'église abbatiale des Vaux, employée maintenant comme foyer de cheminée dans la maison d'un tisserand, au village de Vieille-Église. Elle a eu exactement le même sort que celle de Jean, l'abbé de Fontaines-les-Blanches[1]. La pierre est rompue en trois morceaux et le dessin est fort oblitéré. La partie inférieure est aujourd'hui ce qu'il y a de mieux conservé. Une double arcade en ogive, surmontée d'un dais richement ouvragé, abrite les effigies d'Andry Lasne et de sa femme Simonne. Deux animaux, accroupis et affrontés, sont placés au-dessous des personnages. On y reconnaît facilement des ânes à la longueur de leurs oreilles et à la forme de leurs pieds; ils ont été choisis par allusion au nom du mari défunt. Aux quatre angles de la tombe, médaillons contenant les attributs des évangélistes; une figurine de religieux sur chacun des deux pieds-droits de l'encadrement. L'inscription n'occupe que trois côtés de la bordure.

Le cartulaire publié par MM. Merlet et Moutié, sous les auspices du duc de Luynes[2], nous instruit des dispositions minutieuses prises par honorable homme et sage Andry Lasne, marchand, demeurant à Trappes[3], pour assurer à la fois sa sépulture et le salut de son âme. D'accord avec sa femme Simonne, il donna, par manière d'aumône perpétuelle, aux religieux des Vaux, un fief, terre et seigneurie, nommé le fief des Greffiers, assis en la paroisse de Sonchamp[4], pour être tous deux associés et participants en tous les bienfaits, messes, prières, suffrages et oraisons faits et à faire dans l'église des Vaux, en toutes les églises et monastères de l'ordre de Cîteaux et dépendances d'icelui, et pour être ensépulturés et inhumés en ladite église, au lieu et place où il plaira à l'abbé, quand ils iront de vie à trépas. Il était stipulé de plus que l'abbé, assisté de quatre ou six religieux, accompagnerait

[1] Voy. ci-dessus n° MCLXIII.

[2] *Cartulaire* déjà cité, t. II, p. [illegible] [illegible].

[3] Ancien diocèse de Chartres. (Seine-et-Oise, arrond. de Versailles.)

[4] Ancien diocèse de Chartres. (Seine-et-Oise, arrond. de Rambouillet.) Un hameau de cette commune se nomme *le Greffier*.

leurs corps de Trappes à Vaux[1]; qu'on leur ferait services et *enterraige* solennels, messes basses et anniversaires, avec inscription de leurs noms au calendrier et martyrologe de l'abbaye; et qu'à tous et chacun des jours d'obits, les religieux recevraient, en outre de leurs pensions accoutumées, la somme de seize sous parisis à prendre sur les censives et revenus dudit fief. L'acte de donation est daté du 14 janvier 1499 (1500 n. s.). Andry Lasne y survécut seulement trente-trois jours.

M. Hérard, dans son *Étude archéologique sur les Vaux*, et les éditeurs du cartulaire, dans leur excellente publication, signalent encore un certain nombre de fragments qui ont appartenu à des monuments funéraires de l'abbaye des Vaux, mais qui ne présentent plus que des restes d'effigies sans inscription, ou des mots sans suite, dont il n'est pas possible d'obtenir un sens complet.

[1] La distance n'est guère moindre de trois lieues.

## MCLXVII.

## LA CELLE-LES-BORDES (ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN DE PARIS).

xiv^e siècle.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

damoiselle Jehanne denoise iadis feme de guille de haruille escuier seigneur de . . . . . . . . . laquelle

. . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . dieu en ayt lame

Pierre.

Petite église de caractère indéterminé: le xvii^e siècle, le xvi^e et même le xiii^e y ont laissé quelque empreinte de leur passage.

Une seule dalle, de grande dimension, se rencontre en cet édifice, placée en travers de l'entrée du chœur. Le style du dessin accuse une époque avancée du xiv^e siècle. La défunte avait épousé Guillaume de Harville, dont la famille a possédé les seigneuries de la Celle et de Palaiseau. L'encadrement se compose d'une arcade en ogive à trois lobes, surmontée d'un pignon et accostée de deux clochetons. L'effigie est vêtue d'une jupe avec un corsage serré à la taille; mains jointes, cheveux nattés, voilette ajustée carrément sur le front. L'abbé Lebeuf cite trois inscriptions de 1326, de 1550 et de 1700, qui existaient dans l'église de la Celle; nous n'en avons retrouvé aucune; il ne dit rien au contraire de la tombe dont nous avons recueilli l'épitaphe.

La tour de la Celle renfermait jadis trois cloches. La seule qu'elle eût conservée a été refondue en 1855 avec le même métal qui avait déjà servi trois fois à la confection de la grosse cloche précédente en 1536, en 1665 et en 1750, sous le patronage de MM. de Harville[1].

[1] Renseignements fournis par M. [illegible], curé de la paroisse.

## MCLXVIII.

## PÉQUEUSE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MÉDARD ET SAINTE-RADEGONDE.

1736

✠ LAN 1736 IAY ETE BENIE PAR IACQVES COAT CVRE
DE PECQVEVSE & NOMMEE MAGDELAINE PAR M^{RE} PIERRE
GABRIEL COVSTEAV DE LA BARRERE ESCVYER VALET
DE CHAMBRE ORDINAIRE DV ROY SEIGNEVR DE PECQVEVSE
CONIOINTEMENT AVEC MAGDELAINE CATHERINE COLLOMBAT
SON ESPOVSE ET PAR DAME MAGDELAINE DE HANCY
ESPOVSE DE IACQVES COLLOMBAT ESCVYER GENTILHOMME
DE LA GRANDE VENNERIE DE FRANCE ET PREMIER IMPRIMEVR
ORDINAIRE DV ROY
ZACHARIE RENAVLT MARGVILLIER
ANTOINE BROCARD[1] ET CHARLES FEBVRE[2] MONT FAIT

Cloche.

Pierre-Gabriel Cousteau de la Barrère, parrain de la cloche, habitait une maison située près du village, au lieu dit la Grange-Saint-Clair. Il avait acquis par échange les droits seigneuriaux que possédait à Péqueuse le prieuré de Longpont, en vertu d'une donation remontant pour le moins au commencement du XII^e siècle[3].

Jacques Colombat, imprimeur et graveur célèbre, dont la femme Madeleine de Hancy donna son nom à la cloche, venait résider, quand ses travaux le lui permettaient, à l'hôtel du Fay, sur la paroisse des Molières, à peu de distance de Péqueuse; il y mourut le 24 septembre 1743, et reçut la sépulture dans l'église paroissiale[4]. Son mérite avait été récompensé par le titre considérable de premier imprimeur du roi, et par des distinctions nobiliaires non moins recherchées à cette époque.

[1] Voy. ci-dessus n° DCCCCLIII.

[2] Le nom du fondeur Charles Febvre ne nous était pas connu jusqu'ici.

[3] L'abbé Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 158 et 178.

[4] Voy. ci-dessus, n° MCXLIX.

## MCLXIX.

## LIMOURS — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT PIERRE

xvi^e siècle.



Pierre. — Larg. [illegible]

Limours fut jadis célèbre par son château du xvi^e siècle et par son titre de comté. Il ne subsiste plus le moindre vestige du château. Un

[1] *Le Pommeret* ou *Pommeray*, lieu dit de la paroisse de Limours.

[2] Les toiles de chasse, [illegible] de cordages et [illegible] autour d'un bois, servaient à prendre les bêtes fauves. Les tentes et pavillons formaient des abris et des lieux de repos pour les chasseurs.

couvent de pénitents du tiers ordre de Saint-François, fondé par Gaston de France, duc d'Orléans, n'a pas eu un meilleur sort. Les démolisseurs ont épargné l'église paroissiale, élégant édifice, de plan cruciforme, reconstruit sous le règne de François Ier. Cette église a conservé, ce qui est une rareté, quatre autels en pierre, de style de la renaissance, dont deux portent les dates de 1532 et de 1533.

La tombe de Pierre de Goubert fait partie d'une allée de dalles qui suit le milieu de la nef; elle n'est point datée; mais elle nous a paru d'une époque avancée du XVIe siècle. Filet d'encadrement; à la partie supérieure de la pierre, un écusson écartelé, complétement effacé, timbré d'un heaume à lambrequins tourné à dextre; dans un encadrement ovale, décrit par un chapelet, un cercueil de forme oblongue d'où se lève un squelette qui rejette son suaire; sur le devant du cercueil, le *memento mori;* au-dessous, l'épitaphe.

## MCLXX.

## FORGES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1573.

CY GIST LE CORPS DE FEV NOBLE HOMME ODET DE BAILLON EN SON VIVANT
ESCVIER SEIGNEVR DE FORGES
ET DE BAIOLET[1] QVI TRESPASSA LE DIMANCHE XXVIII. IOVR DE IVIN. 1573
(DIEV AIT LAME DE LVY)[2]

HOC TEGITVR VIRTVS TVMVLO SVBSISTE VIATOR
[illegible]
QVINETIAM COSTVM VIOLAS ET THVRIS HONORES
VIRTVTI PROMPTA DEBITA SOLVE MANV

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Odet de Baillon paraît avoir été le premier de sa famille qui posséda la seigneurie de Forges. Il n'est connu que par son épitaphe. L'extrémité supérieure de sa dalle funéraire manque aujourd'hui. Un long encadrement, bordé d'oves, arrondi par le haut et par le bas, accompagné de deux pilastres en forme de balustres, entoure l'effigie du défunt tourné à dextre; mains jointes, moustaches, petit manteau descendant jusqu'aux cuisses, veste, culotte arrêtée au-dessous des genoux; sur chaque pilastre, un écusson armorié[3]. Les trois mots *noble*, *écuyer*, *seigneur*, ont été raturés dans l'épitaphe. Cette tombe se voit dans le bas côté construit sur le flanc méridional de l'église. Le sanctuaire de l'édifice date du XIII^e siècle; la partie extérieure a subi un remaniement presque complet vers la fin du quinzième.

[1] *Bajolet*, hameau de la paroisse de Forges.

[2] L'abbé Lebeuf ne rapporte qu'en partie les épitaphes des seigneurs de Forges; c'est à lui cependant que nous devons les mots mis placés entre crochets. (t. IX, p. 192-193.)

[3] Les Baillon portaient de gueules à une tête de léopard d'or bouclée de trois annelets de même. (De la Chesnaye-Desbois.)

## MCLXXI.

## FORGES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1619.

CY GIST CLAVDE DE BAILLON VIVĀT ESCVYER SEIGNEVR DE FORGES
ET DE BAIOLET CONSEILLER DV ROY
GRAND AVDIENCIER DE FRANCE ET MAISTRE ORDINAIRE EN SA CHAMBRE DES COMPTE
QVI DECEDA AVDIT FORGES LE 28E IVILLET 1619.

Cestuy que ce Tom[illegible]
Fust si parfaict . . [illegible]
Que le Ciel, la Fran[illegible]
En eurent grand de[illegible]
La terre eust son cor. . . . . . . . . . . . . . . . .
Mais le Ciel tira. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Et la Fran[illegible]e a pe[illegible]
Se[illegible]ange que[illegible]
*[illegible]*

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible]

Claude de Baillon a sa tombe auprès de celle d'Odet de Baillon, à qui il succéda dans la seigneurie de Forges et de Bajolet. L'abbé Lebeuf l'a trouvé désigné par ses noms et qualités dans le procès-verbal de la coutume de Paris de l'an 1580. Nous n'avons pu nous procurer qu'un estampage de la moitié de cette dalle; l'autre partie est engagée sous un plancher qu'il ne nous était pas permis de déplacer. L'histoire du diocèse de Paris nous a fourni le moyen de compléter l'épitaphe; mais elle ne dit rien des huit vers gravés sur le champ de la pierre[1]. Filets d'encadrement; branches de laurier qui accompagnaient un écusson disparu; au-dessous de la seconde partie du texte, une tête d'ange sur un cartouche à enroulements. Nous avons cru devoir nous abstenir de terminer les rimes qu'une circonstance fortuite mettra quelque jour à découvert.

[1] [illegible]

## MCLXXII.

### FORGES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1643.




Messire Alexandre de Baillon, inhumé à côté de ses pères, avait changé le titre d'écuyer pour celui de chevalier. Son effigie le représente en armure avec col rabattu sur le gorgerin, chaussé de bottes molles à revers, l'épée au côté. Il porte la grande perruque, la moustache, la barbe en pointe au menton. Ses mains sont jointes; ses pieds posent sur un sol. Pas d'ajustement d'architecture; mais au-dessus de l'effigie,

un écusson à tête de léopard, avec trois annelets enlacés, comme nous l'avons déjà vu sur la tombe d'Odet de Baillon; pour timbre, un heaume à grands lambrequins flottants, tourné à dextre. Un seul mot de l'épitaphe, c'est le mot *seigneur*, a été en partie raturé[1].

Joachine du Mesnil-le-Simon, femme d'Alexandre de Baillon, morte en 1632, avait aussi son épitaphe dans l'église de Forges; nous l'avons cherchée sans succès.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 192.

## MCLXXIII.

## FORGES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME

xviii^e^ siècle.

JCY REPOSE

Le Corps D'Emilie Suzanne le
Jarre de Forge Epouse de M^re^
Hugues Florent Gabriel Payen
de Montmort [illegible] de S^t^
Germain M^re^ dHotel ord[illegible]
Dame Catherine Suzanne Jssaly
de Forge sa Mere pour marque
de sa tendresse a fait poser ce
tombe soumise comme Elle [illegible]
toujours Ete aux decrets de
la divine Providence Elle eut
la triste douleur de voir expirer
entre ses Bras cette Enfant
Cherie que sa Piete avoit rendue
[illegible] de sa Vie un Modele
[illegible] de toutes les Vertus
au milieu des Honneurs et des
grandeurs du siecle dans un age
ou les plaisirs sont ordinaires
Elle ne gouta de douceurs que
celles dune vie innocente et
remplie · Elle est decedee le
[illegible] agee de [illegible] ans [illegible]

*Priez pour Elle*

Pierre. — [illegible]

[1] Seigneur. [2] [illegible]
[3] Maître d'[illegible] Date peu visible, [illegible] 17[illegible].

Vers le milieu du XVII[e] siècle, la seigneurie de Forges passa des Baillon aux Le Jariel. La jeune femme, dont la mort prématurée laissa tant de regrets à sa mère, appartenait à la famille des nouveaux seigneurs de la paroisse. Sa pierre sépulcrale se trouve auprès des autres, dans le collatéral de l'église. Un simple filet entoure le texte de l'inscription.

Deux dalles, dont les épitaphes ont été entièrement martelées, restent au milieu du chœur; ce sont peut-être les tombes, mentionnées par l'abbé Lebeuf, de Mathurin et d'Edme Le Jariel, l'un secrétaire, l'autre écuyer du roi, décédés le premier en 1699, le second en 1709. A la porte de la nef, on remarque une autre dalle beaucoup plus ancienne, du XIII[e] siècle environ, présentant une grande croix en relief, accompagnée de deux écussons.

## MCLXXIV.

### FORGES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1672.

✠ LAN 1672 IAY ESTE BENITE PAR MESSre OLIVIER
LEMIERE Mre ES ARS EN LVNIVERSITE DE PARIS
NATIF DE NORMANDIE DIOCESE DE COVTANCE PBre
& CVRE DE LEGLISE NRE DAME DE FORGES LEQVEL
EST CVRE DE LA DITE EGLISE LE 15 IANVIER 1642
Mre IACQVES LE MASNIER CHer CONer DV ROY EN SES
CONSrs & EN SA COVR DE PARLT A PARIS SEIGr DE
NANTOVILLE[1] & AVTRES LIEVX & NOMME MARIE
PAR LE D. Sr & HABITANS DV DIT FORGES GILLE
AVLMONT Pr DE SEIGrie[2] & NOTAIRE VINCENT
AVGER LABOVREVR
LVCAS BVISSON & PIERRE GODEFROY MARGrs

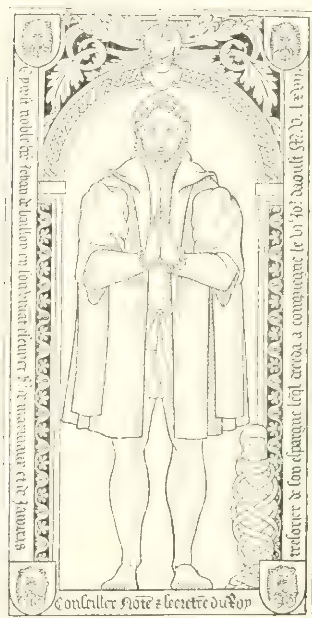
Cloche.

[1] Mot douteux. Il ne peut être question ici du célèbre bourg de Nantouillet, près de Meaux, dont la seigneurie appartenait en 1672 à une tout autre famille. — [2] Procureur fiscal de la seigneurie de Forges.

## MCLXXV.

### JANVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1567.




Cy gist noble hõe Jehan de baillon en son vivãt escuyer Sr. de marivaux[1] et de Janvris

Conseiller Notē z secretrē du Roy

tresorier de son espargne leql̄ deceda a compiegne le vie ior daoust M · vc · lxvii ·

Pierre. — Long. 1m,86; larg. 0m,95.

[1] *Marivaux*, fief de la paroisse.

Une partie de l'église de Janvry porte le caractère du XIII[e] siècle; l'autre fut reconstruite au XVII[e], comme l'atteste le millésime de 1639 gravé sur la clef de voûte de la première travée de la nef.

Au milieu de la chapelle seigneuriale, située sur le côté septentrional du chœur, se trouve la dalle funéraire de Jean de Baillon dont le corps fut apporté à Janvry, de Compiègne où il était décédé. De l'époque carlovingienne jusqu'à nos jours, Compiègne n'a jamais cessé d'être une résidence et un lieu de chasse pour les souverains. Jean de Baillon y remplissait à la suite du roi les fonctions de trésorier de l'épargne, lorsque la mort le surprit.

La dalle est bien conservée. Aux quatre angles, les armoiries des Baillon[1]; deux pilastres doriques, rehaussés de rinceaux et de palmettes, arceau cintré, bordé d'enroulements, avec un casque accompagné de feuillages d'un beau dessin à la clef; effigie, la tête nue et les mains jointes; barbe taillée en pointe, veste, manchettes, houppelande garnie de fourrures et ouverte en avant; culottes bouffantes par le haut, collantes sur les jambes; souliers carrés. A la gauche de l'effigie, un enfant emmaillotté, posé debout, qui fut inhumé avec son père.

[1] Voir ci-dessus, n° MCLXX.

## MCLXXVI.

## JANVRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1684.

✠ L'AN 1684 IAY ESTE BENITE PAR M$^{RE}$ LEONARD
COMPAIN PB$^{RE}$ CVRE DE JANVRIS & NOMMEE
MAGDELAINE PAR H$^{T}$ ET PVI$^{T}$ SEI$^{R}$ M$^{RE}$ LOVIS FOVCAVLT
CHEV$^{ER}$ MARQVIS DE S$^{T}$ GERMAIN DE BEAVPRE SEIG$^{R}$
DE DVN LE PELLETEAV LA GVERCHE IEANVRIS LABROCE[2]
& AVTRES LIEVX CO$^{ER}$ DV ROY EN SES CONS$^{LS}$ GOVV$^{R}$ &
LIEV$^{T}$ GENERAL POVR SA MAIESTE DES PROV$^{ES}$ DE LA
HAVLTE & BASSE MARCHE & PAR DAMOISELLE
MAGDELAINE DE LAMOIGNON FILLE DE HAVLT
ET PVIS$^{T}$ SEIG$^{R}$ CHRETIEN FRANCOIS DE LAMOIGNON
CHEV$^{ER}$ SEIG$^{R}$ DE BAVILLE[4] CON$^{ER}$ DV ROY EN SES CONS$^{LS}$
& PRESID$^{T}$ A MORTI$^{ER}$ DE SA COVR DE PARL$^{T}$.
G L DVCOVDRAY & I LEGVAY MONT FAICT[5]
PIERRE BOISSELET MARG$^{ER}$

Cloche.

Louis Foucault, brigadier des armées du roi, mestre de camp de cavalerie, enseigne des gardes du corps; il assistait au passage du Rhin, en 1672; il fut nommé gouverneur de la Marche en 1674; il mourut en 1719. Il avait épousé Hélène Ferrand, fille unique de Pierre Ferrand, seigneur de Janvry, conseiller au parlement de Paris. (De la Chesnaye-Desbois.)

[2] *La Brosse*, fief de la paroisse de Janvry.

[3] Chrétien de Lamoignon, seigneur de Baville, de Launay-Courson, etc., président au parlement de Paris, né en 1567, mort en 1636, inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la sépulture de sa famille. Voir aussi plus loin n° MCCXLIII.

[4] *Baville*, célèbre château des Lamoignon, chanté par Boileau (commune de Saint-Cheron, Seine-et-Oise).

[5] Les *Leguay*, famille de fondeurs, voir ci-dessus n° MCXLVI. — G. Ducoudray ne nous est pas encore connu.

MCLXXVII.

## BRUIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1555.

Cy devant gisent honeſtes perſoñes Nicollas
Hacqueau en ſõ vivãt m̃chant ꝫ laboureur et
Eſtieñete trinquart ſa fẽme dẽm a launoy Courſõ[1]
poiſſe de breus leſquelz ſõt decedez ſcavoir eſt ladicte
eſtieñette trinquart le xe Jor de decẽbre · m · vc liiij et led
nicollas Hacqueau le vendred vie Jor de decẽbre mv lv[2]
dõt dieu veulle avoir mercy de leurs ames
Leſquelz p leurs teſtamẽtz ꝫ ordõnance de derñ volunte
õt dõne chũn deulx a leglẽ St denis de brus xx ſ t de Rẽte
ãnuelle ꝫ p̃petuelle aſſignee ꝫ a prẽdre chũn an par lad
eglẽ en et ſur deux arpẽtz de terre aſſis au trouer de for
ges chãtier du cuchet teñ leſd deux arpẽtz dunc part au
chemi tendãt de brus a dourdã dauĩ p̃ au hoirs matoure
x mareſchal dũ bout aux vadureaux ꝫ dauĩ bout aux
hoirs Jehñe le mareſchal a la charge q̃ les mgllrs de lad
eglẽ ſerõt tenus ſe dire ꝫ celebrer por lame diceulx ꝫ de leurs
amys trpaſſez p̃ chũn an a touſiours mais en lad eglẽ de
brus apps leurs deces apareil Jor ou autre Jour de la
ſepmaine quilz ſõt decedez ſcavoir eſt por lame de lad
Eſtieñette trinquart · ii · meſſes lune a notte ꝫ lautre
baſſe avec vigilles a iii. lecõs Recõmẽdace ꝫ libera ſur
ſa foſſe avec la priere le dymeche de devãt q̃ ſerõt ten

[1] Lieu dépendant de Bruis, érigé en paroisse en 1550. Voir ci-dessus, p. 150.

[2] Le 6 décembre 1555 était en effet un vendredi.

fe le cure ou vicaire en leur plne Et por ledit deffunct
Racyneau pareil z seblable Suice q lesd mgllrs serot
ten fe dyre z celebrer chun au en lad egle de brus a
seblable Jor quil est decede pour quoy faire le cure ou
vicaire dud brus aura z predra por fe lesd Suices p chu
au en lad egle ce qui ensuyt scavoir est por le Suices z obit
de lad deffucte la some de · xii · s · t · Et por lobit dud deffut
Nicollas Racyneau autres · xii · s · t · q lesd mgllrs serot
ten payer aud cure ou vicaire appres quilz aurot fait
lesd Suices Et au cas q led cure ou vicaire ne
vouldroiet agreer ou accepter led obit z celebrer
lesd Suice lesd mgllrs pourrot fe dyre led obit a
telles gentz degle que bon leur seblera Et oultre ont
ordone lesd testateurs que ou il plaira a leurs hoirs
ou ayantz cause tenir Jceulx heritaiges pre . . . . . . . .
ils les pourront tenir premier z auat to . . . . . . .
personnes en payant par eulx ausdictz . . . . . .
par chascun au la somme de quarete [1] . . . . . . . .
. . . . . . . faire dyre lesdictz obitz fon . . . . . . . . . . . .
. . eulx arpent de terre.

Pierre. — Long. 1m,05 ; larg. 0m,47.

Un clocher, une porte encadrée de zigzags, et un chœur du XIIe siècle, sont autant de témoins de l'antiquité de l'église. Du temps d'Amos du Texier, gentilhomme de la chambre de Henri IV et seigneur de Briis, qui était calviniste, mais qui mourut catholique, cette église servit de prêche; elle fut réparée et dédiée au commencement du XVIIe siècle[2].

[1] Les deux donateurs ayant légué chacun 20 sous tournois de rente, la somme totale à payer à la fabrique s'élevait à 40 sous tournois par an. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 209.

L'inscription que nous rapportons se lit sur une table de pierre encastrée à côté de la chaire, dans le mur septentrional de la nef. Les dernières lettres de la plupart des lignes sont quelque peu endommagées; elles se complètent d'ailleurs sans effort. Les défunts Nicolas Racyneau, marchand laboureur, et sa femme Étiennette Trinquart, décédés, le mari en 1555, l'épouse en 1554, avaient légué chacun à l'église de Saint-Denis de Briis une rente de 20 sous tournois à prendre sur deux arpents de terre, pour être employée à la fondation de leurs anniversaires. Les tenants et aboutissants du terrain grevé de la redevance sont soigneusement déterminés. Le testament des donateurs contenait au profit de leurs héritiers ou ayants cause une disposition qui attribuait à ceux-ci la préférence, dans le cas où il leur conviendrait d'exploiter les deux arpents légués, moyennant l'acquittement des charges.

## MCLXXVIII.

### BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1571.

CY GIST MESSIRE JACQVES DV MOVLIN EN
SON VIVANT CHLR ESCHANSON ORDINAIRE
DV ROY[1]. S[R] DE BRIIS CERVON ET LA BORDE
GRAPPIN[2] LEQVEL DECEDA EN SON HOSTEL A
PARIS LE XXVIII[E] IO[R] DE MARS. M. D. LXXI.
PRIEZ DIEV POVR SON AME
PATER NOSTER AVE MARIA.

Marbre noir. — Haut. 0m,25; larg. 0m,48.

Jacques du Moulin descendait du célèbre Denis du Moulin qui, s'étant fait homme d'église après la mort de sa femme, Marie de Courtenay, occupa le siége de Toulouse de 1422 à 1439, et celui de Paris de 1439 à 1447[3]. La seigneurie de Briis avait été donnée à Jean du Moulin, fils de Denis, par Jacques de Montmort, chevalier, à qui elle appartenait. L'épouse de Jacques du Moulin, Marguerite de Herbert, était tante d'Anne de Boulen, si connue par son mariage avec le roi d'Angleterre Henri VIII et par son exécution dans la tour de Londres. Les premières années de la jeunesse de cette reine infortunée se passèrent en France, sous les yeux de Jacques du Moulin et de Marguerite de Herbert.

Jacques du Moulin mourut en son hôtel à Paris, le 28 mars 1571; son corps fut apporté à Briis et inhumé en l'église, dans la chapelle seigneuriale, sur le côté septentrional du chœur. On lui érigea aussi

[1] Ancien échanson ordinaire du roi Henri II.

[2] *Servon*, paroisse de l'ancien doyenné du Vieux-Corbeil, voy. à son rang, dans la suite de ce recueil. *La Borde* ou *la Motte-Grappin*, fief situé en Brie, comme Servon.

[3] Denis II du Moulin, centième évêque de Paris. Il laissa un fils, Jean du Moulin, seigneur de Fontenay, qui épousa Marguerite de Saint-Simon (*Gall. christ.* t. VII, col. 148-149).

un monument dans l'église de Sainte-Colombe de Servon, où reposaient sa femme et trois de leurs enfants; nous aurons à nous en occuper plus loin, quand nous serons arrivé à l'ancien doyenné du Vieux-Corbeil[1].

Le curé de Briis, qui voulut bien me faire les honneurs de son église en 1850, m'a rapporté que la simple plaque de marbre, aujourd'hui fixée sur le mur de l'ancienne chapelle des seigneurs, faisait autrefois partie d'un tombeau surmonté de la statue de Jacques du Moulin. Ayant été appelé pour administrer les derniers sacrements à un de ses paroissiens qui avait brisé ce monument pendant la révolution, il lui demanda quelques renseignements à ce sujet. Le moribond déclara que l'effigie mutilée avait été jetée dans un caveau sous le sol de la chapelle, mais tellement défigurée qu'il ne serait plus possible de la rétablir. On s'est abstenu de toute recherche.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 205-206; t. XIII, p. 72. Voy. ci-après, t. IV, n° [illegible]

## MCLXXIX.

## BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS

1745.

PAR ACTE PASSE DEVANT GAILLARD
NOTAIRE AU COMTÉ DE COURSON[1] LE 12. SEP-
TEMBRE 1745. MESSIRE JACQUES-NICOLAS
FILLON CURÉ, DENIS CHERON, CLAUDE MORLET,
MARGUILLIERS ET AUTRES HABITANS DE BRUS[2],
EN CONSIDERATION DE CE QUE DAME
MARGUERITE NORMANT A DONNÉ LA PRESENTE
CHAPELLE, CALICE, LINGES ET ORNEMENS, ONT
FONDÉ UN SALUT SOLEMNEL AVEC EXPOSITION
DU TRES SAINT SACREMENT, LE JOUR DE LA
NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE, A 6. HEURES
DU SOIR, OU DOIT ÊTRE CHANTÉ O SALUTARIS,
PUIS UN REPONS, LA PROSE, VERSET, MAGNIFICAT.
L'ANTIENNE ET L'ORAISON DE LA SAINTE
VIERGE, L'ANTIENNE DE SAINT DENIS, LE
VERSET ET L'ORAISON, LAVEVERUM[3], LE
VERSET ET L'ORAISON, LA BENEDICTION DU
SAINT SACREMENT, LE *Libera* TOUT AU
LONG, *Deprofundis*, L'ORAISON INCLINA, ET
UNE MESSE BASSE LE 17. JUILLET JOUR DE
SAINT ALEXIS, POUR LE REPOS DE L'AME DE
FEU MAITRE ALEXIS-FRANÇOIS NORMANT
AVOCAT EN PARLEMENT SON NEVEU, A PER-
PETUITE ET APRES LE DÉCEDS DE LA DITE
DAME BIEN-FAITRICE, APRES L'ORAISON
INCLINA A L'ISSUE DU SALUT ET A LA SAINTE
MESSE, SERA AJOUTÉ L'ORAISON QUÆSUMUS
DOMINE[4] POUR LE REPOS DE SON AME.

*REQUIESCANT IN PACE.*

Marbre noir. — Haut. $0^{m},96$; larg. $0^{m},66$.

[1] Launay-Courson, seigneurie érigée en comté par lettres du 8 janvier 1671, en faveur du premier président du parlement de Paris, Guillaume de Lamoignon.

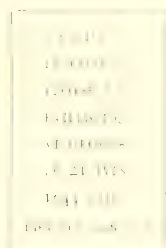
[2] *Sic.*

[3] *Sic.* Prose de l'office du Saint-Sacrement.

[4] Office des morts, oraison *pro una defuncta*. Nous avons déjà fait connaître ailleurs l'origine des autres prières énumérées dans l'inscription.

Deux autels accompagnent l'arc d'ouverture du chœur, celui de la Vierge, du côté de l'évangile, celui de Sainte-Barbe, du côté de l'épître. C'est auprès de ce dernier que se lit, sur un marbre appliqué à la muraille, l'expression de la reconnaissance du curé, des marguilliers et des paroissiens envers dame Marguerite Normant, leur bienfaitrice.

Pour obéir à l'obligation de ne rien négliger, nous mentionnerons une petite dalle portant cette épitaphe du XVIIe siècle, encadrée d'un filet.



## MCLXXX.

### BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1758.

✠ LAN 1758 JAY ETE BENIE PAR M[RE] IACQVES NICOLAS
FILLON PRETRE CVRE DE CETTE PAROISSE [1] ET NOMMEE CHARLE
PAR CHARLE PIZET MARGVILLER EN CHARGE ET MARIE
IEANNE CHERON SON EPOVSE
HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR M[RE] GVILLAVME DE LAMOIGNON [2]
DE MONTREVAVLT CHEVALIER COMTE DE LAVNAY
COVRSON SEIGNEVR DE BRIIS VAUGRIGNEVSE [3] HAVTE
IVSTICE DE FORGE. S[T] GRATIEN ET AVTRES LIEVX COMTE
ET VICOMTE DES GRAND ET PETIT MONTREVALT BARLON
DE BOARDHY CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS
PRESIDENT DE SA COVR DE PARLEMENT
S[T] DENIS PRIE POVR NOVS
CHA. LAMBERT PROCVREVR FISQVAL
ALEXANDRE BAVDRY I B SIMON J B VINCENT FONDEVRS [4]

Cloche.

[1] Voir le numéro précédent MCLXXIX.

[2] Maître des requêtes en 1724, président à mortier en 1747, démissionnaire en 1758. Il eut pour femme Marie-Renée de Catinat. Voir ci-dessus, t. II, n° DXCI. — [3] *Vaugrigneuse*, voir ci-dessus, p. 150.

[4] Ces noms de fondeurs ne se sont pas encore présentés.

## MCLXXXI.

### FONTENAY-SOUS-BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN

1504.

Les marguillers de legle de ceans sõt ten' z obliges de faire dire
z cellebrer a touiosmes p chun a en legle de ceas trois basses messes
la pmiere du sait esperit la segõde de nost' dame z la tierce des tspasses a
vec certaies oroisos aplai declerees es lrs de ce faites z e la fin desd' trois
messes dõuerõt a v. poures souffraiteux a chũu trois deniers t e lõuer
z Remẽbrace des ciq plaies mortelles q nost Redepter soufrist por no
le Jor de sa passiõ z po le salut z Remede des ames de gervaize targer ysa
beau sa fẽme z de leur ault parẽs z amis tspasses serõt cellebrees lesd'
Messes le Jor du tpas dud' targer ou les plus prouchais Jo apres z p
ce faire a baille led' targer aux marguillers de ceste egle arpent z demy
de pre asis au chãtier de bourlo nalẽt xxiii s pisis de Rẽte anuelle z ppe
tuelle a touiosmes par chũu au aux cõdisions declerees es lrs
de ce faites afin que luy sa fẽme et toux leur aultres parens et a
Mis trespasses soient acoupagnes et asocies es biens
fais services Prieres Oroisons et sufrages qui se font et
feront A touiours Mes en leglise de ceans Et trespassa
Ledit targer le viiie Jour du Mois nouẽbre lan mil
cccc z quãt Dieu par sa grace de ces pe
ches pardon luy face z atous aultres trespasses
qui sont de ce ciecle passes Ame pat ur z ave Maria

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible],54.

Église, d'origine ancienne, saccagée par les calvinistes, reconstruite en partie au XVIIe siècle. Des travaux, d'une certaine importance, y furent aussi exécutés dans le siècle suivant; on lit la date de 1761

au-dessus de l'entrée principale, et celle de 1757 sur l'arc d'ouverture du chœur.

L'inscription de Gervais Targer se trouve enclavée dans le carrelage devant les marches du sanctuaire. Nous en avons publié une toute pareille placée en mémoire du même donateur dans l'église de Louveciennes[1], dédiée, comme celle de Fontenay, à Saint-Martin. La seule différence qu'il soit utile de relever entre les deux, c'est que l'inscription de Fontenay indique l'immeuble grevé de la redevance, tandis que celle de Louveciennes énonce seulement le chiffre de la rente léguée à la fabrique. Dans l'une, comme dans l'autre, deux écussons accompagnent les trois dernières lignes, le premier à dextre, au monogramme du défunt, le second à sénestre, présentant un cor de chasse en chef, un autre en pointe, et, entre les deux, une fasce chargée de trois quintefeuilles.

Nous avons déjà insisté sur le touchant caractère de cette distribution instituée en faveur de cinq pauvres souffreteux, en remembrance des cinq plaies mortelles que notre Rédempteur souffrit pour nous le jour de sa passion.

[1] Voir ci-dessus n° MCVI.

## MCLXXXII.

### FONTENAY-SOUS-BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT MARTIN.

### 1771.

CY GIT
......E[1] ETIENNE LOUIS LE
[illegible]
PRÊTRE DU DIOCÈSE DE LIZIEUX
CURÉ DE CETTE PAROISSE DÉCÉDÉ
LE 2 DEC 1771 AGÉ DE 42 ANS
SON ZELE ET SON ATTACHEMENT
A SES DEVOIRS PENDANT DEUX
ANS QUIL A GOUVERNÉ CETTE
PAROISSE LUI ONT MERITÉ
TOUT NOTRE RESPECT ET SES
BIENFAITS NOTRE PLUS
VIVE RECONNOISSANCE.

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Petite dalle, dans le chœur: encadrement arrondi au sommet, formé par des filets; larmes, ossements liés en sautoir.

Un porche en charpente abritait une porte percée dans le mur méridional de l'église. On y voyait employée en dallage la tombe de messire André Haudry, écuyer, seigneur de Soucy, Fontenay, Janvry et autres lieux, secrétaire du roi et fermier général, mort à Paris, en 1769, âgé de quatre-vingt-un ans, présenté à Saint-Eustache, sa paroisse, et transporté ensuite à Fontenay. L'épitaphe était rédigée en français; des ossements et une tête de mort couronnée de laurier servaient d'accessoires au texte. Cette pierre provenait, dit-on, de la chapelle de Soucy, dont nous aurons à parler un peu plus loin. Quand notre collaborateur est allé faire sa tournée à Fontenay, le porche n'existait plus, et l'inscription pas davantage.

[1] [illegible]

## MCLXXXIII.

### FONTENAY-SOUS-BRIIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1641.

✠ MESSIRE LOVIS OLIVIER MARQVIS DE LEVVILLE
ET DAME ANNE MORAND SON ESPOVSE MONT
FAICT FONDRE LAN 1641 POVR SERVIR A LORLOGE
DV CHATEAV DE LEVVILLE[1] QVI AVOIT ESTE BRVLE
LA DICTE ANNEE

Cloche.

Jacques Olivier, procureur au parlement de Paris, devint seigneur de Leuville en 1466. Son petit-fils, François Olivier, fut nommé chancelier de France, en 1545, par le roi François Ier. Dans le cours du siècle suivant, Louis Olivier, lieutenant général des armées du roi, obtint l'érection de la terre de Leuville en marquisat. Il avait épousé, en 1636, Anne Morand, et décéda le 5 août 1663, âgé de soixante-trois ans[2]. La cloche qu'il avait fait fondre pour l'horloge de son château, à la suite d'un incendie, est passée en la possession de la fabrique de Fontenay.

[1] *Leuville*, paroisse du diocèse de Paris et du doyenné de Montlhéry. Elle aura sa place dans la suite de ce recueil. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 204, 207.

## MCLXXXIV.

## FONTENAY-SOUS-BRIIS. — CHAPELLE DE SAINT-ÉLOI-DE-SOUCY.

## 1556.

Le lieu de Soucy était le plus considérable des écarts de la paroisse de Fontenay. Le château seigneurial, depuis longtemps détruit, passait pour une des belles résidences du pays. Il en reste une chapelle, du titre de Saint-Éloi, isolée dans un vaste parc et entourée d'arbres magnifiques. Les seigneurs y avaient droit de sépulture pour eux, pour leur famille et pour les gens de leur maison. L'édifice paraît avoir été renouvelé vers le commencement du XVII^e siècle; en dernier lieu, il servait de grange; ce n'est pas sans peine qu'on parvint à déblayer un coin du sol de la paille qui l'encombrait, pour nous montrer deux dalles funéraires. Sur celle qui s'était le mieux conservée, nous avons vu un personnage en armure, la tête appuyée sur un coussin, les mains jointes. Une cotte, semée de losanges, recouvrait la cuirasse. Nous n'avons pu recueillir qu'une ligne de l'épitaphe gravée en caractères gothiques.

MIL V^C LVI PRIEZ DIEU POUR SON AME

D'après les indications données par l'abbé Lebeuf[1], cette tombe appartient à noble homme Adrien de Lenfernal, seigneur de Soucy, homme d'armes de la compagnie de M. le prince de la Roche-sur-Yon[2], mort le 1^er octobre 1556. L'autre dalle, à peu près du même temps, présentait une effigie pareillement revêtue d'une armure, les mains jointes, les pieds posés sur deux chiens; l'inscription n'était plus lisible. Le gardien de la grange nous a signalé l'existence d'une troisième dalle, mais sans pouvoir la retrouver.

La chapelle renfermait encore autrefois les épitaphes de Pierre et de

[1] *Op. cit.* t. IX, p. [illegible].

[2] Charles de Bourbon, illustre guerrier, qui prit part à la défense de Metz en [illegible] et mourut en 1565.

Charles de Fitte, tous deux successivement barons de Soucy, décédés le premier en 1647, le second en 1674.

Une petite flèche surmonte le comble; il y reste une cloche ainsi datée : ✝ EN IUIN 1626.

Le propriétaire du parc annonçait la fâcheuse intention de démolir la chapelle pour la reconstruire ailleurs; nous ignorons s'il aura donné suite à ce projet.

## MCLXXXV.

## BRUYÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DIDIER.

1419

[Cy gist noble dame madāe marguerite de bruieres dame des bordes et du] dit bruieres feme de feu messe guille seigneur des [bordes Jadis chlr qui trespassa lan mil cccc z xix priez dieu pour] elle

Cy gist noble home messe Jehan seigneur des bordes Jadis chlr filz dudit messe guille des bordes qui trespassa lan mil cccc z xii [priez dieu pour li]

Cy gist noble dame madāe Jaqueline chaleline de biauuas feme [dudit messe Jehan des bordes qui trespassa lan mil cccc z xiii priez dieu pour elle][1]

Pierre.

Le bourg de Bruyères se partageait autrefois en deux sections. Bruyères-le-Châtel et Bruyères-la-Ville, dont chacune eut longtemps son église paroissiale et son curé. L'ancien château, construit sur une butte d'où il domine au loin le pays, laisse voir sous une enveloppe moderne quelques traits qui en reportent la date au XIIIe siècle. De l'église de la Madeleine, renfermée dans l'enceinte de ce donjon, il reste une abside de la même époque, dans une partie de laquelle on a établi une petite chapelle. L'église de Bruyères-la-Ville est seule demeurée paroissiale; elle a pour patron saint Didier, martyr, évêque de Langres. Les portions les plus vieilles de l'édifice et la tour du clocher appartiennent au XIIIe siècle; les deux siècles suivants y ont aussi marqué leur passage, surtout dans la construction de l'élégante chapelle seigneuriale qui accompagne le chœur; l'abside a été refaite au

[1] Épitaphes rapportées dans leur entier [illegible] que nous plaçons entre crochets manquent par l'abbé Lebeuf, t. IX, p. [illegible]. Les mots [illegible] aujourd'hui.

commencement du siècle dernier. Les fenêtres étaient garnies de verrières du XVI^e siècle, dont il subsiste quelques débris.

La chapelle seigneuriale contenait un grand tombeau sur lequel reposaient les trois statues couchées, sculptées en pierre, de Jean des Bordes, de sa mère et de sa femme, dont nous venons de rapporter les épitaphes. Déjà fort endommagée, lorsque l'abbé Lebeuf la décrivit, la statue de Jean des Bordes a disparu de l'église. Nous avons retrouvé, dans un coin du porche en charpente qui précède l'entrée occidentale, les fragments des deux statues de femmes. L'une est réduite à la moitié inférieure; longue robe; deux petits chiens jouant sous les pieds. L'autre est rompue en deux morceaux et mutilée; les yeux et le nez martelés; les mains brisées; sous la tête un coussin avec ses glands; long voile de veuve; corsage, surcot, ceinture ornée de pierreries; jupe descendant sur les pieds auxquels deux chiens servent de supports. L'ignorante brutalité de quelques villageois a détruit ce monument comme tant d'autres. La dalle qui recouvrait le tombeau a été reportée dans le chœur au bas des marches du sanctuaire; on n'y peut plus lire sur la bordure qu'une partie de la triple épitaphe qui s'était conservée tout entière jusqu'à l'époque de la destruction du tombeau.

Marguerite de Bruyères était fille de Thomas, troisième du nom, sire de Bruyères, qui accompagna le roi Philippe le Bel aux guerres de Flandre et qui mourut en 1351. Devenue dame de Bruyères, à défaut d'héritiers mâles, elle épousa Guillaume, seigneur des Bordes[1]. Elle survécut à son mari et même à Jean des Bordes, son fils. On doit croire que celui-ci décéda sans postérité, car, aussitôt après la mort de Marguerite de Bruyères, la seigneurie du lieu se trouve entre les mains d'un personnage de la famille de Voisins[2].

Les monuments funéraires, antérieurs au XVII^e siècle, étaient jadis nombreux dans l'église de Saint-Didier de Bruyères. Ils sont arrivés, pour la plupart, à un tel degré d'usure que nous n'en devrons présenter qu'une mention sommaire.

[1] *Les Bordes*, terre située en la paroisse de *la Celle les Bordes*, voir ci-dessus n° MCLXVII. — [2] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 250-251.

Dans la chapelle seigneuriale, dédiée à la Vierge :

1° Une dalle très-effacée; dessin d'une grande richesse; deux arcades trilobées; effigies à peine visibles d'un chevalier en armure de fer, et de sa femme; XVe siècle environ;

2° Autre dalle à trois effigies, un chevalier, accompagné de sa femme et de son fils. Le chevalier porte sur son armure de fer une cotte blasonnée de pals. La femme est coiffée d'un voile de veuvage. Les inscriptions, en gothique minuscule, placées au-dessous des figures sont devenues complétement illisibles. On peut attribuer sûrement cette tombe à Louis Behan de la Rochette, seigneur de Bruyères, mort en 1471, à sa veuve, et à son fils également nommé Louis, décédé en 1500. L'écusson des La Rochette était d'argent à trois pals de gueules[1];

Dans le chœur :

3° Dalle tout oblitérée de Jacques Martin, curé de Bruyères-le-Châtel, dessiné en habits sacerdotaux; XVIe siècle;

4° Inscription française, en caractères gothiques, composée de vingt et une lignes; fondation de messes et d'obits par un prêtre, qui donna une certaine quantité de terre située à Soucy et un arpent de pré; commencement du XVIe siècle;

5° Autre inscription de même nature, à peu près détruite; fondation par deux époux décédés, le mari en mai 1518, la femme en décembre 1506. La partie supérieure de la pierre manque; douze lignes sont tracées sur le fragment qui existe; on distingue au-dessous du texte quelques traces des figures agenouillées des donateurs;

6° Autre inscription de même facture que les précédentes, en vingt et une lignes, comme une de celles que nous venons de citer. Il s'agit d'un prêtre, dont le nom et la qualité sont effacés, qui mourut le 3 juillet 1536, après avoir laissé par son testament diverses pièces de terre et de pré pour l'acquit de fondations de messes, à Bruyères, et aussi pour qu'on fît mémoire de lui le jour de Pâques, à l'offertoire de la messe paroissiale de l'église de Fontenay. Le testateur a voulu

[1] Lebeuf, *op. cit.*, t. IX, p. [illegible]

et ordonné *que toutes les fondations dessus dites à l'intention de lui-même et de ses bons amis vivants et trépassés soyent et demeurent gravées et insculpées en ce présent tableau pour perpétuelle mémoire.*

D'après les indications de l'abbé Lebeuf, nous avons cherché, mais sans parvenir à les retrouver, la dalle d'un chevalier, qui trépassa le samedi après la Sainte-Croix au mois de septembre de l'an 1291[1], et l'inscription d'une dédicace de l'église de Saint-Didier, célébrée par Charles Boucher, évêque de Mégare, le jeudi 10 mai 1543.

[1] La fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix est fixée au 14 septembre. En 1291, le lendemain de cette fête se trouvait un samedi.

## MCLXXXVI. MCLXXXVII.

## BRUYÈRES. ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DIDIER.

1692.

CY DESSOUS
REPOSENT LES CORPS
DE FRANÇOISE GONNET
VIVANTE FEMME DE MAI
TRE JEAN DUGUET PROC.
FISCAL ET TABELLION AU
BAILL.GE ET MARQUISAT[1] DU
LIEU DE BRUYERES LE
CHATEL ET LOUISE DUGUET
VIVANTE FEM̄E DE JEAN
BIGOT BOUR.OIS DE PARIS
ET CLAUDE DUGUET LEURS
FILLES DECEDÉES SAVOIR
LA D. CLAUDE DUGUET LE
1. OCTOB.RE 1689. AGÉE DE 19
ANS LA D. LOUISE DUGUET
LE 6. JUILLET 16[illegible] AGÉE DE 24
ANS ET LA D. GONNET LE
1 JANV.R 1692. AGÉE DE [illegible] ANS
*Priez Dieu pour*
*leurs Ames*

[1] La terre de Bruyères érigée en marquisat en 1676, en faveur de Jean-Louis II de Lespinette Le Mairat, conseiller au parlement de Paris.

1698.

CY DESSOVS
REPOSE
LE CORPS DE Me IEAN
DVGVET VIVANT
PROCVREVR FISCAL
ET TABELLION
EN CE BAILLAGE
DECEDE LE DIX
SEPT FEVRIER MIL
SIX CENT QVATRE
VINGT DIX HVICT
AGE DE CINQVANTE
CINQ ANS.

Les deux épitaphes de la famille Duguet sont gravées sur des tables de pierre engagées en partie sous les bancs de la nef. Un sarcophage, enrichi de cannelures et accosté de deux torches fumantes, est dessiné au-dessous de celle du procureur fiscal. Une troisième épitaphe, à peu près effacée, marquait la sépulture de la femme de M. Duguet, avocat du roi; elle mourut le 25 avril 1755; son nom ne peut plus se lire. Ce Duguet, avocat du roi, est probablement le même que celui dont l'abbé Lebeuf mit à profit, en 1752, les renseignements sur la double cure de Bruyères[1].

A l'entrée du chœur, sur une dalle dont l'effigie n'existe plus, on déchiffre seulement quelques mots de l'épitaphe d'un adolescent décédé à l'âge de quinze ans, le 8 juin 1605, fils de noble homme Jean de Louzeau, seigneur de..... Deux écussons étaient placés à la partie supérieure de la tombe, l'un devenu méconnaissable, l'autre au chevron accompagné de trois besants.

[1] T. IX, p. 209-210.

## MCLXXXVIII.

### BRUYÈRES — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DIDIER.

1755.

[illegible]
[illegible]
PARIS[2] ET AUTRES LIEUX CONS^ER DU ROY EN SES CONSEILS, ET L'ANCIEN DES PRÉSID^TS DE SA
[illegible]
[illegible]

SON RESPECT POUR LA RELIGION, SON AMOUR P^R LES PAUVRES AUX BESOINS DESQUELS
[illegible]
JUSTICE QUI LE DISTINGUA TOUJOURS ET LA DOUCEUR D'UN CARACTERE ÉGAL FONT SON
ÉLOGE ET LE SUJET DES REGRETS D'UNE FAMILLE PLEINE DE VÉNÉRATION P^R SES VERTUS
DAME EDMÉE GÉNEV^E VALLIER SON EPOUSE AVEC LAQU'ELLE IL VÉQUIT 32 ANS DANS
[illegible]
AIMA ET ESTIMA AUTANT QU'ELLE EN FUT CHÉRIE ET RESPECTÉE.

[illegible]

[illegible]

Texte encadré d'un filet: armoiries sur un cartouche, entre deux palmes, d'or au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de paon arrachées de même, le chevron chargé en pointe d'un petit écusson d'or surchargé d'un arbre de sinople: couronne de marquis. Le marbre est placé au-dessus de la boiserie de revêtement du chœur du côté de l'évangile. Messire Joachim Le Mairat exerça, pendant trente-sept ans, les fonctions de président à la chambre des comptes de Paris. Il mourut le 15 avril 1755, en son hôtel situé dans le quartier de la magistrature, au Marais, rue des Francs-Bourgeois[3]. Son aïeul Jean-

[1] [illegible]

[2] [illegible] Paris.

[3] De Lépinette ou Lespinette Le Mairat, [illegible] Le Mairat était le second fils d'Antoine de Lespinette Le Mairat, baron de Lustrac, sei-[illegible] conseiller au parlement de Paris, mort en [illegible] *noblesse.*)

Louis Ier de Lespinette Le Mairat, chevalier, baron de Lustrac, maître des comptes, conseiller d'État, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, s'était rendu acquéreur de la seigneurie de Bruyères en 1641; il décéda en 1662.

Une autre inscription de la même famille s'est retrouvée dans la chapelle seigneuriale, mais engagée sous les bancs, de telle manière qu'il n'a pas été possible d'en obtenir un estampage complet. Bordure semée de larmes; texte en français, inscrit dans un cartouche en forme de cœur; au-dessous, une tête de mort ailée; au-dessus, un écusson en losange, portant même couronne et même blason que celui dont nous venons de donner la description[1]. Sous cette tombe gît damoiselle Charlotte-Louise Le Mairat, décédée à Bruyères le 15 juin 1674, fille d'Antoine et de Louise Bourgoin, petite-fille de Jean-Louis Ier, et de Charlotte Lesné. L'érection de la terre de Bruyères en marquisat n'ayant eu lieu qu'en 1676, la couronne de marquis aurait été prématurément attribuée à l'écusson de Louise Le Mairat, morte deux ans auparavant; mais l'épitaphe n'aura sans doute été posée qu'après la concession du titre.

Sur les parois du bas côté septentrional simples mentions, probablement renouvelées, de Claude-René Lelong, ancien magistrat, et de Claude Carré, médecin, décédés, le premier, en 1725, le second, en 1779.

Pierre : long. 1m.20; larg. 0m.40.

## MCLXXXIX.

## BRUYÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DIDIER.

1682.

✠ LAN 1682 MARIE LOVISE FVS NOMMEE PAR
IEAN LOVIS LE MAIRAT [1] SEIG^R MARQVIS DE
BRVYERES LE CHASTEL CON^ER DV ROY EN SA COVR
DE PARLEMENT ET DAME MARIE BOCHART DE
SARON EPOVSE DE MESSIRE RENE DE MARILLAC
CHEV^ER SEIG^R DOLLAINVILLE [2] CON^ER DESTAT
ORDINAIRE
PIERRE IACQVES ET GILLES EDELINE DV COVDRAY [3]
MONT FAIT
PHILIPPE LORTIAS ET HIEROSME BATOVFLET
MARG [4]

Cloche.

[1] Jean-Louis II, fils aîné et successeur de l'acquéreur de la seigneurie, voy. ci-dessus n° mclxxxviii. Ce fut lui qui obtint l'érection de la terre de Bruyères en marquisat.

[2] Hameau de la paroisse de Bruyères. Château remarquable, démoli vers 1835; le roi Henri III y a résidé.

[3] Voy. ci-dessus n° dccclxi.

[4] Voy. ci-dessus n° mclxxxi.

## MCXC.

### MARCOUSSIS. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

XVe siècle.

Cy gist venerable et discrete personne Maistre Jehan le Melunet pbre en son vivãt naguères curé de leglise de ceans qui. . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre.

Marcoussis n'est plus qu'un village insignifiant depuis qu'on a démoli le château construit par le célèbre surintendant des finances, Jean de Montaigu, et le monastère des Célestins, fondé par le même personnage en 1404. L'église des religieux contenait des monuments funéraires et des vitraux historiques de grande importance. Tout a été mis en pièces. Nous avons vu deux statues décapitées à la porte d'un cabaret. Du château un portrait de Louis XIV, avec son cadre en bois sculpté, est passé dans une autre taverne. Un peu plus loin, la commanderie du Déluge, qui appartint aux Templiers, n'est plus qu'une ferme où un reste d'église sert de grange et de remise.

L'église paroissiale de Marcoussis fut reconstruite dans la première moitié du XVe siècle, le chœur par Jean de Montaigu, la nef par les sires de Graville, ainsi qu'en témoignent leurs armoiries[1]. L'édifice disposé en croix et solidement appareillé, n'a dans son architecture rien de remarquable; mais il a recueilli de la succession des Célestins une Vierge en marbre, d'un très-beau travail et d'une conservation parfaite, que les religieux devaient à la munificence de leur fondateur. Le marbre est rehaussé d'or et de couleur; les figures de la mère et de l'enfant sont de grandeur naturelle.

[1] Montaigu : *d'argent à la croix d'azur cantonnée de quatre aigles de gueules*. Graville : *de gueules à trois fermaux d'argent*. L'écusson de Louis de Graville grand amiral de France, a des ancres pour insignes.

Pour les Montaigu, voy. t. I, n° XVII et CCXLIV.

Nos recherches pour découvrir à Marcoussis quelque monument épigraphique n'ont abouti qu'au fragment de l'épitaphe d'un prêtre inconnu qui administra la paroisse au XVI[e] siècle; [illegible] pas. Nous n'avons distingué ni dessin, ni caractères sur plusieurs autres grandes dalles disséminées dans la nef et dans le chœur de l'église.

## MCXCI.

## NOZAY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN (D'AUXERRE).

1725.

D. O. M.

CY GISSENT, ET REPOSENT, LES CORPS DE
FRANÇOIS DE SIMOY VIGNERON ET DE
GENEVIÈVE BRETON SA FEMME, LES QUELS
ONT DONNÉ A PERPETUITÉ À L'EGLISE DE ST
GERMAIN DE NOZAY, TROIS ARPENS ET UN
QUARTIER DE TERRE LABOURABLE, PAR TES-
TAMENT PASSÉ DEVANT NICOLAS LE FEBURE
NORE ROYAL DE MONTLERY LE 6. JANVIER 1689.
A LA CHARGE DE DIRE QUATRE MESSES ET 2.
SALUTS, SAVOIR, UNE MESSE HAUTE LE JOUR DE
STE GENEVIEVE, UNE MESSE BASSE LE JOUR DU
ST SACREMENT, ET LE SALUT LE MEME JOUR,
UNE MESSE HAUTE, ET LE SALUT LE JOUR DE
ST GERMAIN, ET UNE MESSE BASSE LE 14E JOUR
D'OCTOBRE, A LA CHARGE QUE LES MARGUILLIERS
SERONT TENUS DE FAIRE ACQUITTER LAD.
FONDATION, DONT LES D. MESSES, ET SALUTS
SERONT ANNONCEZ LE DIMANCHE D'AUPARAVANT
LE TOUT POUR LE REPOS DE LEURS ÂMES, ET
DE TOUTE LA FAMILLE.
CET EPITAPHE A ETÉ POSÉ PAR LES SOINS
DE CLAUDE DE SIMOY VEUVE DE CLAUDE PETIT,
ET DE JEAN PETIT SON FILS, ET DE MARGTE DE
SIMOY VEUVE DE LOUIS TROUILLET, ET SON
FILS LE 20. 8BRE 1725[1].

*Requiescant in pace*

Pierre. — Long. $0^m,97$; larg. $0^m,62$.

[1] Sans doute les filles et petits-fils des défunts.

Petite église, très-simple, sans collatéraux ni chapelles, renouvelée au XVI<sup></sup>e siècle. L'inscription du vigneron François de Simoy est gravée sur une simple dalle comprise dans le carrelage, à l'entrée du chœur.

L'abbé Lebeuf a dit qu'on ne voyait dans l'église de Nozay ni tombes ni épitaphes[1]; il en reste encore cependant quelques débris.

Devant l'autel de saint Germain, près de la porte du chœur, vers le sud, grande dalle[2], élégamment dessinée, du XVI<sup></sup>e siècle; effigies de deux époux; le mari, la tête découverte, vêtu d'une robe à larges manches, avec ceinture, comme serait celle d'un officier de justice; la femme portant une coiffe sur la tête, une robe aussi à larges manches, et à la ceinture un gros chapelet terminé par une croix; aux pieds du père, trois fils, à ceux de la mère, quatre filles, tous à genoux, en mêmes costumes que les parents. Il y avait deux inscriptions gothiques en français, l'une sur la bordure de la dalle, l'autre, composée de huit ou dix lignes, au-dessus des effigies. Les caractères sont tellement usés, que nous n'en avons pu extraire ni un nom, ni une date. On en lit à peine assez pour savoir que les défunts demeurèrent à Nozay, et qu'ils laissèrent, à charge de prières, une rente assise sur un immeuble dont les limites étaient indiquées dans le texte.

Sur une autre pierre[3] devenue très-fruste, placée à l'entrée du chœur, acte des fondations de Mathurin Berthon, marchand, qui laissa deux arpents..... à la fabrique de Nozay, pour célébration d'obits. Le contrat fut passé en 1633, par-devant Charles. ..., tabellion héréditaire de Montlhéry. Mathurin Berthon était peut-être de la même famille que Geneviève Breton, désignée dans l'inscription que nous publions; la différence qui existe dans la manière d'écrire le nom patronymique s'expliquerait par celle de la prononciation, à un siècle de distance. Le texte de l'inscription est accompagné des monogrammes de Jésus et de Marie, d'un écusson effacé, d'une tête de mort et d'ossements croisés.

[1] *Op. cit.* t. IX, p. [illegible]. — [2] Long. [illegible]; larg. [illegible]. — [3] Long. [illegible]; larg. [illegible].

Enfin, devant les marches du maître-autel, sur une pierre carrée, un cœur en gravure, autour duquel ces mots :

IN TOTO CORDE MEO EXQSIVI[1] TE

On peut conjecturer qu'un curé de la paroisse aura voulu affirmer ici son amour, sa foi et son humilité. La pierre paraît du xviie siècle.

[1] Lisez : *Exquisivi*. Texte tiré du psaume cxviii, v. 10.

## MCXCII

## NOZAY. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS

[illegible]

venerable et discrette psone Mᵉ Geruais bourgeron en son uiuant
pbre dem a la ville du boys qui deceda le xviii jour de jaunier mil
vᶜ lxiii legael p son testamt & derniere volunte a donne a la chappelle
mons. Sᵗ fiacre ce qui sensuit : Premierement une maison couuerte
de thuille contenant troys espaces et court avec une planche de jardin
derriere assys a lad ville du boys po[1] seruir de presbitaire po[r] loger le
cure a la charges que les gouuerneurs serot tenus tenir z entretenir
led lieu cloz z couuert et autre condion faict a la charges z intention
que lesd gouuerneurs serot tenus fe dire chanter z cellebrer p le cure
ou vicaire po[r] lame de luy une messe basse tous les pmiers samedi
des moys de lan a tousio[rs] et po[r] chue desd messe paier p lesd gouuerneurs
aud cure ou vcaire[2] troys s un d t Jtē[3] a aussi done a lad chappelle
lx s t de rente que doibt p chu an le pmier jo[r] de juing Denis
bourgeron de lad ville du boys a la charge de faire fe la priere po[r]
led deffunct p le cure ou vicaire p chu jo[r] de dymanche et le jo[r]
Sᵗ fiacre Jtem a aussi done a lad chappelle x s. p. de rente a les
prendre p chu an le pmier jo[r] de juing sur Remy[4] martin et Colme
bourgeron a la charge de entretenir p les gouuerne[rs] deux cyerges de
cyre blanche assis aux deux costez du crucifix et tourtin de cyre a

[1] Pour [illegible]
[2] Sic.
[3] [illegible]
[4] Sic, [illegible]

tonsio[15] ITem a aussi delaisse a lad' chappelle vng callisse dargeus
po[r] s̃uir a Icelle po[r] le temps de iiij[xx] xix ans qui ne pourōt vendre
ni aultremāt bailler po[r] les affaires de lad' chappelle.

f̃ a pis pres la porte s[t] michel p̄ nicolas le moyne tobier[1]

Pierre. — Long. $0^m,80$; larg. $0^m,56$.

La Ville-du-Bois ne fut longtemps qu'un hameau dépendant de Nozay. Grâce au voisinage de la route de Paris, ce hameau s'est accru au point de dépasser en importance le chef-lieu de la paroisse. Dès le commencement du siècle dernier, le curé y avait transféré sa résidence, laissant à Nozay un vicaire. Une simple chapelle, du titre de Saint-Fiacre, existait à la Ville-du-Bois. Agrandie en 1548 et bénite l'année suivante, elle fut érigée en succursale dans le cours du même siècle. Dans son état actuel, l'édifice paraît avoir été renouvelé vers le commencement du XVII[e] siècle; la structure en est commune.

L'inscription du prêtre Gervais Bourgeron se lit sur une table de pierre arrondie au sommet, attachée au second pilier du chœur, du côté du sud. Au-dessus du texte, la Vierge assise au pied de la croix, tenant sur ses genoux le corps de son fils; le donateur à genoux, mains jointes, vêtu d'une aube et d'un surplis à larges manches. L'énumération de ses libéralités envers l'église de Saint-Fiacre, qui ne portait encore que le titre de chapelle, ne manque pas d'intérêt. L'autorité ecclésiastique s'occupait sans doute d'établir à la Ville-du-Bois une succursale, lorsque Gervais Bourgeron donna, pour servir de presbytère, une maison couverte en tuiles, composée de trois pièces, avec une cour et une planche de jardin. Il y ajouta deux rentes, l'une de 66 sous tournois, l'autre de 10 sous parisis, à charge de prières et

[1] Cette dernière ligne est très-mutilée; on parvient cependant à la restituer. Le tombier se nommait *Nicolas Le Moyne*, peut-être un des aïeux des célèbres sculpteurs du même nom.

d'entretien de deux cierges de cire blanche aux côtés du crucifix. Il *délaissa* aussi à ladite chapelle un calice d'argent avec interdiction de le vendre ou *autrement bailler* pendant quatre-vingt-dix-neuf ans.

La dernière ligne nous apporte un renseignement qui a son prix: elle nous apprend que l'inscription fut gravée par un tombier du nom de Nicolas Le Moyne, qui avait un atelier de monuments funéraires à Paris, près de la porte Saint-Michel. Cet artiste était peut-être le fils d'un Jean Le Moyne, ciseleur et tombier à Paris, qui a signé en 1526, en 1540 et en 1546, une tombe de chanoine pour la cathédrale de Troyes, celle d'un pêcheur pour l'église de Vimpelles, et celle d'un religieux pour l'église de Saint-Loup-de-Naud[1].

[1] Arnaud, *Voyage archéol. dans le département de l'Aube*, p. 156. *Les monuments de Seine-et-Marne*, par Fichot et Aufauvre, p. 158-159. Les trois estampages font partie des collections de M. Fichot.

## MCXCIII. — MCXCIV.

### NOZAY. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS.

1629.

IHS MA

EN L'AN [illegible]29 A LA PRIERE DE Mr IACQVES
THIERCELLIN PBRE CVRÉ DE NOZAY ET
VILLE DV BOIS MARIN ROVSSEAV IEHAN DE
SIMOY MARGVILLERS [1] ET AVLTRES HABITANS
DVDT VILLE DV BOIS LES VENERABLES RELIGI
EVX DE SAINCT ELOY LES LONGIVMEAVX [2]
ASSAVOIR FRERE PIERRE LE ROY SOVBPRIEVR
F · I · LE ROY F · I · ROGER ET M GARDIEN ON
DONE LES SAINCTES RELIQVES DE MONSR S
FIACRE À LEGISE [3] DVDT VILLE DV BOIS AVX
CHARGES PORTEE PAR VN CONTRACT DE DONA
TION PASSÉ PAR LE BIGOT TABELLION A LON-
GIVMEAV LE XXVIE AVOST [illegible] LAN QVE DESSVS

Pierre. — Long. 0,70; larg. 0,65.

1647.

DEO · OPT · MAX · ET · ÆTE · MEM ·

Cy deuãt gist ven. & dis. perso. deff. Mr Iacq.
Thiercelin pbre · Cure de Nozay es Ville du bois
decedé Aagé de 63. ans en sa maison le Vend.

[1] Les noms portés par ces marguilliers se retrouvent dans les inscriptions n° MCXCI, MCXC et MCXCVII.

[2] Prieuré du doyenné de Montlhery. Voyez dans la suite de ce recueil, paroisse de Chilly. — Sic. *Longjumeau.*

*L'église.* — *Aoust.*

[3] *Sic.* On aura voulu dire, *et æternæ memoriæ.*

*Sic.*

[illegible] lan. 16[illegible] [illegible] donné [illegible]
[illegible] la som. de 300 [illegible] pour est[re]
employez au bastiments de la tour dicelle
[illegible] par les Marg[illegible] de lad. egl. [illegible]
obligez de fe. celebrer a perpet. pour le repos
de lame dud. deff. 4. mess. bass. aud. 4. Vend.
des 4. temps de lan · & a chune · dicelle porter
pain & uin. Et en outre le Io. de Pasques de
fe chanter sur les six heures du soir Vn salut
auec les Vespres du S. sacrem. qui sera expo-
sé po. cest effect, a la fin duquel sera dit Re-
gina cœli, depfudis & lorais. Deus qui Inter
aplicos. sacerd. au par auant que doster le S.
Sacrem. luy sera donné de Lencens & en
[illegible] dicel[illegible] le peuple sera chanté [illegible]
[illegible] Dni · & sit nom[illegible] [illegible]
[illegible] des grac[illegible]
[illegible] pl9 · a pl · porte [illegible]
[illegible] Roy[illegible] Mor[illegible] [illegible]
[illegible] sera don[illegible] S. Cure [illegible]

*Requiescat in pace* [illegible] *Pa[illegible]*

Pierre [illegible] [illegible]

La première inscription, relative à la concession des reliques de saint Fiacre obtenues par messire Jacques Thiercelin, curé de Nozay et de la Ville-du-Bois, était autrefois placée dans le chœur; elle se trouve maintenant près de l'entrée principale de l'église, à main gauche. La petite église de la Ville-du-Bois ne possédait point de reliques de son patron. Les chanoines réguliers du prieuré du Val-Saint-Éloi,

*Le Regina cœli, le De profundis* [illegible] *Deus qui inter apostolicos sacerdotes, etc.* [illegible] la formule de la bénédiction solennelle: *Adjutorium nostrum in nomine Domini. Sit nomen Domini benedictum.*

[illegible]

près Longjumeau, conservaient dans leur trésor un morceau de la mâchoire de saint Fiacre, provenant du diocèse de Meaux où le saint solitaire a son tombeau; ils consentirent à s'en dessaisir au profit de la fabrique de la Ville-du-Bois, moyennant certaines conditions qui ne nous sont pas connues. La relique fut déposée, en 1732, plus d'un siècle après la concession, dans une très-grande châsse de cuivre doré, du prix de 500 livres, faite par Lavache, à Paris[1]. Saint Fiacre a toujours son autel dans l'église de la Ville-du-Bois, à l'extrémité du bas côté méridional; mais une châsse moderne en bois doré remplace aujourd'hui celle que lui avait consacrée la piété plus généreuse du temps passé.

Le curé Jacques Thiercelin, décédé le 18 janvier 1647, fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Fiacre. Son épitaphe, fixée au second pilier du côté du nord, fait face à celle de Gervais Bourgeron. Au-dessus du texte, le défunt, en aube et surplis, à genoux devant un prie-Dieu, invoque le Christ mourant sur la croix. L'inscription rappelle le don qu'il avait fait aux marguilliers d'une somme de 300 livres tournois pour contribuer à la construction du clocher, à charge d'une messe pour chaque vendredi des Quatre-Temps et d'un salut le jour de Pâques. Ce clocher consiste en une tour carrée, très-simple, percée de deux rangs de baies ogivales.

[1] L'abbé Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 294.

## MCXCV

## NOZAY. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS

1698

D. O. M.

CY GISENT

JULIEN MARTIN ET JEANNE FLOISSANT QUI ONT DONNEZ A L'EGLISE ET FABRIQUE DE LA VILLE DU BOIS UN CALICE ET DEUX BURETTES D'ARGENT DU PRIX DE 30 ᵗᵗ A LA CHARGE DE FAIRE DIRE A PERPETUITÉ QUATRE MESSES BASSES PAR AN LES SAMEDY DES QUATRE TEMPS, ET LA PROCESSION APRES VESPRES LES FESTES DE LA S.TE VIERGE AVEC LES PRIERES CO.E IL EST PORTÉ DANS LE CONTRAT PASSÉ PAR CORNELLIER NOT.RE ROY.L A MONT L'HERY 16[illegible]4

JEAN ET JULIEN MARTIN ONT DOÑEZ A LAD' FABRIQUE 6ᵗᵗ DE RENTE A PRENDRE SUR CLAUDE MASSY A LA CHARGE DE FAIRE DIRE A PERPETUITÉ QUATRE MESSES BASSES LE MERCREDY DES QUATRE TEMPS CO.E IL EST PORTÉ DANS LE CONTRAT PASSÉ A MONT L'HERY PAR LE ROY NOT.RE ROY.L 1669.

JEAN MARTIN ET JEANNE MUNIER ONT DONNEZ [illegible] DE RENTE A PRENDRE SUR JEAN MARTIN ET ANNE DE SIMOY LEURS ENFANS A LAD' FABRIQUE A LA CHARGE DE FAIRE DIRE A PERPETUITÉ 2 MESSES BASSES LE 16 AOUST ET LE 7. SEPTEMBRE AINSI QU'IL EST PORTÉ DANS LE CONTRAT PASSÉ A MONT L'HERY PAR LE ROY NOT.RE ROY.L 169[illegible]

L'INTENTION DESDITS FONDATEURS EST QUE LES MESSES ET PRIERES SOINT APPLIQUEZ A EUX A LEURS AYEULS ET LEURS DESCENDANS

*Priez Dieu pour le repos de leurs Ames*

Pierre [illegible]

Au premier pilier du chœur, du côté du sud : dalle arrondie au sommet, un simple filet pour encadrement. On peut remarquer que le calice d'argent donné, en 1664, par Julien Martin et Jeanne Froissant, survenait à point pour prendre la place de celui auquel Gervais Bourgeron avait assigné, en 1563, une durée à peu près séculaire (inscription ci-dessus n° MCXCII).

## MCXCVI

## NOZAY — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS

[illegible]

[illegible]

[illegible] CONTRACT DEVANT [illegible]
[illegible] A MONTLHERY [illegible]
DENISE BOURGERON [illegible]
POUR ELLE ET NICOLAS GIRARD SON MARI
[illegible] DE M<sup></sup>D LA DAUPHINE [illegible]
MESSES CHAQ. SEMAINE [illegible]
[illegible]
[illegible]
LE PRÊTRE FERA L'ECOLE[1] A 25. GARÇONS DES
PLUS PAUVRES DE CE LIEU [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] SANS CAUSE DE MALADIE [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[1] [illegible]

QUE DE L'AVIS DE Mr L'ARCHID. UN PRESTRE DE LA FAM.
DES FONDS[2] SERA PREFERÉ IL A ÉTÉ LAISSÉ PAR
LES FOND[RS] 95 ARP. DE TERRE, AVEC UNE GRANGE
ET 53# 8s 4d DE RENTE LE TOUT SITUÉ A LEUDEVILLE[3]
LE BAIL SERA RENOUVELLÉ EN LA PRESENCE
DE 4 HERITIERS DES FOND.[4]

*Requiescant in Pace.*

Pierre. — Long. 1m,15; larg. 0m,65.

Dalle arrondie au sommet, attachée à la muraille, à l'entrée de l'église, à main droite; un simple filet encadre l'inscription. La rédaction du texte est confuse; un résumé rétablira l'ordre nécessaire. Denise Bourgeron[5] et son mari, Nicolas Girard, chef de paneterie de Mme la Dauphine[6], donnèrent à la fabrique 95 arpents de terre, une grange et une rente de 53# 8s 4d, afin de pourvoir à l'entretien d'un prêtre chargé de célébrer des messes pour les fondateurs, de seconder le curé dans ses fonctions, de faire le catéchisme, et d'instruire les vingt-cinq garçons les plus pauvres du lieu. Faute de remplir cette dernière obligation, il subirait sur ses émoluments une déduction de 100 livres qui seraient allouées à un maître d'école. Dans le cas où il n'acquitterait pas les messes fondées, sauf empêchement pour cause de maladie, le marguillier en distribuerait les honoraires aux pauvres devant la porte de l'église. La nomination de ce prêtre appartenait au curé, sous réserve de préférence pour un sujet de la famille des fondateurs; il ne pouvait être révoqué, sans que l'archidiacre, préposé à cette section du diocèse de Paris, eût été consulté. La fabrique lui devait le logement et les meubles.

[1] Le graveur avait écrit [illegible]; correction faite sur la pierre.

[2] *Fondateurs.*

[3] Paroisse du doyenné de Montlhery. (Voy. à son rang.)

[4] *Fondateurs.*

[5] Voyez ci-dessus, un donateur de la même famille, n° MCXCII.

[6] Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, dauphine, morte en 1712.

## MCXCVIII.

### NOZAY. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS.

17[illegible].

CY GIST

REPOSE LES CORPS DE DENIS
ROUSSEAU CIDEVANT BURALI
STE ET DE [illegible] MARIE [illegible]
SA FEMME
DECEDEE LE VIII [illegible]
MIL SEPT CENT TRENTE [illegible]
SOIT IL [illegible]

*Requiescant in pace.*

Pierre. — [illegible]

Plusieurs grandes dalles sont employées à couvrir le sol de la nef et du chœur ; elles ont perdu toute apparence d'épitaphe, à l'exception toutefois de celle de Denis Rousseau et de sa femme. La fonction de buraliste, dévolue au défunt, consistait dans la perception de certains droits au profit du Trésor.

## MCXCVIII.

## NOZAY. — ÉGLISE ANNEXE DE SAINT-FIACRE DE LA VILLE-DU-BOIS.

1765.

L'AN 1765 I'AI ETE BENITE PAR $M^{r}$ FRANCOIS
BRILLE BACHELIER EN THEOLOGIE PRETRE CURE
DE CETTE PAROISSE PARAIN TRES HAUT ET
PUISSANT $SEIG^{R}$ MONSEIGNEUR ARMAND IOSEPH
DE BETHUNE DUC DE CHAROST PAIR DE FRANCE[1]
GOUVERNEUR DE CALAIS ET DU FORT NIEULET[2]
LIEUTENANT GENERAL DE LA PICARDIE DU
BOULONNOIS PAYS CONQUIS ET RECONQUIS[3]
MESTRE DE CAMP DU REGIMENT DU ROY CAVALERIE
BARON DANCENIS $SEIG^{R}$ DE MAREVILLE MEILLAND
ET AUTRES LIEUX & MARAINE TRES HAUTE & TRES
PUISSANTE DAME MADAME FRANCOISE MARTEL[4]
VEUVE DE TRES HAUT & TRES PUISSANT $SEIG^{R}$
$M^{r}$ CHARLE MARTEL COMTE DE FONTAINES SEIG
DE BELLENCÒMBE EMALVILLE MONTREAL ET
AUTRES LIEUX MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES
DU ROY
CLAUDE COUSIN MARGUILLIER EN CHARGE
IACQUE COSSONNET MARGUILLIER DES TRESPASSES
IAI ETE NOMMEE ARMANDE FRANCOISE ET DONNEE
PAR UINCENT MARTIN
IACQUE GILLOT[5] ET PIERRE FELIMAUX FONDEURS

Cloche.

[1] Né en 1738, duc de Charost après la mort de son aïeul Paul-François de Béthune, capitaine des gardes, maréchal de camp, chevalier des ordres.

[2] Fort construit près de Calais par ordre de Louis XIV (1678-1680).

[3] On appelait ainsi la contrée des environs de Calais, conquise à nouveau, ou reprise sur les Anglais.

[4] Fille unique et héritière de François Martel, dernier comte de Clère; elle épousa son cousin Charles Martel.

[5] Jacques Gillot était peut-être de la même famille que le fondeur Jean Gillot, déjà cité dans plusieurs inscriptions de cloches du XVII^e siècle. Son associé nous est inconnu jusqu'à présent.

## MCXCIX.

### VILLEJUST. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JULIEN DE BRIOUDE.

1746.

✠ L'AN 1746 I'AY ÉTÉ BÉNITE PAR VÉNÉRABLE
ET SCIENTIFIQUE PERSONNE Mre IACQUES LEPLEANT
PRÊTRE CURÉ DE CETTE ÉGLISE ET NOMMÉE
GABRIELLE IEANNE PAR Dlle GABRIELLE IEANNE
DUQUESNE DAME DE LA TERRE ET SEIGNEURIE
DE VILLEIUST ET AUTRES LIEUX Mre ANTOINE
FRANÇOIS DE IOLIBOIS ÉCUYER MARÉCHAL DES
LOGIS DU ROY ET PAR Mre IEAN CHARLES HIPPOLYTE
LAMBERT CHEVALIER CONSEILLER DU ROY PRÉSIDENT
DES TRÉSORIERS DE FRANCE GAUX DES FINANCES ET
GRAND VOYER EN LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS
SON GENDRE
IEAN CAHOREL ET PHILIPPE PETIT ÉTANT
MARGUILLERS EN CHARGE
CHARLES LOUIS GAUDIVEAU FILS M'A FAITE

Cloche.

Église reconstruite dans la première moitié du XVIe siècle, dédiée en 1556, agrandie depuis cette époque; structure de la plus grande simplicité. La cloche seule conserve une inscription à recueillir. Quelques dalles, posées dans la nef, ont été probablement destinées à couvrir des sépultures. Les traces d'un arceau d'encadrement restent seules visibles sur une de ces pierres; sur une autre, qui porte le caractère du XVIe siècle, on devine les traits d'une décoration d'architecture, d'une effigie de femme et d'une épitaphe en lettres gothiques. Cette dernière tombe pourrait bien être celle sur laquelle l'abbé Lebeuf releva la date de 1533.

Cité par l'abbé Lebeuf comme seigneur ... maréchal des logis (t. IX, p. ...), seigneur de Villejust avec la qualité de ... Voy. ci-dessus n° MCXIII.

Le sacristain nous a montré une plaque en argent et une baguette de bedeau datées de 1753 et 1754. Saint Julien figure sur la plaque en costume militaire du temps de Louis XV; la baguette présente le nom du marguillier Marin Boiste. Les objets de ce genre sont devenus très-rares.

L'église possède un nécrologe du XVI[e] siècle, que nous avons vu entre les mains d'un vicaire de Longjumeau et qui contient sans doute des renseignements utiles à consulter pour l'histoire locale.

## MCC.

## SAULX-LES-CHARTREUX. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1623.

Les margvillier de leglize.............................
ceans sont tenvs de faire dire chanter............
[illegible] en lad Eglise par M[illegible]
[illegible] Dicelle devx messes [illegible]
Vigiles et Recomman[illegible] Lvne
de Febvrier, et lavtre Le. V.e Septembre...............
Le Libera et deprofvndis svr La Fosse dv defevnct .
et qvatre prieres Avx trois Festes Annvelles
De Pasqves Noel, et tovssainctz et a la Feste
De Lassomption Nre Dame av Moys Daovst et
de Fovrnir dev.t qvi sera necessaire po.r la Celebrati[illegible]
Desd devx messes le tovt po.r le Salvt et Remede
de Lame de Fev M.e Noel de Francatel viyant Sovbz
Prievr de la prievre dvd Savx Natif de Beavvais
en Beavvoisin Leqvel ayant vescv Ivsqves a
Laage de plvs le lxxx ans et a este a la charge
de sovbz prievr en l'Eglize de ceans XXXVI ans
apres avoir dispose de son Calice Platine pais Darge[1]
Chasvble et avltres ses ornemens av proffict de
ladte eglize et Fabricqve seroict allé de vie a
Trespas le IIII.e Io[illegible] de Febv[illegible] VI.C. XXIII.
Et a sa memoire [illegible] ce qve Dessvs et
svivant le Cotract passe avec lesd Margvilliers
pardevant andre Le Bigot nottaire Royal avd Savx le
second Iovr de Mars avd an Panthaleon de Fracatel
nevev dvd defevnct a Faict Dresser le pnt etpitapfe
[illegible] Repose le Corps dvd Deffv[illegible]
en [illegible] Eglize *Priez Dieu pour son âme.*

Pierre — [illegible]

[1] *Calice, patène, pied d'argent.* — [2] Nous avons suivi, suivant notre usage, l'orthographe de l'original.

Les Chartreux de Paris devinrent seigneurs de Saulx, vers 1260, peu de temps après leur fondation; de là, l'origine du surnom de ce lieu. Le chœur date en partie du XIIe siècle; la nef est d'une construction commune, sans style bien déterminé.

Le prieuré de Saulx, qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Saint-Florent de Saumur, dès les premières années du XIIe siècle, ne fut cédé aux Chartreux qu'en 1658. Depuis plus d'un siècle, il était tombé en commende[1]; mais les fonctions de sous-prieur, que Noël de Francatel exerça pendant trente-six ans, ne pouvaient convenir qu'à un religieux. Le généreux sous-prieur appartenait donc, nous le pensons, à l'ordre de Saint-Benoît. Son neveu, Pantaléon de Francatel, lui consacra une épitaphe gravée sur une simple pierre, qui est fixée au mur du bas côté méridional.

La famille de Francatel tenait un rang distingué dans le Beauvaisis. L'usage s'était introduit, en dernier lieu, d'écrire *Francastel*.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 305-310.

MCCI

## SAULX-LES-CHARTREUX. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1687

D. O. M.

HIC SITUS EST

LUDOVICUS DU TILLET

EX ILLUSTRI TILLIORUM STIRPE ORIUNDUS [1]

QVI

PRIMUM APUD CADOMOS AERARII PRAEFECTUS

DEINDE AETATE IAM MATURA DUCTU PIETATIS

FIT SACERDOS

HANC ECCLESIAM PER XXXI ANNOS PIE RITE

ET SOLLICITE UT DECET BONUM SACERDOTEM

REXIT

DECANATUS RURALIS MUNIA PER VIGINTI ANNOS

SEDULO IMPLEVIT

MORBO DIUTURNO [2] ET GRAVI CORREPTUS

OBIIT DIE SEPTIMA APRILIS

ANNI MDCLXXXVI AETATIS LXX[illegible]

*Requiescat in pace*

[illegible]

*H[illegible]*

*[illegible]*

*[illegible]*

*[illegible]*

*[illegible]*

FRANCISCUS BERNARD PARISINUS SCULPSIT MDCLXXXVII

[illegible]

[illegible]

Dalle près du maître-autel du côté de l'évangile; enroulements rapportés en marbre blanc; l'épitaphe sur une plaque ovale de marbre noir entourée d'un encadrement d'oves et de draperies; au-dessous du texte, une tête de mort ailée, puis, un sarcophage.

Louis du Tillet, né d'une illustre famille parlementaire[1], abandonna, pour se faire prêtre, la charge de trésorier de France à Caen; il gouverna trente-deux ans la paroisse de Saulx, et pendant vingt ans il réunit aux fonctions de curé celles de doyen rural. Ses neveux lui ont fait graver une épitaphe par un tombier de Paris nommé François Bernard.

Nous avons encore à mentionner quelques débris.

A l'entrée de la nef, sur une dalle tout usée, la date de 1322, **M. CCC ET XXII.**

Une dalle du XVI[e] siècle, sur laquelle était gravée l'effigie d'une femme; l'épitaphe en caractères gothiques; on y lit seulement que la défunte avait été mariée en premières noces à .....

Inscription devenue complétement fruste, composée de trente-trois lignes[2]. Il s'agissait de donations et fondations par un personnage du nom de Foucques, qui paraît avoir été curé de Champlan, paroisse voisine de Saulx[3], acte passé en 1623 par-devant Andry Le Bigot, notaire, tabellion et garde-notes héréditaire ès lieux et dépendances de la châtellenie de Montlhéry.

[1] Plusieurs personnages de ce nom exercèrent les fonctions de conseillers au parlement de Paris et de maîtres des requêtes. La charge de greffier en chef du parlement demeura longtemps comme héréditaire dans cette famille. Jean-François du Tillet, installé dans cette fonction en 1689, était probablement neveu du curé de Saulx.

[2] Longueur de la pierre, 0[m],97; largeur, 0[m],71.

[3] Voy. ci-après n° MCCIV.

## MCCII.

## VILLEBON. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CÔME ET SAINT-DAMIEN.

1704.

D. O. M.

DAME CLAUDE DOLET VEUVE
DE MESSIRE HUBERT DESCLOUZEAUX
CHEUALIER SEIGNEUR DESCLOUZEAUX
VILLEBON VILLEJUST ET AUTRES LIEUX
CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS
INTENDANT DES ARMEES NAUALES DE SA
MAIESTE ET DE LA MARINE EN BRETAGNE
AU DEPARTEMENT DE BREST. VOULANT
LAISSER A LA POSTERITE ET MEMOIRE DUDIT
SIEUR DESCLOUZEAUX SON MARY DES
PREUVES DE SA DEUOTION ENUERS DIEU ET
DE SA VENERATION POUR LES SAINTS, A
FONDÉ A PERPETUITÉ DANS CETTE EGLISE
VNE LAMPE QUI DOIT BRULER IOUR ET
NUIT DEUANT LE TRES AUGUSTE ET TRES
ADORABLE SAINT SACREMENT VNE MESSE
BASSE PAR SEMAINE A PERPETUITE LE
VENDREDY ET VN SERUICE A TROIS MESSES
PRECEDE DE VIGILES ET SUIUIES DUN LIBERA
LE SIX MAY DE CHAQUE ANNEE IOUR DE SON
DECEDS ARRIUE A BREST LE SIX MAY [illegible]
AGÉ DE [illegible] ANS APRES EN AUOIR PASSE
[illegible] AU SERUICE DU ROY ET DE LESTAT

[illegible]

POUR LAQUELLE FONDATION LADITE DAME
A DONNÉ A LA FABRIQUE DE CETTE EGLIS
CENT DIX LIURES DE RENTE AU PRINCIPAL
DE 2200 LIURES SUR L'HOSTEL DE VILLE
DE PARIS, AINSI QU'IL EST PLUS AU LONG
PORTÉ AU CONTRAT DE LADITE FONDATION
FAIT ENTRE LADITE DAME ET LE SIEUR
CURÉ ET MARGUILLIERS PASSÉ DEUANT
VALET NOᴿᴱ A PARIS LE [illegible] AURIL 1704

Priez Dieu pour Son Ame

Marbre blanc. — Haut. $1^m,40$; larg. $0^m,6$[illegible]

Villebon dépendait anciennement de la paroisse de Palaiseau; il n'en fut détaché qu'en 1658. L'église se compose de la réunion de deux petites chapelles contiguës, reconstruites à peu près en totalité au XVIIᵉ siècle. L'inscription consacrée à la mémoire de messire Hubert Dechampy est placée près de l'autel de Sainte-Geneviève; on a eu le soin de l'encastrer dans la muraille.

A côté du maître-autel, on voyait, il y a vingt ans, un buste en bois doré représentant saint Cosme; une inscription, tracée au pinceau sur le socle, indiquait que ce reliquaire, donné en 1789 par Louis Vaumoin, messire Denis Leblanc étant curé, avait été exécuté par Degland, potier d'étain ordinaire de Monsieur, frère du roi. La singularité de cette mention donnait seule quelque intérêt à la sculpture.

## MCCIII.

### CHAMPLAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE.

1606-1626.

CY DESSOVBZ CESTE TVMBE
GIST EN ATTENDĀT LA RESVR
RECTION GNALLE LE CORPS
D'HONESTE PERSONE IEHAN
MEVSNIER LEQVEL APRES AVOIR
VESCV L'ESPACE DE DOVZE ANS
EN LEGITIME MARIAGE AVEC
HŌNESTE FĒME IEHĀNE FOVC-
QVES SOEVR DE MESS^RE DENIS
FOVCQVES CVRE DE CHAMPLAN
QVI PO^R MEMOIRE PERPETVELLE
DE LAMITIE FRATERNELLE A FAI
ICY METTRE CE TOMBEAV ET
DECEDA LEDICT MEVSNIER LE
DERNIER IO^R DE MARS 1606
ET LAD^TE IEHANE FOVCQVES
SA FEMME LE [illegible] DE DECEMBRE
1626

[illegible]

[illegible]

Église d'une architecture très-simple, reconstruite au commencement du XVI^e siècle. La dalle de Jean Meusnier se trouve dans la chapelle de la Vierge, au fond du collatéral qui accompagne la nef et le chœur au nord. La phrase n'est pas correcte, mais le style de cette épitaphe a quelque chose de touchant. Le défunt était beau-frère de

Denis Foucques, curé de Champlan, dont l'inscription suivante nous fera connaître les fondations et les libéralités.

Deux tombes, gravées en creux, contemporaines de la réédification de l'église, se sont conservées, l'une au fond du chœur, l'autre devant l'autel de la Vierge.

Sur la première, effigies d'un bourgeois et de sa femme, abritées par deux arcades en plein cintre; bordure martelée, inscription rendue illisible[1].

Sur la seconde, un prêtre en aube et chasuble, l'étole au cou, un calice entre les mains; arcade polylobée accostée de deux pilastres corinthiens; à la bordure, ce fragment d'épitaphe en caractères gothiques[2] :

Cy gist venerable et discrette persōne messire pierre p. . . . . pb̄re en so̅ vivāt

vicaire de ceans. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .pour son ame

Long. 1m.82; larg. 0m.80. — Long. 1m.91; larg. 0m.83

## MCCIV.

## CHAMPLAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

1624.

Les marguilliers de leglise œuure & fabricque S^t. Germain de Champlant & leurs successeurs sōt obligez de fe chāter ānuellemēt & à tousiours par M^r. le Curé ou sō Vicaire à lintētion du repos de l'ame de feu M^re. Denis Foucques p̄bre luy viuāt Curé de ceans po^r. les ames de ces parēs amys tant viuās que trespassez tous les dimenches & festes de lānée au Retour de la procession auant la grāde messe, le Respōd Subuenité S^cti Dei Dep̄fundis l'oraison Deus qui Inter apostolicquos sacerdotes &c. Requiescāt in pacé p̄r nr. Plus tous Les Ieudis premiers des moys sur le soir les vespres des deffūctz auec les prieres suffraiges & collectes Deus qui inter apostolicquos sacerdotes Deus veniæ largitor fideliū deus omniū conditor &tc. Requiescāt in pacé p̄r. nr. & le landemain cōme tous les aūes premiers Vendredis des moys de lānée chāter aussy l'office antier des deffūctz à IX pseaulmes, neuf leçōs, laudes Prieres & collectes cōme dessus. Lire au M^e. Autel in cornu euangelii la Passion selon S^t. Iehan, celebrer vne messe haulte des cinq playes, à la fin de laquelle sur la Tumbe dud̄ foucques chanter le Respond libera me dn̄e de morte eterna auec le dep̄fūdis & aūes prieres & collectes cy dessus & vn salut à la Vierge selon le temps : & po^r. estre participantz de plus en plus aux prieres tāt generalles que particulieres le tout cy dessus sera ānoncé au prosne le dimāche precedāt les p̄miers Ieudis & Vendredis des mois de l'an. Et serōt aussi tenuz & obligez les marguilliers fournir ornementz decendz & d'allumer ausd̄ Ieudis & V̄edredis cy dessus mentionez pendāt la celebratiō. desd̄ seruices trois Cierges de cire deux sur le M^e. Autel & laūe au bassin du crucifix[1], auec Cinq pointes dans la harce[2] de lad̄ eglise qui sera mise sur la tumbe dud̄ Foucques Et pour ce f̄e & cōtinuer a tousiours led̄ fōdateur oultre

[1] Bassin placé au pied du crucifix, destiné à recevoir des aumônes.

[2] *Herse*, appareil en métal ou en bois, de forme triangulaire, garni de pointes sur lesquelles on pose les cierges.

Soixante solz tz. de Rente quil auoit desia dōnez à dōné à lad͞ œuure
& fabricque de l'eglise de champlant aux charges que dessus
àppetuité la sōme de Vingt neuf liures quinze solz tz. de Rente
par chūn an, le tout Cōformemēt à lacte Iudiciaire de dōnation,
Fondation & acceptaōn faicte par led͞ foucques marguilliers &
habitans de champlāt le sixe. Feburier Mil VIc XXIIII. Signé I.
Cheuillard & Insinué au Chl͞et de paris le 21e. Mars aud͞ an.

*Quisquis ades, qui morte cades, sta, respice, plora*
*Sum quod eris modicum cineris, pro me, precor, ora*

Pierre. — Long. 1m,07; larg. 0m,83.

Dalle encadrée d'un filet, fixée à la muraille près de la porte, à main droite.

Le curé Denis Foucques pourvut à l'exécution de ses fondations si minutieusement détaillées, au moyen d'un premier don de 60 sols tournois de rente et d'un autre de 29 livres 15 sols tournois également de rente annuelle. Il avait cru leur assurer une perpétuelle durée; une pierre écrite subsiste seule aujourd'hui comme une protestation contre l'oubli et l'ingratitude.

Les prières qu'on devait réciter en mémoire du défunt nous sont déjà connues pour la plupart; deux répons se présentent seuls pour la première fois, le *Libera me Domine de morte æterna*, tiré du troisième nocturne de l'office des morts, et le *Subvenite Sancti Dei*[1], qui fait partie des prières de la recommandation de l'âme.

La sentence morale, exprimée dans les deux vers hexamètres à la suite de l'acte de fondation, se reproduit fréquemment dans les anciennes épitaphes. C'est une vieille formule qui reparaîtra même textuellement sur d'autres monuments dans la suite de ce recueil.

Le même curé, voy. n° MCCI, MCCIII. — [1] *Subvenite Sancti Dei, occurrite angeli Domini, suscipientes animam ejus, etc.*

## MCCV. — MCCIX

## CHAMPLAN. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

1649.

Mre René Michel de la Roche Maillet prebtre Prievr de St Lvbin de la haye[1], Et cvré de cette Eglise de Champlant, a faict et cree av proffit de ladte Eglise dix livres dix solz tz. de rente fonciere et non rachetable, svr devx arpens et demy de vignes sises avd. Champlant, Scavoir six livres tz. de rente d'vne part, povr ayder a entretenir iovr et nvict la lampe ardente devant le St Sacrement de l'Avtel, dont trois livres sont de la fondation de deffvnct Iacqves Michel de la Rochemaillet[2]..................
.................Et les avtres trois livres donnez par ledt Sievr Cvré, par Contract passé a Long Ivmeav pardevat le Bigot, le 8. Novembre 1645. Et qvatre livres dix sols tz. de rente d'avtre part, Scavoir trante solz por la Messe d'obit fondee par sond. fev Frere, qvi se dira le 15. Oct. et trois livres po. devx Messes basses a perpetvite dont l'vne sera dicte le 8. May po. le repos des ames de deffvncts Gabriel Michel de la Roche maillet ..........................
Advocat en Parlement ..........
Et de ............[3] Denise de Riviere sa Femme

[1] S. Lubin-de-la-Haye, au diocèse de Chartres (département d'Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux).

[2] Voy. la note.

[3] Les titres nobiliaires ont été grattés, comme à plusieurs des lignes précédentes.

SES PERE ET MERE, ET L'AVTRE MESSE SERA CELE-
BREE À L'INTENTION DVD$^{T}$ SIEVR CVRÉ, À PAREIL IO$^{R}$
DE SON DECES, PAR AVTRE CONTRACT PASSÉ PARDE-
VANT LE BIGOT LES IOVRS ET AN QVE DESSVS.
DEPVIS, PAR CONTRACT DV 27$^{E}$ DECEMBRE 1649. SIGNÉ
LE BIGOT, LED$^{T}$. S$^{R}$ CVRÉ A DONNÉ A LEGLISE; AV LIEV DE
LA SVSDITE RENTE, TROIS QVARTIERS DE VIGNE PO$^{R}$
L'EFFECT DES FONDATIONS SVS MENTIONNÉES.

*Priez Dieu Pour Leurs Ames.*

Marbre noir [1]. — Haut. 0$^{m}$,97; larg. 0$^{m}$,66.

1658.

D. O. M.

RENATVS MICHAEL
DE LA ROCHEMAILLET
PARISINVS HVIVS ECCLE
SIÆ PASTOR HIC RESVR
RECTIONEM CORPORV̄
EXPECTAT, ET VITAM
ÆTERNAM
OBIIT AN. DN̄I. M. DC.
LVIII. DIE XXVIII.
MENSIS IVLII.
ANNOS NATVS LXI. VI.
M . . . . . I [2].

Pierre [3]. — Long. 1$^{m}$,32; larg. 0$^{m}$,90.

[1] Près la porte de l'église; texte sans ornements.

[2] *VI menses dies . . . 1.*

[3] Au fond du chœur, du côté de l'évangile; armoiries supprimées.

1639.

DEFFVNCTE DAMOISELLE MARIE MICHEL DE LA ROCHEMAILLET A DŌNÉ À L'EGLISE DE CEANS XV. LIVRES TZ. DE RĒTE, A LA CHARGE QV'EN CETTE NEF LE VICAIRE TOVS LES DIMANCHES A LISSV̈E DE VESPRES A PERPETVITÉ APPRENDRA ET FERA DIRE AVX ENFANS LE PATER L'AVE ET LE CREDO EN FRANCOIS, AVEC LES CŌMANDEMENS DE DIEV ET DE L'EGLISE ET LES INSTRVIRA EN LA DOCTRINE CHRESTIENNE DON LE SŌMAIRE EST Q'VIL N'Y À QV'VN SEVL DIEV EN TROIS PERSŌNES, PERE FILZ ET ST. ESPRIT QVI S'APPELLE LA STE. TRINITÉ QVE LE FILZ QVI EST LA SECŌDE PERSŌNE S'APPELLE IESVS CHRIST, QVI S'EST FAICT HOMME EST MORT EN LA CROIX POR. NOVS, EST RESSVSCITÉ ET MŌTÉ AV CIEL, QVE LE MESME IESVS CHRIST DIEV ET HŌME EST PRESĒT EN PERSŌNE AV ST. SACREMENT DE L'AVTEL, ET QVIL N'Y À QV'VNE EGLISE, SCAVOIR LA CATHOLIQE. APOSTOLIQVE.............. [1] LAQVELLE IL N'Y A POĪT DE SALVT ET ENSVITE LEDT. VICAIRE ASSISTÉ DES ENFĀS IRA DIRE VN DEPROFV̄DIS DANS LE CHŒVR SVR LA FOSSE DE LADTE DEFV̄CTE, QVI EST SOVBS LE LVTRIN, ET LVY SERA PAYÉ PAR LE MARGER. 4. SOLZ TZ. CHASCVN DIMANCHE APRÈS LADTE. INSTRVCTION ET PRIERE.

EXTRAICT DV TESTAMET. DE LADTE. DEFFV̄CTE, RECEV PAR BRIERE TABELLIŌ. A PALAISEAV LE 23E. APVRIL 1638, ET DE LACTE DE DELIVRĀCE DE LADTE. RĒTE FAICTE A L'EGLISE, PARDEVANT LED. BRIERE LE 25E. IVILLET 1639, PAR.... [2] DISCRET MRE. RENE MICHEL DE LA ROCHEMAILLET CVRE DE LADTE. EGLĒ FRERE DE LA DEFFVNCTE ET EXECVTEVR DE SON TESTAMENT. ELLE EST DECEDÉE LE 24E. APVRIL 1638, AAGEE DE 34. ANS

*Priez Dieu Pour Son Ame.*

Marbre noir[3]. — Haut. 0m,78; larg. 0m,60.

[1] Les mots *et romaine hors de* sont biffés.

[2] Mots grattés.

[3] Simple marbre auprès de l'inscription [illegible]

[illegible]

1645

D. O. M.

HIC SITVS IACOBVS MICHAEL DE LA ROCHEMAILLET PECCATOR
HEV QVŌDAM MAXIM. A TE, BONE IESV CHRISTE SAL. REQVIES
ET RESVRRECTIO OMNIVM IN TE SPERĀTIVM A TE INQVĀ PIIS
SIME DEVS, QVI PRO PECCATORIBVS HOMO NASCI DE VIRGINE
ET TAMGRĀDE MORIENDO CRVCIS VOLVISTI SVBIRE TORMĒ
TVM, TREMENS EGO DELICTORV METV, SPE TAMEN SOLA MA-
GNÆ MISERICORDIÆ ET PASSIONIS TVÆ MAXIME SECVRVS, RESV-
RECTIONEM VITÆ PETO ET EXPECTO.
SVSCIPE ME IGITVR, DOMINE, SECVNDV ELOQVIVM TVVM ET
VIVĀ, ET NON CONFVNDAS ME AB EXPECTATIONE MEA[1].
TIA DVLCISSIME IESV (LOQVAR ENIM AD DEVM MEV̄ QVIA SEMEL
COEPI, CVM SIM PVLVIS ET CINIS) TIA CLEMĒTISSIME SERVATOR
MVNDI, MVLTV̄ MISERICORS ET MISERATOR DN̄E, NŌ INTRES IN IV
DICIV CVM SERVO TVO NEQ̄ VINDICTĀ SVMAS DE PECCATIS MEIS,
SED SECVNDV̄ MVLTITVDINĒ MISERATIONV̄ TVARV̄ DELE INI
QVITATES MEAS[2], ET ESTO MIHI IESVS[3]. AMEN.
IN PACE IN IDIPSV̄ DORMIĀ ET REQVIESCAM, QVONIĀ TV DN̄E SIN
GVLARITER IN SPE CŌSTITVISTI ME[4] GLORIA PATRI ET FILIO ET
SPIRITVI SANCTO, IN ÆTERNVM ET VLTRA.
OBIIT AN. REP. SAL. M.DC.XLV°. IDIB. OCTOB[5]. ÆTAT. VERO SVÆ XLV°. CVM
TOT'. IN MORTIS, ET SVPREMI ILLI'. TREMĒDIQ̄ IVDICII COGITATIONE
HOC SIBI ANTE NOVĒ ĀNOS PPARASSET EPITAPHIV̄, QVOD FRATRI
CHARISS. IN CVRIA MONETARV̄ FRANCIÆ REGIS CHRISTIANISSIMI
CŌSILIARIO INTEGERRIMO, RENATVS MICHAEL DE LA ROCHE-
MAILLET, HVI'. ECCLESIÆ RECTOR FRATER NATV MAIOR SVPER-
STES MOERENS POSVIT. Requiescat in pace

*qvis sicut Deus*[6]

Marbre noir[7]. — Haut. 0m,83; larg. 0m,66.

[1] Psalm. CXVIII, v. 116.

[2] Psalm. CXLII, v. 2; Tob. cap. III, v. 3; Psalm. L, v. 3.

[3] *Sois mon sauveur.* « Vocabis nomen ejus « Jesum: ipse enim salvum faciet populum « suum. » Evang. sec. Mat. c. I, v. 21.

[4] Psalm. IV, v. 9, 10.

[5] Le 15 octobre.

[6] Traduction du mot *Michael.*

[7] Au premier pilier du chœur, vers le nord; armoiries grattées.

1645.

PAR CONTRACT PASSÉ À LONIVMEAV PARDEVANT [illegible] BIGOT [illegible] APVRIL 1645. LEDICT DEFFVNCT IACQVES MICHEL DE LA ROCHEMAILLET VIVANT ESCVYER [illegible] A L'ÉGLISE DE CÉANS [illegible] LIVRE TZ DE RENTE POVR LA LAMPE DEVANT LE S^T. SACREMENT, ET PAR SON TESTAMENT RECEV PAR BRIERE TABELLION À PALAISEAV, LE 14^E. OCTOBRE AVDIT AN, IL A LEGVÉ À LADITE EGLISE TRẼTE SOLS TZ DE RENTE POVR VNE MESSE BASSE QVI SERA DICTE À PERPETVITÉ POVR LE REPOS DE SŌ AME LE 1[illegible] OCTOBRE IOVR DE SON DÉCÈS.

[illegible]

René Michel de la Rochemaillet, curé de Champlan, appartenait à une famille distinguée, originaire de Beauvais, qui donna au diocèse d'Angers un évêque, mort en odeur de sainteté en 1447. Le nom primitif de cette famille était Michel; on y ajouta dans la suite le titre d'un fief. Les fondations du curé attestent sa piété. On lui attribuait aussi l'établissement dans sa paroisse d'une confrérie en l'honneur de saint Lubin, évêque de Chartres, patron d'une église prieurale dont il portait le titre. Pendant les loisirs que lui laissait son ministère, il s'occupait de littérature classique; on a publié, sous la date de l'année même de sa mort, un recueil de poésies latines[3] qu'il avait compo-

[1] [illegible] qualités exprimées en français.

[2] Au-dessous du n° MCCVIII; enroulements, tête de mort, ossements croisés accompagnés de deux palmes; filet d'encadrement.

[3] Jean Michel [illegible] d'Angers de 1439 à 1447 [illegible] Louis II, roi de Sicile. Sa mémoire est restée en vénération. Les rois de France ont, à plusieurs reprises, demandé sa canonisation. (*Gall. christ.* t. XIV, col. 580.)

[4] Un volume in-8°. Paris, chez la veuve Henri Sara, 1658.

sées, soit dans son presbytère de Champlan, soit au château de Palaiseau où il se retirait dans les temps de troubles; elles ne sont pas sans mérite. Le panégyrique de l'évêque d'Angers y figure au nombre des pièces les plus intéressantes. Des amis de René Michel ont placé à la fin du volume son éloge en prose et en vers[1].

Le digne curé de Champlan avait su communiquer à son frère et à sa sœur les sentiments de piété et de charité qui l'animaient lui-même. Damoiselle Marie de la Rochemaillet fonda pour les enfants de la paroisse un catéchisme; le contrat qui en fut passé contient un abrégé de la foi catholique. Jacques de la Rochemaillet, conseiller du roi en la cour des monnaies, mort en 1645, voulut avoir sa sépulture dans l'église où son frère, le curé, devait reposer un jour. Neuf ans avant son décès, il s'était préparé une épitaphe, sous la forme d'une touchante supplication adressée au Sauveur des hommes; c'est celle que nous publions[2]. Une autre inscription relate la fondation qu'il fit pour le luminaire du Saint-Sacrement.

L'ancienne croix en pierre de la paroisse existe encore auprès de la mairie. La base est du XIIIe siècle; la partie supérieure, datée de 1750, présente, d'un côté, le Christ, et, de l'autre, la Vierge.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 324, 327, 328, 339.

[2] Elle est insérée au recueil ci-dessus mentionné.

## MCCX.

## MASSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1281.



⁝ ICI · GIST ·

MESSIRES · SIMONS · CHEVALIERS. QVI · TRESPAS

SA · LAN · DE · GRACE · M · CC ·

LXXXI · LE · IOUR · DE · LA · FESTE · SAINT · M ANT · LE MARTIR .

. LI ⁝

[illegible]

Le millésime est indiqué de la même manière que si l'épitaphe était en latin.

III. [illegible]

L'église, reconstruite en grande partie au XVIIe siècle, conserve une assez belle tour du commencement du XIIIe, et quelques pans de murs à peu près de la même époque. Plusieurs tombes anciennes sont restées dans le dallage du chœur. La seule qui soit à peu près complète, et dont nous avons recueilli l'inscription, se trouve placée du côté de l'évangile. Arceau en ogive à trois lobes; pignon bordé de crossettes, avec un fleuron en amortissement; pour supports, deux colonnettes à chapiteaux feuillagés; deux anges thuriféraires, nimbés, vêtus de longues robes, accompagnant le pignon; effigie imberbe, mains jointes; une cotte en mailles de fer, une autre par-dessus en étoffe, sans manches; écu armorié, ceinture, épée, jambards et chausses de mailles; un chien sous les pieds. Les armoiries de l'écu consistent en trois bandes, avec un chef chargé d'un lion passant à dextre; le champ est pointillé comme pour recevoir un mastic de couleur. Deux petits écussons à demi usés, gravés auprès de la tête, paraissent avoir été marqués du même blason.

L'abbé Lebeuf cite, au nombre des seigneurs de Massy, deux chevaliers du nom de Simon[1]. Le premier, partant pour la terre sainte, vendit, en 1245, à l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, divers droits de dîme et de champart. Le second rendit hommage, le 12 mai 1275, à Guillaume Tempier, aussi évêque de Paris, pour ce qu'il possédait à Massy[2]. La tombe que nous venons de décrire recouvrait, nous le supposons, la sépulture de ce dernier.

Les autres dalles funéraires de l'église de Massy sont en tel état que nous n'en pouvons donner qu'une simple nomenclature :

Un personnage en habits longs, encensé par deux anges; arcade ogivale à trois lobes, XIIIe ou XIVe siècle.

Même époque, effigie d'un prêtre, en chasuble.

Fragment d'une figure de femme, *veuve de feu Jehan .....*; fin du XIVe siècle.

Même époque, dalle très-usée sur laquelle était gravée une effigie de

[1] *Op. cit.* t. IX, p. 353, 338. — [2] Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, I, p. 203; III, p. 135; IV, p. 38.

[illegible] avec tête et mains [illegible] aux angles de la pierre, quatre médaillons; sur la bordure [illegible] sont seuls lisibles aujourd'hui :

[illegible] pierre de villiers chlr seigneur de lille adam maistre dostel de frâce

Les [illegible] seigneurs de Massy donnés par l'abbé Lebeuf [illegible] mention, aux dates de [illegible] et de [illegible], d'un Pierre de Villiers qui fut aussi seigneur de l'Isle-Adam et maître de l'hôtel du roi Charles V[1]. La tombe de Massy pourrait avoir appartenu à quelqu'un de la famille ou de la maison de ce personnage.

[1] [illegible] — *Histoire généalogique* [illegible] grands officiers, etc. t. VIII, p. [illegible] Pierre [illegible] de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam. [illegible] t. II, p. [illegible]

## MCCXI.

### MASSY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE.

1677.

✝ AVE ET VIVE JESU SALVATOR MUNDI
MISERERE ET SALVA ANTONIUM DE LOOSE
ABBATEM HUJUS MONASTERII SANCTI
SALVATORIS HEXAMENSIS
P. HEMONY FECIT AMSTELODAMI
A° 1677.

Cloche.

Nous avons déjà rencontré dans les églises de l'ancien diocèse de Paris plus d'une cloche d'origine étrangère. Celle que possède aujourd'hui l'église de Massy a été fondue, en 1677, à Amsterdam, pour un monastère du titre de Saint-Sauveur *hexamensis*[1], dont Antoine de Loose était alors abbé. Deux écussons font suite à l'inscription : l'un, celui de l'abbaye, au pélican avec sa piété; l'autre, celui de l'abbé, à dix-huit billettes rangées 5, 4, 5 et 4; avec les devises CAUTE NEC DOLOSE, pour l'abbé, DILIGITE ALTERUTRUM, pour l'abbaye.

[1] Un monastère bénédictin, du nom de S. *Salvator examensis*, et du diocèse de Cambrai, figure à l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 2ᵉ année, liste des anciens monastères de France. Le *Gallia christiana* n'en fait aucune mention.

## MCCXII.

## IGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

### 1586.

Noble home Mary dupuis Escuier Sieur[1] . . . . . . . . . .
de Gomon Villier[2] a donne a leglise Monsieur S^t^ Pierre
digny Trente perche de pre en deux piece sis a la
prerie de Gomon Villier a la Charge que les Marguill
de lad Esglise seront tenuz de fere dire Chanter
& cellebrer par chascun an a perpetuitte en leglise
de Ceans Vng service complaict Scauoir Vigilles &
Recommandaces Troys haultemesses le Vingt
neufiesme Io^r^ de mars po^r^ a lintention de feu Nobles
Personnes Guillaume dupuis ayeul dudict Mary
& de Regne dupuis & Claude de preuost Pere &
mere dudict Mary Eux Vivant seigneurs desdys
lieux Item deux messes haulte Vigilles &
Recommandaces lunne le quinziesme Iour de
septembre po^r^ a lintention de feu Gilles dupuis
luy Viuant s^r^ de Vauxperreux lautre le douze
iesme Io^r^ de Nouembre po^r^ a lintention de feu
Georges dupuis luy Viuant s^r^ de Marchepallu
le tout Ainsy quil est plus applain contenu par
contract faict & passe pardeuant Iehan bonnyn
comis du Tabellion de chasteaufort le XXIX
Io^r^ de Nouembre Mil cinq cens IIII^XX^ VI

*[illegible]*

[illegible]

Église renouvelée au XVI^e^ siècle, à l'exception du chœur construit et voûté au XIII^e^; elle a été restaurée dans le cours du siècle der-

[1] [illegible] — [2] [illegible] — [3] [illegible]

mer. Des dalles funéraires, de grandes dimensions, au nombre de six, couvrent en partie le sol des abords du maître-autel. Sur une de ces pierres, qui fut sans doute la tombe d'un curé de la paroisse, nous avons lu ce commencement d'inscription du XVI[e] siècle :

Cy gist venerable et discrette persōne messire guill̄e hamelin natif de . . . . . . . . . .

Les autres dalles ne se prêtent à aucun commentaire.

On a déposé dans la chapelle des fonts baptismaux la table de pierre qui relate les fondations de noble homme Mary Dupuis, pour son aïeul, pour ses père et mère, et pour d'autres personnes de sa parenté. Suivant le procès-verbal de la coutume de Paris dressé en 1510, Nicolas Dupuis était dès lors seigneur d'Igny. L'abbé Lebeuf, qui nous l'apprend, ajoute qu'il a vainement cherché le nom du possesseur de la terre à l'époque de la dernière rédaction de la coutume parisienne en 1580[1]. L'acte de fondation de Mary Dupuis nous autorise à croire que la seigneurie n'était pas encore sortie de la même famille.

Un écusson surmontait le texte; les armoiries en ont été grattées; des têtes de squelettes et des ossements sont dessinés dans les angles de la pierre.

[1] *Op. cit.* t. IX, p. 344.

MCCXIII

[illegible]IGNY — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE

1660.

[illegible]
[illegible]
Maria durada quondā amantis-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
pugnates tandem pro rege oc-
cubuere superest alius regi accep
tissimus multisque cumulatus ho-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
quoque Aн̄o officium pro defūc
tis in perpetuum animæ suæ sola
tium celebraretur quindecimo
Scilicet Octobris & quindecimo
Nouembris ut fusius patet ex
Cotractu Coram gigot Notario
Regio transacto XXII. Nouemb.
[illegible]
quagesimo primo *Requiescat in pace*

[illegible]

Table de pierre relevée sur le mur de la chapelle du baptême. Au-dessus du texte, un écusson, timbré d'un heaume à lambrequins. Les armoiries se composent d'un chef simple et d'un chevron accompagné

Une chênaie, un bois de chênes. — [illegible]
[illegible]

de trois croix potencées. Ossements et tête de squelette en bas de l'inscription. Michel Séguin[1], seigneur de Lévigny, et sa femme, Marie Durand, décédèrent tous deux en 1651; ils avaient eu quatre fils. Les trois premiers, qui étaient officiers de cavalerie, périrent sur le champ de bataille pour le service du roi. Le quatrième survécut; il fut comblé d'honneurs pour son propre mérite et aussi en souvenir de la mort glorieuse de ses frères. Le père et la mère, inhumés dans l'église d'Igny, avaient légué à la fabrique un bois de chênes pour la fondation de deux anniversaires perpétuels, à célébrer le 15 octobre et le 15 novembre. L'épitaphe latine qui nous instruit de ces diverses circonstances se distingue par son élégante rédaction.

Il ne reste plus aucun vestige de la tombe, sculptée en relief et supportée par quatre lions, autour de laquelle l'abbé Lebeuf a lu l'épitaphe de François de Vigny, écuyer, seigneur de Gomonvilliers, qui trépassa le 15 mai 1610[2].

[1] D'une famille parisienne qui a produit des savants distingués, et des professeurs de médecine au collége royal de France sous le règne de Henri IV. — [2] *Op. cit.* t. IX, p. 341-342.

## MCCXIV.

## IGNY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1706-1724.

✝ IAI ESTE BENISTE PAR M.RE I. LANGE
CVRE DE CE LIEV DE CHATEAVFORT ET
NOMMEE CLAVDE CHARLOTTE PAR
CLAVDE GLVCQ CONSEILLER DV ROY AV
PARLEMENT DE PARIS SEIG. DIGNY
VILLEGENIS [2] GOMONVILLIERS [3] &C.
ET DAME MARIE CHARLOTTE GLVCQ
MARQVISE DE CVRTON
I. BOVLANGER BOVRGEOIS DE PARIS I. BONTE
PROCVREVR FISCAL M. BAVDET MARGVILLIER
ET N. MOLLIER. . . . . . . . . . . .
A. MARTIN FECIT [4]

(Cloche.)

[1] La cloche provient d'une des deux églises de Châteaufort. Voy. ci-dessus, p. 150.

[2] Ancienne seigneurie et château de la paroisse de Massy.

[3] La famille Glucq des Gobelins possédait ces trois seigneuries au commencement du XVIIIe siècle. Elle descendait de Jean, seigneur de Saint-Port, directeur des manufactures des Gobelins. Marie Charlotte Glucq épousa, en 1706, Jacques de Chabannes, marquis de Curton, aide de camp du duc de Bourgogne; elle était veuve de Jacques de Vassan, seigneur de la Tournelle; elle mourut en 1724.

[4] Fondeur dont le nom ne s'est pas encore présenté.

## MCCXV.

### VERRIÈRES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1749.

† L'AN 1749, I'AI ETE BENITE PAR M^RE NICOLAS
DE SAULNAIS CURE DE VERRIERES ET NOMMEE
MARIE MARGUERITE HENRIETTE ADRIEN PAR M^RE
ADRIEN OLIVE OFFICIER COMMENSAL DU ROY
ET PAR DAME MARIE MARGUERITE LE JEUNE
EPOUSE DE M^RE GERMAIN OFFICIER COMMENSAL
DU ROY
IEAN LOUIS SALLE MARGUILLIER EN CHARGE
ET IEROME SALLE SECOND MARGUILLIER
SEBASTIEN PAILLARD PROCUREUR FISCAL
L. GAUDIVEAU ET SES FILS [2] MONT FAITE
A MIGNEAUX [3] CONDUIT GRATIS PAR FRANCOIS
ANSOUS LABOUREUR

Cloche.

Les piliers et les voûtes de l'église ont été renouvelés au XVI^e siècle, entre des murs plus anciens de trois siècles environ. La structure de l'édifice est agréable et régulière. L'examen que nous en avons fait n'a produit d'autre inscription que celle de la cloche renfermée dans la tour.

[1] C'est ainsi qu'on désignait les officiers qui avaient bouche en cour pendant leur service; ils jouissaient de divers priviléges. (*Dictionn. encyclopéd.*)

[2] Voy. ci-dessus, n° MCXCIX.

[3] *Migneaux*, lieu dit et château de la paroisse de Verrières. Le laboureur Ansous amena gratuitement la cloche de l'endroit où elle avait été fondue à l'église.

## MCCXVI.

## ANTONY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SATURNIN.

1730.

✠ IAY ETE BENITE PAR Mre [illegible] CHAVET CVRE DE ANTHONY & NOMMEE CHARLOTTE GENEVIEVE PAR Mr CHARLES CHAVET Md BOVRGEOIS DE PARIS SON FRERE & PAR DM GENEVIEVE SEVIN VEVE DE Mr LOVIS FOREST AVSSY Md BOVRGEOIS DE PARIS ANCIEN GARDE DE SA COMMVNAVTE[1] FRANCOIS BOVLET & NICOLAS BIOV MC [illegible] CVERNON SONNEVR 1730.

(Inédit.)

L'église se compose d'une nef de la fin du XVe siècle, d'un chœur du XIIIe, et d'un assez beau clocher de cette même époque. Elle a été complétement restaurée depuis quelques années; on a profité de cette occasion pour supprimer cinq ou six dalles inscrites qui nous ont paru du XVIe siècle, et que nous avons vues à vendre en dehors de l'église. D'autres pierres, de même origine sans doute, aujourd'hui très-mutilées, servent d'entourage à la promenade communale. Elles ne sont pas antérieures au siècle dernier. On y lit les noms de Pierre Chanteoiseau, curé d'Antony, docteur de Sorbonne, de Jacques Blant, entrepreneur, de Jean Leger, marguillier de l'œuvre de Saint-Saturnin. L'inscription de la cloche paroissiale est la seule que nous puissions produire.

[1] Dans les corps des marchands de Paris, on donnait le titre de gardes et de jurés aux membres élus pour veiller à l'exécution des statuts et règlements, pour soutenir les priviléges de la communauté, etc. (*Dictionn. encycloped.*)

[illegible]

## MCCXVII.

## CHATENAY-LES-BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE.

1716

*Cy gist*

LE CŒUR DE M^RE JACQUES
LOUIS DE MALEZIEU ESCUYER
CONSEILLER AU CONSEIL SOUVERAIN
DE DOMBES [1] SECRETAIRE DES
COMMANDEMENS DE S. A. S.
MONSEIGNEUR LOUIS CHARLES DE
BOURBON [2] COMTE D'EU PRINCE
DU SANG GOUVERNEUR DE GUYENNE
GRAND MAISTRE DE LARTILLERIE
DE FRANCE LEQUEL AGÉ DE 21.
ANS DECEDDA A PARIS LE 11. JANVIER
1716. DANS LA MAISON DE M^RE
NICOLAS DE MALEZIEU SON
PERE CHEVALLIER CHANCELLIER
DE DOMBES SEIGNEUR DE CETTE
PARROISSE.

*Priez Dieu pour*
*son ame.*

Marbre noir. — Haut. 0m,67; larg. 0m,50.

On ne peut pas dire que l'église de Châtenay soit belle; mais elle est intéressante. Clocher remarquable de la seconde moitié du XIIe siècle.

[1] La principauté de Dombes. Voy. ci-dessus, t. II, n° DLXXIX.

[2] Troisième fils du duc du Maine, né en 1701, mort en 1775.

A l'intérieur, piliers et voûtes contemporains du chœur de Notre-Dame de Paris; quelques chapiteaux plus anciens, à figures d'hommes et d'animaux; à la clef de voûte de la chapelle de la Vierge, cette date en caractères gothiques : **lan de grace Mvciv**. L'abbé Lebeuf fait mention de tombes des XIII[e] et XIV[e] siècles, dont une à trois personnages, mais sans ajouter aucun détail sur les inscriptions; ces monuments ont disparu. Des fouilles pratiquées dans le chœur, au commencement du siècle dernier, amenèrent la découverte de plusieurs cercueils de plâtre, contenant des vases de terre grise à bandes rouges remplis de cendre et de charbon; le savant abbé assignait à ces sépultures la date du XIII[e] siècle[1].

L'épitaphe de Louis de Malezieu est gravée sur une simple plaque de marbre encastrée dans un pilier du chœur, du côté de l'épître. Ce jeune homme était fils de messire Nicolas de Malezieu[2], chancelier de la principauté de Dombes, ancien précepteur du duc du Maine, un des quarante de l'Académie française, membre honoraire de l'Académie des sciences, devenu seigneur en partie de Châtenay par l'abandon que le duc du Maine lui avait fait de tout ce qu'il possédait sur le territoire de cette paroisse. Une seconde inscription sur marbre, placée dans le sanctuaire, apprenait qu'un autre fils du chancelier, nommé Nicolas comme son père, avait été sacré, en 1713, évêque de Lavaur[3] par Fabius Brulart de Silleri, évêque de Soissons, dans l'église de Châtenay; elle n'existe plus.

[1] Ouv. cit., t. IX, p. 360-362.

[2] Helléniste, littérateur, mathématicien, astronome, né en 1650, mort en 1727.

[3] Trente-troisième évêque de Lavaur, décédé en sa ville épiscopale, le [illegible] mars 1748. (*Gall. christ.*, t. XIII, col. 353.) Les armoiries des anciens évêques sont peintes sur les parois de la sacristie de la cathédrale de Lavaur, entre autres celles de Nicolas de Malezieu : *D'azur au chevron d'or, accompagné, en chef, de deux branches de lis*, [illegible]

## MCCXVIII.

### CHATENAY-LES-BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE[1].

1724.

CY CİST

MESSİRE ESTİENNE

LERİCHE CURE DE CETTE

PAROISSE DE CHASTENAY LEQUEL

APRES L'AVOİR GOUVERNÉE,

AVEC L'ESTİME ET L'APPROBATİON

GENERALLE L'ESPACE DE

QUARANTE TROİS ANS · DECEDDA

LE VINGT TROIS OCTOBRE,

MİL SEPT CENT VİNGT QUATRE

AGE DE SOIXANTE ET TREIZE

ANS

*Priez Dieu pour Son Ame*

Pierre. — Long. $1^{m},35$; larg. $0^{m},84$.

Tombe comprise dans le dallage du chœur, du côté de l'évangile. Étienne Leriche n'eut pas d'autre ambition que celle de gouverner en paix le peuple confié à sa sollicitude. Il avait trente ans à peine lorsqu'il fut appelé à la cure de Châtenay; il mourut plus que septuagenaire, sans avoir changé de fonctions.

Près des fonts baptismaux, un marbre, aujourd'hui très-mutilé, rappelle le nom de Simon Mercier de la Source, un des principaux officiers de la maison du roi, décédé en 1791, assez tôt pour ne pas assister aux dernières infortunes du maître qu'il avait servi. Un président honoraire de l'ancienne cour des monnaies, Claude-Henry Droin, né en 1726, mort en 1806, a aussi son épitaphe, à l'entrée de l'église.

## MCCXIX. — MCCXX.

## SCEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1628.

IHS MA

L'an mil six cens vingt hvict le dimanche
premier iovr d'octobre, seant Vrbain 8 Pape
et regnant Lovis XIII roy de France et de
Navarre la Confrairie de Nostre Dame dv
Sainct Rosaire[1] a esté erigée en cette parroisse
M^e S^t Iean Bap^te de sceavx par vng R. pere Iacobin
depvté dv Reverend^me Gnal estant lors a Rome
et dv consentement de Monseig^r l'Illvs^me et R^me
l'Archevesqve de Paris[2], svivant la req^te faicte
par M^re le Cvré margvilliers et habitans dvdict
sceavx dont les originavlx des tiltres de
tovtes les concessions cy dessvs sont av
tresor de lad^te eglise et transcriptz svr le
livre des Comptes d'icelle en ladicte añee
1628. Et avltant de tovs lesd' tiltres bien
et devement Collationnez avsd' originavlx
sont es Mains de Iean Covstvrier
Notaire Apostolicqve demevrant a Paris
povr servir de minvtte en datte dv 1^er
Septembre avdict an et la Minvtte dv
Contract passé entre lesd' S^r Cvré Marg^rs
et habitans Et ledict R. P. Iacobin povr
l'entretenement des statvts d'icelle
Confrairie est dv dict iovr premier octobre
1628. pardevers Pierre Charlemaigne
Tabellion demevrant avdict Sceavx le
tovt povr y avoir Recovrs.

[illegible]

---

[1] La dévotion du Saint-Rosaire, établie par saint Dominique, est dirigée par les religieux de son ordre.

[2] Jean-François de Gondi, cent-onzième évêque, premier archevêque de Paris [illegible].

1632.

AV NOM DE DIEV — ET DE LA VIERGE

LES MARG^ERS DE L'EGL^E DE SCEAVX SOT OBLIGEZ A PERPETVITÉ DE FAIRE CHATER DEVAT LA CHAPPELLE DV ROSAIRE, ES PREMIERS DIMA-CHES DES MOIS, ET FESTES DE LA CONCEPTION, NATIVITÉ, ANNOCIATION, PVRIFICATION, ET ASSOMPTION DE NOSTRE DAME, MATINES, LAVDES, PRIME, TIERCE, SEXTE, ET NONE, A L'IS-SVE DE PRIME, VNE HAVLTE MESSE A DIACRE ET SOVBS DIACRE SI FAIRE SE PEVLT, A LA FIN DES COMPLIES LES LITANIES DE LA VIERGE EN FAISAT LA PROCESSION, AVAT ICELLE FAIRE CHATER DEVAT L'AVTEL DVD^T. ROSAIRE A GENOV^X PIE IESV DOMINE DONA EIS REQVIEM [1] AME, ET AV RETOVR LE PSALME EXAVDIAT [2] PO. LE ROY, SALVE REGINA, ET DE PROFVDIS AVEC LES ORAISOS ACCOVSTVMEES : FAIRE SONNER LES CLOCHES EN CARILLON LESD^T IO^R. ET AVX VIGILES D'ICEVX ET OVLTRE FAIRE CHANTER LES SAMEDYS [3] DE CHASQVE SEPMAINE APRES COPLIES, LES LITANIES DE LA VIERGE LE TOVT A L'INTETION DE M^RE YSAMBERT DE LEVR FAMI^LE ET COMVNAVLTÉ DES HABITATS DVD^T. SCEAVX TAT VIVATS QVE DEFFVCTS MOYENANT SIX ARPENTS DE TERRE DONEZ A LA FABRIQVE DE CESTE EGLISE SVIVANT LE CONTRACT FAICT AVEC LES MARG^ERS ET HABITAS DE CESTE PAROISSE PAR DEVANT ANTHOINE DVMESNIL TABELLION DVD^T SCEAVX LE XXVIII OCTOBRE MDCXXXII.

TOVT VIENT DE DIEV — TOVT EST A DIEV

Pierre. — Haut. 1^m,43; larg. 0^m,79.

[1] La dernière strophe de la prose *Dies irae*.

[2] Ce psaume porte le n° XIX; il se termine par le verset *Domine salvum fac regem*, etc.

[3] Le samedi est le jour de la semaine consacré à la Vierge.

Une inscription, autrefois gravée sur une plaque de cuivre et renouvelée en peinture, le 16 septembre 1808, sur le premier pilier, à main droite, avertit le visiteur que la nef et les collatéraux de l'église furent rebâtis par Guy-Louis Baudouin, curé de Sceaux; que MM. de Tresmes et Colbert, successivement seigneurs de la paroisse, reconstruisirent le chœur, et que la dédicace fut célébrée, le 6 juillet 1738, sous le titre de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Mammès[1], par Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppé, avec l'autorisation de Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc, archevêque de Paris, qui accorda les indulgences d'usage. Les termes de cette inscription manquent d'exactitude. Quand on examine l'édifice avec attention, il n'est pas difficile de reconnaître que la plus grande partie de la construction appartient à la seconde moitié du XV^e siècle; on y découvre même quelques vestiges du XIII^e et du XIV^e. La part des travaux modernes se réduit à une portion de la nef et à une restauration générale. Quelques détails élégants se rencontrent dans cette église; mais elle n'offre dans son ensemble rien de remarquable. Un groupe sculpté en marbre par Tubi, et représentant le baptême du Sauveur par saint Jean, surmonte le maître-autel; il provient de l'ancienne chapelle du château[2]. Des fragments de vitraux, datés du XVI^e siècle, ont été donnés à l'église, depuis peu d'années; l'origine n'en est pas connue; on en a garni plusieurs fenêtres des collatéraux.

Le chœur de l'église renfermait jadis d'illustres sépultures. Au milieu, une tombe de marbre blanc, un peu élevée au-dessus du dallage, recouvrait le caveau où reposaient Louis-Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV, duc du Maine, seigneur de Sceaux; Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, sa femme, et le comte d'Eu, leur fils[3]. Ce monument a été détruit; on voit seulement adossés aux piliers du

[1] Martyr de Cappadoce, patron primitif de Sceaux, [illegible] sous son invocation.

[2] [illegible] notre recueil, page 279. Le château, célèbre [illegible] des vendeurs de pierres et de plombs.

[3] [illegible]

chœur deux petits obélisques en marbre bleu turquin, rehaussés d'ornements de bronze et portant l'empreinte des médaillons du duc et de la duchesse que les révolutionnaires ont supprimés. Ils détruisirent, en même temps, les épitaphes, pareillement inscrites sur des tombes de marbre blanc, du duc de Caderousse, mort au château de Sceaux, en 1751, et du comte de Chambonas, décédé en 1729, premier gentilhomme du duc du Maine[1].

Les deux inscriptions que nous publions rapportent, la première, l'établissement à Sceaux de la confrérie du Saint-Rosaire; la seconde, la fondation par MM. Ysambert de diverses cérémonies pieuses qui n'en étaient en quelque sorte que le développement. Ces inscriptions sont fixées au mur de la chapelle de la Vierge. Les mêmes armoiries, qui sont certainement celles des donateurs, se reproduisent sur chaque pierre, au-dessous du texte; elles se composent d'un chevron accompagné, en chef, d'un croissant à dextre, d'un soleil à sénestre, et en pointe d'une tête de cheval ou de licorne, l'écusson timbré d'un heaume à lambrequins. Au-dessus du texte, la Vierge est représentée, d'un côté, un rosaire à la main, de l'autre dans la gloire, avec son fils entre les bras. Des enroulements de rinceaux encadrent les figures et les armoiries.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 376.

## MCCXXI.

### SCEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1749.

HÆC REQVIES MEA IN
SÆCVLVM SÆCVLI HIC
HABİTABO QVONIAM EL-
EGI EAM
CI GIST Mre GVI LOVIS
BAVDOVİN PRETRE BACH-
ELIER DE SORBONNE ET
CVRÉ DE CETTE PARO-
İSSE QVİ EST MORT
AGÉ DE LXVII ANS LE
XXXI DV MOIS DE
MARS L'AN DE GRACE
MIL SEPT CENT
QVARATE[2] NEVF
DOMINE DILEXI DECO-
REM DOMVS TVÆ NE
PERDAS CVM İMPİİS DEVS
ANIMAM MEAM

*Requiescat in pace.*

[illegible] Haut. [illegible]

Simple dalle, sans ornements, placée dans la nef, dont la reconstruction fut en partie l'œuvre du curé Guy-Louis Baudouin, ainsi que nous l'avons exposé sous les deux numéros qui précèdent.

[1] Psalm. CXXXI, v. 14. — [2] Sic. — [3] Psalm. XXV, v. 8-9.

## MCCXXII.

## SCEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1757.

ICY DEUANT REPOSE
LE CORPS DE M$^{TE}$[1] PIERRE COURTOIS, VIUANT
GARDE A CHEUAL DES PLAISIRS DU ROY[2] VOYER
ET ANCIEN PROCUREUR FISCAL POUR S · A · S ·
MONSEIGNEUR LE COMTE D'EU[3] EN SA BARONNIE
DE SCEAUX, M$^{TE}$[4] CHARON A PARIS ET ANCIEN MAR-
GUILLIER DE CETTE PAROISSE, LEQUEL POUR MAR-
QUES DE SA PIETÉ A FONDÉ EN CETTE EGLISE XII
MESSES BASSES POUR LE REPOS DE SON AME
ET CELLES DE SES SUCCESSEURS, DONT LA
P$^{RE}$ SEROIT CHANTÉE ET DITE LE JOUR DE
SON DECÉS AVEC LES VIGILES A IX LECONS
ET LES AUTES[5] TOUS LES PREMIERS VANDRE-
DIS DE CHACQUE MOIS DE L'ANNÉE, COMM'AUSSY
QUIL SEROIT LE 29 JUIN FESTE DE S$^{T}$ PIERRE
DIT ET CHANTÉ UN SALUT AVEC EXPOSITION
DU SAINT SACREMENT SUIVI DUNE ANTIENE
A LA VIERGE, DOMINE SALVUM, LA BENEDIC-
TION ET LE DEPROFUNDIS LE TOUT A PER-
PETUITE POUR LA RETRIBUTION DE QUOY A
ÉTÉ PAR LUI CONSTITUÉ AU PROFIT DE LA FABR$^{QUE}$
DE CE LIEU VAINT[6] LIVRE DE RENTE ANNUELLE
ET PERPETUELLE, COMME LE CONTIENT PLUS

[1] *Maître.*
[2] Des chasses du roi.
[3] Voy. ci-dessus n° MCCXVII.
[4] *Maître.*
[5, 6] *Sic*, sans parler des autres fautes de grammaire.

AU LONG, LE CONTRACT, PASSÉ ENTRE MESSIEUR
LES CURÉ ET MARGUILLIERS DE CETTE PA^ROISSE^.
DEVANT M^TRE^ CHAMPIN GREFFIER ET NOTAIRE
A SCEAUX PRESENTS TESMOINS LE 19. JUIN 1757
DECEDE LE 25. OCTOBRE DE LA MEME ANEE
AGÉ DE XXXXVI. ANS.
SA VEUVE POUR TEMOIGNAGE DE SON AMOUR
LUY A FAIT PAUSER[1] CET ÉPITAPHE.

*Requiescat in Pace*

Pierre. — Haut. 1m,15; larg. 0m,66.

Inscription encastrée dans le second pilier de la nef, à main droite; filets d'encadrement; deux enroulements et un fleuron au-dessus du texte. A sa profession de maître charron, Pierre Courtois réunissait les fonctions de garde à cheval des chasses, de voyer, de procureur fiscal et de marguillier; c'était aussi un homme soigneux du salut de son âme et zélé pour le culte de son patron, le prince des apôtres, comme son épitaphe en porte témoignage.

[1] *Sic.*

## MCCXXIII.

### SCEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1793.

BEATI MORTUI QUI IN DOMINO
MORIUNTUR; OPERA ENIM
ILLORUM SEQUUNTUR ILLOS[1]
ICI REPOSE
M^RE^ JEAN BAPTISTE DE FRAISSY
CURE DE SCEAUX DEPUIS 1749
MORT EN AVRIL 1793 AGE DE 80 ANS
SON SERVICE A ETE CELEBRE
AVEC POMPE EN CETTE PAROISSE
AU MOIS D'AVRIL 1793

*Requiescat in pace.*

Pierre.

Épitaphe fixée sur le mur occidental, à l'intérieur de l'église. Jean-Baptiste de Fraissy, après quarante-quatre ans de fonctions curiales, mourut au moment même où son église allait être convertie en temple de la Raison. Il était le successeur immédiat du curé Baudouin qui avait reconstruit une portion de la nef; il fit fabriquer par Michel Desprez, fondeur du roi, la cloche qui existe encore. On remarque le soin que les paroissiens ont pris de constater dans son épitaphe qu'un service solennel fut célébré en son honneur en 1793, quelles que fussent les difficultés du temps[2].

[1] Apocalyps. cap. XIV, v. 13.

[2] Jean-Pierre Claris de Florian, l'auteur de tant de charmants ouvrages, mourut à Sceaux en 1794. Un buste en bronze, posé sur un cippe de granit, a été consacré à sa mémoire dans l'ancien cimetière, au nord de l'église.

## MCCXXIV.

### SCEAUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

1778.

✝ LAN 1778 JAI ETE BENITE PAR Mre JEAN BAPTISTE
DE FRAISSY CURE DE SCEAUX PENTHIEVRE[1] PROMOTEUR
RURAL LICENCIE DE LA FACULTE DE PARIS ET NOMMEE
MARIE PAR JEAN BAPTISTE ANTOINE CHAMPIN ESCUYER
FOURIER DES LOGIS DU ROY LIEUTENANT DU BAILLIAGE
DE SCEAUX ET PAR DAME MARIE JEANNE ANTOINETTE
SELINGUE SON EPOUSE
JEAN BAPTISTE ALAIN MARGUILLIER EN CHARGE
ALEXANDRE GOGUELET DIT BARON BOURGEOIS
JEAN VIAL.............. ..........................
DESPREZ FONDEUR DU ROY M'A FAIT

Cloche.

Nous retrouvons sur la cloche paroissiale le nom du curé dont nous venons de rapporter l'épitaphe. A côté du beffroi, au premier étage de la tour, on lit sur la muraille une courte inscription en mémoire de Louis-Marie Picard, décédé le 16 février 1791, à l'âge de vingt ans. D'après la tradition locale, ce jeune homme aurait été tué tandis qu'il sonnait la cloche.

1. La seigneurie de Sceaux prit ce surnom en 1775, lorsqu'elle devint la propriété de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, petit-fils de Louis XIV et neveu du duc du Maine.

2. Voy. ci-dessus, n° MCXII.

## MCCXXV.

## BOURG-LA-REINE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GILLES.

1780.

✠ LAN 1780 IAI ETE BENITE PAR M$^{RE}$ IEAN MORTIER PRESTRE CHANOINE DE S$^{T}$ DENIS DU PAS[1] EN LEGLISE DE PARIS. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

ET PAR MAD$^{E}$ MARIE LOUISE DE MONTMORENCY LAVAL ABBESSE DE M. M. D$^{E}$ DE CETTE PAROISSE[2]. . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
EDMEE MADELAINE BADOULLEAU[3]. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
H. IAMES DE BASPRE CURE DE CETTE PAROISSE
HUAR MGR EN CHARGE IACQUES ANGOT MARGUILLIER
ETIENNE GAUTHIER MGR
GAUDIVEAU FECIT[4]

Cloche.

L'ancienne église, construite vers la fin du XII$^{e}$ siècle par les bénédictines de l'abbaye de Montmartre, a été démolie en 1836. Nous l'avions visitée l'année précédente, et nous avions été frappé de l'analogie de son architecture avec celle du chœur de l'église de Saint-Germain-des-Prés. Une église nouvelle, du style le plus vulgaire, s'est élevée sur un autre emplacement. L'inscription de la cloche qu'on a conservée est devenue pour la paroisse un titre historique d'une certaine importance. La position de cette cloche n'a pas permis de relever le texte d'une manière plus complète.

[1] Petite église collégiale, très-ancienne, située un peu en arrière de la cathédrale de Paris; il n'en reste pas une pierre.

[2] Marie-Louise de Montmorency-Laval, quarante-troisième et dernière abbesse de Montmartre, dame de Bourg-la-Reine, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Voy. ci-dessus t. II, p. 91. La seigneurie de Bourg-la-Reine appartenait à l'abbaye de Montmartre dès le milieu du XII$^{e}$ siècle. (*Gall. christ.* t. VII, col. 196.)

[3] Ce sont les noms de la personne qui représenta l'abbesse de Montmartre à la cérémonie de la bénédiction.

[4] Voy. ci-dessus n° MCCXV.

## MCCXXVI

## BOURG-LA-REINE

1722.

L'ENTREVUE DE LOUIS
XV. AVEC L'INFANTE
D'ESPAGNE [illegible]
[illegible] S'EST FAITE
DANS CETTE MAISON
LE 2 MARS 1722.

Pierre. — Haut. [illegible]; larg. [illegible]

« Il y a au Bourg-la-Reine une maison et un enclos considérables « qu'on dit avoir été bâtis par Henri IV et avoir été occupés par la « belle Gabrielle. C'est dans cette maison que Louis XV vint recevoir « l'infante d'Espagne au mois de mars 1722[1]. » La maison existe au n° 53 de la Grande-Rue; une institution d'éducation de jeunes filles s'y trouve établie. La structure en est très-simple; mais l'aspect général de l'édifice permet de l'attribuer au règne de Henri IV. L'inscription commémorative que nous publions est gravée sur une tablette de pierre encadrée d'une simple bordure et placée au-dessus d'une cheminée, dans la salle principale. Le duc d'Orléans, régent, avait décidé le mariage de Louis XV avec la fille de Philippe V, roi d'Espagne[2]. Le jeune roi de France avait à peine douze ans; l'infante n'en avait pas tout à fait quatre. Les futurs époux se rencontrèrent à Bourg-la-Reine. En attendant que leur âge rendît possible la célébration du mariage, l'infante fut logée au Louvre, du côté du jardin auquel elle a laissé son nom. Un changement de politique fut cause qu'elle reprit, en 1725, le chemin de Madrid. Au mois de septembre de la même année, Louis XV épousait Marie Leczinska.

[1] Lebeuf, op. cit., t. IX, p. 394.

[2] Marie-Anne-Victoire, infante, fille de Philippe V et de sa [illegible] [illegible] [illegible] 1718. — P. Anselme, t. I, p. [illegible]

## MCCXXVII.

## FONTENAY-AUX-ROSES. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-PIERRE.

1743.

✠ LAN 1743 IAY ETE BENITE PAR M^RE MATHVRIN
DANET DV DIOCESE DE VANNE ET CVRE DE
FONTENAY AVX ROSES ET NOMMEE MARIE PAR
LE CHAPITRE DE PARIS SEIGNEVR DE FONTENAY
AVX ROSES PATRON & SEVL SEIGNEVR DE L'EGLISE[1]
REPRESENTE PAR M^RE PIERRE PELART AVOCAT AV
PARLEMENT PREVOST DE BAGNEVX ET DE FONTENAY
AVX ROSES DEPVTE DV CHAPITRE ET PAR DAMOISELLE
MARIE AVGVSTINE DVPONT
L. GAVDIVEAV A DE LA PAIX[2] MONT FAIT CHEZ
IEAN MARTINE DENIS ROYER MARGVILLIER EN
CHARGE ET SIMON PIERRE BONAS SECOND
MARGVILLIER

Cloche.

L'église neuve de Fontenay-aux-Roses ne vaut pas mieux que celle de Bourg-la-Reine, dont nous venons de faire mention. Elle fut construite vers 1830, en remplacement d'un édifice composé d'un chœur du XIII^e siècle et d'une nef du XVI^e. De cette ancienne église on n'a conservé qu'une cloche, fondue à la fin de la première moitié du siècle dernier.

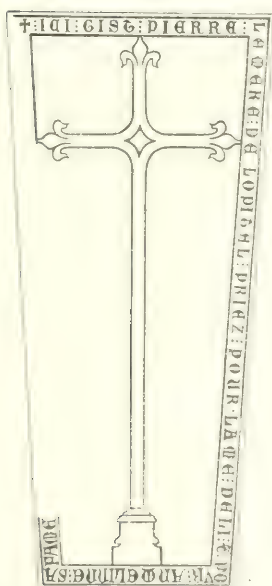
[1] La seigneurie appartenait au chapitre de Notre-Dame de Paris depuis le XIII^e siècle. Aucun nom ne pouvait mieux convenir à la cloche de Fontenay que celui de la Vierge patronne de la cathédrale.

[2] Voy. pour L. Gaudiveau, ci-dessus n° MCCXXV; voy. aussi t. II, n° DCCLXXIV, un fondeur du nom de la Paix.

## MCCXXVIII.

## FONTENAY-AUX-ROSES.

XIV^e siècle.



† : ICI : GIST : PIERRE :
LEVERE : DE LOPIGAL : PRIEZ : POUR · LADE : DE LI : Z : PO
VR : ANDELINNE : SA
FADE

[illegible]

M. Fichot, notre collaborateur, trouva, il y a quelques années dans le cimetière, sur une sépulture toute récente, une grande dalle de pierre ornée d'une croix à fleurons et portant sur sa bordure l'épi-

taphe de Pierre Lemere et de sa femme Annelinne: elle provenait de l'ancienne église; un habitant de Fontenay l'avait achetée pour s'en faire un monument. Le cimetière ayant été déplacé en 1846, la tombe a disparu; il n'en est resté qu'un estampage et un dessin[1].

Lorsque l'abbé Lebeuf visita Fontenay, on lui montra dans les vignes, hors du village, une dalle qu'on avait extraite de l'église pour en former la table d'un autel destiné à une des stations de la procession de la Fête-Dieu. Cette pierre présentait l'épitaphe d'un lieutenant particulier de la maréchaussée d'Angoulême, mort à Fontenay en 1606; personne n'a pu nous dire ce qu'elle est devenue.

Une inscription, renouvelée de nos jours, sur une plaque de marbre noir, et posée à l'entrée d'une maison de la rue principale, indique la demeure d'un officier de santé fondé en 1791, pour les pauvres malades, par le sieur Antoine Petit, médecin de Paris.

[1] Les fleurons qui terminent les trois branches supérieures se rapprochent de la fleur de lis. La hampe repose sur un socle à moulures.

## MCCXXIX.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND[1].

1275.

. . . . . . . . . . . .

..... .....ÝVE · LE · BRETON · CLERC · QVI · TRES · PA
SA · LAN · DE · GRA
CE · M · CC · LXXV · PRIEZ · POVR · LAME · DE · LI ·

Pierre. — Long. [illegible] larg. [illegible]

Dès le IX[e] siècle, le chapitre de Notre-Dame de Paris se trouvait en possession de la terre de Bagneux. L'église paroissiale est un édifice remarquable dont l'architecture offre plus d'un trait de ressemblance avec celle de la cathédrale du diocèse. On pourrait croire que les chanoines de Paris avaient détaché de l'œuvre de Notre-Dame quelques maîtres en maçonnerie pour la construction de Saint-Herbland de Bagneux, au commencement du XIII[e] siècle. Portail enrichi de curieuses sculptures; triple nef; colonnes monostyles couronnées de chapiteaux à larges feuillages; galeries à colonnettes; voûtes croisées de nervures avec clefs historiées. Malheureusement les raccommodeurs d'églises ont passé par là, et le monument n'a que trop souffert de l'application de leurs funestes méthodes.

Il existe encore dans l'église de Bagneux un certain nombre de dalles funéraires et d'inscriptions. L'abbé Lebeuf ne leur a pas même accordé l'honneur d'une mention, et cependant, si nous en jugeons par ce qui s'en est conservé, elles devaient, de son temps, former une collection bien plus riche et bien plus intéressante. Quelques tombes sont restées entières, mais c'est le plus petit nombre; la plupart ont été débitées et retaillées pour qu'il fût plus facile de les adapter aux

[1] Saint Herbland, né à Noyon, abbé d'Indre, près de Nantes, mort dans les premières années du VIII[e] siècle, très-vénéré en Bretagne, en Normandie et à Paris. — *Clerc*, homme d'église, prêtre, chapelain, etc. (Voy. [illegible] au mot *Clericus* [illegible].)

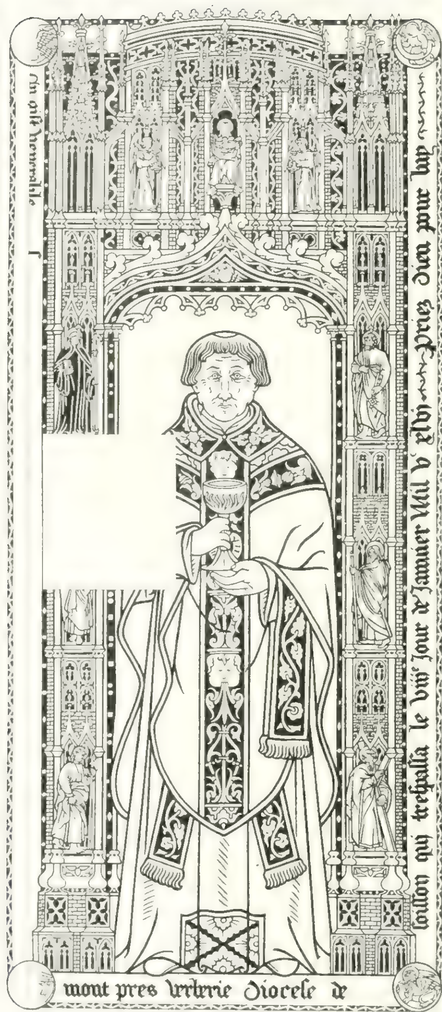
dispositions du dallage de l'église. On nous a reproché la rareté dans notre recueil de ces indications bibliographiques qui conviennent si bien à un travail d'érudition. Nous répondrons que les citations ne pouvaient être plus multipliées pour des monuments laissés jusqu'à présent dans un oubli à peu près complet.

La tombe d'Yves le Breton est aujourd'hui la plus ancienne de l'église de Bagneux. Placée devant les degrés du sanctuaire, elle regarde l'occident. La pierre est un peu moins large à l'extrémité inférieure qu'à la tête. L'inscription, gravée en belles capitales gothiques, remplit la bordure d'encadrement; les premières lettres seules font défaut; la conservation du surplus ne laisse rien à désirer. Le champ de la dalle ne présente aucune trace d'effigie, ce qui me porte à croire qu'on n'en a point gravé; car le dessin du XIII[e] siècle a généralement trop de vigueur et de fermeté pour s'effacer d'une manière absolue.

Deux autres tombes, de même forme et de même date que celle d'Yves le Breton, se voient aussi dans l'église, l'une sous l'arceau de l'avant-dernière travée du chœur, au nord, l'autre dans le bas côté méridional. L'inscription de la première n'est plus lisible; mais on distingue, en partie, au-dessous d'une arcade trilobée, l'effigie d'un prêtre, en chasuble ronde, les pieds sur le dos d'un dragon. Quant à la seconde, un ouvrier achevait de la raboter en notre présence; nous n'avons pu recueillir que ces quelques lettres de l'épitaphe : .....**ES. GAVFR.....LO.......**

On lit dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris* que l'an 1268, le lundi après les Brandons[1], Guillaume de Corbeil et Yves le Breton, tous deux chapelains de Saint-Eustache en ladite église, rendirent hommage à l'évêque pour la portion de leurs émoluments qui dépassait trente livres parisis, ainsi que leur en imposaient le devoir les provisions émanées de l'officialité[2]. Il nous paraît probable qu'il y a identité entre le chapelain de Saint-Eustache en 1269, et le personnage inhumé à Bagneux en 1275.

[1] 11 février 1269 (n. s.). — [2] Guérard, *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 175, n° CCXXII.


Cy gist venerable
Soisson qui trespassa le viiie jour de Janvier Mil vc xlvi Priez dieu pour luy
mont pres Verberie diocese de

## MCCXXX.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND

1547 (N. S.).

Cy gist venerable . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

mont pres verberie diocese de

soisson qui trespassa le viii<sup></sup>e Jour de Jannier Mil v<sup></sup>c xlvi. Priez dieu pour luy

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Dalle d'une richesse peu commune et d'un excellent dessin. Pour la convertir en table d'autel, on retrancha tout un côté de la bordure et de l'épitaphe. L'échancrure, pratiquée pour la pose de la pierre sacrée reste visible au côté droit de l'effigie. Depuis quelques années, on a relevé cette belle tombe sur la paroi d'une des travées du bas côté méridional, et la conservation en est ainsi désormais assurée. Le défunt porte le costume sacerdotal; nous pouvons croire qu'il exerça les fonctions de curé de Bagneux. Son nom et son titre ont disparu avec la bande de pierre où ils étaient gravés. Nous savons seulement que le lieu de sa naissance faisait partie du diocèse de Soissons et que sa mort arriva le 8 janvier 1547. La chasuble, taillée en pointe à ses extrémités inférieures, n'a plus l'ampleur de la vieille chasuble ronde du XIII[e] siècle; mais elle est parée de superbes rinceaux et de gracieuses têtes d'anges. Des fleurons et des franges décorent aussi l'étole et le manipule. Le visage est imberbe et la tête rasée au sommet; les mains tiennent un calice largement ouvert. L'encadrement d'architecture appartient au style le plus abondant et le plus compliqué de la dernière période gothique. La mutilation dont nous avons parlé a supprimé le bœuf, emblème de saint Luc, à un des angles de la pierre et une des figures dessinées sur les pieds-droits de l'arcade. Les statuettes qui subsistent représentent saint Pierre, saint Jacques le Majeur, saint

André, un quatrième apôtre, saint Herbland, vêtu en religieux, un livre et une crosse dans les mains, deux anges céroféraires et Abraham qui reçoit l'âme dans son sein. L'influence de la Renaissance prédomine dans l'ajustement des statuettes et dans l'ornementation du costume de l'effigie. Les traits du dessin étaient autrefois incrustés d'un mastic de couleur noire qui n'a pas totalement péri.

---

## MCCXXXI.

### BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND

1558.

Cy gist venerable et discrette p̄soñe messire Jaques touschard en son
viuant p̄bre qui trespassa
le xxviii^e Jour doctobre mil v^c lviii Priez dieu pour son ame

Pierre. — Long. 1m,86 ; larg. 1m,00.

A l'entrée du chœur, dalle dessinée dans le style de la Renaissance. Arceau en plein cintre, accompagné de deux colonnes ioniques dont les piédestaux sont ornés de sculptures; rinceaux dans les tympans; à l'entablement, la Vierge portant son fils dans les bras, saint Herbland avec les insignes de la dignité abbatiale, saint Nicolas, second patron de la paroisse, qui bénit les trois enfants; à chacun des quatre angles, une tête de mort avec un ossement entre les dents. Le prêtre défunt a les mains jointes; ses traits annoncent un homme sur le retour de l'âge; son costume est semblable, avec moins de richesse cependant, à celui du personnage dont nous venons de décrire la tombe sous le numéro qui précède. On lui a creusé une incision au milieu de l'estomac pour fixer la grille du chœur.

## MCCXXXII.

### BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

XVII^e siècle.

VENERABLE
ET DISCRETE PERSŌNE
M. PIERRE TOVRBIER, PB̄RE
CVRE DE BAIGNEVX, VOVL
LVT SON CORPS ESTRE ICY
INHVMÉ, EN ATTENDANT
LA RESVRECTION DES MORTZ
ET LA VIE ETERNELLE ET
CEPENDANT RECOMMAN
DANT AVX PRIERES DES
FIDELES LE REPOS DE SON
AME IL MOVRVT LAN DE
GRACE 164[1]. LE......O..[2] DE
MAI

Pierre. — Long. 1m,91; larg. 1m,00.

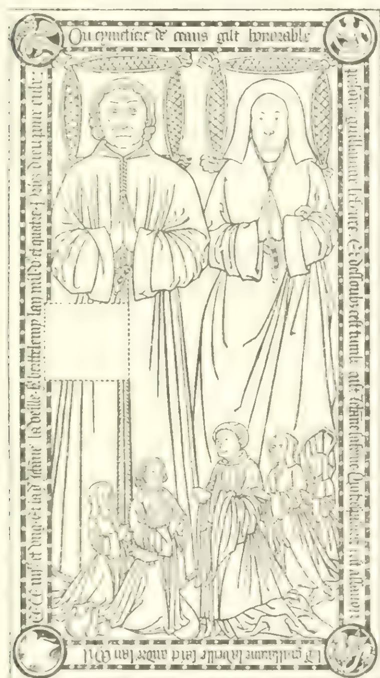
Au milieu du chœur, sous le lutrin. Bordure semée de larmes. L'épitaphe occupe un grand cartouche, de forme élégante, décoré d'enroulements. Au-dessus du texte, entre deux branches de laurier, un écusson blasonné d'une tour crénelée; au-dessous, un autre cartouche sur lequel on ne distingue plus rien.

[1] Le quatrième chiffre manque. — [2] Quantième effacé.

## MCCXXXIII.

### BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND

1504.



Ou cymetiere de ceans gist honorable

persone guillaume lefeure : Et dessoubz cest tumbe gist Jehanne sa feme. Qui trespasserent cest assavoir

led' guillaume la veille saict andre lan Mil

c · c · c · c · IIII.xx et ung. Et lad' Jehañe · la veille · S.t berthelemy lan mil · v.c et quatre. Priez dieu pour eulx :

Pierre. — Long. 2m,06; larg. 1m,13.

Guillaume Lefèvre, mort en 1481, reposait dans le cimetière de la paroisse; sa femme, qui lui survécut vingt-trois ans, fut inhumée dans l'église, en 1504. La dalle sur laquelle ils sont représentés et qui se trouve dans le chœur date certainement de cette dernière époque. L'épitaphe se lit entre deux filets semés de points. Il n'existe pas d'encadrement d'architecture. Aux angles, quatre médaillons contiennent les symboles des évangélistes. Les visages des deux époux et leurs mains jointes, rapportés en marbre blanc, se sont bien conservés, ce qui n'arrive pas fréquemment. Tous deux avaient atteint l'âge de la vieillesse. Des coussins garnis de glands servent d'appuis à leurs têtes. Le mari a pour vêtement une longue soutanelle, à larges manches, serrée à la taille par une ceinture de cuir et toute bordée de bandes de fourrure. La femme a la tête couverte d'une coiffe qui se prolonge jusque sur les épaules; sa robe se relève sur le côté gauche pour laisser voir une jupe intérieure. La famille, agenouillée aux pieds des parents, se compose de deux fils et de trois filles. Leurs costumes sont à peu près les mêmes que ceux des figures principales. Le fils aîné seul a le visage et les mains tracés sur des plaques de marbre. Une escarcelle est attachée au côté droit du second fils. Le dessin de cette dalle dénote un habile tombier; il y a du naturel dans les têtes, et de la correction dans l'ajustement des draperies. La tombe des Lefèvre n'est plus à sa place primitive; elle a servi de table d'autel; maintenant on marche dessus, comme par le passé. Un carreau de pierre brute remplit, au milieu de l'effigie de Guillaume Lefèvre, la cavité faite pour la pose de la pierre sacrée.

L'inscription n'indique pas la profession du défunt; c'était, nous le supposons, quelque riche laboureur du territoire de Bagneux.

MCCXXXIV.

BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

1549 (N. S.).

. . . . . gist honorable

homme pierre douret en son vivant . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . ulx le quel

trespassa . . . . . dapvril Mil v xl viii avāt pasques[1] priez dieu pour . . . .

Pierre. — Long. 1$^{m}$,50; larg. 0$^{m}$,60.

Dalle étroite, aujourd'hui sous la voûte qui soutient le clocher; la bordure en partie retaillée. La qualité de *laboureur demourant a Baigneulx* venait sans doute à la suite du nom du défunt, avant la mutilation de l'épitaphe. Comme à la tombe de Guillaume Lefèvre, les attributs des évangélistes aux angles; absence d'encadrement d'architecture. Le visage de l'effigie est imberbe; cheveux taillés carrément; longue cotte, munie de larges manches et descendant jusque sur les pieds.

[1] La fête de Pâques arrivait le 21 avril en 1549.

## MCCXXXV.

### BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

XVI^e siècle.

Cy gisent honorables hōme Remy la chuche en son vivi. . . . . . . .ureur demourant

a baigneulx Et collette

garnier sa fēme lequel deceda le . . . . .Jo^r de septēbre M · v^c Et lad

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1^m,75; larg. 0^m,95.

Dalle fruste, rompue en deux morceaux, reléguée sous le clocher. Même observation que ci-dessus pour les attributs des évangélistes et l'absence d'encadrement. Les deux époux se regardent. Le mari porte une cotte très-simple, semblable à celle de Pierre Douret, laboureur comme lui. Sa femme est vêtue d'une robe à larges manches, avec un chapelet à la ceinture; une coiffe à l'italienne, plate et garnie d'une voilette, lui couvre la tête. Deux fils et une fille se tiennent debout, les mains jointes, aux pieds de leurs parents; les costumes sont les mêmes.

## MCCXXXVI.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

1557.

Cy gist honorable hom̄e phelipe bleuze en sō viuāt laboureu[1] dem a baigneux q' tspassa le

samedi[2] . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . thelme hardy sa feme laqlle tspassa le[3] . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . priez dieu po^r eulx

Pierre. — Long. 2m,10; larg. 1m,10.

Dalle en style de la Renaissance, placée dans le chœur. Deux arceaux en plein cintre; pour appuis, deux colonnes ioniques et deux pieds-droits; retombée médiane ornée de feuillages; dans les niches de l'entablement, Abraham accompagné de deux anges[4], saint Herbland et saint Nicolas. Le millésime de 1557, gravé sur un cartouche entre les deux arcs, nous fournit la date du monument, qui ne peut plus se lire dans l'inscription de la bordure. Philippe Bleuze a les mains et le visage incrustés en marbre; le trait s'est complétement effacé. Il est vêtu d'une cotte et d'un pardessus ouvert sur les côtés de manière à laisser aux bras toute leur liberté. La femme a la tête coiffée d'un bonnet en pointe; un pan de sa robe se relève sur le bras gauche; le visage et les mains, soigneusement dessinés sur la pierre, se sont bien conservés. La partie inférieure de la dalle a beaucoup souffert; on y avait représenté une famille merveilleuse en nombre; nous avons compté sept fils et quatre filles, et plusieurs figures manquent aujourd'hui.

[1] *Sic*, suivant la manière de prononcer des gens de la campagne.

[2] Millésime effacé.

[3] Date non gravée.

[4] Ces anges sont nus, d'après l'usage de la Renaissance, mais contrairement aux traditions anciennes.

## MCCXXXVII.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

XVII[e] siècle.

LES MARGVILLIERS DE LOEVVRE ET FABRICQVE DE LEGLISE<br>
PAROCHIALLE DE BAIGNEVX S.T HERBLAN[1] SONT TENVS DE<br>
FAIRE DIRE CHANTER ET CELEBRER PAR CHACVN AN A PER-<br>
PETVITÉ A LINTENTION DE HONNORABLE HOMME<br>
PHILIPPES CHAILLOV MARCHANT BOVRGEOIS DE PARIS<br>
ET LVN DES DOVZE MARCHANS DE VINS PREVILEGIEZ DE<br>
LA COVR ET SVITTE DV ROY[2] ET DE DAME IEHANNE COVR-<br>
TOIS SA FEMME ET LEVRS ENFANS PARENS ET AMIS VIVANS<br>
ET TRESPASSEZ LES MESSES ET SERVICES QVI ENSVIVENT<br>
ASAVOIR TOVS LES IOVRS DEVANT QVE DE COMMANCER<br>
LA PREMIERE MESSE SERA CHANTÉ AVE MARISTELLA[3] TOVT<br>
AV LONG ET LORAISON CONCEDE NOS[4] TOVTESFOIS QVE L'ON<br>
FERA LA PROCESSION LON CHANTERA DEVANT LE CRVCIFIX<br>
SANCTA ET INMACVLATA[5] TO.T AV LON ET BENEDICTATV[6] ET GLORIA<br>
PATRIS, ET LORAISON. ET ENTRANT DEVERS LE<br>
CHOEVR PENDANT QVE MONSIEVR LE CVRÉ OV VICAIRE IRA<br>
PRENDRE LA CHAZVBLE ON DIRA VENI CREATOR[7] TOVT AV LONG<br>
ET LORAISON PAR CELVY QVI DIRA LAD. MESSE ET PENDANT QVE<br>
LOFFERTE SE FERA LES DEVX PETIS ENFANS AVEC LEVRS RO-<br>
BES IRONT DEVANT LE CRVCIFIX CHANTER A HAVLTE VOIX VNG SEVL<br>
DIEV TV ADORERAS[8] TOVT AV LONG ET BIEN POSEMENT.<br>
ET LORS QVE L'ON SERA AV CREDO LES DEVX PETIS ENFANS CHAN-<br>
TERONT, ET INCARNATVS EST DE SPIRITV SANTO ET HOMO FACTVS<br>
EST[9] PAR IIJ FOIS TENANS IJ CIERGES ALLVMEZ DERRIERE LE PRESTRE<br>
ET DEPVIS PASQVE IVSQVES A LA PENTECOSTE, SERA CHANTE PAR IIJ

[1] On disait au XIV[e] siècle, *Baigneux-Saint-Earblanc*. (Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 408.)

[2] Voy. Delamare, *Traité de la police*, t. III, p. 752. Vingt-cinq cabaretiers et douze marchands de vin étaient attachés à la cour. Ils jouissaient de l'exemption de tous droits et péages pour les vivres qu'ils faisaient conduire à la suite du roi. (Lettres patentes de François I[er], du 19 mars 1543; arrêt du conseil de 1634; édit de 1666.) —

[3] [4] Hymne et oraison de l'office de la Vierge.

[5] [6] Répons et antienne du même office.

[7] Hymne de la Pentecôte.

[8] Le Décalogue en vieilles rimes françaises, tel qu'on l'apprend aux enfants.

[9] Article du symbole de Nicée, relatif à l'incarnation du Sauveur.

FOIS, ET RESVRESXIT TERTIADIE SECVMDVM SCRIPTVRAM[1].
ET LORS QVE LADICTE MESSE DE PARROISSE SERA DICTE SERA CHAN[illegible]
EXAVDIAT[2] TOVT AV LONG POVR LA PERSONNE DV ROY ET LORAISO[illegible]
ET PVIS APRES LES IJ ENFANS YRON$^{T}$ DEVANT LE CRVCIFIX CHANTER
NE [illegible]IS[3] ET AMPLIVS LAVA ME[4] ET [illegible] ET
[illegible] OMNES SANCTI TVI [illegible] ET APRES LE
DECEDZ DESDICTZ FONDATEVRS LES ENFANS YRONT
CHANTER SVR LA TVMBE. PLVS FAIRE DIRE ET CHANTER
A PERPETVITÉ SIX MESSES HAVLTES PAR CHACVN AN. SCAVOIR
VNE LA DERNIERE FESTE DE PASQVE VNE AVTRE DERNIERE FESTE
DE PENCŌTE VN$^{E}$ AVTRE LA DERNIERE FESTE DE TOVSSAINCTS VNE
AVTRE LA DERNIERE FESTE DE NOEL VNE AVTRE LE LANDEMAIN S$^{T}$
HERBLAN PATRON DE LADITE ETGLISE, ET LA DERNIEBE LE IO$^{R}$ S$^{T}$
IACQVES S$^{T}$ PHILIPPES PREMIER IO$^{R}$ DE MAY, TOVTES LESQVELLES
MESSES SE CHANTERONT HAVLTES AVEC DIACRE, ET L'VN DES
ENFANS SERVIRONT DE SOVBZ DIACRE, AVEC LES VIGILLES ET
RECOMMANDACES QVE LON CHANTERA APRES VESPRES LE IO$^{R}$ PRE
CEDENT ET A LA FIN DESDICTES MESSES SERA CHANTÉ LE LIBERA
TOVT AV LONG SVR LA FOSSE DESDICTS FONDATEVRS ET APRES
DEPROFONDIS SALVE REGINA[7] ET LORAISON ET TOVTES LES FOIS
QVE LA PROCESSION DE BAIGNEVX YRONT A ARCVEIL ET.......
. LA MESSE, MONSIEVR LE CVRE ET LES ENFANS CHAN....
SVR LA FOSSE DE FEV LA MERE DVDIT SIEVR CHAILLOV........
[illegible] AV LONG ET NE [illegible] DEVX FOIS DE [illegible]
........REGINA ET PO$^{R}$ CE FAIRE LEDICT S$^{R}$ CHAILLOV........
.....DONNÉ TRENTE CINQ LIVRES DE RENTE DEVX............
........DEVX BONNETZ A DEVX PETITZ ENFANS..............
......CHANTER ET PO$^{R}$ LAVGMENTATION DV DI.............
................TS MARGVILLIERS SERONT TENVS............
...........MONSIEVR LE CVRÉ OV SON VICAIRE PO$^{R}$ .........
.........ERA EN LADICTE SEPMAINE AV PROSNE..............
......ACCOVSTVMEES LE TOVT AINSY QVIL EST...............
DECLARÉ AV DICT CONTRACT PASSÉ PARDEVANT..............
TABELLION AV DICT BAIGNEVX.

[illegible]

Le texte du symbole de Nicée relatif à la résurrection du Sauveur ne dit pas *scriptvram*, mais *scriptvras*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Oraison pour implorer le secours des saints (office de la Vierge).

Oraison de l'office des morts.

Antienne en l'honneur de la Vierge.

Table de pierre arrondie au sommet, fixée au mur du bas côté septentrional du chœur. Le salpêtre a rongé en partie les dernières lignes de cette longue inscription. Au moyen d'une donation de trente-cinq livres de rente, le marchand de vin Philippe Chaillou s'était plu à imposer aux marguilliers une série d'observances minutieuses dont le détail a quelque chose de singulier. Un écusson, gravé au-dessus du texte, entre deux branches de laurier, présente un chevron, accompagné, en chef, d'un croissant à dextre et d'une étoile à sénestre; en pointe, d'une gerbe de blé. Nous avons eu soin de reproduire, suivant notre habitude, toutes les incorrections de l'original.

Nous n'avons pas jusqu'ici rencontré ailleurs la mention de l'usage de chanter le décalogue en langue vulgaire devant le crucifix, pendant l'offrande.

## MCCXXXVIII.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

1717.

DAME FRANCOISE PICARD VEUVE DE MESSIRE CLAUDE BOUCOT CONSEILLER SECRETAIRE DU ROY MAISON COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES GARDE DES ROOLLES DES OFFICES DE FRANCE DECEDDEE A PARIS LE DEUSIEME DECEMBRE 1715. DANS LA 70E. ANNÉE DE SON AGE VOULANT DONNER DES MARQUES DE SA PIETE A CETTE EGLIS-ELLE Y A ORDONNE UNE FONDATION DE DOUZE SALUTS QUI SEROIENT CELEBREZ LES PREMIERS DIMANCHES DE CHA-CUN MOIS DE L'ANNEE A PERPETUITE AVEC EXPOSITION DU TRES SAINCT SACREMENT DE L'AUTEL, COMME AUSSY D'UNE MESSE HAULTE QUI SEROIT DITTE LE 1[illegible]E. JOUR DE JANVIER FESTE DU SAINCT NOM DE JESUS[1] DE CHACUNE ANNÉE AUSSY A PERPETUITÉ, DE LAQUELLE FONDATION A ESTE PASSE CONTRACT DEVANT ME. RENAULT ET SON COLLEGUE NOTAIRES A PARIS LE [illegible] FEVRIER DE LA PRESENTE ANNEE MIL SEPT CENS [illegible] ENTRE LES SIEURS CURE ET LES MARGUILLIERS DE CETTE PAROISSE D'UNE PART ET MESSIRE FRANCOIS BOUCOT CONSEILLER SECRETAIRE DU ROY MAISON COURONNE DE FRANCE ET DE SES FINANCES AUSSY GARDE DES ROOLLES DES OFFICES DE FRANCE FILS AINÉ DE LA DITTE DAME BOUCOT PAR LEQUEL CONTRACT ET MOYENNANT QUARANTE LIVRES DE RENTE ANNUELLE AU DENIER VINGT CINQ[2] AU PRINCIPAL DE MIL LIVRES A PRENDRE SUR LES AYDES ET GABELLES DE FRANCE QUE LE SIEUR BOUCOT A CEDDE A [illegible] ET FABRIQUE DE CETTE

[1] Cette fête, étant fixée au second di[illegible] janvier au plus tôt, et le 20 au plus tard. manche après l'Épiphanie, peut arriver [illegible]

[2] On dirait aujourd'hui à 4 p. 100.

PARROISSE, LES MARGUILLERS ON$^{T}$ PROMIS ET SE SONT OBLIGEZ TAN$^{T}$
PO$^{R}$ EUX QUE PO$^{R}$ LEURS SUCCESSEURS MARG$^{ERS}$ DE FAIRE DIRE
ET CELEBRER LES D̄'. DOUZE SALUTS LES PREMIERS DIMANCHES
DE CHACUN MOIS DE L'AN̄ÉE ET UNE HAULTE MESSE LED̄'. JOUR
ET FESTE DU S$^{T}$ NOM DE JESUS A PERPETUITÉ LESQUELS SALUTS
SERONT CELEBREZ ENTRE LES VESPRES ET LES COMPLIES
ET CARILLON̄EZ PAR 3. VOLLÉES DU SON DES CLOCHES PEN-
DANT LE *Magnificat.* DES VESPRES ET OU ON DIRA *o salutaris* [1].
ET *l'antienne* ET *Loremus Deus qui pr nobis* [2]. ET *Ave verum* [3].
PENDANT QUE LON DONNERA LA BENEDICTION DU TRES
S$^{T}$ SACREMENT ET APRES UN *Deprofundis* ET *Loremus*,
POUR LE REPOS DES AMES DE LAD̄'. DAME DE CEUX DE SA
FAMILLE QUI SERONT DECEDDÉES DE PAYER PAR LESD̄'.
MARG$^{RS}$ PAR CHACUN AN PO$^{R}$ RETRIBUTION DESD̄'. SALUTS
SCAVOIR AU SIEUR CURÉ LA SOMME DE NEUF LIVRES AU S$^{R}$
VICAIRE QUATRE LIVRES DIX SOLS, A CHACUN DES CHANTRES
TROIS LIVRES D....LS, DOUZE SOLS A CHACUN DES ENFANS
DE CHOEUR, AU BEDEAU 30 $^{IS}$ SOLS ET AU CARILLON̄EUR 3$^{tt}$ ET 30. SOLS
PO$^{R}$ LA RETRIBUTION DE LAD̄'. HAULTE MESSE QUI SERA CELLEBRÉE
DANS LA CHAPELLE DE LA CHARITÉ DE CETTE EGLISE PLUS
DE FOURNIR PO$^{R}$ LAD̄'. CELEBRATION LE PAIN LE VIN LUMINAIRE
ET LES ORNEMENS NECESSAIRES DE FAIRE METTRE LORS DE
LA CELEBRATION DESD̄'. SALUTS SUR L'AUTEL SIX CIERGES DE
DEMIE LIVRES CHACUN ET DEUX BOUGIES DE CIRE BLANCHE LE TOU$^{T}$
CONFORMEM$^{T}$ AUD̄'. CONTRACT DE FONDA$^{ON}$ AU DESIR DUQUEL LED̄'. S$^{R}$
BOUCOT A FAIT ELEVER CET EPITAPHE PO$^{R}$ EN PERPETUE$^{R}$ LA MEMOIRE
*Passants priez Dieu pour le repos de lame de la ditte Dame.*

Marbre noir. — Haut. 1$^{m}$,40; larg. 0$^{m}$,70.

[1] Cinquième strophe d'une des hymnes de l'office du Saint-Sacrement, *Verbum supernum prodiens.*

[2] Oraison du temps pascal.

[3] Une des proses de l'office du Saint-Sacrement, qui se chante à la procession et au salut.

L'acte des fondations de Françoise Picard est attaché au premier pilier du chœur, du côté de l'évangile. Cette pieuse dame voulut assurer, au moyen d'une rente de quarante livres, la célébration d'un salut solennel, le premier dimanche de chaque mois, et celle d'une grand'messe, le 14 janvier de chaque année, pour la fête du saint nom de Jésus. Le montant de la rétribution due au clergé de la paroisse et aux employés de l'église se trouve relaté dans l'inscription, ainsi que le détail du luminaire. La messe du 14 janvier devait être chantée dans la chapelle de la Charité, ce qui nous apprend qu'il existait, au commencement du dernier siècle, à Bagneux, une confrérie semblable à celles qui s'étaient formées dans d'autres paroisses, pour le soulagement des malades et pour les devoirs à rendre aux défunts[1].

Le mari de Françoise Picard, Claude Boucot, et leur fils François, exercèrent successivement les fonctions de garde des rôles des offices de France. Ces rôles comprenaient le tableau de tous les offices du royaume, avec les indications nécessaires sur la nature de leurs attributions, et sur la finance à laquelle ils étaient assujettis[2]. Un cartouche, tracé au-dessus de l'inscription, porte deux écussons, accolés, entourés de lacs, surmontés d'une couronne de marquis, et accostés de deux lions; à dextre, un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'une gerbe de blé en pointe; à sénestre, semblable chevron accompagné de deux gerbes en chef et d'une étoile en pointe.

[1] Voy. ci-dessus, t. II, p. 281.

[2] Les gardes des rôles, au nombre de quatre, servaient par trimestre; ils veillaient à l'exacte tenue des registres, et recevaient les oppositions au scellement des offices. (Voy. ci-dessus, n° DCCCCXVI.)

## MCCXXXIX.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND.

1725.



A LA GLOÎRE DE DÎEV

*Etablissement D'un Maitre d'ecole*

*Et de deux Filles De Charité Pour l'Instruction des Enfan*

*Et Le Soin Des Pauures Malades*

PAR CONTRACT PASSÉ PARDEVANT OVDART ARTVS GERVAÎS ET PÎERRE MASSON NRES
AV CHELET LE 30 · IANVÎER 1725 · A ETÉ FONDÉ A PPETVÎTÉ VN M$^{E}$ D'ECOLE POVR
ÎNSTRVÎRE LES ÎEVNES GARÇONS DE CETTE PAROÎSSE, AV QVEL ÎL SERA PAYÉ PAR AN,
PAR LA FABRÎQVE LA SOMME DE DEVX CENT LÎVRES A PRENDRE, TANT SVR LES
REVENVS DES FONDS LEGVEZ A CETTE FÎN PAR LE TESTM$^{T}$ DE M. LOVÎS HVGVES
LE IEVNE VÎVANT CVRÉ DE CETTE PAROÎSSE, QVÎ CONCÎSTENT [1] EN VNE PETÎTE MAISON
ET ÎARDIN SCÎZ PROCHE L'EGLÎSE AV PIED DV CLOCHER ET EN TROÎS PTÎES DE RENTES
SVR LES AYDES ET GABELLES CRÉES PAR CT ACTS DV 31 · ÎAN$^{ER}$ ET 5 · AVRÎL 1714 · ET
3 · FEV$^{ER}$ 1721 · DEVANT LAVUERÎON ET SON CFRERE PORTANS ENSEMBLES 98$^{L}$ PAR AN [2]
AV PPAL DE 3990$^{L}$ QVEN VNE RENTE CONSTITVÉE SVR LA GRANDE CONFRAIRIE [3] PAR
CACT DV
23 · ÎANVÎER 1725 · PASSÉ DEVANT LED$^{T}$ GERVAÎS ET MASSON PORTANT 66 · LÎVRES 13. S.
4$^{D}$ AV PPAL DE 2000 · LÎVRES QVÎ ONT ETÉ FOVRNÎES PAR MESSÎRE ANT$^{T}$ DORSANNE
DOCT$^{R}$ DE SORBONNE, OFFÎCÎAL CHANTRE ET CHANOÎNE DE L'EGLÎSE DE PARÎS
LEGATAÎRE URSEL DE M$^{RE}$ PAVL DE LAÎSTRE M$^{E}$ DE LA CHAMBRE AVX DENÎERS
LE TOVT SVÎVANT LES CONDÎTÎONS PORTEÉS AVD$^{T}$ CONTRACT.

ET PAR AVTRE CONTRACT PARDEVANT CLAVDE LE FEVRE ET LOVÎS
DOUET NTES AV CHELET LE 22 · MARS · 1691 · ONT ETÉ ETABLÎES AVSSY
A PPETVÎTE DEVX FÎLLES DE CHARÎTÉ POVR ÎNSTRVÎRE LES ÎEVNES FÎLLES

[1] *Sic.*

[2] D'après le capital indiqué, le taux de l'intérêt n'excédait pas 2 1/2 p. 0/0.

[3] On désignait ainsi la confrérie de *Notre-Dame aux seigneurs, prêtres, bourgeois et bourgeoises de Paris*, qui avait son siége dans l'église de la Madeleine de la Cité et dont l'origine remonte pour le moins au XII$^{e}$ siècle. Le capital placé produisait intérêts à 3 1/3 p. 0/0.

ET SOIGNER LES PAVVRES MALADES A LA SVBSISTANCE DESQVELLES A ÉTÉ
POVRVÛ A RAISON DE DEVX CENT QVATREVINGT LIVRES PAR AN, TANT AV
MOYEN DV TRANSPORT FAIT LE 23 · AOVST · 1725 · PĀVANT LAVCERION ET SON
CONFRERE
PAR MRE ANDRÉ FLORY DE LESSART PRESIDENT DES TRESORIERS DE FRANCE
D'VN CONTRACT DE RENTE SVR LES AYDES ET GABELLES[1] DV 21 · MARS · 1716 ·
PORTANT · 162 L. 10S. AV P̄FAS DE 6500L. DONT LE FOND AVOIT ÉTÉ ORIGINAIREMENT
FOVRNY EN PARTIE PAR ME. PIERRE CAMVSAT CYDT. CVRÉ DE CETTE PĀOISSE QVE
PAR 2 AVTRES C̄TRACTS L'VN SVR LES AYDES ET GABELLES DV 6 · IVIN · 1721 · RECEV
DE IEAN ET SON C̄FRERE PORTANT 29L. DE RENTE DONNÉE PAR MR. DOMINIQVE
FAVIER AVOCAT AV PARLEMENT, ET L'AVTRE PORTANT CONSTITVTION DE 10L
DE RENTE NON RACHETABLE QVE MR. PHILIPPE BROCHANT BOVRGEOIS DE
PARIS A DONNÉ A PRENDRE SVR SA MAISON DE BAGNEVX PAR CONTRACT PASSÉ
DEVANT SAVIGNY ET SON C̄FRERE LE 28 · SEPTEMBRE · 1725.

POVR LA STABILITÉ DESQVELLES FONDATIONS LEDT. SR. DE L'ESSART A
DONNÉ PAR CONTRACT DV 17 · AOVST · 1725 · RECEV LAVCERION ET SON C̄FRERE VNE
MAISON SCIZE EN CE LIEV AV COTÉ DV MIDI DE LA SACRISTIE AVEC IARDIN ET
DEPENDANCES, POVR TENIR L'ECOLE DES FILLES ET LOGER. LESDT. FILLES DE CHARITÉ

ET A L'EGARD DE L'ECOLE DES GARCONS ET LOGEMENT DV ME. IL A ÉTÉ EN 1724
CONSTRVIT DES DENIERS FOVRNIS PAR QVELQVES PERSONNES DE PIETÉ, DE LA P.SSE
VNE AVTRE MAISON PRES LE CIMETIERE AVEC COVR ET IARDIN, DE LENTRETIENT
DE LAQVELLE MAISON LA FABRIQVE DE CE LIEV EST CHARGÉE A PERPETVITÉ ·

Pierre. — Long. 1m,04; larg. 0m,66.

Trois bienfaiteurs, Antoine Dorsanne, docteur de Sorbonne, official, chantre et chanoine de l'église de Paris, Louis Hugues Le Jeune, curé de la paroisse, et André Flory de Lessart, président des trésoriers de France, se réunirent, en 1725, pour doter définitivement le bourg de Bagneux d'un maître d'école et de deux sœurs de charité. L'inscription qui consacre le souvenir de cette fondation, dont nul ne saurait contester les avantages, était fixée près de la porte de l'église, de manière à signaler à tous venants des noms bien dignes de la reconnaissance publique; des travaux de réparation en occasionnèrent le

[1] Même taux d'intérêt que ci-dessus, note n

déplacement; elle fut alors mise en réserve dans un coin de la sacristie. En dernier lieu, on l'a scellée dans le mur du bas côté septentrional, près de la chapelle qui termine cette galerie. La pierre ne présente aucun ornement. Les contrats mentionnés dans l'inscription avaient pour objet la régularisation de l'emploi de fonds provenant des trois donateurs déjà nommés, de Pierre Camusat, ancien curé de Bagneux, de Paul de Laistre, maître de la chambre aux deniers, de Pierre Favier, avocat au parlement, et de Philippe Brochant, bourgeois de Paris[1].

Le maître d'école, préposé à l'enseignement des jeunes garçons, était logé dans la maison destinée à la tenue des classes, et ses émoluments devaient s'élever à deux cents livres assignées sur des rentes et sur le produit d'une petite construction située au pied du clocher. Les deux sœurs de charité, chargées d'instruire les jeunes filles et de soigner les pauvres malades, résidaient dans une maison près de la sacristie de l'église. La somme annuelle nécessaire à leur entretien était évaluée à 281 livres. Les ressources énumérées dans l'inscription atteignent seulement le chiffre de 231<sup>tt</sup> 10<sup>s</sup>; on comptait sans doute pour le surplus sur des recettes éventuelles.

Avant de quitter Bagneux, nous devons exprimer un regret sur la destruction récente de la tourelle d'escalier du clocher, dont les parois, couvertes de noms et de dates, formaient une espèce de nécrologe où plus d'un habitant de Bagneux se souvient encore d'avoir lu les noms de ses pères. On y trouvait aussi quelques signes d'appareilleurs.

[1] On voyait des portraits de cette famille dans l'ancien bureau de la communauté des drapiers, démoli, il y a peu d'années, à l'époque du remaniement du quartier des Halles. Un personnage de ce nom, ancien consul, se fit construire, dans le siècle dernier, une belle habitation près de Bagneux, à Fontenay-aux-Roses.

## MCCXL.

## BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HERBLAND

1733.

D. O. M.

Monseigneur Hypolite
de Bethune Evesque Comte de
Verdun, et Madame Marie de Bethune
Contesse de Rouville sa Sœur, ont par contract
Passé pardevant Maugin et Baudovin Notaires Royaux
Apostoliques a Verdun le 30 · Septembre 1703.
Donné, aux Pauvres Malades et Sains de cette
Paroisse de Bagneux, la Maison qui leur apparte-
noit en ce lieu, et ont ordoné, qu'il seroit annu-
ellement et a perpetuité celebré un service
dune Messe haute pour le Repos des Ames des-
dits Seigneur Evesque et de laditte Dame, le
Jour le plus proche non empesché apres le Jour
des Morts auquel Jour des morts sera Anoncé
celuy auquel ledit Service sera celebré pour la
fondation duquel service a eté par contract passé
pardevant Mes Linacier et Brussel Nores a Paris le 18. ...
1733. entre les Srs curé Marguillier et laditte Dame
a la D. fabrique assignée la somme de trente livres
de rente par chacun an a prendre sur les arrerages
ou fermages provenans de l'employ qui a eté fait
du prix de la vente de laditte maison laquelle
Somme de trente liures sera distribuee savoir a
lœvre[2] et fabrique douze livres moyennant quoy il sera
par laditte fabrique fourny les luminaires ornemens

[2] Sic.

ET AUTRES CHOSES NECESSAIRES POUR LA CELEBRATION
DUDIT SERUICE, DIX LIURES A MONSIEUR LE CURE
DEUX LIVRE[1] DIX SOLS A M^R. LE VICAIRE UNE LIURES[2] AU
M^E. DECOLE VNE LIURE AUX ENFANS DE CŒUR X SOLS AU
SONNEUR, ET TROIS LIURES AUX PAUVRES DE LADIT^E
PAROISSE QUI ASSISTERONT AUDIT SERUICE.

*Priez Dieu pour Les Fondateurs.*

Marbre blanc. — Haut. 0^m,95; larg. 0^m,65.

Hippolyte de Béthune, évêque de Verdun[3], et sa sœur, Marie de Béthune, comtesse de Rouville[4], possédaient une maison à Bagneux; ils la donnèrent, en 1703, aux pauvres de la paroisse, moyennant la célébration d'un service annuel. La maison fut vendue dans la suite: elle n'était pas de grande valeur; car les arrérages provenant de l'emploi du prix ne furent pas estimés à plus de trente livres, dont un contrat, passé en 1733, détermina la répartition entre la fabrique, le curé, le vicaire, le maître d'école, les enfants de chœur, le sonneur et les pauvres qui assisteraient à la cérémonie. La part de ces derniers ne s'élevait qu'au dixième de la somme totale, c'est-à-dire à trois livres seulement.

La plaque de marbre sur laquelle on lit l'inscription se trouve posée à côté de celle de Philippe Chaillou (n° MCCXXXVII). Un simple filet encadre le texte. L'évêque de Verdun était fils d'Hippolyte de Béthune, chevalier des ordres, comte de Selles, marquis de Chabris, chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche[5]. Il laissa la réputation d'un prélat très-zélé pour l'administration de son diocèse; il fut inhumé dans sa cathédrale, devant le siége épiscopal.

[1] *Sic.*

[3] Quatre-vingt-quatorzième évêque de Verdun, de 1681 à 1720. Ce fut l'empereur Othon III qui conféra, en 997, aux évêques de Verdun le titre de comtes de Verdun et de princes du saint empire. (Voy. *Gallia christ.* t. XIII, col. 1256.)

[4] Décédée au mois de mars 1739, veuve de François de Rouville, marquis de Muez, gouverneur d'Ardres et du comté de Guines.

[5] Ce personnage légua au roi la collection de manuscrits connue sous le nom de *fonds de Béthune.*

## MCCXLI.

## CHATILLON-SOUS-BAGNEUX. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE.

1719.

AD PEDES ALTARIS
JACET
M. PETRUS DUVIVIER PRESBYTER
RECTOR
HUJUSCE ECCLESIÆ
QUI PRÆFUIT PER ANNOS CIRCITER 40
PLEBI SUÆ GRATUS
ERGA PAUPERES MUNIFICUS
OMNIBUS BENEVOLUS.
EXTREMUM DIEM CLAUSIT DIE 1, 7b.
MDCCXIX
ANNO ÆTATIS SUÆ 81
*Requiescat in pace*

Marbre blanc. — Haut. 0m,63; larg. 0m,..

Église sans importance, reconstruite à peu près en totalité aux xve et xvie siècles, remise à neuf et défigurée en 1846. Le curé Pierre Duvivier, qui gouverna la paroisse pendant quarante ans, fut inhumé au pied du maître-autel. Son épitaphe, encastrée dans le mur de l'abside, du côté de l'épître, a été retirée de cette place honorable à l'époque des derniers travaux de restauration; nous l'avons vue déposée provisoirement à l'extérieur de l'édifice.

Sic

## MCCXLII.

### VANVES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1449.

Lan de grace mil CCCC xlix[1] le prochain dimenche
dapres le ſacremēt[2] fu conſacree z dedice ceſte preſēte egliſe
de ſaīt Remy · en Icelle · egliſe[3] · par tres Reuerēt pere en dieu
Guillme eueſque de paris[4] · qui lors ordōna et eſtabli la
ſolempnite de la dicte conſecracion · et dedicace eſtre
feſtee z ſolempniſee par chaſcun an · le dit Jour de lad'
feſte en ceſte egliſe preſēte · z dōna z otroia ꝑpetuelement
et a touſiours a tous les bīfaiteurs dicelle egliſe qui
audit Jour de la cōſecraciō z dedicace · la viſiteront et par
les octaues dicelles · quatre vins Jours de pardon · priez dieu
pour ceux et celles qui ont fait faire la dicte cōſecracion

Pierre. — Haut. $0^m,43$; larg. $0^m,64$.

L'église de Vanves date, en majeure partie, de la première moitié du XIII[e] siècle; mais le XIV[e] et le XVI[e] y ont aussi marqué leur passage. Une belle porte, décorée de colonnes, s'ouvre sur le côté méridional de la portion la plus ancienne de l'édifice.

L'inscription de la dédicace, gravée avec le plus grand soin, se lit sur une simple table de pierre, devenue rouge comme de la brique, encastrée dans le mur occidental de la nef.

« En cette église, comme dans plusieurs autres, on a voulu disposer « par symétrie les anciennes tombes; ce qui a fait qu'elles ont été bri-

[1] L'abbé Lebeuf indique par erreur la date de 1413 (t. IX, p. 428).

[2] Le dimanche après la Fête-Dieu, 15 juin 1449.

[3] Ces trois mots *en icelle eglise* ne s'expliquent pas.

[4] Guillaume VI Chartier, cent unième évêque de Paris, de 1447 à 1472.

«sées, les morceaux mal rangés et contre la disposition primitive, selon «laquelle tous les défunts généralement avoient les pieds étendus vers «l'autel[1].» Il ne reste plus des tombes de Vanves que des fragments sans valeur. Nous indiquerons seulement deux dalles à peu près entières, mais fortement usées, l'une, peut-être, d'un forgeron, au milieu de laquelle est dessiné un gros marteau à battre le fer, l'autre à deux personnages dont les têtes et les mains avaient été rapportées en marbre blanc.

[1] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 128.

## MCCXLIII.

### VANVES. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE SAINT-REMI.

1670.

✠ LAN 1670 IAY ETE BENITE PAR PIERRE OVDIN
PRIEVR CVRE DE VANVES & NOMMEE REMIE GENEVIEVE
PAR R^END PERE EN DIEV M^RE FRANCOIS BLANCHART ABBE
DE S^TE GENEVIEVE DE PARIS SEIG^R DE VANVES [1] & DA^LE
MAGDELAINE DE LAMOIGNON [2]
NICOLAS LORET IEAN LVZIN MARG^ERS,
FLORANTIN LEGVAY [3]

Cloche.

La cure et la seigneurie de Vanves dépendaient de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, dès le XII^e siècle[4]. C'était un religieux qui exerçait les fonctions de prieur et celles de curé. La cloche, bénite en 1670, reçut de François Blanchart, troisième abbé de Sainte-Geneviève depuis la réforme du monastère[5], les noms de Remie-Geneviève, en l'honneur du patron de la paroisse et de la patronne de l'abbaye. Le droit de lui servir de parrain appartenait à l'abbé en sa qualité de seigneur du lieu.

[1] Abbé de Sainte-Geneviève, supérieur général de la congrégation de France, mort le 7 février 1675. (*Gall. christ.* col. 792-806.)

[2] Fille de Chrétien de Lamoignon, président au parlement de Paris, et sœur du premier président Guillaume. Elle mourut sans alliance, âgée de soixante-dix-huit ans, le 14 avril 1687, après une vie passée dans les œuvres de piété et de charité.

[3] Noms du fondeur. Voyez ci-dessus n° MCLXXVI.

[4] Lebeuf, *op. cit.* t. IX, p. 427.

[5] Voy. *Gall. christ.* t. VII, *ut suprà.*

# ANCIEN DOYENNÉ DE MONTLHÉRY.

Le doyenné de Montlhéry s'étendait sur un vaste territoire au sud-est de Paris; l'espace qu'il occupait se trouvait compris entre le doyenné de Châteaufort et le cours de la Seine. Son chef-lieu était une petite ville dont le château et le donjon formaient autrefois une des plus redoutables forteresses de l'Île de France. Le nombre des paroisses du doyenné s'élevait à soixante-sept, savoir :

* Gentilly (Seine).
* Arcueil (*id.*).
* Villejuif (*id.*).
* Chevilly (*id.*).
* Lahy (*id.*).
* Fresnes-lès-Rungis (*id.*).
* Rungis (*id.*).
* Vissous (Seine-et-Oise).
Paray (*id.*)[1].
* Morangis (*id.*).
* Chilly-Mazarin (*id.*).
* Longjumeau (*id.*).
* Ballainvilliers (Seine-et-Oise).
* Épinay-sur-Orge (*id.*).
* Longpont (*id.*).
* Montlhéry (*id.*).
* Linas (*id.*).
* Leuville (*id.*).
* Arpajon (*id.*).
* Saint-Yon (*id.*).
Boissy-sous-Saint-Yon (*id.*).
* Saint-Sulpice-de-Favières (*id.*).
Mauchamp (Seine-et-Oise).
* Chamarande (*id.*).
* Lardy (*id.*).
Torfou (*id.*)[3].
* Avrainville (*id.*).
Cheptainville (*id.*)[4].
Saint-Vrain (*id.*)[5].
* Ver-le-Grand (*id.*).
* Ver-le-Petit (*id.*).
* Leudeville (*id.*).
* Marolles (*id.*).
Guibeville (*id.*)

[1] Paray n'est plus qu'un hameau. L'église, dédiée à saint Vincent, a été entièrement détruite.

[2] Église, du titre de Saint-Jean-Baptiste, reconstruite au XVII[e] siècle, réduite à l'état de succursale.

[3] Église de Notre-Dame; petite abside du XI[e] siècle; le reste de l'édifice rebâti aux XV[e] et XVI[e] siècles. Au-dessus de la porte, mention d'une réparation faite en 1787, du temps de B. César et de J. Gringet, premier et second marguilliers.

[4] Église de Saint-Martin; tour et chœur du XII[e] siècle, nef moderne. — Grand et beau village. Église dédiée à saint Caprais: construite au XIII[e] siècle, remaniée au XVII[e]. Les tombes intéressantes, énumérées par l'abbé Lebeuf, ont fait place à une mosaïque moderne en bitume coloré. Nous n'avons relevé que la date de 1527 sur une inscription gothique devenue illisible. Voir ci-après n° MCCCLXXXVIII.

Petite église dédiée à saint Vincent, rebâtie vers la fin du XVII[e] siècle, convertie en bûcher.

* La Norville (Seine-et-Oise).
* Fontenay-le-Vicomte (*id.*).
* Écharcon (*id.*).
* Mennecy (*id.*).
Monceaux (*id.*)[1].
Villabé (*id.*).
Ormoy (*id.*)[2].
* Essonnes (*id.*).
* Corbeil (*id.*).
* Lices (*id.*).
Courcouronne (*id.*)[3].
Évry-sur-Seine (*id.*)[4].
* Bondoufle (Seine-et-Oise).
* Brétigny (*id.*).
* Le Plessis-Pâté (*id.*).
* Saint-Michel-sur-Orge (*id.*).
* Fleury-Mérogis (*id.*).
Le Plessis-le-Comte (*id.*)[5].
Orangis (*id.*)[6].
* Ris (*id.*).
* Sainte-Geneviève-des-Bois (*id.*).
* Savigny-sur-Orge (*id.*).
Villemoisson (Seine-et-Oise).
* Viry (*id.*).
* Grigny (*id.*).
* Juvisy (*id.*).
* Athis (*id.*).
* Villeneuve-le-Roi (*id.*).
* Orly (Seine).
* Thiais (*id.*).
* Choisy-le-Roi (*id.*).
* Vitry-sur-Seine (*id.*).
* Ivry (*id.*).

[1] Église de Saint-Étienne, de la fin du XII^e siècle, en mauvais état.

[2] Église, du titre de Saint-Jacques le Majeur. Il n'en reste plus qu'un bas côté, du XIII^e siècle.

[3] Église de Notre-Dame: on n'en a conservé qu'un débris sans caractère, servant de chapelle.

[4] Église de Saint-Pierre; chœur du XIII^e siècle, nef du XVII^e. Sur un fragment de dalle, servant de marche au clocher, en capitales du XIII^e siècle: . CHEVALIER IADIS .

[5] Très-petite église, de Saint-Barthélemy, complétement démolie.

[6] Aucun vestige de l'église qui était dédiée à saint Germain d'Auxerre.

## MCCXLIV.

## GENTILLY. — ANCIENNE MAISON DE LA MISÉRICORDE.

1683.

✠ IESVS MARIE JOSEPH IOVACHAIM ANNE SIMEON
ANNE LA PROPHETESSE GASPART MELCHIOR
BALTAZAR TOVS LES S$^{TS}$ & S$^{TES}$ LES 9 CHOEVRS
DES ANGES[1]
IE SVIS NOMMEE GASPART PAR PIERRE ETIENNE
DAVRAT CON$^{ER}$ DU ROY EN SA COVR DE PARL
DE PARIS ET PAR LA BIENFAICTRICE DE CETTE
MAISON DAME CATHERINE HENRIETTE BELLIER
PREMIERE FEMME DE CHAMBRE DE LA FEVE REINE
ANNE DAVTRICHE MERE DE LOVIS 14 ESTANT
VEVFVE DE M$^{E}$ PIERRE DE BEAVVAIS CON$^{ER}$ DESTAT
ORDI$^{RE}$ SEIGN$^{R}$ DE GENTILLY[2]
POVR LES RELIGIEVSES HOSPITALLIERES DE
LA MISERICORDE
DE IESVS AVDIT GENTILLY PRES PARIS EN LANNEE 1683
VIVE IESVS ET MARIE.

Cloche.

L'église paroissiale de Gentilly, dédiée à saint Saturnin de Toulouse, a été reconstruite au commencement du XVI$^{e}$ siècle; de l'édifice antérieur il reste seulement trois piliers du XIII$^{e}$ siècle, sur le côté

[1] On croirait lire une formule cabalistique, une conjuration contre les tempêtes physiques ou surnaturelles. Cette accumulation de noms comprend la Sainte-Famille; le père et la mère de la Vierge; le prophète et la prophétesse qui furent témoins de la présentation du Christ au temple; les trois Mages; tous les saints et saintes du paradis; enfin, la milice des anges, divisée en trois ordres et neuf chœurs par saint Denis l'Aréopagite, dans son traité *De la Hiérarchie céleste*.

[2] Pierre de Beauvais et sa femme firent construire par Le Pautre, à l'entrée de la rue Saint-Antoine, à Paris, un remarquable hôtel qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Leur fils portait le titre de baron de Gentilly.

méridional de la nef. Les dalles funéraires n'existent plus; nous n'avons rencontré qu'un fragment de tombe, portant quelques caractères en capitale gothique, environ du temps de Philippe le Bel. Nous avions pris note jadis de la tombe de Claude Veillard, desservant, mort en 1751; elle ne s'est pas retrouvée cette fois. Un libraire de Paris, Claude Sonnius, fonda, en 1629, à Gentilly, une maison de religieuses de la Miséricorde de Jésus. Ces sœurs, vouées au soulagement des pauvres femmes et filles malades, obtinrent, en 1704, du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, l'autorisation de transférer leur établissement de Gentilly à Saint-Mandé, près du bois de Vincennes, dans un lieu plus salubre. Elles emportèrent alors dans leur nouvelle résidence la cloche qu'elles avaient fait fondre en 1683, et dont la petite église paroissiale de Saint-Mandé est demeurée propriétaire[1]. Nous en avons ici classé l'inscription.

[1] Voyez ci-dessus n° DCCCLXXXI.

## MCCXLV. — MCCXLVI.

## GENTILLY. — HOSPICE DE BICÊTRE.

| 1761 | 1785 |
|---|---|
| CI GIST | CI GIT |
| MARIE | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| ELIZABETH | DE CETTE MAISON |
| [illegible] | PENDANT 18 ANS |
| [illegible] | [illegible] |
| DE CETTE | [illegible] 1785 AGE |
| MAISON | [illegible] ANS 2 MOIS |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |

[illegible]

Un évêque de Winchester fit bâtir, dans les dernières années du XIIIe siècle, sur le territoire de Gentilly, un château incendié en 1411, mais dont l'emplacement porte encore, sous une forme défigurée par la prononciation vulgaire, le nom du prélat anglais. Louis XIII construisit en ce même lieu un asile pour les soldats estropiés. Louis XIV, qui destinait aux militaires invalides une plus noble retraite, céda les édifices de Bicêtre, en 1656, à l'administration de l'hôpital général de Paris. Le titre du nouvel hospice est ainsi gravé au-dessus d'une ancienne porte.

S. JEAN BAPTISTE [illegible]
[illegible]
[illegible]

La chapelle, également placée sous le patronage de saint Jean-Baptiste, est une construction très-simple, disposée en forme de croix. Les deux épitaphes que nous publions se lisent sur des dalles de pierre, la première dans le croisillon de gauche, la seconde dans celui de droite.

## MCCXLVII.

## GENTILLY. — HOSPICE DE BICÊTRE.

1744.

LAN 1744 JAI ETE BENITE PAR M$^{RE}$ . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . .ET NOMMEE[1]. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
EN PRESENCE DE M$^{RS}$ HENRI DE BESSET
CHEVALIER SEIG$^{R}$ DE LA CHAPELLE MILLON[2]
IEAN BAPTISTE PIERRE LAMBERT CORRECTEUR[3]
DES COMPTES ALEXANDRE JEAN REMY ECUYER
ANCIEN ECHEVIN DE LA VILLE DE PARIS ET
DENIS FRANCOIS BENOIST CONSEILLER AU
CHATELET TOUS QUATRE ADMINISTRATEURS
DE LHOPITAL GENERAL ET COMMISSAIRES DE LA
MAISON DE BICESTRE
LOUIS GAUDIVEAU MA FAITE A LIEUSAINT[4]

Cloche.

L'hospice de Bicètre possède trois cloches. C'est sur la plus grosse que sont inscrits les noms des quatre commissaires qui administraient la maison en 1744. Il paraît que les deux autres ne présentent que la date de 1737, et le nom du fondeur *Amonche à Paris*.

[1] Plusieurs mots limés.

[2] Contrôleur général des bâtiments du roi, mort en 1748, fils de François de Besset, seigneur de Milon et de la Chapelle, gouverneur de Chevreuse. (Lebeuf, *op. cit.* t. VIII, p. 23, 24).

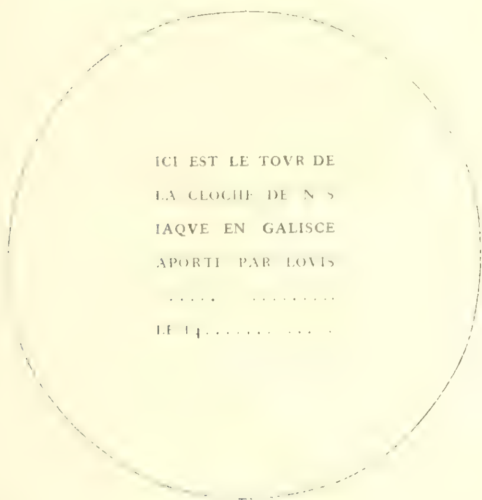
[3] Famille parisienne des plus honorables, dont le nom revient souvent dans les registres de la chambre des comptes, et dans les états des administrateurs ou des bienfaiteurs des établissements de charité.

[4] Voyez ci-dessus n° MCCXXVII.

## MCCXLVIII.

## ARCUEIL. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1601.




Arcueil est un lieu célèbre par les ruines de son aqueduc du bas-empire, et par l'architecture grandiose de son aqueduc moderne. L'église, construite dans la première moitié du XIIIe siècle, se fait remarquer par le beau style de ses chapiteaux, de ses galeries, de ses clefs de voûte. L'abbé Lebeuf comparait les ouvertures circulaires qui éclairent l'édifice à celles du réfectoire, aujourd'hui détruit, de l'abbaye de Saint-Denis. La partie antérieure de la nef a été remaniée au XVIe siècle; on y voit de curieux chapiteaux représentant des vendangeurs, des fous, des danses et d'autres sujets de fantaisie. L'église ne contient aucun monument funéraire.

Un habitant d'Arcueil, qui avait accompli par dévotion le grand pè-

lerinage de Saint-Jacques de Compostelle, fit graver à son retour, en 1601, près de la porte occidentale de l'église de sa paroisse, à main droite, la circonférence de la cloche principale de l'église de Saint-Jacques. Il était revenu sans doute sain et sauf de ce long et périlleux voyage, qu'il avait dû faire à pied, suivant l'usage. Le cercle, encore bien visible, a 2m,28 de diamètre. L'action du temps a fait disparaître le nom du pèlerin et la date de sa rentrée au village. Le millésime de 1601 nous a été fourni par une note de l'histoire du diocèse de Paris.

On sait quelle ferveur inspirait aux populations du moyen âge le pèlerinage de Saint-Jacques. Pour les uns, c'était un moyen de réhabilitation morale, pour les autres, l'exécution d'un vœu solennel ou l'occasion de gagner les indulgences les plus étendues. Le nombre des asiles préparés pour les pèlerins dans les diverses contrées de l'Europe a quelque chose de surprenant. On nous a montré à Pontoise, sur les parois d'une vieille chapelle transformée en remise, des peintures à moitié géographiques figurant l'itinéraire complet avec ses diverses stations. A Paris, « en l'an de grace 1317, plusieurs notables et dévotes « personnes qui avoient fait le voyage de Saint-Jacques, meuz de dé« votion, délibérèrent entre eux d'édifier une église et un hospital en « la grande rue Saint-Denys, près la porte aux Peintres, pour loger « et héberger les pèlerins passants, allants et retournants de leur « voyage.....[1]. » Des cérémonies particulières marquaient le départ et le retour des pèlerins. La complainte des pèlerins de Saint-Jacques fait encore partie du répertoire des chanteurs ambulants. Quant à l'assistance miraculeuse du saint apôtre en faveur de ceux qui prenaient pour lui plaire les coquilles et le bourdon, nos églises sont remplies de verrières et de sculptures qui en proclament le témoignage.

[1] Du Breul, *Le théat. des antiq. de Paris*, p. 984. Des magasins couvrent l'emplacement de l'église et de l'hôpital. Plusieurs statues intéressantes, du XIV[e] siècle, furent exhumées des ruines, il y a environ trente ans.

## MCCXLIX.

## ARCUEIL. — EGLISE PAROISSIALE DE SAINT DENIS

17[illegible].

✠ LAN [illegible] JAY ETE BENITE PAR M [illegible]

[illegible] LAVRENS ET NOMMEE MARIE PAR M[illegible]

LAVRENT CHARLES DROVEY IMP[illegible] LIB[illegible] DE M[illegible]

LE DVC DORLEANS ET PAR DAME MARIE [illegible]

LAISNE FEMME DE CHARLES MATHIEV DROVET

IMP LIB DE M LE DVC DORLEANS

[illegible] MARGVILLIER COMPTABLE [illegible]

NICOLAS BOVRLE SECOND MARGVILLIER

GAVDIVEAV FECIT [1].

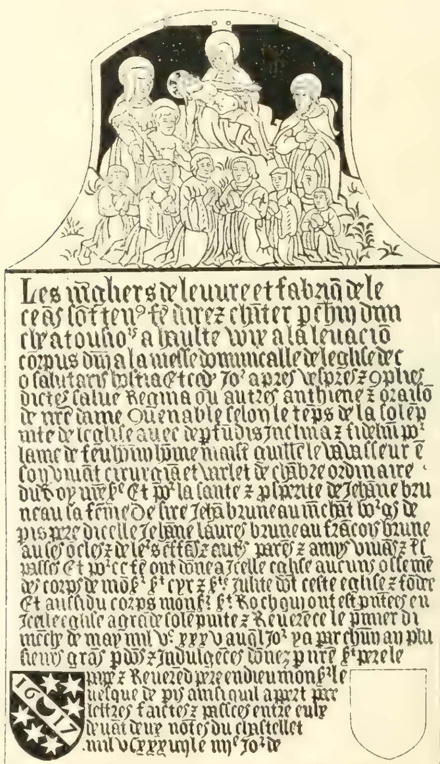
Cloche.

[1] [illegible] d'Arcueil. — Voyez ci-dessus n° MCCXLIII.

## MCCL.

### VILLEJUIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE.

Vers 1537.



LES MARGUILLIERS DE LŒUVRE ET FABRIQUE DE LÉ(GLISE DE)

CEANS SONT TENUS FAIRE DIRE ET CHANTER PAR CHACUN DIM(AN)

CHE A TOUSIOURS A HAULTE VOIX A LA LEVACION DU

CORPUS DOMINI A LA MESSE DOMINICALLE DE LEGLISE DE CEANS

O SALUTARIS HOSTIA[1] ET CEDIT JOUR APRES VESPRES ET CONPLIES

DICTES SALVE REGINA OU AUTRES ANTHIENNE ET ORAISON

DE NOSTRE DAME CONVENABLE SELON LE TEMPS DE LA SOLEMP

NITE DE LEGLISE AVEC DE PROFUNDIS INCLINA ET FIDELIUM POUR

LAME DE FEU HONNORABLE HOMME MAISTRE GUILLAUME LE VAVASSEUR EN

SON VIVANT CIRURGIAN ET VARLET DE CHAMBRE ORDINAIRE

DU ROY NOSTRE SIRE. ET POUR LA SANTE ET PROSPERITE DE JEHANNE BRU

NEAU SA FAME DE SIRE JEHAN BRUNEAU MARCHANT BORGOIS DE

PARIS PERE DICELLE JEHANNE LAURENS BRUNEAU FRANCOIS BRUNE

AU SES ONCLES ET DE LEURS ENFFANS ET AULTRES PARENS ET AMIS VIVANS ET TRES

PASSES ET POUR CE FERE ONT DONNÉ A ICELLE EGLISE AUCUNS OSSEMENS

DES CORPS DE MONSIEUR SAINCT CYR ET SAINCTE JULITE DONT CESTE EGLISE ET[2] FONDEE

ET AUSSI DU CORPS MONSIEUR SAINCT ROCH QUI ONT ESTÉ PRESENTEES EN

ICELLE EGLISE A GRANDE SOLEMPNITE ET REVERENCE LE PREMIER DI

MENCHE DE MAY MIL V^C XXXV AUQUEL JOUR Y A PAR CHASCUN AN PLU

SIEURS GRANS PARDONS ET INDULGENCES DONNEZ PAR NOSTRE SAINCT PERE LE

PAPE[3] ET REVEREND PERE EN DIEU MONSIEUR LE

VESQUE DE PARIS[4] AINSI QUIL APPERT PAR

LETTRES FAICTES ET PASSEES ENTRE EULX (PAR)

DEVANT DEUX NOTAIRES AU CHASTELLET (DE PARIS LAN)

MIL V^C XXXVII LE IIII^E JOUR DE [illegible]

Pierre. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

[1] L'usage de chanter à l'élévation la strophe *O salutaris* datait seulement du XV^e siècle.

[2] Il aurait fallu écrire : *est fondee.*

[3] Clement VII.

[4] Jean VI, cardinal du Bellai, cent sixième évêque de Paris, de 1532 à 1550.

[5] Une retouche maladroite rend la date inintelligible : nous la rétablissons d'après les indications de l'abbé Lebeuf, et d'après le sens général de l'inscription.

[6] Il manque, au commencement et à la fin de l'inscription, quelques bouts de lignes qu'il est facile de suppléer.

Grande église à trois nefs; quelques bases, colonnes et consoles du XIIIe siècle; reconstruction presque totale vers le milieu du XVIe; élégants détails de cette dernière époque; débris de vitraux, entre autres un saint Roch prié par des pèlerins. La tour porte ces dates : *Memento mory : 1540 . 1555.* Du temps de l'abbé Lebeuf, on y lisait, au soubassement, que la première pierre en avait été posée en 1539, aux dépens des paroissiens; nous avons inutilement cherché cette inscription.

Le culte de saint Cyr, martyrisé dans son enfance avec sainte Julitte, sa mère, était autrefois en grand honneur dans notre pays. De nombreuses églises furent placées sous leur invocation, parmi lesquelles nous citerons la cathédrale de Nevers et la collégiale d'Issoudun. L'église paroissiale de Villejuif, qui les reconnaît pour ses patrons, ne possédait pas la moindre parcelle de leurs reliques. Une circonstance singulière lui permit d'acquérir, il y a plus de trois siècles, ce qu'elle en conserve encore aujourd'hui. Maître Guillaume Le Vavasseur, chirurgien et valet de chambre ordinaire de François Ier, avait suivi son prince, en 1533, dans ce voyage de Marseille resté célèbre par l'entrevue du roi de France avec le pape Clément VII, et par le mariage de Henri, duc d'Orléans, avec la nièce du pontife, Catherine de Médicis. En docte personnage qu'il était, le chirurgien du roi visita les monuments d'Arles, et ce fut dans cette ville que les religieux trinitaires lui firent voir sous leur maître-autel[1] des reliques considérables de saint Cyr, de sainte Julitte et de saint Roch. Une autorisation du pape et des lettres patentes du roi levèrent toutes les difficultés qu'aurait pu rencontrer son désir d'obtenir quelques-uns de ces précieux ossements. Les religieux retirèrent des châsses de leur autel une vertèbre du cou de saint Roch, un os de la jambe de saint Cyr, et une portion de la mâchoire de sainte Julitte, qui furent présentés en grande solennité à l'église de Villejuif, le premier dimanche de

[1] L'église des Trinitaires, rebâtie au XVIIe siècle, servait, il y a peu de temps, de magasin.

mai 1535[1]. Pour consacrer la mémoire de cet événement, on érigea une inscription sur un pilier, à côté de l'autel de la Vierge; elle était, en dernier lieu, déposée au presbytère. Les reliques, spoliées de leurs enveloppes d'argent, demeurèrent cachées, pendant la révolution, dans le tronc d'un noyer. La table de pierre, sur laquelle est gravé le texte, s'arrondit au sommet. Des figures, de petites proportions, simplement dessinées au trait, représentent une Notre-Dame de Pitié; à sa droite, sainte Julitte et saint Cyr, enfant, nu, qui tient une palme; à sa gauche, saint Roch, en costume de pèlerin; puis, trois hommes et trois femmes à genoux, les mains jointes. En avant des cinq dernières lignes, un écusson blasonné de six étoiles et traversé par une bande chargée d'un croissant qui est accompagné du millésime de 1617 divisé en deux parties[2]. Nous ne nous expliquons pas bien la présence de cette dernière date, postérieure de près d'un siècle à l'époque de la translation. S'agirait-il d'un rétablissement de l'inscription qui aurait été déplacée?

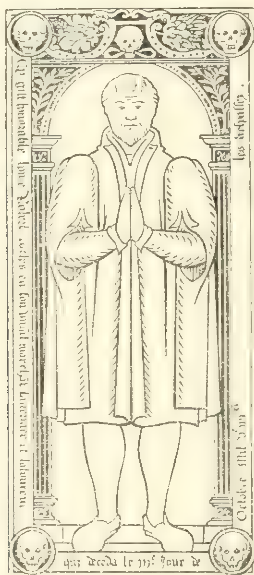
[1] *Abrégé de la vie et du martyre de saint Cyr et sainte Julitte, sa mère, patrons de Villejuif près Paris*, chez la veuve Chardon et fils, à Paris, rue Galande, près Saint-Blaise, 1681. Voyez aussi Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 40-41, et Du Breul, *Théat. des antiq. de Paris*, p. 1221-1223.

[2] Un autre écusson était gravé à l'angle correspondant, aujourd'hui brisé.

## MCCLI.

### VILLEJUIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE.

xvi$^{e}$ siècle.




Cy gilt honorable hõme Robert rockes[1] en son vivãt marchãt tavernier et laboureur

qui deccda le iii$^{e}$ Jour de

Octobre Mil v$^{c}$ iiii$^{xx}$ .................................

tous les trespassez

Pierre. — Long. 1$^{m}$,70 ; larg. 0$^{m}$,75.

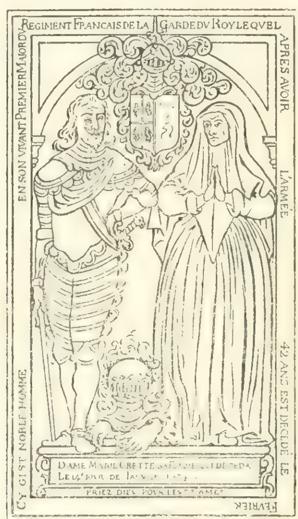
[1] Les deux premières lettres de ce nom sont incertaines.

La dalle du tavernier laboureur se trouve à l'entrée de la nef, à main gauche. Quatre têtes de mort aux angles; deux pilastres doriques cannelés; arcade en plein cintre, accostée de branches de laurier; effigie un peu effacée, mains jointes, houppelande, chausses collantes, larges souliers arrondis. Le dessin appartient à la seconde moitié du XVI^e^ siècle.

## MCCLII.

## VILLEJUIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE.

1666.




Pierre. — Long. $2^{m},05$; larg. $1^{m},15$.

Grande tombe comprise dans le dallage du bas côté méridional: arcade cintrée avec deux consoles pour supports, abritant deux effigies tournées l'une vers l'autre; le mari en armure complète, moustaches à la lèvre supérieure, barbe taillée en pointe, la main gauche posée sur la hanche, le bras droit tombant le long du corps, une canne à la main; sur la cuirasse, une écharpe; l'épée posée en bandoulière, terminée à la poignée par une tête de griffon; la femme, mains jointes, coiffée d'un voile qui descend sur les épaules, vêtue d'une longue robe à corsage. Entre les époux, un écusson partagé en deux

à leurs armes, qui sont : pour le mari, une croix cantonnée de quatre lions; pour la femme, une tête de coq avec sa crête et un chef dont la pièce n'est plus reconnaissable. Aux pieds du mari, un grand casque grillé, surmonté de panaches, et deux gantelets.

L'épitaphe a été mutilée. Le nom de dame Marie Cretté n'a cependant pas disparu; mais, pour savoir celui du défunt, il faut recourir à l'abbé Lebeuf qui nous le transcrit d'après une autre inscription[1], maintenant disparue. Ce personnage, décédé en 1666, était un officier suisse, appelé Melchior Grandhofer, *qui custodiæ regiæ cohortibus helveticis instructor præfuit.* Il avait épousé Marie Cretté, veuve de Jean Charpentier. Le texte de l'abbé Lebeuf semble indiquer que la famille Charpentier faisait sa résidence à Villejuif.

Un fragment[2], à peu près de la même époque, paraît avoir fait partie d'une tombe à deux effigies, la femme coiffée d'un voile. Les armoiries se composent d'une bande accompagnée de trois trèfles et chargée d'un cœur entre deux étoiles. De l'épitaphe, il reste seulement quelques mots :

..... . HOME PIERRE FREY E SON VIVĀT L'AN DES.. ....

[1] *Op. cit.*, t. X, p. [illegible]. — [2] Long. 1 m. 50; larg. 0 m. [illegible]

## MCCLIII.

### VILLEJUIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE.

1701.

ICY GIST
MESSIRE JEAN DURET
CHEVALIER SEIGNEUR. . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . DE VILLEJUIF
ET AUTRES LIEUX, COMMANDĀT
. . . . . . . . . . . DES REGIMENS DE
. . . . . . . .EUR LE PRE. . . . .
. . . . . .MARECHAL DE BA. . . .
. . . . . . . . . . . .DU ROY. . . . . . . .
. . . . . .DECEMBRE 1701. . . . .
. . . . . .TE ET D. . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 1m,52; larg. 0m,88.

Dalle en partie usée; au-dessus du texte, sur un cartouche, un écusson traversé par une bande qui est chargée d'un rinceau; couronne de comte; deux griffons en supports.

Nous avons déjà cité (t. I, p. 173, 264, 265) deux personnages du nom de Duret : Charles, un des présidents de la chambre des comptes de Paris, mort très-âgé en 1700, et Charles-François, son fils, colonel d'un régiment entretenu en Portugal.

## MCCLIV.

## VILLEJUIF. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CYR ET SAINTE-JULITTE.

1556.

+ lan mil vc lvi nous fusmes faictes
pour leglise de monsieur sainct cir de
villeiuifve et fuz nommee marie alors
estoint marguilliers denis cabarin et
gabriel barillet

Cloche.

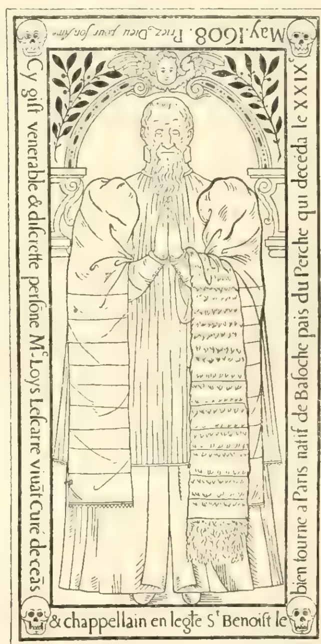
La tour de l'église de Villejuif était à peine achevée[1], lorsque les paroissiens y firent placer des cloches. Il ne s'en est conservé qu'une seule qui fut bénite sous le nom de Marie. L'inscription qu'on y lit encore ne fait mention que des deux marguilliers qui présidèrent sans doute à la fonte comme représentants de la fabrique.

(1) Voyez ci-dessus, n° [illegible].

## MCCLV.

## CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1608.




Pierre. — Long. $1^m$,98; larg. $0^m$,95.

Petite église, rebâtie au xvııᵉ siècle, à l'exception de la dernière travée et d'une partie de la tour qui datent du xıııᵉ.

Le curé Louis Lescarre a sa tombe au milieu du sanctuaire. Il y est représenté la tête nue, barbe au menton, mains jointes, vêtu d'une aube et d'un surplis, portant sur le bras gauche, comme insigne de sa

qualité de chapelain, une aumusse garnie d'hermine. Arcade cintrée, bordée de perles, avec une tête d'ange à la clef, et deux branches de laurier dans les tympans; quatre têtes de mort aux angles de la dalle.

L'épitaphe du curé Lescarre donne à l'église de Saint-Benoît de Paris[1] le surnom qu'elle portait depuis le xvie siècle. Contrairement à l'usage à peu près universel, l'édifice primitif avait sa porte à l'orient, sur la rue Saint-Jacques, et son sanctuaire à l'occident. «Or soubs le «regne du roy François premier une partie d'icelle église ayant esté «bastie tout de neuf, le maistre autel fut placé où estoit anciennement «la porte de l'église, et à la place dudit autel fut basti un beau portail «dans le cloistre tel qu'il se voit aujourd'huy, et pour cette raison «ladite eglise a esté depuis nommée Sainct-Benoist le bien tourné[2].»

[1] Voyez pour cette église t. I, p. [illegible].

[2] Du Breul, *Le théât. des antiq. de Paris*, p. [illegible]58.

## MCCLVI.

## CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1624.

Cy deuant gisent honorables p̄sōnes André losse
marchant & laboureur dem̄t a la ferme de la
Saulsaye qui deceda le 28 Septembre 1590 &
Germaine Arnouil sa femme laquelle deceda le 7e
May 1623
Les Marguillrs de ceans p̄sentz & aduenir sōt tenus
& obligez de fē dire & celeb̄rr p̄ chūn an atousio'
en cette Eglise 4 messez basses de requiem la p̄mie-
re le lendemain St Michel la seconde le 7e May
la 3e le Vendredi d'apres la Penthecoste & la 4e
le Vendredy des 4 temps de Septembre a lissue
desquelles le P̄bre sera tenu se transporter sus
la sepulture des deffunctz dire libera &
Deprofundis & por ce faire lesdictz. Marguilliers
fourniront d'ornementz luminayre & aultres
chosez a ce necessaire & feront ramenteuoir
lesdictz obitz au prosne le Dimanche p̄cedent
& paieront a monsieur le Curé ou son Comis
pour chūn desdictz obitz seize solz & pour
entretenir lesdictz seruices les heritiers desdictz
deffunctz ont donné & legué deux arpens
de terre a ladicte Egsise [1] assis au terroir
de Cheuilly comme appert p̄ le contrat
passé entre lesdictz Fondateurs d'une part
& lesdictz Marguilliers daultre pardeuant
Paul Barbier Greffier de la Preuosté de
Cheuilly & Lay ce deuxiesme Nouemb̄ 1624

REQVIESCANT IN PACE

Pierre. — Haut. 0m,95; larg. 0m,62.

[1] *Sic.*

Les fondateurs étaient décédés, le mari en 1590, la femme en 1623. Le contrat fut sans doute passé par leurs héritiers.

Dans le bas côté septentrional de l'église : encadrement bordé de perles, carré, mais arrondi à la partie supérieure : au-dessus du texte, les donateurs à genoux devant un Christ en croix : ces figures ont été martelées.

La ferme de la Saussaie, où demeurait le laboureur André Fosse, dépendait d'un prieuré de Bénédictines du même nom, dont l'origine remontait au XII^e siècle. Il n'est rien resté de l'église de ce petit monastère, ni des sépultures qu'elle renfermait[1]. Les bâtiments, situés sur le bord de la route de Fontainebleau, près de Villejuif, ne se distinguent plus d'une ferme ordinaire. Un écusson à trois fleurs de lis, sculpté au-dessus d'une ancienne porte, rappelle cependant la fondation royale du prieuré attribuée à Louis le Jeune.

[1] À l'exception peut-être d'une dalle funéraire [illegible]

## MCCLVII.

## CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1670.

ICY GIT LE CORPS DE DEFF^CT NICOLAS TISSIER VIVAT LABOVR. DEMEVRAT A LA GRADE RVE DE CE LIEV DE CHEVILLY DECEDDE LE 12. IVIN DE LANÉE 1669. QVI A P. SO TESTAMET ET ORDONACE DE DENIERE VOLLOTÉ RECEV P. M GVILLAVME RENAVLT PBRE. CVRÉ DE CETTE EGLISE PNS TESMOINGS LE 10. DVD'. MOIS DE IVIN AVDIT AN 1669. DONÉ VN DEMY ARPET DE VIGNES EN VNE PIECE DE SES ACQVISITIOS SCITVE AV TERROIR DE CE LIEV CHATIER D'. LES COCHETTES [1] TENT DVNE PART A NICOLAS BLEVZE DAVRE A NICOLAS LE BOVRELIER NICOLAS LE DVC ET AVTRE DV BOVT DEPNT. A CLAVDE TISSIER DAV BOVT A LA VOIE DE CHASLET QVI NEST CHARGE QVE DV CENS SEIGAL[2] SEVLLMT LA DELIVRANCE DVQL EN A ESTÉ FAITE A LAD'. EGLISE P LED'. CLAVDE TISSIER DE SES ANFAS ET EXECVTEVR DE SOD'. TESTAMET PAR COTRAT RECEV P MVSNIER TABON A VVISSOVBZ [3] LE 23E JANVIER 1670. A LA CHARGE QVE LES MARGERS DE CETTE EGLISE PRESES ET ADVENIR SEROT TENVS DE FAIRE DIRE EN ICELLE A PERPETVITÉ 4. MESSES BASSE DE REQVIEM PAR CHACV AN TAT POR LE REPOS DE LAME DVD'. DEFFCT QVE DE CELLE DE DEFFTE IEANNE LE BOVRELIER SA FEME DECEDDÉE AVAT LED'. TISSIER DOT LA PREMIERE SE DOIBT DIRE LE II. IVIN [4] QVI EST

[1] *Chantier*, *canterium terræ*, un espace, un coin de terre. (Ducange, *Gloss.*)

[2] *Le cens seigneurial*, la redevance due au seigneur du lieu.

[3] *Vissous*, paroisse voisine de Chevilly, voy. ci-après n° MCCLXIX.

[4] Le 12 juin, d'après la troisième ligne de l'inscription.

CAREM JOR QVE LEDT. DEFFt EST DECEDDE LA SECONDE
... IOVRS APRES LA 3. LE IOVR St NICOLAS 6 DECEBRE
ET LA DERNIERE LE IOr St MATHIAS LE TOVT PAR CHA
CVN AN COMME IL EST EXPRIME PAR LE COTRACT DVDt
DELAISSEMET SVS DATTE SANS Y DESROGER LA PSETE
EPITAPHE MISE EN CETTE ENDROIT DV COSETEMt DE M
LE CVRE ET DES MARGrs DE CEANS A LA DILIGECE DVDt
CLAVDE TISSIER EXECVTEVR TESTAMATAIRE ET DE
SES FRERES ET COHERITIERS DESDITZ DEFFVCTZ

PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES

[illegible] [illegible]

Pierre. — Haut. [illegible] larg. [illegible]

L'epitaphe de Nicolas Tissier se trouve placée à côté de celle qui precède. Elle n'a d'autre ornement qu'une tête d'ange gravée au-dessous du texte. Le donateur exploitait une ferme située à la Rue, hameau de la paroisse de Chevilly[1]. On voit encore en ce lieu une ferme d'une certaine importance, dont l'entrée principale est décorée de quelques sculptures du commencement du XVIe siècle, parmi lesquelles on reconnaît l'ours attribué comme emblème à sainte Colombe, la patronne de l'église paroissiale.

[1] On dit assez ordinairement *Chevilly-la-Rue*, en réunissant les deux noms [illegible]

## MCCLVIII.

### CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1672.

Cy Gist. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . Philippe
Caron en son viuant Receueur
et procureur fiscal de ce lieu lequel par
son testament & ordōnance de derniere
volonté a dōné & legué a l'œuure & fa-
bricque de l'Eglise de Cheuilly vn demy
arpent de vignes a la charge de par les
Marguillrs presēs & aduenir faire dyre par
chacun an a perpetuité pr le repos des a-
mes dud̄ deff. Carō & deff. Charlotte
Pasquier sa prē. fēe 4. Messes basses la pre-
miere de la V. M [1]. le lo. lēdemain de l'Assōp-
tiō la 2. le pre. may lr St Iacque St Philippe
la 3. de St Fiacre le 30. Aoust & la 4. le 9me
dud̄ mois d'Aoust lr du deceds dud̄ Carō
& serōt tenus lesd̄ Marguillrs faire anōcer
au prosne lesd̄ Messes et fournir d'Ornemts
& autres choses a ce necessaires, le tout sui-
uant le Contract passé par deuāt Nolleau
tabellion a Orly [2] & dependances. le 15me Ir
de Mars 1672

*Priez pour leurs Ames*

Pierre. — Haut. 0m,70; larg. 0m,65.

Simple pierre, sans ornementation, fixée, comme les précédentes, sur le mur du bas côté septentrional. L'inscription est devenue fruste; les points, les accents, les apostrophes sont à demi effacés.

2. [illegible] Paroisse du même doyenné de Montlhéry, voyez ci-après n° [illegible].

## MCCLIX.

## CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

### 1676.

.. .. .... ......... . .[1] DEFFVNCT LOVIS DVCHEMAIN
............ .. . .......VRANT A LA GRANDE RVE[2] DE
......DECEDE LE 10. IOVR DE FEBR 1676. QVI A PAR SON
TESTAMENT ET DERNIERE VOLONTE RECEV PAR M
GVILLAVME REGNAVLT PRESTRE CVRÉ DE CETTE
EGLISE PRESENCE TESMOINGT[3] LE 5E DVDIT MOIS
DE FEB AVD AN 1676. DONNE VN ARPANT DE TERRE
LABOVRABLE PRIS DANS VNE PIECE DE ONZE QVARTS
A VNE RIVE DE SES ACQVISITIŌS SITVEE AV TERROIS
DE CE LIEV CHANTIER DV CORNION TENANT ET ABOV
TISSANT AINSY QVIL EST PORTÉ PLVS EMPLEMT PAR
LE CONTRACT PASSÉ P DEVANT DEMAN GREFFIER
DE LA TOVRNELLE DE LAN[4] QVI NEST CHARGE QVE DES
SENS SEVLEMENT[5] LA DELIVRANSSE DV QVEL
LE EN A ESTE FAITE A LAD̄ EGLISE PAR CLAVDE
VINCENTE SA FĒME ET EXECVTRISSE DE SON
TESTAMENT PAR CONTRACT PASSÉ PAR DEVANT
LED DEMAN LE 8. IVILLET 1676. A LA CHARGE QVE
LES MARGERS DE CETTE EGLISE PRESENT ET AVENIR SE-
RONT TENVS DE FAIRE DIRE EN ICELLE A PERPETVITE DIX
MESSE BASSE DE REQVIEM PAR CHACVN AN POR LE REPOS
DE LAME DVD̄ DEFFV̄CT LA PREMRE SE DIRA LE 10R ET FESTE

[1] L'angle du marbre est brisé.

[2] Voyez ci-dessus n° MCCLVII.

[3] Circonstance à remarquer : réception du testament par le curé en présence de témoins.

[4] Le graveur a écrit *Lan* au lieu de *Lahy*. *La Tournelle de Lahy* est un ancien manoir seigneurial. Voyez ci-après n° MCCLXIV.

[5] Voyez ci-dessus n° MCCLVII, note 2.

S. LOVIS ET LES NEVF AVTRES A LA CÕMODITÉ DES MARG^ERS
LORS EN CHARGE A LA CHARGE DE LES FAIRE ANONCER
LE DIMANCHE PRECEDANT SVIVANT ET CONFORMEMENT
DVD̄ TESTAM^T SANS Y DEROGER LA PRESENTE EPITAPHE
MISSE EN CETTE ENDROIT DV CONSENTEMENT DE MONSIEVR
LE CVRÉ ET DES MARG^ERS DE CEANS A LA DILIGẼCE DE LAD̄
CLAVDE VINCENTE SA FẼME EXECVTRISSE TESTAMEN-
TAIRE DVDIT DEFFVNCT LOVIS DVCHEMIN SON MARY

*PRIEZ DIEV POVR L'AME DVDIT DEFFVNCT*

*Requiescant In Pace Amen 1676.*

Marbre noir. — Haut. 0m,65; larg. 0m,50.

Inscription réunie à celles que nous venons de rapporter. Aucun accessoire n'en accompagne le texte. Les fautes de grammaire sont nombreuses; il nous semble inutile d'y insister.

## MCCLX.

## CHEVILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-COLOMBE.

1693.

D. O. M.

CY DEVANT REPOSE LE CORPS DE
GUILLEMETTE PONSAULT VEUVE DE
PIERRE LAGESSE BOURG. DE PARIS LAQ.LE A
FŌDÉ PAR SON TESTAMENT DU 4. JANVIER
1693. ENTRE M.RS LES CURÉ ET MARG.RS
DE C.TE EGLISE HUIT MESSES BASSES
PAR CHUNE ANÉE A PERPETUITÉ POUR LE
REPOS DE SON AME, DE CELLE DE SON MARY
ET DE ELIZABETH PONSAULT SA SŒUR,
SÇAVOIR UNE A PAREIL JO.R DE SON DECED
ARRIVÉ LE 28. JANVIER 1693. ET UNE TOUS
LES VENDREDIS DES 4. TEMPS DE L'ANÉE.
ET LES TROIS AUTRES PAR 3. SAMEDIS DESD.
4. TĒPS, LE TOUT ĀNONCER AU PRÔNE, POUR-
QUOY ELLE L.R A DONÉ LA SŌME DE QUINZE
LIVRES DE RĒTE A PRĒDRE SUR PLUSIEURS
HERITAGES POSSEDEZ PAR LES DESNOMEZ
AUD̄. TESTAM.T CŌME IL EST PLUS AU LONGT
PORTÉ PAR LE CONT.AT PASSÉ DEV.T DE . . .
. . . . . . . . . A VEISSOUBZ.

*Priez Dieu pour leurs ames.*

[illegible]

Les cinq inscriptions que nous venons de publier à la suite l'une de l'autre, et qu'on a rassemblées sur un même point de l'église de

Chevilly, n'offrent qu'un intérêt purement local. Elles contiennent seulement des noms de familles villageoises, et quelques détails sur les divisions territoriales de la paroisse. C'était évidemment un honneur pour le riche cultivateur d'inscrire son nom sur les murs de son église et de prolonger sa mémoire par des fondations pieuses. Ces vieilles pierres, trop souvent délaissées aujourd'hui[1], devenaient des titres d'une irrécusable authenticité.

Sur une pierre rapportée d'ailleurs et encastrée au-dessus de la porte du presbytère, on lit le troisième verset du psaume *Miserere*[2], le millésime de 1770, et cette mention :

DONNÉ PAR JEAN BAPTISTE FAUVE.

[1] A Chevilly même, tout n'a pas été conservé. Nous avons recueilli la date de 1651 sur un débris de marbre jeté hors de l'église.

[2] *Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me.*

## MCCLXI.

## LAHY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉONARD.

1591

Petite église, reconstruite à peu près en totalité, dans les premières années du XVI[e] siècle : quelques élégantes clefs de voûte ornées de cartouches, de feuillages et de figurines.

Nous avions pris note d'une inscription gravée sur pierre, qui ne s'est pas retrouvée lorsqu'on en a fait la recherche pour en relever l'estampage. Il s'agissait de la fondation d'un instituteur, d'un obit annuel et d'un salut quotidien à la suite duquel les enfants de l'école devaient réciter un *De profundis* pour le donateur et ses parents. Messire Sulpice Véron, prêtre, jadis curé de Lahy[1], depuis chanoine de Saint-Honoré[2], mort à Paris le 13 octobre 1590, avait légué à la fabrique, pour assurer à cet égard l'exécution de ses dernières volontés, une maison avec dépendances et vignes, plus une rente de 24 livres 3 sous 4 deniers. Le contrat fut passé le 27 mai 1591. Le maître d'école était chargé d'instruire gratuitement les enfants pauvres de Lahy[3], de la Rue et de Chevilly. L'inscription commençait en ces termes : *Un maistre d'ecole est fondé*, etc., *a charge par la paroisse d'un obit*, etc.

Au-dessus du texte, on voyait le défunt agenouillé devant un prie-Dieu, au pied d'un crucifix, et près de lui son écusson chargé de trois étoiles, avec une croix en chef[4].

[1] *L'Hay*, d'après l'orthographe suivie dans le texte.

[2] Ancienne église collégiale qui a donné son nom à une des rues les plus importantes de Paris. Il n'en reste que des masures cachées derrière des constructions modernes dans une cour appelée le *Cloître Saint-Honoré*, à quelques pas du Palais-Royal.

[3] L'abbé Lebeuf cite, mais sans en indiquer la date, l'épitaphe d'un curé de Lahy qui vivait vers 1550. Ne serait-ce pas le même personnage que Sulpice Véron ?

Peu de temps après le décès de Sulpice Véron, il parut préférable de substituer un prêtre à l'instituteur laïque de la paroisse. L'abbé Lebeuf nous donne l'analyse d'une inscription, aujourd'hui disparue, qui relatait la fondation, faite vers l'an 1627, d'un vicaire spécialement chargé de la tenue de l'école[1].

[1] *Op. cit.* t. X, p. 61.

MCCLXII.

LAHY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉONARD

(1611)

CY GIST NOBLE HOMME PIERRE
MARTEAV EN SON VIVANT ESCVIER
ET COMMISSAIRE DE LARTILLERIE
DE FRANCE LEQVEL DECEDA EN
CE LIEV DE LAY LE PREMIER
[illegible] IANVIER MDC XI [illegible]

Priez Dieu pour luy

Pierre. — Long. [illegible]

Dalle posée sur le sol de la nef; armoiries grattées; un casque à lambrequins au-dessus de l'écusson.

Les fonctions exercées par Pierre Marteau, en sa qualité de commissaire de l'artillerie de France, sous le règne de Henri IV, étaient à peu près les mêmes que celles qui sont maintenant confiées aux intendants militaires. La surveillance des magasins, l'entretien du matériel, la tenue de la comptabilité, rentraient dans ses attributions.

## MCCLXIII.

## LAHY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉONARD.

1641.

Une plaque de marbre noir, bordée d'un encadrement de pierre sur lequel étaient sculptées avec une certaine finesse des têtes de mort et une Notre-Dame de Pitié, présentait le détail des fondations pieuses faites, en 1641, par Louis Bezée, marchand rôtisseur[1], bourgeois de Paris, et par Marie Dupuy, sa femme. Le monument avait été élevé par honorables personnes Étienne Bezée, bourgeois de Paris, fils des fondateurs, et par leur gendre, Nicolas Camelin, maître queux en la cuisine du roi. Il en est advenu de cette inscription comme de celle du curé Sulpice Véron (n° MCCLXI); elle a disparu depuis notre première exploration.

Deux petits panneaux de verre peint, datés de 1674, sont placés aux baies du mur qui ferme le sanctuaire; on y voit la Vierge et saint Léonard accompagnés de ces devises :

VENI COLUMBA MEA[2], CHARITÉ GLORIEUSE, LE FRUIT EST DANT[3] DIEU.

Le donateur se nommait Charles Goiram, ainsi qu'il est écrit au bas des figures.

[1] On sait quelles étaient encore au XVII[e] siècle la réputation et l'importance de ces rôtisseries parisiennes, dont les brasiers toujours en feu excitaient l'admiration des étrangers. — [2] Texte tiré du Cantique des cantiques.

[3] *Sic.*

## MCCLXIV.

## LAHY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LÉONARD.

1784.

✠ LAN 1784 IAI ETE BENITE PAR Mre LOUIS LAMARRE
CURE DE St LEONARD DE LAY LICENTIE ES LOIX ET
NOMMEE THEREZE BONNE PAR Mre FLOTARD DE MONTAGU
DOYEN DE LEGLISE DE PARIS ABBE DE FEMY[1] ET PAR
TRES HAUTE ET TRES PUISSANTE DAME MADe
THEREZE BONNE GUILLAIN DE BENOUVILLE MARQUISE
DE LIVRY EPOUSE DE TRES HAUT ET PUIS SEIG MONSEIG
HIPPOLITE FRANCOIS DE SANGUIN MARQUIS DE LIVRY[2]
CHEF DESCADRE DES ARMEES NAVALES DU ROY SEIGR
DES TOURNELLES LAY[3] DU GENITOY BENOUVILLE
BLAINVILLE BIEVILLE OISTREHAM St AUBIN ROURSE
SOIGNOLES ET AUTRES LIEUX
LOUIS BRIGOT MARGUILLIER EN CHARGE FRANCOIS
RENARD SECOND NICOLAS IOSEPH HUART TROISIEME
GAUDIVEAU FECIT[4]

Cloche.

[1] Abbaye de Saint-Étienne de Fémy, de l'ordre de Saint-Benoit. Voy. t. I, p. 160.

Le doyen de l'église de Paris représentait, à la bénédiction de la cloche, le chapitre de Notre-Dame, seigneur de Lahy. Les listes des doyens de Paris et des abbés de Fémy, publiées dans le *Gallia christiana*, n'arrivent pas jusqu'à Flotard de Montagu.

[2] Le marquis et la marquise de Livry, déjà nommés sur la cloche de Sevran. Voyez ci-dessus n° DCCCCXXXVIII.

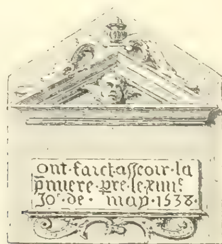
[3] Ancien donjon seigneurial, flanqué de quatre tourelles, et désigné sous le nom des *Tournelles de Lahy*; il datait du XIVe siècle. Les Sanguin de Livry en ont été les derniers possesseurs. Une maison moderne en occupe la place et en garde le nom.

[4] Voyez ci-dessus n° MCCXLIX.

## MCCLXV.

### FRESNES-LES-RUNGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

1538.




Pierre. — Haut. 0$^{m}$,54; larg. 0$^{m}$,16.

La plus grande partie de l'église a été refaite au XVI$^{e}$ siècle; la travée du sanctuaire seule date du XIII$^{e}$. L'inscription de la pose de la première pierre de l'édifice nouveau est gravée sur une tablette encastrée dans la tourelle qui contient l'escalier du clocher. Un petit fronton, décoré d'une tête d'ange, surmonte le texte. L'inscription est complète, mais elle omet de nous dire par qui cette première pierre fut assise.

Au milieu du chœur, une grande dalle marque la sépulture de Philippe de Cannaye, seigneur de Fresnes, conseiller d'État, ambassadeur de France en Angleterre, en Allemagne, à Vienne, né en 1551, mort le 27 février 1610. Nous n'avons pu recueillir un seul mot de l'épitaphe latine, qui fut composée par le savant Isaac Casaubon, et qui se trouve publiée en tête des lettres du défunt[1]. L'écusson a été gratté; on n'en voit plus qu'un heaume à lambrequins.

Philippe de Cannaye était calviniste. A la suite des conférences théologiques de Fontainebleau, il rentra dans le sein de l'Église catholique et reçut, au sujet de sa conversion, une lettre de félicitations du pape Clément VIII.

[1] Trois volumes in-folio contiennent le récit de ses ambassades. (Moreri, *Dict. hist.*; Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 67.)

MCCLXVI.

## FRESNES-LES-RUNGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉLOI.

xvi^e siècle.

Venerable . . . . . . . . . . . . maiſtre pierre dufue[1] pbre
Cure des c. . . . . . . . . . . frezuoy[2] ou dioceſe de troyes
et de ſainct. . . . . . . . . . .ou dioceſe de paris a donne
a legle et fabricque. . . . . . . . . ſolz tourn de Rentes au-
nuelle. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .ceſte clauſe lad
egle fabricque. . . . . . . . . de ceans ſot tenuz faire dire
et celebrer. . . . . . . . . . . . . . . . . quatre temps de chun
an ung. . . . . . . . . . . . . . . . .et neuf lecons laudes et
Recomendaces. . . . . . . . . . . . .meſſe de Requiem Et en ce
faiſant. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . et par chun Jour de
dimenche. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .avecques les
oraiſons acouſtumees en faiſant le proſne en Icelle
egle le tout por le ſalut des ames du deffunct ſes pere
mere et amys treſpaſſez ainſy quil eſt. . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . .fetes et paſſes par devat de. . . . . .
notaires du chaſtellet de paris

Pierre. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

Sur une dalle qui a été transférée du chœur dans la sacristie, inscription en français, composée de seize lignes en caractères gothiques.

[1] *Dufue*, probablement *Dufresne*. Le donateur n'est désigné que par son titre de curé, dans l'*Histoire du diocèse de Paris*.

[2] L'abbé Lebeuf (t. X, p. 67) a lu *Esternay*. Le Répertoire topographique du département de l'Aube, publié en 1874 pour le Ministère de l'Instruction publique par MM. Boutiot et Socard, ne mentionne aucun lieu de ce nom, tandis que la paroisse de Fresnoy s'y trouve indiquée comme faisant partie de l'arrondissement de Troyes.

relatant les fondations de prières faites par vénérable et discrète personne maître Pierre Dufresne, curé de Freznoy, au diocèse de Troyes, et de Saint-Germain du Chesnay[1], au diocèse de Paris. Pierre Dufresne, en surplis, assisté de son patron qui tient la clef du ciel, invoque une Notre-Dame de Pitié. Le texte a beaucoup souffert; nous l'avions vu à peu près entier; il en manque aujourd'hui au moins la moitié. Par contrat passé devant deux notaires du Châtelet de Paris, le fondateur avait donné à l'église et fabrique de céans une rente annuelle, à charge de célébration de messes de *Requiem* et autres offices, aux quatre temps de l'année, pour le salut de son âme et de celles de ses père, mère et amis trépassés. On devait aussi les recommander aux prières des fidèles en faisant le prône du dimanche.

[1] Voyez ci-dessus n° MXVII.

## MCCLXVII.

### FRESNES-LES-RUNGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT ÉLOI.

1749.

✝ AU MOIS DE NOVEMBRE 1749 IAY ETE BENITE
PAR MRE LAURENT FRESNEAU [1] PRESTRE CURE DE
CETTE PAROISSE ET NOMMEE LOUISE ELIZABETH
PAR TRES HAULT TRES PUISSANT ET TRES EXCELLENT
PRINCE MONSEIGNEUR LOUIS DE BOURBON COMTE
DE CLERMONT PRINCE DU SANG ABBE COMMENDA-
TAIRE DE LABBAYE ROYALE DE ST GERMAIN DES PRES
LES PARIS ET EN CETTE QUALITE SEIGNEUR DE CE
LIEU [2] ET PAR ELIZABETH CLAIRE LE DUC DAME DU
CHATEAU ET SEIGNEURIE DE TOURVOIS [3].
JACQUES HAVARD ET PIERRE CHAILLOUX MARG.
NICOLAS IOSEPH GUILLAUME RECEVEUR ET PROCUREUR
FISCAL DE CETTE SEIGNEURIE
L GAUDIVEAU ET SES FILS MONT FAITE [4].

Cloche.

[1] Deux sœurs de la charité furent établies dans la paroisse par les soins de ce curé. (Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 72.)

[2] Louis de Bourbon-Condé, né à Versailles en 1709, fils de Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé, et de Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière. Il fut à la fois lieutenant général des armées du roi, chevalier des ordres, membre de l'Académie française, abbé commendataire des riches abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Marmoutier, du Bec, de Châalis, de Saint-Claude, etc. Le pape Clément XII l'avait autorisé à porter les armes. Il mourut en 1771. Les religieux de Saint-Germain-des-Prés s'étaient rendus acquéreurs en 1686, de la seigneurie de Fresnes et du château de Berny, qui devint la résidence de leurs abbés.

[3] Élisabeth-Claire Le Duc, fille d'un suisse du palais du Luxembourg, danseuse de l'Opéra; elle succéda comme maîtresse du comte de Clermont à la célèbre Camargo, en 1742, et demeura en faveur jusqu'à la mort du prince. Elle se disait dame, quelquefois même marquise de *Tourvois* ou *Tourvoye*, ancienne maison seigneuriale, en la paroisse de Fresnes. (V. Jules Cousin, *Le comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses, etc.*, 2 vol. Paris, 1867.) Avec l'âge, le prince devint aussi pieux qu'un abbé de profession, et sa maîtresse suivit, dit-on, son exemple.

[4] Voyez ci-dessus n° MCCLXIV.

## MCCLXVIII.

### RUNGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1565.

† lan mil v^c lxv ie feus faicte et feus nommee Noelle ·

Cloche.

L'église n'offre aucun intérêt; elle paraît avoir été renouvelée vers le milieu du siècle dernier. En 1815, un détachement de Cosaques se servit de la chaire, des bancs et des autres boiseries pour allumer ses feux. La voûte, croisée de nervures rondes, qui porte le clocher, m'a semblé du XIV^e siècle. La cloche fondue en 1565 a reçu le nom de Noëlle, qui ne se rencontre pas fréquemment. On donne en général à ce nom la forme plus gracieuse de Natalie.

MCCLXIX.

VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1307.

.. .......... ....... ............

**NICHOLAS · AVLIER · DELAI[1] · CL...[2] · OIL · CCC · XXVII · LA. .**

..................

Pierre. — Long. 2m 09.

L'église de Vissous, de médiocre valeur, se compose de constructions dont les unes remontent jusqu'à la fin du XIIe siècle, tandis que les autres datent seulement du XVIe.

La dalle du clerc Nicolas, reportée du chœur dans la nef, est aujourd'hui fort usée. On reconnaît avec peine les traces d'une tunique de diacre ou de sous-diacre, et la pose des mains qui tenaient soit l'évangéliaire, soit le livre des épîtres. Un arceau en ogive à trois lobes, surmonté d'un pignon et accompagné de deux anges thuriféraires, encadre l'effigie. L'abbé Lebeuf s'est borné à faire mention de cette tombe, sans indiquer le nom ni la date.

Une autre dalle, à peu près du même temps, sert de table d'autel dans le bas côté de la nef. On y distingue les contours d'une effigie placée sous un arc en ogive, et ces mots en capitale gothique :

**PIERRE LE... . BOVRGEOIS ...... QVI TRESPASSA..... .**

Une troisième tombe, entièrement oblitérée, nous a paru contemporaine des deux premières.

[1] *De Lahy?* — [2] *Clerc?*

## MCCLXX.

### VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1521 (1522 N. S.).

Cy gist venerable et discrete persone messire vincent ledron en son vivāt pbre cure de nostre

dame de Rungy Qui trespassa

le xi^e Jo^r davril veille de pasq̄ fleurie mil v^c xxi [1] priez dieu po^r luy

Pierre. — Long. 2^m,40 ; larg. 0^m,80.

Dalle placée dans la chapelle de la Vierge. L'inscription est bien conservée, mais l'effigie n'existe plus. Vincent Ledron donna, pour le choix de sa sépulture, la préférence à l'église de Vissous sur celle de Rungis. Peut-être exerçait-il à Vissous les fonctions de vicaire, comme un autre curé de Rungis dont l'épitaphe va suivre; mais son inscription funéraire ne lui en attribue pas la qualité.

[1] Le samedi, veille du dimanche des Rameaux, arrivant le 11 avril, le jour de Pâques devrait se trouver le 19 du même mois. D'après les tables chronologiques, en 1521, Pâques arrivait le 31 mars; en 1522, c'était le 20 avril. Le rédacteur de l'épitaphe s'est évidemment trompé dans l'indication du jour du décès.

MCCLXXI.

VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

XVIe siècle.

Cy gist venerable et discrette psone Me pre budrain pbre e so vivat cure de

legle nre dame de Rungy z vicaire. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

[illegible]

Le défunt était, en même temps, curé à Rungis et vicaire à Vissous. L'histoire du diocèse de Paris fournit plusieurs exemples de ce cumul de fonctions qui paraît anomal. Le curé sans occupation, dit l'abbé Lebeuf, se constituait volontiers vicaire dans un lieu voisin plus peuplé, d'autant mieux que les curés titulaires se dispensaient quelquefois de la résidence[1]. Pierre Budrain a sa sépulture dans le bas côté du chœur. Sa tombe est usée et endommagée; tout un côté de l'inscription manque aujourd'hui. Aux angles de la pierre, les emblèmes des évangélistes; arceau en plein cintre, qui a pour supports deux colonnes à peu près corinthiennes, ornées chacune d'une tête d'ange et d'une guirlande; piédestaux à palmettes; entablement à rinceaux; effigie mains jointes, en aube et chasuble galonnée, avec l'étole et le manipule.

[1] Op. cit., t. X, p. [illegible]

MCCLXXII.

VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1548.

. . . . . honorable femme . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . femme de

. . . . . . . . . . lenormant notre du Roy nre

Sire ou chlet de paris laquelle trespassa le mardi xxie Jour daoust mil vc xlviii priez

dieu pour son ame Ave Pater

Pierre. — Long. 1m,80; larg. 0m,73.

Le dessin de cette dalle, aujourd'hui fort oblitéré, avait été traité avec élégance. Médaillons sur les angles; deux pilastres doriques; arcade cintrée, accompagnée d'enroulements; sous l'archivolte, un écusson dont les armoiries ne sont plus visibles; effigie joignant les mains, et vêtue d'une robe à larges manches. Le notaire parisien Lenormant, mari de la défunte, avait sans doute à Vissous une maison de campagne, comme ses successeurs en possèdent sur tous les points des environs de la capitale.

## MCCLXXIII.

## VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1638.

CY GIST LE CORPS DE DEFFVNC
TE HONNORABLE FEMME MARIE
DESTAMPE AV IOVR DE SON DECE-
DZ FEMME D'HONNORABLE HOME
IEAN TROTIN LAISNE MARCHANT
LABOVREVR DEMOVRANT EN CE
LIEV LAQVELLE DECEDA LE ....
DE FEBVRIER 1638 LAQVELLE PAR
SA DERNIERE VOLONTE A DONNE
A L'EGLISE DE CEANS LA SOMME
DE CENT LIVRES TOVRNOIS POVR LA FON
DATION DV ........ ..... ..
MESSE HAVLTE................
& LIBERA PAR CHACVN AN LE
DICT IOVR DE SON DECEDZ.

*Requiescat in pace amen*

Pierre. — Long. 1m 00; larg. 0m 75.

Épitaphe comprise dans le dallage de la nef; une tête de mort à la suite du texte. La disparition de quelques mots dans les dernières lignes n'a pas altéré le sens général de l'inscription.

## MCCLXXIV.

### VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

1641-1678.

ICY REPOSE LE
CORPS D'HONORABLE HOMME
CLAVDE ANGOVLLIN[1] VIVANT RECE-
VEVR ET ADMODIATEVR[2] DE CESTE
TERRE ET SEIGNEVRIE DE VVISSOVBZ
QVI DECEDA LE XX^ME^ IOVR DE IVIN
DE L'ANNÉE MIL SIX CENS QVARAN-
TE ET VN AAGÉ DE CINQVANTE
ET TROIS ANS.

*Priez Dieu pour Son Ame.*

CY GIST AVSSY LE CORPS DE
HONORABLE FEMME MAGDELENE
MARCHAIS SA FEMME QVI DECEDA LE
XVII^ME^ IANVIER MIL SIX CENT SOIXANTE
ET DIXHVIT AGEE DE SOIXANTE ET DIX
NEVF ANS.

*Priez Dieu pour Son Ame.*

Pierre. — Long. 1^m^,35; larg. 1^m^,01.

La seigneurie de Vissous appartenait très-anciennement aux évêques de Paris qui, vers le milieu du XVI^e^ siècle, la cédèrent au chapitre de Notre-Dame, en échange de ce que les chanoines possédaient à Creteil[3]. Dans la première moitié du XVII^e^ siècle, Claude Angoullin était chargé de la perception des droits seigneuriaux et tenait à ferme la terre du chapitre. Les anciens bâtiments de la ferme sont considérables; ils touchaient jadis à l'église du côté du midi.

Au-dessus de l'épitaphe, dans chacun des deux angles supérieurs de la pierre, une tête de mort et un ossement.

[1] Le curé de Morangis, paroisse voisine, en 1736 se nommait *Angouillant*. (Lebeuf, t. X, p. 89.) — [2] *Receveur et fermier.*

[3] Voy. Guérard, *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*. Vissous y est classé sous le nom de *Villa-Cereris*.

## MCCLXXV.

## VISSOUS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS.

### 1636.

A l'honneur de Dieu & de S. Denis mō patron
[illegible] Treschrestien Roy Louis XIII. le [illegible]
en lan de son Reigne le vingt six [1]
en May. Iuin & Iuillet
ce Revestiere a esté faict
&
par Mre Pierre quinoys pbre & curé
la premiere pierre apposéé a esté.
present. Nicolas Musnier Greffier & Tabellio
& Guillaume guignebesche Macon
Tous deux ensemble Marguilliers
de la fabricque de ceans Amen
WISSOVBZ 1636

N. M. [2] — IHS — MA — ANNA — A. D. 70 ANS

Une sacristie a été construite à la cinquième travée du bas côté méridional de l'église. La date de la pose de la première pierre et de l'achèvement de ce petit édifice est déterminée par une inscription qu'on y voit tracée au pinceau sur la muraille. Les trois mois de mai, juin et juillet de l'année 1636 suffirent à l'exécution du travail. L'inscription relate les noms du curé de la paroisse et des marguilliers. Le second marguillier, Guillaume Guignebesche, qui était maçon de son métier, se chargea probablement de la construction. Un cœur tracé au-dessous du texte renferme le monogramme de Jésus, celui de Marie, le nom de sainte Anne, mère de la Vierge, et les trois clous de la Passion.

[1] Règne commencé en 1610. — [2] Nicolas Musnier, âgé de 70 ans.

## MCCLXXVI.

## VISSOUS.

1600.

CI GIST NOBLE ET VERTVEVSE.................VEVFVE DE FEV MESSIRE FRANCOIS DOLV CONSEILLER DV ROY EN SON.............

. .......... ........................IX^E IOVR DE MAY 1600 LAN

VINGTIESME DE SON AAGE PRIES DIEV POVR SON AME

Pierre.

Dans la rue principale du village, devant la maison n° 59, occupée par un maréchal ferrant, nous avons remarqué une dalle funéraire en mauvais état, présentant l'effigie d'une jeune femme en longue robe à larges manches. La tête et les mains jointes sont rapportées en marbre. Un quatrain, gravé à l'extrémité inférieure de la tombe, est devenu illisible. Deux écussons se voient à côté de la tête de l'effigie, l'un à la droite, celui de messire François Dolu, accompagné de palmes, blasonné d'un lion, avec une étoile en chef à dextre; l'autre à la gauche, entouré de lacs et portant deux dauphins adossés. On prétend que cette dalle provient de l'ancien prieuré de Notre-Dame de la Saussaie[1]. Ce qui donnerait à cette indication un certain degré de vraisemblance, c'est qu'il existait, au rapport de l'abbé Lebeuf, dans l'église prieurale une *tombe d'un conseiller nommé Dolu, habillé militairement*[2]. L'historien du diocèse pouvait nous tirer d'embarras en ajoutant un détail de plus à son renseignement.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCLVI. — [2] *Op. cit.* t. X, p. 56.

## MCCLXXVII.

## MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL

XVIII[e] siècle.

ODO DE [illegible] SUESSIONENSIS [illegible]

Pierre. — Long. [illegible]

L'épitaphe d'Eudes de Bucy, du diocèse de Soissons, mort en 1322, se lit dans le chœur de l'église, sur une simple bande de pierre; elle a été renouvelée au siècle dernier, à l'époque où le chœur et l'abside reçurent un dallage régulier en carreaux noirs et blancs alternés.

L'abbé Lebeuf, qui trouva encore en place l'ancienne tombe du curé, en transcrit ainsi l'épitaphe gravée en capitale gothique :

HIC IACET ODO DE CUCIACO SUESSIONENSIS DYOCESIS QUONDAM

CURATUS DE ....... .. .NCIO QUI OBIIT ANNO DOMINI MCCCXLI

Cette copie diffère du texte renouvelé, pour la date aussi bien que pour l'indication du lieu de la naissance du défunt. Quel que soit notre respect pour notre devancier, nous adoptons de préférence la lecture suivie par ceux qui ont rétabli l'inscription d'après le monument primitif qu'ils avaient sous les yeux. Une première erreur se reconnaît d'ailleurs facilement dans la copie de l'abbé Lebeuf : c'est que Coucy, *Cuciacum*, n'appartenait pas au diocèse de Soissons, mais à celui de Laon. Bucy, au contraire, faisait partie de la circonscription soissonnaise. Il s'agit probablement ici du même Bucy-le-Long d'où était originaire l'évêque de Paris, Simon Matiffas, qui siégea de 1289 à

[illegible]

1304[1], c'est-à-dire à une époque très-rapprochée de celle où le curé Eudes gouvernait la paroisse de Louans.

L'église de Louans-Morangis, réédifiée au XVI^e siècle, et restaurée au XVIII^e, est accompagnée d'une petite tour, dont la moitié environ porte le caractère du XIII^e.

[1] Voy. t. I, n° V, p. 17.

## MCCLXXVIII.

## MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1582.

Cy deuant gist honorable femme Claude
destampes [1] en son viuāt femme de Claude
Templier marchant laboureur demt à
Contains [2] a delaisse a legle de ceans a
tousiours tous les ans le io^r S^t Martin diuer [3]
Soixante soubz tourn̄ de Rente de bail
dheritage à les auoir & pr̄adre sur vne mai-
son contenāt quatre espasses [4] compris &
la dit. assis a loens tenant dune p̄t [5] a Jehan
guillier & dautrep̄t [6] & dun bout a la vefue
Nicolas coulombier, dautre bout s̄ la voye
qui tent dud̄ loens a Chally [7]. A la charge q̄
les marguilliers de lad̄ egl̄e seront tenuz
faire dire & celebrer tous les ans vng s̄uice
a scauoir trois haultes messes vigille à
neuf lecons & Recom̄andaces vng libera
sur la fosse en pareil Io^r quelle est decedee
qui fut le XXII^e Iour de Septembre Mil
cinq cens quatreuingtz & deulx.

*Priez Dieu pour son ame.*

Pierre. — Long. 0^m,75 ; larg. 0^m,[illegible]

Simple dalle, déposée dans le presbytère. On croit qu'elle provient de l'ancienne église, aujourd'hui détruite, de Paray.

[1] Autre personne du même nom, voy. Vissous, n° MCCLXXIII.

[2] Ferme située sur le territoire de Louans et appartenant autrefois à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris.

[3] Le 11 novembre.

[4] Voy. ci-dessus n° MCXCII cette même expression d'espaces qui paraît avoir le sens de travées ou de pièces.

[5] [6] D'une part, d'autre part.

[7] Le chemin de Louans (Morangis) à Chilly.

## MCCLXXIX.

### MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1685.

CY · GIST · PIERRE · DARTOIS · IARDINIER ·
DEMEVRANT · ENCELIEV · DELOVANS · QVI A
LAISSÉ · A · CETTE · ESGLISE · SEIZE · LIVRES · DE
RENTE · A · PRENDRE · PAR · CHACVN · AN · SVR
VNE · MAISON · SEIZE · ENCELIEV A LA CH^A^RGE
DE FAIRE · DIRE · TOVS · LES · PREMIERS · LVNDIS
DE · CHACVN · MOIS · DE · LANNÉ · VNE MESSE
BASSE · DV · SAINCT · ESPRIST · AVEC · LE LIBERA
ET · LE DEPROFVNDIS · POVR · LE · REPOS · DE
SON · AME · AINSY · QVIL · EST · PLVS · AMPLE-
MENT · PORTÉ · AV · CONTRACT · DE FON-
DATION · PASSÉ · PARDEVANT · LE · BIGOT
TABELLION · DE · LONIVMEAV · LE ·
DOVZE · OCTOBRE · 1685 ·
PRIÉ · DIEV
POVR · SON · AME

Pierre. — Long. $0^m,60$; larg. $0^m,42$.

Dalle conservée au presbytère, comme celle qui précède. Au-dessous du texte, deux têtes de mort et des ossements croisés.

## MCCLXXX.

### MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1733.

*CY GÎT*
HAUTE & PUISSANTE DAME
CATHERINE BOUCHERAT, VEUVE
DE HAUT & PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE ANTOINE DE BARILLON,
CHEVALIER SEIG^R^ DE MORANGIS,
MONTIGNY & AUTRES LIEUX,
CONSEILLER DU ROY EN SES
CONSEILS, MAITRE DES REQUÊTES.
ORDINAIRE DE SON HOSTEL,
DECEDÉE AU CHASTEAU DE
MORANGIS LE 17. MARS 1733 [1].
*Priez Dieu pour elle.*

Pierre. — Long. 0m,82; larg. 0m,53.

C'est pour la première fois que nous trouvons, dans l'épitaphe de dame Catherine Boucherat, le nom de Morangis substitué à celui de Louans que la paroisse portait depuis son origine. Le changement fut autorisé par lettres patentes enregistrées le 26 mai 1693, et la terre fut érigée en comté, sous ce nouveau nom, en faveur de Jean-Jacques Barillon, seigneur du lieu.

Catherine Boucherat, veuve d'Antoine de Barillon, maître des requêtes, descendait d'une illustre famille de magistrature qui a produit un chancelier de France, en la personne de Louis Boucherat, chevalier, comte de Compans, mort en 1699, à l'âge de quatre-vingt-trois ans [2].

[1] Âgée de plus de quatre-vingts ans.

[2] Catherine Boucherat était fille du chancelier; elle épousa en premières noces Louis de Vesmond, maître des requêtes, intendant de Limoges, et, en secondes, Antoine de Barillon, qui exerça les fonctions d'intendant à Metz, à Alençon, à Caen et à Orléans.

Le château où elle décéda est un grand édifice, d'une assez belle structure, qui date du XVIII^e siècle. L'origine de cette demeure remonte à une époque ancienne; on lui donnait primitivement le nom de château des Fossés de Louans. Au-dessus du texte de l'épitaphe de Catherine Boucherat, un cartouche présente deux écussons accolés, entourés de lacs, supportés par deux lions et surmontés de la couronne de comte; le premier, aux armes des Barillon, au chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'une rose à six feuilles en pointe; le second, au blason des Boucherat, d'azur au coq d'or, barbé et crêté de gueules, la patte droite levée. L'inscription a été retirée de l'église et reléguée dans un magasin.

## MCCLXXXI.

## MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

### 1767.

CY GIT

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE *JEAN MASSON*
*DE PLISSAY* CHEVALIER SEIGNEUR COMTE DE MORANGIS,
DU GAUDE, DRY[2] ET AUTRES LIEUX, CHEVALIER DE L'ORDRE
DU ROY, SON COMMISSAIRE A LA COUR D'ESPAGNE,
BIENFAICTEUR DES ECOLES, ET FONDATEUR DE LA CHARITÉ
DE CETTE PAROISSE, DÉCÉDÉ EN SON CHATEAU DE MORANGIS
LE 26 · OCTOBRE 1767 · DANS LA SOIXANTE DIXNEUVIEME ANNÉE
DE SON AGE ET INHUMÉ DANS LE CHOEUR DE CETTE ÉGLISE

Au mesme lieu Repose le Corps de Demoizelle
MARIE ESPERANÇE MASSON DE PLISSAY[5] fille de haut et
Puissant Seigneur M^{RE} JEAN MASSON DE PLISSAY,
Chevalier, seigneur de cette Paroisse decedée
au Chateau de Morangis le 2 · septembre 1761 ·
dans la vingt deuxieme Annéé de son Age.

*Requiescant in pace.*

Pierre. — Long. 1m,20; larg. 0m,75.

Inscription placée dans un passage qui conduit de l'église au presbytère. Au-dessus du texte, sur un cartouche, écusson d'azur, au che-

[1] Voy. le n° MCCLXXX qui précède.

[2] On avait gravé d'abord *Gaudedry* en un seul mot; on a intercalé une virgule pour séparer les trois dernières lettres.

[3] Ordre de Saint-Michel.

[4] Il s'agit probablement d'une fondation de sœurs chargées de visiter les pauvres et les malades. Les fondations de ce genre étaient fréquentes au siècle dernier; elles le sont encore aujourd'hui.

[5] Voy. ci-après, n° MDXIII, une autre Marie-Espérance Masson de Plissay, marquise d'Évry, mariée en 1750, vivante en 1783.

vron d'or, accompagné de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe; le collier de Saint-Michel en orle; deux lions pour supports; couronne de comte; le cartouche accosté de deux palmes.

La terre de Morangis, qui appartenait à la famille de Barillon, au commencement du XVIII^e^ siècle, passa peu de temps après, avec le titre de comte, à messire Jean Masson de Plissay. Ce nouveau possesseur paraît avoir surtout ambitionné le titre de bienfaiteur de la paroisse dont il était le principal personnage.

## MCCLXXXII.

## MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1645.

✠ EN LAN 1645 IAY ESTE FAICTE ET NOMMEE ANNE
PAR PAVL BARILLON FILZ AISNE DE M^E IEAN IACQVES
BARILLON [1] VIVANT CH^ER S^GR DE CHASTILLON ANTHENAY
GRAVVE GVY ALLENCOVR MONTIGNY LE BVAT VAVREMONT
ET AVTRES LIEVX CON^ER DV ROY EN SES CONSEILZ DESTAT
ET PRIVE COVR DE PARLEMENT DE PARIS ET PRESIDENT EN
LA PREMIERE CHAMBRE DES REQVESTES DICELLE [2] ET DAME
ANNE LAVBIGOYS DAME CHASTELAINE DE LOVANS FEMME
DE M^RE IEAN DE BAILLON [3] ESCVYER DE LA REINE SE^GR DE
IANVRIS [4] LA BROSSE [5] ET AVTRES LIEVX
BENISTE PAR GVILLAVME COHIER PB^RE CVRE DE LOVANS
MARIN FORGET ET IEAN PLVCHET MARGVILLIERS

Cloche principale.

Jean-Jacques Barillon, président de la première chambre des requêtes au parlement de Paris, dont le fils aîné servit de parrain à la cloche paroissiale, était l'aïeul de Jean-Jacques qui obtint, comme nous l'avons dit, la substitution du nom de Morangis à celui de Louans. Paul Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, seigneur de Morangis, etc. etc., conseiller d'État, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, mourut le 23 juillet 1691. (De la Chesnaye-Desbois.)

[1] Famille ancienne et distinguée, originaire d'Auvergne.

[2] Le parlement de Paris se composait de la grand'chambre, de cinq chambres des enquêtes et de deux chambres des requêtes.

[3] Monuments de cette famille, voy. ci-dessus n° [illegible] à [illegible].

[4] Janvry, voy. ci-dessus n° [illegible].

[5] *La Brosse*, écart de la paroisse de Janvry.

## MCCLXXXIII.

## MORANGIS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MICHEL.

1770.

✠ LAN 1770 IAY ETE BENITE PAR M^RE IOSEPH
IVLLIEN CVRE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE
MAGDELAINE VINCENT PAR M^RE IACQVES DE
COMMINES ECVYER SEIG^R DE BORDE ET DE MARSILLY
GENTILHOMME ORD^RE DV ROY ET PAR DAME
MAGDELAINE CHARLOTTE BONNEAV SON EPOVSE
CLAVDE CHEVALIER MARGVILLIER EN CHARGE
FONDVE A LEVDEVILLE[1] PAR LOVIS GAVDIVEAV[2].

Seconde cloche.

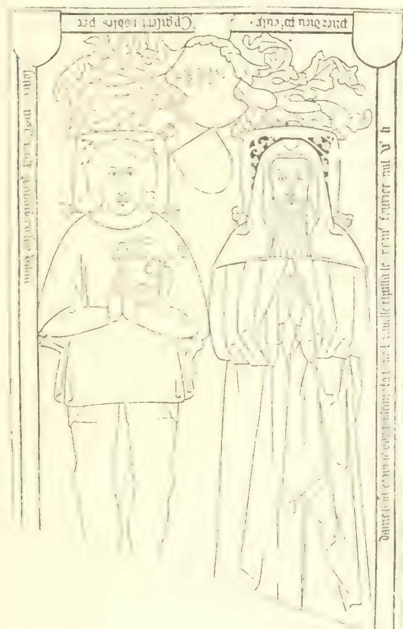
L'ancienne paroisse de Paray a été supprimée et réunie à celle de Morangis[3]. On assure que la seconde cloche de Morangis fut amenée de Paray au moment de la destruction de l'église. Elle porte, en effet, avec le nom de Madeleine, celui de saint Vincent, autrefois patron de l'église disparue.

[1] Voy. ci-après n° MCCC. — [2] Voy. ci-dessus n° MCCLXVII. — [3] Voy. ci-dessus p. 633.

## MCCLXXXIV.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1551.



Cy gis . . . . . bles [1] per

sones mes^e michel gaillard en son vivãt . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

me Souveraine dangoulesme [2] sa fẽme laquelle t̃spassa le xxiii^e feurier mil v^c li

priez dieu po^r eulx [3].

Pierre. — Long. [illegible]

[1] *Cy gissent nobles . . .*

[2] *Dame Souveraine Dangoulesme . . .*

[3] Pour ce monument, comme pour ceux qui vont suivre, jusqu'au n° MCCXCVII inclu-

Le château de Chilly, construit, pour le maréchal d'Effiat, par Jacques Le Mercier, architecte du roi, passait pour une des plus magnifiques habitations des environs de Paris; il n'en reste que la première pierre revêtue d'une inscription que nous rapporterons un peu plus loin. L'église paroissiale, dont une partie date du XIII[e] siècle, ne présente dans sa structure rien de remarquable.

Michel Gaillard, seigneur de Chilly, et sa femme, Souveraine d'Angoulême, ont leur sépulture au pied du degré du sanctuaire. Leur dalle funéraire est mutilée à la partie inférieure, et leur épitaphe ne peut plus se lire que d'une manière incomplète. Effigies sans encadrement d'architecture; coussins à glands sous les têtes, mains jointes; Michel Gaillard, en armure avec la cotte armoriée par-dessus; Souveraine d'Angoulême, en robe à larges manches et manteau; un grand voile de veuve lui enveloppe entièrement la tête, à l'exception du visage, et lui couvre les épaules; une guimpe plissée lui entoure le cou et lui arrive jusqu'au menton. L'effigie de Michel Gaillard est à peu près détruite; celle de sa femme s'est mieux conservée. Les traits de celle-ci annoncent un âge avancé. Aux angles supérieurs de la dalle, traces de deux petits écussons; au milieu, entre les têtes des deux effigies, un écusson plus grand, incliné, surmonté d'un casque fermé à lambrequins; les armoiries ne sont plus visibles[1].

Michel II Gaillard, chevalier, panetier du roi, était fils de Michel I[er] Gaillard, favori de Louis XI, maître d'hôtel de ce prince, général des finances du royaume, et général des galéaces de France. Michel II possédait, par acquisition faite en 1499, la moitié des seigneuries de Chilly et de Longjumeau[2]; l'autre moitié lui advint par suite de son mariage

sivement, voy. *Notice sur Chilly-Mazarin*, très-complète et très-étudiée, publiée en 1867, à Paris, par Patrice Salin, chef de bureau au Conseil d'État, avec de nombreuses planches par Karl Fichot, fils de notre collaborateur.

[1] Les Gaillard portaient d'argent semé de trèfles de sinople, à deux T de gueules en chef, et deux perroquets de sinople, affrontés, en pointe.

Les armoiries de Souveraine d'Angoulême étaient d'azur à trois fleurs de lis d'or, au lambel d'argent, à la barre de même périe en abîme.

[2] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 101.

contracté en 1512, au château d'Amboise, avec Souveraine d'Angoulême de Valois, sœur naturelle du prince qui arriva bientôt après à la couronne, sous le nom de François Ier. Souveraine était fille de Charles, comte d'Angoulême[1], et de Jeanne Comte. Le roi, son frère, la légitima en 1521. De ce mariage naquirent Michel III, seigneur de Chilly et de Longjumeau ; Denis, maître d'hôtel du roi ; Anne, qui épousa Thomas de Balzac, seigneur de Montaigu. Michel II Gaillard mourut environ vingt ans avant sa femme, le 4 juillet 1531. (Moréri, *Dictionn. hist.*)

[1] Petit-fils de Louis de France, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan ; né en 1459, gouverneur de Guienne, mort en 1496 ; son corps fut inhumé à la cathédrale d'Angoulême ; son cœur reposait aux Célestins de Paris, dans la chapelle d'Orléans, auprès du magnifique tombeau érigé par Louis XII. (Voy. t. I, n° ccxv.)

## MCCLXXXV.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1613.

CY GIST . . . MARTIN RVZE. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . QVI DE
CEDA LE. VI^E DE NOVEM^BRE MIL VI^C XIII. AGÉ DE IIII^XX VI. ANS.

Marbre noir.

Michel Gaillard, IV^e du nom, fils de Michel III, vendit, en 1596, à Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, les terres de Chilly et de Longjumeau, moyennant 40,000 écus, plus une somme de 500 écus représentant la valeur d'une chaîne d'or pour Claude de Lafayette, dame de Chilly. Martin Ruzé, fils de Guillaume Ruzé, secrétaire des finances en Touraine, a sa place marquée parmi les hommes les plus célèbres de la seconde moitié du XVI^e siècle[1]. En 1573, il accompagna en Pologne, comme secrétaire des commandements, le duc d'Anjou, depuis Henri III. Ce prince l'éleva, en 1588, au rang de secrétaire d'État. Quatre ans plus tard, Henri IV le nommait trésorier des ordres et grand maître des mines et minières de France. C'est à lui que fut confiée la rédaction du serment prêté par le même monarque le jour de son sacre, dans l'église de Notre-Dame de Chartres[2].

La dalle de marbre noir qui recouvre la sépulture de Martin Ruzé se trouve au milieu du chœur de Saint-Étienne de Chilly, un peu en avant d'un monument érigé au même personnage[3]. A chacun des quatre angles de la tombe, une tête de mort sur deux ossements disposés en sautoir; à la partie supérieure, traces d'une inscription en sept lignes très-courtes : au centre, quelques linéaments d'un grand écusson entouré

[1] Son portrait, XVII^e siècle, au Musée historique de Versailles, n° 3230.

[2] Le Père Anselme, *Hist. généal.* P. Salin, *op. cit.* p. 9, 10, 87, 91.

des colliers des ordres[1]; à la partie inférieure, en deux lignes, la formule ordinaire : PRIEZ DIEV-POVR SON AME. Le fragment d'épitaphe que nous rapportons est gravé sur la bordure; on a pris soin d'en retrancher tout ce qui avait l'apparence d'un titre ou d'une fonction; les armoiries ont eu le même sort.

Une arcade, portée par deux élégantes colonnes cannelées, d'ordre corinthien, forme l'encadrement du tombeau que les révolutionnaires n'ont pas épargné. Aux socles des colonnes, les initiales du défunt, M.R, ajustées avec des palmes; archivolte ornée d'entrelacs; dans les tympans latéraux, deux anges tenant des couronnes de laurier; au milieu des rinceaux de l'entablement, une tablette dont l'inscription a été complétement grattée. Le tombeau se compose d'un piédestal quadrangulaire surmonté d'un cénotaphe en pierre peinte. La statue agenouillée, en marbre blanc, représente Martin Ruzé en grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, fraise, manteau, culottes courtes et bouffantes. Il porte la barbe, suivant l'usage de son temps; il a les mains jointes. A l'époque de la révolution, la tête de cette statue fut séparée du corps, et les débris restèrent longtemps hors de l'église, servant de but aux pierres lancées par les enfants. On les a enfin rajustés et remis en place, il y a environ trente ans. Une longue inscription, de dix-neuf lignes, couvrait le piédestal; elle a été si bien effacée au ciseau, qu'il n'en subsiste plus une seule lettre[2].

[1] Les armoiries de Martin Ruzé, qu'il transmit avec son nom aux Coëffier d'Effiat, étaient de gueules au chevron fascé, ondé d'argent et d'azur de six pièces, accompagné de trois lionceaux d'or, les deux du chef affrontés.

[2] On trouve dans les Portefeuilles de Gaignières conservés à la Bibliothèque nationale, ancienne collection, *Ile de France*, des représentations coloriées de ce monument et de celui dont il est fait mention ci-après, p. 650.

## MCCLXXXVI.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1670.

SOVBS CETTE TOMBE REPOSE LE CORPS DE.......
.............................MARIE DE FOVRCY
QVI DEMEVRA VEFVE EN LANNÉE 1632 A LAGE
DE 43 ANS...............................
DE QVI ELLE EVT SIX ENFANS..... MARTIN RVZÉ
.......................................
.......................................
..............HENRY RVZÉ..................
.......................................
.....IEAN RVZÉ...........................
.......................................
MARIE RVZÉ..............................
.......................................
.......................................
.......................................
.......................................
................................... IEANNE
RVZÉ DECEDÉ EN BAS AGE, ...................
........CETTE.......VEFVE...................
.......................................
.......................................
.....................................SE
CONSACRA TOVTTE EN TIERE, AVX DEVX PRINCIPAVX
DEVOIRS DVNE VEFVE CHRETIENE, LEDVCATION
DE SES ENFANS OV ELLE NOVBLIA RIEN DE
TOVT CE QVI ESTOIT LE PLVS CAPABLE DE
LEVR INSPIRER LES VERTVS MORALLES ET
CHRESTIENNES & LE SOVLAGEMENT DES PAVVRES,
.......................................
QVELLE FAISOIT HABILLER, NORRIR, ET SECOVRIR

DANS LEVRS MALADIE, ....... ... .......
ET NON CONTENTE DE LES AVOIR ASSISTEZ PANDANT
SA VIE ELLE A VOVLV QVILS SE RESSENTISSENT
ENCORE DE SES LIBERALITÉS APRES SA MORT,
QVI ARRIVA LE [illegible] IANVIER [illegible], LA [illegible] ANNEE
DE SON AGE LAISSANT PAR TESTAMENT, AVX PAVVRES
DE SA PAROISSE DE CHILLY...............LA SOMME
DE 20000# ET COVRONNANT LA LONGVE SVITTE DE
SES BONNES ŒVVRES PAR CE DERNIER EFFET DE SA
CHARITÉ QVI MERITE QVE NON SEVLEMENT CEVX QVI
LES ONT REÇEVS MAIS QVE TOVS LES FIDELLES QVI LIRONT
CETTE INSCRIPTION OFFRENT POVR LE REPOS DE
SON AME LEVRS PRIERES A CELVY QVI A PROMIS
DE TRAITER AVEC MISERICORDE, CEVX QVI AVRONT
FAIT MISERICORDE[1]

*Requies Cat* *In pacé*

Marbre noir. — Long. [illegible]; larg. [illegible].

Martin Ruzé n'eut point d'enfant de sa femme Geneviève Arabi; il institua son héritier Antoine Coiffier d'Effiat[2], dont il était le grand-oncle paternel, sous la condition de prendre le nom et les armes des Ruzé.

Antoine Coiffier Ruzé, né en 1581, devint successivement marquis d'Effiat, gentilhomme de la chambre du roi en 1599, conseiller d'État en 1616, ambassadeur près la cour d'Angleterre en 1624, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1625, surintendant des finances en 1626, gouverneur d'Anjou en 1630, maréchal de France et gouverneur général d'Auvergne en 1631[3]. Il accompagna le roi Louis XIII dans ses guerres à l'intérieur et à l'extérieur du royaume. Envoyé en

[1] « Beati misericordes quoniam ipsi misericordiam consequentur. » *Evang. sec. Matth.* c. v, v. 7.

[2] *Effiat*, bourg de l'arrondissement de Riom, département du Puy-de-Dôme. Les Coiffier en possédaient depuis longtemps la seigneurie. [illegible] et le père d'Antoine avaient péri les armes à la main, le premier à Moncontour, le second au combat d'Issoire.

[3] Ancien hôtel du maréchal à Paris, son château et sa sépulture à Effiat, les meubles qui lui ont appartenu recueillis au musée de [illegible]

Alsace pour secourir l'électeur de Trèves, il mourut dans le cours de cette expédition, le 27 juillet 1632. Ainsi qu'il l'avait prescrit par son testament, son corps fut porté à Effiat, et son cœur à Chilly. Son épitaphe existe encore dans l'église d'Effiat, qu'il avait reconstruite. Aucune inscription n'indique à Saint-Étienne de Chilly le lieu où peut reposer son cœur.

Marie de Fourcy, fille de Jean de Fourcy, seigneur de Chessy et de Montevrain[1], surintendant des bâtiments de France, avait été mariée au marquis d'Effiat, le 30 septembre 1610. Cette sainte femme, remplie à la fois de sollicitude pour ses enfants et de charité pour les pauvres, survécut trente-huit ans à son mari. Leur union avait produit trois fils et autant de filles, dont les noms et les titres[2] étaient rappelés dans l'épitaphe de la maréchale : Martin, marquis d'Effiat, chevalier de l'ordre, lieutenant du roi dans la basse Auvergne, mort en 1644; Henri, marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France, décapité à Lyon, avec son ami, Augustin de Thou, le 12 septembre 1642; Charles, appelé l'*abbé d'Effiat*, abbé de Saint-Sernin de Toulouse et de Trois-Fontaines[3], mort en 1698; Marie, duchesse de la Meilleraye, morte en 1633; Charlotte-Marie, religieuse au monastère des Filles de la Croix, au faubourg Saint-Antoine, à Paris, morte en 1692; Jeanne, décédée en bas âge.

L'épitaphe de Marie de Fourcy est encadrée des lacs rompus du veuvage, qui s'enlacent autour d'une tête de mort posée sur deux os en sautoir. On a fait disparaître les armoiries jadis gravées au-dessous du texte.

[1] *Chessy, Montevrain,* paroisses de l'ancien diocèse de Paris et du doyenné de Lagny. Voy. la suite du présent recueil.

[2] Les titres ont été complétement raturés. Voy. le Père Anselme, *Hist. généal. des grands officiers,* t. VII, p. 492-494.

[3] Voy. ci-dessus n° MXVIII. L'abbé d'Effiat fut aussi prieur du Val-Saint-Éloi, près de Chilly. D'après un renseignement, d'ailleurs assez vague, nous avons cherché, sans la découvrir, son épitaphe recueillie, disait-on, dans une maison de Longjumeau, après la destruction de l'église prieurale.

## MCCLXXXVII.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1719.

[illegible]

[illegible] ANTOINE

[illegible]

[illegible] DÉCÉDÉ A [illegible]

[illegible] 171[illegible] AGÉ DE [illegible] ANS

Marbre noir.

Antoine II Coiffier Ruzé, fils de Martin Coiffier et d'Isabelle d'Escoubleau de Sourdis, petit-fils du maréchal, marquis d'Effiat, de Chilly et de Longjumeau, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville et château de Montargis, premier écuyer de Monsieur, duc d'Orléans, le frère de Louis XIV, fit partie du conseil de régence pendant la minorité de Louis XV. Il mourut sans postérité en 1719, et fut inhumé dans l'église d'Effiat, où son nom figure à la suite de l'épitaphe de son aïeul. Son cœur reposait à Chilly en avant du sanctuaire. Les armoiries et les titres gravés sur le marbre ont été martelés. Le marquis d'Effiat eut le malheur d'être accusé d'avoir contribué par le poison à la mort de Madame, duchesse d'Orléans; mais l'histoire n'a pas accueilli un odieux soupçon, dénué de toute preuve sérieuse.

Plusieurs autres personnages de la descendance ou de la parenté du maréchal avaient des monuments dans l'église de Chilly; leurs tombes en marbre noir remplissaient presque tout le chœur, dit l'abbé Lebeuf qui n'a pas jugé à propos d'en reproduire les inscriptions. L'abbé de Fourcy, prieur de Chessy et du Val-Saint-Éloi, près de Chilly, était

Cinq lignes entièrement grattées.

inhumé sous une de ces dalles. L'historien du diocèse de Paris attribue le titre d'abbé de Trois-Fontaines à ce personnage qui ne figure cependant pas comme tel dans le *Gallia christiana*[1]. La dalle de l'abbé de Fourçy, placée entre celle d'Antoine II et la porte de la sacristie, était tellement dégradée, qu'on l'a remplacée, il y a vingt-cinq ans, par une dalle nouvelle.

A la suite du tombeau de Martin Ruzé, dont nous avons donné la description, il s'en trouve un autre, sculpté en pierre, ajusté entre deux petites portes carrées qui ouvrent sur une chapelle autrefois réservée au seigneur de la paroisse. Trois tables, encadrées de moulures, portaient des inscriptions qui ont été supprimées au ciseau avec un soin tout particulier. Les emblèmes qui décoraient le soubassement ont également disparu. Au-dessus de la place jadis occupée par les épitaphes, sont élevés trois sarcophages surmontés, l'un d'une croix, les deux autres de pots à feu. Le tout a pour encadrement une arcade soutenue par deux consoles, ornée de rosaces et d'une tête d'ange.

Martin Coiffier, le fils aîné du maréchal et le père d'Antoine II, dont le nom ne se rencontre en l'église de Chilly que dans l'épitaphe de sa mère, avait posé très-jeune encore la première pierre du château neuf. L'inscription, qui rappelle cette circonstance, et qui a échappé à nos recherches, a été retrouvée par M. Salin[2] sur une pierre recouverte de lierre, appuyée contre un débris de colonne :

MESSIRE ANTOINE RUZÉ, MARQUIS D'EFFIAT & DE LONGJUMEAU,
CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS D'ESTAT & PRIVÉ, CHEVALIER
DES ORDRES DE SA MAIESTÉ, CONSEILLER EN LA COUR DE PARLEMENT[3],
GRAND MAISTRE DES MINES & MINIERES, & SURINTENDANT
DES FINANCES DE FRANCE[4], A FAICT CONSTRUIRE CES BASTIMENTS
& POSER CESTE PREMIERE PIERRE PAR MARTIN RUZÉ SON FILS AISNÉ
LE 30 DE MARS MVI<sup>c</sup> XXVII.

[1] Les auteurs du *Gallia* ne le mentionnent pas non plus dans la série des prieurs du Val-Saint-Éloi. Faudrait-il en conclure qu'il aurait été seulement le coadjuteur de l'abbé d'Effiat? (Voy. le n° précédent MCCLXXXVI.)

[2] Notice déjà citée, p. 73.

[3] Nommé conseiller d'honneur au parlement de Paris, en 1627. (*Hist. généal. des grands officiers.*)

[4] Le marquis d'Effiat, Antoine I<sup>er</sup>, ne reçut le bâton de maréchal que le 1<sup>er</sup> janvier 1631.

## MCCLXXXVIII.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ETIENNE

1781.

CY GIT

. . . . . . . . . .

LOUISE JEANNE [illegible] DURFORT,

ÉPOUSE DE [illegible]

LOUIS MARIE GUY

D'AUMONT . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Décédée à Paris le 17 [illegible] 1781

âgée de 45 ans.

Marbre blanc.

Après la mort d'Antoine II Coiffier, marquis d'Effiat, la seigneurie et le château de Chilly échurent à son petit-neveu Paul-Jules de la Porte, duc de Mazarin[2], petit-fils du maréchal duc de la Meilleraye et de Marie Coiffier, dont nous avons déjà cité le nom. Paul-Jules était fils d'Armand-Charles de la Porte, grand maître de l'artillerie, duc de la Meilleraye, devenu duc de Mazarin par son mariage avec Hortense Mancini, nièce du célèbre cardinal-ministre. Il mourut en 1731, laissant pour héritier son fils, Gui-Paul-Jules, qui porta aussi le double titre ducal. Ce dernier n'eut de son mariage avec Louise-Françoise de Rohan-Soubise qu'une fille qui épousa Emmanuel de Durfort, duc de Duras. Louise-Jeanne de Durfort, leur fille, duchesse de Mazarin du chef de sa mère, fut mariée à Louis-Marie-Gui, duc d'Aumont

[1] Plusieurs lignes grattées.

[2] De là l'usage d'ajouter au nom du bourg de Chilly celui de Mazarin.

[3] Anselme, Hist. généal. Ducs et pairs. — Moréri, Dict. hist. — Ce fut en 1747 que Louis-Marie-Guy duc d'Aumont épousa l'héritière du duché de Mazarin.

La duchesse d'Aumont-Mazarin, née de cette union, a été la dernière propriétaire du château de Chilly, acheté en 1804 par l'ancien régisseur du domaine et démoli peu de temps après.

La tombe de Louise de Durfort se distingue des autres par la couleur du marbre, qui est blanche. Elle se trouve placée au milieu du chœur, un peu vers la gauche. L'épitaphe était longue; les révolutionnaires l'ont réduite à peu de chose; ils ont aussi détruit les armoiries. Nous serions disposé à penser que les suppressions systématiquement opérées dans les inscriptions de Chilly ne sont pas le fait de l'effervescence populaire, mais qu'elles auront été prescrites et payées par l'autorité locale, en exécution des décrets divers de l'Assemblée nationale qui abolissaient les distinctions aristocratiques. On nous a montré dans des comptes de fabriques d'églises des payements à des ouvriers pour avoir proprement gratté, vers 1791, les armoiries des clefs de voûtes et des monuments funéraires. Dans la cathédrale d'Amiens, par exemple, l'enlèvement des insignes héraldiques s'est exécuté sans trouble et probablement dans le but d'ôter aux exaltés un prétexte de dévastation ou de pillage.

## MCCLXXXIX.

### CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE

1779.

CY GIST

PHILIPPE DE B[illegible]

MORT ÂGÉ DE QUATRE VINGT QUATRE ANS

LE 16 FÉVRIER L'AN 1779.

REQUIESCAT IN PACE.

Pierre.

Simple dalle de pierre placée dans le chœur, au milieu de celles de la maison d'Effiat. On a fait disparaître si soigneusement les qualités du défunt, que nous ne pouvons plus savoir à quel titre il avait sa sépulture en ce lieu privilégié.

Plusieurs lignes supprimées.

MCCXC.

CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1634.

CI DESSOVBZ
GIST LE CORPS DE
VENERABLE, ET DIS-
CRETTE PERSONNE
M^E HIEROSME VERITI
VIVANT CVRÉ DE CES
EGLIZE QVI TRESPASSA
LE PREMIER IOVR DE
NOVEMBRE, 1634.
PRIEZ DIEV POVR LE
REPOS DE SON
AME.

*P. C.*
*F.*[1]

Pierre. — Long. 2^m,00; larg. 0^m,96.

L'épitaphe du curé Jérôme Vérité, le contemporain de maréchal d'Effiat, n'a subi aucune mutilation. Elle se trouve près du sanctuaire. Deux grandes branches de laurier, liées par des rubans, décrivent autour du texte un encadrement ovale.

Une autre dalle, voisine de la première, présentait l'effigie de vénérable et discrète personne M^e Nicolas ....., également curé de Chilly, qui décéda le premier jour d'octobre 1607. La pierre est brisée à partir des genoux du personnage, et de plus très-oblitérée. Arcade

[1] L'interprétation de ces trois initiales nous échappe.

entrée soutenue par deux consoles et accompagnée de branches de laurier ; costume sacerdotal, aube, chasuble courte, à rinceaux, étole, manipule marqué de petites croix ; mains jointes ; à un angle, le seul conservé, une tête de mort[1].

Enfin, un troisième curé, Claude Co....., qui gouvernait la paroisse au XVIII^e siècle, est inhumé dans le sanctuaire, à main gauche. De son épitaphe, devenue à peu près illisible, on peut recueillir qu'il fut vertueux, généreux et charitable.

1. La partie subsistante de cette dalle est longue de [illegible] 45, large de [illegible].

## MCCXCI.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1645.

QVITTANCE DES AMORTISSEMENTS

Ie Pierre Pidou, Con.er Secret.re dv Roy maisō et Covronē
de France, et de ses Finances, Cōmis par sa Maieste à
la recepte generalle des droicts d'Admortissemens
à elle devbs par les Ecclesiastiqves, beneficiers,
Comvnavtes, et tovs avtres gens de main morte de
ce Royavme, pays, terres et seignevries de son obeis
sance, svyvāt les letres de declaration des xix.e Io[illegible]
d'avril M. vi.c xxxix, et septiesme Ieanvier dernier
Confesse avoir recev comtant de Nicolas Dolimier
et Pierre Dormant Marg.ers de la fabriqve S.t Estiene
de Chailly la sōme de vii. cens cinq.te livres, à laq.le Mes.re
les Comis.re generavx po.r ce depvté, ont taxé la finãce
devë à sad.te Maiesté par lad.te fabriq.e po.r led.t droict d'ad-
mortissem.t à cavse sovb̄s bien [1] temporel sviect avdict
droict svivāt l'arrest de moderation dv x.e Decembre
m. vi.c xl; Et lx. et xv. livres po.r les devx sol po.r li-
vre de lad.te sōme, dont Ie me tiens content, et en
qvitte lad.te fabriq.e, et tovs avtre par la presente
signée de ma Main. A paris le xxv.e Io.r de Ivillet m. vi.c xli

Pidou

Par Arest de moderation
dv x Decembre 1640.
Avrolle dv 6 mars 1640.
cotte 102. Art 42.

Ie certiffie la presēte qvittãce
bōne et en la forme q.il est neces
po.r la descharge desd.t Marg.ers et re
cev xx. sols po.r le droict d'icelle
faict a Paris ce xi.e Aovst 1641.

Le present Epitaphe à esté faict et posé en lan M. vi.c xlv.
dv temps de Mes.re Pierre le Gendre Pbre Cvré de laditte
Eglise et Denis Andry et Iean Regnavlt Margvilliers.

Marbre noir. — Haut. 0m,90; larg. 0m,76.

[1] Il y a ici une faute du graveur, qu'on a essayé plus tard vainement de corriger. Lisez *à cause de son bien*.

A l'intérieur de la sacristie, au-dessus de la porte, sans autre ornement qu'un filet qui encadre le texte.

Le droit d'amortissement, dont l'origine remonte au règne de saint Louis, était dû au roi et au seigneur par les communautés devenues propriétaires incommutables de fonds de terre ou de maisons, en dédommagement du droit de mutation qui ne pouvait plus s'exercer. Le nombre toujours croissant des biens de mainmorte, retirés du mouvement général des affaires, fut un sujet constant de préoccupation pour les personnages chargés de la gestion des finances. Plus d'une fois, des ordonnances intervinrent pour frapper d'une taxe des immeubles qui ne produisaient aucune ressource pour le Trésor. De nos jours, le Trésor public perçoit une imposition annuelle sur les immeubles de cette nature.

## MCCXCII.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

XVI^e siècle.

.. ........... ..............

hōme symon heron en son uiuāt mchāt hostellier et maist̃ de la corne de cerf a longJumeau Qui

tspassa le lūdi de pasques pmier Jo^r dapuril

m v^c z . . .[1] Et honorable fēme marguerite uiuien sa fēme laqlle . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. 2m,24; larg. 1m,14.

A l'entrée du chœur. Le passage continuel a usé le dessin gravé sur cette dalle. Aux quatre angles, médaillons pour les emblèmes des évangélistes; effigies sous deux arceaux en ogive trilobée; à la retombée médiane, un écusson sur lequel on ne distingue plus rien; deux pieds-droits de style gothique, peu visibles; au-dessus des arceaux, traces de crossettes, fleuron et clochetons; au bord supérieur, une ornementation tout effacée. L'hôtelier de la Corne-de-Cerf, en longue cotte à grandes manches, qui descend jusqu'aux pieds; larges chaussures légèrement arrondies par le bout. Marguerite Vivien porte aussi une longue robe, dont les manches ne sont pas moins amples que celles du costume de son mari; une coiffe très-simple lui enveloppe la tête, de manière à ne laisser que le visage à découvert, et tombe jusque sur les épaules.

[1] Millésime oblitéré en partie.

Il faut donc choisir une des années du XVI^e siècle où la fête de Pâques soit arrivée le 31 mars, ce qui eut lieu en 1510, en 1521 et en 1532. La forme gothique des ornements de la tombe de Simon Héron nous porterait à donner la préférence à la plus ancienne de ces trois dates.

## MCCXCIII.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

XVI^e siècle.

Les margulliers de legle monsr st Estiene de chailly[1] sont ten9 de faire dire
chāter et cellebrer p̄ chūn au atousiours quatres messes a scauoir le premier
Jor doctobre une messe haulte vigilles a ix lecōs a . . . . . chūne Jtem le
vie doctobre une messe haulte vigilles a ix lecōs a . . . . . . chūne Jtem
le xxvie Jor de mars une messe basse Jtem le iiie Jor dapuril une messe basse
le tout por et a lintention de deffunct Me michel Roussel et Jehne breau sa
fēme leurs enfans parens et amys viuāt z trpassez Moiennēt cinquante
solz tz de Rente p̄ chun an A scauoir le Jor st mtin diver xxx s. t. sur la maisō
et lieu apten a la veufue Mace lasdme ass a chailly Ten̄ dune pt̄ et
aboutissant a mousr de lonjumeau[2] dautre pt̄ a la Rue de la fontaine et
dautre bout a lad fōtaine de chailly Et sur troys quartes de vigne ass au
parc Teñ dune pt̄ aux hoyrs Jehan beraut dautt a la veufue et hoyrs de
Mace lasdme aboutissāt dun bout aux t̄res du saulnaige et daute a la
voye tendāt de chailly a lonjumeau[3] Et vingt s. t. a les predre z receuoir
p̄ chūn au le xxxe Jor Juing sur une maisō court z Jardin ass a chailly apten

[1] Chailly, *Calliacum*, ancien nom du bourg de Chilly.

[2] *Monsieur de Longjumeau*, le seigneur de ce lieu. — [3] La route de Chailly à Longjumeau.

a Guille breault teñ lad' maiso a la Rue tendāt au four de chailly z dinechien
et daūt a la Ruelle des vignes aboutissāt dun bout aux hoyrs pr̄e breault z
daūt a la grād' Rue tendāt au parc Et sur cinq quartes de vigne as̄ aud'
chailly au lieud' dinechien[1] teñ dune pt a Toussaint brenet et Michel
piedrequin et daut' aux hoyrs Pierre blondeau · Et ou lesd' cinquāte sols
ou p̄tie diceux seroiēt Rachaptes lesd' marguilliers seront tenus les
Remployer en pareille Rente · Priez dieu por leurs ames · p̄r ur. Aue mā

Pierre. — Long. 0m,49; larg. 0m,67.

Simple dalle, près du banc d'œuvre. La lecture du texte est devenue difficile. Aucune date n'y est indiquée; nous l'attribuerions volontiers à la première moitié du XVIe siècle.

Deux habitants de Chilly, alors nommé Chailly, maître Michel Roussel et sa femme, Jeanne Breau, laissèrent à leur église paroissiale, pour la fondation de quatre messes, une rente de cinquante sous tournois, divisée en deux parties, l'une de trente, l'autre de vingt, à prendre sur divers immeubles, tels que maisons et quartiers de vignes. Les tenants et aboutissants sont minutieusement énumérés. Nous y trouvons les mentions de la fontaine, du four et du parc de Chilly, des rues par lesquelles on y arrivait, de la ruelle des Vignes, des terres du Sauvage et du lieu dit Dinechien. Les propriétaires des immeubles limitrophes sont aussi désignés; plusieurs d'entre eux semblent appartenir à la même famille que la donatrice Jeanne Breau. En cas de rachat de la part des débiteurs, le remploi en pareille rente devenait obligatoire pour les marguilliers.

[1] *Lieu dit Dinechien.*

## MCCXCIV.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

(1560.)



Cy gisent honorables persones Blanchet Ayoult natif de lon. . . .
qui trespassa le premier Jor doctobre mil
v<sup></sup> lx Et Febre breau sa feme laqlle trespassa le . . . . Priez
dieu pour eulx

[illegible]

[illegible]

Tombe élégamment dessinée. La fracture d'un des angles nous prive de la portion de l'épitaphe qui nous aurait fait connaître la profession du défunt. C'était, nous le pensons, à en juger par le costume, un laboureur ou un fermier de Chilly. Le tombier a daté son œuvre à la clef pendante de l'encadrement, et le même millésime se répète dans l'inscription. Les deux époux sont jeunes et gracieux; ils se regardent. Nous pouvons considérer comme une singularité le choix des animaux placés sous leurs pieds : un ours, du côté du mari; une oie, de celui de la femme. On a pris quelquefois le quadrupède ici figuré pour un bœuf, et, partant de cette hypothèse, on voyait dans les deux animaux les emblèmes du labourage et de la basse-cour; mais le quadrupède est dépourvu de cornes et n'a point le pied fourchu de l'espèce bovine; son allure pesante, ses courtes oreilles, sa physionomie conviennent parfaitement à l'ours.

## MCCXCV.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1638.

CY GISENT LES CORPS DE DEFFVNCT GVILLAVME
DORIVAVT ET DENISE DV PVIS SA FEM̄E QVI DE-
CEDERENT SCAVOIR LEDICT DORIVAVT LE DEVX
IVIN M. VIC XXXII ET LADICTE DVPUIS LE XII SEP
TEMBRE M. VIC XXXVIII LESQVELZ ONT DONNÉ A
L'EGLISE DE CEANS SCAVOIR LEDICT DORIVAVT CIN
QVANTE LI. .......... .ROIR DE CHAILLY LIEV D̄
LA CROIX .... .... ... CHARGE .... .. .
. ..... .. PAR CHACVN AN.

*Priez Dieu pour leurs Ames*

Pierre. — Long. 1m,90 ; larg. 0m,64.

L'épitaphe de Guillaume Dorivaut et de sa femme, Denise du Puis, se composait de vingt-huit lignes, dont les six premières et la dernière sont seules bien conservées. On lit quelques mots de la septième, de la huitième et de la neuvième. Les dix-huit autres sont complétement usées. Les défunts avaient donné, à charge de célébration de services, cinquante livres de rente à prendre sur quelque bien du terroir de Chilly, au lieu dit la Croix. Au-dessous du texte, deux torches en sautoir et une tête de mort.

Dix-huit lignes disparues. Auprès du banc d'œuvre.

## MCCXCVI.

## CHILLY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ÉTIENNE.

1632.

✠ ANTOINETTE SVIS NOMMEE PAR ANTOINE RVSE[1]
CHEVALIER DES ORDRES DV ROY CON$^{ER}$ EN SES CONSEILS
DESTAT MARECHAL DE FRANCE GOVVERNEVR POVR SA
M$^{TE}$ DAVVERGNE BOVRBONOIS ET NIVERNOIS SVRINTENDANT
DE SES FINANCES FAISANT LA CHARGE DE GRAND M$^{E}$ CAP-
GN̄AL DE LARTILLERIE SEIG$^{R}$ DEFFIAT LONIVMEAVX CHAILLY
GANNAT[2] S$^{T}$ MARS[3] LEMENIL MASSY[4] ET AVTRES LIEVX ET
DAME MARIE DE FOVRCY[5] SON EPOVZE. BENITE PAR M$^{RE}$
HIEROME VERITE[6] CVRE DV D$^{T}$ CHAILLY LE XV DAPVRIL
1632 FRANCOIS ANGOVLLIEN[7] MARG$^{LER}$.

Cloche.

Ce fut trois mois et douze jours avant sa mort, au moment de partir pour son expédition d'Alsace, que le maréchal d'Effiat servit de parrain à la cloche de Chilly. Cette cloche a été refondue en 1865 et l'inscription que nous publions a disparu en même temps. La vieille cloche pesait deux mille huit cents livres; le même métal a servi à en fabriquer deux autres de moindre valeur.

[1] Voy. ci-dessus n° MCCLXXXVI. Le Père Anselme, dans son *Histoire généalogique*, t. VII, p. 492, donne la longue énumération de tous les titres, de toutes les charges qui furent prodigués au maréchal d'Effiat.

[2] Petite ville du Bourbonnais.

[3] *Saint-Mars* ou *Cinq-Mars*, bourg de la Touraine.

[4] *Massy*, paroisse du diocèse de Paris, du doyenné de Châteaufort. Voy. ci-dessus n° MCCX.

[5] Voy. ci-dessus n° MCCLXXXVI.

[6] Voy. ci-dessus n° MCCXC.

[7] Un défunt de ce même nom, voy. ci-dessus n° MCCLXXIV.

MCCXCVII.

CHILLY.

XVIII^e siècle.

MRE FRANCOIS PIERRE LE MERCIER
ESR CONER SECRET DU ROY A DONNÉ
LA SOMME DE 20[illegible] PR AYDER
A LA CONSTRUCTION DE CETTE
MAISON POUR FAIRE LES ECOLLES,
A LA CHARGE QUE Mr LE CURÉ DIRA
TOUS LES ANS A PERPETUITÉ UNE
MESSE BASSE POUR LE REPOS DE
SON AME LE PREMIER OCTOBRE JOUR
DE SON DECEDS.

*[illegible]*

Marbre blanc. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

L'inscription est encastrée dans le mur de façade d'une maison aujourd'hui occupée par le presbytère. En retour de sa libéralité envers les écoles de la paroisse, le donateur ne demandait qu'une messe basse annuelle célébrée par le curé. La maison qu'il avait destinée à l'établissement des écoles est devenue la propriété du bureau de bienfaisance, auquel la commune en paye la location.

## MCCXCVIII.

## LONGJUMEAU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1523.

Loeuure et fabrique de lesglise mons^r^ sainct martin de lon
gjumel et les marguilliers dicelle p̄ns z aduenir sōt tenuz z
obligez faire dire chāter et celebrer par chūn Jo^r^ de dimēche a
tousiours ppetuellemēt en la chappelle et deuant lautel mōs^r^
sainct claude de lad' eglise une basse messe qui se dira aux
heures qui sensuyuent cest assauoir du Jour et feste de pasques
Jusques au Jo^r^ et feste de toussains a heure de cinq heures pour
le plus tard Et de puis lad' feste de toussainctz Jusq̄s aud' Jo^r^
z feste de pasques a heure de six a sept heures de matin par chūn
. . . . . . de dimēche faire sonner a bransle lune des cloches de
ceās . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . faire . . . . . .
de sōner le second coup qui . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
depuis le bout de la ville et en icelluy dernier coup toutes les
deux cloches . . . . . . . de chūe desd' messes . . . . . . . . . . . .
. . . . . deprofundis auecques loraison de Inclina . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
aud' . . . . . . . . . . ē Icelle chappelle mōs^r^ s^t^ claude . . . . . . . .
. . . . . . . . . ēspassez y asperger de leaue benoiste . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . pain vī luminaire ornemēs . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
du . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . ainsiquil est pleus aplāi 9tenu . . . . . . . . . . . . .
faictes passees p̄deuāt deux notaires ou chastellet de p̄is ou moys de
decēbre mil v xxiij

Pierre. — Long. 0^m^,96; larg. 0^m^,65.

Église régulière et bien construite. La majeure partie date des XV^e^ et XVI^e^ siècles; mais plusieurs piliers, et la tour, à l'exception de l'étage supérieur, appartiennent à l'édifice précédent, qui datait du XIII^e^. La façade, percée de trois portes, présente quelques gracieux détails de sculpture.

L'inscription de fondation que nous publions se trouve au dallage de la chapelle de la Vierge, au fond du bas côté méridional. Les noms des donateurs ne sont plus lisibles; les lignes aujourd'hui détruites contenaient le détail de leurs libéralités envers la fabrique, et celui des obligations à remplir par le bureau des marguilliers. La fondation principale consistait en une messe à chanter chaque dimanche de l'année, à cinq heures du matin, au plus tard, de Pâques à la Toussaint, et de six à sept heures pendant la saison de l'hiver. Cette messe devait être célébrée dans la chapelle et à l'autel de *Monsieur Sainct Claude.* On rencontrait fréquemment dans nos églises des chapelles placées sous le patronage de ce célèbre évêque de Besançon. Un titre nouveau l'a fait disparaître de l'église de Longjumeau.

L'acte qui nous occupe, passé au mois de décembre 1523, devant deux notaires au Châtelet de Paris, réglait l'ordre de la sonnerie pour annoncer la messe matinale du dimanche, de manière à donner le temps d'arriver de l'extrémité de la ville à ceux qui voudraient y assister.

Au-dessus du texte, une Notre-Dame de Pitié, ayant à droite le défunt et son patron; à gauche, la défunte assistée d'un saint évêque en chape, mitre en tête, crosse à la main. La défunte, coiffée d'une grande cape et vêtue d'une robe à larges manches, tient entre ses mains jointes une banderole avec cette invocation en lettres gothiques: o mater dei memento mei. Le dessin est fort effacé. Au bas de la pierre, un cadavre nu, couché, les mains croisées sur le ventre; c'est probablement la donatrice figurée *gisante*.

## MCCXCIX.

### LONGJUMEAU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1535.

Les marguilliers de leuure et fabricque
de legliſe de ceans ſont tenus et obligez
de faire dire chanter et celebrer a touſ
iours perpetuellement pour lame de feu
honorable hōme Jehan richer en ſon
uiuāt marchant hoſtellier demeurāt au
lion dor a longiumel[1] Ceſt aſſauoir deulx
haulte meſſes la ſepmaine dont lune le
vendredȳ laquelle ſera d̄ du Jor z lautre
le ſamedy laquelle ſera d̄ de la cōceptiō
nr̄e dame z a chūn deſd̄ Jors uigilles a · iii ·
lecōs z deprōdis libera et oraiſōs acouſ
tumees et ē ce faiſāt les marglīrs ſerōt
tenus fournir pain vin luminaire et or
nemēs z choſes ace neceſſaires moienā
quatre cens liures tournois que leſd̄ ·
marglīrs ē ont eu z recus des executeurs
et des deniers des heritiers dud̄ deffunct
lequel ſtpaſſa le iiiie Jor doctobre mil · vc
xxxiiii · Et ſelon quil eſt plus aplai coten'
et declaire es lr̄es ſurce faictes z paſſees
par deuāt martin z boreau notaires du
chaſtellet de paris datee du xxiiie Jour de
decēbre mil · vc xxxv · Priez dieu por luy ·

Pierre. — Long. 1m,30; larg. 0m,62.

[1] On disait autrefois *Longjumel*, comme on disait *bel, châtel, damoisel*, etc.

Au dallage de la chapelle de la Vierge. Dans une partie arrondie de la pierre, au-dessus du texte, Notre-Dame de Pitié, assise au pied de la croix; à droite, saint Jean-Baptiste, qu'on reconnaît à l'agneau qu'il porte sur un livre ouvert, lui présente le défunt; à gauche, un autre groupe, maintenant tout effacé.

Jean Richer tenait à Longjumeau l'hôtellerie du Lion-d'Or. Nous avons vu à Chilly la tombe de l'hôtelier de la Corne-de-Cerf, qui se trouvait aussi à Longjumeau. Cette petite ville était un lieu de passage, très-fréquenté encore de nos jours, assez éloigné de Paris pour que les rouliers ou les voyageurs y fissent une station. Les auberges y devaient être nombreuses. L'hôtellerie du Lion procurait sans doute de gros bénéfices, puisque Jean Richer légua la somme alors considérable de quatre cents livres tournois à la fabrique de son église paroissiale. Il voulait ainsi assurer à perpétuité la célébration de deux hautes messes par semaine, l'une le vendredi, de la férie; l'autre, de l'Immaculée Conception, le samedi, jour particulièrement consacré à la Vierge.

---

## MCCC.

### LONGJUMEAU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1558.

Les marguilliers de loeuure z fabricque de legle de ceans et
leurs successeurs pūs et aduenir sont tenus z obliges p̄ deux ꝯtractz
passes pdt Toussainctz veron comis po^r^ et en labsence de Noel Rog. . .[1]
tabellion Jure en la puosté de chailly et longJumeau dactes lesd' deux
ꝯtractz du xxv^e^ Jo^r^ de feburier mil v^c^ lviij de faire dire z celebrer
p le cure ou vicaire de lad' egle vng salut tous les dimāches a lissue
de la grandmesse pꝛochial et p̄ chune feste de nre dame Et sont
tenus de faire dire et celebrer p̄ lesd' cure ou vicaire en ce lieu p̄ chun
an a tousiours deux messes basses assavoir lunne le Jo^r^ nre dame
de mars[2] et laultre le Jo^r^ nre dame de my aoust[3] auec Deprofundis
et oraisons acoustumees a la fin de la messe et faire dire au pſne
le dimenche precedent quand il diront lesd' messes affin que les
enfans de Michel Richer et Avoye[4] de la haye sa feme y assistent sy
bon leur semble po^r^ le salut des ames desd' Richer et de la haye sa feme
Et seront lesd' marguilliers tenus fournir ornemens luminaire
durant lesd' messes et pour ce faire lesd' Richer et de la haye ont
lesse a lad' egle soixante solz parisis de rente anuelle z ꝑpetuelle
a prendre par chun an au Jour de sainct Martin dhiuer sur la
moictie dun Jardin assis au terrouer de longJumeau sur le
chemin J Tem sur vnne maison ainsy quelle ce coporte assise sur

[1] Un crampon couvre la fin du mot.

[2] L'Annonciation, 25 mars.

[3] L'Assomption, 15 août.

[4] Sainte Avoye (Hedwige), duchesse de Pologne, au XIII^e^ siècle, dont la fête se célèbre le 15 octobre. Une ancienne rue et un couvent de Paris portaient le nom de Sainte-Avoye.

la grande Rue dud' longJumeau J Tem davantaige ont laisse a
lad' egle la some de xviii solz parisis de Rente annelle z ꝑpetuelle
a prandre p chun au and' Jor sainct Martin dhiver scavoir est
huict solz parisis sur ung quartier de vignes assis au terrouer
de grand vaulx au lieud' bonnart J Tem six solz ꝑisis a pradre
p chun au sur ung quartier de vignes assis en poullette terrouer
dud' longJumeau J Tem quatre solz pisis le tout de rente annelle
et ꝑpetuelle a prandre and Jour sainct Martin dhiver sur
deux quartier de vignes assis and' longJumeau au lieud' beauvai

Priez dieu pour leurs ames.

Pierre. — Long. [illegible] ; larg. [illegible]

Inscription fixée par quatre crampons de fer à une des parois de la sacristie. Aucun dessin n'accompagne le texte, gravé avec soin et bien conservé. Michel Richer, dont la profession n'est pas indiquée, et sa femme, Avoye de la Haye, laissèrent à l'église de Longjumeau plusieurs rentes, ensemble de soixante-dix-huit sous parisis, à prélever sur divers héritages, au terme de la Saint-Martin d'hiver, pour la fondation d'un salut chaque dimanche à l'issue de la messe paroissiale et tous les jours de fête de la Vierge, et pour celle de deux messes avec prières des morts le jour de l'Annonciation et le jour de l'Assomption. Les deux messes devaient être annoncées au prône, le dimanche précédent, afin de donner la faculté aux enfants des donateurs d'y assister, *si bon leur semblait.*

Les lieux dits mentionnés dans l'inscription sont : Grand-Vaulx, Bonnart, Poullette et Beauvais.

## MCCCI.

## LONGJUMEAU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

XVI[e] siècle.

Les marguilliers.......... monsr st martin along
Jum...................ſont tenuz et obligez faire
dire............... touſiours par chun an en lad
egle par le c.............................
a neuf pſeaulmes et neuf lecons vigilles recomandaces
et une haulte meſſe et a la fin dicelle libera depfundis
et oraiſons acouſtumees pour le ſalut et Remede des
ames de deffuctz noble home Merlin de valfol en ſon
vivat chevaulcheur ordinaire deſcuyrye du Roy et....
ten la poſte por led sr a longiumeau de Jehanne durād
ſa femme Et de noble home Jehan de valfol chevaulcheur
auſſi ordinaire..... et tenant la poſte[1] et de Perrine le long
ſa femme leurs amys vivans et treſpaſſez Moyennant
la ſomme de douze livres tourn de Rente delaiſſee par
led deſſuct Jehan de valfol a lad egle come appert par le
contract de ce faict entre leſd mglers et lad le long
executereſſe du teſtamet dud deffuct paſſe pardevant
Henry deſvaulx tabellion iure aud longiumeau le...
dapuril 15..[2] le pmier deſql obitz ſera dict le xix[e] de
febvrier qui eſt le ior q deceda led Jehan de valfol le ſecod
le ior st Jehan baptiſte ou le landemain le tiers le ior
st Marcel..... de touſſainctz[3] le quart le ior st Jehan
levangeliſte..... de noel[4] Plus ſont leſd mglers ten

[1] Voy. t. II, Louvres, n° DCCCXIV, tombe d'un chevaucheur, maître de poste, mort en 1553.

[2] Peut être 1551.

[3] Fête de saint Marcel, le surlendemain de la Toussaint.

[4] Fête de saint Jean l'évangéliste, le surlendemain de Noël.

faire dire au prone le dymanche auparavant q lon dira
ledit obutz affin q les peus si trouve si bon leur semble
davantage sont ledit mglers ten faire se priere p led
cure ou vicaire p chun au le jour de pasqs a la fin de la con
fession gnle · por les ames desd deffunct leurs f. . . . peus
et amys Moyen dix s tourn de Rente delaisse. . . . ledict
Jehan de valfol come aussi appert par led contract.

Pierre. — Long. 1m,[illegible]; larg. 0m,61.

Au dallage de la chapelle de la Vierge. Un dessin, représentant une Notre-Dame de Pitié invoquée par deux époux assistés de leurs patrons, surmontait le texte; il en subsiste à peine quelques traces.

Le donateur, noble homme Jean de Valfol, chevaucheur ordinaire d'écurie du roi, tenant la poste pour ledit seigneur à Longjumeau, était sans doute fils de Merlin de Valfol, désigné dans l'inscription sous les mêmes qualités, et de Jeanne Durand. Sa veuve, Perrine Le Long, resta chargée de l'exécution du testament par lequel il fondait, moyennant une rente de douze livres tournois, quatre obits complets à célébrer le jour anniversaire de son décès, et les jours de saint Jean-Baptiste, de saint Marcel[2] et de saint Jean l'évangéliste. Il laissa de plus dix sous tournois de rente, à condition que le curé ou le vicaire prierait publiquement pour lui et pour les siens, le jour de Pâques, à la fin de la confession générale.

On voit encore dans la chapelle de la Vierge un fragment de dalle portant quelques lignes d'une inscription gothique du XVIe siècle[3]. Il s'agissait d'une fondation de salut et de prières pour laquelle les marguilliers avaient à prélever une rente de dix sous tournois sur celle de trente-deux sous six deniers tournois due au testateur par Jean Millet, demeurant à Longjumeau.

[1] À la suite d'une absoute qui fait partie de l'office du matin de la semaine de Pâques.

[2] Saint Marcel, neuvième évêque de Paris, patron de Merlin de Valfol.

[3] Long. 0m,55; larg. 0m,46.

## MCCCII.

## LONGJUMEAU. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-MARTIN.

1663.

Cy gist Nicolle Regnavld fem̃e de M.
Noel chanlatte qvi à vescv en ce Monde
c̃ome ny estant que po$^{r}$ se preparer a la
mort, et po$^{r}$ obtenir la Vie divine qvelle
espere recevoir av io$^{r}$ de la resvrect$^{on}$

A lintention de laqvelle a esté par
Dam$^{lle}$ Anne Favierre et dv S$^{r}$ Cambray[1]
ayant charge de M$^{r}$ dv Hamel Cvré de
S$^{t}$ Medericq à Paris à fondé en l'Eglise
de ceans, qvatre Messes havltes de Reqviem
avec Vigilles nevf-pseavmes nevf lecons
libera, deprofvndis et l'oraison propre en
fin moyennant cinq cens livres tz qvi ont
esté payé entre les mains des Marg$^{rs}$ qvi
sont obligés de f̃e. dire et cellebrer
lesd' messes et oraisons à perpetvité par
chacvn an le Mercredy de chacvnne
sepmaine des qvatre temps de l'année
svIv$^{t}$ qvil est plvs av long porté av
contract de ce faict pardevant
cartier et Ricordeav No$^{re}$ au Chlet.
de Paris le 18$^{e}$ may 1663 ~

*Priez Pour Elle.*

Pierre[2]. — Long. 1$^{m}$,20; larg. 0$^{m}$,30.

A la partie supérieure de la tombe, une guirlande; à la partie inférieure, une tête de mort et deux ossements croisés en sautoir.

[1] *Sic.* — [2] Dallage de la chapelle de la Vierge.

La première phrase de l'épitaphe est noblement écrite; le surplus est au contraire rédigé d'une manière confuse et négligée. L'inscription ne nous apprend rien de la condition sociale de la défunte ou de son mari. Nicolle Regnauld confia sans doute l'exécution de ses dernières volontés à M. du Hamel, curé de Saint-Merry, à Paris, qui se fit remplacer dans l'acte de fondation par damoiselle Anne Favierre.

Au sol du sanctuaire, un carreau de marbre blanc porte ces trois initiales et ce millésime : G · M · C · 1705 ·

Ne serait-ce pas l'indication de la sépulture d'un curé de Longjumeau ?

La sacristie, construite derrière le sanctuaire, est un témoignage de la générosité de messire Berthe, curé, décédé en 1775. Ce zélé pasteur la décora de belles boiseries sculptées et de quatre tableaux peints en 1771 par un artiste nommé Boquet. Le curé donateur a voulu être représenté en surplis dans un groupe de personnages qui assistent à une confirmation administrée par saint Martin.

MCCCIII.

BALLAINVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE.

1542.

Cy gist honorable hōme martin courthoys ē so viuāt labour^r et mchāt dem̄ avillebouzin [1] p̄roisse de ballenuillier

leqͥl t̄spassa le xv^e jo^r de mars 1542 : Cy gist honeste feme

claude courthoys fille dud' m̄tin courthoys jadis feme de michel Rousseau labour^r et m̄chāt laqͥlle t̄spassa le dernier jo^r de mars.....

Pierre.

L'église de Ballainvilliers n'est qu'une assez grande salle sans caractère, rajustée, vers la fin du XVII^e siècle, sur des fondations anciennes. La disposition intérieure a été complétement modifiée, il y a quelques années; du chœur on a fait la nef, et réciproquement. Les tombes que nous avions vues ont alors disparu, à l'exception de celle qui porte ci-après le numéro MCCCV.

La dalle funéraire de Martin Courthoys et de sa fille se voyait à l'entrée du chœur. Encadrement d'architecture très-effacé; aux angles, dans des médaillons, les emblèmes des quatre évangélistes; les deux effigies joignant les mains; le père en longue cotte; la fille en robe à larges manches; à leurs pieds, une nombreuse famille de sept ou huit enfants à genoux.

Au-dessous de la partie de l'épitaphe qui remplissait la bordure inférieure de la pierre, une ligne en petits caractères, devenus illisibles; nous supposons que ce devait être la signature du tombier.

[1] Hameau partagé entre les paroisses de Ballainvilliers et de Longpont (Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 127, 139).

## MCCCIV.

## BALLAINVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE.

1688.

Dans le sanctuaire, du côté du nord, sur une dalle ornée de pots à feu, d'armoiries, d'un cénotaphe et d'une tête de mort, on lisait l'épitaphe de messire Nicolas Lépagnol, conseiller du roi et maître ordinaire en la chambre des comptes, seigneur de Fontenay[1], premier baron de Ballainvilliers, décédé le 27 juin 1688, à l'âge de soixante et onze ans.

La terre de Ballainvilliers avait été érigée en baronnie par lettres patentes du 22 février 1661.

Il paraît que la tombe a été enfouie au lieu même de la sépulture, à la suite des travaux de renouvellement de l'église.

Une autre dalle très-effacée présentait quelques mots de l'épitaphe d'un autre baron de Ballainvilliers, dans un encadrement ovale, accompagné d'ossements et d'une tête de squelette :

......PUISSANT S^R ANTHOINE..........CHEVALIER BARON.

Cette dernière inscription paraissait de la fin du XVII^e siècle.

[1] Peut-être Fontenay-le-Vicomte, paroisse du même doyenné de Montlhéry.

## MCCCX.

### BALLAINVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE.

1753.

ICI REPOSE

DAME MARIE HELENE RENARD
VEUVE DE MESSIRE PHILIPPES
LAMBERT, CONSEILLER DU ROY[1]
PRESIDENT TRESORIER DE FRANCE
EN LA GENERALITÉ DE PARIS
ET INTENDANT DES MAISON
ET FINANCES DE LA REINE[2] :
DECEDÉE LE XX. NOVEMBRE
MDCCLIII. EN SON CHATEAU
DU PLESSIS S^T. PERE,
DIT LA CROIX S^T. JACQUES[3]
DE CETTE PAROISSE.

Priez dieu pour le repos
de son Ame.

Marbre. Long. $1^m$,65; larg. $0^m$,90.

A l'entrée de la nef, dalle en marbre bleu, avec une bordure en marbre blanc; deux écussons[4], surmontés d'une même couronne de comte; torches funèbres, faux, trompette, sablier, larmes, tête de mort ailée et couronnée de laurier.

[1] Le mot *Roy* gratté.

[2] La reine Marie Leczinska, femme de Louis XV.

[3] Édifice remarquable, détruit en majeure partie, décrit par Dulaure dans les premières éditions de ses recherches sur les environs de Paris. Il avait été reconstruit au commencement du XVIII^e siècle. On le désignait vulgairement sous le nom de *château de la Croix-Saint-Jacques*, à cause d'une croix paroissiale qui en était voisine.

[4] Armoiries supprimées.

La tombe de Marie-Hélène Renard est restée à sa place primitive. Nous avions pris note d'une autre épitaphe, gravée sur une dalle de pierre, en mémoire de Marie-Madeleine Labbe, dame de Ballainvilliers, de Villebousin, du Mesnil et de Fontenelles[1], femme de Simon-Charles Bernard, écuyer, seigneur de Cléry, sous-fermier, secrétaire du roi, payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris. Marie-Madeleine, morte en 1768, était fille du sieur Labbé, intéressé dans les fermes du roi, propriétaire du château de Villebousin[2]. Il paraît que sa tombe a été enfouie comme celle de Nicolas Lépagnol, dont nous avons fait mention sous le n° MCCCIV.

[1] *Le Mesnil, Fontenelles*, hameaux de la paroisse de Longpont. — [2] Lebeuf, *op. cit.*, t. X, p. 127, 136.

## MCCCVI.

### BALLAINVILLIERS. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES ET SAINT-PHILIPPE.

1777.

✝ LAN 1777 SOUS LE GARDIENNAT DU R P HOCHART
JAI ETE NOMMEE CLAUDINE HENRIETTE PAR FRERE
CLAUDE HENRY RELIGIEUX DE CETTE MAISON QUI
A BEAUCOUP CONTRIBUÉ PAR SES LIBERALITES ET
AUMONES AUX FRAIS DE MA FONTE AINSI QUE LE
R P HOCHART. GARDIEN ET ELISABETH PAQUIHON
AUBERT[1] MA FAIT.....................

Cloche.

La cloche dont nous publions l'inscription provient certainement de quelque couvent de capucins, que nous ne pouvons d'ailleurs désigner. On sait que les supérieurs des maisons de cet ordre portaient le titre de gardien.

L'église de Ballainvilliers possède une autre cloche datée de la seconde moitié du XVII^e siècle; il ne nous a pas été possible de nous en procurer une copie.

[1] Nous n'avons pas eu encore à citer ce nom de fondeur.

MCCCVII. — MCCCVIII.

ÉPINAY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP.

1406. 1526.

Cy gist Jehan pagin
laboureur demourãt
en ceste parroisse qui
trespassa le [1] lan mil.
quatre [illegible] z six [illegible]

Pierre. — Long. [illegible]; larg. [illegible]

Cy gist Jacquette feme
de Jehan le moyne fille
de Jehan pagin qui trespas
sa le dimenche de quasi
modo [2] mil v^c z xxvi :

Pierre. — Long. [illegible]

Église remaniée au siècle dernier. Le chœur date du XIII^e siècle. Une remarquable verrière de la Renaissance, représentant l'arbre de Jessé, remplit une des baies de la chapelle de Saint-Augustin.

Les deux inscriptions qui précèdent sont relevées contre les murs, et placées l'une en face de l'autre, la première dans le bas côté méridional, la seconde dans celui du nord. Les caractères en sont un peu oblitérés. L'épitaphe de Jean Pagin n'a point d'ornements accessoires. Au-dessus de celle de Jacquette Pagin, il reste quelques indices d'une figure de Notre-Dame de Pitié. Les deux défunts appartenaient à la même famille; mais l'éloignement des dates de leurs décès les classe pour le moins à un intervalle de deux générations.

[1] *Sic.* — [2] Le 8 avril 1526.

## MCCCIX.

## ÉPINAY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP.

XVII^e siècle.

LES MARGVILLIERS DE LEGLISE DE CE-
ANS SONT TENVZ DE FAIRE DIRE A
TOVSIOVRS PAR CHASCVN AN LE X^ME FE-
VRIER EN LAD̄ ESGLISE VNG SERVICES
COMPLET DE TROIS HAVLTE MESSES
VIGILE ET RECOMANDASSE A LINTEN
TION DE FEV HONNORABLE HOMME
PIERRE FEVILLET BOVRGEOIS DE PA-
RIS QVI A DONNÉ A LAD̄ ESGLISE CENS
DIX SOVLZ DE RENTE P̄PETVELE A
LA CHARGE DE BAILLIER AV CVRES
DE LAD̄ EGLISE DIX SOVBZ P^OR CHACV
AN POVR LANONCER AV PROSNE QVIL
FERA LE DIMANCHE PRECEDANT
SVIVANT LE CONTRACT PASSÉ PAR-
DEVANT [1] GRANDRYE NO^RE AV CH̄LET DE PARIS LE 12 MAY 162 [2].

*priez dieu p^r son ame*

Pierre. — Long. 0m,80; larg. 0m,45.

Inscription fixée au mur du bas côté septentrional. L'orthographe en est très-incorrecte. Pierre Feuillet avait des armoiries parlantes, composées de trois feuilles de vigne; elles sont gravées sur un écusson entre deux branches de laurier, au-dessus de l'extrait du contrat de fondation. Au-dessous, une pomme de pin. La pierre est arrondie à ses deux extrémités.

[1] Sic. — [2] Le dernier chiffre de la date ne se voit plus.

## MCCCX.

### EPINAY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP

1662.

CY DEVANT GIST LE CORPS DHOÑORABLE ET
DISCRETTE PERSONNE Mre FRANÇOIS COLLEMARD
PBRE CVRE DEPINAY SVR ORGE LEQL A FONDE A
P̄PETVITE A LAD EGLISE 12lt DE RENTE PAR SON TES
TAMENT PASSE PARDEVANT LE MAISTRE GREFFIER
DE SAVIGNY ET DVD. ESPINAY SVR ORGE EN DATTE DV
8e FEVRIER 1662. A LA CHARGE QVE LES MAR
GVILLIERS DE LAD. ÉGLISE SERONT TENVS
DE FAIRE CHANTER ET CELEBRER TOVS
LES ANS LE 12 IOVR D'APVRIL IOVR DE SON
DECEDZ VN SERVICE SOLEMNEL DE TROIS
MESSES HAVLTES AVEC VIGILES A NEVF LE
CONS LAVDES ET PRIERES ACCOVTVMEES POVR
LE REPOS DE SON AME ET DE SES PARENS
ET AMYS POVR LEQVEL SERVICE SERA
PAYE A MONSIEVR LE CVRE OV SON VICAIRE
QVI SERA TENV ANNONCER LED. SERVICE
LE DIMANCHE PRECEDENT A SON PROSNE
LA SOME DE TROIS LIVRES ET A DEVX PBRES
QVI ASSISTERONT À CHACVN TRENTE SOL ET
LE RESTE MONTANT A 7lt DEMEVRERA À LAD EGLISE
A LA CHARGE DE FOVRNIR DE LVMINAIRE ET ORNE
MENTZ NECESSAIRES. *Priez Dieu Por Son Ame*

Marbre noir. — Haut. [illegible]; larg. [illegible].

Savigny-sur-Orge, [illegible] ci-après n° MCCCXXVII.

LED. PRENT.
EPITAPHE[1] A ESTÉ MISE
ET APOSÉ A LA DILIGENCE DE
MRE GILLE GOHIER PBRE. CVRÉ
DE LOVANT[2] SON EXECVTEVR
TESTAMENTAIRE AINSI QVIL
EST CONTENV AVD TESTA-
MENT.

Marbre noir. — Haut. 0m,18; larg. 0m,30.

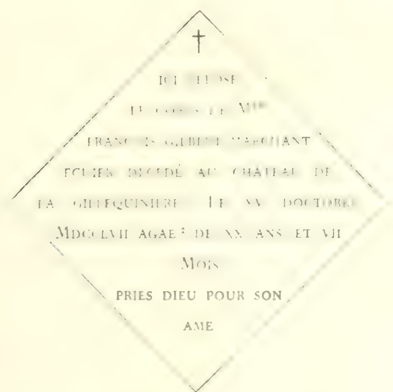
Les deux parties de l'épitaphe couvrent deux plaques de marbre noir, l'une carrée, l'autre ovale, ajustées dans un encadrement de pierre à moulures, orné de têtes d'anges au soubassement. Ce petit monument est posé dans le bas côté méridional. L'inscription nous apporte, à la date de 1662, les noms d'un curé d'Épinay et d'un curé de Morangis.

[1] *Ledit present épitaphe.* — [2] *Louans*, ancien nom de la paroisse de Morangis. Voy. ci-dessus n° MCCLXXVII.

## MCCCXL.

## ÉPINAY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP.

1757.




Pierre. — [illegible]

François-Gilbert Marchant a sa sépulture devant l'autel de la Vierge, à l'extrémité du bas côté méridional.

Écart de la paroisse d'Épinay. — Le graveur a transposé une lettre [illegible] pour âgé.

## MCCCXII.

## ÉPINAY-SUR-ORGE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-LOUP.

1561.

✝ lan mil v^c lxi nous fusmes faictes pour
leglise sainct leu sainct gilles de epinay sur orge
nommee marye shi

Cloche.

Dans l'inscription de la cloche, saint Gilles partage avec saint Leu (saint Loup) le patronage de la paroisse d'Épinay. L'usage a prévalu, depuis longtemps, de réunir ces deux saints personnages, dont les fêtes se rencontrent le même jour (1^er septembre), mais qui ne furent même pas contemporains l'un de l'autre.

On remarquera que le nom de Jésus, qui termine l'inscription, se trouve retourné par suite d'une erreur dans la disposition des caractères mobiles dont le fondeur s'est servi.

MCCCXIII.

LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1271.

**HIC · IACET · FR · GVILLS ·**

**DE · CARILOCO · PRIOR · SCI · IVLIANI . . .**

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . **DNI · M · CC · LXX · I · QVAR**

Pierre.

Le prieuré de Notre-Dame de Longpont, fondé vers 1061 par Guy, seigneur de Montlhéry, et par sa femme Hodierne, relevait de l'abbaye de Cluny. La maison conventuelle, reconstruite à la fin du règne de Louis XIV[1], n'était plus qu'une ruine lorsque nous l'avons vue pour la première fois; aujourd'hui, il n'en reste pas pierre sur pierre. L'église, demeurée paroissiale, était une des plus remarquables de l'ancien diocèse de Paris. La commune ne se trouvait pas assez riche pour entretenir l'édifice entier; on en a sacrifié le transept, le chœur et la triple abside[2]. Ce qu'on a réservé pour le service divin se compose d'une nef du XII<sup></sup>e siècle, précédée d'un beau portail et d'une tour du XIII<sup></sup>e. Les sculptures de l'entrée occidentale ne sont pas inférieures à celles des portes de Notre-Dame de Paris. On y voit plusieurs grandes statues, le bon et le mauvais arbre, les vierges sages et les folles, un chœur d'anges, l'ensevelissement de Marie, son réveil, son couronnement dans le ciel. On a malheureusement gâté l'édifice sous prétexte de le restaurer.

Les parois intérieures sont couvertes d'inscriptions toutes récentes rappelant des circonstances plus ou moins authentiques de l'histoire du prieuré, ou signalant des sépultures douteuses. « L'église de Longpont, disait l'abbé Lebeuf, n'est point renommée par ses reliques. »

[1] Sur quelques portions de murs plus anciennes, on remarquait des traces de sentences ou de dictons en lettres gothiques du XV<sup></sup>e siècle ou du XVI<sup></sup>e. — [2] Vers 1820.

De nos jours, un zèle peut-être excessif a trouvé moyen d'y réunir environ trente châsses ou bustes de saints qu'on porte en procession, chaque année, aux fêtes de la Pentecôte. Le remaniement du dallage, l'abaissement du sol, la substitution de l'asphalte à la pierre ont causé la destruction d'un certain nombre de vieilles tombes. Nous indiquerons successivement ce que nous en avons pu reconnaître[1].

Le premier en date des monuments funéraires de Longpont est un grand fragment de dalle, aujourd'hui très-oblitéré. On y distingue les lignes principales d'une effigie vêtue d'une longue tunique. Le mouvement du personnage indique assez bien qu'il tenait un livre. Ce serait alors la même tombe désignée par l'abbé Lebeuf comme celle d'un diacre. Elle couvrait la sépulture de frère Guillaume de Charlieu, prieur de Saint-Julien, mort le quatrième jour d'un des mois de l'an 1271, inhumé dans la nef de Longpont. Ce religieux devait son surnom à la petite ville de Charlieu[2], où les moines de Cluny construisirent, au XIIe siècle, une église dont la façade est aujourd'hui classée parmi les monuments historiques de la France. Le prieuré de Saint-Julien, placé sous l'administration de frère Guillaume, n'était autre que le petit monastère de Saint-Julien-le-Pauvre, dont l'église, concédée aux moines de Longpont, en 1125, par l'évêque Étienne de Senlis[3], passe à juste titre pour une des plus précieuses reliques du vieux Paris.

[1] Pour la partie historique, voy. Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 135-155.
Pour la description, voy. Millin, *Antiquités nationales*, t. IV, n° XLIII, texte et planches.

[2] Département de la Loire, arrondissement de Roanne.

[3] Voy. t. I, n° CCCLXVIII, p. 642.

MCCCXIV.

LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

Fin du XIIIe siècle.

CI · GISE · DA
MOISELLE · GIFAINE · DE · VILLIERS . . . . . . . . . . IAD . .
. . . . . . . . . LABE · QVI · TR
ESPASSA . . .

Pierre.

La capitale gothique employée dans l'inscription n'admet pas une date plus rapprochée de nous que la limite du XIIIe siècle, ou les premières années du siècle suivant. Le mot *Villiers* n'est plus qu'à moitié lisible; on a gravé au-dessus, en caractères à peu près de même style, la syllabe *biau;* a-t-on voulu dire *Biauvilliers*, que nous écririons *Beauvilliers?* Il est cependant probable qu'il s'agit ici de Villiers-sur-Orge, hameau considérable, voisin de Longpont.

Le dessin de la dalle est fortement usé. L'effigie a les mains jointes; sa coiffure consiste en une voilette retombant sur les joues; une ample robe descend sur les pieds.

Quelques fragments de tombes du XIIIe ou du XIVe siècle sont dispersés dans le dallage.

Sur un débris,

. . ANNO · DÑI · M · CC · . .

Sur un autre,

✠ CI GISE hEVDE LIPPE E. . . . .

Sur divers morceaux de dalles, un ange nimbé, le haut d'un pignon, et la formule PRIEZ POVR LAME DE LI; colonnettes, pieds-droits, clochetons; un pignon très-orné, percé d'une rose et accosté de deux anges, etc. etc.

A l'entrée de la nef, grande dalle très-fruste, à deux personnages,

. . . . . . DE LA S̄ BLE. . . . . . . . .

## MCCCXV.

### LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

XIV[e] siècle.

cy gist madame marguerite de bretigny jadis fame de noble hōe . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . .

Pierre. — Long. $1^{m},47$ ; larg. $0^{m},61$.

Dalle placée dans la nef. Pas d'encadrement d'architecture. Il y avait place pour deux effigies, celle du mari et celle de la femme; une seule, celle de Marguerite de Bretigny, occupe la moitié de la couche funèbre. Le trait de cette figure se distingue par sa finesse. Le costume rappelle celui de quelques-unes de ces gracieuses statues de reines ou de princesses, du XIV[e] siècle, qu'on voit à Saint-Denis. Manteau, jupe, surcot serrant la taille et laissant passer les bras, longue ceinture ornée d'orfévrerie[1].

[1] Tombe d'abbesse, aussi du XIV[e] siècle, déposée à Longpont. Voy. ci-après, t. IV, n° MDXLVII, *Hières, doyenné du Vieux-Corbeil*.

Autre tombe du milieu du même siècle, du travail le plus fin et le plus gracieux, au pied de l'autel de la Vierge; effigies d'un bourgeois et de sa femme; quatre anges musiciens. L'inscription, gravée sur des lames de métal ou de marbre, a complétement disparu. S'il en était resté la moindre trace, nous n'aurions pas manqué de publier une gravure de cette dalle remarquable. Long. $2^{m},35$ ; larg. $1^{m},44$.

## MCCCXVI.

### LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

Vers 1511.

hic jacet pie recordationis dom̄ Jacob' de puyuiuant . . . . . . . . . .

Pierre.

Dalle de très-grandes dimensions, jadis au pied de l'aigle, dans le milieu du chœur, aujourd'hui dans la nef. La pierre est devenue très-fruste. Au peu de mots que nous avons recueillis de l'épitaphe, Millin ajoute les titres du défunt, *doctor in theologia pastor prior et reformator hujus loci*. Dans la liste qu'il a publiée des prieurs de Longpont, Jacques de Puyvivant arrive au trente-quatrième rang, comme décédé en 1511[1].

Riche encadrement d'architecture: arceau, pieds-droits, rehaussés de divers ornements; effigie en longue robe de religieux, la tête rasée, les mains jointes; le visage et les mains rapportés en marbre blanc; le tout malheureusement parvenu à un degré de détérioration presque complète.

[1] Voy. aussi *Gallia christ.* t. VII, col. 553-554, *Sancta Maria de Longoponte*. Jacques de Puyvivant avait remplacé en 1499 Pierre III Gouthier; il eut pour successeur son neveu Antoine de Puyvivant.

## MCCCXVII.

## LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1523-1528 (v. s.).

Cy gist feus venerable z

discrete psone maistre Jehan laumosnier en son vivāt pbre bachellier en decret[1] cure de ceās q̄ tres

passa le xxiᵉ Jor daoust M · vᶜ xxiii : Cy gist marion tail

lette Jadis fēme de feu Jehan laumosnier mere dud' cure q̄ trespassa lā M · vᶜ xxviii le iiᵉ Jor de

Jainvier priez dieu pour eux

Pierre. — Long. 1ᵐ,85; larg. 1ᵐ,25.

La tombe de Jean Laumosnier n'a pas quitté sa place primitive, au milieu de la nef. Ce prêtre, nommé Jean comme son père, était inhumé auprès de sa mère, Marion Taillette. Les effigies de la mère et du fils sont gravées, l'une auprès de l'autre, sur la dalle, sans encadrement d'architecture. En sa qualité de prêtre et de curé, Jean Laumosnier occupe la place d'honneur, à droite. Il existe dans la cathédrale de Troyes plusieurs tombes du même genre, sur lesquelles des chanoines sont représentés à côté de leurs mères. Une femme devenue veuve ne saurait trouver de refuge plus respectable que le presbytère de son fils.

Aux angles de la pierre, quatre médaillons oblitérés; le curé de Longpont imberbe, les cheveux plats, les mains jointes, vêtu d'une aube longue et d'une chasuble écourtée, l'étole au cou, le manipule sur le bras gauche; Marion Taillette portant sur la tête une coiffe très-simple qui retombe sur les côtés du visage, robe à manches très-larges; à la ceinture un long chapelet terminé par une croix.

[1] Voy. ci-dessus, t. I, p. 28.

L'autel paroissial, desservi par Jean Laumosnier, se trouvait dans le croisillon septentrional de l'église du prieuré, à côté du chœur. On y célébrait la grand'messe, on y faisait le prône du dimanche; mais les vêpres étaient chantées au chœur, par les religieux. Les paroissiens reconnaissaient pour leur patron l'apôtre saint Barthélemy.

## MCCCXVIII.

## LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1615.

CY GIST HOÑORABLE HOМ̄E IEHAN PELLOVART MARCHANT ET LABOVREVR

DEMEVRĀT AV MESNIL[1] PARROISSE

DI LONGPOND LEQVEL DECÉDA LE XII^E^ IOVR DE IANVIER MIL VI^C^ XV.

Priez Dieu pour son Ame.

Pierre. Long. 1^m^,95 : larg. 0^m^,90.

Dalle bien conservée, qui n'est revenue prendre place dans la nef qu'après avoir servi de table d'autel, comme le prouve l'entaille pratiquée pour la pose de la pierre sacrée. Deux pilastres doriques, décorés de disques; arcade cintrée; tête d'ange à la clef; palmettes dans les tympans; effigie du défunt, tête nue, barbe taillée en pointe, mains jointes; veste munie de manches et bordée de boutons; manteau court à l'espagnole; culottes attachées aux genoux par des rubans: larges chaussures, arrondies à l'extrémité.

Nous ferons ici mention de trois autres dalles qui paraissent avoir aussi appartenu à des familles de cultivateurs. Les épitaphes ne se peuvent plus lire; les deux premières sont en caractères gothiques, la troisième est en lettres romaines :

1° Dalle à peu près effacée, peut-être du XV^e^ siècle; aux angles de la pierre, les emblèmes des évangélistes.

2° Têtes de mort aux quatre angles; effigies de deux époux; leur famille à leurs pieds. Chacun des enfants était désigné par son nom.

[1] Hameau du territoire de Longpont.

A côté d'une fille, j'ai lu le nom de Paquette (XVI^e siècle). Quelques mots de l'inscription :

. . . . . . . . . . . . . . vivant laboureur dem̃ a longpont lequel deceda le xxvi^e jo^r de may . . . . . . . . . . . . .

3° Deux pilastres doriques cannelés; arceau cintré, avec une tête d'ange à la clef; une rosace à chaque chapiteau; deux branches de laurier dans les tympans externes de l'arcade; effigie, mains jointes, coiffure à l'italienne plate et carrée, ample jupe, corsage à col relevé; le visage et les mains en marbre. La défunte était femme d'un marchand laboureur. Elle est probablement la même que celle dont Millin date le décès du 2 janvier 1594.

## MCCCXIX.

### LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME.

1662.

Pierre.

Nous avons vu jadis une dalle funéraire de religieux dressée contre un pilier de la première travée du bas côté méridional. Elle avait servi de table d'autel, comme la tombe que nous venons de citer du laboureur Jean Pellouard. Un encadrement ovale, accompagné de têtes de mort, contenait l'épitaphe, dont nous avons relevé seulement une partie, sans conserver la disposition du texte original :

CI GIST LE CORPS DE FEV DOM CLAVDE GVYNEBERT PRESTRE

RELIGIEVX PROFES DV PRIEVRÉ DE CEANS ET SACRISTAIN TITVLAIRE

DICELVY

La notice de Millin nous fournira le surplus :

QVI APRES CINQVANTE QVATRE ANNÉES DE RELIGION EN LAQVELLE IL A VECV

PIEVSEMENT ET RELIGIEVSEMENT Y EST DECEDE LE 10^E^ JOVR D'AVRIL 1662 L'AN

64^E^ DE SON AGE. PRIEZ DIEV POVR SON AME

L'épitaphe de Dom Guynebert fut placée primitivement dans la chapelle de Saint-Benoît, au croisillon méridional. Elle a disparu depuis notre première exploration.

---

MCCCXX.

LONGPONT. — ÉGLISE PRIEURALE ET PAROISSIALE DE NOTRE-DAME

1641.

AVDIERNÆ[1] INCLYTÆ COMITISSÆ
HERICI MONTIS SACRARVM HARVM
ÆDIVM FVNDATRICIS OSSA SVB
DIV IACVERE AB ANNO MILLESIMO
PER MICHAELEM LE MASLE DOMINI
DES ROCHES HVIVSCE DOMVS
PRIORIS STVDIO HVC TRANSLATA
FVERE ANNO MILLESIMO SEXCENTESIMO
QVADRAGESIMO PRIMO DIE VLTIMO
MENSIS AVGVSTI

IN MEMORIA ÆTERNA ERIT

Pierre. — Long. 0,75 ; larg. [illegible]

Les fondateurs du prieuré, Guy de Montlhéry et sa femme Hodierne furent inhumés, le premier dans l'église conventuelle, la seconde en avant de la grande porte, dans le cimetière, en raison sans doute de l'usage ancien qui n'admettait pas les sépultures de femmes dans les églises de religieux.

Guy de Montlhéry mourut dans la seconde moitié du xie siècle, au milieu des moines de Longpont, dont il avait pris l'habit. Sa tombe se voyait encore au siècle dernier, dans la chapelle de Saint-Benoît;

[1] La défunte est nommée *Hodierne* dans les documents les plus authentiques. Il y a ici une erreur dans l'indication de la date de sa mort. Elle ne mourut pas en l'an mil; elle vivait encore en 1061.

[3] VLTIMO. — Le graveur, qui avait d'abord écrit VSTIMO, a corrigé sa faute.

[4] La mesure de longueur s'applique seulement à la partie de la dalle occupée par l'inscription.

on l'avait mise au niveau du sol, qu'elle dépassait primitivement de deux pieds; elle a disparu avec la partie de l'église où elle se trouvait placée.

La fondatrice est encore aujourd'hui vénérée à Longpont et dans tout le pays, sous le nom de comtesse Hodierne. Le peuple lui donne même volontiers le titre de sainte. On montrait, il y a peu d'années, une source appelée *fontaine Dame Hodierne* où, suivant une tradition très-ancienne, la pieuse femme venait puiser de l'eau pour la porter aux maçons employés à la construction de l'église. Il se raconte dans la paroisse que, par une détestable malice, un forgeron fit rougir au feu le cercle de fer dont Hodierne se servait pour maintenir ses seaux, mais que, par miracle, elle n'en ressentit aucun mal. Le forgeron avait été chargé de faire à ce cercle quelque réparation; il fut frappé de mort, et, pendant plusieurs siècles, aucun ouvrier de même profession ne put s'établir à Longpont. On assure que le premier qui vint y exercer son industrie commença par faire exorciser le lieu où la forge devait être installée.

Les restes d'Hodierne demeurèrent dans leur fosse du cimetière jusqu'au XVII^e siècle. En 1641, Michel Le Masle, seigneur des Roches, chanoine et chantre de Notre-Dame de Paris, prieur commendataire de Longpont[1], qui s'occupait alors de donner au chœur de son église une décoration nouvelle, les fit transférer devant le maître-autel. Une seconde translation eut lieu de nos jours, au moment de la démolition de la partie orientale de l'église. L'inscription, posée par les soins de Michel Le Masle, a été conservée; elle recouvre les ossements inhumés au milieu des deux travées de l'ancienne nef qui forment maintenant le chœur. On a quelquefois apporté des malades sur cette dalle pour les recommander à l'intercession de la bonne sainte Hodierne.

[1] Voy. pour ce personnage notre tome I, n° XX, p. 45-46, et n° CCCLXVI, p. 639. Ses armoiries, au chevron accompagné de trois roches, sont sculptées sur la boiserie d'une porte du clocher de Longpont. Son nom se lisait, avec la date de 1644, sur une cloche qui a été détruite. Il fut le cinquante-troisième prieur de Longpont, de 1633 à 1651. (*Gall. christ.* t. VII, col. 559.)

## MCCXXI.

## MONTLHÉRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE LA SAINTE-TRINITÉ

1671

D. O. M.

BARBE BOURDON VEUVE
GERARD BLAVET PAR SON TESTA-
MENT RECU PAR BOUCHER ET LE
MAITRE N.RES A PARIS LE SEIZE OCTOBRE MIL
SIX CENS SOIXANTE ET ONZE A DONNÉ ET
LEGUÉ A CETTE EGLISE DEUX CENT LIVRES DE
RENTE A ELLE DEUE PAR L'HOSTEL DIEU DE PARIS
ET DIX SEPT ARPENTS DE TERRE SEIS A LA NOEVILLE[1]
A LA CHARGE PAR LES MARGUILLIERS DE FAIRE DIRE
PAR CHACUN JOUR DE L'ANNÉE A PERPETUITÉ EN
CETTE EGLISE STE TRINITÉ A L'HAUTEL DE LA
CHARITÉ NON AÏLLEURS PAR LE SIEUR CURÉ SON
VICAIRE OU PRESTRE HABITUÉ ET NON AUTRE, A
L'EXCEPTION DES PARENS QUI SERONT PREFEREZ UNE
MESSE BASSE DE REQUIEM LA QUELLE SERA DITE
EN ESTÉ DE PUIS PASQUES JUSQU'A LA TOUSSAINTS
DE CHAQUE ANNÉE A SIX HEURS DU MATIN PRECISE
ET DE PUIS LA TOUSSAIN JUSQU'A PASQUES A [illegible]
SERA LA DITTE MESSE SONNÉE D'UNE DES DEUX GROSSES
CLOCHES EN VOLÉE[2] ET PAR VINGT COUPS EN FORME
DE PASSION[3] ET TINTÉE PAR LES DEUX PETITES CLOC-

1. Paroisse du même doyenné de Montlhéry, voy. ci-après, n° MCCLXXXI.
2. *En volée.*
3. Manière particulière de tinter les cloches assez semblable au glas.

et A l'issüe de chacune sera par le Prestre
dit vn Libera, De Profundis, et Oraison accoutu
mée sur la fosse dicelle Testatrice, et luy
sera payé quatorze sols sçavoir onze sols pou$^{R}$
la messe, deux sols pour la sonnerie et vn so$^{LS}$
pour le libera, de Profundis et Oraison, et
Faute daquitter[1] les quatorze sols seront
aumonez auz Pauvres le dimanche issue de
la Messe de paroisse par le Marguillier dont
elle en Charge la Conscience[2] A aussy Fondé
en l'aditte Egl$^{i}$se quatre Saluts aux quatre
trismiètres[3] de Chaque année, et Chargé de
Faire faire la Priere pour le dit Sieur
Blavet pour elle leurs Parents et amis
aux quatres Festes annuelles chaque
année A Perpetuité et dire a leur Jntention
les Services cy dessus;

*Requiescat in pace.*

Pierre. — Haut. 1$^{m}$,20; larg. 0$^{m}$,64.

La petite ville de Montlhéry, si célèbre dans l'histoire du moyen âge, n'est pas riche en monuments épigraphiques. Elle a perdu sa vieille église prieurale et paroissiale de Saint-Pierre et Saint-Laurent, qui renfermait quelques tombes dont l'abbé Lebeuf[4] et Millin[5] ont recueilli les inscriptions. Il lui reste encore les ruines imposantes de son antique château, son donjon qui domine tout le pays, et le portail du XIII$^{e}$ siècle de son Hôtel-Dieu. La majeure partie de l'église paroissiale de la Sainte-Trinité a été refaite au XVII$^{e}$ siècle; mais quelques piliers et quelques travées, notamment celles du chœur, portent le

[1] *Faute d'acquitter la fondation.*

[2] Le graveur avait d'abord écrit *consence.*

[3] *Trimestres.*

[4] *Op. cit.* t. X, p. 177, 178.

[5] *Antiq. nat.* t. I, n° 11.

caractère de la première moitié du xiiie. Pressé par le temps, à l'époque d'une première exploration, nous avions renvoyé à une occasion plus favorable la copie de deux épitaphes gravées sur des dalles de pierre: les destructeurs se sont montrés plus actifs que nous. La plus ancienne de ces tombes présentait les trois effigies d'un bourgeois, mort en 1477, et de ses deux épouses: on voyait sur l'autre l'effigie d'une femme décédée au xvie siècle.

L'acte de fondation de Barbe Bourdon se lit sur une table de pierre attachée au dernier pilier de la nef, vers le bas côté septentrional. Le legs destiné à en assurer l'exécution était considérable. Les conditions en sont minutieusement détaillées. En cas de négligence, le marguillier en charge devait distribuer aux pauvres la somme attribuée au prêtre pour la célébration de la messe quotidienne.

## MCCCXXII.

## MONTLHÉRY. — ÉGLISE PAROISSIALE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

1716.

[illegible] M.

*L'AN • 1716 • cette*
*chapelle des fonts*
*a esté construite*
*par les soins de*
*Mr. Auguste de*
*Courchant greffier*
*a Montlhery*
*marguillier en*
*charge.*

*L'an • 1716 • estoit curé*
*depuis • 28 • ans Me*
*Louis Chanceau*
*natif D'Orleans*
*ces fonts ont esté faits*
*par les soins de*
*Mr Claude G[illegible]*
*Marguillier en*
*charge*
*Charle magne*
*Badin natif de*
*cette Ville en a esté*
*le Sculpteur*

Deux plaques de marbre noir. — Haut. 0m,31; larg. 0m,2[illegible].

La chapelle des baptêmes se trouve à la seconde travée du bas côté septentrional. On y entre par une arcade; elle est voûtée en berceau et protégée par une clôture en boiserie à balustres ioniques, du XVIIIe siècle. La cuve en pierre, décorée d'anneaux, de cannelures, de palmes, de coquilles, repose sur un pied formé de consoles, dans lequel sont ajustées les deux inscriptions, qui nous apprennent la date de la chapelle, celle de la pose des fonts et le nom du sculpteur. Charlemagne Badin exécuta sans doute d'autres travaux dans les églises ou dans les châteaux des environs; mais, en dehors de sa ville natale, nous n'avons pas rencontré sa signature.

Il existe dans la ville, près de la porte de Paris, une chapelle, du titre de Notre-Dame, que nous avons vue convertie en magasin à bois, et plus tard en atelier de maréchal ferrant. Elle fut érigée en 1708[1], au moyen des libéralités de Jean-Baptiste Bodin, sieur des Perriers,

[1] Date gravée au-dessus de la porte.

procureur du roi à Montlhéry. Louis XIV avait permis d'employer à sa construction les pierres extraites du château, notamment les débris des sept petites tours. L'édifice n'a rien d'intéressant. La tombe... pierre du fondateur a été mise en morceaux. On lit sur quelques fragments dispersés : ... *parlement* ... . ... *du roy* ... *général* ... . ... *janvier 1719 âgé de 79 ans 3 mois 17 jours.*

*Requiescat in pace.*

[illegible]

## MCCCXXIII.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1281.



**CANTOR · GAVFRIDVS · IACET · INTVS · NOBILE . SIDVS ⁝**
**DIGNVS · DEꝫ · ROTA ' FLEAT · ILLVM · CONCIO · TOTA ⁝**
**VIS · OBITVM · SCIRE · XP̄I · NATALE · REQVIRE ⁝**

*Rota*, la Roue, fief important et maison seigneuriale, à l'extrémité occidentale du bourg de Linas.

ANNI · MILLENI · C · BIS · I · SIMUL · OCTUAGENI ⁝
TU · 9 · MISERTUS · EI · DA · XPE · LOCUM · REQUIEI ⁝
DIMISSI9 · GREGIS · ESTO · DEFENS . . EGIS ⁝

[illegible]

C'est au milieu du XIIe siècle environ qu'on reporte la fondation d'un chapitre de douze chanoines chargé de desservir l'église de Saint-Merry de Linas. L'édifice, qui se recommande par ses proportions et par quelques beaux détails d'architecture, date à peu près de la même époque. Le XVIe siècle en a seulement retouché ou même reconstruit quelques parties. La sacristie, surmontée d'une petite salle capitulaire, qui pouvait aussi servir de trésor et de chartrier, appartient au XIIIe siècle.

Plusieurs dalles funéraires intéressantes se sont conservées dans le chœur. Celle du chantre Geoffroi de la Roue se voit devant le degré du sanctuaire. Le chantre était le second personnage du chapitre: Geoffroi, mort en 1281, pourrait bien être le premier chanoine qui en ait exercé les fonctions. Tombe remarquable, d'un trait hardi et bien accentué. Le bâton, terminé en pommeau, sur lequel s'appuie la main droite du défunt, servait d'insigne à la dignité de chantre. La tête a pour coiffure l'aumusse canoniale[3]. L'aube très-allongée ne laisse à découvert que le bout des chaussures. L'agrafe en quatre-feuilles de la chape présentait un ornement central qui s'est effacé. L'inscription, gravée en beaux caractères, se compose de six vers hexamètres léonins, dont le dernier n'est plus lisible que d'une manière incertaine.

Le jour même de Noël [illegible] l'année [illegible] plus deux fois cent, plus une, plus quatre-vingts.

La fin du dernier hexamètre [illegible]

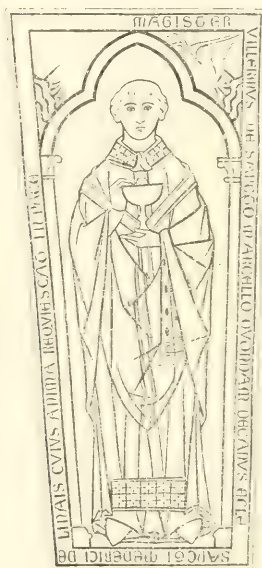
[illegible] *Dimissique gregis* [illegible]

Voy. [illegible] dalles de la Sainte-Chapelle [illegible]

## MCCCXXIV.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

XIII<sup></sup>e siècle.



. . . . MAGISTER :

VILLERMVS : DE : SANCTO : MARCELLO : QVONDAM : DECANVS : ECLESIE :

SANCTI : MEDERICI : DE :

LINAIS [1] : CVIVS : ANIMA : REQVIESCAT : IN : PACE : . . . . . . .

Pierre [2]. — Long. 1m,96; larg. à la tête, 0m,9.; aux pieds, 0m,5.

[1] On écrivait primitivement *Linais* et *Linois* au lieu de *Linas*. — [2] Dans le chœur

En sa qualité de doyen, Guillaume de Saint-Marcel était le chef du chapitre de Linas. Sa tombe, qui se rétrécit d'une manière très-sensible vers l'extrémité inférieure, paraît un peu plus ancienne que celle de Geoffroi de la Roue; mais l'épitaphe ne nous indique pas la date du décès.

Arcade en ogive trilobée; deux colonnes, avec feuilles en crochet à leurs chapiteaux; effigie encensée par deux anges nimbés, sortant de nuages; la tête du défunt découverte, à peu près effacée; visage imberbe; les mains tenant un calice à large coupe; aube, chasuble longue relevée sur les bras, manipule; orfrois semés de petites croix et de compartiments.

L'abbé Lebeuf[1] rapporte que vers 1710, en creusant une fosse pour un chanoine nommé Jean Fauvel, entre le chœur et le sanctuaire, on retrouva le cercueil en plâtre du doyen Guillaume qui renfermait quelques restes du couvercle en bois de la bière et plusieurs petits vases de terre placés à côté de la tête. Un de ces vases contenait du charbon et des grains d'encens étouffé.

(1) T. X, p. [illegible]

## MCCCXXV.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1301.

✠ HIC · IACET · PHI
LIPP9 · PATE · CANON · ISTIUS · ECCE · QUI ·
. . . IT · ANNO ·
DNI · M · CCC · I · V · KL · IUNII[1] · ORATE · P · EO

Pierre. — Long. 1m,65 ; larg. 0m,75.

A la suite des tombes d'un doyen et d'un chantre, nous avons à décrire celle d'un simple chanoine qui fut à peu près leur contemporain. L'ogive trilobée de l'arceau d'encadrement repose sur deux consoles feuillagées. Au lieu de deux anges thuriféraires, on voit sortir de nuages seulement deux mains qui encensent le défunt. Philippe Paté ne s'éleva pas au-dessus de l'ordre du diaconat. Il en porte le costume, aube, tunique, manipule. Ses mains tiennent un évangéliaire fermé, la droite par le bord supérieur, la gauche par le bord inférieur. Deux chiens servent d'appuis à ses pieds.

[1] Le cinq des kalendes de juin (28 mai) 1301. L'abbé Lebeuf indique par erreur le millésime de M.CCC.LV. (*op. cit.* t. X, p. 189). — [2] Dans le chœur.

## MCCCXXVI.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1323.



Pierre. — Long. 1m,95; larg. 1m,00.

HIC · IACET · MA

GISTER · SIMON · MORELLI · DE · PAR' · CANONICUS · DE · LINAIS · QUI · OBIIT · AÑO ·

DÑI · M · CCC · VICESIMO · TERCIO ·

DIE · . . . CUIUS · AĪA · REQUIESCAT

IN · PACE ·

Simon Moreau (ou Morelli), chanoine de Linas, fut inhumé dans le chœur, au-dessous de la lampe. Son épitaphe nous apprend qu'il était originaire de Paris. Resté diacre, comme Philippe Paté, dont nous venons de faire connaître le monument, il porte le même costume. La tête a de la noblesse et de la gravité. Les mains tiennent un évangéliaire muni de deux fermoirs fleuronnés. Les orfrois sont ornés de petites croix et de quintes-feuilles. Deux anges nimbés encensent le défunt. L'encadrement se compose d'une ogive à trois lobes, de pieds-droits, de colonnettes, de chapiteaux à feuillage, d'arcatures, de clochetons et de crossettes. L'extrémité inférieure de la dalle est en partie oblitérée.

Nous mentionnerons ici quelques fragments dont les inscriptions, en capitale gothique, se rattachent à la même période que celles des tombes classées sous les numéros qui précèdent.

Portion de dalle; les pieds d'un personnage, le bas d'une aube galonnée; ces trois mots sur la bordure :

........SPLENDOR XPE PATRIS...........

Débris d'un arceau trilobé; un seul mot de l'épitaphe :

.......LATERA..........

Grande dalle, complétement usée, qui a été employée comme table d'autel :

.........CHANOINE DE CEENS............

Sous le lutrin, à la bordure d'une dalle gravée :

✠ HIC IACET IOHANNES...........

Il y a aussi dans le chœur trois grandes dalles, qui ont probablement servi de tombes, mais sur lesquelles on ne distingue plus rien.

MCCCXXVII.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1491.

ecclē
. . . . . . . . . .te [1] presbiter cantor et canonic' Istius ecclesie ac curatus
parochialis sancti petri de
montelethérico [3] qui obbiit anno dñi millesimo
quadringentesimo nonagesimo primo [4] undecima die mensis Octobris āīa
ei' In pace Requiescat Amen [5]

[illegible]

Dalle autrefois très-riche, aujourd'hui très-usée. Aux quatre angles, les emblèmes des évangélistes dans des quatre-feuilles; deux pieds-droits ornés chacun de six figures; dais pareillement historié de personnages; clochetons, crossettes, arcatures, clefs pendantes; effigie, mains jointes, l'aumusse sur la tête; chape à galons fleurdelisés, dont les plis recouvrent presque entièrement les pieds; sous le bras gauche, bâton cantoral, simple, annelé; entre les mains, une banderole portant les premiers mots du psaume L, Miserere mei Deus. L'épitaphe occupe seulement trois côtés de la bordure. A peine reconnaît-on le contour de la figure de saint Merry qui, d'après l'abbé Lebeuf, surmontait le bâton cantoral.

A sa qualité de chantre et de chanoine de Linas le défunt réunissait les fonctions de curé de Saint-Pierre de Montlhéry.

[1] *Magister* ..... [illegible], suivant l'abbé Lebeuf; peut-être [illegible].
[2] *Sic.*
[3] *Saint-Pierre de Montlhéry*, [illegible].
[4] La date de 1401, donnée par l'abbé Lebeuf, est évidemment erronée.
[5] Le mot [illegible].
[6] Dans le chœur.

## MCCCXXVIII.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

xv^e siècle.

Cy giſt venerable et diſcrette per. . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . des egliſes parrochiales de S^t pierre de ſaulnyeres

dioceſe de chartres [1] et ſ^t cyr dioceſe

de ſees [2] doyen et chanoine en legle de ceās leql treſpaſa [3]

le dimenche xxvi^e jour de ſeptembre. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .dieu

q pardō luy face a lame pr nr z ave m^a

Pierre [4]. — Long. 2^m,25; larg. 1^m,1[illegible].

La décoration de la dalle de ce doyen de Linas offre la plus grande analogie avec celle de la tombe du chantre mort en 1491. Le dessin. trop légèrement tracé, trop compliqué, en est de même fort endommagé. La fracture d'un angle de la pierre a fait disparaître le nom du défunt, et la date finale n'a pas résisté au frottement. Aux angles conservés, armoiries au chevron accompagné de trois grappes de raisin [5]; pieds-droits et pinacle, jadis ornés de figurines; l'effigie en aube et chasuble, les mains jointes, l'aumusse sur la tête, l'étole au cou; galons brodés de rinceaux de feuillages. Aux pieds du doyen, à la droite, un petit personnage à genoux, âgé, vêtu d'une ample robe à larges manches, la tête nue, les mains jointes, un chaperon rejeté sur l'épaule droite. Le costume n'a rien d'ecclésiastique; cette figure pourrait représenter un parent ou un ami qui aura fait faire la tombe.

[1] Saint-Pierre de Saulnières (arrondissement de Dreux, Eure-et-Loir).

[2] Saint-Cyr-la-Rosière (arrondissement de Mortagne, Orne).

[3] *Sic.*

[4] Dans le chœur.

[5] On croit distinguer quelques lettres sur le chevron.

## MCCCXXIX.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY

xvi^e siècle.

Cy dessoubz gist venerable et discrette psonne mᵉ Gaulvin trotier [1] pbre en son vivāt doyen . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . P et poʳ ledit a . . . . . t a delaisse trente et deux solz parisis ? rēte qui luy estoient . . . . . . . . .

[illegible]

Le banc des choristes recouvrait autrefois la tombe du doyen Gaulvin Trotier; c'est peut-être cette circonstance qui empêcha l'abbé Lebeuf de nous en transmettre entièrement l'inscription, devenue depuis illisible pour la plus grande partie. Elle forme au pourtour de la tombe deux lignes superposées. On y lisait certainement quelques détails sur la destination de la rente de trente-deux sous parisis léguée par le défunt. L'effigie n'existe plus. Les traces de quatre médaillons sont restées [illegible] angles de la dalle.

Le nom de Gaulvin Trotier reparaît dans le chœur, sur un fragment d'une inscription du xvii^e siècle qui relatait la fondation faite par quelque autre personne de la même famille d'une messe solennelle du Saint-Sacrement pour le premier jeudi de chaque mois, de prières des morts, et de services, en mémoire du doyen, de Nicolas Trottier [2], de sa femme Marie François et de leurs parents et amis trépassés. Pierre arrondie au sommet: filet d'encadrement: une tête de mort et deux torches en sautoir. (Long. 0m.54; larg. 0m.55.)

[1] L'abbé Lebeuf lisait *Trot[illegible]*, sous [illegible] — [illegible] devons d'ailleurs le complément de la première partie de l'épitaphe : *doyen et chanoine de l'église collégiale [illegible] de Lynois natif de Marcoussis [illegible]* [illegible]

[2] Dans l'inscription la plus récente, le nom paraît [illegible] *Trot[illegible]*

## MCCCXXX.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1623.

Cy deuant gissent les corps de venerable & discrete persōne Mes$^{re}$ Guillaume
richer viuant pb̄rē chanoine &..... [1] en leglē de ceans lequel a fōdé a p̄petuité
4 obitz p̄ chacun an a sauoir le pre$^{r}$ le io$^{r}$ de l'Ascension n̄re seignē le 2$^{me}$ le io$^{r}$
du S$^{t}$ Sacremēt le 3$^{me}$ le io$^{r}$ des Trespassez & le 4$^{me}$ le io$^{r}$ S$^{t}$ Martin d'yuer 1623. qui
est le io$^{r}$ du deces dud̄ defunct richer auquelz obitz sera chanté la Messe
auecque chappes diacre & soubz diacre & en fin le libera sur la fosse &
a fōdé des vigiles a 9 pseaumes & 9 lecōs tous les Dimāche de quaresme
apres vespre en comancāt a placebo [2] & le lēdemain laudes cōme est ac-
coustumes p̄ les chanoinez de lad$^{e}$ eglē apres matine qui a la fin des vigiles
serōt tenus de venir chantē en la nef deuāt le crucifix D̄ne non secundum
& auec Deprofundis & les oraisons accoustumés ou sera distribué p̄ les
chanoines & chap$^{tre}$ 40 solz tz a chacune desd̄ obitz & vigiles a chaque fois
33 solz 4 d̄e tz [3] durant que l'on dira led̄ D̄ne non secūdū & sera aussy
distribué au sōne$^{r}$ 25 solz p̄ an po$^{r}$ sōner lesd̄ io$^{r}$ des Dimāches la grosse
cloche en mort [4] & 15 solz tz po$^{r}$ 2 cierges qui bruslerōt durāt lesd$^{e}$ vigiles
& au cas que lesd$^{e}$ obitz ne pouroiēt estre celeb$^{re}$ cesd̄ io$^{r}$ qu'on en aduertira
Guil$^{me}$ anceau executē du testamēt dud̄ richer ou les siēs on publira au prosne
que ce sera le io$^{r}$ d'apres les plus cōmode d'iceux io$^{r}$ plus sont tenvz & obligez
les curé & Marguil$^{es}$ eux & leurs successē de fē dire chātē & celebrer bien et
deuotemt̄ p̄ chas̄ an a p̄petuité 5 obitz scau$^{r}$ 3 a l'intenōn dud̄ Mess$^{r}$ Guil$^{me}$ richer
& de ses parēs & amys tresp$^{ez}$ p̄ testamēt & der$^{e}$ volōté & lēd Guil$^{me}$ anceau cōme
executē scau$^{r}$ le pre$^{r}$ des trois obitz le io$^{r}$ S$^{t}$. Luc le 2$^{me}$ le io$^{r}$ S$^{t}$. Mathias le 3$^{me}$ le io$^{r}$
S$^{t}$. Mathieu & les deux auēs obitz a l'intenōn & po$^{r}$ le remede des ames de
deff$^{t}$ Laurens anceau & Barbe harsant sa fēme & de leū parēs le io$^{r}$ de S$^{t}$.
Laurēs & de S$^{te}$. Barbe ouē sont tenuz & obligez lesd̄ curé & Marg$^{ers}$ & leū

[1] Un mot effacé : *doyen*, ou *chantre*, ou *curé*.

[2] *Placebo Domino in regione vivorum*, première antienne de l'office des trépassés.

[3] Le texte nous semble obscur dans le détail des distributions. Les 40 sous s'appliquent-ils à la sonnerie et au luminaire, et les 33 sous 4 deniers aux rétributions canoniales?

[4] La sonnerie particulière des morts.

successe̅ de recom̅ande̅ au p̅sne aux prieres des ge̅s de bien a p̅petuité
aux quatre festes an̅uelles & solemnelles auec les pri[rs] accous[es] po[r] les tresp[es]
a l'inten̅on de deff[t] M[e] Guil[me] richer Jean richer & Mathurine basset ses pere
& mere & Ysaac richer son frere & au cas que lesd[e] re̅tes fusse̅t racheptees
lesd̅ curé chap[re] & Marg[es] seront tenuz de remploier la som̅e prin[le] en aute̅
rente & fe[re] scau̅ le remploy & co̅tract de co̅stituo̅n de re̅te a Guil[me] anceau
ou a ses successe̅ com̅e execu̅t du testame̅t dud̅ Mes[r] Guil[me] richer & com̅e
fonda̅t des deux der[rs] obitz le tout & moienan̅t certaines re̅tes fo̅dés a p̅pe[te]
& au cas q̅ lesd̅ S[re] de chap[tre] ne voulusse̅t accepter toute lesd̅[e] fond[ons] & charges
apres le̅ refuz led̅ testa̅ do̅ne lesd̅[e] re̅tes a la paroisse de ce̅as a la charge
q̅ lesd̅ curé & Marg[ers] fero̅t dire & celebrer tous lesd̅ obitz & vigiles cy dessus
me̅tionez de tous lesq[les] offices se so̅t chargez Mess[rs] les chanoine chap[tre] & curé
de ce̅as ta̅t po[r] eux & le̅ successe̅ moienan̅t certaines re̅te fo̅dés a p̅pet[te] a le̅
profit come il est plus ampleme̅ declaré p̅ le co̅tractz passez pard[t] Pierre
prieur not[re] Royal dem[t] en cest ville de Linois le 8[me] io[r] de Iuillet 1623

PRIES DIEV QVIL METTE
LEVRS AMES EN REPOS

Pierre. — Long. 1$^{m}$,90; larg. 0$^{m}$,80.

La dalle se trouve engagée sous le parquet des stalles. Au-dessous du texte, enroulements de feuillage; au-dessus, un fronton triangulaire, en partie brisé, où se voient quelques restes de torches fumantes en sautoir.

Guillaume Richer, un des dignitaires du chapitre de Linas, mort le jour de la Saint-Martin d'hiver, 11 novembre 1623, chargea son exécuteur testamentaire, Guillaume Anceau, d'assurer la fondation des obits et services à célébrer pour lui-même, pour son père Jean Richer, pour sa mère Mathurine Basset, et pour son frère Isaac Richer. Guillaume Anceau y ajouta deux obits pour ses père et mère, Laurent Anceau et Barbe Harsant. Les rétributions canoniales, le salaire annuel du sonneur, le prix du luminaire et la réversibilité des donations à la paroisse en cas de refus de la part du chapitre sont spécifiés en détail dans l'extrait de contrat que nous avons sous les yeux.

## MCCCXXXI.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1641.

A la Gloire De Dieu Et Memoire perpetuelle
De Venerable et Discrette personne Me
Estienne Mesnard Viuant pbre Licentié
es saintz Decrets [1] Doyen Et Chanoine DE
L'eglise St Mederic de Lynois [2] qui A Rendu
Son Ame A Dieu le 20 Aoust 1641 Et par
Son testament DU 17e 1or Dudit Mois passé
pardeuant Le Royer Nore Royal A Montlehe [3]
ry A Donné au chappitre Dicelle Egle Cent
cinqte Liures A la Charge De Dire Et Chan
ter Au chœur De Ladite Egle vn Obit Et vn
Salut A perpetuité scauoir L'obit Le Iour et [4]
Feste De Linuention Sainct Estienne prot
to martyr 3. Aoust [5] Et le Salut le Iour De la
pentecoste A Cinq Heures du Soir Et ∽
Encor A Donné A L'œuure Et Fabricque
Dicelle Eglise pareille Somme De Cent
cinqte Liures A Condition que Les Mar
guilliers Feront dire et Chanter Aussy
perpetuellement A L'autel de la par
roisse [6] ledict iour 20 Aoust vn Obit
Solemnel A Diacre Soubzdiacre Et
Chappiers Auec Vigilles A TROIS ∽
pseaulmes Et troys Lecons ET Four
niront Lesd' Marguilliers De Lumi
naire prie Dieu pour Luy ∽

Pierre. — Long. 1m,11 ; larg. 0m,70.

[1] En droit canon.

[2] Forme ancienne du nom de Linas.

[3] On pourrait lire *Montrehery*.

[4] Le graveur a écrit *Ec*.

[5] L'Église célèbre deux fêtes de saint Étienne : l'une le lendemain de Noel, en l'honneur de son martyre ; l'autre le 3 août, pour l'invention de son corps.

[6] L'autel paroissial avait saint Étienne pour patron.

Dalle engagée sous les stalles du chœur, du côté de l'évangile. Un encadrement historié entoure l'inscription. Au-dessous du texte, une tête d'ange éployée, accompagnée d'enroulements; au-dessus, un fronton demi-circulaire, posé sur deux consoles et bordé d'oves. Le fronton contient quelques figures, peut-être une Notre-Dame de Pitié; le plancher qui cache une partie de la dalle ne laisse voir que le pied d'une croix fichée en terre et maintenue par deux gros clous.

---

## MCCCXXXII.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1661.

. . . . . . GİST VENERABLE ET DİSCRE^TE^
. . . SONE M^E^ ANTHOİNE RETEL
CHANTRE & CHANOİNE EN
LEGLİSE DE CEANS LEQ^L^ TRESPAS^A^
LE VINGT NEVF^E^ İO. DE SEPTEMB^RE^
1661 A Q^L^ İO. OV LES PREES [1]
. . . A FONDE VN OBİT Q̄. . . . .
. . . . . . .DE CETTE EGLİE
POVR LE REPOS DE SON AME
PRİEZ DİEV
POVR LVY

Pierre [2]. — Long. 0^m^,70 ; larg. 0^m^,64.

Inscription fruste, négligemment gravée. Elle n'a d'autre mérite que celui de nous apporter le nom d'un chantre du chapitre de Linas.

[1] Sic. On a probablement voulu dire *à quel jour ou les plus prochains.* — [2] Dans le chœur.

MCCCXXXIII.

LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT MERRY

1776.

D. O. M.

HIC RESURRECTIONEM EXPECTAT
QUI ANNOS ÆTERNOS IN MENTE HABUIT[1]
JOANNES BAPTISTA *CHAPLOT*, SACERDOS DEI ET X[TI]
INNOCENS MANIBUS, ET MUNDO CORDE[2]
PASTOR, THEOLOGUS, CANONICUS,
VIGILANTIÀ, ERUDITIONE, PIETATE,
REXIT, DOCUIT, EDIFICAVIT,
PAROCHIAM, GREGEM, CAPITULUM,
DILECTUS, DEO, ET HOMINIBUS[3], MITIS ET HUMILIS[4]
OBIIT XV JUNII, M. D. CCL XXVI.
ÆTATIS SUÆ LVII PASTORATUS XIX
VIVIFICET, ET BEATUM FACIAT DEUS

*JB. GUILLE.* HAVET HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS, AMICO MERETISSIMO[5], HOC MONUMENTUM MŒRENS. P. I.

Marbre noir. — Haut. [illegible]

Le chapitre de Linas touchait au terme de son existence plus de cinq fois séculaire, lorsque mourut Jean-Baptiste Chaplot, chanoine, curé de la paroisse. Son épitaphe est fixée à un des piliers de la nef. Elle fait un grand éloge de sa piété, de son zèle et de sa science. Jean-Baptiste-Guillaume Havet, ami et confrère du défunt, lui consacra ce témoignage de son affection.

[1] Psalm. LXXVI, v. 6.
[2] Psalm. XXIII, v. 4.
[3] Eccl. cap. XLV, v. 1.
[4] Math. cap. XI, v. 29.
[5] Sic.
[illegible]

## MCCCXXXIV.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1575.

Cy deuant giſent honorables perſonnes Pierre lhuillier m̄chant
et bourgeois de linoys lequel deceda le ve Jour de decembre Mil
ve ſoixante et huict Et Jehanne Robineau ſa femme laquelle
deceda lan Mil ve lxi                    [1] leſquelz durant
leur mariage ont fonde deux obitz ſolempnelz dont lun ce doibt
dire au coeur dē l̄egl̄e de ceans le xxixe Jor de May par les doyen
et chanoine de ladᵗ egle leſquelz y ſont obligez moyēn la ſōme
de xxiiii ŀ pariſis de Rente annuelle et perpetuelle a prandre ſur
une maiſon aſſiſe a linoys ou pend pour enſeigne ſt Criſtophle
lautre obit ſe doibt dire p̄ le cure dicelle ēgl̄e a lautel noſtre
dame le vingt cinquieſme Joᵗ de May. Moyennant la
ſōme de vingt ŀ pariſis de Rente annuelle et perpetuelle a prādre
ſur troys eſpaces de maiſon                    [2] Et honorable
femme Eſtiennette compaignon femme en seconde nopces
dudᵗ luillier laq̄lle deceda le ve Jour de May Mil ve lxxv
Leſquelz ont delaiſſe au doyen chantre et chanoines de ceans la
ſomme de Cent ſoub; t̄ de Rente annuelle et perpetuelle a prādre
ſur une maiſon aſſiſe a chres [3] ou pend por enſeigne le coq a la
charge de dire et celebrer par chāun an au coeur de ladᵗ ēgle par leſdᵗ
de chappre quatre obitz ſolempnelz dont deux ſeront dictz les
Jours des feſtes de la natiuite et conception n̄re dame a liſſue de
matines a ſcauoir une haulte meſſe du Jour les deux aultres

[1] Les intervalles non remplis se trouvent dans le texte original.

[3] *Châtres* (Arpajon), voyez ci-après n° MCCCXLVI.

ſeront dictz lun le iour S$^{t}$ Pierre et ſainct Paul et lautre le io$^{r}$
S$^{t}$ Eſtienne et ſur la fin ſera dict libera et ſuffraiges pour les
treſpaſſez ſur la ſepulture deſdictz deffunctz ſur laq̄lle ſeront
. . . . . deux cierges ardens pendāt la ſelebraōn deſd' obitz et
le io$^{r}$ meſme ſera dict ung ſalue Regina auec oraiſons po$^{r}$
les treſpaſſez et ſerōt tenuz Iceulx de chap̄p̄re anoncer au
plus prochains parens deſd' deffunctz
le Jour quilz celebreront leſd' obitz

Priez dieu pour eulx.

Pierre. — Long. 1m,10; larg. [illegible]

Nous avons donné la priorité aux monuments funéraires des membres du chapitre de Linas: il s'agit maintenant de publier les inscriptions relatives à des fondations ou à des sépultures de personnes laïques.

Les fondations faites par Pierre Luillier, marchand et bourgeois de Linas, par sa première femme, Jeanne Robineau, et par sa seconde épouse, Étiennette Compaignon (1561, 1568, 1575), sont énumérées sur une table de pierre. Au-dessus du texte, un dessin, à peine visible aujourd'hui, représentait deux donateurs agenouillés sous la protection de leurs saints patrons, et une Notre-Dame de Pitié assise au pied de la croix. Dans les angles inférieurs, sur deux écussons, d'une part, un arbre autour duquel s'enlace un cordon soutenant les initiales P L; de l'autre, un chevron sur lequel chevauche un grand compas, deux étoiles en chef, et en pointe une pièce qui ressemble à une gourde ou à une petite bouteille. Dans un intervalle, au milieu de la dernière ligne, un cœur dans lequel s'enfoncent trois clous.

Les rentes léguées au chapitre par les trois fondateurs étaient assi-

[1] Dans le chœur.

gnées sur trois maisons, l'une située à Linas, où pendait l'enseigne de Saint-Christophe, une autre assise à Châtres, à l'enseigne du Coq, une dernière dont la situation n'est pas indiquée. Un vide, qu'on a négligé de remplir, avait été laissé à la suite de la mention de cet immeuble. Les fondations d'obits et d'autres prières ou suffrages par les défunts ne diffèrent pas de celles que nous avons déjà plusieurs fois analysées.

---

## MCCXXXX[illegible]

## LINAS — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT MERRY

1527

Par Contract passé pardeuant Estienne Boisneuf notaire Royal en la preuoste & chastellenye de [illegible] xxviii [illegible] Mil v[c] IIII[xx] VII Les doye[illegible] chantre chanoines & Chappitre de ceans se sont chargez & ont promis par eulx & leurs Successeurs atousiours A honnorable homme M[e] Pierre Gaingniet docteur en la faculté de medecine dem̄ a Linois & Iehanne Luillier sa femme de faire dire chanter & celebrer en leglise de ceans A leur Intentiō Vne haulte Messe en lhonneur de Dieu & de Madame S[te] Anne a diacre soubz diacre deulx chappiers tous Reuestuz de chazuble Chappes & tunicque blanche & ce tous les premier mardy de chūn mois de lan a perpetuité & non aultre Iour fors que le Iour du mardy des ferriers[1] de pasques qll̄e se pourra dire le landemain ou le Iour precedant & ce deuant cest hostel & ymage de ladicte S[te] Anne & pour ce faire bailler deux cierges qui bruslerout dessus ledict hostel pendant ladicte messe & deux aultres sur les fosses & sepultures desd̄ fondateurs apres leur deceps & pendant leur Vye sur la sepulture de deffunt Pierre Luillier pere de lad̄ femme & en fin dicelle messe aussy chanter libera deprofundis & oraisons acoustumees en chappes noires sur les mesmes lieux & ainsi quil doiuent estre mis lesd̄ cierges Plus de fournir ornemens conuenables atout ce que dessus & Affin daduertir toutes personnes lors que se dira lad̄ messe Icelle sonner ou fē sonner & tainter par trente coups continuelz en forme de trentin par la grosse cloche de lad̄ eglise Plus de chanter & celebrer come dessus par chacun an le Iour & feste madame S[te] anne[2] atel iour quelle puisse eschoir Vne haulte messe aussy en lhonneur dicelle auecq telle Solempnite ql̄ appartient qui tiendra lieu po[r] lun desd̄ mardy du mois & pour Icelle dire auecq solempnite fē orner de paremens led̄ hostel offrir encens ainsi quil est acoustume & meitre deuant led hostel reuerdye & Rameaulx fē Sonner les cloches & carillion la ueille & le Iour dicelle feste S[te]

Des feries de Pasques. — Le [illegible]

anne & speciallem a la prose que lon dira a lad messe et lors de la celebration
dicelle De fe distribuer par le procur dud Chappitre apres le libera dit
ainsi quil est acoustume le sallaire & asistance des chanoynes qui assisterot
a Icelle & non a aultre le tout Moiennant la uente & constituon que lesd Gaingniet
& sa feme ont faite solidairem ausd doyen chanoines & Chapp par le mesme
contract de quatre escuz sol dix solz de Rente pendant la Vie desd fondateurs
& apres leur decedz Cinq escuz sol six solz tourn. Plus se sont Chargez lesd
doyen chantre chanoines & Chapp de ceste eglise par le mesme contract
de bailler & distribuer par aulmosne par chun an la some de six escuz a
Vng Predicateur home de bien docte & suffisant Choisy par lesdictz S[rs] qui
prechera & anoncera leuangille chun an en Icelle eglise pendant le temps de
Lauant & Caresme assauoir deux escuz sol po[r] lauant & quatre escuz po[r] le
Caresme & a Icelle predicat faire fe les prieres desd fondateurs les Iours de
dimanche et festes solempnelles & Iceulz Recommander aux gens de bien
faisant sa predication & speciallem le Io[r] de Pasques au sermon des trespassez
& oultre ce de dire chanter & celebrer par luy trois messes a lintenon desd
fondateurs scauoir lune le Io[r] de Noel la seconde le Io[r] de Pasques & la tierce le
Io[r] de la Nontiaon nre dame [1] & enfin dicelle dire libera deprofundis & oraisons
acoustumees sur la fosse & sepultures desd fondateurs Laqlle deliuran desd
six escuz se fera en la presence daucuns parens & amys desd fondateurs
qui seront a ce fe appellez Le tout moiennant pareille somme de six escuz de
Rente de laquelle lesd fondateurs ont faict don cession & transport par led
contract paiable apres le decedz desd fondateurs ausd S[rs] doyen chantre
chanoines & Chapp a prendre sur les heritages selon & ainsy que le contient
plus au long le contract dessus dacté

Pierre [2]. — Long. 1m,51; larg. 0m,86.

L'encadrement du texte consiste en un simple filet; au-dessous, on voit une élégante tête d'ange, aux ailes éployées, entre deux branches de laurier, et, de plus, deux écussons qui ont été martelés, l'un aux armes du mari, l'autre parti des premières et de celles de la femme. Pierre Gaingniet, le fondateur, exerçait la médecine à Linas. Jeanne

[1] Le jour de l'Annonciation, 25 mars, qui arrive toujours en carême. — [2] Engagée sous les stalles.

Luillier, sa femme, était fille de Pierre Luillier dont nous venons de citer les fondations sous le n° MCCXXXV qui précède.

Les deux époux avaient une dévotion particulière pour le culte de sainte Anne, la mère de la Vierge et l'aïeule du Christ. Ils fondèrent en son honneur douze messes solennelles. Après les avoir célébrées en chasubles, chapes et tuniques blanches, les chanoines devaient se revêtir de chapes noires pour chanter les prières des morts. Suivant la coutume encore usitée en Italie, on parait en cette circonstance les abords de l'autel de sainte Anne de verdure et de rameaux. Les donateurs voulurent aussi pourvoir à ce que les paroissiens de Linas fussent évangélisés pendant l'Avent et le Carême. Une rente de six écus était destinée à la rétribution d'un prédicateur homme de bien, docte et suffisant, qui recevait deux écus pour la première station, quatre pour la seconde, et qui devait aussi acquitter des fondations de prières en mémoire des deux défunts.

## MCCCXXXVI.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1604.

A LA MEMOIRE
Passant cy deuant gisent les os &.
cendres de Francois Reuerdy S^R Du
Verger, Né de Bourbon l'archainbault[1]
en Bourbonnois près Moulins, qui
ayant fidellement seruy le Roy en
qualité de Secretaire ordinaire de sa
Chambre.......ieur De Giez Gentil-[2]

.. ... .......aieste au Duche &
...........D'Orleans en la charge
............tel, mourust en ce lieu
de Lynois agé de XXXII ans ou anui-
ron le Vendredy XXV^e Iuin 1604

Priez Dieu pour son ame

*Requiescat In Pace Pater et Aue*

Pierre[3]. — Long. 0^m,90; larg. 0^m,54.

Dalle très-endommagée. Au-dessus du texte, Notre-Dame de Pitié, assise au pied de la croix, et tenant sur ses genoux le corps de son fils; à sénestre, dans une couronne de feuillage, les initiales R G sur un fond de larmes; à dextre, dans une couronne semblable, un écusson au chevron chargé d'un croissant, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une branche de laurier[4].

[1] Bourbon-l'Archambault, berceau de la branche ducale et royale de Bourbon. Le château en ruines; la Sainte-Chapelle démolie.

[2] Il manque ici deux ou trois lignes.

[3] Dans le chœur.

[4] Peut-être par allusion au nom, *Reverdy*. Au-dessus des deux étoiles, une nuée. La branche de laurier, en pointe, semble tenue entre deux petites mains, ce qu'on appelle *une bonne foi*.

François Reverdy appartenait, on peut le supposer, à une famille attachée au service de la maison de Bourbon. Le lieu de sa naissance la charge de secrétaire ordinaire de la chambre du roi qu'il remplissait auprès de Henri IV, nous autorisent suffisamment à le penser. Son épitaphe lui attribue aussi quelque fonction au duché d'Orléans. Il se dirigeait sans doute vers Paris, lorsque la mort le surprit à Linas, presque aux portes de la capitale.

---

## MCCCXXXVII.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1616.

A LA POSTERITÉ

CY DEVANT GIST ET REPOSE DAMOISELLE
FRANCOISE CARON EN SON VIVĀT FILLE DE
CHAMBRE DE MADAME CATHERINE DE CLEVES [1]
DVCHESSE DOVAIRIERE DE GVISE AAGEE DE
SEIZE ANS QVI DECEDA EV CE LIEV LE 12 MAY
MIL SIX CENS SEIZE REVENANT DE GVIENNE
AV RETOVR DV MARIAGE DV ROY LOYS 13 [2] AV TRES
GRAND REGRET DE SES PERES ZOZIAS CARON
.....DE LA GARDEROBBE DVDICT ROY ET CON-
.......DE LA DICTE DAME ET PRINCESSE DE
......MERES MADAMOISELLE IEHANNE LE GA-
.....CHAMBRE DE LADICTE DAME : LESQVELZ
EN ONT VOVLLV LAISSER PERPETVELLE
MEMOIRE EN L'EGLISE DE CEANS.

EPITAPHE

AINSY IE FVS RAVIE AV PRINTEMPS DE MON AAGE
PAR LA PARQVE CRVELLE, PARQVE QVI NE PARDOÑE
AVX VIVANS QVELZ QVILZ SOIENT : PASSĀT, NE TĒ ESTOÑI
DIEV LA VOVLLV AINSI, CHANGEANT CEST HERITAGE
MORTEL, A L'IMMORTEL, MON AME BIEN HEVREVSE
VIT LA HAVLT DANS LE CIEL, ET SEVLLEMĒT MES OS
SOVS CE TOMBEAV ICY DEMEVRENT EN REPOS
ATTENDANS LE RETOVR DE L'AME DESIREVSE
NON MORTVAM PVTA QVÆ IN COELIS VIVIT

Marbre noir [3]. — Haut. 0m,51 ; larg. 0m,42.

[1] Catherine de Clèves, veuve de Henri de Lorraine, duc de Guise (le Balafré) ; elle mourut en 1633, quarante-cinq ans après le meurtre de son mari.

[2] Le mariage fut célébré le 25 novembre 1615.

[3] Autrefois au dallage du chœur, depuis dans le bas côté méridional.

La plaque de marbre est brisée: l'inscription, déjà usée, se lit difficilement. La jeune Françoise Caron et ses parents, attachés au service du roi et à celui de la duchesse douairière de Guise, avaient dû suivre leurs maîtres dans ce long et pénible voyage à main armée entrepris par Louis XIII en 1615, pour aller recevoir sa nouvelle épouse, Anne d'Autriche, jusqu'au pied des Pyrénées. Au retour et au moment même où elle touchait au terme de ses fatigues, Françoise Caron fut obligée de s'arrêter à Linas, où elle mourut. Son père et sa mère ont laissé dans l'église de ce lieu la touchante expression de leurs regrets. La prosodie des huit vers placés à la suite de l'épitaphe n'est pas d'une bien rigoureuse exactitude; la mythologie s'y mêle aux espérances chrétiennes; mais, en les lisant, on s'associe volontiers à la douleur causée par cette mort prématurée; ceux qui les ont écrits ne demandaient pas davantage, une larme et une prière.

## MCCCXXXVIII.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1621.

Honnête personne Jean Drouet, en son vivant ....., demeurant à *Lynois*, laissa aux doyen, chantre et chanoines de Saint-Merry diverses rentes dont le produit était destiné à l'exécution de ses fondations testamentaires. L'inscription commémorative se compose de quarante-sept lignes qu'on peut diviser en deux parties. La première relate le legs d'une rente de dix livres sur la maison du Lion d'argent pour la célébration de quatre obits et pour des prières à réciter sur la fosse du donateur, suivant contrat passé au mois de novembre 1619. Les vingt lignes de cette partie du texte sont à moitié oblitérées. Nous devrons restreindre la publication à la seconde partie; elle est ainsi conçue :

........... .. .... .......... TESTATEVR A DELAISSÉ A LŒVVRE ET FABRIQVE DE
LADICTE EGLISE CENT DOVSE SOLZ SIX DENIERS DE RENTE ASIGNÉ
SVR VNE MAISON SISSE AV HAMEAV DE LA PELLERYNE[1] DICT LIMAGES
S. VINCENT A LA CHARGE QVE LES MARG$^{RS}$ OV LEVRS SVCSCESSEVRS SE
RONT TENVS FAIRE DIRE CHANTER ET SELEBRER PAR LEDICT SIEVR CVRÉ OV SON
VICAIRE TROIS OBISTZ SOLLENNELZ AVEC CHAPPES DIACRE ET SOVDIACRE
VIGILLES ET LIBERA ET ORAISONS ACOVTVMEE SVR LA FOSSE DVD. DEFFVNCT SCAVOIR
LE PREMIER DESD. OBISTZ LA VEILLE S$^{T}$. IEHAN BABTISTE LE II$^{E}$ LA VEILLE NRE.
DAME EN SEPTANBRE IO$^{R}$ DV DECEST DE DEFFVNCT HONO$^{LE}$ HOME MICHEL DROVET
PERE DVD. TESTATEVR EST DECEDÉ EN LAN MIL V$^{C}$ IIIIXX DEVLX LE III$^{E}$ LA VEILLE
S$^{T}$ MICHEL COMME IL EST PLVS A PLAIN PORTÉ PAR LE CONTRACT PASE PARDEVANT
LED. PRIEVR NOTE LE XIII FEBVRIER MIL VI$^{C}$ XX ET OVLTRE XXXIIII LIVRES TZ A VNE FOIS
PAYE ASSIS SVR LES LYEVLX ET HERITAGES DE CLEMANT PAYEN A LA CHARGE QVE
LESD. MARG$^{RS}$ SERONT TENVZ FAIRE DIRE VNG OBISTZ LE IO$^{R}$ OV VEILLE S$^{T}$ MARTIN

Paroisse de Linas. — *Outre*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PENDRE POVR ENSEIGNE LIMAGES S[T] MICHEL SISSE AVD. LYNOIS AV COSTÉ VERS LA

[illegible]
SERA

[illegible]

[illegible]

FOVRNY DORNE[NT] ET LVMYNAIRE ET QVE LED. GOV[R] SERA TENV A LA FIN DE LAD. MESSE DAD-

[illegible]
LYBERA

[illegible]
NOTE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

La premiere partie de l'inscription nous a indiqué l'enseigne du Lion d'argent; la seconde nous fait connaître celles de Saint-Vincent, de Saint-Michel, et de la Tête noire; elle nous apprend aussi l'existence en l'église collégiale d'une confrérie de Saint-Claude, un des saints les plus populaires du moyen âge.

Au-dessus du texte, le Christ attaché à la croix par trois clous; sous le pied de la croix, à l'intérieur du tertre où elle est plantée, une tête de mort et deux os en sautoir qui marquent, d'après la légende, la sépulture d'Adam; aux côtés du Christ, le donateur et son père Michel Drouet, à genoux, devant des prie-Dieu, les mains jointes, vêtus de manteaux[6].

[illegible]

[5] Dans le chœur.

[illegible]

[illegible] sénistes; nous en avons déjà cité les ins- [illegible]

## MCCCXXXIX.

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MERRY.

1709.

D O M

CY GIST ANTOINE FLEUREAU
ESCUYER CONSEILLER
SECRETAIRE DU ROY MAISON
COURONNE DE FRANCE EN LA
CHANCELLERIE PRES LE PAR
LEMENT DE NORMANDIE
DECEDÉ LE 12 · OCTOBRE
1709 . AGÉ DE 86 · ANS
*Priez Dieu pour le Repos*
*De son ame.*

Marbre noir[1]. — Long. 0m,63; larg. 0m,49.

Aucun ornement n'accompagne le texte de cette courte épitaphe.

Il existait près le parlement de Rouen, comme à Paris, une chancellerie dite du Palais. Des secrétaires du roi y remplissaient les fonctions d'audienciers et de contrôleurs.

[1] Dans le chœur.

## MCCCXL.

## LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT MERRY.

### 1763.

PAR CONTRAT PASSÉ L'AN 1763 LE 9 FEVRIER
MESSIRE CHARLES PAUL BOURGUEVIN[1] DE MOLIGNY
CHEVALIER DE LORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE
S^T LOUIS COMMISSAIRE A LA CONDUITTE ET POLICE
DES GARDES DU CORPS DU ROY, ET DAME MARIE
ELISABETH JEAN-BAPTISTE GUYARD SON EPOUSE
ET MESSIRE LOUIS PAUL BOURGEVIN DE NORVILLE
TRESORIER GENERAL DES MARECHAUSSÉES ONT
DONNÉ 41^{lt} 13^s DE RENTE ET UN SOLEIL D'ARGENT A CETTE EGLISE
A CONDITION DE CELEBRER UN SALUT LE TROISIEME
DIMANCHE DE CHAQUE MOIS A PERPETUITE AVEC
EXPOSITION ET BENEDICTION DU S^T SACREMENT,
ET DE CHANTER A LA FIN UN LIBERA POUR LE
REPOS DES AMES DE LEURS ANCETRES SERA LE
DIT SALUT ANNŌCÉ AU PRÓSNE LE DIMANCHE
QU'IL SE DEVRA DIRE ET LES DITS S^{RS} BOURGEVIN
NOMMEMENT RECOMMANDES AUX PRIERES DES DEFFUNTS
A PRÉS LEURS DECÉS DU SURPLUS LA FONDATION
FAITTE LE 1^{ER} MARS 1664. PAR MESSIRE ANTOINE
BOURGEVIN[2] ET ANNE PARÉ SON EPOUSE SERA
EXECUTÉE SELON SA FORME ET TENEUR,

[1] Une barre est passée dans le second *u* du mot *Bourguevin*, comme pour le ramener à la manière dont il est écrit dans la suite de l'inscription.

[2] Écuyer, capitaine au régiment de Rambures à l'époque du siége de la Rochelle, puis trésorier des chevau-légers et mousquetaires de la garde du roi. Sa femme, Anne Paré, fille de Charles Paré, seigneur de la H[illegible] mourut en 17[illegible]. (De la Chesnaye-Desbois.)

AUSSI BIEN QUE CELLES QUI AUROIENT ETES
FAITTES PLUS ANCIENEMENT PAR LEURS
ANCÈTRES ET REPOSE ICY LE CORPS DU DIT
MESSIRE ANTOINE BOURGEVIN. DANS CETTE
CHAPELLE APPARTENANTE A SA FAMILLE. ON
NE DIRA LES 10 [1] SALUTS CI DESSUS NI L'AVENT NI LE CAREME

Marbre noir. — Long. 1 m. 05, larg. 0 m. 67.

Un écusson, ajusté sur un cartouche, présente, au-dessus du texte, les armoiries du défunt. Aux premier et quatrième quartiers, une fasce d'hermine, accompagnée de trois coquilles; aux second et troisième, une fasce chargée de trois quinte-feuilles et accompagnée de trois fleurs de lis; au-dessous des armes, la croix de Saint-Louis attachée à un ruban; pour supports, deux levrettes avec leurs colliers; couronne de marquis à fleurons et perles alternés.

(1) Déduction faite du temps de l'Avent et [illegible] saison du Carême, le nombre des saluts [illegible] ne pouvait dépasser dix; il pouvait même n'être que de neuf. — Dans le chœur

## MCCCXLI

### LINAS. — ÉGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE DE SAINT-MÉRRY.

1751.

ICY
REPOSENT LES CENDRES
DE DAME
MARIE CATHERINE
SEFOURCE
EPOUSE DE M. MÉDÉRIC
GAUDRON M. CHANDELIER
LAQUELLE EST DECEDÉE LE
28 JANVIER MDCCXLVIII
Requiescat in Pace.
Amen.
[illegible]

Pierre [illegible]

La nomenclature des monuments épigraphiques de la collégiale de Linas se clôt par l'épitaphe de la femme d'un fabricant de chandelles.

Langage prétentieux du XVIII[e] siècle.
Qualification devenue sans valeur.
Ce prénom devait être usité à Linas.
[illegible] pilier de l'église [illegible] bas côté septentrional.

## MCCCXLII.

### LINAS. — ANCIENNE CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LA-ROÜE.

1737.

D. O. M.

DAME JSABELLE ALPHONÇINE DE
GUENEGAUD VEUVE DE HAUT ET PUISSANT
SEIGNEUR MESSIRE HARDOÜIN DE L'JSLE
CHEVALIER MARQUIS DE MARIVAULT
SEIGNEUR DE LA ROÜE ET AUTRES LIEUX
LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉÉS
DU ROY[1]; LAQUELLE DÉCÉDA AGÉE DE
80 · ANS LE 28E. JUIN 1737 · EN LA VILLE
DE PARIS SUR LA PARROISSE DE SAINT
SULPICE OU ELLE EST INHUMÉE.
Á ORDONNÉ PAR SON TESTAMENT REÇÛ
PAR ME. PREVOST NOTAIRE A PARIS LE 16E.
SEPTEMBRE 1736 · QUE LA PRÉSENTE
ÉPITAPHE FÛT POSÉE DANS CETTE
CHAPELLE, AFIN QUE LES PRESTRES QUI
Y CÉLÉBRERONT LA MESSE SE SOUVIENNENT
DE DEMANDER POUR LADITE DAME
MISERICORDE AU SEIGNEUR

*PRIÉS DIEU POUR SON AME*

Marbre noir. — Long. 1m,00; larg. 0m,64.

Mention a été déjà faite (n° MCCCXXIII) du fief et du château de la Roüe. Une chapelle, du titre de l'Annonciation, fondée vers la fin du

[1] Mort le 15 décembre 1709.

XIIe siècle, s'élevait à l'entrée de l'avenue du château; une construction moderne en a pris la place. Les tombes anciennes qu'elle renfermait ont disparu. Dame Isabelle-Alphonsine de Guénégaud, veuve du seigneur de la Roüe, s'y était fait ériger un cénotaphe de marbre noir dont l'épitaphe a seule été retrouvée; c'est au fond d'une cave qu'il a fallu en aller prendre un estampage.

Dès le milieu du XVIIe siècle, les de l'Isle de Marivault étaient en possession de la seigneurie de la Roüe. Hardouin de l'Isle épousa, en 1692, Isabelle-Alphonsine de Guénégaud, fille de Claude de Guénégaud, seigneur du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne. Le nom de cette famille est resté à une rue de Paris, voisine de l'hôtel qui servit d'habitation au ministre d'État, Henri de Guénégaud, et dont l'emplacement est compris dans le périmètre de l'Hôtel des monnaies.

Au-dessus du texte de l'inscription, deux écussons de forme ovale sur un cartouche; couronne fleuronnée; pour supports, deux sauvages avec leurs ceintures de feuillage et leurs massues; d'une part, le blason de l'Isle, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de sept merlettes de même, quatre, deux et une; d'autre part, les armoiries de Guénégaud, aux premier et quatrième quartiers d'azur à la croix chargée en cœur d'un croissant; le second quartier, à la croix entourée de six fleurs de lis et d'autant d'annelets; le troisième, palé de deux émaux; sur le tout, de gueules au lion d'or

## MCCCXLIII.

## LEUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1576.

Les marguilliers de lœuure & fabricq̄ de leglē de ceās
sont tenus de faire dire chanter et celebrer en icelle
eglē par le curé ou vicaire dicelle par chūn an à per-
petuité Quatre obiitz solemnelz vigilles recōmādaces
& vne haulte messe de requiē à diacre & soubz diacre &
à chūne dicelles offrir à loffertoire pain, vin, & chādelle
en la fin dēsd obiitz chāter libera & oraisōs acoustumées
Plus fē dire & chāter par chūn io[r] de dimāche & aultres
festes de lan à p̄petuité libera & oraisōs acoustumées
Lesquelz quāt obiitz se doibuēt dire scauoir le p̄mier
le 14 de Mars le deux[e] le 16 de Iuing le trois[e] le XI[e] de
septembre & le quatr[e] le 12 de Decembre le tout à
lintenōn de lame de deffunct noble hōme Guillaume
le faure luy viuāt secretaire des Roys & Reynes de
France. Et po[r] ce faire à led̄ deffunct laissé & legué à
lœuure & fabricq̄ Vingt cinq liures tourn̄ de Rente
Ainsi quil est plus aplain cōtenu & declré au contract
de ce faict & passé entre lexecuteur du testamēt dud̄
deffunct & les marguilliers dicelle eglē le 21[e] iour
de Mars 1576. pardeuāt Depeyras & Carpentier notēs
au chlēt de paris Lequel le Faure deceda le 26[e] io[r] de
Ianuier MV[C] LXXV. *Priez Dieu pour son ame*[1].

Pierre. — Long. 0m,90 ; larg. 0m,90.

Les parties les plus anciennes de l'église datent de la seconde moitié du XIII[e] siècle. L'édifice a été remanié au XVI[e] siècle et au XVII[e]. Une chapelle seigneuriale fut construite à cette dernière époque.

[1] On a raturé les mots *noble*, *Roys*, *Reynes*, et *France*, *chlet*.

Au dallage du bas côté septentrional, près de l'escalier de la chaire.

L'inscription de Guillaume Le Faure est gravée avec beaucoup de soin et de netteté; elle n'a subi d'autre dommage que la suppression de certains mots qui offusquaient les démocrates de l'endroit. Au-dessus du texte, un fronton triangulaire contient un écusson entouré de rinceaux. Les armoiries consistent en une fasce accompagnée de trois globes en chef et d'un arbre en pointe.

Une autre inscription, posée par un exécuteur testamentaire en 1635, se rencontre près du banc d'œuvre. Elle a pour accessoires une croix, une tête de mort et des ossements. Il en reste à peine quelques mots sans suite. On lit cependant qu'il s'agissait de l'érection d'une croix en pierre de taille.

## MCCCXLIV.

### LEUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1655.

ICY EST LENTREE DE LA CAVE OV
SONT INHVMES MESSIEVRS LES
OLIVIERS DE LEVVILLE SEIG.$^{VRS}$ ET
DAMES DE CE LIEV ET M.$^{RE}$ LOVIS
OLIVIER DE LEVVILLE LIEVTENANT
GENERAL DES ARMEES DV ROY [1]
A FAICT METTRE CESTE PIERRE
EN CE LIEV. LE 25.$^{ME}$ MARS 1655

Pierre. — Long. 1$^{m}$,05 ; larg. 1$^{m}$,00.

Dalle placée en avant de l'entrée de la chapelle seigneuriale; trois anneaux de fer y sont scellés. On y a figuré un sarcophage, d'une forme élégante, sur lequel est tracée l'inscription. Les armoiries, dessinées dans le haut de la pierre, sont maintenant effacées, ainsi que leurs supports; elles étaient divisées en quatre quartiers[2].

La seigneurie de Leuville appartenait à la famille Olivier depuis l'année 1466. Jacques Olivier fut premier président du parlement de Paris en 1517, et son fils, François, chancelier de France en 1545. Louis Olivier, né en 1601, arrière-petit-fils du chancelier, fit réparer le lieu de sépulture de ses ancêtres. On peut lui attribuer aussi la construction de la chapelle seigneuriale. Il mourut le 5 août 1663, après avoir obtenu pour sa terre de Leuville le titre de marquisat[3].

[1] Les mots *Seig$^{rs}$*, *Dames*, *Roy* ont été raturés.

[2] Aux premier et quatrième, d'azur à six besans d'argent, au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules; aux deuxième et troisième, d'or à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent.

[3] Lebeuf, *op. cit.* t. X, p. 204-207. Voy. ci-dessus n° MCLXXXIII.

## MCCCXLV.

## LEUVILLE. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1708.

LAN 1708 NOUS AVONS ESTE BENISTE PAR Mre ANTOINE
FLEURY PRESTRE CURE DE CE LIEU DE LEUVILLE ASSISTE
DE Mre IEAN CHASTEL ANCIEN CURE DUDIT LIEU & NOMMEE
LOUISE MARGUERITE PAR HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
MESSIRE LOUIS THOMAS OLIVIER DUBOIS DE FIENNE CHEVALIER
MARQUIS DE LEUVILLE ET AUTRES LIEUX BAILLY DE
TOURAINE BRIGADIER DES CAMPS ET ARMEES DU ROY ET
MARGUERITE LAIGNE DAME ET MARQUISE DE LEUVILLE
MES PARRIN ET MAREINE
CLAUDE DE LA PAIX ET BERNARD DUBOIS NOUS ONT FAIT

Cloche.

Louis-Thomas Olivier obtint, en 1700, la confirmation du titre de marquis de Leuville accordé à son père. Il mourut lieutenant général, le 3 avril 1742, au camp devant Egra en Bohême, dont il avait le commandement. Son fils trouva aussi, deux ans après, en 1744, une mort glorieuse dans les guerres d'Italie. Sa fille, Antoinette-Madeleine, épousa, en 1745, le marquis de Poyanne, maréchal des camps et armées du roi.

Voy. Tombe de la Paix, n° [illegible]. V. de la Paix, n° [illegible]. Lebeuf, *éd. suppl.* [illegible]

# TABLE

DES

# INSCRIPTIONS CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

## ANCIENS DOYENNÉS.

### ANCIEN DOYENNÉ DE CHELLES.

[illegible]



[illegible]



[illegible]



[illegible]

VINCENNES.



SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS.



NOGENT-SUR-MARNE.



NEUILLY-SUR-MARNE.



CHELLES.



POMPONNE.



DAMMARD.



VILLEVAUDÉ.



LE PIN.

## ANCIEN DOYENNÉ DE CHÂTEAUFORT.

NOZAY ET LA VILLE-DU-BOIS.



VILLEJUST.



SAULX-LES-CHARTREUX.



VILLEBON.



CHAMPLAN.



MASSY.



IGNY.



VERRIÈRES.

ANTONY.



CHÂTENAY-LÈS-BAGNEUX.



SCEAUX.



BOURG-LA-REINE.



FONTENAY-AUX-ROSES.



BAGNEUX.



CHÂTILLON-SOUS-BAGNEUX.

VANVES.



## ANCIEN DOYENNÉ DE MONTLHÉRY.

GENTILLY ET BICÊTRE.



ARCUEIL.



VILLEJUIF.



CHEVILLY.



LAHY.



FRESNES-LÈS-RUNGIS.

## PLANCHES TIRÉES HORS DU TEXTE.



## GRAVURES ET FAC-SIMILE INTERCALÉS DANS LE TEXTE.

# CORRECTIONS

P. 41, lig. 10 : defunce, l'e doit être ponctué.

P. 42, lig. 19 : incontestable, lisez incontestabl[illegible]

P. 64, lig. 7 : iardin, le second e doit être ponctué.

P. 64, lig. [illegible] : [illegible], *lisez* [illegible]

P. 64, lig. 27 : [illegible], e à ponctuer.

P. 66, lig. 5 : [illegible], e à ponctuer.

P. 71, lig. 11 : No[illegible], *lisez* No[illegible]

P. 97 : tous les e de la gravure auraient dû être [illegible]

P. 108, lig. 2 : [illegible], *lisez* [illegible]

P. 121, lig. 15 : *supprimer les* [illegible]

P. 144, lig. 15 : Leurs, *lisez* [illegible]

P. 160 : ponctuer tous les *y* de l'inscription [illegible]

P. 179, lig. 3 : complets, *lisez* completz.

P. 179, lig. 9 : deffunct, *lisez* defunct.

P. 181, lig. 18 : un point à placer à la suite [illegible]

P. 192, lig. 8 : Pbre, *lisez* Pbr̄e.

P. [illegible], gravure : [illegible] XXXIII, *lisez* [illegible] XXXIII.

P. [illegible], lig. 11 : [illegible] distincte; on en a fait, etc.

P. 267, lig. 7 : *suppléer* le renvoi à la note 2.

P. 278, lig. 10, 11, [illegible] pourrait [illegible] l'autre, [illegible]

P. 285, lig. 5 : bordé de crossettes, *lisez* accompagné d'ossements et de têtes de mort.

P. [illegible], lig. [illegible] : [illegible]

P. 341, lig. 31 : Jacques-Barthélemy, *supprimer* le trait d'union.

P. 344, lig. 3 : gville, *lisez* gvìlle.

P. 349, lig. 16 : donnée, *lisez* confirmée.

P. 379, lig. 1 : [illegible]

P. 379, lig. 11 : la tunique diaconale, l'aube, l'étole et le manipule, *lisez* l'aube parée, la tunique diaconale et le manipule.

P. 379, lig. [illegible] : [illegible]

P. 394, lig. 11 : Pignatelli d'Egmont, *lisez* d'Egmont Pignatelli.

P. 423, note 4 : n° MXXIX, *lisez* n° MXIX.

P. 441 : ne faire qu'une ligne de la 16e et de la 17e.

P. 464, lig. 1 : avec trois, *lisez* avec les trois.

P. 464 : le renvoi à la note doit s'appliquer au 2e alinéa.

P. 478, lig. 10 : havte, *lisez* havlte.

P. 478, lig. 12 : barlon, *lisez* baron.

P. 522, lig. 3 : hures, l'*i* doit être ponctué.

P. 522, lig. 13 : après le mot *Foucques*, renvoi à la note n° 1.

P. 522, lig. 22 : le renvoi doit porter le n° 2.

P. 523, lig. 20 : par.! *lisez* par.

P. 536, lig. 1 : en bas, *lisez* au bas.

P. 580, lig. 5 : *ceste*, signe d'abréviation à supprimer.

P. 588, lig. 8 : ıean, *lisez* jean.

P. 608, lig. 10 : Marguill'. Le signe qui suit les deux *l* à supprimer.

P. 619, lig. 6 : a donne, l'*A* doit être majuscule.

P. 644, lig. 6 : qvı, l'ı à ponctuer.

P. 648, lig. 17 : Charles, *lisez* Jean-Charles.

P. 672, lig. 5 : sonf, *lisez* sont.

P. 672, lig. 17 : douze, un *D* majuscule.

P. 672, lig. 18 : dessuct, *lisez* deffuct.

P. 676, lig. 7 : gist, le point à supprimer sur l'*i*.

P. 692, lig. 3 : 1528, *lisez* 1529.

P. 692, lig. 8 : trespalsa, *lisez* trespassa.

P. 704, lig. 5 : après le mot *rota*, un point.

P. 715, lig. 9 : Sre, *lisez* Srs.

P. 719, lig. 8 : jnnocens, le *point* à supprimer.

P. 728, lig. 4 : Posterıté, l'*ı* à ponctuer.

P. 728, lig. 9 : ev, *lisez* en.